
3 1761 03935 1325

L'ÉCOLE DES RHÉTORIQUEURS

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE,

publiée sous la direction de Pierre DE NOLHAC et Léon DOREZ.

T. I. — H. COCHIN. **La Chronologie du Canzoniere de Pétrarque.** 4 fr.

T. II-III. — L. THUASNE. **R. Gaguini Epistole et orationes,** texte publié sur les éditions originales de 1498, 2 vol. . . . . 25 fr.

T. IV. — H. COCHIN. **Le frère de Pétrarque et le livre du Repos des religieux.** . . . . 6 fr.

T. V. — H. THUASNE. **Étude sur Rabelais (sources monastiques du roman de Rabelais. — Rabelais et Erasme. — Rabelais et Folengo. — Rabelais et Colonna. — Mélanges).** . . . . 10 fr.

T. VI. — L. M. CAPELLI. **Pétrarque. Le traité « de sui ipsius et multorum ignorantia ».** . . . . 6 fr.

T. VII. — J. DE ZANGRONIZ. **Montaigne, Amyot et Saliat. Étude sur les sources des Essais de Montaigne.** . . . . 6 fr.

T. VIII. — R. STUREL. **Amyot traducteur de Plutarque.** . . . . . 12 fr.

T. IX. — Pierre VILLEY. **Les Sources italiennes de la « Deffense et illustration de la langue françoise »** de Joachim Du Bellay. . . . . 5 fr.

T. X. — Mario SCHIFF. **La fille d'alliance de Montaigne. Marie de Gournay** (sous presse).

T. XI. — HENRI LONGNON. **Essai sur P. de Ronsard,** avec un portrait (sous presse).

Nouvelle série, gr. in-8. T. I et II. — P. DE NOLHAC. **Pétrarque et l'humanisme,** 2 vol., planches. . . . . 20 fr.

T. III. — P. COURTEAULT. **Geoffroy de Malvyn, magistrat et humaniste bordelais (1545-1617),** étude biographique et littéraire, suivie de harangues, poésies et lettres inédites. . . . . 7 fr. 50

T. IV. — HENRY GUY. **Histoire de la poésie française au XVIe siècle.** Tome I. **L'École des Rhétoriqueurs.**

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE
DE
LA RENAISSANCE

NOUVELLE SÉRIE
TOME IV

HISTOIRE DE LA POÉSIE FRANÇAISE AU XVIe SIÈCLE

TOME I

L'ÉCOLE DES RHÉTORIQUEURS

PAR
HENRY GUY
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE



PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5
1910

Le dessein que j'ai formé d'écrire une histoire de la poésie française au XVIe siècle rencontre, dès le premier pas, une grave difficulté. Elle consiste en ce fait que si l'école des rhétoriqueurs s'est étendue sur tout le premier tiers de ce siècle, elle florissait (ou sévissait) bien avant qu'il commençât. Cela étant, quel parti choisir ? Remonter jusqu'aux origines de cette école ? Mais ce serait entreprendre, à propos du XVIe siècle, l'examen du XVe presque entier. — Partir de l'année 1500, comme si elle marquait une ère nouvelle ? Quelle méthode arbitraire et puérile !... Dans cet embarras, j'ai résolu (sans me dissimuler d'ailleurs les inconvénients de ce système) de rattacher au XVIe siècle les rhétoriqueurs qui moururent après 1500 [1]. *A ceux-là seuls je me propose de consacrer ce volume.* Quant à leurs devanciers, encore qu'ils soient liés à eux par des rapports très étroits, je les laisse hors du cadre que je me suis tracé, et le peu que je veux dire à leur sujet tend moins à les mettre eux-mêmes en lumière qu'à constater l'influence qu'ils ont eue sur la période que j'étudie. Ainsi s'expliqueront, je l'espère, et le titre donné à ce travail, et le fait que s'il y est parlé des rhétoriqueurs du XVe siècle, ce n'est que dans le chapitre des *Sources*.

1. Et cette règle même devra souffrir au moins deux exceptions, car, de quelque manière qu'on s'y prenne, comment annexer au XVIe siècle Guillaume Coquillart, Martial d'Auvergne ?

LIVRE PREMIER

Caractères généraux

I

LES SOURCES

1. *Importance de la recherche des sources lorsqu'il s'agit des rhétoriqueurs.* — **2**. *Les livres saints.* — **3**. *La Grèce.* — **4-5**. *Rome.* — **6**. *L'Italie.* — **7**. Le Roman de la Rose. — **8**. *Les ennemis des femmes; leurs panégyristes.* — **9**. *Villon.* — **10**. *Alain Chartier et Charles d'Orléans.* — **11-14**. *Guillaume Alexis.* — **15-17**. *Jean Castel.* — **18**. *Pierre Michault.* — **19-20**. *Jacques Milet.* — **21-25**. *Jean Meschinot.* — **26-30**. *Henri Baude.* — **31-35**. *Jean Robertet.* — **36-41**. *Georges Chastellain.* — **42**. *L'école des rhétoriqueurs présente, au XVe et au XVIe siècles, des caractères identiques.*

1. Comme les poètes dont je vais m'occuper en ce volume n'ont jamais soupçonné que leur art dût être l'expression soit d'un sentiment personnel et spontané, soit d'une pensée nouvelle et sincère, mais qu'ils n'ont vu en lui que le moyen de rajeunir, quant à la forme, des vérités (ou des préjugés) reposant sur une longue tradition, il importe avant tout de s'enquérir à quelles sources ils ont puisé. Eux-mêmes, ils semblent, on le voit, nous convier à cette étude, puisque, sans prétendre à l'honneur de passer pour des inspirés (ils ignoraient le mot et la chose), ils ont eu la très médiocre ambition d'être admirés en tant que *savants*. Cette attitude inquiétante amène naturellement le critique à se demander : *Que savaient-ils?*

2. D'abord, ils connaissaient la Bible, et volontiers la citaient, la commentaient, la paraphrasaient. Mais cette connaissance, comme elle était bornée, chétive, superficielle! Ce qu'il y a de plus hardi et de plus magnifique dans les Ecritures échappait fatalement à ces esprits d'une sagesse bourgeoise, et rien ne s'éloignait autant de leur poésie que celle de l'un et de l'autre Testament. C'est en vain, par exemple, qu'ils alléguaient ou interprétaient les *Psau-*

mes : ce texte véhément et sombre leur demeurait étranger, et, sans en faire l'aveu, ils ne pouvaient être que déconcertés par de telles effusions. En réalité, les livres saints n'étaient à leurs yeux qu'une chronique, qu'un recueil d'exemples moraux, qu'une abondante source de sentences. Et c'est pourquoi ils se sont attachés de préférence à la partie la moins haute et la plus pratique de la Bible, c'est-à-dire aux *Proverbes* de Salomon.

3. Les noms d'un assez grand nombre d'auteurs grecs se lisent dans les œuvres des rhétoriqueurs : mais il faut bien se garder de croire qu'ils aient réellement fréquenté ces écrivains qu'ils mentionnent. Leur apparente et incertaine documentation ne dépassait point celle de l'âge précédent, et provenait des compilations théologiques ou morales qu'il avait élaborées, puis transmises. Seuls, Octovien de Saint-Gelays et Jean Lemaire ont eu, semble-t-il, quelque idée de la littérature grecque. Cependant, objectera-t-on, l'hellénisme, au début du XVIe siècle, commençait à se répandre en France. Cela est vrai, mais il est certain aussi que les poètes restèrent, durant des années, à l'écart de ce mouvement, et qu'il avait pris, quand enfin il les entraîna, une force irrésistible.

4. Au contraire, ils se montrent subjugués par tout ce qui est romain. Rome, avec ses gloires, sa culture et ses mœurs, les fascine et les enchante. Ils ne cherchent pas à comprendre : ils vénèrent. C'est une manière de religion dont ils sont les prêtres. Leur ferveur s'étend à tout ce passé sublime. Au reste, ils admirent avec plus de confiance que de goût, et la preuve, c'est que leurs imitations des modèles latins ont souvent l'air de caricatures. Comme, par une confusion déplorable, ils veulent que le poète soit « orateur », ce qui les séduit surtout, c'est l'histoire telle que la concevait Tite-Live, le récit coupé d'amples « concions » en plusieurs points. De même, parce qu'ils se plaisent à agiter les questions morales, ils sont amenés à invoquer bien des fois l'autorité de Sénèque. Valère-Maxime leur agrée à cause de ses anecdotes, et Pline l'ancien pour les chapitres les moins scientifiques de son œuvre, ceux qui relatent des prodiges. Au reste, les rhétoriqueurs ne songent guère à établir une hiérarchie des auteurs latins : il leur est presque indifférent de s'appuyer sur Boèce ou sur Cicéron, et ils regardent des mêmes yeux Tacite et Florus. Le poète qu'ils préfèrent, c'est Ovide ; viennent ensuite Virgile, Ho-

race, Térence. Ils se figurent aimer ces génies. En fait, ils ne les entendent pas, et c'est surtout l'art virgilien qui dépasse leur portée : lorsqu'ils s'inspirent de l'*Énéide*, les adaptations qu'ils nous présentent ont un air de parodie.

5. Et cependant, ils furent sensibles à l'ampleur et à la dignité de cette éloquente langue latine. Le large déroulement des périodes, le retentissement des épithètes, cette allure grave et soutenue les remplissaient de respect. Ce style naturellement oratoire, ils souhaitaient qu'il devînt leur, et c'est ce désir qui les conduisit à donner aux mots latins, qu'ils trouvaient particulièrement sonores et magnifiques, une terminaison française, puis à les verser dans leurs œuvres. De là, un galimatias solennel, un idiome comique et monstrueux. Il importe que l'on sache bien ceci : le véritable écolier limousin, c'est le rhétoriqueur et, plus spécialement, le rhétoriqueur bourguignon. Si Boileau avait connu Lemaire de Belges ou Molinet, ce n'est point le français de Ronsard qu'il eût accusé d'être latin.

6. Quoique l'Italie n'ait pas eu, dans les vingt premières années du XVIe siècle, une très grande influence sur notre littérature, on doit pourtant se garder de croire que les écrivains de ce temps aient absolument ignoré les productions de cette terre voisine. Ils avaient lu Dante ; ils le citaient, et même, à l'occasion, l'imitaient. Le cadre de la *Divine Comédie* leur semblait propice, soit que l'on voulût grouper des personnages déjà entrés dans le passé, soit que l'on tînt à faire expliquer par des créatures surhumaines les lois de la nature ou le mystère de la destinée. Les rhétoriqueurs estimaient aussi et les vers (non pas tous) de Pétrarque et les *Facéties* du Pogge. Quant à Boccace, ils le jugeaient grand : mais ce qu'ils approuvaient en lui, ce n'était pas la spirituelle et libre démarche du conteur, c'était le ton dogmatique et sérieux qu'il avait affecté dans son traité *De casibus virorum illustrium*, mine presque inépuisable d'exemples édifiants. D'autres Italiens encore (Serafino d'Aquila, notamment) eurent chez nous quelque vogue à l'époque qui nous occupe. Mais je ne prétends pas donner ici une nomenclature complète.

7. Et maintenant recherchons quelles furent les principales sources françaises des rhétoriqueurs.

A bien des égards, ils perpétuent l'esprit du moyen âge, mais cela ne signifie point qu'ils en aient apprécié ni même connu toute la littérature. Ils ont perdu la mémoire de

nos vieilles épopées, et, s'ils parlent de Roland, c'est d'après la chronique de Turpin. Les romans héroïques, dont il leur arrive de citer les titres, sont d'une date récente, et il est visible aussi que s'ils reproduisent çà et là les lieux communs du lyrisme courtois, c'est par une sorte d'entraînement atavique, et non pour avoir étudié les chansonniers de la grande époque.

Mais il est un livre qu'ils ont tous lu, et qu'ils ne se lassent point d'imiter : *le Roman de la Rose*. Ce poème est, à sa manière, un chef-d'œuvre, et il se présente à la fois comme un art d'aimer, comme une satire sociale, comme un compendium de philosophie pratique, comme un recueil de mythes anciens et d'allégories nouvelles. Considéré sous chacun de ces aspects, il demeure le texte essentiel du moyen âge ; il résume, au point de vue des mœurs et des idées, une vaste période ; il exprime pleinement les goûts et les aspirations d'un peuple. De là, une faveur sans égale, un retentissement inouï. Et si durable ! Ni Joachim Du Bellay, ni Ronsard n'ont pu effacer de leur souvenir cet ingénieux symbole qui avait, en un déploiement de vingt-deux mille vers, charmé tant de générations. S'il s'imposait de la sorte à ceux qui dédaignaient notre ancienne poésie nationale, quel effet ne devait-il pas produire en un temps où on la chérissait ? Guillaume de Lorris et Jean de Meung ont eu, j'y insiste, une fortune vraiment unique : il n'est pas excessif d'affirmer que, durant deux longs siècles, la muse française n'a guère fait autre chose que remanier, commenter, amplifier et rajeunir ce roman ; il se retrouve à la base de presque tous les livres qui ont suivi, et l'histoire littéraire n'offre nulle part l'exemple d'une admiration à ce point fidèle ni d'une plus active influence.

8. Jean de Meung a rimé un aigre réquisitoire contre les femmes, et aucune partie de son ouvrage n'a été imitée aussi volontiers que celle-là. Soit qu'ils partageassent l'avis de ce misogyne, soit qu'ils aimassent mieux le réfuter, les rhétoriqueurs avaient besoin d'étudier son argumentation. Autour de ce texte primordial, d'autres venaient se grouper comme d'eux-mêmes. Certains corroboraient les censures du *Roman de la Rose*, tel le *Liber lamentationum* du clerc bigame Mathéolus, satire violente et saugrenue que Jean Le Fèvre de Resson avait traduite en français, telles *les Quinze joyes de mariage*, la merveille du genre, peinture alerte, spirituelle et vivante des misères conjugales, excellente et sa-

voureuse comédie à forme narrative et dénouée, telles les deux pièces *le Débat de l'homme et de la femme*; *le Blason de Faulses Amours* que frère Guillaume Alexis avait pieusement écrites afin de détourner ses lecteurs de l'éternelle ennemie. D'ailleurs, ceux qui n'entendaient point qu'on les écartât de ce péril, et qui s'appliquaient à la défense du beau sexe, savaient, eux aussi, où trouver les raisons qui justifiaient leur système. Dans son *Champion des Dames*, Martin Le Franc, prévôt de Lausanne, les avait produites au jour en 21.000 vers.

9. Au début du XVIe siècle, l'influence de Villon, moindre à la vérité que celle de Jean de Meung, n'a pas laissé pourtant d'être notable. On estimait beaucoup ce grand poète, mais on le comprenait fort mal. Comment les rhétoriqueurs eussent-ils été sensibles à cette verve naturelle, à cet accent populaire, à cette manière brève et plastique de figurer les choses, à ces brusques sincérités — si inattendues, si émouvantes, — d'une âme contradictoire et passionnée? L'art de Villon était aux antipodes de leurs artifices, et ces méthodiques regratteurs de mots n'étaient pas capables de suivre les voies d'un semblable esprit. Mais ils lui savaient bon gré d'avoir mis à la mode un genre qu'ils supposaient nouveau, *le testament*; ils aimaient la désinvolture de la *Requête* à Mgr de Bourbon, et tâchaient d'en attraper le tour respectueusement familier; vaille que vaille, ils imitaient les incomparables vers qui constatent la rapidité des jours, la fuite de la gloire et de la grâce, l'égalité de tous dans le tombeau. Ce n'était pas qu'ils fussent frappés du prestige de ces morceaux, mais, ne voyant là qu'un lieu commun presque indéfiniment élastique, ils ne résistaient pas à la douceur d'ajouter un nom de plus à la liste des héros ou des dames du temps jadis. En outre, ils attribuaient à Villon *les Repues franches*, et elles servirent de modèle à l'un d'entre eux.

10. Insensiblement, voici que nous sommes arrivés en plein XVe siècle, et que, de tous côtés, affluent des poètes qui demandent à être comptés parmi les devanciers de ceux dont nous avons à parler... Cependant il importe d'élaguer et de choisir, car, l'action que ces précurseurs ont exercée n'étant pas égale, il n'y a pas lieu de leur donner ici la même place. C'est pourquoi il suffit, par exemple, de mentionner brièvement Alain Chartier et Charles d'Orléans, attendu que si les rhétoriqueurs qui ont vécu après eux

les ont non seulement loués mais, à l'occasion, pillés, il n'en reste pas moins certain qu'ils n'ont su ni s'assimiler leur talent ni perpétuer leurs mérites. Cette grâce, à la fois mièvre et fine, qui leur est propre, cet air de galanterie mélancolique, leur ton attendri et pénétrant lorsque s'exprime leur patriotisme, tout cela, eux disparus, qui saura le retrouver? Personne, très assurément. Aussi les versificateurs, au temps de Charles VIII et de Louis XII, se tournent-ils de préférence vers d'autres modèles plus accessibles. Bien des fois ils ont déclaré les noms de ceux qu'ils appelaient leurs maîtres, et qui n'étaient, en somme, que leurs aînés. Je n'entends pas les énumérer tous, mais je vais, en de brèves notices, essayer de saisir la physionomie des principaux.

11. Guillaume Alexis, moine de Lyre et, plus tard, prieur de Bucy (voir, ci-dessus, § 8), a composé des ouvrages, dont certains eurent une vogue immense.

L'A B C des doubles (1451) doit son titre d'apparence énigmatique à ce fait que les vers de la pièce riment *deux à deux*, et que les mots qui sont à la rime commencent par la même lettre. On a ainsi de longues laisses en *a*, puis en *b*, puis en *c*,... et comme ces rimes alphabétiques sont, d'autre part, équivoquées, l'ouvrage offre un exemple de très patiente chinoiserie. Mais c'est son seul mérite (et quel mérite!). L'affectation de la forme se révèle d'autant plus niaise qu'elle sert à décorer des sentences de mirliton. L'auteur nous conseille de fuir les vices — et il les énumère, — de cultiver les vertus — et il les détaille.

Les Faintises du monde ont été mal à propos attribuées à Pierre Gringore : il faut les restituer à Guillaume Alexis, qui n'en sera guère plus riche. Ici, en une série de distiques, qui cheminent vivement et sans façon, il constate l'humaine hypocrisie, le conflit de l'être et du paraître, les contradictions de la parole et de la pensée, de la réalité et de l'espérance. Sur ce thème, une pluie de proverbes.

12. *Le Blason de Faulses Amours* est le plus notable poème du prieur de Bucy. Il mit à la mode une strophe heureuse, fort élégante, un nouvel arrangement du douzain (4 a a b a a b b b — 8 a b b a). Le début du morceau a le ton et même la grâce des pastourelles du XIIIe siècle. Mais l'intention de l'auteur est morale : il désire nous montrer les pièges de la passion, et sa bucolique s'achève en prône. Quoi qu'en aient dit les éditeurs de Guillaume Alexis, MM. Piaget et

Picot, il était sévère pour les femmes, se méfiait d'elles grandement. Et comment non? Il eût été scandaleux qu'un moine ne partageât point, à cet égard, l'opinion exprimée par tant d'écrivains laïques. Mais il a respecté sa robe et la tradition. Il distingue attentivement le mariage de l'amour, et, selon le rite, condamne celui-ci.

Longue fut la vogue de ce blason. On en compte, à partir de 1486, trente-quatre éditions. Nombreuses furent les imitations qu'on en fit. [Cf. § **192**.] Je n'en citerai pour l'instant qu'une seule, *le Loyer de Folles Amours*, dont on a cru, à tort, semble-t-il, que Guillaume Cretin était l'auteur. Toutefois s'il n'a pas repris le thème de Guillaume Alexis, du moins lui a-t-il emprunté son douzain à forme rare. Jean Marot, lui aussi, l'a employé, et on le revoit — qui l'aurait cru? — dans une idylle archaïque de La Fontaine, *Janot et Catin.*

13. Suit, dans l'édition de MM. Piaget et Picot, *le Passetemps des deux Alecis frères, l'un religieux noir, prieur de Bucy, l'autre cordelier* (316 vers). C'est un dialogue. Les deux frères, se trouvant « seuletz » et de loisir, se proposent de « dire quelque chose nouvelle, | Touchant ceste vie mortelle ». Ample sujet, mais trop vague. En fait, rien n'est plus vieux que ce qu'ils nous donnent comme nouveau. Ils échangent, en petits quatrains, des banalités, et enseignent, sur le train du monde, ce que personne n'ignore. Pourtant le style a de la clarté et quelque saveur.

Le Passetemps de tout homme et de toute femme (1480). Joyeux passe-temps que le docte moine nous offre là! Un pesant traité (5310 vers) où sont réunies toutes les preuves de notre misère, une peinture qui serait accablante, si elle était moins connue... L'excuse de l'écrivain, c'est qu'il n'est ici que traducteur : il se borne à tourner en langue vulgaire le latin désenchanté d'Innocent III, *De contemptu mundi sive de miseria humanœ conditionis libri III.*

Et, pour finir, *le Martyrologe des faulses langues*... Cette fois, c'est aux calomniateurs, aux menteurs et aux traîtres que s'en prend (si la pièce est vraiment de lui) notre Guillaume Alexis. Il nous conduit à l'endroit où les fausses langues sont tourmentées pour leurs démérites, et produit à nos yeux celle du serpent de *la Genèse*, celles de Caïn, de Judas, de Jason et de Ganelon, celles aussi des méchantes gens qui ont mal parlé des moines.

Tels sont les plus importants ouvrages de cet auteur. Je

néglige quelques pieuses élucubrations et la dernière pièce que l'on connaisse de lui, *le Dialogue du Crucifix et du Pèlerin*, 1486?

14. A présent on peut saisir sans peine le trait dominant de ces travaux : ils ont tous l'accent et l'allure du « doctrinal » ; ce sont des prédications en vers. Le prieur de Bucy — non parce qu'il était prieur, mais parce qu'il était de son siècle, — a dit des vérités à bride abattue. Par malheur, ces vérités-là paraissent de la plus ordinaire qualité : avant d'être formulées en strophes, elles couraient les catéchismes et les traités de civilité puérile. Reste le mérite de la forme. Elle semble, par endroits, facile, agile, familière, et cela a bien son prix. Mais si les contemporains l'ont approuvée, c'est à cause de la complication et de la recherche qu'ils y remarquaient souvent, en sorte que le succès du poète ne dérive que de ses défauts.

15. Le jugement qui précède s'applique en partie aux productions d'un autre moine, Jean Castel (ou mieux *de* Castel).

Il était fils de Jean Castel († 1425) et de Jeanne Coton, petit-fils de Christine de Pisan. Son père, écrivain lui-même, a laissé une allégorie à la fois patriotique et galante, qui est intitulée *le Pin*. Ainsi notre Jean Castel avait de qui tenir. Il fut d'Église, et appartint à l'ordre de saint Benoît. Nous savons qu'il reçut du roi, en janvier 1459, vingt écus d'or pour « ung role de parchemin » où se lisaient « plusieurs beaux ditez ». Sa carrière fut brillante. Conseiller et chroniqueur du roi, il fut nommé, en 1472, abbé de Saint-Maur-les-Fossés. Il mourut au mois de février 1476.

16. Belle fut sa renommée, belle et solide. A vrai dire, ce fut surtout en qualité d'historiographe que la génération suivante le célébra. Mais ses poèmes aussi furent admirés longtemps. Un grand nombre sont perdus pour nous. Doit-on les regretter? Non, sans doute, car ceux qui subsistent justifient malaisément l'estime dont l'auteur a joui.

Nous avons de lui *le Spécule des pécheurs* (1468), dédié à Jean Du Bellay, évêque de Poitiers. Le titre de ce traité vaut un programme, et l'on devine qu'il s'agit là de notre vie si fragile et de la mort inévitable... Mais ce que l'on ne saurait deviner, c'est que, dans les vers de ce sermon, alternent le français et le latin. Fier de cette combinaison, l'auteur se flatte qu'elle plaira à chacun, les clercs et les laïques y trouvant leur compte également.

17. Néanmoins, ne nous représentons pas Jean Castel comme absorbé dans la pensée de notre néant : il aimait à rire quelquefois, et ne dédaignait pas, quoique transitoires, les biens de ce monde. Cela ressort de deux épîtres par lui adressées à Charles de Gaucourt, chambellan du roi, seigneur de Châteaubrun, gouverneur de Paris en 1472. Ces pièces sont l'une et l'autre de 1465. Celui qui les rimait n'était encore, à l'entendre, que « petit moine pour tout potage ». Le fond de sa jovialité consiste donc à prétendre (avec quelle énergie infatigable!) que si on lui offrait l'abbaye de Cluny, ou celle de Saint-Marc de Soissons, ou celle de Saint-Martin-des-Champs, ou l'archevêché de Narbonne, ou, finalement, la tiare, il ne refuserait point. Ajoutez à cela des niaiseries très concertées, quantité de « synonymes opposites », et vous aurez une juste idée de la gaieté de ces morceaux.

Le petit-fils de Christine de Pisan fut aussi en correspondance avec Chastellain. Les deux lettres en vers qu'ils ont échangées sont pleines de louanges et de calembours.

18. La manie de prêcher qui se manifeste chez Guillaume Alexis et dans *le Spécule* de Jean Castel, on l'observe, immodérée, lorsqu'on étudie Pierre Michault. Négligeant les moindres productions de sa plume, je me borne à en rappeler deux. La première, c'est *la Danse aux aveugles*, indigeste mélange de prose et de vers, où il nous est raconté comment Cupido, Vénus, Fortune et la Mort — toutes déités aux yeux bandés — mènent, en dépit d'Entendement, le bal de la vie humaine. — La seconde, c'est *le Doctrinal rural*, qui se nomme aussi *le Doctrinal du temps présent* (1466). Livre copieux, somnifère, vrai monument de la folie scolastique. Il y a là un amalgame déconcertant de morale et de grammaire. L'auteur nous convie à visiter une sorte de Faculté des vices. Il y a douze professeurs, savoir Vantance, Vaine-Gloire, Mescognoissance, Concupiscence, Détraction, Ambition,... et leurs collègues. Ces maîtres traitent en chaire des questions grammaticales : Vantance parle des déclinaisons; Concupiscence, des genres; Détraction, du prétérit et du supin; Ambition, du régime. Ainsi des autres. Mais tous — et là éclate le génie du rhétoriqueur — aboutissent, en partant de cette morphologie, à des conseils pernicieux. Exemples : Défiez-vous du datif, et ne donnez rien! Aimez l'ablatif, et enlevez tout! Jetez le soupçon sur le prétérit de vos ennemis! *Hic*, en sa qualité de masculin, doit se montrer violent et dominateur; *Hæc* (ici une paraphrase des

Quinze joyes fera bien de tromper son mari et de pleurer de feintes larmes pour avoir des robes neuves; quant à *Hoc*, c'est le neutre, l'hypocrite, la chauve-souris de la fable, un Janvier à double face... Comme il fallait s'y attendre, Pierre Michault nous mène ensuite à l'école de dame Vertu. Mais c'est un désert. Les professeurs (Justice, Prudence, Attrempance et Force) dorment, faute d'étudiants; la poussière monte jusqu'au plafond, et les vers rongent les bancs.

19. L'intérêt de ce doctrinal tient en ceci qu'il nous prouve jusqu'où peut aller la déformation d'un esprit. Mais la pédante gaucherie de Pierre Michault paraît, même en son temps, excessive et anormale. Parmi les écrivains de cette époque, certains, je crois, valaient mieux que lui, et c'est le cas pour Jacques Milet (ou Millet).

Il naquit en 1428 ou 1429. Au témoignage du poète — il signe *Simon*, (faut-il ajouter *Gréban*?) — qui lui consacra un éloge funèbre, Jacques Milet « au temps de son adolescence Fit, pour l'honneur de sa maistresse, | Ung livre de grant excellence | Nommé *la Forest de Tristesse* ». Cette pièce, qui est de 1459, M. Piaget pense l'avoir retrouvée dans *le Jardin de Plaisance*, édition de Vérard, f[os] CCIV et suivants. Simon ajoute que l'auteur de *la Forest de Tristesse* a composé beaucoup d'autres œuvres, mais il n'en cite que deux, et dont l'importance est singulièrement inégale : l'épitaphe latine d'Agnès Sorel († 9 février 1450) et *le Mystère de la destruction de Troye la grand* (1450-1452). Trente mille vers! C'est, de toute manière, le principal livre de Jacques Milet, son plus solide titre de gloire. Le succès fut grand, aussi grand qu'il devait l'être en un siècle où l'on se persuadait qu'Ilion avait été le berceau de la monarchie française, et où l'on croyait gémir, en déplorant le trépas d'Hector, sur une calamité nationale. On attendait beaucoup de celui qui avait composé cette ample histoire. Mais « faulse Mort qui tous maulx octroye » lui ferma bientôt la bouche : il mourut à Paris, en 1466.

20. Si je lui ai consacré cette trop courte notice, ce n'est pas tant à cause du mérite, d'ailleurs contestable, de ses vers que pour l'influence qu'il dut exercer. A tort ou à raison il fut rangé parmi les meilleurs. Sa renommée, lui vivant, se répandit à l'étranger, et il reçut de quelques humanistes italiens plusieurs distiques flatteurs. Son panégyriste regarde sa perte comme irréparable, car personne, affirme-t-il, n'a

rien fait, « au moins pour langage françois », qui se puisse comparer à *la Destruction de Troye la grand*. Et les années ont beau passer, l'admiration persiste. Octovien de Saint-Gelays regrette ce savant homme, enlevé « en si jeune aage », et, tour à tour, Guillaume Cretin, Jean Lemaire et d'Estrées l'honorent d'un souvenir élogieux.

21. Il y a lieu de regretter que la biographie de Jacques Milet ne nous soit pas mieux connue. Mais voici un rhétoriqueur sur la vie duquel, grâce à une belle étude de M. de La Borderie, nous sommes bien renseignés. C'est Jean Meschinot, seigneur des Mortiers.

Né vers 1420, il servit « en armes », ce qui signifie dans leur maison militaire, cinq ducs de Bretagne successivement. Pierre II et Arthur III l'emmenèrent plusieurs fois en France (1452, 1455, 1457-8). François II le chargea, à différentes reprises, d'inspecter, dans l'évêché de Léon, les troupes nouvellement levées (1469, 1474-5, 1477). Entre temps et avec l'autorisation de son maître, Meschinot s'attacha à la personne de Gui XIV, comte de Laval, l'accompagna en divers lieux et, notamment, au voyage de Nantes (juin 1471). Il avait alors quatre domestiques, quatre chevaux. Cependant, à l'en croire, il était pauvre. De plus, vers cette même date, il fut affligé par les querelles de son fils, capitaine du château de Marcillé, avec Jean du Boisbrassu, et impliqué à cette occasion dans un procès qui ne se termina que le 9 février 1473. Durant ses dernières années, il quitta ses fonctions militaires, et devint (1488) maître d'hôtel de la duchesse Anne. Il mourut le 12 septembre 1491.

22. Son œuvre est assez considérable. On peut la diviser en trois sections. — La première comprend des pièces diverses qui ne se laissent pas dater, et dont l'intérêt est minime : une douzaine de poésies dévotes, parmi lesquelles un *Ave Maria* en acrostiches ; des vers moraux et satiriques ; quatre ballades sur l'amour et ses différentes formes ; un court tableau des misères de ce monde... Ajoutons que la liste donnée par M. de La Borderie est incomplète. [Cf. Raynaud, *Rondeaux et autres poésies du XVe siècle*, pp. 29 et 107.]

23. Bien plus curieux sont les ouvrages politiques de Meschinot. Certains, comme de juste, sont relatifs à la Bretagne. Telle la prière pour la guérison de François II (1464) ; telle la protestation indignée que rima notre rhétoriqueur, lorsque l'évêque Amauri d'Acigné s'avisa, à la suite de ses

démêlés avec le duc, de mettre en interdit la ville de Nantes (1462-3) ; telle encore une âpre censure du parti français qui agitait la Bretagne en 1487... Tout cela est vigoureux. Non pas si fort, néanmoins, ni si hardi que les vers dirigés contre Louis XI. Meschinot les composa à la requête de Chastellain. Celui-ci avait écrit (1465?) une satire intitulée *le Prince*, où, sans nommer le roi de France, il se contentait de faire, d'une manière acérée et sobre, le portrait d'un Faux-Semblant couronné, d'un tyran insidieux. Mais les lecteurs, et d'un seul regard, durent reconnaître Louis XI, en lutte, à cette date, avec tous ses grands vassaux. Le poète bourguignon avait parlé pour son duc ; le poète breton parla pour le sien. Il prit comme thème les vingt-cinq strophes du *Prince*, et construisit vingt-cinq ballades, auxquelles ces strophes servirent d' « envois ». C'était trop en vérité, car, n'ayant pas le souffle qu'exigeait une si longue carrière, il versa dans le bavardage, et s'accrocha aux lieux communs. Cependant l'ensemble ne manque pas de verve, on note çà et là des traits plastiques, et M. de La Borderie a bien raison de louer cette jolie définition du caractère de Louis XI : « Innocent feint, tout fourré de malice... » — Une autre ballade, qui ne figure pas dans le groupe des vingt-cinq, a l'allure d'un vif dialogue. *La destruicte France* reproche à son roi les maux dont elle souffre, et lui déclare qu'aux maîtres de son espèce on souhaite simplement ceci : qu'ils disparaissent, *qu'ils voisent jus !*

24. Meschinot n'a rien laissé de meilleur. Pourtant, s'il fut célèbre, il ne le dut pas à la satire politique, mais à un livre au titre saugrenu : *les Lunettes des princes*. Il aurait été — s'il faut en croire (mais le faut-il?) M. de La Borderie — composé en deux fois. Dans la première partie (1459?), le rhétoriqueur nous entretient surtout de lui, de sa pauvreté, d'une cruelle maladie qu'il a eue, de son intelligence qui l'a quitté, en sorte qu'il a moins d'esprit *qu'une mouche*... Dans la seconde (vers 1473), il développe une longue allégorie : dame Raison lui offre en songe une paire de besicles. Prudence et Justice sont les deux verres ; Force constitue la monture, et Tempérance le clou d'assemblage. De ces lunettes-là tous les hommes devraient user, et les princes plus que tous les hommes. Il ne reste à présent — et c'est à quoi tendait l'auteur — qu'à nous assener quatre traités relatifs aux quatre vertus ci-dessus. Elles sont, à cette époque, inséparables : Pierre Michault nous les avait déjà présen-

tées ensemble: Michel Colombe et Jean Perréal allaient bientôt les dresser, inimitables, autour du tombeau de François II; leur union formait un thème traditionnel de la poésie et de la sculpture. Meschinot a scrupuleusement exprimé, sur cette matière, les banalités qu'elle comporte, et rien ne serait plus morne que son livre, si parfois la brusque franchise des remontrances adressées aux grands de ce monde ne réveillait l'attention.

25. Telles quelles — avec leur rudesse, leur vigueur, leur gaucherie laborieuse et la complication ridicule de leurs jeux métriques, — les œuvres de Meschinot furent aimées. Elles n'eurent pas, entre 1493 et 1539, moins de vingt-deux éditions, et M. de La Borderie a énuméré quantité d'auteurs (il oublie Charles de Bourdigné) qui ont vanté après sa mort le dur poète breton. Jean Bouchet, en 1519, s'obstine à s'inspirer de ce modèle aboli, et ose remettre sur son nez les *Lunettes* symboliques. [*Triomphes de François Ier*, fo CV vo.]

26. Jusqu'ici nous n'avons guère rencontré que des écrivains qui, dogmatisant à outrance, mettaient leur gloire à être ennuyeux. Enfin, nous allons en trouver un dont la lecture peu édifiante console de tant de sermons.

Henri Baude est né à Moulins vers 1430. Tour à tour protégé par Louis XI, alors dauphin, et par Charles VII, il obtint, en Bas-Limousin, une charge dans les finances. Nous savons par un acte du 21 novembre 1455 qu'à cette date il résidait à Tulle en qualité de receveur des tailles. Le 31 octobre 1458, il fut nommé élu « au Bas Païs de Limosin », fonction qui devait lui attirer par la suite une série de déboires. En effet, il eut à souffrir de l'hostilité — légitime peut-être — des Etats de la province. Suspendu, puis emprisonné une première fois, il obtint du grand conseil un arrêt qui lui était favorable, et condamnait ses accusateurs. Mais ceux-ci ne se découragèrent pas : ils firent tant que la cour des aides ordonna une enquête, et cita l'élu à sa barre comme ayant assis l'impôt d'une manière inégale, arbitraire, et parce qu'il avait reçu des contribuables qu'il favorisait « quatre muys de vin » et même « grans sommes de deniers ». L'affaire fut plaidée le 19 août 1467, ajournée jusqu'à plus ample information, et jugée enfin le 5 août 1468. Henri Baude fut destitué; on le condamna en outre à 800 livres d'amende et « à tenir prison » tant que l'amende ne serait pas payée. Combien dura

cette captivité? On l'ignore. Ce qui est certain, c'est que les biens du détenu furent saisis et mis à l'encan. — Pendant quelques années, Henri Baude, semble-t-il, ne fit plus parler de lui. Il est probable qu'il trouva moyen, à l'avènement de Charles VIII, de recouvrer son ancienne charge, car une plaidoirie prononcée au Parlement le 6 janvier 1487 le qualifie de nouveau « esleu du Bas Païs de Limosin ». — Mais, tranquille de ce côté, il eut, d'autre part, de grands ennuis. S'étant avisé en 1486 de faire jouer sur la Table de marbre une courte moralité aujourd'hui perdue, où, tout en louant beaucoup le roi, il attaquait vivement son entourage, il souleva d'ardentes colères. Arrêté au commencement de mai, il demanda l'appui du duc de Bourbon, qui s'entremit sans doute en sa faveur. De plus, le Parlement et le peuple de Paris embrassaient sa cause, en sorte que, le 26 juillet, la liberté lui fut rendue. — Et, cette même année (13 février), le poète avait été, par ordre d'Antoine, bâtard de Bourgogne, arraché nuitamment de son logis, battu jusqu'au sang, incarcéré contre tout droit. Il porta plainte au Parlement, fut aussitôt relâché, et obtint, le 10 avril 1487, 100 livres de dommages et intérêts. Jolie somme! Mais restait à la toucher... Or, ici, commence un procès aux complications inénarrables, et qui dura dix ans. En 1496 — sans doute sa dernière année — le pauvre plaideur rimait encore, et constatait, résigné à demi, que son affaire n'avançait pas.

27. Qui croirait que, malgré tant d'épreuves, notre homme ait gardé, si l'on en juge par ses vers, un caractère jovial? Il a, outre la gaieté dénigrante du basochien, un tour d'esprit analogue à celui de Coquillart, et surtout il se rattache à Villon. Quelquefois il l'imite expressément, et la chose n'est jamais plus manifeste que lorsqu'il raconte ses prisons. Cet art, d'ailleurs suspect, de faire rire avec ses malheurs ne sera point perdu pour Clément Marot... Peu nombreuses sont, au demeurant, les œuvres de Baude que nous possédons. Peu nombreuses, et inégales. J'indique d'abord les meilleures; elles sont quatre, savoir : 1° *les Lamentacions Bourrien, chanoine de Sainct-Germain-l'Auxerrois*, ingénieux tableau de la sensualité des gens d'Église, auquel, pour être parfait, il ne manque — et Marot l'a bien senti — que le mérite de la concision. 2° *le Testament de la mulle Barbeau*, pièce maligne, de vive allure, et que Jules Quicherat date assez arbitrairement de 1465; 3° deux jolies *Lectres*

à Mgr de Bourbon. La première est un agréable panégyrique du duc et de son duché; la seconde, plus curieuse, contient une succincte analyse de la moralité qui avait valu au poète d'être mis sous les verrous. L'une et l'autre sont écrites en prison, et pour demander d'en sortir (1486).

28. Henri Baude se montre souvent satirique. Il a, on vient de le voir, blâmé les mœurs du clergé et raillé la magistrature, car c'est elle qu'il vise dans *le Testament de la mulle*. Cependant, encore qu'il ait eu à se plaindre de leur indécision et de leurs lenteurs, il préfère les juges aux courtisans, et c'est ce qu'il exprime (1485) dans sa *Pragmatique entre gens de court et la salle du Palais*. Non moins catégorique est la *Ballade sur le mauvais gouvernement de la court*. La ruse et l'avarice règnent dans la maison des rois; la vérité y languit « toute enrouée », et celui-là seul s'y fait ouïr, qui a la bourse garnie. Les promesses ne coûtent rien aux puissants, et notre auteur le déclare non pas une fois, mais en trois pièces différentes. — Il a rimé, en outre, quelques poésies simplement facétieuses (*Bulles du cardinal de Guerrande*, *fol du roy*), ou caricaturales (*Ballade d'un gorrier bragart*), ou morales; ces dernières sont si insignifiantes et si brèves qu'elles ne valent point qu'on les commente. Quant aux *Dix visions Baude*, elles déconcertent la critique, tant sont obscures les allusions qu'elles renferment.

29. Signalons enfin *les Dictz moraulx pour mettre en tapisserie*. Ce sont, explique J. Quicherat, « des devises faites pour accompagner des dessins ou cartons qui servaient de modèles soit dans les manufactures de tapisseries, soit dans les ateliers de peinture sur verre. Le plus souvent ces sujets étaient conçus de telle sorte qu'ils formaient une scène de trois personnages ou de trois groupes, dont l'un, à la manière du chœur antique, était chargé de faire la moralité ». Voici quelques-uns des thèmes que Henri Baude propose aux tapissiers : des pourceaux qui ont répandu un plein panier de fleurs... le Galifre de Baudas (Calife de Bagdad) mangeant une enclume et s'écriant : « J'avalleray ce coing de beurre! »... une chandelle allumée entre un homme de cour et un laboureur... des ânes habillés en avocats... « ung homme qui presse cailloux en ung pressouer »... « ung homme qui a les yeulx bandés et est monté sur une branche laquelle il coupe d'une coignée »... une grande toile d'araignée entre deux arbres.

30. J. Quicherat n'a pas édité toutes les œuvres de Baude;

il a notamment, et cela se conçoit, laissé de côté ses vers obscènes. Depuis, ils ont été publiés par Marcel Schwob [*Parnasse satyrique du XVe siècle*, p. 100, 163, 164]. — Montaiglon (*Recueil*, IV, 151) avait attribué à Baude *le Débat de la Dame et de l'Escuyer*, mais M. Piaget a établi [*Romania*, XXIV, 585] que cet aimable dialogue n'appartenait pas à ce poète.

31. Combien peu lui ressemble le personnage dont nous allons à présent nous occuper! Un pur rhétoriqueur, celui-ci, pédant et pesant à souhait, un augure solennel et prolixe, qui produit en style oratoire des pensées au fond très ingénues. Néanmoins, il a joué un grand rôle, et il nous intéresse plutôt par son influence que par ses vers.

Originaire d'Auvergne, Jean Robertet fit mentir le proverbe qui dit : *on ne peut servir deux maîtres*. Il en servit au moins cinq, et fut secrétaire de trois ducs de Bourbon et de deux ou trois rois de France. Sans doute il sut plaire à tous, car on ne lui marchanda guère les récompenses. Non seulement il avait sa place ou ses places de secrétaire, mais il fut en outre greffier du Parlement de Dauphiné, greffier de l'ordre de Saint-Michel, bailli d'Usson, « esleu en l'élection de Clermont et bas païs d'Auvergne » [quittances de 1467, 1476, 1478], et commissaire extraordinaire en diverses circonstances. Mais il avait encore plus de crédit que de titres : on le regardait, à la cour des ducs de Bourbon, comme l'arbitre des élégances littéraires, en sorte que les écrivains qu'il recommandait pouvaient compter sur un bon accueil.

32. C'est pourquoi aucun poète n'eut plus d'amis, plus de clients ni plus de prôneurs. Il était lié avec Monbeton ou Montbreton ; avec Jacques de Brézé, grand-sénéchal de Normandie, qui lui envoya son panégyrique d'Anne de Beaujeu ; avec M. de la Rière, « escuier d'escurie de Mme de Bourbon » ; avec Antoine de Vergy, seigneur de Montferrant, « gouverneur de Mgr Jacques de Bourbon ». Ce fut Montferrant qui noua des relations entre Chastellain et Jean Robertet, et c'est donc par sa faute que celui-ci, « petit escollier » — disait-il — du rhétoriqueur bourguignon, l'écrasa en latin et en français, en vers et en prose, vivant et mort, sous le poids de ses énormes louanges. Nous savons par lui-même [B. N., ms. fr. 1174, 11 v°] que parfois il présentait au duc son maître les œuvres qu'il jugeait belles, celles de Montferrant, par exemple, et de Chastellain, peut-être celles

de Baude. Comment un personnage aussi bienveillant n'aurait-il pas été aimé? Même après sa mort (on l'avait enseveli à Montbrison dans une chapelle qu'il avait fait construire), l'adulation persista, et Jean Lemaire [III, 172] déplore qu'il s'en soit allé, ce « Robertet magnifique », son ami *privé*. Au moins n'avait-il pas péri tout entier : fondateur d'une véritable dynastie de secrétaires royaux, il devait se survivre dans ses enfants. Il en avait eu plusieurs de son mariage avec Louise Chauvet. Par de nobles alliances, ils multiplièrent et grandirent, élevant très haut la fortune de leur famille. Deux surtout, Florimond et François [cf., ci-dessous, §§ **75-81**], continuèrent en les amplifiant les traditions paternelles : l'un et l'autre protégèrent les artistes, et le second a même rimé d'assez nombreuses poésies.

33. Sauf erreur — et l'erreur n'est que trop à craindre, car les manuscrits confondent parfois les prénoms du père et du fils — les œuvres qui nous restent de Jean Robertet sont les suivantes : d'abord, neuf rondeaux, deux épigrammes et trois ballades. Considérons un moment ce premier groupe. Parmi les rondeaux, plusieurs sont galants ou voudraient l'être; deux ont un caractère moral, soit que l'auteur gémisse de voir que l'on méprise la loyauté et la vertu, soit qu'il se propose, s'adressant à « ung cordelier observantin », de chasser de son cœur les sept péchés capitaux; enfin, l'un de ces rondeaux est dédié au duc d'Orléans, et le place au-dessus de César, de Fabius et du « grant Chaton ». — En ce qui concerne les épigrammes, nous dirons seulement que l'une célèbre en latin la Vierge, et que l'autre, faite « par manière d'yronie », est destinée à être placée « soubz une meschante painncture... du plus meschant painctre du monde ». — Les ballades ont quelque agrément. La première, de forme allégorique, raconte le mariage de Zéphirus et de Flora, entendez l'union de notre âme, *notable fleurette*, avec « l'espoux pardurable ». La seconde fut composée « pour une dame appellée la Serise »; elle consiste en un catalogue de tous les fruits connus : l'auteur les déclare tous savoureux et beaux, mais il affirme qu'il n'en est aucun « d'icy en Cartage » qui soit digne d'être comparé à *la vermeille cerise*. Quant à la troisième ballade, elle figure dans une série de pièces intéressantes, et qui ont une origine commune. Chastellain, irrité contre Louis XI, « l'universelle araigne » qui filait de si perfides toiles, avait, en une ballade d'un symbolisme héraldique, annoncé que le

lion flamand prendrait sa revanche, et que rien ne l'arrêterait, ce « lyon rampant en crouppe de montaigne ». Ce poème eut un singulier retentissement, et suscita plusieurs réponses, composées sur le même mètre et présentant les mêmes images. Sans parler de deux protestations anonymes [B. N. ms. fr. 1717, 2 v°; 12490, 77 v°], nous pouvons citer celles de Gilles des Ormes, de René Tardif [1717, 3 r°-5 r°] et du « petit Dare » de Rouen [12788, 129 v°]. C'est à ce groupe qu'appartient la ballade de Jean Robertet qui commence par le vers: *Souffle, Triton, en ta buccc argentine*... Mais ce poème ne réfute pas celui de Chastellain; il le confirme au contraire, il abonde dans le même sens. Cela étant, avons-nous le droit de croire que Robertet soit l'auteur d'une œuvre si nettement hostile au roi de France? Le ms. 12490 la lui attribue formellement [77 v°]; d'autre part, dans les mss. 1717 et 12788, elle se trouve sous le nom de Chastellain lui-même, comme s'il était vraisemblable qu'il eût voulu s'imiter!... Je ne me charge pas de débrouiller cet écheveau, et me borne à constater l'état de la question.

34. Jean Robertet a produit quelques épîtres. Passons rapidement sur une lettre à « ung quidam a luy incongneu », qui lui avait envoyé des vers flatteurs. La réponse « faicte sur-le-champ » (il y paraît) développe par modestie cette pensée neuve : à quoi bon, une fois qu'on est mort, et la richesse et la gloire? — Plus travaillée est l'épître destinée à « messire Galmier, fol de monseigneur de Bourbon ». Elle s'ouvre par un rondeau en latin, et continue, non sans verve, par une série de conseils relatifs à l'art de bien boire, ce qui amène une énumération de ces choses — salaisons, *potages pleins d'épices*, saucisses de Florence — qui aiguisent et perpétuent la soif. Régime souverain! Quiconque le suit vivra toujours. Galmier trépassa néanmoins, et Robertet composa son épitaphe. — Les autres épîtres qu'il a faites se lisent en un livre bizarre et compliqué, *les Douze dames de Rhétorique*. Trois auteurs y ont mis la main. Et d'abord Jean Robertet. Il écrit en prose, à MM. de Montferrant et de la Rière pour leur avouer, en un galimatias prodigieux, qu'il a conçu lui, infime, le téméraire projet d'adresser une lettre à Chastellain. Suit cette lettre. Elle commence en prose française, se prolonge en latin, et s'achève en vers français. Au reste, sous ces formes diverses, elle dit et rabâche avec une inconcevable obstination la

même chose, savoir : moi, je ne suis qu'une chétive lumière, candela parva ; Chastellain, au contraire, reluit comme un soleil, et laisse loin derrière lui Justin, Pline, Cicéron, Saluste qui fist le *Jugurtin*, Valère, Perse, Juvénal, Boccace, et tous poètes soyent d'Ynde ou de Perse ... Que va faire Chastellain maintenant? Il est clair qu'il doit une réponse : il répond, à vrai dire, il répond même deux fois, mais c'est pour dire qu'il ne répondra point. Comment le décider? Montferrant appelle à l'aide les douze dames de Rhétorique (Science, Eloquence, Profondité, Gravité-de-Sens, Vieille-Acquisition, Flourie-Mémoire, etc., et raconte qu'elles lui sont apparues en songe, et qu'elles l'ont chargé, après s'être abondamment définies, d'annoncer à Chastellain que ce serait un crime de lèse-rhétorique de refuser à Robertet cette épître qu'il attend. Le moyen de résister à cela? L'écrivain bourguignon prend la plume, et rime une longue pièce. Elle l'honore. Visiblement, il réprouve les épaisses flatteries de son correspondant ; il tâche de le ramener à la mesure, de lui montrer que les hommes les plus renommés sont, après tout, bien peu de chose ; il affirme que la vertu seule est admirable, et prononce cette forte et pénétrante parole :

Peu m'est ton los, mais ton cueur m'est grant chose.

35. Le ms. 1717 [f° 85 r°] désigne Jean Robertet comme étant l'auteur d'une adaptation des *Triomphes* de Pétrarque. Mais peut-être vaut-il mieux (le doute subsiste néanmoins) attribuer cet ouvrage non pas à lui, mais à son fils François. Par contre, c'est sûrement le père qui a traduit *les Diets prophétiques des douze Sibylles*, et l'on doit encore, pour avoir fini, citer de lui trois autres écrits : *l'Exclamacion et regret lamentable faict pour le département d'Estiennette de Paris* (Tours, 1468), pièce dont l'intention est nettement facétieuse, mais qui se rapporte à des circonstances que j'ignore ; une réponse au grand-sénéchal de Normandie, qui lui avait communiqué certains vers rimés par lui à la louange d'Anne de Beaujeu ; *la Complaincte de la mort de maistre Georges Chastellain* (Tours, 30 avril 1476). Ce chant funèbre fut longtemps goûté, et il révèle un patient effort, le désir d'atteindre à l'éloquence. Touchante mais stérile application ! En fait, toute l'invention du rhétoriqueur se borne à évoquer, autour de cette ombre qu'il glorifie, trois déesses éplorées et

bavardes: Art, Nature, Imitation. Au surplus, comme il ne saurait rien dire en l'honneur de l'écrivain défunt qu'il n'eût déjà ressassé de son vivant, il se résigne à publier une fois encore qu'il vaut à lui seul l'ensemble des génies antiques, et que, parmi les contemporains, nul ne lui doit être comparé.

36. Fort juste est la dernière partie de ce jugement. Georges Chastellain, « le grand Georges », comme on l'appelait, éclipse en effet tous ses rivaux, et occupe, dans l'histoire littéraire de son époque, une place prééminente.

Né dans le comté d'Alost (1404 ou 1405), il montra de bonne heure beaucoup de goût pour l'étude, et fréquenta (1430) l'Université de Louvain. Trois ans plus tard il servit, en qualité d'écuyer, dans l'armée du duc de Bourgogne, puis il s'attacha pour un temps au sénéchal de Poitou, Colard de Brimeu, et à son successeur Pierre de Brézé, dont il devint et resta l'intime ami. Envoyé plusieurs fois à la cour de Charles VII, il y apprit à aimer la France, et lui voua une sorte de culte qu'il ne renia jamais, pas même durant les âpres luttes de Louis XI et du Téméraire. Pourtant il restait fidèle à son pays. Rentré en 1446, avec le titre d'écuyer panetier, dans la maison de Bourgogne, il escorta ses maîtres en leurs voyages, et fut chargé de maintes missions. C'est ainsi que nous le voyons successivement en France, puis chez l'archevêque de Cologne (1447); — en Bretagne (1449); — à Mons, où il assiste au chapitre de la Toison d'or (1451); — à Nevers (1454), et ensuite à Châlons, à Dijon, à Salins, à Lille, à Bruges... Il s'en faut, d'ailleurs, que nous connaissions tous ses voyages: il avait, dans sa jeunesse, visité bien des pays, et ce fut sans doute à cette vie errante, pénible et périlleuse, qu'il dut son surnom: *l'Aventurier*.

37. Néanmoins, il trouvait encore le temps d'écrire. Le puissant prologue de ses *Chroniques* paraît avoir été composé vers 1451. Un acte de 1455 assigne à Chastellain une pension de 36 sous par jour, « en consideration de ce qu'il est tenus de mettre... en fourme, par manière de cronicque, fais notables.... advenus par chi devant, et qui adviennent, et peuvent souventesfois advenir ». Le 28 juin de la même année, le duc lui accordait un logement en l'hôtel de la Salle-le-Comte, à Valenciennes. En outre, le 14 janvier 1457, il était nommé conseiller. Cette dignité ne marquait pas le terme de son existence active, et il fut député en divers lieux, notamment en Normandie et, de nouveau, en France. Mais arrêté par la maladie (1460), affligé du spectacle que pré-

sentait la scène politique, et pressentant peut-être la catastrophe qui devait terminer les feintes prospérités de la Bourgogne, il résolut de fuir « l'endormement des honneurs » et de consacrer le reste de ses jours à un pieux et docte recueillement. Son âge aussi l'invitait à la retraite, et il s'établit à Valenciennes.

38. C'est là qu'il écrivit, après 1461, le second livre de ses *Chroniques* et plusieurs autres œuvres relatives soit à la morale, soit à l'histoire. De loin, cette haute figure dominait le chœur poétique; on s'adressait à lui comme à un oracle, et tous les yeux étaient tournés vers cet hôtel de la Salle-le-Comte où résidait le grand Georges. Il n'avait rien perdu de la faveur de ses maîtres, car, incapable de se désintéresser de leur fortune, non seulement il relatait, en tant qu'indiciaire officiel, les fastes de son pays, mais il ne négligeait encore aucune occasion de défendre par ses vers la cause et la famille ducales. Il en fut magnifiquement payé. Le dimanche, 2 mai 1473, Charles le Téméraire, tenant à Valenciennes le chapitre de la Toison d'or, fit au vieux Chastellain l'honneur de l'armer chevalier de sa propre main. Récompense, je crois, sans précédent. Mais c'était le couronnement d'une carrière presque achevée, un titre pour le tombeau. *L'Aventurier* mourut en février ou en mars 1475, et fut inhumé dans l'église Notre-Dame de la Salle-le-Comte.

39. Les œuvres en prose de Chastellain constituent son vrai titre de gloire, et donnent seules la mesure de son talent et de son caractère. Le style des *Chroniques* est tendu, entravé, tourmenté, mais c'est tout de même un style « artiste »: le lecteur assiste à la lutte d'une pensée robuste contre une langue encore nouée. Manifestement, l'écrivain se rend compte de la dignité de l'histoire, et s'il n'arrive point à la majesté qu'il vise, du moins il demeure grave. En outre, on voit bien que ce n'est pas là un de ces auteurs qui ne sont qu'auteurs, et qui ont voué leur existence à l'agencement des mots. Son âme est large et profonde; témoin des jeux de la vie, homme d'action mêlé au drame contemporain, il exprime directement la réalité, puis s'efforce d'élever sur cette base une construction morale. Ajoutons qu'il travaille à formuler des jugements équitables. Nourri à la cour des ducs de Bourgogne, accablé de leurs bienfaits, il déclare cependant qu'il ne sacrifiera point la vérité à la gratitude. C'est pourquoi il trace du Téméraire un portrait hardi. Il le blâme d'avoir prononcé, devant les ambassadeurs de France, la

célèbre phrase insolente: *Nous autres Portugalois*..., et il retrace [V, 150-5] cette scène avec une « noble douleur ». [Michelet, VI, 276-7.] S'il se montre sévère pour Louis XI, il n'entend pas cacher les torts de son adversaire, *taire les vices de Charles par cremeur ou par faveur*... Cela, « certes, je ne voudroie, et en moy ne fut oncques ». [V, 197-8.] Fière protestation, et suivie d'effet: Chastellain a vendu son temps à ses maîtres; il ne leur a pas vendu sa conscience.

40. Sans revenir sur celles de ses poésies dont j'ai eu l'occasion de parler déjà [§§ **17**, **23**, **32-34**], je dirai ici que tout ce qu'il a écrit en vers se laisse ranger sous deux rubriques principales: *pièces courtoises et morales; pièces politiques*.

Le premier groupe me semble banal et médiocre. — *Le Miroir de Mort*, variation sur le thème: « Nous mourrons tous! », n'est intéressant qu'en tant qu'il présente, avec les plus mémorables ballades de Villon, de très précises analogies. — *L'Oultré d'Amour* développe lentement, en un cadre d'un symbolisme compliqué, la double série d'arguments que comporte cette question: est-il légitime d'aimer deux fois? — *Le Miroir des nobles hommes de France* énumère les devoirs de l'aristocratie, et signale l'importance des vertus qu'elle néglige. — *La Complainte de Fortune* (91 strophes de 7, puis de 8 vers) appartient à la vieillesse du rhétoriqueur, et discourt, d'après Boccace, sur l'inconstance des choses et la nécessité de chercher l'immuable où il se trouve : en Dieu. — Chastellain a laissé aussi une *Louenge de la très glorieuse Vierge* (50 strophes de 11 vers, sans une seule rime masculine), de pieuses ballades, plusieurs rondeaux. Mais parmi ceux que son éditeur, M. Kervyn de Lettenhove, a publiés sous son nom, certains doivent être restitués à divers auteurs. Guillaume de Bissipat peut en revendiquer un; huit ou neuf sont de Jean Marot. Cela suffit à rendre suspecte l'attribution des autres. La plupart ont une allure galante, et défient l'analyse par l'inanité du verbiage. Signalons pourtant une exception. Le rondeau *Du mal que j'ay, helas, qui m'en croira?* [VIII, 317] exprime une idée dont la délicatesse va jusqu'au raffinement. C'est, moins le symbole, une sorte de « Vase brisé ».

41. Impossible d'indiquer toutes les pièces politiques de Chastellain: elles sont trop. Mieux vaut s'en tenir à l'essentiel, laissant de côté et les « mystères » relatifs à tel ou tel point d'histoire, et les panégyriques (*le Throne azuré*, 1450, *Epistre au bon duc Philippe*, *Souhaits au duc Char-*

les; *Louenge parlant au duc Charles sous forme de dyalogue*, 1469?), et les épitaphes ou chants funèbres (en l'honneur de Pierre de Brézé, de Philippe de Bourgogne, de Jacques de Lalaing). Aussi bien ai-je déjà cité deux des meilleurs poèmes politiques, savoir *le Prince* et la ballade du *Lion rampant*... J'en mentionnerai seulement deux autres: 1° *Recollection des merveilles advenues en nostre temps.* C'est, en une cinquantaine de strophes vives et pleines, le résumé des faits les plus étonnants qui se sont déroulés pendant la vie du poète. A l'entendre, il aurait été le témoin oculaire de toutes les circonstances qu'il relate, et ses phrases commencent d'ordinaire par les mots *J'ai vu*..., qui établissent solidement l'exactitude de ses dires. Ainsi il nous esquisse en peu de vers la physionomie de son époque, idée ingénieuse, nouvelle, et qui fut goûtée, imitée. 2° Portant la parole au nom du parti bourguignon, Chastellain a adressé à la France une manière de manifeste (70 strophes de 8 vers). Il est, dans l'édition de M. Kervyn de Lettenhove, intitulé *le Dit de Vérité*. L'auteur reproche aux Français leur outrecuidance, leur arrogance; il leur affirme qu'ils n'obtiendront rien que par la douceur, et que s'ils s'obstinent à braver le bon duc, ils se repentiront enfin d'avoir excité les pacifiques. Au reste, il ne songe pas à nier l'excellence des fleurs de lis, leur antiquité, leur splendeur. Il s'excuse d'avoir exposé durement son opinion,... mais avant tout la justice! — Cette modération et ces réserves furent impuissantes à détourner la colère des Français, et il faut croire qu'elle contrista au plus haut point le rhétoriqueur, puisqu'il se donna la peine d'écrire, sous le titre d'*Exposition sur Vérité mal prise*, un énorme volume de prose, consacré d'un bout à l'autre à sa justification. Ce livre, d'ailleurs indigeste et encombré d'exaspérantes allégories, est cependant curieux en ceci que l'auteur, s'interprétant et se commentant lui-même, pèse chacune des expressions dont il a usé dans le poème qu'on incrimine, rend compte de la valeur des mots, en précise les nuances, en souligne les intentions. Et cette exégèse démontre au moins une chose : c'est que *le Dit de Vérité* avait été composé avec un soin minutieux, que la pensée y était plus riche qu'on ne l'aurait cru d'abord, et que, consciencieux jusqu'au scrupule, Chastellain voulait que son style s'adaptât très rigoureusement à ses idées.

42. Fermons, derrière (le grand Georges), la liste des

versificateurs du XVe siècle. Beaucoup d'autres (les deux Gréban, par exemple, et Nesson) auraient dû trouver place dans cette galerie littéraire. Je la sais incomplète, et j'en connais les lacunes... Mais, encore une fois, de quoi s'agissait-il ici ? Uniquement, je le répète, de rattacher à leurs prédécesseurs immédiats les auteurs que je me propose d'étudier plus loin. De ces prédécesseurs j'ai nommé les principaux. Cela suffit. La suite de ce livre montrera que l'école des rhétoriqueurs est restée — avant, après 1500, — immuable en ses tendances, obstinément fidèle à ses doctrines. Et c'est pourquoi je n'ai pas besoin de résumer les pages qui précèdent, car les considérations générales que je formulerai au cours et à la fin du présent volume s'appliqueront aussi bien aux poètes dont j'ai parlé en ce premier chapitre qu'à leurs trop respectueux disciples.

BIBLIOGRAPHIE.

6. Le *De casibus virorum illustrium* a été traduit en français sous ce titre : *Traité des Mesadventures de Personnages signalez* traduict du latin de Jean Boccace... par Cl. Witart. Paris, chez Nicolas Eve, 1578 ; 6 + 696 p. — Counson (A), *Dante en France*, Erlangen et Paris, 1906. — Farinelli (Arturo), *Dante e la Francia dall' età media al secolo di Voltaire*, Milan, 1908, t. I, p. 198.

8. *Les Lamentations de Mathéolus et le Livre de Leesce de Jehan Le Fèvre de Res-son.* édition critique publiée par A. G. Van Hamel. (Bibl. de l'Éc. des Hautes Études, t. I.) — A. Piaget, *Martin Le Franc, Prévôt de Lausanne*, Lausanne, Payot, 1888, in-12 de 269 p.

11. *Les Œuvres poétiques de Guillaume Alexis*, éditées par A. Piaget et É. Picot pour la Soc. des anciens textes fr., Paris, t. I, 1896 ; t. II, 1899.

15. J. Quicherat, *Recherches sur le chroniqueur Jean Castel*, *Bibl. de l'Éc. des Ch.*, t. II, 1840-1. — A. Thomas, *Jean Castel, Romania*, 1892. — Thuasne, *Roberti Gaguini Epistole et Orationes*, I, 38, 281, 392. — Piaget, *Notice sur le ms. 1727 du fds fr. de la B. N.*, *Romania*, 1894, p. 192 et suiv.

17. Les épitres de Castel à Charles de Gaucourt se lisent dans le ms. fr. 1721 de la B. N., fos 40 vo et 43 ro. — L'épitre à Chastellain a été publiée par Kervyn de Lettenhove, VI, 139-145.

18. *Le Doctrinal rural* et *la Danse aux aveugles* de Pierre Michault se trouvent dans B. N. fr. 1654. — Piaget, *Pierre Michault et Michault Taillevent*, *Romania*, 1889, p. 439 et suiv.

19. *La Destruction de Troye la grand* a été éditée par Stempel (Marburg, 1883.) — Piaget, *Simon Gréban et Jacques Milet*, *Romania*, 1893, p. 230 et suiv.

20. A. Thomas, *Jacques Milet et les humanistes italiens*, *Studi medievali*, I, 1904-5. — C'est le ms. fr. 1716 de la B. N. qui contient (fos 15 vo-26 vo) l'éloge funèbre de Milet.

21. Arthur de La Borderie, *Jean Meschinot, sa vie et ses œuvres*, d'abord dans la *Bibl. de l'Éc. des ch.*, t. LVI, puis publié à part, in-8o, de 128 p. ; Paris, Champion, 1896. — Raynaud, *Rondeaux du XVe s.*, Paris, Didot, 1889 (Soc. des anciens textes fr.), p. 29 et 107.

23. Les 25 ballades de Meschinot contre Louis XI ont été éditées (*loc. cit.*) par M. Kervyn de Lettenhove (VII, 463-486), qui croit y voir un pamphlet à l'adresse de Charles le Téméraire !

26. J. Quicherat, *Henri Baude, poète ignoré du temps de Louis XI et de Charles VIII* (*Bibl. de l'Éc. des ch.*, 1848-9, p. 93 et suiv.). — Du même, *les Vers de maître Henri Baude*..., Paris, 1856, in-12. — A. Thomas, *Maître Henri Baude devant la cour des Aides*, *Romania*, 1907, p. 50. — Du même, *Henri Baude à Tulle en 1463*, *ibid.*, même année, p. 435. — P. Champion, *Henri Baude devant le Parlement de Paris*, *ibid.*, même année, p. 78. — J. Plantadis, *Maître Henri Baude à Tulle* (*Lemouzi*, 1907, p. 106).

27-30. Pour les œuvres de Baude, voir B. N. fr. 1717, 54 v°-55 r° ; 1716, 30 v°-63 v° ; 12490, 118 r°-122 v°.

31. Pour la biographie de Jean Robertet, consulter Raynaud, *Rondeaux du XVe s.*, p. XXX ; — *Lettres de Louis XI* publiées par J. Vaesen pour la Soc. d'Hist. de Fr., t. VIII, p. 202, n. 2.

33-35. Œuvres de Jean Robertet : B. N. fr. 1721, 2 v° et 50 r° ; — 1717, 12 v°, 63 v°, 66 r°-67 r°, 83 r°, 91 v°, 95 r° ; — 1716, 1 r°-9 r°, 75 r°-77 v° ; — 12490, 73 r°-75 r°, 77 r°, 82 r° ; — 1104, 112 v° ; — 12788, 120 r° ; — Raynaud, *Rondeaux du XVe s.*, p. 56, 58, 63, 65, 75. — *Les Douze dames de Rhétorique* se trouvent dans B. N. fr. 1174, et aussi (mais avec des lacunes) dans 12490, 1 r°-40 v°. — Cet ouvrage a été édité par L. Batissier, Moulins, 1838. — Kervyn de Lettenhove (VII, 145-186) en a donné des extraits étendus. — *Les Dictz prophétiques des douze Sibylles* ont été imprimés à la suite de *la Nef des dames vertueuses* de S. Champier (Lyon, J. Arnollet, s. d., in-4° goth.)

36-41. *Œuvres histor. de sire Georges Chastellain*, éditées par J. A. C. Buchon (*Panthéon littér.*, Paris, Desrez, 1837). — *Œuvres de Georges Chastellain* publiées par M. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 8 vol. in-8° ; le dernier est de 1866.

II

LES CENTRES ARTISTIQUES — LA SITUATION MATÉRIELLE DES ARTISTES — LES MÉCÈNES

A. LES VILLES: **43**. *Paris*. — **44-46**. *Lyon*. — B. LES COURS: **47-48**. *Charles VIII*. — **49-53**. *Louis XII*. — **54-56**. *Anne de Bretagne*. — **57-62**. *Marguerite d'Autriche*. — **63**. *Quelques autres cours*. — **64-67**. *Quelle était, auprès des rois, la situation réelle des artistes?* — C. LES MÉCÈNES: **68**. *Coup d'œil d'ensemble*. — **69-71**. *Georges d'Amboise*. — **72-74**. *Louis de Luxembourg, comte de Ligny*. — **75-77**. *Florimond Robertet*. — **78-81**. *François Robertet*. — D. **82-87**. LA BASOCHE; LE PUY DE ROUEN. — **88**. *Résumé de ce chapitre*.

A. **43**. Emphatiquement, certes, mais aussi avec conviction, Jean Lemaire appelle Paris le sanctuaire de toutes sciences, et il regarde cette cité comme l'institutrice du monde. Cette opinion était fort répandue; Érasme presque seul pensait autrement. Sa renommée de ville intellectuelle, Paris la devait à son long passé littéraire, au privilège d'avoir de l'esprit dont ses habitants bénéficiaient déjà, à son antique Université, non moins peuplée que turbulente, et surtout à la présence du roi. Cette dernière raison est essentielle. En un temps où les artistes ne pouvaient subsister qu'à la condition d'avoir un protecteur qui les nourrît, la cour, fatalement, les attirait. Là ils avaient chance de conquérir sinon la faveur du prince (beaucoup n'y parvenaient pas), au moins celle, dans sa famille ou son entourage, de quelque personne influente. Donc, où résidait le roi s'installaient aussi d'ordinaire peintres, poètes, sculpteurs, musiciens... De là ce grand éclat de Paris.

44. Mais, par voie de conséquence, si la cour se transportait ailleurs, le lieu où elle s'établissait voyait pour un temps fleurir les arts. Les séjours, par exemple, qu'elle fit, vers la

fin du XVe siècle, soit à Tours soit à Amboise, expliquent en partie la naissance, puis l'épanouissement de cette admirable école de sculpteurs qui, attachée aux bords de la Loire, y créa tant de chefs-d'œuvre. Et combien la destinée de Lyon est plus significative encore! Parce qu'elle se trouvait voisine de la frontière, que les rois l'habitaient souvent et que les troupes y passaient, cette ville, à l'époque des guerres d'Italie, devint une seconde capitale. Peut-être même faudrait-il dire qu'elle s'éleva, durant quelques années, en rivale heureuse de Paris. Maintenant qu'elle logeait la cour, il ne lui manquait vraiment rien. Assise au carrefour des peuples, sur ses deux collines — l'une mystique, l'autre ouvrière, baignée de ses deux beaux fleuves, elle offrait les caractères richement contrastés à quoi l'on reconnaît les métropoles. En elle se conciliait ce qui a coutume de s'exclure: le génie pratique et le goût des études désintéressées. Les quatre grandes foires que Louis XI, en 1462, avait instituées à Lyon y attiraient quantité d'étrangers, circonstance qui décida plusieurs banquiers italiens à placer là le siège de leurs affaires, en sorte que cette cité, au témoignage de l'ambassadeur Andrea Navagero, était en 1528 « il fondamento del danaro di tutta Italia e buona parte di Spagna e Fiandra ». Au reste, les habitants étaient inventifs, industrieux, et cette ruche bourdonnait du bruit des métiers.

45. Observons que beaucoup de ces artisans pouvaient prétendre au titre d'artistes. Ceux-là formaient une corporation régulière que le roi avait approuvée en décembre 1496. Elle comprenait un remarquable groupe de maîtres verriers, une pléiade de peintres et de statuaires, des gens qui s'adonnaient à la gravure des médailles, à la glyptique, à l'orfèvrerie. Et que dire des imprimeurs? Faut-il citer Jean Trechsel, Josse Bade, les de Tournes, les Gryphe, vingt autres?... Personne n'ignore leurs noms ni leur gloire. — De même, ce serait une tâche de longue haleine d'énumérer les écrivains lyonnais. Si l'on commençait à l'origine du XVIe siècle pour finir avec Maurice Scève, on en trouverait une légion, et, dans leurs rangs, quelques femmes: Jeanne Gaillard, Louise Labbé... Lyon eut l'honneur, semble-t-il, d'avoir été en France le berceau du sonnet, et d'avoir, sur la montagne romaine de Fourvière où le culte de la Vierge succédait à celui de Vénus, constitué comme une ébauche d'Académie.

46. Qui le croirait? Ce peuple manufacturier, attaché au gain et au négoce, fut le premier, je pense, à se dégoûter de

l'inspiration bourgeoise des rhétoriqueurs et de leur mesquine sagesse à ras de terre. La doctrine néo-platonicienne de Philon le Juif fut recueillie par la partie érudite de cette société marchande, et séduisit les poètes du cru, qui s'accoutumèrent peu à peu, les regards levés vers un idéal imprécis, à considérer l'Amour et la Beauté d'ici-bas comme une image décolorée de ce que les âmes, une fois dégagées de la matière, contemplent au royaume de l'Esprit. Ainsi les choses mystérieuses les séduisaient, et c'est pourquoi ils écoutaient volontiers quiconque était versé dans les sciences occultes. Cornélius Agrippa élut quelque temps domicile à Lyon. D'autres mages l'y avaient précédé: Simon de Pharès qui reçut, en 1495, la visite de Charles VIII, et un Italien nommé Jean qui se vantait de transmuer les métaux, de posséder le secret de l'or, et qui marchait vêtu d'une robe blanche.

En somme, à l'époque qui nous occupe, Lyon était l'un des théâtres où, sous ses formes multiples, l'activité humaine se manifestait le mieux. Grande raison d'y accourir. De plus, les incessantes fêtes royales appelaient aussi bien les oisifs que le spectacle du travail conviait les laborieux. Parmi les écrivains de ce temps, il en est fort peu qui ne soient pas venus à Lyon, il n'en est pas un seul qui n'ait subi, semble-t-il, l'influence de cette ville. Et elle persista, cette influence. On la voit s'étendre — décroissante, il est vrai — sur les deux premiers tiers du XVIe siècle.

B. **47**. Telles furent donc les cités où, à la suite de la cour, les artistes affluèrent. Mais comment accueillis? comment traités? Il convient, pour le savoir, d'esquisser à ce point de vue l'attitude des différents princes dont ils eurent à rechercher les grâces [1].

Durant son adolescence, Charles VIII n'avait guère aimé que les romans de chevalerie, et la suite de sa brève existence le montre comme un paladin attardé, qui s'applique, lui si frêle, à égaler son histoire aux légendes de jadis. Pourtant, une fois sur le trône, il paraît avoir eu de la poésie et des arts une conception moins exclusive, puisqu'il avait coutume de répéter: l'épée est une arme offensive; la cuirasse, une arme défensive; mais les bonnes lettres sont, tout en-

1. Je laisse de côté François Ier. Il est bien vrai que, parmi les artistes dont j'aurai à parler en ce volume, beaucoup furent ses obligés, mais je le considère comme tourné vers l'école littéraire qui succéda à celle des rhétoriqueurs et comme devant figurer, par suite, dans l'étude que je consacrerai à Clément Marot.

semble, offensives et défensives. Nombreux sont les écrivains qui lui dédièrent un ou plusieurs ouvrages. Citons André de La Vigne; Robert Gaguin, à qui il demanda *d'accomplir diligemment* la traduction des *Commentaires* de César; Guillaume Tardif, qu'il nomma son « liseur privé », et qui travailla pour lui à un *Traité de fauconnerie* (1492), à une version des *Facéties* du Pogge et de trente-trois fables d'Ésope; Jean Bouchet, à qui il conseilla de composer une vie de sainte Radegonde; l'orateur « lombard » Paul Émile, gratifié par lui (1489) d'une pension annuelle de 180 livres, et qu'il chargea de rédiger les annales de son règne; Octovien de Saint-Gelays, celui qu'il préféra à tous les autres, et dont il éleva si haut la fortune qu'il devint, par le crédit, l'un des premiers de la cour. Ajoutons à cette liste Fausto Andrelini, de Forli. Arrivé en France à la fin de l'année 1488, bientôt professeur à l'Université de Paris (5 sept. 1489), il prit, au plus tard en 1492, le titre de *regius poeta*. Ce fut en vain que le Vénitien Girolamo Balbi, installé chez nous depuis 1484, essaya — avec quelle violence et quelles diffamations! — d'écarter ce concurrent. Balbi lui-même dut prendre la fuite, et, depuis lors, la voix publique plaça Andrelini au-dessus du reste des humanistes; ses vers latins, vides et sonores, étaient réputés exquis, en sorte que, non sans amertume, Érasme a pu dire de lui : « Diu regnavit Lutetiae. »

48. Que Charles VIII ait eu le goût des beaux-arts, la chose n'est point douteuse. Rappellerai-je qu'il commanda quatre portraits à Jean Bourdichon? Le détail est minime et ne prouve rien. Mais il importe de noter que ce prince, à son retour d'Italie, traînait un énorme bagage de livres, de tapisseries et de marbres. Il avait aussi enlevé à l'Italie quelques-uns des hommes dont les mérites l'avaient frappé. Mérites fort divers. Les uns restreints (celui, par exemple, d'un « inventeur subtil a faire naistre poulletz »); les autres vraiment recommandables ou dignes même d'admiration. Le roi en effet amenait en France Giovanni Giocondo, qui construisit le Pont Notre-Dame; Domenico de Cortone, architecte de l'Hôtel de ville de Paris, et le peintre Guido Mazzoni.

49. La mort prématurée de Charles VIII dut affliger les artistes et les écrivains. Louis XII, son successeur, regardait leurs œuvres plus froidement, ayant le tort (c'est qu'il aimait son peuple) d'être économe et d'aspirer à une gloire meilleure que celle qui se donne en vers. Néanmoins, nous voyons autour de lui des littérateurs, des sculpteurs, des prêtres de

toutes les Muses. Serait-ce donc qu'on l'a calomnié en l'accusant d'être assez peu sensible aux belles choses? Nullement, mais l'attention qu'il semble leur avoir accordée provient de deux causes sans rapport avec l'esthétique. D'abord, il fallait bien que le prince, quel qu'il fût, eût ses prôneurs officiels, son historiographe, des peintres attitrés, une chapelle, la majesté royale exigeait cela; le groupe des arts faisait partie du décor de la couronne, et elle devait avoir ses poètes pour la même raison qu'elle avait ses meutes, ses faucons et ses bouffons. Ensuite, c'est justement parce que Louis XII était dominé par les préoccupations politiques qu'il employa, pour façonner l'opinion selon ses vues, les auteurs français et italiens.

50. En ce qui concerne les premiers, je renvoie, pour les détails relatifs à leurs rapports avec Louis XII, aux pages où j'étudierai la biographie et les ouvrages d'Octovien de Saint-Gelays, de Jean Lemaire, de Guillaume Cretin, de Pierre Gringore, de Jean d'Auton, de Robert Gaguin, de Jean Marot, des deux Robertet, d'André de La Vigne, de Villebresme, et je me contente présentement de mentionner, comme ayant su, eux aussi, gagner la faveur de ce roi, le chroniqueur Nicole Gilles, Antoine Du Four et l'évêque de Marseille, Claude de Seyssel, écrivain si limpide et si ferme qu'il semble d'un autre temps. Disons encore que Symphorien Champier composa un panégyrique de Louis XII (1509); que Charles de Croï lui dédia un poème; que Budé, mais sans fruit, passa quelques mois à sa cour; que Maximien, en 1508, rima une pièce à sa louange, et qu'enfin il trouva, pour faire l'épitaphe de ses chiens [B. N. fr. 1721, 3 v° et suiv.], un homme de bonne volonté.

51. Parce qu'il tenait sans doute à être regardé en Italie comme un prince éclairé et généreux, et qu'il voyait là un moyen d'augmenter en ce pays sa popularité, ce fut de préférence sur les artistes ultramontains que Louis XII étendit sa bienveillance. Non seulement il n'écarta point ceux que Charles VIII avait protégés, mais il concéda à certains des avantages nouveaux. Andrelini, notamment, reçut un canonicat et, en 1502, des lettres de naturalité. Paul Emile, en 1511, fut nommé chanoine prébendé de Notre-Dame. Le napolitain Michel Riz, déjà établi en France sous le règne précédent, obtint d'amples récompenses. Ainsi des autres. Cela étant, les Italiens ne pouvaient manquer de franchir en foule les Alpes. Parmi ces émigrés signalons: Quinziano Stoa, de

Brescia, versificateur, dit M. Flamini, « épouvantablement fécond » ; il avait coutume d'affirmer : « tout ce que j'ai voulu je l'ai pu! » et, jouant sur son nom, il se déclarait *le Portique des Muses* ; le roi, en 1509, le jugea digne du laurier poétique, et le lui décerna solennellement ; — le Révérend Père Benedetto Moncetti da Castiglione, vicaire général et commissaire apostolique, auteur d'une « Consolation » adressée à la veuve de Louis XII ; — l'ami d'Erasme, Jérôme Aléandre... Celui-là est bien connu. Débarqué à Paris en 1508, au printemps, il ne devait pas avoir une bourse trop garnie, puisqu'il se vit contraint, écrivant à Alde Manuce, de lui demander à crédit les livres dont il avait besoin. Mais quelle fortune l'attendait! Bientôt recteur de l'Université parisienne, où, grâce à lui, les études grecques commencèrent à fleurir, il devint avec le temps nonce du pape, archevêque de Brindisi, cardinal.

52. A ces trois noms on peut ajouter ceux de Michele Nagoni, de « Ludovicus Helianus » de Verceil et de Girolamo Pallavicino, évêque de Novare, ramené d'Italie par le roi. On sait en outre que Sannazar résida en France (1501-1504), et que Jean Lascaris fut, mais trop peu de temps, notre hôte. D'ailleurs, dans l'Italie même, nombreux étaient les humanistes qui chantaient les louanges de Louis XII, et vivaient de cette adulation. Que de livres on lui dédiait, des livres de toutes sortes! Lorsqu'il entra à Milan, en 1499, Tristano Calco vint lui offrir sa *Genealogia Vicecomitum*.

53. Encore une fois, si ce prince voulait qu'on le crût ami des lettres (il avait transporté à Blois la bibliothèque de Pavie), c'était moins à cause d'une inclination naturelle que par diplomatie et pour la montre. Mais la musique, l'architecture, le travail des statuaires et des peintres lui plaisaient réellement. Il lui arrivait, allant en guerre, de traîner à sa suite les membres de sa chapelle. A Milan, il prit à ses gages un groupe de six joueurs d'instruments qu'à son retour il transplanta de ce côté-ci des monts. Son appui ne fut refusé ni à Benti ni à Benedetto da Rovezzano, qui furent chargés ensemble du mausolée de la famille royale, ni à Christoforo da Solaro, ni — mais qui l'ignore? — à Léonard de Vinci, entré à son service en 1507, et auquel il fit accepter (1510-1511) quatre cents livres de pension. Ainsi le goût des Français d'alors pour l'art italien, le roi le partageait, le stimulait. Néanmoins (cette remarque est de M. de Maulde La Clavière), loin de négliger nos monuments nationaux, il restaurait l'église de

Senlis, la cathédrale de Sens, et faisait reconstruire (1502) le collège de Navarre.

54. Et pourtant ni Louis XII ni même Charles VIII ne paraissent, autant que la femme qui s'assit sur le trône de l'un et de l'autre, avoir mérité la reconnaissance des artistes. Anne de Bretagne, qui avait sa « maison » à elle et, comme nous dirions aujourd'hui, son budget particulier, se comporta invariablement de manière à sembler sensible à toutes les manifestations du talent. Était-ce là un rôle qu'elle s'imposait, ou bien un penchant de cette nature d'ailleurs sèche et égoïste? On ne sait que répondre. Peut-être, en dépit de ce qu'il y avait en elle d'obstiné, de rectiligne et d'étroit, gardait-elle au fond de l'âme, pour les œuvres qu'elle estimait belles, une réserve d'émotion. Peut-être aussi cherchait-elle simplement à se concilier l'affection de ceux qui décernent les éloges permanents. Si tel était son espoir, il n'a pas été déçu. Personne, à cette époque, ne fut plus célébré que cette reine-duchesse; personne ne reçut un tel nombre de dédicaces, et, tandis que les poètes la comparaient à Esther ou même à la Vierge Marie, les sculpteurs et les peintres ne se lassaient pas de graver dans la pierre ni de figurer sur le vélin ses armoiries, les lettres initiales de son nom, son hermine bretonne, sa cordelière, ses deux devises : *A ma vie* et *Non mudera*.

55. Autour d'elle, qui n'aspirait à passer pour écrivain? Son héraut d'armes, Pierre Choque, dont nous parlerons en son lieu, cultivait, à ses moments perdus, la rhétorique; l'un de ses secrétaires, André de La Vigne, rimait, hélas! sans relâche; son confesseur, Antoine Du Four, que Louis XII protégeait aussi et qui mourut évêque en 1509, traduisait pour elle l'Ancien Testament, et lui offrait une série de notices sur les femmes célèbres; son aumônier, Pierre Lebaud, doyen de Saint-Tugdal, achevait par son ordre (1498) une histoire de Bretagne qu'il avait entreprise dès 1480. Ce fut la reine Anne qui appela Jean Marot à la cour, et qui rallia Jean Lemaire au service de la France. Elle travailla à la fortune de François Robertet, soutint la famille de Meschinot, agréa les nombreuses pièces que Fausto Andrelini publia en son honneur, ainsi qu'un poème latin de son secrétaire Brice et que le *Compendium* d'Alberto Cattaneo (ou Cattano). Qu'elle ait aimé les livres on ne doit pas en douter, puisqu'elle demanda et obtint les onze cents volumes dont Charles VIII s'était emparé à Naples. L'imprimeur Vérard,

très ingénieux commerçant, expert en supercheries de toute espèce, exploita ce goût de la reine-duchesse et publia à son intention plusieurs ouvrages : le livre de Jehan Boccasse (1493), *le Passetemps de tout homme et de toute femme* (1503), *les Louanges de Louis XII* par Claude de Seyssel (1510)... J'en passe.

56. En outre, Anne de Bretagne possédait quelques manuscrits admirables, ceux, entre autres, des poésies relatives aux campagnes de son second mari. Mais, quelle que soit la délicatesse des miniatures qui décorent ces recueils, on ne saurait les comparer à ce *Livre d'heures*, si justement fameux, qui fut exécuté pour Anne. Il est d'une rare splendeur et d'une exquise somptuosité. M. Leroux de Lincy en a décrit les 49 grandes peintures, et il a signalé le charme des lettres ornées qui s'y trouvent et de ces 332 encadrements où brille toute la flore française, et le long desquels vole ou marche, comme dans la liberté des champs, un petit peuple d'insectes. Ces *heures*, dont l'auteur principal fut sans doute Jean Bourdichon, témoignent que la reine s'entendait à susciter de belles œuvres. Elle a fourni à Michel Colombe et à Perréal plusieurs occasions de déployer leur maîtrise. En 1491, elle commande à Jean Bourdichon un tableau de la cité et du château de Nantes; l'année suivante, elle lui donne, « en faveur de quelques histoires qu'il a faictes et enluminées », une somme de 50 livres « pour convertir et employer en ung habillement » ; elle le charge, lors de la mort de François de Paule (1507), de prendre, en vue d'un portrait, un moulage de la figure du saint. Dans l'entourage de la reine vivaient des artistes de toutes sortes : un « géomètre », David d'Italie; une escouade d'orfèvres, avec, en tête, Jean Barbedor; une demi-douzaine de tapissiers; quatre ménestrels bretons; deux chantres, Yvon Lebrun et Prégent de Jagu, archidiacre de Dinan. Par une lettre du 13 octobre 1493, Anne demande pour lui aux chanoines de Tréguier la première prébende qui viendra à vaquer. Jean Lemaire [III, 171] compte ce Prégent parmi les meilleurs musiciens de l'époque.

57. Voilà donc, en raccourci, un tableau de la cour considérée comme centre artistique, entre 1483 et 1515. Mais ce qui précède ne se rapporte qu'à la France, et il existait alors une cour étrangère, voire ennemie, où résidèrent — les uns pour un temps, les autres toujours, — quelques-uns des écrivains dont j'ai à m'occuper en ce volume. Cette cour

dont il s'agit maintenant de parler, c'est celle de Marguerite d'Autriche.

Ame contradictoire et déconcertante! Elle se révèle à la fois sentimentale et cruelle, variable et têtue, éprise de luxe et parcimonieuse, appliquée à de vastes desseins et à de minutieuses besognes. Chez elle, toutefois, deux choses restent immuables: sa haine de la France qui l'avait renvoyée en 1491 après lui avoir promis le trône, et la fidélité qu'elle conservait à la mémoire de son mari, Philibert le Beau, — ce niais. Du jour où il mourut (10 septembre 1501), elle prit comme devise un mélancolique calembour: *Fortune infortune fort une*, et affecta une attitude éplorée. Mais, au vrai, elle demeura singulièrement active. Ses lettres politiques en font foi, et nous la voyons suivre avec une attention très éveillée les démarches de ses diplomates: Carondelet, André de Burgo, Perrenot, gens d'expérience, subtils serviteurs. Et cette correspondance n'absorbait point tellement Marguerite qu'il ne lui restât des loisirs pour diriger l'éducation de celui qui devait un jour continuer le mieux ses rancunes, la venger enfin des Français : je veux parler de son neveu, Charles-Quint. Elle faisait tout cela sans l'ombre d'ostentation, employant en apparence les heures tantôt à quelque travail de ménagère, tantôt aux divertissements propres à une femme artiste et lettrée, et soit qu'elle ourdît de complexes et perfides intrigues, soit qu'elle méditât le supplice de quelque luthérien, elle ne laissait pas cependant de filer sa quenouille, de coudre des chemises, de discuter les plans de ses architectes, d'aligner quelquefois des vers.

58. Car elle composa des vers. Par malheur ses poésies sont mêlées, dans les manuscrits, avec celles des auteurs qui fréquentaient sa cour, en sorte qu'il n'est pas facile de discerner ce qu'elle a réellement produit. A en juger d'après les pièces qui semblent lui appartenir, elle n'avait pas de la vie une conception optimiste, et regardait son sort, à elle, comme digne de pitié. Nul, demande-t-elle, « nul n'ara il de mon mal congnoissance »? C'est un mal qui remonte loin. « Trop a duré, car c'est dès mon enfance. » Elle a vu s'éteindre ceux qu'elle chérissait, et, loin de la consoler, sa « grant destinée » l'accable. M. Thibaut s'attendrit à la pensée de cette femme que les chagrins dévorent, et s'afflige en l'entendant appeler la mort à l'aide. Mais ce qu'il interprète pieusement comme « l'écho fidèle » d'une âme assom-

brie n'est au fond que littérature. Je ne me représente point Marguerite comme souhaitant, princesse et veuve, une chaumière et un cœur, car l'amour n'a pas été, même si l'on s'en rapporte à ses vers, la grande affaire de sa vie. Il est vrai qu'elle regrette « de coucher seulette », mais cela ne l'empêche point de conseiller aux demoiselles de ne pas écouter les soupirants. « Fiez-vous y! » leur dit-elle, et vous serez sûrement déçues. Que vous donnent-ils? « Belles paroles », et rien de plus. Payez-les donc en même monnaie.

59. Soit au château de Pont-d'Ain, soit au palais de Malines, d'assez nombreux écrivains entourèrent Marguerite d'Autriche. Elle eut successivement quatre indiciaires : Jean Molinet; — Nicaise Ladam; — Julien Fossetier, originaire d'Ath en Hainaut, auteur d'une *Vie de Crist*, d'une *Chronique margaritique* à laquelle il travailla entre 1508 et 1517, et d'un *Conseil de volentiers morir*, œuvre de sa vieillesse, puisqu'il se déclare « ancien de quattre vingtz ans et plus »; — maître Remi du Puys, bourguignon, nommé en 1512 historiographe à la place de Jean Lemaire, et qui composa *la Tryomphante... entrée... de... Charles, prince des Espaignes, en sa ville de Bruges* (1515), ce qui lui valut une gratification de 150 livres. A côté de ce groupe de rhétoriqueurs, on doit citer, parmi les humanistes et les savants qui passèrent par la cour de Malines, ou eurent du moins quelques relations avec elle : Erasme; le profond et très érudit Louis Vivès, l'un des correspondants de Budé; Jean Second dont la génération suivante ne s'est jamais lassée d'imiter les vers; le Liégeois Remacle de Florennes et Cornélius Graphaeus, à qui les moindres circonstances de la vie de leur protectrice parurent dignes d'être chantées; enfin Cornélius Agrippa. Il avait, en 1509, dédié à Marguerite un traité qui tendait à sa louange, mais qui ne lui fut présenté que vingt ans plus tard. Peu de temps après (1530), il obtint le titre d'historiographe de l'empereur, « honesta conditio », déclare-t-il, « sed emolumenti minoris ». D'ailleurs, il tomba vite en disgrâce; son livre de *l'Incertitude et de la vanité des sciences* lui aliéna l'esprit de la princesse, et il ne nous cache pas que c'eût été fait de lui, si elle n'était morte fort à propos (1er décembre 1530). Cependant, loin d'attaquer sa mémoire, il s'attela aussitôt à une oraison funèbre, qui lui fut payée douze livres.

60. Les plus notables poètes qui aient composé des vers français pour Marguerite sont, outre Molinet et Ladam déjà

mentionnés en qualité d'indiciaires. Antoine du Saix et le coryphée de la troupe des rhétoriqueurs, Jean Lemaire de Belges. Le reste vaut à peine l'honneur d'être nommé, et l'on peut abandonner à l'oubli le Président de Dôle, Mgr de Bossu, d'Aubigni, Edin. Celui que l'archiduchesse paraît avoir préféré à tous, c'est Claude Bouton, seigneur de Corbereau, auteur d'un *Mirouer des dames*, et dont il est assez souvent question dans les lettres de Maximilien et de Marguerite [Le Glay, I, 46, 92-3, 148-9; II, 160.] Nous savons par là qu'il était tenu pour « bien saige et adroit gentilhomme »; qu'il fut nommé, au mois d'octobre 1508, capitaine des gardes de l'archiduc, et qu'on pensa à le charger d'une mission en Espagne (1513). — Très écouté fut aussi, dans cette cour, le poète Pierre Picot. Non seulement poète, mais encore médecin et même, à l'occasion, astrologue, puisqu'on lui demanda en février 1511 quels présages annonçaient trois lunes et trois soleils qui avaient paru ensemble. Ainsi il cumulait, et c'est ce qui nous explique le chiffre élevé de sa pension : 400 livres [Le Glay, I, 137; II, 529]. Pierre Picot fut l'un des meilleurs amis de Jean Lemaire et le fougueux admirateur de Champier.

61. M. Thibaut a énuméré les principaux artistes qui travaillèrent pour Marguerite : Jean de Maubeuge, Gérard Horebout, Bernard van Orley et l'ami d'Albert Dürer, Jacopo de' Barbari. Peintre et surtout graveur, il tenta des voies nouvelles et s'inspira des mythes de l'antiquité. Comme récompense il obtint une pension de cent livres. La princesse favorisa aussi l'architecture, et c'est sous son gouvernement que de merveilleux édifices furent achevés à Gand, à Lille et à Bruges.

62. Néanmoins ce n'étaient pas ces constructions flamandes qui lui tenaient le plus au cœur, et elle réservait son attention et ses ressources à cette chère église de Brou, qui devait abriter le tombeau de son mari, et dont elle voulait faire comme le temple du Souvenir. Moderne Artémise, elle entendait signifier, par la magnificence et le prix de ce mausolée, la qualité excellente tant de son amour que de son deuil. Le vrai nom de ce sanctuaire, Antoine du Saix nous le révèle : *Philiberteum*... Cela étant, jamais, aux yeux de la veuve, rien ne paraîtra assez joli ni assez expressif pour figurer un sentiment dont elle se sait bon gré et qu'elle imagine unique. Chacun, autour d'elle, exalte ce symbole architectural, et Mercurin de Gattinare écrit que, plutôt que de

ne pas mener à bien ce touchant ouvrage, il faut qu'elle vende jusqu'à ses dernières chemises. Elle discute les plans qu'on lui soumet, exige des retouches, accueille puis rejette les conseils et la collaboration de Jean Lemaire, confie à Perréal la direction des travaux, doute ensuite de son zèle ou de sa fidélité, et, sensible aussi à des influences politiques, remplace cet artiste français par le Flamand Van Boghem. De là naît, en face de ce monument, l'incertitude de l'historien. A qui attribuer la gloire d'avoir conçu l'ordonnance générale? Problème. Et la difficulté s'accroît si l'on envisage les détails de l'exécution. Telle quelle, cette église de Brou demeure néanmoins ravissante, et elle fait honneur non seulement à ses architectes, mais, plus encore, à ceux qui les secondèrent : au vieux Michel Colombe, à Conrad Meyt et au menuisier de Bourg, Pierre Terrasson, par qui furent sculptées les stalles du chœur. Ainsi l'œuvre est belle sans être homogène. Elle trahit des inspirations divergentes, et porte la marque de deux génies : celui du moyen âge, si pieux et si pathétique lorsqu'il dressait aux morts des monuments; celui de l'Italie, plus orné et plus humain, qui figurait même sur les tombeaux l'épanouissement de la vie.

63. On aura vu par ce qui précède quel rôle considérable Marguerite d'Autriche a joué dans l'histoire artistique et littéraire de son époque, et combien il convenait qu'elle eût une place à part en cette étude des relations qui existèrent entre les hommes de talent et les différentes cours. Mais celles dont il a été question ci-dessus — les plus brillantes, à coup sûr, et les plus hospitalières — n'étaient cependant pas les seules où fût alors accueillie l'élite laborieuse, et il y aurait lieu, si l'on prétendait être complet, de mentionner ici d'autres maisons souveraines ou princières. Dans cette nouvelle liste se trouveraient comprises : 1° la cour de Louise de Savoie où s'implanta la race ambitieuse des Saint-Gelays, et à laquelle Cornélius Agrippa fut attaché un moment (1525) ; 2° celle de Pierre de Bourbon, où débuta Jean Lemaire; 3° celle d'Antoine de Lorraine, le protecteur de Gringore; 4° celle enfin de l'empereur Maximilien. Il aimait la musique avec passion, s'adonnait à la nécromancie, et composa, sur divers sujets, quelques ouvrages (Le Glay, II, 390; 416.) Malheureusement pour lui et pour ceux qui le servaient, l'argent lui manquait sans cesse, et ses ennemis riaient de ce César sans le sou. Ainsi il ne payait pas ou payait mal, et préférait s'acquitter en décernant des titres

honorifiques : il accorda des lettres de noblesse à Jean Molinet, à Albert Dürer.

64. En voilà sans doute assez sur les rapports des rois et des Muses, et nous devons tâcher maintenant de nous représenter quelle fut réellement, au début du XVIe siècle, la situation matérielle des artistes qui vivaient auprès des souverains.

Que l'on se garde bien, parce que certains d'entre eux sont arrivés à de hautes dignités ou presque à l'opulence, d'en conclure que les autres pouvaient prétendre à un sort pareil. Le contraire est exactement vrai, et la façon dont s'élevèrent Jérôme Aléandre, Octovien de Saint-Gelays et, plus tard, Luigi Alamanni, est exceptionnelle et ne prouve rien. En fait, la cour laissait l'homme de talent dans une position très médiocre. S'il obtenait enfin une pension ou, mieux encore, un bénéfice ecclésiastique, il devait se dire privilégié. Neuf fois sur dix ces aubaines passaient loin de lui, et on le récompensait en lui donnant un emploi. Ainsi la destinée commune des peintres, des musiciens, des orateurs, des poètes, c'était de figurer sur « l'état » des domestiques en qualité soit de secrétaires, soit de hérauts d'armes, soit de valets de chambre, etc., et de toucher non des honoraires pour les ouvrages qu'ils produisaient, mais les émoluments annuels de leur charge officielle.

65. Or, ces émoluments étaient modestes. On peut dire, afin de fixer les idées, qu'ils ne dépassaient guère deux cents livres, et que, d'ordinaire, ils ne descendaient pas au-dessous de cent. A la cour de Marguerite d'Autriche, les panetiers et les échansons recevaient quinze sous par jour; les conseillers (le tarif variait) vingt-quatre, quinze et dix sous; les valets de chambre, six et trois sous; les écuyers, quatre sous. Mais au traitement fixe des serviteurs royaux s'ajoutaient des avantages accessoires : un habit neuf aux changements de saison, un secours pendant une maladie ou lors de la naissance d'un enfant, un gobelet d'argent à l'époque des étrennes ou une petite somme (nous voyons le chantre Prégent de Jagu recevoir au premier jour de l'an soixante-dix sous). Et puis si l'artiste avait présenté à son maître — ou aux amis, aux hôtes de son maître — un travail arrivant à propos et assez heureux pour avoir plu, il s'ensuivait parfois une gratification. En somme, ceux-là vivaient le mieux qui s'ingéniaient le plus. Lorsqu'on ne rougissait pas de mendier et qu'on tendait son chapeau au bon moment, on finissait par

attraper quelque chose. Mais la concurrence gâtait ce commerce, et les quémandeurs, trop nombreux et trop acharnés, se nuisaient les uns aux autres en lassant la munificence des princes. L'archiduchesse Marguerite déclare 1515 que dorénavant elle ne consacrera à ses dons et cadeaux qu'une somme mensuelle de deux cents livres, attendu que ses gens abusent et qu'elle fait assez pour eux. Il est vrai qu'ils avaient bouche à cour, c'est-à-dire qu'ils étaient nourris. Et bien nourris. Voici le menu des valets de chambre : à dîner, huit livres de bœuf, ung hault cousté de moton boully, deux poulets, tripes, petiz pastés, potaigeries, fruits et fromage; à souper, ung plat de haricotz; ung membre de moton rosty, deux poulets. Pour arroser le tout, trois lots de vin et six de cervoise. Ajoutons que les domestiques étaient éclairés et chauffés : chacun d'eux avait droit par jour à une chandelle, à deux fagots et, pour le gros bois, à une demi-charge d'âne.

66. Bonne maison, va-t-on penser. Non, car toute demeure royale était redoutable en ceci qu'elle offrait un abri précaire et dont on risquait d'être délogé à l'improviste. Personne n'avait lieu de se croire sûr du lendemain, et il fallait craindre sans cesse d'être, comme écrit le pauvre Jean Marot, envoyé à *Cassan*, c'est-à-dire *cassé* aux gages. Et même si l'on évitait cet excès d'infortune, que de délais et de peines avant d'encaisser enfin les sommes promises sur le papier! Tiraillés en tous sens et démunis fréquemment, les trésoriers apaisaient d'abord les moins patients (entendez les mieux en cour), ensuite ceux qui rendaient les plus utiles services. Donc, les artistes, condamnés à attendre, connaissaient non seulement les années de quinze mois, mais celles encore qui comptaient pour deux. Voilà d'où vient que beaucoup sont passés d'un maître à l'autre, sont allés de Louis XII au duc de Lorraine ou de Marguerite d'Autriche à Anne de Bretagne. L'appât d'une condition plus stable, l'espoir d'une augmentation de gain les promenaient ainsi, toujours déçus, par le monde. Et ce n'était pas simplement de résidence qu'ils changeaient : ils devaient, pour le protecteur nouveau, se faire une âme nouvelle, brûlant ce qu'ils avaient adoré et reniant leurs opinions de la veille.

67. Au demeurant, Français ou Bourguignon, il pouvait mourir, ce protecteur, et aussitôt tous ceux qu'il nourrissait à sa cour tremblaient de perdre leur place et leur gagne-pain. La chose n'arrivait pas d'ordinaire, et le successeur

du défunt confirmait souvent les choix qu'il avait faits. Mais le contraire se produisait aussi, et si certains gardaient leur charge, d'autres s'en voyaient privés. Ce qui reste hors de doute, c'est qu'en principe la mort du prince amenait *ipso facto* la dissolution de sa maison. On en trouvera la preuve dans un bien curieux document : le récit des obsèques de la reine Anne par son héraut d'armes, Pierre Choque. Lorsque le cercueil, écrit-il, eut été descendu dans le caveau, le Grand-Maître s'approcha, et, s'adressant « a tous les officiers en general », leur dit : « Messires.... affin que congnoissez qu'il n'y a plus de maison ouverte, je romps le baston. » Ce qu'il fit, et aussitôt Pierre Choque lui-même, agissant en qualité de héraut, « commença... a crier a haulte voix en la salle, disant : La trescrestienne royne et duchesse, nostre souveraine dame et maistresse, est morte. Chascun se pourvoye! » Cette formule a, dans sa brièveté, quelque chose de poignant : elle renvoyait à la misère bien des êtres maintenant sans appui, et brisait plus d'une existence, comme le symbolique bâton du Grand-Maître.

C. **68**. N'a-t-on pas à présent le droit de conclure que la vie des artistes demeurait, même à la cour, étroite et sans sécurité? Mais il est temps d'observer qu'ils n'avaient pas les rois pour seuls patrons, et qu'ils trouvaient, parmi ceux qui exerçaient d'importantes fonctions ou dans les rangs de l'aristocratie, beaucoup de bienfaiteurs éclairés. M. de Maulde La Clavière a tracé le tableau de la société d'alors, et montré, non sans une notable exagération, que, saisie d'une fièvre de science et subitement amoureuse de toute beauté, elle avait envahi avec passion les domaines de la littérature et des arts [*Louise de Savoie et François Ier*, p. 261 et suiv.]. Il cite, au nombre des plus fervents adeptes de ce culte nouveau, Aimery de Mortemart, Villiers de la Groslaie, Germain de Bonneval, le maréchal de Gié. Ajoutez l'amiral de Graville, la famille de La Trémoïlle (Gabrielle de Bourbon, femme de Louis de La Trémoïlle, a composé des traités édifiants; son fils Charles, prince de Talmont, faisait des vers) et Geoffroy d'Estissac, doyen de St-Hilaire-le-Grand, à Poitiers, prieur de Ligugé, enfin (22 mai 1518) évêque de Maillezais. Autant de Mécènes... Nous retrouverons plus loin quelques-uns de ces personnages; mais le rôle qu'ils ont joué n'a pas été tel qu'il faille ici insister sur leur histoire. Il n'en va pas de même pour ceux dont il nous reste à parler : l'aide qu'ils ont prêtée aux

artistes et l'influence qu'ils ont eue justifient et réclament une présentation moins sommaire.

69. Si variée, si libérale et intelligente fut l'action exercée par le cardinal Georges d'Amboise qu'on ne saurait la trop louer. Riche fabuleusement et plus même qu'il n'aurait fallu, maître de l'esprit de Louis XII et régnant sur ce roi par le privilège de l'amitié, conseiller téméraire lorsqu'il s'agissait des affaires extérieures, il répara cette faute en mettant au service des lettres et des beaux-arts son crédit, son opulence, et en groupant sous son égide la famille dispersée des peintres, des architectes, des sculpteurs. Il n'était pas insensible à la grâce italienne, puisqu'il commanda un tableau à Mantegna, mais il semble avoir travaillé surtout au développement de nos traditions françaises. Archevêque de Rouen, il couvrit cette ville de monuments, la dota d'une bibliothèque, d'un « vergier habundant et fertile », de « troys fontaines courans en troys parties », d'une grosse cloche sonnant « si haultement qu'il fault que chascun l'oe », de maintes églises et — c'est ici le point capital — de ce prestigieux Palais de justice, l'un des édifices les plus originaux qui soient. Les habitants de cette cité devaient donc beaucoup au cardinal, et il n'y a pas lieu de s'étonner lorsqu'on entend Jean d'Ivry, dont je viens déjà, d'après M. de Maulde La Clavière, de citer quelques mots, s'écrier dans ses *Faicts et gestes du légat* :

> O gent normande de Rouen bieneurée,
> Pense a par toy combien t'a décorée
> George d'Amboyse, ton pasteur et prelat!...

70. Et il a, ce pasteur, élevé en d'autres lieux nombre de constructions magnifiques : mais sa grande pensée, son cher et constant souci fut le château de Gaillon (1502-1510), ouvrage unique, mémorable, qui coûta près de 151.000 livres, exigea les efforts combinés d'un peuple d'artistes, et eut pourtant cette destinée que, non terminé encore lorsque disparut celui qui l'avait fait bâtir (25 mai 1510), il fut à la longue si consciencieusement ruiné par le temps et par les hommes qu'il en subsiste à peine quelques fragments. Une centaine de maîtres maçons, de statuaires et d'architectes travaillèrent à Gaillon : trois seulement (dont Antoine Juste) étaient Italiens ; le reste venait de Rouen, de Blois ou de Tours, formant une phalange admirable, en tête de laquelle on voyait, à côté de Michel Colombe, Pierre Fain, qui sculpta

l'un des portiques du château, Guillaume Senault, Roulland Leroux et Pierre Delorme, « tailleur d'imaiges a l'antique *et a la mode françoise* ». Les noms de ces poètes des *pierres vives*, si modestes qu'ils souffraient qu'on les payât, ainsi que des manœuvres, à la journée et à la tâche, mériteraient certes d'être plus connus qu'ils ne le sont.

71. Écrivains et savants trouvèrent, eux aussi, en Georges d'Amboise, un protecteur. Ce fut lui qui attira les bienfaits royaux sur Jean Lascaris, sur Claude de Seyssel, et l'on doit croire que la plupart des littérateurs furent obligés par lui, puisqu'il sut éviter, ou peu s'en faut, leurs satires. Je n'oublie pas que d'obscurs rimeurs critiquèrent son administration (l'auteur, notamment, de *la Sotie de l'astrologue*, jouée à Paris en 1498) ; que, lui mort, son frère fut attaqué par Gringore (1515) ; que Guillaume Budé, dans son *de Asse*, qui date aussi de 1515, s'appliqua à noircir cette mémoire plutôt aimable. Mais, en somme, bien qu'il préférât manifestement — et il avait mille fois raison ! — les peintres et les « imagiers » de son temps aux orateurs et aux poètes, le cardinal sut gagner les suffrages de ceux-ci, ou obtenir du moins leur silence. C'est beaucoup.

72. Si, parmi les Mécènes, la première place appartient sans conteste à ce puissant ministre de Louis XII, la seconde, ce semble, doit revenir à Louis de Luxembourg, comte de Ligny.

Sa famille prétendait « avoir priz origine du roy Baltazar, qui d'Orient avecques deulx aultres roys magicques... vint en Bethleem par la guide de l'estoille ». [Jean d'Auton, *Chron. de Louis XII*, III, 311.] Cela s'appelle remonter loin. Pourtant malgré ce grand ancêtre, la race est demeurée longtemps obscure, et sa fortune date du moment où Jean de Luxembourg vendit, pour dix mille francs d'or, la Pucelle à l'Angleterre. La descendance du roi mage put, grâce au prix du sang, prospérer. — Le comte de Ligny était fils de ce fameux connétable de Saint-Pol qui fut décapité en place de Grève le 19 décembre 1475. L'enfant avait environ dix ans lors de la mort de son père, et, comme tous ses biens avaient été confisqués par Louis XI, sa vie s'annonçait misérable.

73. Elle fut brillante, opulente. Charles VIII restitua à Louis son patrimoine, l'attira à la cour. Ses qualités chevaleresques, sa mine séduisante, ses largesses le rendirent maître des cœurs. Le roi l'amena en Italie, et lui donna pour femme Léonor des Baux, princesse d'Altamura. A son tour

Louis XII, quoi qu'en dise Brantôme, le traita en favori. Ainsi tout lui riait (hormis peut-être la vice-royauté de Naples), jamais on ne lui refusa rien, et il n'avait plus qu'à se laisser vivre. Mais il mourut, à peine âgé de trente-huit ans, au mois de décembre 1503. Il fut regretté de chacun, et Jean d'Auton, qui rédigea une relation de ses obsèques, affirme que, dans le cortège, il n'y avait personne « a qui les clères larmes des yeulx jucques a terre ne degoutassent : et ce say je, car je le vy, et estoye present [III, 312] ».

74. On lira plus loin que le comte de Ligny patronna Lemaire de Belges, et non pas lui seulement, mais « tous bons esprits, toutes gens de science ». Ainsi s'exprime Jean Lemaire lui-même dans la curieuse pièce funèbre qu'il rima pour son protecteur, et il ajoute que personne n'aima davantage l'art de bien dire, la « fructueuse » histoire, la peinture, la musique. De son côté, Jean d'Auton a deux fois, en ses vers, loué le comte de Ligny [B. N. ms. fr. 1952, 4 r°; 5089, 7 v°], qui figure en outre, et placé très haut, dans *le Séjour d'honneur* de son ami Octovien de Saint-Gelays. Au reste, ce grand seigneur était, à ses heures, poète, et faisait partie, comme on le verra aux §§ **175** et suiv., d'un cercle de dilettantes nobles et bien rentés, qui échangeaient des épîtres en vers.

75. Parlons maintenant de deux Mécènes, moins illustres par la naissance, mais qui, eux aussi, contribuèrent avec zèle aux progrès des lettres à leur époque. Ce sont les fils de ce Jean Robertet dont il a été question au chapitre précédent, et je les ai cités déjà [§ **32**] comme ayant hérité à la fois de l'opulence et des goûts paternels.

Le plus connu de ces deux frères est Florimond Robertet. Il naquit à Montbrison, et débuta en qualité de conseiller à la Chambre des comptes du Forez. Son maître, Pierre, sire de Beaujeu, puis duc de Bourbon, l'ayant « donné » à Charles VIII, il accompagna ce prince à la conquête du royaume de Naples, « où il mania les négociations les plus épineuses, et fit les dépêches les plus importantes » [Moréri]. Il joua sous Louis XII un non moindre rôle, et fut chargé de missions délicates, qui lui valurent beaucoup d'honneur et même d'argent (les Génois, en 1502, le prient d'accepter trois cents ducats). Presque seul, lorsque le roi faillit mourir en avril-mai 1505, il eut le droit d'entrer dans la chambre du malade [*Chroniques* de Jean d'Auton, IV, 2], et cela prouve qu'on le regardait comme particulièrement fidèle et sûr. Ce fut lui, au

témoignage du maréchal Robert de La Mark, qui arrangea en 1506 les fiançailles de François d'Angoulême (François Ier) avec Claude de France, négociation compliquée et qu'il fit pourtant aboutir, *parce qu'il gouvernait tout le royaume*. Non, il ne *gouvernait* pas à cette date, mais, après la mort du cardinal d'Amboise, Florimond Robertet, trésorier de France depuis le 20 octobre 1508, devint vraiment, pour employer encore une expression de Robert de La Mark, « l'homme le plus approché de son maître ». Au règne suivant, il conserva son crédit et ses offices, et — toujours en vue, toujours puissant — termina en 1527 sa brillante et très heureuse carrière.

76. Déjà sur le retour, il avait épousé Michelle Gaillard, fille d'un riche financier, et il laissa, à ma connaissance, quatre enfants: *Anne*, mariée en 1520 à Claude d'Étampes, puis à Claude de La Châtre; *Françoise*, qui fut femme de Jean Babou (1539) et de Jean d'Aumont; *François* et *Claude*. C'est à ce dernier, simple secrétaire en 1519, qu'échurent les titres et dignités de son père, en sorte qu'il devint trésorier de France et baron d'Alluye, ajoutant même à ces qualités celles de général de Normandie et de maître d'hôtel du roi. Il avait épousé Anne Briçonnet, fille de Pierre Briçonnet, mort en 1509. — Florimond Robertet veilla à ce que ses deux fils eussent une éducation ornée, solide: il leur donna pour précepteur Philippe Esmier, et voulut en outre qu'ils écoutassent les conseils de Theocrenus (Benedetto Tagliacarne) et de Guillaume Budé. Celui-ci leur écrivit, entre 1521 et 1525, une quinzaine de lettres, soit en latin, soit en grec, qui nous apprennent que ces jeunes gens, gloire future de l'humanisme, composaient de bien jolis hendécasyllabes, et usaient avec un égal bonheur, dans leurs missives, du langage de Cicéron ou de celui de Plutarque. Ils méritaient sans doute ces compliments, mais Guillaume Budé les leur décernait avec d'autant plus de plaisir qu'il était l'obligé, le familier de leur père. Souvent l'helléniste dînait à la table du trésorier, l'homme, déclarait-il, le plus sincère qui fût à la cour.

77. Aussi bien, qui reçut, en ce temps, plus de louanges que Florimond Robertet? Les écrivains surtout l'en accablèrent. Robert Gaguin lui adresse (1486?) une lettre qui commence par des variations sur le thème d'Horace: *Cum tot sustineas*... Jean Molinet, qu'il avait connu à Valenciennes en 1502, accole à son nom, dans une épître, l'épithète de *scintillant*, l'appelle « chef-d'œuvre exquis », admire son

« angelique engin », et s'écrie pour finir : « Gloria, laus et honor tibi sit! » Jean Marot lui envoie une ballade, flatteuse certes, mais dont le refrain *Du mal que j'ay argent est medecine* indique assez ce que le poète espère de « monseigneur le trésorier ». Peut-être Jean Bouchet avait-il une arrière-pensée de même espèce, lorsque, dédiant *le Panégyric de Louis de la Trémoïlle* à ce « noble et puissant » personnage, il le proclamait *père d'éloquence et prince de rhétorique*. De là on aurait droit de conclure que ce Mécène, qui d'ailleurs a rédigé ses mémoires, se piquait d'être non seulement le bienfaiteur, mais encore le confrère des artistes. Par ce mot j'entends ici les gens de plume. Quant à ceux qui animaient la toile ou la pierre, leurs travaux, je crois, plaisaient moins que les ouvrages de l'esprit à Florimond Robertet. Observons toutefois qu'au mois de septembre 1508 il demanda et obtint, pour orner l'hôtel qu'il possédait à Blois, le *David* de Michel-Ange.

78. Le frère de cet homme éminent, « le plus entendu », affirme Fleurange, qu'on vît jamais, et qui, heureux même après sa mort, eut la chance d'être pleuré par Clément Marot, s'avança beaucoup moins loin sur la route des honneurs.

François Robertet, d'abord secrétaire de Madame de Bourbon, passa ensuite, mais sans perdre ce premier titre, à la cour de France. Il y était déjà en 1492, puisque nous voyons qu'Anne de Bretagne lui fit allouer, cette année-là, trente-cinq livres « pour ses peines et sallaires d'avoir... pourtraict plusieurs patrons de chaisnes et aultres bagues » [Leroux de Lincy, IV, 20.] Le ms. 1721 ajoute à son nom la mention que voici : « secretaire du Roy et de Mgr de Bourbon, esleu d'Auvergne, receveur de Forestz et tresorier de Bourbonnois » [51 r°]. Il fut en outre bailli d'Usson, s'il faut en croire Symphorien Champier qui rima à sa requête *le Doctrinal du père de famille*. M. Vaesen [*Lettres de Louis XI*, VIII, 202] prétend que François Robertet est mort en 1535 : mais on remarquera que son épitaphe nous le donnant comme ayant été secrétaire de deux rois, — Charles VIII, évidemment, et Louis XII, — mieux vaudrait croire peut-être qu'il acheva son existence avant 1515. Cette épitaphe, où il est dit que les anges l'ont rappelé à eux pour jouir « de ses devis et collocucion », a été attribuée à Jean Lemaire. Est-ce à juste titre? Je ne sais : mais une chose certaine, c'est que cet auteur a fait l'éloge du personnage qui nous

occupe dans un passage de *la Plainte du Désiré* [III, 173], où M. Stecher suppose à tort qu'il s'agit de Florimond.

79. Il ne nous reste que quelques pièces de François Robertet. Signalons d'abord deux rondeaux sur la devise de la reine-duchesse : *Non mudera*, et notons simplement que l'obstination souvent aveugle de la Bretonne y est exaltée comme une constance courageuse et non moins immuable que « le pol artique ». — Un mot ensuite sur les deux épîtres de cet écrivain qui nous ont été conservées. La première s'adresse à maître Guillaume Cretin. Celui-ci, dans une lettre en vers extraordinairement creuse et follement équivoquée, avait avoué n'être pas plus digne d'être comparé au « seigneur bailly » qu'un petit ver à « ung gros serpent », après quoi il s'était mis sur le chapitre de la cour, annonçant qu'il la quitterait bientôt, et que, pareil au renard qui trouvait les mûres trop vertes, il dédaignait les présents des rois. Son correspondant se borne à reprendre l'une et l'autre de ces gentillesses. Oui, dit-il, la vie des courtisans, pleine de tentations et si instable, ne saurait plaire aux amis de la vertu; mais s'il souscrit à cette condamnation des ambitieux, il proteste contre les flatteries démesurées de son admirateur. Pourquoi d'un bœuf vouloir faire un ange? C'est lui — lui, Guillaume, — qui est « le parangon de tous ceulx qu'ont science », et il serait moins facile de corriger un mot dans ses ouvrages que de saisir en une fois ce qu'il y a d'oiseaux volant au ciel... La seconde épître de François Robertet n'est ni meilleure que celle-là, ni pire, car il ne se peut. Il la rédigea, au nom de son frère Florimond, pour le vieux rhétoriqueur Jean Molinet, qu'il appelle un auteur « magistral », en s'excusant de lui répondre sans art et avec aussi peu d'à-propos que *magnificat* à matines.

80. Travailler à réduire en six rondeaux *les Triomphes* de Pétrarque, quel dessein candide et saugrenu! Ce fut pourtant à quoi s'appliqua François Robertet [cf., ci-dessus, § **35**], et il essaya de condenser, sous une forme à ce point maigre et mièvre, la substance d'un poème abondant, même touffu, cher et long souci de la vieillesse de Pétrarque. Est-il besoin de dire que les six rondeaux français ne sont tout au plus que le sommaire des *Triomphes*? Ces petites pièces — elles semblent assez jolies lorsqu'on oublie le modèle — suivent la gradation établie par l'auteur italien: Cupido soumet à ses lois « grans et mineurs, jusques aux plus novices »;

Chasteté force Cupido à rendre les armes, et dompte « Jeunesse l'amoureuse »; la Mort survient, à qui ne résistent ni les chastes ni les impurs: « chascun fait *jou!* quant sa grant cloche sonne »; la Renommée, plus puissante que la Mort, prolonge la mémoire tant des héros que des sages, et raconte aux vivants les gestes illustres des trépassés; le Temps, qui chemine infatigable, abolit peu à peu toute gloire et tout souvenir; mais si l'Amour, la Chasteté, la Mort et « Fama la vertueuse » sont anéantis par le Temps, il est à son tour vaincu par Claire-Vision qui, tenant la palme impérissable, règne et nous attend là-haut.

81. Il ne nous reste, pour en avoir fini avec François Robertet, qu'à signaler son poème principal: *le Débat du Boucanier et du Gorrier* [31 strophes de 8 décasyllabes]. Le Boucanier, c'est l'homme qui ne se pique point de suivre la mode, qui préfère au faste le confortable, et fuit les dépenses superflues pour ne manquer jamais du nécessaire. Le Gorrier, au contraire, jette de la poudre aux yeux, change de pourpoint trois fois le jour, mène la vie à grandes guides, et engage ou vend tout ce qu'il possède — « maison, terres, platz, flascons, pintes, potz », — afin de se procurer ce qu'il regarde comme l'essentiel: « draps de soye », faucons, chiens et chevaux, rubans et franges de mille manières, chaînes et bagues à offrir aux femmes. Cela dit, on devine le ton et la morale de ce *débat*: il tend à démontrer les avantages de l'économie. On voit, en la personne du Boucanier, un avisé gaillard à l'existence bien assise; il a du vin (et du bon!) dans sa cave, du foin dans ses bottes, une robe chaude, cinq cents livres de rente, une ferme qui lui rapporte gros: et donc, qu'il pleuve ou neige, il est au sec, et l'avenir ne l'inquiète pas.... Qu'il s'en faut que le Gorrier jouisse d'une telle sécurité! Perdu de dettes, il révèle la misère que son luxe cache, et affirme qu'on aurait beau consulter « cronicque, pancarte et mappe-monde », on n'y lirait pas l'histoire d'un être plus à plaindre que lui; la vie des coureurs des bois ou des pirates lui semble meilleure que la sienne, et, faute de savoir à quel saint ou sainte se vouer, il se donne au diable, lui et les trésoriers du roi, qui refusent aux gentilshommes dans l'embarras une avance sur leurs gages. Alors le Boucanier prend la défense des trésoriers. L'auteur de la pièce, trésorier lui-même et frère d'un trésorier, ne pouvait se dispenser de faire ce plaidoyer *pro domo sua*.

D. **82**. C'est ici que s'arrête l'exposé de mes recherches sur les Mécènes. Encore que je les sache incomplètes, j'espère qu'elles suffiront à montrer quelles furent, au commencement du XVIe siècle, la situation matérielle des écrivains et leur vraie place dans la société. Mais, après avoir dit comment ils tâchaient de se faufiler parmi ceux qui détenaient l'argent ou la puissance, il convient de ne pas oublier qu'il existait à cette époque deux confréries littéraires, où ils se trouvaient sinon entre eux, du moins avec des égaux.

83. La première, c'est la Basoche, satirique et joviale association des clercs du Palais. Son histoire a été écrite très négligemment, d'ailleurs : mais il n'y a pas lieu de la rappeler ici, car elle relève surtout de ceux qui étudient notre théâtre français. Je ne devais point toutefois passer sous silence cette institution, puisque plusieurs des poètes dont j'aurai à parler en ce volume ont été membres de la Basoche ou ont travaillé pour elle.

84. Et plus nombreux encore sont ceux qui figurèrent sur les listes de ces dévotes académies que l'on appelait des *puys*. L'origine de ces fondations remonte très haut, et je croirais volontiers qu'elles ne tirent leur nom ni de la ville du Puy-en-Velay, ni de l'estrade sur laquelle les juges des concours siégeaient, ni d'un symbole analogue à celui qui représentait les Muses réunies sur le Parnasse, mais d'une ancienne coutume judiciaire : la convocation au sommet d'une colline d'un tribunal où les accusés étaient entendus par leurs pairs. Quoi qu'il en soit de cette question, un fait demeure certain, c'est que les puys littéraires fleurirent chez nous, et que les deux plus célèbres, à la fin du moyen âge, étaient établis à Dieppe et à Rouen.

85. Mais celui de Rouen surpasse l'autre. Il se nommait *puy des Palinods* — terme obscur, que l'on a trop ingénieusement doté d'une étymologie grecque, — et avait été créé en l'honneur de l'Immaculée Conception. Il ne semble pas avoir existé, sous sa forme poétique, avant 1486, et les concours par lui institués ne portaient d'abord que sur le chant royal, la ballade, le rondeau. Avec le temps s'étendit la variété des genres, et même l'on admit les langues mortes et l'italien. Cette société avait pour *princes* (le prince, c'est le président que l'on choisit chaque année) les riches marchands, les magistrats, les dignitaires ecclésiastiques de la bonne ville normande. A eux, puisqu'ils étaient à l'honneur, in-

combait la charge de couvrir les frais et notamment d'offrir les prix. Ils consistaient, selon la fantaisie du donateur, en tasses ou statuettes d'argent, en médailles, en pierres précieuses. Au début, on décernait souvent un simple *chapeau de laurier*, magnifique hommage, qui coûtait peu.

86. Au demeurant, que l'on prétendît à la tasse d'argent ou au chapeau, encore fallait-il chanter Marie conçue sans péché.... Or, en imposant aux auteurs cet unique thème, le règlement palinodique les condamnait à une stérile affectation. Plus étaient nouvelles les allégories qu'ils inventaient pour traduire le miracle de cette si pure naissance, plus ils s'éloignaient du sens commun, en sorte que les recueils où ces pieuses sottises sont conservées dégagent un ennui invincible, et consternent le lecteur. Parmi ceux qui traitèrent ce fatal sujet, un seul, Jean Parmentier, parvint à en tirer quelque chose. Et cependant qu'ils sont nombreux les rhétoriqueurs par qui fut exaltée Notre-Dame de Rouen! Les principaux eux-mêmes, on le verra, travaillèrent à sa litanie. Quant aux moindres, comme je n'aurai plus guère l'occasion de les citer, je vais consigner ici leurs noms, avec la date des années où ils furent vainqueurs au puy.

87. Ce sont, par ordre alphabétique: Jean Alyne (1510, 1512); Pierre Avril, natif de la ville d'Eu (1516); Vincent de la Balle (1515, 1517); frère Benoît Bar (1528); Besin (1517); Richard Bonneannée (1488, 1489, 1494, 1497, 1499); Vivien Le Charpentier (1523); Pierre Le Chevalier (1522); Nicolas Coulombe (1500); Jacquemin Courde (1493, 1495); Gilles Desvaulx (1516, 1524); Jean Dorval (1516); Mathurin Duparc (1511); Nicole Dupuy (1515, 1519); Nicole Fauvel (1498); Guillaume de Haudens (vers 1530); Nicole Lescarre, maintes fois couronné entre 1512 et 1521; Jacques Le Lieur (1518, 1522); Thomas Le Prévost (1522); Nicolas Ravernier (1500, 1505); Adam des Roques (1503); Charles de Saint-Germain (1519); Guillaume Thibault (1518-1520, 1522-1524); Nicolas Turbot (1508, 1511, 1514); Nicolas Le Vestu (1511, 1523).

88. La Basoche et les puys, voilà, sauf erreur, les deux seules preuves que nous ayons d'un commencement de solidarité chez les écrivains. Faibles liens, qui les unissaient à peine et qu'avait moins formés la littérature que l'esprit de corps des robins ou une pensée religieuse. Ainsi, ignorant leurs forces, occupés chacun pour soi à la conquête du pain, les poètes vivaient en marge de la société. Elle les

contraignait — sort précaire et que l'on n'accepte pas sans s'avilir — à attendre des mains d'autrui le moyen de subsister. Nombreux, certes, étaient les protecteurs, et ils donnaient volontiers. Mais encore devait-on leur plaire, et, pour leur plaire, quelle autre ressource que la flatterie? Par là se trouvaient abolis les droits de la vérité, et c'était payer cher une faveur très instable. Même à la cour, où ils n'entraient guère que travestis en domestiques, les auteurs, je l'ai dit, se sentaient sur un sol fuyant, en sorte qu'ils ne s'y maintenaient que par l'attention, la souplesse, et que l'esprit que l'on cherche inutilement dans leurs vers, ils l'employaient peut-être à défendre leurs pensions ou leurs gages.

BIBLIOGRAPHIE.

44. La citation de Navagero est tirée des *Italiens en France au XVI[e] s.*, par E. Picot. *(Annales de la Faculté des L. de Bordeaux : Bulletin italien*, 1901-1904.) Ce travail m'a, du reste, fourni, pour ce chapitre, d'autres indications utiles.

45. En ce qui concerne Lyon, berceau du sonnet, cf. Jasinski, *Histoire du sonnet en France*, Douai, 1903, in-8°. — Au sujet de ce que j'ai appelé, faute d'un mot plus modeste, *l'Académie* de Fourvière, consultez Ph. Aug. Becker. *Jean Lemaire*, 91 ; 346 et suiv.

47. Cherrier, *Histoire de Charles VIII*, Paris, 1870, 2 vol. in-16. — *Lettres de Charles VIII, publiées pour la Soc. d'Hist. de France*, par Pélicier et (pour le t. V) par Pélicier et B. de Mandrot, Paris, 1898-1905, 5 vol. in-8°. — Francesco Flamini, *Studi di storia letteraria italiana e straniera*, Livorno, 1895, in-16 ; *Varia : Pagine de critica e d'arte*, Livorno, 1905, in-16.

49 et suiv. De Maulde La Clavière, *Histoire de Louis XII*, 1[re] partie : *Louis d'Orléans*, Paris, 1889-1891, 3 vol. in-8° ; *Louise de Savoie et François I[er]*, Paris, 1895. — Flamini, *ouvrages cités*. — Jean d'Auton, *Chroniques de Louis XII*, publiées par de Maulde La Clavière, [Société de l'Histoire de France], 4 vol. in-8°, 1889-1895.

51. Sur Jérôme Aléandre, voyez P. de Nolhac, *le Grec à Paris sous Louis XII*, *Revue des Études gr.*, I, 61 ; — Paquier (J.), *l'Humanisme et la Réforme : Jérôme Aléandre, de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes (1480-1529)*: Paris, 1900, in-8°.

54 et suiv. Leroux de Lincy, *Vie de la reine Anne de Bretagne*, Paris, 1860-1, 4 vol. in-12. — *Les Heures d'Anne de Bretagne*, reproduction réduite des 63 peintures du ms. lat. 9474 de la B. N.; Paris, Berthaud. — Il faudrait, en outre, mentionner de nouveau ici tous les ouvrages que je viens d'indiquer aux §§ **47** et **49**.

57 et suiv. Le Glay, *Correspondance de l'empereur Maximilien et de Marguerite d'Autriche* de 1507 à 1519, Paris, 1839, 2 vol. in-8°. — de Quinsonas, *Matériaux pour servir à l'histoire de Marguerite d'Autriche*, Paris, 1860, 3 vol. in-8°. [Pompeuse, risible, puérile élucubration, qui tire toute sa valeur de quelques pièces justificatives.] — Thibaut, *Marguerite d'Autriche et Jean Lemaire de Belges*, Paris, 1888, in-8°.

58. Les poésies que l'on semble pouvoir attribuer à Marguerite d'Autriche se trouvent dans les mss. 228 ; 9,085 ; 10,572 ; 11,239 de la Bibl. roy. de Bruxelles.

59. *La Chronique* de Fossetier (Bibl. roy. de Bruxelles, 10,509-10,513) part de la création du monde et s'arrête au milieu des guerres puniques. — *La Vie de Crist*

porte, à la Bibl. de Bruxelles, le n° 9,220. — Montaiglon a publié (*Recueil*, VII, 120) le prologue du *Conseil de voluntiers morir*.

A. Prost, *Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1881-2, 2 vol. in-8°.

Le renseignement donné dans la dernière phrase de ce § 59 est emprunté à Montaiglon, *Recueil*, XI, 92, n. 2.

60. *Le Mirouer des dames* de Cl. Bouton est conservé à la Bibl. de Bruxelles (ms. 10,557).

62. Ch. Jarrin, *Brou : sa construction, ses architectes*; Bourg, 1888, in-8° de 220 p.

67. La scène que je raconte d'après Pierre Choque se lit dans le ms. fr. 5094 de la B. N., f° 46 r° et v°.

68. Duc de La Trémoïlle, *Les La Trémoïlle pendant cinq siècles*, t. I à III, Nantes, 1890-5. — Hamon, *Jean Bouchet*, Paris, 1901, in-8°.

69. De Maulde La Clavière, *Louise de Savoie et François Ier*.

70. Deville, *Comptes de dépenses de la construction du château de Gaillon* (Collection de documents inédits sur l'Hist. de Fr., 3e série, *Archéologie)*, 1850.

72-74. *Œuvres* de Jean Lemaire [Stecher], *passim*. — *Chroniques de Louis XII* par Jean d'Auton. — Brantôme, *Œuvres* [Lalanne], II, 354-5. — Du Chesne, *Hist. de la maison de Luxembourg*.

75. Fauvelet-du-Toc, *Hist. des secrétaires d'État*, Paris, 1668, in-4°. — G. Robertet, *Les Robertet au XVIe siècle*, Paris, Didot, 1888. — *Dictionnaire* de Moréri. — *Lettres de Charles VIII*.

76. Sur la descendance de Florimond Robertet, voir le Père Anselme, VII, 370; VIII, 182, 942. — L. Delaruelle, *Répertoire... de la correspondance de Guill. Budé*, Toulouse et Paris, 1907, in-8°.

77. *Roberti Gaguini Epistolæ* [Thuasne], I, 316, n° 43. — Épitre de Molinet à Flor. Robertet : B. N. fr. 1717, 64 r°; de Maulde La Clavière, *Chroniques de Louis XII*, par Jean d'Auton, III, 152.— La ballade de Jean Marot se trouve dans B. N. fr. 1721, 7 v° et chez Theureau, *Étude sur la vie et les œuvres de Jean Marot*, Caen, 1873, p. 199.

78. Épitaphe de François Robertet : B. N. fr. 1721, 103 r°; A. Joly, *L'Épitaphe de Triboulet.... et autres poésies inédites du XVe et du XVIe s.* (Lyon, 1867, petit in-8°), p. 63 ; Stecher, *Œuvres de Jean Lemaire*, IV, 353.

79. Rondeaux sur la devise « non mudera » : B. N. fr. 1717, 13 r°. — Épître à Guill. Cretin et la réponse : *ibid.*, 67 r°-70 v°. — Épître à Molinet, *ibid.*, 65 r°.

80. *Les Triomphes* de Pétrarque en rondeaux : B. N. fr. 1721, 39 r° et suiv., 1717, 85 r° [sous le nom de Jean Robertet]; 12490, 116 r°; Joly, *op. cit.*, 58-62. — M. Carl Appel a donné une ample édition critique des *Triomphes* (Halle, 1901, in-8° de XLIV-476 p.)

81. *Le Débat du Boucanier et du Gorrier* : B. N. fr. 1721, 51 r°-57 r°; Joly, *op. cit.*, 45-57.

[Il est à propos d'observer ici que c'est à l'un des membres de la famille Robertet (il portait le prénom de Jacques) qu'est due la conservation non seulement des poèmes de Jean et de François, mais encore de quantité de pièces composées, vers la même époque, par divers auteurs. C'est, en effet, ce personnage qui fit ou fit faire les importants recueils manuscrits dont il est question dans les notes précédentes, et il a même pris soin de nous dire, en quelques lignes signées de sa main, que s'il avait, « par faulte d'autre meilleure occupacion, assemblé et redigé en ceste forme et manière.. les œuvres des singuliers facteurs.... de son temps », c'était dans l'espérance que « les modernes studieux » imiteraient l'exemple de leurs aînés, et vivraient « semblablement, par louange et recommandacion, en memoire perpetuelle ». (B. N. fr., 1717, 21 r°). — J'ignore si celui qui constitua cette anthologie doit être identifié avec le Jacques Robertet qui adressa, au mois de novembre 1496, une flatteuse epitre à Champier (Allut, *Etude sur S. Champier*, p. 146).]

83. Ad. Fabre, *les Clercs du Palais, recherches histor. sur les basoches des Parlements et les sociétés dramatiques des basochiens et des Enfants-sans-souci*. 2e édit., Lyon, 1875, in-8°.

84. Pour l'explication du mot « puy », cf. Michelet, *Origines du droit fr.*, 1837, p. 303, et Jacob Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer*, 800-802.

85-87. A. Tougard, *les Trois siècles palinodiques ou Histoire générale des Palinods de Rouen, Dieppe, etc., par Jos. André Guiot, de Rouen*, Paris et Rouen, 1898, 2 vol. in-8°. — *Les Puys de Palinod de Rouen et de Caen*, ouvrage posthume d'E. de Robillard de Beaurepaire, publié par Ch. de Beaurepaire, Caen, 1907, in-8°.

III

LA MATIÈRE POÉTIQUE ET SES PRINCIPAUX ORNEMENTS

A. LES SUJETS: **89-95**. *Pièces politiques.* — **96-98**. *La chanson historique.* — **99**. *Les mécontents.* — **100**. *Vue d'ensemble sur ce qui précède.* — **101-103**. *Poèmes moraux.* — **104**. *La satire.* — **105**. *La religion.* — **106**. *La nature et l'amour.* — **107**. *Conclusion de cette première partie.* — B. LES ORNEMENTS: **108**. *Ils furent inventés pour suppléer à l'absence des idées.* — **109**. *La mythologie païenne.* — **110-112**. *Les abstractions présentées comme vivantes.* — **113**. *Les songes.* — **114-115**. *La fausse modestie.* — **116**. *L'admiration mutuelle.* — **117-122**. *Jeux sur les noms propres.* — **123**. *Résumé du chapitre.*

A. **89**. Comment, nourris par les rois, les poètes ne les auraient-ils pas célébrés? Il y avait entre eux une sorte de contrat tacite: les uns payaient, les autres flattaient. Cela revient à dire que les rhétoriqueurs traitaient surtout des sujets qu'ils n'avaient point choisis, mais que leur imposaient les circonstances. Déjà ils tenaient pour juste cette maxime scandaleuse de Boileau:

> La louange agréable est l'âme des beaux vers,

d'où il résulte qu'un très grand nombre des pièces qu'ils nous ont laissées offrent un caractère *politique*. On pourrait les diviser en deux classes, la première comprenant les œuvres relatives à l'histoire intérieure de la famille royale, la seconde renfermant tout ce qui fut rimé à l'occasion d'événements plus généraux, et qui intéressaient l'ensemble de la nation. Cette deuxième catégorie mérite seule qu'on y insiste. Quant au reste, c'est le néant. Personne, avant Clément Marot, n'a réussi en ce genre frivole, et rien, au début du

XVIe siècle, n'est aussi misérable que ces monuments du parasitisme. Là s'étalent l'indécence et l'indigence de la littérature à gages. Que dire, en effet, d'un prince mort, sinon qu'il siège parmi les dieux, et de quelle manière chanter la naissance d'un dauphin, si ce n'est en déclarant, dût-il ne vivre qu'un jour ou languir, débile et médiocre, qu'il durera autant qu'Abraham en offusquant la gloire de César et d'Alexandre? Plates et maladroites prophéties, qui prennent infailliblement, au contact de la réalité, une apparence dérisoire.

90. Mieux vaut donc ne parler ici que des poèmes proprement historiques. Il semble qu'on ne s'avance pas trop en affirmant qu'il existait déjà, au temps de Charles VIII et de Louis XII, une littérature officielle. Ces rois s'entendaient à manier l'opinion, et chaque fois qu'ils méditaient des actes qui exigeaient le concours du peuple, ils voulaient que les écrivains présentassent leurs projets comme légitimes et glorieux. Ainsi faisait-on, et il n'y a peut-être pas un seul événement de cette époque qui n'ait été d'abord annoncé en vers, puis, heureux ou non, porté aux nues. Plus la chose à entreprendre paraissait onéreuse et inopportune, plus nos rhétoriqueurs en démontraient les profits et l'à-propos. Leur approbation croissait avec les erreurs de leur maître, car c'était précisément lorsque celui-ci contristait la pensée publique, qu'il y avait lieu de réveiller le loyalisme et le dévouement. Que l'on ne s'étonne donc pas de voir que l'expédition de Charles VIII en Italie a suscité quantité de poésies laudatives: c'est que les gens rassis l'estimaient folle, et déploraient hautement cette romanesque équipée. De même, si tant d'auteurs ont uni leurs efforts pour que la croisade contre Venise fût jugée honorable et nécessaire, on en doit conclure qu'elle déplaisait à beaucoup, et enfin il est clair que Louis XII, à la veille de son conflit avec Jules II, n'aurait pas désigné ce pape aux attaques des clercs de la Basoche et des faiseurs de libelles, s'il n'avait craint que ses sujets fussent moins frappés par la justice de sa cause que par le prestige de la tiare.

91. Que l'on n'aille donc pas s'imaginer que les pièces politiques des rhétoriqueurs soient ordinairement sincères! Si elles ont cette qualité, ce n'est que par accident. Ils avaient une consigne, et, dociles, la suivaient. Tant mieux, si ce qu'ils avaient à dire ne blessait point leur conscience! Dans le cas contraire, ils s'effaçaient pour refléter la pensée

royale. C'était leur métier. Ces bonnes gens, qui ont lancé en 1508-1509 l'anathème sur Venise, ne soupçonnaient pas, l'année d'avant, que cette république leur fût odieuse. En eux tendresses ou colères naissaient au commandement. Nous verrons Jean Lemaire haïr la France pour le compte de Marguerite d'Autriche et la chérir aux frais d'Anne de Bretagne. A entendre ces rimeurs quand ils expriment les rêves ambitieux de leurs patrons, on jurerait qu'ils n'aiment que la guerre, les chevauchées hardies, et qu'ils ne seront contents que le jour où leurs lecteurs auront pris d'assaut Constantinople. Phrases payées; mensonges. Dès qu'ils ne parlent plus par ordre, ces faux Tyrtées n'ont plus qu'un mot à la bouche et qu'un amour dans le cœur: la paix, la sainte paix.

92. A quel point est déplorable cette absence de conviction, on le sent surtout lorsqu'on songe que les poésies historiques des rhétoriqueurs occupent, dans l'ensemble de leurs œuvres, une place très étendue. Les principaux d'entre eux (on ne s'en apercevra que trop en consultant les chapitres que je leur consacrerai) ont cultivé ce genre assidûment. L'étude de leurs écrits politiques ne saurait donc, à cause des développements qu'elle exige, être faite ici en une fois: on la trouvera éparse en ce volume, et je me bornerai pour l'instant à indiquer quelques libelles en vers dont les auteurs sont ou peu connus ou inconnus.

93. Enumérons ces *factums*: 1° *Les Regretz et complaintes du roy Alphonce d'Arragon à son partement de Naples* (1495). — 2° *Louenge de la victoire du trescrestien roy de France obtenue en la conqueste de sa ville et cyté de Naples, avecques les regretz et lamentacions du roy Alphonce* (même année). — 3° *Le Grand Jubillé de Millan, lequel traicte des conspirations et trahysons des Millanoys et Lombars* (1500). — 4° *Le Grand Credo de Venise* (1509). — 5° *La Lamentacion de Venise* (même année). — 6° *La Complainte de Venise* (1508 ou 1509). — 7° *Les Regretz de messire Barthélemy d'Alvienne et la Chanson de la défence des Vénitiens*. C'est fort peu de temps après la bataille d'Agnadel (14 mai 1509) que durent être publiées ces deux pièces. L'auteur de la première rend justice à la bravoure et à la fermeté de B. d'Alviano, et le fait discourir en strophes alambiquées. Le condottiere vaincu pleure la perte de son armée, admire la vaillance française, et conseille aux ennemis de Louis XII d'aller maintenant « garder les vaches ».

94. On le voit, ce groupe de poèmes est relatif aux guerres d'Italie. Ceux qui vont suivre datent de 1513, et furent imprimés alors que la France, aux prises avec les Anglais, leur opposait sur mer la flotte héroïque de Primoguet et de Préjean de Bidoulx, mais, sur terre, subissait des échecs, tant à la journée des Eperons (16 août) qu'aux sièges de Térouenne et de Tournay. A ces événements se rapportent les petits ouvrages que voici : 1° *Traicté de la paix... entre le roy... Loys, douziesme de ce nom, et la... Seigneurie de Venise, cryée... à Paris le vendredy, troisiesme jour de juing mil cinq cens et treze, avec une belle ballade et le Regret que faict un Angloys de millort Havart.* (L'amiral Edward Howard, tué au Conquet, le 25 avril.) — 2° *La Déploration des trois Estatz de France sur l'entreprise des Anglois et Suisses.* Cette allégorie en vers équivoqués est due à un certain Pierre Vachot, qui a joui sans doute de quelque renommée, puisqu'il est cité dans *la Louange des bons facteurs.* Pierre Vachot engage les envahisseurs à ne pas oublier que notre pays est « cimitière aux Anglois ». — 3° *Le Courroux de la Mort contre les Anglois, donnant proesse et couraige aux François.* Que ces derniers aient confiance en Dieu, qu'ils évitent jurons et paillardise, qu'ils luttent avec rage *en grinssant les dents*, et eussent-ils en face d'eux cent mille « godons », *ils les enverront tous paitre.* Là-dessus, une pluie d'injures à l'adresse desdits « godons » : ce sont gens « infectz, gloutons, puans, punais », bref, des « crapaulx », et même des « crapaulx favorisables (?) ». — 4° *La Folye des Angloys.* Voici une pièce assez longue, adroitement tournée, mais farcie de souvenirs scolaires. L'auteur, c'est maître Laurent Desmoulins, connu aussi par un *Catholicon des maladvisez* qui annonce à ceux qui ont le goût du luxe d'inévitables catastrophes.... Ici, c'est aux sujets de Henri VIII que ce moraliste prédit, s'ils s'obstinent à d'injustes conquêtes, une totale déconfiture, et il leur allègue l'exemple du géant « Girion », de Cyrus, d'Hérode, de Pyrrhus, « roi de Pire », et de Pharaon. Rentre en ton île, commande-t-il au roi anglais, ou bien il te faudra fuir comme un lièvre, fondre plus vite que la cire, t'évanouir ainsi que la fumée; Fortune te contraindra à manger l'herbe « comme une beste », et vous vous repentirez alors, toi et les tiens « qui n'avez que la panse », de vous être brûlés à la chandelle.

95. En 1522, lors d'une nouvelle invasion des troupes de

Henri VIII, d'autres pamphlets encore furent publiés contre ce prince et ses alliés. Je signalerai: 1° *L'Invective contre les Anglois, les Flamans et les Espaignols;* 2° *Les Regretz de Picardie et de Tournay à XXII coupletz.*

96. Sont-ce là des vers faits sur commande? Je ne sais. Il ne faut affirmer la chose que lorsqu'il s'agit des nombreux poèmes politiques qui furent rimés par des rhétoriqueurs connus pour avoir fréquenté les cours. Quant à ces quelques libelles anonymes, rien n'empêche de les supposer sincères. Quoi qu'il en soit, il existe, dans un genre tout voisin, des œuvres évidemment spontanées, et c'est le groupe des chansons historiques. Sans contrainte et d'un libre élan du cœur, elles tournent en petites strophes les grandes tristesses, les gloires de la patrie, et adaptent nos chroniques à des mélodies le plus souvent familières. Elles se réjouissent, les chansons françaises, lorsque, en 1501, Louis XII, « tant begnin et courtois », triomphe au delà des monts; — elles ne se lassent point d'exalter la victoire de Marignan, l'humiliation des Suisses *(ces vachers!)* tantôt célébrant cette journée sur l'air naïf: *Venez au pont d'Espierres*, tantôt empruntant, pour traduire en onomatopées le fracas de la bataille, la forte et expressive musique de Jannequin; — elles racontent, non pas une fois mais six ou sept, le siège de Mézières (1521); elles renvoient les Anglais boire chez eux leur bière et manger leurs « beufz sallez » (1522); — elles se lamentent sur le désastre de Pavie, la prise du roi, toute cette jeune noblesse tombée là. En dépit de ce deuil, le sourire cependant persiste, et il se trouvera un couplet pour nous apprendre que le grand La Palisse serait encore en vie, « s'il n'estoit pas mort ».

97. D'où vient la grâce aimable de ces chansons? La réponse tient en peu de mots: elles ne sont pas de « la littérature ». Par bonheur, ceux qui les composaient ne savaient point leur métier, et cette heureuse ignorance leur a évité les comiques prétentions des habiles de ce temps. Ces poètes sans le savoir étaient pour la plupart — tel, je pense, ce Montbrac dont il nous reste quelques couplets — des soldats de fortune, qui, entre deux affaires, agençaient, en strophes ingénues et assonancées vaille que vaille, un peu de cette histoire nationale à laquelle ils travaillaient de leurs bras. Et sans doute ils ne nous trompaient point

sur leur véritable état social, quand ils terminaient leurs œuvres par des vers comme ceux-ci:

Ceste chanson fut faicte
D'un franc archier françois,
Qui a sa maisonnette
Au plus près de Beauvais... (1521.)

ou encore:

Qu'a faicte la chansonnette?
Ce sont gentilz galans
Qu'estoyent en la deffaicte,
Bien marris et dolens... (1525.

98. Tous les caractères de l'inspiration populaire, on les retrouve dans les pièces de cette sorte. Il en est qui commencent comme les pastourelles du XIIIe siècle:

L'autre jour je chevauchoie
A Hesdin, la bonne ville... (1521.)

et elles ont d'ordinaire l'allure d'un récit candide. Même lorsque ce sont leurs propres épreuves que racontent ces artistes inconscients, ils ne déclament pas, et disent les choses très uniment. Ecoutez, par exemple, les aventuriers qui avaient suivi Pedro Navarro à la conquête des Etats Barbaresques (1510-1511) : avec quelle discrétion ces gens-là rappellent leurs souffrances!

Nous estions trois galants
De Lyon, la bonne ville:
Nous en allons sur mer;
N'avons ne croix ne pile.

La bise nous faict mal,
Le vent nous est contraire:
Nous a chassés si loing
Dedans la mer salée!

Ils n'oublient pas, d'ailleurs, la note sentimentale. L'un d'eux, après avoir invoqué saint Nicolas et madame sainte Barbe, s'adresse au « rossignolet du bois », lui demande de voler vers sa mie et de lui dire — apparemment il ne se souvient plus qu'il ne possède « ne croix ne pile » — qu'elle sera héritière non seulement de son or, mais aussi des trois châteaux qu'il a:

L'ung est dedans Milan,
L'autre est en Picardie,
L'autre dedans mon cueur...

99. Cela est charmant. Et quelle résignation! C'est le trait dominant (je laisse de côté la sotie) de presque tous ces poèmes historiques. Respectueux, patient, habitué aux déconvenues et à la misère, le peuple de France ne juge guère ses rois; il les admire, il les aime, et pâtit de leurs fautes sans leur en garder rancune. C'est à peine si, parmi les pièces politiques, on en découvre quelques-unes qui aient été écrites par des mécontents, et renferment des reproches. Pourtant le « voyage » de Charles VIII à Naples fut blâmé au moins deux fois, d'abord dans une satire intitulée *Complainte de France* (1494), ensuite dans un rondeau qui voue au « grant dyable » ceux qui ont conseillé cette folie. Quoique fort populaire, Louis XII n'évita pas non plus toute critique: maître Pierre Tasserie [1], auteur du *Monologue du Pèlerin passant*, l'accusa d'être par trop économe, et trouva mauvais que la reine Anne ne donnât jamais rien « sinon aux gens de son pays ». Quant à François Ier, nous verrons en temps et lieu que ses onéreuses dissipations suscitèrent, en une même année, une série de libelles.

100. Je ne mettrai pas fin à mes remarques sur les poèmes politiques sans répéter que les plus considérables d'entre eux ne figurent pas ci-dessus, et qu'ils seront, le moment venu, examinés chacun à sa place. On comprendra, cet examen fait, que c'est en pensant à la foule des ouvrages officiels dont je parlerai plus tard — et non aux écrits anonymes, à la chanson populaire, — que j'ai formulé d'avance cette opinion: *les vers « historiques » de cette époque n'ont aucune sincérité*, et l'on reconnaîtra que ce jugement, à regarder les choses dans leur ensemble, n'a rien que de très équitable, et ne saurait être rapporté.

101. Quiconque étudiera tant soit peu l'école des rhéto-

1. Les Tasserie sont originaires de Rouen. Pierre n'est pas le seul poète de cette famille: on connaît encore François T., couronné en 1506 au puy de l'Immaculée Conception, et son frère Guillaume, qui a composé pour cette même société, entre 1490 et 1499, plusieurs chants royaux et une moralité intitulée *le Triumphe des Normans*. J'ignore auquel de ces personnages on doit attribuer le rondeau — insignifiant, du reste, — qui se lit, sous le nom de « Tasserie », dans B. N. fr. 1721 (f° 72 r°), et débute comme ceci: *Par la vertu Dieu, sans peché | A esté la vierge conceue...*

riqueurs n'aura pas de peine à constater que, la politique mise à part, ce qu'ils ont le plus volontiers rimé, ce sont des *leçons morales*. A cela personne ne les forçait, mais, tous, ils avaient ce goût.... Désolante et morose manie!... A la vérité, la morale peut soulever et soutenir un poète. Que faut-il pour cela? Qu'elle soit largement humaine, qu'elle aborde finement les problèmes délicats, et que — généreuse, affranchie de l'égoïsme, — elle recommande les vertus pour leur seule grâce, ou révèle la beauté qui est au fond du devoir. Oui, mais la sagesse de ces vieux auteurs procédait autrement. La famille et la société leur paraissant soumises à des règles simples et strictes, ils se bornaient, faute de percevoir la douceur sacrée et l'harmonie de ces lois, à en publier les sanctions. Bien qu'ils connussent le mythe qui nous peint Hercule hésitant au carrefour du bien et du mal, je m'assure qu'ils ne comprenaient pas pourquoi le dieu avait suivi la femme à la robe blanche. Eux, ils plaçaient l'homme entre le décalogue et les maximes des pervers, puis, lui montrant (à droite le calme, le bon renom, le paradis, et à gauche) le trouble, la potence, l'enfer, ils concluaient: A présent, choisis! Cela revient à dire que leurs vers moraux ne renferment que ces bonnes grosses vérités qui courent les rues, et dont on assourdit les oreilles des tout petits. Répandre dans le public de tels préceptes, c'était porter de l'eau à la rivière, et il fallait avoir, avec une imagination bien éteinte, la plus furieuse envie d'écrire, pour se résigner à mettre en poèmes ce qu'ont répété jusqu'au dégoût l'expérience et le pharisaïsme des foules.

102. Aussi qu'arrivait-il? La façon dont les rhétoriqueurs concevaient la morale les conduisait nécessairement à l'exprimer en proverbes. Non seulement ils ne fuyaient pas ces sentences banales et contradictoires que le dogmatisme populaire a édictées, mais ils les recherchaient avec zèle, en sorte que leurs livres en sont plus farcis que les discours de Sancho Pança. Des pièces entières (j'en pourrais citer plus de cent) nous offrent un proverbe à la fin de chaque strophe. Presque tous les auteurs de ce temps se sont asservis à cette mode, et le seul effort que certains Molinet, par exemple, aient fait pour se montrer originaux, c'a été de commencer quelquefois la strophe par le proverbe. Ajoutez qu'ils ne recherchent point les adages les plus significatifs ou les moins prosaïques, mais ceux qui ont le nombre de syllabes qu'il faut (dix ou huit, dix

à l'ordinaire : il s'ensuit que les mêmes maximes reviennent mécaniquement, et servent, flexibles et vaines, à prouver le pour et le contre.

103. Après les proverbes, les exemples.... Afin d'illustrer les plates leçons qu'ils nous donnent, les rhétoriqueurs empruntent à la légende et à l'histoire des noms et des faits. Ici nous touchons à l'un de leurs procédés favoris, à la principale ressource de leur style : *l'énumération*. Ils la jugent doublement commode : d'une part, elle leur procure l'occasion d'étaler leur science ; de l'autre, elle leur évite la peine de construire et de penser. Chaque réflexion générale entraîne d'une manière automatique l'évocation de toute une série de personnages. Le rimeur vient-il de vous déclarer les périls et les hontes de la luxure ? Attendez-vous, même si vous lisez Villon, à voir défiler Troïlus, Pâris, Loth et ses filles, Samson, Salomon, Aristote sellé et bridé, Virgile avec sa corbeille, Léandre, Tristan, Abélard, et ainsi de suite, tant qu'on en veut.... S'il s'agit des jeux de la fortune et de la chute des orgueilleux ou des puissants, alors arrivent en bon ordre Lucifer, les Titans, Nemrod, Priam, Saül, Nabuchodonosor, Crésus, Pompée.... Ludovic Sforza... Il n'y a qu'à choisir dans le recueil de Boccace. Par ce système, rien n'est plus aisé que de remplir, sans autre danger que de prendre le Pirée pour un nom d'homme, une page entière en un clin d'œil.

104. De la morale à la satire il n'y a qu'un pas. Après avoir dit ce qui devrait être, le rhétoriqueur constate ce qui est. Là encore il s'étend à l'aise, et, très mécontent de son siècle, il se procure l'illusion du courage et de la franchise, en multipliant ces critiques dont personne ne s'offense parce qu'elles enveloppent tout le monde. Et, de nouveau, c'est le triomphe de l'énumération. Le cadre de ces pièces innocemment agressives ne varie jamais ; elles comportent, comme la société même, trois grandes divisions : Noblesse, Eglise, *Labeur* (c'est le tiers état), et ces trois classes à leur tour se laissent partager en catégories. La Noblesse a ses degrés hiérarchiques ; l'Eglise a son pape, ses prélats, ses moines, ses nonnes, ses curés, ses diacres ; *Labeur*, c'est le peuple presque entier : marchands, hommes « mécaniques », villageois. Or, du plus élevé jusqu'au moindre, ces gens-là ont leurs vices propres. Que fera donc l'auteur qui se propose de censurer ses contemporains ? Il les passera en revue groupe par groupe. Avec ce refrain : *tout va*

mal! le poème, parti des princes qui entreprennent des guerres inutiles, aboutira aux taverniers qui mettent moitié d'eau dans leur vin. Et rien, sur la route, ne sera oublié. L'écrivain a des loisirs, et consacre autant de strophes aux faux poids des boulangers qu'à l'incertaine balance des Parlements. Les blâmes qu'il inflige sont aussi traditionnels que l'ordre qu'il suit. Les termes s'appellent invinciblement: *moine* amène *paillardise*; *prélat* attire *orgueil*; *procureur* entraîne *fourberie*, et si vous rencontrez le mot *meunier*, celui de *vol* n'est pas loin. Lorsqu'on est au bout, on découvre que le satirique a dit en vers ce que ses lecteurs savaient mieux que lui, le répétant en prose vingt fois le jour.

105. La forte morale que voilà! Et sur quoi fondée? Sur la religion, répondent les rhétoriqueurs. Mais cette religion qu'ils regardent comme la loi essentielle de la vie, ils ne la comprennent plus, et la réduisent aux dimensions d'une grêle et tendre légende. Dieu le Père est presque banni de leurs œuvres, et Jésus leur semble le héros d'un *Roman* mystique *de la Rose*. Molinet, froidement, compare « les cinq flesches barbées du dieu d'Amours aux cinq plaies de Nostre Seigneur », le « chappel que receut Bel-Accueil à la couronne d'espine », et « le jaloux qui bat sa femme au Christ qui chastie son espouse, l'ame pecheresse ». Le sens du christianisme que les architectes et les sculpteurs conservaient encore à cette époque, la littérature l'avait perdu. L'histoire, le dogme, les deux Testaments, elle tournait tout en insipides symboles. Et puis le culte de la Vierge absorbait la pensée catholique, l'énervait, la diminuait, produisait cette floraison détestable de chants royaux et de rondeaux mièvres, qui sont, en somme, le fond de la poésie religieuse d'alors. Caricaturale poésie. Les choses qu'elle n'entend même pas sous leur vraie et simple forme, elle veut les traduire en allégories, d'où il résulte que, sans cacher son défaut d'intelligence, elle rend manifeste son mauvais goût.

106. Resterait à parler des deux sources d'inspiration, où les lyriques de tous les siècles ont puisé : la nature, l'amour. Mais que dire? Où il n'y a rien, la critique perd ses droits. La nature, c'est, pour le rhétoriqueur, le « verger » de Guillaume de Lorris, un matin de printemps, la fontaine sous un arbre, la fleur de « glai », les oiseaux qui dégoisent leurs chansonnettes. Quant à l'amour, on doit admirer que nos auteurs, de Villon à Marot (je les mets à part l'un

et l'autre, aient pu aligner tant de vers sans, une seule fois, exprimer avec bonheur le plus instinctif, le plus candide, le plus tyrannique des sentiments. Ne doutons point que, pour se tenir si fermement hors de la vie et de la vérité, il ne faille une application inouïe. Cette constance à ne point sortir du faux a été pleinement récompensée, et l'école des rhétoriqueurs n'a à se reprocher aucune concession à la nature. Chez eux, la passion se confond avec la galanterie, alimente le genre « courtois », prête à un certain nombre de formules connues et cataloguées, et fournit un prétexte à des vers dont la substance est immuable : l'amant, toujours éconduit, blanc comme un cierge, et qui devient maigre par métaphore, se plaint de sa dame, toujours altière, et qui le repousse parce qu'elle écoute les médisants ; il en mourra, c'est sûr, mais gardez-vous de pleurer : son mal est doux. Et voilà. Du reste, il arrive aussi, mais rarement, que le poète intercale, entre les pièces où gémit cette tendresse craintive et raffinée, des morceaux plus que gaulois, plus que grivois. Il se console, en étant obscène, d'avoir fait croire qu'il était timide, et, quand il cesse de nous ennuyer, il nous révolte. Pas de milieu : ou la grossièreté ou la fadeur. Qu'en conclure, sinon que nos aïeux, en ces années-là du moins, incapables de saisir les caractères de l'amour, le regardaient tantôt comme une élégance, tantôt comme une drôlerie ?

107. Avant de passer à la deuxième partie de ce chapitre, il convient de résumer la première. Peu de mots suffiront. *La liberté et la sincérité font défaut aux pièces politiques des rhétoriqueurs ; leurs prédications et leurs satires morales s'enferment sans profit dans le lieu commun : ils travestissent la religion, ignorent ou dédaignent la nature, et enlèvent à l'amour toute vérité, toute émotion. Donc, ce qui constitue chez eux « la matière poétique » ne mériterait même pas* (je ne tiens pas compte ici de quelques cas exceptionnels) *l'honneur d'être dit en prose, et cela signifie, pour finir, que ce qui a manqué presque toujours à cette école, ce ne sont pas seulement « les idées poétiques », mais, poétiques ou non et sans épithètes, « les idées ».*

B. **108**. Cette raison essentielle de leur impuissance, il ne semble point que les rhétoriqueurs l'aient aperçue. Mais, tout aveugles qu'ils étaient, du moins voyaient-ils que la poésie devait avoir des caractères propres qui la séparassent de la prose. Or, cette nécessité une fois connue, en quel

embarras ils tombaient! D'une part, toutes les conceptions de leur esprit appartenaient, ils le comprenaient bien, au domaine des réflexions communes, et réclamaient le style usuel; de l'autre, s'obstinant à parler en vers, ils ne savaient trop comment justifier l'inutile emploi de ce langage. Alors, résignés à ce que leurs ouvrages fussent, *quant au fond*, de la prose, ils s'avisèrent de les en distinguer, *quant à la forme*, par quelques ornements extérieurs : symboles conventionnels, sentiments feints, recherches verbales, raffinements prosodiques... Déguiser, au moyen de ces artifices, les pensées triviales, tel fut donc le rôle qu'ils assignèrent à la poésie, en sorte que le poète, à leurs yeux, ce fut l'homme capable de compliquer les sujets simples et de rendre obscures les choses claires.

109. Cherchons maintenant en quoi consistèrent ces « ornements extérieurs ».

Le premier est emprunté à la mythologie païenne. Les rhétoriqueurs ne manquent pas d'attribuer aux colères de « Mavors » les guerres qu'ils nous racontent, ni d'accabler Vénus, suivant les cas, de remerciements ou d'anathèmes, ni de se répandre en invectives contre Atropos, chaque fois que disparaît un ami, un protecteur. Volontiers, ils citent Diane, Minerve, Flora, Faunus, Zéphire, Pan et les Nymphes, Phébus et les Muses, Jupiter et son « consistoire ». Mais, pour eux, ce ne sont là que des noms; ils ne tirent des fables antiques aucun profit, car, ne les regardant que par le dehors, ils ne discernent rien de la morale, de la sagesse, des cosmogonies qu'elles recèlent. Entre leurs mains se perd cette richesse voilée, d'où il résulte que les religions grecque et romaine ne tiennent en réalité, chez eux, qu'une assez étroite place, et qu'elles leur fournissent à peine, réduites à leur sens littéral, quelques strophes qui tournent court.

110. Pourquoi s'en seraient-ils affligés? A défaut de l'Olympe authentique, un autre s'ouvrait à eux, beaucoup plus vaste, et il leur suffisait de parcourir *le Roman de la Rose* pour voir comment on créait les dieux. Des dieux, Guillaume de Lorris et Jean de Meung en avaient fait avec tous les sentiments de l'âme humaine, avec toutes les idées générales. Après eux, la littérature n'avait pas renoncé à ces apothéoses métaphysiques, et chaque auteur, à son gré, avait introduit, au chœur céleste des abstractions, quelques entités nouvelles. Cette mode, les rhétoriqueurs l'érigèrent en loi,

et ils se persuadèrent que le rôle essentiel de la poésie, c'était de prêter aux différentes facultés de l'esprit, aux vices, aux vertus, aux passions, une vie consciente, personnelle, et de leur supposer un corps. Donc, s'il s'exprime en vers, un écrivain du temps de Louis XII ne dira jamais : « Le désespoir s'empara de moi. » Il dira : « Vers moi s'avança un être affreux, qui me cria : Je suis Désespoir ! » Admettons à présent que notre homme se console, pour rien au monde il ne déclarera : « Je fus consolé », mais il tournera la chose ainsi : « Une créature souriante m'apparut ; elle me prit la main, et je reconnus l'aimable Réconfort. » C'est simple et commode. En somme, pour changer en divinité un mot quelconque, il ne faut qu'une majuscule, et l'on a même cet avantage que le sens du mot détermine l'apparence du dieu. Si je parle de *Désespoir*, je le vois rechigné, ridé, ravagé, dépeigné, vêtu, naturellement, de noir ; si j'évoque *Réconfort*, il se présente jeune, joli, jovial, affable et, comme de juste, habillé de blanc. Ici encore, inutile de penser. Une fois mise la majuscule, les choses coulent de source.

111. Panthéisme incolore et glacé... Les dieux qu'il comprend sont des deux sexes, mais — serait-ce que les termes abstraits sont plutôt du féminin? — les « Dames » l'emportent par le nombre, et encombrent cette mythologie. Quoiqu'elle n'ait pas d'Olympe, la troupe céleste des vocables généraux ne vagabonde pas sans domicile, et souvent les rhétoriqueurs la rassemblent et l'abritent dans des *temples*, des *palais*, des *châteaux*, des *nefs*, des *vergers*, des *jardins*, des *forêts*, des *parcs*, ou, tout au moins, en quelque *séjour* : séjour d'honneur, séjour de noblesse.... Là ces fantômes peuvent ou échanger à leur aise d'affectueux discours ou se quereller tant qu'il leur plaît. Ordinairement, ils se chamaillent : cela prête à l'éloquence. Dès que l'on a mis aux prises Sensualité et Grâce-divine, Crainte et Bon-Espoir, Abus et Vérité, les Péchés capitaux et les plus notables Vertus, « Barat » et Justice, Simonie et Charité, Ignorance et Doctrine,... non seulement on voit éclore en foule les arguments, mais, en outre, étant à la fois contradictoires et symétriques, ils s'arrangent d'eux-mêmes sur deux lignes parallèles. Logomachie, diraient les critiques d'à présent. Théomachie, eussent répondu les auteurs d'alors, et donc « poésie », épopée, grande bataille symbolique du Bien et du Mal. — Ajoutons que le Bien triomphe toujours. A la fin de ces joutes des « idées en soi », au moment où le Pour et le Contre renon-

cent à se convaincre l'un l'autre, surviennent les arbitres du champ clos. Ce sont tantôt l'excellent vieillard Entendement, tantôt (trois fois sur quatre), avec son livre et sa lampe, dame Raison. On doit s'attendre, quand elle entre en scène, à une harangue étendue, à une avalanche de proverbes. Parmi les personnages qui figurent chez les rhétoriqueurs, aucun n'est plus intolérable que cette Raison, leur idole. La niaiserie solennelle de ses propos, sa plate et sotte prudence, les efforts que lui coûte la rupture des portes ouvertes, irritent ou hébètent le lecteur. Et bavarde, effroyablement! Cela se conçoit : c'était leur propre sagesse que lui prêtaient les rimeurs, et ils prenaient plaisir à la produire longtemps.

112. C'est donc, malgré son sexe, dame Raison qui commande à tous les dieux nés de la psychologie et de la morale. Mais ceux-là ne sont pas les seuls qui aient été révélés à cette époque, car on en tira beaucoup aussi de la géographie et de l'histoire. C'est ainsi, par exemple, que Madame France nous est présentée vingt fois, traînant par la main ses deux jolies filles bien nourries — Noblesse, Eglise, — et son maigre fils à l'air vieux, le pauvre bonhomme Labeur. De même que les vers consacrés à la peinture des mœurs devaient leur poésie à la personnification des sentiments, pareillement il suffisait, pensait-on, d'user de ce procédé pour que les pièces politiques perdissent l'apparence de la prose. Je parle en prose si je dis: « Les Génois se montrèrent étourdis et orgueilleux. » Mais je suis poète à bon compte, non moins poète que Jean Marot, si je m'avise d'écrire: « Madame Gênes recueillit chez elle Peu-de-savoir et Présomption. » La recette s'applique à la littérature comme à l'histoire. La vraie Minerve des rhétoriqueurs, c'est, la logique le veut, dame Rhétorique, et ils ne jugent pas que ce soit trop de douze autres dames pour la servir. Et il n'y a aucune raison de s'arrêter. Le dictionnaire entier prête à l'anthropomorphisme. Je vois, dans un livre d'Octovien de Saint-Gelays, deux personnages dont l'un s'appelle Les-uns, et l'autre, Les-autres. Pourquoi non? André de La Vigne a bien introduit en ses vers le nommé Je-ne-sais-qui!

113. Un point, cependant, chagrine ces faiseurs de symboles : les êtres qu'ils prétendent vivants, on les chercherait en vain dans la société humaine. Nul, parmi ceux qui lisent les sermons d'Entendement et de Raison, les dialogues d'Ignorance et de Doctrine, les insidieux conseils de Sensualité, ne se souvient d'avoir, le long des rues, tiré son

bonnet à ces gens-là. Comment donc et par quel privilège les poètes sont-ils seuls à les connaître? Où et quand les ont ils rencontrés? Répondre n'est guère aisé, et la difficulté semble même insurmontable. Heureusement, le remède va sortir d'où procéda tout le mal, je veux dire du *Roman de la Rose*. C'était en songe que Guillaume de Lorris avait vu le verger d'amour, Bel-Accueil, Danger avec sa massue... Et ce sera donc en songe aussi que les rhétoriqueurs fréquenteront les créatures allégoriques. N'osant les évoquer sans avoir l'excuse du sommeil, ils commencent, lorsqu'ils méditent de les mettre en jeu, par où les lecteurs finiront, entendez par s'endormir. Si, au début d'une pièce, il arrive que l'auteur se couche soit dans sa chambre, sous les courtines de son lit, soit à la campagne, sur le gazon, tenez pour certain qu'à la page suivante un nom commun deviendra nom propre. C'est la règle. Je n'ai pas dressé la liste des ouvrages où un songe amène de semblables fictions, mais je puis garantir qu'ils foisonnent. Les plaisants poètes! Hostiles à l'imagination, ils protestaient que leurs fantaisies n'avaient rien de volontaire, et, s'ils se servaient du rêve, c'était pour donner aux choses un air de réalité.

114. Des allégories qui se déroulent dans le cadre du songe, oui, voilà bien, selon les rhétoriqueurs, la plus naturelle illustration de la matière poétique, et ce que l'on pourrait appeler le lieu commun fondamental. Mais à côté de celui-là, on en remarque d'autres qui — moins étendus, accessoires, — ne laissent pas d'arriver, avec une ponctualité exaspérante, à la place où on les attend. L'un des plus inévitables est celui qui consiste, pour l'écrivain, à se déclarer, dans les premiers et les derniers vers de son ouvrage, absolument incapable de traiter le sujet qu'il a choisi. Et il ne s'agit point de se montrer simplement modeste : il faut se proclamer idiot. Roger de Collerye, par exemple, ne nous cache pas qu'il est « ung ouvrier lourt, sot et fantastique » ; Pierre Choque confesse qu'il est « rude aux lettres » ; Octovien de Saint-Gelays regrette de n'avoir qu'une plume « ruralle et agreste » ; Molinet, au début de ses *Chroniques*, dénonce « la tenuité de *son* engin » ; Estrées demande grâce pour son « petit et tresfoyble entendement » ; Antoine du Saix, dans le long sous-titre de *l'Esperon de Discipline*, nous avertit que ce livre a été « lourdement forgé et rudement limé » par lui ; Guillaume Cretin ne se fatigue pas de dire qu'il a un « gros sens », aussi dur qu'un « fer d'anclume », et

que « très étique en élégance », il ne pourrait, à moins d'un miracle, rimer des strophes aimables, lui, « simple homme ignorant », mauvais chanteur « à son raucque ». Ce n'est là qu'un échantillon des aménités qu'il se prodigue.

115. Est-il besoin d'ajouter que ceux qui parlent ainsi ne croient pas un mot de ce qu'ils avancent, et que c'est par coquetterie qu'ils affectent de se maltraiter? Ils s'accusent d'autant plus volontiers que leur réputation est plus solide, et qu'ils comptent que la voix publique criera : ils se calomnient! Ridicule artifice et confiance dangereuse Elle fut, un temps, justifiée, mais lorsque nous lisons aujourd'hui les très sévères sentences que ces gens accumulent contre eux, nous pensons qu'ils se rendent justice, et dès qu'ils se prétendent ineptes et maladroits, nous nous rangeons à leur avis. Ce n'était pas ce qu'ils attendaient.

116. Donc, cette ostentation d'humilité ne fut jamais qu'un rite littéraire, et l'on en doit dire autant du lieu commun inverse, qui consistait, celui-là, à entasser, aussitôt que l'on parlait d'un confrère ou que l'on s'adressait à lui, des éloges exorbitants. Étrange corporation que celle de ces auteurs! A les en croire, individuellement stupides, ils formaient un ensemble plein de génie. Tout rhétoriqueur regardait ses émules comme planant au-dessus des grands hommes de l'antiquité, et il aurait eu honte, voulant rendre justice à l'un des rimeurs de son époque, de ne le préférer qu'à Homère. Il lui immolait, en outre, Virgile et Juvénal. Il disait : « Tu es plus éloquent que Démosthène, plus spirituel qu'Horace, plus fin que Térence, meilleur historien que Tacite; Ovide, comparé à toi, me semble bien petit garçon. » C'est louer, cela. Des panégyriques de cette envergure, on en trouve dans maintes pièces d'alors, et surtout dans les chants funèbres, les épitaphes, les épîtres. Celle de Jean d'Auton à Bouchet, qui lui avait soumis le texte de son *Labyrinthe de Fortune*, peut être citée comme le modèle du genre. « J'admire en ton livre, écrit d'Auton, des beautés non seulement morales, mais encore historiales, allégoriques, anagogiques et tropologiques. Tu m'invites à faire des corrections : j'aimerais mieux remanier le *magnificat* que de changer une lettre à tes vers. Tu laisses loin derrière toi Empédocle, Quintilien et Cicéron, *homme de conséquence*. Si ton esprit n'est pas ou divin ou déifique, il est séraphique pour le moins. Et note que je n'exprime pas ici tout le bien que je pense de toi. Il y faudrait trop d'en

cre et de papier : c'est pourquoi je me modère ». La vérité est qu'il n'a rien ajouté parce qu'il était au bout de l'hyperbole. Jamais les rhétoriqueurs ne mettent fin à des flatteries de cette espèce avant d'avoir parcouru en entier le cycle des mensonges convenus.

117. Il est une autre maladie qui n'épargne aucun des représentants de cette école : tous, ils ont la rage de jouer sur les noms propres. Voici des exemples : Comme le mot *cretin* désigne un panier, Guillaume Cretin se compare souvent à une corbeille remplie de fleurs, et ses contemporains ne manquent pas de lui servir la même image. Il leur rend très exactement les politesses de ce genre. Parle-t-il à son ami Honorat de la Jaille ? « Nous sommes, indique-t-il, doublement unis. » La *jaille*, en effet, (ou la *jarle*), c'est la hotte ou la cuve des vendangeurs. Il y a donc un rapport entre la *jaille* et le *cretin* : frères en tant que poètes, les deux hommes sont, de plus, cousins en tant que récipients. Admirable matière à mettre en vers français... Si, maintenant, c'est à François Charbonnier que Guillaume Cretin s'adresse, il n'oubliera pour rien au monde de plaisanter sur le charbon et, par antithèse, sur le plâtre et sur la craie... S'agit-il de Jean Molinet ? Aussitôt vous verrez paraître le gentil moulin, le moulin sonore, l'élégant moulin, le « molin net », où dame Rhétorique vient moudre sa plus blanche farine.

118. Nul calembour n'a eu autant de succès que celui-là. Molinet lui-même ne perdait pas un instant de vue sa qualité de petit moulin. En ses dernières années, s'accrochant à ce symbole avec une obstination sénile, il le répétait au commencement et à la fin de presque toutes ses pièces. C'était une façon de signature, une marque de fabrique. Bien mieux : lorsque Maximilien, en 1503, accorda à son vieil indiciaire des lettres de noblesse, celui-ci voulut, pour son blason, « un chevron d'or sur champ d'azur, accompagné de trois moulinets d'or.... *rotulam quamdam qua pueri ludunt, quam vulgo* molinet *appellant* ». Ainsi non seulement il souhaitait un moulin, mais un moulin d'enfant, un jouet bruyant, inutile. Quelle rencontre, et comme, sans le savoir, il exprimait bien par cette image l'inanité de son œuvre ! Il n'était, remarque M. E. Roy, qu'un vrai moulin à paroles. Ses mânes, on le devine, fussent demeurés inconsolables si ce jeu de mots, l'une des douceurs de sa vie, n'avait pas été gravé sur sa tombe. Il le fut, et en hautes lettres dorées. Une épitaphe en dialogue, due à Jean Lemaire, répon-

dait à la question : « Dy moy qui gist icy ? » par ce vers :

> C'est luy seul qui mouloit doulx motz en molin net.

119. Empressons-nous d'ajouter que cette flatteuse équivoque ne fut pas enterrée avec son auteur, et qu'elle ressuscita au bénéfice d'Antoine Du Moulin, valet de chambre de la reine de Navarre, et second moulin des Muses. Mais les noms des rhétoriqueurs et des humanistes ne se prêtaient pas toujours à d'aussi faciles arrangements. Jean Bouchet était réduit à terminer ses épîtres à l'heure où « du jour le *bout chet* ». Cela sent l'effort. Au contraire, lorsqu'il s'agissait d'André de La Vigne, de Stoa, de Nicolaus Lyranus, de Symphorien Champier, il n'y avait pas à chercher, et on les transformait du premier coup en arbuste précieux, en portique, en instrument de musique, en champ fertile. Et puis les poètes avaient la ressource de travailler sur les noms soit de leurs protecteurs, soit des personnages qu'ils chantaient. Roger de Collerye, déplorant la mort de Charles de Refuge, son bienfaiteur, se demande où il va maintenant se réfugier, et il nous apprend, dans l'épitaphe d'Etienne Fichet, que ce prud'homme « fichait son esprit a acquerir de tout chascun la grace ». Des vers funèbres, qu'on attribue à Jean Lemaire, regrettent le trépas de Jacques Palmier, ce bel arbre, *si droit, si franc*. Marguerite d'Autriche est plus d'une fois célébrée comme la reine des fleurs, et le chevalier Bayart, à cause de son homonyme, le fameux cheval des fils Aimon, est représenté « hannissant » du côté de la vertu.

120. Rien n'empêche, une fois qu'on est lancé, de compliquer artistement les choses, de construire une phrase entière avec de semblables calembours. Le pis qu'il pourra arriver, c'est que la phrase en question, à force d'être spirituelle en détail, soit inintelligible dans l'ensemble. Mais le malheur n'est pas grand, et l'on ne saurait tout avoir. Sans doute, Guillaume Cretin en jugeait ainsi, lorsqu'il écrivait : « J'ignore se le grain du *millet*, amené par ung *chartier* passant à *Meun*, est portable en *let sac* ou en *cretin* tissu d'osier, pour... servir... a esclaircir la passe du *molinet* a trop pesante moulture ». Bien que ces lignes aient un air de démence, elles devaient plaire au bon Guillaume, parce qu'il avait trouvé moyen d'y jouer sur son propre nom et sur ceux de Jacques Milet, d'Alain Chartier, de Jean de

Meung, de Molinet... Quant aux mots *let sac*, lisez-les à rebours : vous aurez *Castel*.

121. Gagner, par un procédé si commode, une réputation d'homme ingénieux, cela était fort tentant. Aussi nul ne résistait, et il n'y a guère de rhétoriqueurs qui n'aient sacrifié à cette mode. Mais ce fut au puy de Rouen qu'elle rencontra le plus de faveur. Souvent, ceux qui concouraient pour les prix, exploitant le nom du président palinodique, en tiraient une file d'équivoques. S'appelait-il Baptiste Le Chandelier? Les vers qu'il avait à couronner se remplissaient de chandelles. Jacques Le Lieur suscitait une ballade où figurait *le roy* (c'est Jésus-Christ) *qui tout lye et deslye*. Nicolas de La Vieille, « prince » en 1522 et préposé aux greniers publics, s'entendait louer par Pierre Avril comme « grenetier de sapience ». Firmin Douri, curé de Saint-Candre et membre très éminent de l'académie normande, parlait, à en croire ses confrères, une langue dorique ou dorée (calembour aisé à faire, et qui servit aussi pour Jean Dorat). La présidence de Charles Le Cordier était saluée par quantité de rimes en *corde*; celle de Jean Le Cornier inspirait deux pièces qui racontaient le triomphe de Marie — âme blanche, corps net, — sur les diables encornés, cornus, laids de corps, sonnant du cor, pleins de discorde... Parfois, quoique d'une autre manière, les « princes » eux-mêmes jouaient sur leurs noms. La récompense offerte, en 1499, à Richard Bonneannée par Guillaume Tasserie consistait en une tasse.

122. Que l'on ne s'étonne pas du développement que j'ai donné à l'étude de ces pauvretés : la place que je leur ai faite est en rapport avec l'importance que leur attribuait la littérature d'alors. Et puis on ne doit point oublier que les niaiseries qu'on vient de voir ne disparurent pas avec les rhétoriqueurs; ils les transmirent aux écoles suivantes. Le grand Ronsard plaisanta souvent à leur façon. Combien plus encore Clément Marot, ses disciples et ses adversaires! Il aimait à se dire le Maro de France, mais il fut traité de maraud par Sagon, — ce sagouin. On pensera peut-être que cette manie ne sévissait que sur les écrivains, et que le peuple dédaignait une si puérile affectation. Rien n'est moins certain. Il semble, au contraire, que le goût des gentillesses verbales s'étendait, en ce temps, à la nation tout entière. On les acceptait aux heures graves, et elles forçaient les portes de l'histoire. Alors que Henri VIII, en 1513, marche contre leur ville, les habitants de Tournay déclarent à Louis

XII qu'ils lutteront de leur mieux, et que « Tournay ne tournera pas ». Et je lis encore ceci : le 14 mai 1506, Thomas Bricot, chanoine de Notre-Dame, portant la parole au nom des États, supplie le roi de ne pas marier sa fille à Charles d'Autriche, mais de la donner au comte d'Angoulême, à *monsieur François, qui est tout françois.*

123. Revenons aux rhétoriqueurs.

Le lecteur peut-il maintenant suivre la marche de leurs artifices, et voit-il bien, par ce qui précède, comment, assujettis à faire de la poésie avec de la prose, ils ont cru résoudre ce problème? — Presque toujours placés en face d'un thème *antilyrique*, ils pensaient le transfigurer en prêtant aux mots abstraits une manière de vie concrète, et en justifiant ces créations par le caprice des songes. L'allure de l'inspiration se trouvant ainsi imitée, il fallait en outre saupoudrer l'œuvre de proverbes, l'entrelarder de jeux sur les noms propres, y répandre des énumérations, des compliments. Ces divers rites une fois accomplis, et si, de plus, l'écrivain s'était proclamé inintelligent et sans goût, le travail commençait à prendre bonne tournure, et l'on avait l'impression — n'est-ce pas? — que les idées, plates et mesquines naguère, avaient l'air à présent d'une invention des Muses.

Que manquait-il encore pour que le prodige fût complet, et que « le poème » s'achevât enfin? — Il manquait la forme poétique, les vers...

C'est ici, aux yeux des rhétoriqueurs, la pierre de touche du génie, le labeur essentiel. Ce qu'il leur restait de vérité, de naturel et de bon sens, ils l'ont fréquemment sacrifié à la métrique, et il importe en conséquence d'insister sur un art qui, leur ayant coûté si cher, mérite bien un chapitre à part.

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES.

90. J. de La Pilorgerie, *Campagne et bulletins de la grande armée d'Italie commandée par Charles VIII*, Nantes et Paris, 1866. — Lenient, *la Satire en France au moyen âge*, Paris, 1877 ; ch. XXI et XXIII. — E. Picot, *Recueil général des sotties*, Paris, (Soc. des anc. textes fr.) ; 2 vol. in-8°, 1903-4.

93. Voici où l'on trouvera les sept pièces indiquées dans ce § : 1°. La Pilorgerie, *op. cit.*, 434. — 2° *Ibid.*, 440. — 3° Montaiglon, *Recueil*, IX, 337. — 4° Catalogue Rothschild, I, 540. — 5° *Ibid.*, 569. — 6° Montaiglon, V, 120. — 7° *Ibid.*, I, 55.

94. 1° *Ibid.*, VI, 90. — 2° *Ibid.*, III, 247. — 3° *Ibid.*, II, 77. — 4° *Ibid.*, [illegible], 253.

95. 1° *Ibid.*, XIII, 289. — 2° *Ibid.*, IX, 294.

96-98. Leroux de Lincy, *Rec. de chants histor. fr.*, 2 vol. Paris, 1847. — E. Picot, *Chants histor. fr. du XVIe s.*, *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, de 1894 à 1899. — [Il existe, dans la *Farce du savetier Calbain* (Fournier, *Théâtre fr. avant la Renaissance*, 277), des fragments de plusieurs chansons populaires, qui étaient en vogue au temps de Louis XII].

99. *La Complainte de France* a été publiée par Montaiglon, *op. cit.*, VIII, 74. — Le rondeau contre l'expédition de Charles VIII fait partie (p. 107) des pièces que Joly a éditées sous le titre : *L'Épitaphe de Triboulet*, etc. — Pour *le Monologue du Pèlerin passant*, voyez Fournier, *op cit.*, 273.

102. Veut-on lire des pièces à proverbes? Il n'y a que l'embarras du choix, et je me borne aux indications suivantes : Montaiglon, *op. cit.*, V, 120 ; VIII, 282 ; IX, 59, 294, 321, 337 ; XI, 101 ; — Roger de Collerye [édit. d'Héricault], 34, 171 ; — Gringore [édit. d'Héricault et Montaiglon], I, 79, 94, 145, 157, 169, 185 ; — *Faictz et Dictz de maistre Jehan Molinet*, 23 v°, 34 v°, 77 r°, 86 r°, 87 r°, 88 v°, 91 r°, 105 v°, 123 r°, 131 r°, 161 v°-164 r°, 168 v°, 174 v°, 182 v°, 214-215, 249 r°, 253 v°-257 r°. — [Cf. Villon [édit. Jannet], 116-117.]

105. *C'est le romant de la rose* | *Moralisé cler et net* | *Translaté de rime en prose* | *Par vostre humble Molinet.* Un vol. in-4° de CLII feuillets sur deux colonnes, s. l. n. d. ni nom d'imprimeur. Caractères goth. ; nombreuses vignettes. — Les allégories dont il est question dans mon texte sont développées aux ff. XVII r°, LXII r°, LXXXII r° de cet ouvrage.

112. C'est dans *le Voyage de Gênes* de Jean Marot que cette ville nous est présentée comme « une dame ». — Pour « Les uns » et « Les autres », cf. *le Séjour d'Honneur*, B. N. fr. 12783, 151 v°. — Quant à « Je-ne-sais-qui », il prononce un long discours dans *la Ressource de la Chrestienté*, B. N. fr. 1687, 31 r° et suiv.

113. Voici, entre beaucoup d'autres, quelques titres de pièces ou de livres dont l'action se passe en songe : *L'Arrest du Roy des Romains*, par Maximien ; *Prières sur la restauration de la santé d'Anne de Bretagne*, par Jean Marot ; *le Vergier d'Honneur* ; *la Ressource de la Chrestienté* ; *Complaincte de la mort de maistre Jacques Millet* ; *les Folles entreprises* et *les Menus propos sur les pseaulmes* de Gringore ; *les Plaintes sur le trespas de Jan et Raoul Parmentier*, par Pierre Crignon ; *le Throsne d'Honneur*, par Molinet ; *le Labyrinthe de Fortune* et *la Déploration de l'Église militante*, par Bouchet ; tous les chants funèbres de Guillaume Cretin, ainsi que l'un des livres de sa *Chronique française.* — Voyez, en outre, Montaiglon, *op. cit.*, III, 204 ; V, 5 ; VIII, 74-5 ; IX, 294 ; XII, 266-7.

116. L'épître de Jean d'Auton à Bouchet est imprimée à la suite du *Labyrinthe de Fortune*, f. XII r°.

118. E. Roy, *les Lettres de noblesse (1503) du poète Jean Molinet : Revue de phil. fr. et provençale*, IX, 19-22. — L'épitaphe de Molinet (et de Chastellain), par J. Lemaire, se trouve chez Stecher, IV, 319.

119. Calembours sur *Antoine Du Moulin* : *Rev. d'hist. litt. de la Fr.*, 1895, p. 487, n. 5 ; — sur *Nicolaus Lyranus* : Delaruelle, *Guillaume Budé*, 249, n. 2 ; — sur *J. Palmier* : Stecher, IV, 360 ; — sur *Bayart* : Joly, *op. cit.*, 110, et Stecher, IV, 365.

120. La phrase : *J'ignore se le grain du millet...* est tirée des *Poésies de Cretin*, 270.

121. Tougard, *les Trois siècles palinodiques...*, *passim.*

IV

LES COMPLICATIONS ET LES JEUX RYTHMIQUES

124-125. *Délimitation du sujet.* — A. LA RIME ET SES JEUX : **126-127**. *Le rhétoriqueur est avant tout un « rimeur ».* — **128-131**. *L'équivoque.* — **132-136**. *Les rimes intérieures.* — **137**. *Longs couplets sur deux rimes semblables.* — **138**. *La rime rauque.* — **139**. *Vers qui finissent « par oyseaulx ».* — **140**. *Alternance régulière des vers masculins et féminins.* — B. AUTRES ASPECTS COMIQUES DE LA VERSIFICATION DES RHÉTORIQUEURS : **141-142**. *Généralités.* — **143-148**. *Allitération ; entassement de mots à forme analogue ; cliquetis.* — **149**. *Vers rétrogrades ; pièces pieuses faites avec des fragments de chansons galantes ; acrostiches.* — **150-151**. *Poèmes latins-français.* — **152-153**. *Strophes à plusieurs lectures.* — **154-156**. *Les rébus.* — **157-158**. *Conclusions.*

124. On ne verra pas ici le tableau complet et méthodique de toutes les variétés de vers ou de strophes dont les rhétoriqueurs ont usé. Justement parce qu'ils s'intéressaient moins à la pensée qu'à son expression, ils ont été conduits à multiplier les combinaisons rythmiques, c'est-à-dire à ne donner des soins qu'à la partie accessoire de leur art. Détailler, classer exactement les différentes « coupes » ou « tailles » qui se rencontrent chez eux si nombreuses, ce serait prendre beaucoup de peine pour peu de profit : car qui les lit, en somme, ces patients mais froids répertoires ? Au reste, celui que je demande à ne pas faire, il existe. Non pas une fois, mais neuf ou dix — plus, peut-être — les rhétoriqueurs eux-mêmes ont dressé l'inventaire de leurs richesses métriques, et la plupart des traités qu'ils composèrent dans cette intention ont trouvé par la suite (voir aux références) de consciencieux éditeurs et des commentateurs érudits.

125. Je ne veux donc pas, en ce chapitre, examiner un à

un les aspects de la versification française aux environs de l'an 1500. C'est son principal caractère que je désirerais montrer... Quel est-il? — La recherche de la difficulté, le goût de la forme rare, une tendance à remplacer l'art par le métier, le triomphe, enfin, du mécanisme... Il me sera facile de prouver — les exemples abondent, très clairs, — que tels furent, en réalité, les traits dominants de la poétique à cette époque, et, la chose une fois établie, il s'en dégagera aussitôt une conclusion importante.

A. **126**. L'écrivain qui se persuade que ses vers auront d'autant plus de prix que leur allure sera moins naturelle, et que leur facture aura coûté plus d'efforts, peut, par diverses routes, arriver au but qu'il vise, attendu qu'il existe bien des manières de rendre les choses qu'on dit affectées et laborieuses. Mais, de toutes ces manières, la première et la meilleure, quand il s'agit d'un poème, consiste à faire porter de préférence, sur l'élément essentiel du vers (c'est la rime), les complications et la contrainte. Les rhétoriqueurs n'y manquèrent pas, et on les désigne par leur vrai nom lorsqu'on les appelle des *rimeurs*, car aligner en grand nombre des rimes inattendues et malaisées, tel fut, à leurs yeux, le rôle du poète. Son rôle et sa gloire. De là, sans doute, leur prédilection pour les genres à forme fixe, qui exigeaient, plusieurs fois en chacune de leurs strophes, le retour des mêmes consonances; de là, en outre, le souci qu'ils eurent — non pas tous cependant, ni toujours, — de compenser, en se montrant sévères sur le choix des rimes, la liberté que laissaient aux auteurs les vers accouplés deux à deux et les genres à forme imprécise.

127. Il existe deux principaux moyens d'aggraver la difficulté que la recherche des rimes offre naturellement: le premier consiste à associer des couples de mots qui soient, en ce qui concerne la sonorité, aussi voisins que possible; le second à réunir, surtout s'ils paraissent insolites, quantité de mots se terminant par un même son. En d'autres termes, *employer les rimes riches et multiplier les rimes semblables*, voilà ce à quoi un versificateur s'appliquera d'abord et d'instinct. Ainsi firent, on va le voir, les écrivains que nous étudions.

128. Qu'ils aient aimé la rime riche, on ne doit pas le leur reprocher. C'est un goût qui s'explique; de vrais poètes l'ont eu, et il s'est, au siècle dernier, manifesté en de fortes œuvres.

harmonieuses et strictes, dont il convient d'approuver la pureté de lignes, la tenue. Mais les rhétoriqueurs ne surent pas résister à l'entraînement. En moins de rien, ils changèrent en défaut ce qui aurait pu être une qualité. L'ambition les perdit. Pour eux ce ne fut pas assez de bannir les fins de vers négligées et pauvres; ils voulurent produire des choses fastueuses, étalèrent un luxe déréglé. Et c'est ainsi que la rime riche, évoluant entre leurs mains, aboutit, par excès de zèle, à la niaiserie du calembour, à la grotesque *équivoque*. C'est à peine si trois ou quatre d'entre eux échappèrent à la contagion, et il faut se garder de croire que Guillaume Cretin — « le bon Cretin au vers equivoqué », comme l'appelle Cl. Marot (Jannet, II, 270), — ait été seul à cultiver cette forme d'art extravagante. Non, il eut une foule d'émules et de disciples, qui imitaient de leur mieux sa manie, et tâchaient avec conscience d'immoler à la rime la raison.

129. Pourtant les pièces de ces auteurs ne sont pas toutes également détestables. Il y a, dans le mauvais, une sorte de hiérarchie, des degrés du médiocre au pire. Tant qu'il demeure discret, l'usage de l'équivoque peut encore, semble-t-il, être souffert, et il existe certains passages où il apparaît plutôt ingénieux que ridicule. Guillaume Cretin lui-même a eu, entre ses heures de crise, des moments de rémission, et il a donné alors, fidèle néanmoins au système qui lui était cher, quelques pages qu'on ne saurait lire sans un sourire indulgent. Telle cette peinture d'une fête champêtre :

Tout va de hait. Pastoureaux, pastourelles,
Grans et petitz, sautereaux, sauterelles
Ont de plaisir et lyesse habundance.
On chante, on rit, qui le corps a bon dance;
Et, pour monstrer qu'il ne leur chaille mye
Des maulx passez, l'ung prend sa challemye,
L'autre ung tabour, l'autre une cornemuse :
Celluy n'y a qui en son cor ne muse.
Quoy que leur chant ne rende meschant son,
Ce nonobstant, Pan dessus mect chanson,
Et lors, jouant de sa fluste à sept canes,
Leur monstre bien qu'en tel art ne sont qu'asnes.

130. Assez bien tourné, n'est-ce pas?... Quoique peu naturelles, ces rencontres de sons n'ont pas été péniblement obtenues. Et puis cela offre un sens. — Mais qu'ils sont donc rares, les passages de cette espèce! Presque toujours les rhétoriqueurs nous laissent voir et le parti pris d'attraper

la rime riche coûte que coûte, et la torture qu'ils s'infligent pour y parvenir. Les uns, émaillant de calembours un thème tragique, lui donnent un air bouffon :

a) Lors que Cayn occist son frère Abel,
Dieu s'en coursa ; le jeu ne print a bel.
Et n'est requis que quelque pastour rie
Quant luy souvient de ceste pastourie...

Les autres, s'attachant à orner les plus simples choses d'équivoques très concertées, n'y arrivent que par des tours de force, en sorte que la marche tourmentée des phrases souligne l'insignifiance de l'idée. On pourrait citer mille exemples. En voici quatre :

b) Mais au rebours, qui se remplit, ce n'est que
Courir a mort, comme disait Senèque...

c) En recevant ce, de vostre ami, don,
Qui vous requiert de n'user d'amidon...

d) Faut il qu'amant, par lasche tour, engelle
Son cueur a l'huys de quelque Tourangelle?...

e) Mais si noz veaulx qu'on appelle Eschevins
Lesquelz, après fort manger, leschent vins,...
Feissent debvoir que gens et tumbereaux
Eussent le soing de laisser tumber eaux
Et nettoyer chascun devant sa porte,
Le bruyt ne fust tel que partout se porte.

N'est-ce pas là un style bien approprié à une question de voirie?

131. Et si encore on s'en était tenu à de telles gentillesses! Mais l'équivoque est insatiable, et elle tend sans cesse à envahir une syllabe de plus. Où s'arrêter? Visiblement, Guillaume Cretin et ses meilleurs élèves auraient souhaité ne point s'arrêter du tout, atteindre la perfection du genre, réaliser des *vers-rimes*, qui eussent présenté, sur deux rangées horizontales, une série de sons identiques. Mais la chose est-elle possible? Presque possible. Voyez plutôt :

Quant cessera maultemps? *Incontinent*
Qu'en cepz sera desir *incontinent*,
Desir entends cueur de *vain et lasche homme*,
Desirant temps qu'heure vienne, et la chomme...
Delaisse aller ces propos, et *que j'oye*
De les saller pour un temps *quelque joye*.

Nous sommes sur le sommet, le miracle est accompli, et l'on serait attendri, je pense, par ce labeur minutieux, si l'on ne remarquait pas que la pauvreté du fond est proportionnelle ici à la complexité de la forme. Plus le rhétoriqueur soigne ses rimes, plus il s'enlize dans le galimatias, et celles de ses œuvres qu'il juge parfaites ne sont qu'une suite de rébus. Etienne Pasquier a bien vu l'ineptie de ce système, et l'on peut appliquer à l'école entière de G. Cretin ce qu'il dit en parlant de cet auteur: « Pendant qu'il s'amusoit de captiver son esprit en cet entre-las de paroles, il perdoit toute la grâce et liberté d'une belle conception. »

132. Nous venons de le voir: l'équivoque a ses limites, et lorsqu'elle s'est étendue d'un bout à l'autre du vers, c'est fini, elle ne peut, et pour cause, aller plus loin. Cependant les rhétoriqueurs ne se découragent pas. Ayant touché le point où s'arrête la richesse des rimes, ils vont, puisqu'ils ne sauraient à présent les rendre *meilleures*, accroître du moins leur nombre. Après la qualité, la quantité. Ce nouveau jeu amuse si bien ces vieux enfants qu'ils s'y livrent avec passion, tant ils jugent agréable et nécessaire l'abondance des mots consonants! Mais ces mots, comment les placer? — Divers systèmes s'offrent à nous.

133. Pourquoi, d'abord, un vers ne rimerait-il pas non seulement avec un autre (chose banale), mais aussi avec lui-même? Rien ne s'y oppose, et l'on a de la sorte la « rhétorique à double queue », adroite et séduisante combinaison.

(a) Par guerre n'ont les pupilles plus piles,
Veufves ont perte, aux tours des roys desroys;
Bourgs sont pillez, aussi villes si viles
Que c'est pitié. On met surcrois sur croix
Dieu de lassus nous gard d'estrois destroictz,
De nations infidelles!... Fy d'elles!

C'est ainsi que Cretin raconte les maux de la guerre. Molinet les déplore à son tour:

(b) Guerre a fait maint chastelet let,
Et mainte bonne ville vile,
Et gasté maint jardinet net
Je ne scay a qui son plaid plaist

Voir tableau. Passons à l'éloge d'une fleur: elle s'appelle en françois « jennette », en grec *ypericon*, en latin *herba perforata* », et signifie « instruction de bonnes mœurs ».

c) Tu es, pour ta bonté exquise, quise
En champ, en pré et en patente tente,
Tu es, en ta gente pourprise, prise
Pour rebouter, mieulx que la bise bise,
Nostre ennemy qui, sans attente, tente,
Du corps humain es la regente gente,
Et de l'ame garde et nourrice riche.

134. L'arrangement ci-dessus, qui nous empêchera de le varier à notre guise? En somme, la « rhétorique à double queue » n'est pas autre chose qu'une rime intérieure. Or, cette rime intérieure, nous avons le droit de la loger de différentes façons. Etant donnés, par exemple, les vers A, *B*, *C*, etc., je puis faire rimer A non seulement avec la fin, mais encore avec le milieu de *B* ou de *C*, et ainsi de suite: d'où il résultera une strophe « batelée », à laquelle cette rime surérogatoire donnera, s'il s'agit de décasyllabes, une forme analogue à celle-ci:

a Nous n'avons point de Hyre ne Poton,
Bien le peult on congnoistre a veuë d'œil.
Que n'es tu vif, duc de Nemours, Gaston?
Soubz ton guidon fust ores maint pieton,
Marchant au ton du tabour, au tien vueil...

ou, s'il s'agit d'alexandrins, l'étonnant aspect que l'on va voir:

b Chascun doit regarder, selon droit de nature,
Son bien propre garder, ou trop se desnature.
En la Saincte Escripture avons ample sermon
De la judicature au saige Salomon.

Disposition fort pratique... Si ces hexamètres vous déplaisent, il vous est loisible de les couper en deux:

En la Saincte Escripture
Avons ample sermon
De la judicature
Au saige Salomon.

Peut-être que, sous cette forme, ils vous paraîtront meilleurs. La pièce dont ils sont tirés est relativement brève. Mais s'il se trouve quelqu'un qui tienne à lire une longue série de tels couplets, il n'aura qu'à prendre *la Chronique* de maître Nicaise Ladam [B. N. fr. 9692]: là défile, couvrant l'endroit et l'envers de 139 grands feuillets, une légion de strophes sur

le patron de celle qui précède, et dont on ne saurait dire au juste, puisque les hémistiches riment entre eux, si elles ont quatre vers de douze pieds ou huit de six.

135. Au moyen de ces artifices se multiplient les consonances, et en voilà, semble-t-il, beaucoup... Bien peu, au gré des rhétoriqueurs : ils les rêvent encore plus fréquentes, et s'avisent, afin qu'elles foisonnent davantage, d'employer simultanément les deux procédés exposés ci-dessus, c'est-à-dire de forger des vers qui, rimant par le milieu et la fin, riment aussi avec eux-mêmes. Et pourquoi, après tout, ne rimeraient-ils avec eux-mêmes qu'une seule fois ? La « double queue », dont ils sont parés déjà, réclame une double tête qu'il serait illogique de leur refuser. Ainsi raisonnent nos gens, et, non sans des efforts inouïs, ils parviennent à mettre au jour la strophe « idéale », un monstre, une chimère cornue, fille de la patience et du délire.

> Que feray je de ma laidure dure ?
> M'ardure (?) dure et ma foiblesse blesse ;
> Mon corps s'encline a corrompure pure ;
> Mercure cure et n'y procure cure ;
> Morsure sure a moy l'adresse dresse ;
> Richesse cesse, et trop m'oppresse presse ..

136. Il n'est pas accordé à chacun de produire un jeu de rimes à ce point complet. Mais on peut, par un arrangement plus simple et tout en renonçant au « batelage », obtenir néanmoins de non méprisables résultats. Qu'on en juge par ce couplet :

a) Puis qu'effors fors tant qu'ilz vesquirent quirent
> En terres erres en mers nauffrage frage
> Et a ceulx seulz qui leur meffirent firent
> A la part part et au fouraige raige
> Immortelz telz quirent voiage et age
> Exemples amples vous ont lessez assez
> Vertueulx eulx sont trespassez passez
> Vos advis vifz n'ayent leurs decours courtz
> Mais aux champs chants sans mectre aux sejours jours.

ou encore par cet autre :

b) Possesseurs seurs ont mys en amastz mastz
> Par effors fors et hommes remys mys
> De leurs mains maintz par tous les climatz matz
> Sans remors mors et plus d'interditz dix
> Suyvez les lez de leurs vrays esditz ditz

Par compas pas selon messages sages
Soit avant vent aux equipages pages
Aux assaulx saulx et au deffendre fendre
Aux armes larmes a l'entreprendre prendre

Au reste, ponctue et comprenne qui saura!

137. Ce n'était pas seulement à quelques strophes d'une mesure déterminée que les rhétoriqueurs réservaient cette accumulation des mêmes sons. Elle se remarque, çà et là, en presque toutes leurs formes métriques, et volontiers ils bâtissaient sur deux uniques rimes soit des passages étendus, soit des pièces entières. Je vois chez Molinet [*Faictz et Dictz*, 132 v°] vingt vers en *lons* et en *ars*, dix-huit en *tans* et en *pose* [213 r°], une épître en *nois* et en *bus* [209 r°]. Bien mieux: l'une de ses *Oraisons à la Vierge* [9 v°] offre d'un bout à l'autre une succession de décasyllabes terminés par *a* ou par *as*, disposition assez voisine, à ne considérer que la prononciation, de la laisse monorime.

138. Donc, ainsi que la rime riche avait rencontré ses bornes, la rime abondante atteint les siennes. Que faire maintenant, et à quelle rime se vouer? Je ne vois désormais comme possibles que celles dont s'avisera la fantaisie individuelle, et qui, plus particulièrement saugrenues, n'obéiront pas à des règles fixes. De ce nombre est ce que j'appellerai *la rime rauque*. Avec autant de soin que l'on en met d'ordinaire à chercher des fins de vers harmonieuses, les rhétoriqueurs s'ingénient parfois à les rendre dures et croassantes. Elles ne sont pas rares, les pages où s'alignent de la sorte maintes rimes discordantes, et il me serait facile de citer une douzaine d'exemples de cette cacophonie préméditée. Mais il faut être discret, et je ne veux transcrire qu'un seul passage, l'un des moins longs, des moins rocailleux:

Qu'y vault le songer? Pas le truc.
Tant au soir, la nuyt, qu'au desjuc,
Prompt, prest, preux d'attendre le choc,
Bon pied, bon œil, frès comme ung suc,
Acoustré comme ung petit duc,
Asseuré, plus ferme qu'ung roc.
Donnez du taillant, de l'estoc;
Gardez vous d'estre prins au bric;
Baillez, comptez, payez en bloc;
Toujours joyeulx, franc comme ung coq,
Aussi esveillé qu'ung aspic,
S'on vous menasse, dictes: pic!
A tous propos ayez bon bec.

Ne soyez longuement au nic.
Mais poursuivez moy ric a ric
Vos amourettes chault et sec.

139. J'ai gardé, pour le couronnement de cette étude sur les rimes, et comme type éminemment notable de ce que pouvait produire d'inattendu et de baroque le caprice des arrangeurs de mots, une pièce de Molinet au début de laquelle on lit: « Le commencement est par oyseaulx, et se finit par oyseaulx; addressant a l'empereur. » [*Faictz et Dictz*, 213 r° et v°.] On va voir de quelle manière le maître mosaïste s'y est pris pour introduire en son panégyrique une double rangée de volatiles. Je donne le morceau presque en entier.

Aigle	imperant sur mondaine ma	cyne,
Roy	triumphant, de prouesse ra	cyne,
Duc,	Archeduc, père et chef du t	oison,
Austriche	usant du fer a grant f	oison,
Fenix	sans per né sous bonne pl	anette,
Coulomb	benin qui sa pensée	a nette,
Coc	bien chantant se le Turc t'escar	mouche,
Mesle	aux abus comme ung chien qui s'es	mouche,...
Pellican	vif qui pour nous sang es	pans,...
Faisans	dictier, te donne ce que	j'ay.

140. Eh bien, de ces tentatives — incessantes, variées, — que les rhétoriqueurs ont faites pour ouvrir à la rime des voies nouvelles, et de ces maintes manières dont elle fut compliquée par eux, qu'est-il resté en définitive? — Très peu de chose... Quelque chose cependant. Après avoir montré avec insistance ce qu'il y a de vain et de burlesque en leurs inventions, il est juste de ne pas oublier qu'à force de placer les mots consonants de toutes les façons imaginables, ils sont, une fois du moins, tombés sur une combinaison si heureuse que les âges suivants l'ont adoptée, et qu'elle semble, aujourd'hui encore, avoir un long avenir. Je veux parler, on le devine, de l'alternance régulière des vers masculins et féminins. Ce fut Octovien de Saint-Gelays qui, à la fin du XVe siècle, donna, dans sa traduction des *Héroïdes* d'Ovide, la première application de cette règle. G. Cretin s'y conforma à partir du septième chapitre de sa *Chronique*, commencée en 1515, et rima près de 29.000 vers sans s'affranchir de cette utile contrainte. A son tour, Jean Bouchet consentit à s'y plier quelquefois, l'excellence de cette mode lui ayant été signalée, vers 1520, par son protecteur Louis de Ronsard, le père du grand poète

B. **141**. N'est-ce pas ici le cas de dire: *à quelque chose malheur est bon?* Mais ce proverbe n'est pas toujours vrai, et si le hasard a voulu que, parmi tant d'absurdes jeux de rimes, il s'en rencontrât un qui fût naturel et né viable, on n'en doit pas conclure qu'on va voir se reproduire un tel miracle, lorsqu'on étudiera les autres moyens dont les rhétoriqueurs ont usé afin que leur poésie ne parût ni aisée ni ordinaire. En effet, ce n'est pas seulement la rime qu'ils ont torturée: ce même désir de créer des formes contournées et phénoménales s'est étendu à l'ensemble du vers et de la strophe, et voilà maintenant ce qu'il importe d'établir.

142. Je remarque d'abord — et la seconde partie de ce chapitre se rattache par là à la première — que les écrivains dont je parle conservent, leurs rimes une fois trouvées, le souci de réunir des sons qui puissent, par leur répétition ou leur timbre étrange, causer une surprise à l'oreille. Mais n'allons pas croire que ce soit à l'*harmonie imitative* qu'aspirent les rhétoriqueurs. Rien n'est moins harmonieux que leur musique verbale, et comment imiterait-elle quoi que ce fût, puisqu'il n'existe d'ordinaire aucune relation entre l'idée exprimée et la façon dont tinte le vers? C'est sans besoin, sans dessein, sans profit que ces auteurs, en proie à une lubie subite, s'amusent, on ne sait pourquoi, à faire carillonner les syllabes et à construire des phrases d'une très fantasque tonalité.

143. Nombreux sont, à cet égard, leurs artifices. Tantôt, et durant des pages, le dernier mot d'une strophe se retrouve en tête de la suivante [A. de La Vigne, B. N. fr. 1687, 31 v°-37 r°]; tantôt quantité de vers commencent par le même mot. Chez J. Bouchet, par exemple, [*Labyrinthe de Fortune*] vous pourrez lire, ainsi placé, 52 fois le substantif « péril », et je compte, dans *le Vergier d'Honneur*, 380 vers qui débutent par « chacun »... Puis surviennent des séries de mots dont la lettre initiale est identique. Séries, à vrai dire, de longueur variable. Parfois le poète se contente à peu de frais, et son allitération ne s'étend que sur deux vers:

> Françoys faitiz, francz, fors, fermes au fait,
> Fins, frais, de fer, feroces, sans frayeur...

mais lorsqu'il ne pousse pas le jeu plus loin, c'est par impuissance, non par discrétion, et il faut donc tenir pour certain qu'en général il continuera son tour de force tant que

les éléments nécessaires ne lui manqueront pas, et qu'il saura les placer. Aussi Jean Lemaire à qui est emprunté [*Œuvres*, III, 122] le passage précédent, se livrant ailleurs [*Ibid.*, 189] à un autre exercice de cette espèce, s'est-il fait un devoir de le prolonger davantage. Citons ce texte. Il y est question de Marguerite d'Autriche, et il s'agit de prouver qu'elle était, par son nom même, prédestinée à une vie de tristesse :

Puis on void M au nom de Marguerite,
Qui signifie, et sans mon demer te,
Meschef malin, martyre et mal austère.
Si croy de vray que souz ceste M habite
Misère et mort ou malheurté maudite,
Marrisson morne et tout mauvais mystère.

144. Or, n'oublions pas que Lemaire est l'un des plus raisonnables de la troupe, et jugeons par là de ce que l'on peut attendre d'un Bouchet, d'un Molinet, d'un André de La Vigne. Le premier a inséré, dans son *Amoureux transy sans espoir*, douze vers dont tous les mots ont la même initiale. Le second, véritable porte-bannière de la confrérie des sots érudits, ne s'abstient pas, on le pense, de ces récréations alphabétiques, en varie même les règles, et glisse en ses ouvrages des strophes analogues à celle-ci :

a Par guerre sont marchans meschans,
Gentiz chetifz, pescheurs pieurs,
Subtilz surprins, vaillans saillans,
Pays peris, puissans pinçans,
Prelatz près las, pasteurs presseurs,
Patis petitz, presteurs perdeurs,
Pillars paillards pleins de malice...

Quant au troisième, il ne connaît point de bornes, il quitte tous les rivages, et semble quelquefois — lui si lucide à d'autres heures — en proie à la frénésie. Le terme, sans doute, est fort ; mais qu'on lise les invectives d'André de La Vigne contre « la scabreuse Atropos », et l'on se rangera à notre avis.

b Tric, trac, troc, trop, trousselant, triquetroque,
Traine très terreux, trep de triquenoque,
Traistre trousson, triquenique tribraque,
Truye troussine, triquedondayne troque,
Triste truande, triple trouble tibroque,
Tresvil treet traict, traffigue tripliarque,
Trace trouvée, tribullante trymarque.

Telles sont les injures ou, pour parler son langage, les espitetons enormes que le rhétoriqueur décoche à la mort. Je n'en ai rapporté qu'une partie, laissant de côté beaucoup d'anathèmes en e et en l, ainsi qu'une tirade en a, toute hérissée de vocables sauvages. L'ensemble, une fois encore, donne l'impression que j'ai dite: folie...

145. L'allitération n'est pas l'unique moyen de changer la nature de la poésie et de substituer à la notation de la pensée un bruit de castagnettes ou de grelots. Ce résultat (combien enviable!) nous l'obtiendrons encore si, prenant deux ou plusieurs mots qui aient ou semblent avoir le même radical, nous les rapprochons, eux et leurs composés, de manière à produire un cliquetis où domine, revenant sans cesse, un ou deux sons toujours pareils. L'excellence de ce système éclate en ce triolet qui veut avoir l'air folâtre:

a) Je rime comme pot en pois,
Que dis je? comme pois en pot,
Quant je fais matière de pois,
Je rime comme pot en pois,
Pour luy bailler pois contre pois,
J'entens assez bien mon tripot
Je rime comme pot en pois,
Que dis je? comme pois en pot

Mais ce n'est pas seulement lorsqu'ils se sentent en joie que les rhétoriqueurs usent de cette recette. Molinet estime qu'elle convient aux thèmes graves, à l'idée de la mort, par exemple, et voici comment il exprime, en une pièce funèbre vouée à la mémoire de Marie de Bourgogne, la misère de la destinée humaine, la loi qui nous condamne au tombeau:

b) La fine mort qui tous vivans amasse,
Thomas et Masse, et Massette et Massin,
Et tient tout matz ceulx qu'elle contumasse,
A mis en masse ung fruit dont mieulx j'aymasse
Que je tumbasse, en musant, du coffin,
Par son brachin, sa brache et son brach fin,
A mis a fin la duchesse Marie...

146. Et voyez comme les choses s'enchaînent. Ce mot « Marie » éperonne la verve de l'artiste, et il va, car il se trouve en train, jongler avec ce nom-là.

a) Puis qu'il faut que mort desmarie
Marie qui bon mary a,
Prions a la Vierge Marie
Qu'a son enfant la remarie.

Qui oncques ne se maria :
Si disons *ave maria*
Pour la belle Marie honneste...

On pourrait, à ces citations, en ajouter beaucoup d'autres ; mais je n'en ferai plus qu'une seule, choisissant un texte où l'écrivain (c'est Jean d'Auton) dépasse brillamment ses rivaux, et gagne la palme du galimatias.

b) Tout fort se doibt a grand force efforcer
Le fort effort de toute forte force
Qui par ranffort veult la force forcer
Ennforcer fors qu'en fort ne se ranfforce
Et forcement au fort il est forcé
La forteresse des plus forts forcennés
De s'ennforcer puis que pas fort senés
Ne sont en fors ne n'ont force efforcée
Fors les forfaitz qui sont a force nés
Par force doit la force estre forcée.

147. Ce jeu métrique et tous ceux qui précèdent se laissent, on l'a vu, facilement définir, et obéissent à des lois fixes. Mais ce violent tapage, ces sonneries de syllabes que recherchent les rhétoriqueurs, ils les obtiennent encore par des moyens moins précis. Souvent c'est de la simple juxtaposition de plusieurs mots qui expriment des idées voisines, d'un entassement de participes ou d'adjectifs, que se dégage, sans autre artifice, le tintamarre. Rien n'est plus ordinaire que ce procédé, et une seule citation suffira. Tirons-la de Molinet (B. N. fr. 1716, 86 v°). Racontant la bataille de Guinegate, il veut, lui qui est aux gages de Maximilien, persuader à ses lecteurs que ce maître qui le paye n'a fait, des troupes de Louis XI, qu'une bouchée. Comme c'est là un mensonge, et que la victoire de Maximilien fut onéreuse et sans fruit, l'écrivain insiste d'autant plus, et, non content de dire que les Français reculèrent, il proclame en outre qu'ils furent

Chollez, foulez, escharbouillez,
Affistollez, pourbondis, pestillez,
Hallez, touillez et battuz de tous lez,
Escarmoufflez, fatrouillez, badrouillez,
Trainez, taillez, retournez, retouillez,
De sang souillez . . . .

Et je ne donne là que la fin de la période.

148. Nous sommes arrivés au bout de la liste, et les rhétoriqueurs n'ont pas, à ma connaissance, découvert d'au-

tres manières de contraindre leurs vers à rendre des sons inouïs. Mais, quittes de ce côté-là, il faut nous tourner ailleurs, énumérer de nouvelles fantaisies rythmiques. Elles présentent, celles dont il reste à parler, un caractère exceptionnel: je veux dire qu'on les rencontre assez peu souvent, qu'aucun lien n'existe entre elles, et qu'on doit, puisqu'elles ne se laissent pas grouper, les considérer une à une.

149. Parmi les moins notables et les moins fréquentes, il y a lieu de mentionner: 1° les vers rétrogrades; 2° les pièces pieuses faites avec des fragments de strophes galantes; 3° les acrostiches. — En ce qui concerne le n° 1, je précise, le mot ayant eu plusieurs acceptions, que j'entends par « rétrogrades » des vers susceptibles d'être lus aussi bien de droite à gauche que de gauche à droite. Mais si on trouve çà et là (voyez aux références) de très courtes phrases ainsi agencées, je ne crois pas, tant était grande la difficulté du genre, que l'on ait jamais construit sur ce modèle une pièce de quelque étendue. — Il n'y a, pour le n° 2, qu'une seule remarque à présenter, c'est que les rhétoriqueurs, en adaptant des refrains profanes à un thème religieux [*Faictz et Dictz* de Molinet, 6 r°], se bornaient à reprendre, sans le savoir, une idée qu'avaient eue les chansonniers du moyen âge. — Quant aux acrostiches, on les rencontre surtout à la fin des poèmes, en des vers qui servent de signature, et dont les premières lettres forment et révèlent un nom. Cependant il peut arriver que les acrostiches aient un autre rôle, une autre place. André de La Vigne, au beau milieu d'une de ses œuvres [B. N. fr. 1687, 24 r°], compose des séries de vers qui donnent cinq fois, dont deux à rebours, les mots *Charles de Valois*, et use, quelques pages plus loin [43 r°], de cette même disposition graphique pour souhaiter à son roi d'abord une vie heureuse, puis le paradis.

150. Voilà donc de nouvelles preuves de la dextérité des rhétoriqueurs. Ajoutez que ces hommes adroits étaient de très doctes hommes: ayant fait presque tous de fortes études, ils connaissaient à merveille le latin, et l'idée, en conséquence, devait leur venir d'utiliser cette langue pour leurs jeux métriques, d'enrichir la littérature de quelques poèmes latins-fançais. Et nous les avons, ces poèmes. Certains, où domine le français, ne sont, à vrai dire, que discrètement agrémentés de mots ou de bouts de phrases provenant, en général, du *Pater*, de l'*Ave Maria*, des autres prières catholiques. Mais il existe aussi des pièces qui méritent réellement

qu'on les appelle bilingues. Ici encore Molinet tient le sceptre, défie et décourage la concurrence. Voyez l'épître qu'il adresse, en 1471, à l'un de ses amis (*Faictz et Dictz*, 209 v°) :

Si de meo statu petis,
Perdus sommes grans et petis
Habuimus multa bella
Depuis qu'Amiens se rebella...
Si queras aliqua nova
Pour sçavoir comment il nous va,
Mortuus est papa Paulus,
Qui estoit grans et espaulus...
Si vis vivere honeste,
Tant en yver comme en esté
Fuge fatuos cum quibus
On te prendra pour coquibus;
Quere deum qui durabit
Plus que de fer ung dur habit...

En 1496, Molinet envoie à l'archiduc Philippe une lettre de cette espèce (*Ibid.*, 247 r°); enfin les derniers vers de son recueil (275 v°), vers d'une gauloiserie bien déplacée chez un auteur qui s'avoue « vieil et chenuz », offrent, eux aussi, ce même caractère.

151. Mais il y a mieux. Après avoir fait alterner le français et le latin, on aspira à écrire des choses qui fussent *tout à la fois* latines et françaises. Qu'est-ce à dire?... Un exemple que donne Pasquier [*Rech.*, VII, 14, col. 750] fera comprendre ce dont il s'agit. Si vous rencontrez la phrase suivante: *Iliades curae quae mala corde serunt*, voilà, penserez-vous, du latin. Eh bien, c'est du français, car rien ne vous empêche de lire: *Il y a des curés qui mal accordés seront*. Cette juxtaposition des deux langues devait exiger, on le conçoit, un travail prodigieux. Aussi les plus braves reculèrent, et je ne connais que huit vers où se voie résolu ce presque impossible problème. Ils se trouvent à la fin du premier livre des *Chroniques* de Jean d'Auton (B. N. fr. 5089, 53 r°), et commencent ainsi :

Ora per duces consors ter regens et posses Syon
Ludo vicia fui de milana Germanie...

ce qui paraît signifier :

Or a perdu ces consors terre gens et possession
Ludovic (a fui) de Milan a Germanie

Surprenant effort! Il y a lieu seulement de regretter que le français n'ait guère de sens, que le latin n'en ait point du tout. En somme, cela ne vaut pas la phrase sur *les curés mal accordés*.

152. Les vers dont il vient d'être question sont à deux lectures, dont chacune nécessite l'emploi d'une langue différente. Mais les rhétoriqueurs sont parvenus à bâtir, en se servant du seul français, des strophes qui peuvent se lire de plusieurs manières. Déjà, au XV[e] siècle, Meschinot avait écrit, en l'honneur de la Vierge, une brève litanie composée d'éléments interchangeables, et, fier de son œuvre, s'était complu à en vanter lui-même les artifices: « Ceste oraison, déclarait-il, se peult dire par huit ou seize vers, tant en retrogradant que aultrement, tellement qu'elle se peult lire en trente-deux manières differentes et plus, et a chascune y aura sens et rime, et commencera tousjours par motz differentz qui veult. » Depuis, on a observé que Meschinot s'était montré bien modeste, et qu'en réalité son huitain (ou son seizain) n'offrait pas moins de 254 combinaisons.

153. Ce n'est pas rien! Pourtant, de quelque façon que vous le retourniez, ce couplet ne cessera point de célébrer Marie, et il signifiera, sous tous ses aspects, la même chose. Par là il apparaît trop facile, car on conçoit que cette sorte de jeu exigerait plus de peine et gagnerait en subtilité, si le sens des vers se modifiait lorsque leur forme varie. Voilà à quoi visèrent les successeurs de Meschinot, et nous leur devons quelques strophes agencées de telle guise qu'elles énoncent, prises à rebours ou coupées en deux, le contraire de ce qu'elles expriment quand elles sont lues normalement. C'est ainsi qu'André de La Vigne, parlant au nom de la Basoche contre la corporation des tripiers, semble, en huit décasyllabes très laborieusement ajustés, trahir son parti et glorifier ses adversaires: mais qu'on y regarde de plus près, et l'on verra qu'il suffit de « syncoper » le passage à l'hémistiche pour avoir, dans la colonne de gauche, une apologie des clercs du Palais et, dans celle de droite, une satire de la triperie. Usant d'un procédé analogue, Molinet, le Bourguignon, feint de rendre justice à la France, et lui décerne des compliments qui, si l'on s'avise de renverser l'ordre des mots, deviennent autant d'injures. Jean Bouchet ne dédaigna pas, lui non plus, cette naïve cryptographie: imitateur fidèle de Molinet, il adresse aux greffiers et procureurs un hommage insidieux, et loue en ces termes les gens de sa province:

Poitevins sont loyaulx, non caulx;
Feables, non voulans mefaire...

Lisez à l'envers, et vous aurez :

Caulx, non loyaulx, sont Poitevins;
Mefaire voulans, non feables...

154. De là au rébus proprement dit, il n'y a guère qu'un pas. Il fut franchi. Clément Marot lui-même a publié un certain nombre de *proverbes énigmatiques*. L'un d'eux, qui signifie « un soupir vient souvent d'un souvenir », se présente à l'œil sous cette forme :

Pir	vent	venir
I	vient	d'ung.

C'est, il est vrai, l'enfance de l'art. Mais les finesses de Jean Molinet — toujours lui! — étaient cousues d'un fil moins blanc, et il faut s'y reprendre à plusieurs fois avant d'avoir la pleine intelligence de la pièce qui se trouve à la page 212 v° de ses *Faictz et Dictz* :

I est pen II gibet...

Unus est pen*du au* gibet... Cela continue jusqu'à vingt, et je détache encore de l'ensemble ce peu de vers où se cache une profitable morale :

XI doit montrer XII et gent,
XIII amyable a toute gent;
En pur XIV seront mis
Quo XV et qui hait XVI amis.

Traduisez :

On se doit montrer *doux* et gent,
Très amyable a toute gent;
En pur*gatoire* ! seront mis
Coquins et qui hait *ses* amis.

155. Après les nombres, les lettres. Ici, celui qui me semble s'être montré le plus ingénieux, c'est l'auteur du poème intitulé *le Resveur avec ses Resveries*. Il aime, ce rêveur, une cruelle, et exhale ses plaintes en un rondeau qu'on ne peut accuser d'être banal :

S pour elle que si grant dueil G?
O, c'est pour moy (? qu'ay tant ves Q!
N [Elle ne' donne de moy ung es Q;
L m'a dès long temps donné con G,
E t dit par tout que je suis for G;
A tout propos me tourne le Q.
S pour elle?

Le reste à l'avenant... Notre homme conclut que sa belle le fera devenir « enra G », et — sans doute pour que nous ne doutions point de sa prochaine démence — il ajoute à son élégie un rondeau champêtre dont je tiens à citer au moins le début :

Quant je gardoye aux champs les bre-bre.
J'estoye des pastours ma-gis-gis-gis,
Car bergières faisoye sau-sau-sau,
Et puis leur donnoye de mon pain-pain...

Ce « pain-pain », c'est du pain *bis*, et le « ma-gis-gis-gis », c'est un magis*ter*. L'églogue se termine par un amical salut des bergères au vieux pâtre : *bona dies, pa-pa-pa !*

156. Et même sous sa forme actuelle (une série de vignettes figurant des syllabes qu'il s'agit de découvrir), le rébus a été connu des rhétoriqueurs. Qu'on ouvre le livre d'Alione d'Asti, et l'on y verra une page pleine de petits dessins : un mot est caché sous chacun d'eux, et, rassemblés, ces mots constituent un « rondeau d'amours ».

157. Tel est (mais incomplet sûrement) le tableau des complications métriques en honneur au début du XVIe siècle. Il convient de noter, à la décharge des auteurs du temps, que la plupart de ces gentillesses ne se rencontrent que de loin en loin dans leurs ouvrages, et que même il existe des poèmes entiers où il ne s'en trouve aucune. Cependant elles demeurent suffisamment nombreuses pour compter parmi les caractères les plus distinctifs de la littérature à cette époque... Cela dit, comment expliquer un goût si dépravé? On répondra sans peine à la question, si l'on observe que, chez presque tous les rhétoriqueurs, les vers — aussitôt qu'ils cessent d'être travaillés avec un soin délirant — deviennent d'une lamentable facilité, et rampent en foule, incolores. Donc, c'est pour dissimuler cette intempérance et cette platitude que les écrivains dont nous parlons imposèrent à leur style une parure monstrueuse.

Mais le remède fut pire que le mal. En fuyant la trivialité, ils versèrent dans le grotesque, et restèrent, sans les atteindre jamais, entre les deux cimes de l'art : simplicité et sublime. Edifiante, logique revanche de la nature! Bannie par ces aveugles qui nommaient *rhétorique* la poésie, elle les heurta à tous les écueils du bavardage, et les écarta du vrai.

158. Néanmoins ne soyons pas trop sévères pour eux, car ils avaient (et c'est leur excuse) le sentiment de travailler suivant l'instinct du public, et d'introduire une mode qui serait durable. Cette confiance ne fut que trop fondée. Ne voyons-nous pas, chez Clément Marot, des pièces en équivoques? Au milieu du XVIe siècle, l'auteur du *Quintil Horatian* défend encore les productions de cette espèce, et, s'adressant à Du Bellay qui les avait proscrites, l'accuse de condamner un art auquel il ne pouvait s'élever. Etienne Pasquier, qui feint de mépriser les jeux rythmiques, ne laisse pas d'ajouter qu'il s'y est exercé non sans bonheur, étale *les denrées de sa boutique*, et nous « decouppe par forme d'une anatomie » un agréable ouvrage de son petit-fils, un sonnet qui a quatre sens: un en large, trois en long [*Rech.*, VII, 11, col. 747]. Considérée sous un certain angle, la réforme de Malherbe n'est qu'une restauration de la tyrannie des syllabes, et l'on sait que plusieurs poètes d'hier ont poussé tellement loin la recherche de la rime riche, qu'ils ont ressuscité, croyant ouvrir une voie nouvelle, la manière de Guillaume Cretin. — Ainsi l'amour des rimes sans raison, la prééminence accordée aux mots sur les choses dépassent la période durant laquelle vécurent les rhétoriqueurs, et ils ne furent pas les seuls à confondre ce qui est beau avec ce qui est rare ou difficile

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES.

124. Voyez *l'Art de rhétorique* publié par Montaiglon, *Recueil*, III. — H. Zschalig, *die Verslehren von Fabri, Du Pont und Sibilet*, Leipzig, 1884. — E. Langlois, *De artibus rhetoricae rythmicae*, Paris, 1890 ; *Recueil d'arts de seconde rhétorique*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, in-4°. — H. Chatelain, *Recherches sur le vers fr. au XVe s.*, Paris, 1907.

129. Le passage cité se trouve à la p. 230 des *Poésies de Guillaume Cretin*.

130. a), Gringore, *Œuvres*, I, 72. — b) et c), Antoine du Saix [J. Texte, 99]. — d) et e), G. Cretin, *Poésies*, 176, 178-9.

131. *Id.*, *ibid.*, 230. — La phrase d'Étienne Pasquier se lit à la col. 740 des *Recherches*.

133. a), G. Cretin, *Poésies*, 210. — b), Molinet, *Faitcz et Dictz*, 108 v°. — c), *Id.*, *ibid.*, 48 r°.

134. a) et b), G. Cretin, *Poésies*, 173, 126-7.

135. La strophe citée est extraite de *la Complainte de Grèce* par Molinet.

136. a) et b). Les deux strophes sont de Jean d'Auton, *Alarmes de Mars*, B. N. fr. 5089, 22 v°, 23 v°.

138. Les vers : *Qu'y vault le songer ?...* appartiennent à Roger de Collerye, *Œuvres*, 59-60. — Autres exemples de rimes rauques : d'Auton, *Alarmes de Mars*, B. N. fr. 5089, 9 r°, 23 v°, 25 v° ; *Chroniques de Louis XII*, I, 81-2, 282. *Parnasse satyrique du XVe s.*, p. 113, n° LVII ; p. 161, n° LXXX (ballade de Molinet).

140. Sur la question de l'alternance des rimes masculines et féminines, et sur la date où elle fut introduite, cf. Max Banner, *Ueber den regelmassigen Wechsel mannlicher u. weiblicher Reime in der franz. Dichtung*, Marbourg, 1884 ; Langlois, *Recueil d'arts de seconde rhét.*, p. LXXVII et suiv.

144. a), Molinet, *Faictz et Dictz*, 109 r°. — b), André de La Vigne, *Recueil* de Montaiglon, XIII, 393.

145. a), Ce triolet fait partie des pièces qui ont été imprimées à la suite du *Vergier d'Honneur*. — b), Molinet, *Faictz et Dictz*, 81 r°.

146. a), *Id.*, *ibid.*, 86 r°. — b), d'Auton, *Alarmes de Mars*, B. N. fr. 5089, 5 v°. — Cf. encore Molinet, *Faictz et Dictz*, 52 v°, 125 v°, 163 v°.

149. Exemples de phrases rétrogrades : « Elle difama ma fidelle »... « A reveler mon nom, mon nom relevera »... [Pasquier, *Rech.*, col. 747-8] « A mesure ma dame rusé m'a. » [Zschalig, *op. cit.*, 37.]

152. De La Borderie, *Jean Meschinot*, 114-5. — Nicole Dupuy, de Dieppe, composa en 1519 un rondeau qui pouvait se lire de douze manières au moins. (Tougard, *les Trois siècles palinodiques*, I, 260.)

153. André de La Vigne, *Recueil* de Montaiglon, XIII, 410. — Molinet, B. N. fr. 12490, 103 v°. — Hamon, *Jean Bouchet*, 33, 235. — Qui ne connaît, chez Voltaire (*Zadig*, IV), la curieuse péripétie produite par un quatrain à deux lectures ?

154. Pour les *proverbes énigmatiques*, voyez l'édition Jannet, III, 120. Ces jolies choses paraissent plutôt de Jean que de Clément Marot. — Zschalig (*op. cit.*, 40) donne un exemple de rondeau-rébus.

155. *Le Resveur avec ses Resveries*, Montaiglon, *Rec.*, XI, 137-8. Voyez aussi la page 146.

V

LES GENRES POÉTIQUES

A. **159**. *Le grand genre.* — B. LES GENRES SECONDAIRES : **160-164**. *Le Doctrinal.* — **165**. *Des Epîtres et qu'elles peuvent se diviser en plusieurs classes.* — **166**. *Epîtres adressées à des personnages réels.* — **167-170**. *Epîtres amoureuses.* — **171-174**. *Epîtres artificielles.* — **175-182**. *La correspondance rimée du bailli d'Estellan et de ses amis.* — **183-184**. *Le Débat.* — **185-186**. *Débats entre des êtres fictifs ou des choses.* — **187**. *Débats entre des personnes de différentes conditions.* — **188**. *Débats moraux.* — **189-203**. *Débats relatifs à l'amour et aux femmes.* — **204**. *Le Monologue.* — **205**. *La Déploration.* — **206-208**. *Le Testament.* — **209-211**. *Le Blason.* — C. **212**. TROIS GENRES A FORME FIXE : **213**. *La Ballade.* — **214-215**. *Le Chant royal.* — **216-221**. *Le Rondeau.*

A. **159**. Lorsque les rhétoriqueurs veulent composer un gros livre et donner à une pensée qu'ils estiment essentielle un vaste développement, ils produisent des ouvrages qui se ressemblent presque toujours quant à la forme, et constituent en conséquence un véritable *genre littéraire*. Mais ce genre n'a jamais, que je sache, été baptisé, et il ne semble pas facile de lui assigner un nom, tant sont nombreux et opposés les caractères qu'il offre. Je me bornerai donc à dire que l' « opus magnum » des rhétoriqueurs est un mélange de vers et de prose ; — qu'il traite un sujet soit politique, soit moral, soit moral et politique à la fois ; — qu'il contient des discours, des descriptions et — moins souvent — des dialogues ; — qu'il déroule une longue allégorie sur laquelle viennent se greffer des mythes accessoires ; — qu'il s'appuie sur un lourd appareil d'érudition ; — que l'auteur s'y met invariablement en scène, prend à son compte les transitions et les tableaux, et, suivant un protocole immua-

ble, présente aux lecteurs les personnages symboliques. De tous ces éléments, le plus notable me paraît être l'usage alterné de la prose et des vers. Mais c'est en vain qu'on chercherait à comprendre pourquoi telle partie est rimée, telle autre non. Souvent les vers, en ces travaux ambigus, ont moins de poésie que la prose, et il arrive que celle-ci se trouve employée lorsqu'il s'agit de peindre la nature, tandis que s'alignent en strophes ou de vulgaires sentences ou des choses proprement « oratoires ». Ainsi ces écrivains ont fondé sur la confusion des genres le genre qu'ils regardaient comme le plus magnifique, et il n'y a pas lieu de s'étonner si cette création hybride refuse de recevoir un nom.

B. **160**. Je ne vois, dans la poétique des rhétoriqueurs, aucun autre *grand genre* que celui-là, et je passe aux *genres secondaires*, que je vais, autant que possible, classer par ordre d'importance, c'est-à-dire selon la vogue qu'ils eurent.

161. A cet égard, la première place revient sans conteste au doctrinal. Ce n'est pas que ce mot figure en tête d'un très grand nombre de pièces, mais les trois quarts des œuvres qui furent publiées par les auteurs que j'étudie ont, au fond, des prétentions didactiques, et se proposent, même si leur titre ne l'annonce pas, de prêcher quelque vérité solide. En ce sens c'est peu de dire que le *doctrinal* est répandu : il apparaît quasiment universel, envahit, par toutes ses avenues, le domaine littéraire, et en accapare chaque province, l'histoire aussi bien que la fiction. Il ne faut donc pas songer à recenser ici les poèmes qui, sans l'avouer formellement, aspirent à nous rendre meilleurs ou mieux instruits, et il suffira de mentionner une partie de ceux qui proclament le dessein qu'ils ont d'éclairer, d'édifier le lecteur... Dressons une liste de ces traités moraux.

162. 1° *Le Doctrinal des nouveaux mariés*. — 2° *Les Contenances de table*. — 3° *Le Doctrinal des filles à marier*. — 4° *Le Doctrinal des bons serviteurs*. — 5° *La Doctrine du père au fils*. — 6° *La Voye de Paradis*. — 7° *Ce sont les doctrines que le Chérubin enseigne au peuple crestien*. — 8° *Superfluité des habitz des dames de Paris, et comment elles se doivent honnestement gouverner*. — 9° *L'Art et science de bien parler et de soy taire* (traduit d'Albertano de Brescia.) Les auteurs de ces neuf pièces ne sont point connus. Il n'en va pas ainsi pour les suivantes.

163. 10° Symphorien Champier [1]. *Doctrinal du Père de famille à son enfant*, 1502. — Du même, à la même date, les deux opuscules que voici : 11° *S'ensuyt le régime d'ung serviteur*... — 12° *C'est la voye de Paradis.* | *Que Dieu donne à ses amys.* — Encore de Champier, mais en 1510 : 13° *L'Enseignement et Doctrinal par manière de testament du bon roy... de Sicile et de Hiérusalem.* — 14° Jean d'Ivry, *les Estrennes des filles de Paris.* — 15° Bouchet, *le Chappelet des princes*, 1517. — 16° J. Marot, *le Doctrinal des Princesses* (vers 1520). — 17° François Girault, *le Moyen de soy enrichir* (vers 1525).

164. Il n'y a pas lieu de porter, sur ces piètres catéchismes, un jugement détaillé, et je renvoie à ce que j'ai dit (§ **101**) touchant la prédication morale des rhétoriqueurs. Entre les plates vérités qu'ils révèlent et le pauvre style dont ils les affublent, il existe une admirable convenance, et l'on ne saurait guère formuler plus bassement des choses moins dignes d'être exprimées. Les commandements versifiés de l'Église sont, en comparaison, bien tournés. Et puis il n'y en a pas beaucoup. Mais on ne peut lire sans impatience 62 strophes de cette espèce-ci :

1. Symphorien Champier, fils de Claude Champier et de Marguerite Girard, naquit, en 1472, à St-Symphorien-sur-Coise. Il fit ses études à l'Université de Paris, où il eut pour professeurs Andrelini, Guy Jouvennaux et Jean Fernand, puis alla suivre, à Montpellier, les cours de la Faculté de médecine. Vers 1498, il s'établit médecin à Lyon, et publia, au commencement du XVI[e] siècle, plusieurs savants traités : *De medicine claris scriptoribus* (1506); *De quadruplici vita* (1507); *De triplici disciplina* (1509).... Entré (1507 ou 8) au service du duc Antoine de Lorraine, il l'accompagna en Italie (1509), et combattit vaillamment à Agnadel. Après cette campagne, installé à Nancy auprès de son maître, il composa pour lui (1510) *le Recueil ou croniques des hystoires des royaulmes d'Austrasie*. En 1515, il repassa les monts avec le duc, et se distingua de telle manière à Marignan qu'il fut créé chevalier. A partir de ce moment, il se crut tout de bon gentilhomme, et mit une application ridicule à se découvrir des aïeux. De retour à Lyon, il y devint un personnage influent, et fut deux fois consul (1520, 1534). Il ne quitta plus guère cette ville. Cependant, en 1529, sa maison ayant été pillée durant une émeute, il s'éloigna quelques mois, et, très irrité contre les mutins, donna, sous le titre de *la Rebeine de Lyon*, une relation de ce soulèvement populaire. C'est — avec *les Gestes.... du preux chevalier Bayard* (1525) — un de ses ouvrages les plus intéressants. La date de la mort de Champier n'est pas exactement connue, et tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il vivait encore en 1537. Ce fut un écrivain d'une détestable fécondité. Ceux qui seront curieux d'avoir une liste complète de ses productions n'auront qu'à consulter l'*Étude biographique et bibliographique* de M. Allut : ils y verront que les travaux de Champier le rangent plutôt parmi les érudits et les humanistes que dans la classe des poètes.

Si danses, tu ne crouleras
Le cropion aucunement,
Et *gaillardes* ne danseras,
Mais la *vergaye* seulement.

Voilà en quels termes l'auteur de notre nº 8 prescrit aux femmes la conduite qu'elles doivent tenir au bal, et c'est encore du même ton qu'il leur défend de montrer leur gorge, de jouer aux cartes (pourtant il tolère le trente et un) et de faire « artificiellement » la révérence.

Mais, quand tes amys saluras,
Incline ton corps par devant,
Puis les jarretz bien ployeras
En trainant un pied en avant.

Ce sont des conseils analogues que Jean d'Ivry, en guise d'étrennes, offre aux jeunes filles de Paris. Son œuvre est composée de petits distiques, et chacun d'eux renferme une niaiserie lapidaire.

Fille qui a du temps assez
Doit prier pour les trespassez.

Fille qui d'oignemens se farde
Devient facillement paillarde.

On tient pour folle, povre ou riche,
Fille qui court comme une biche.

Fille ne doit prendre delyt
A trop dormir dedans son lyt.

Vers, écrit M. de Montaiglon, *dignes des mirlitons de la foire*... Et cependant ils valent ceux de n'importe quel autre *doctrinal*. La vraie sagesse, l'autorité manquaient à toutes ces pièces gnomiques, en sorte qu'on les multiplia sans fruit, et que nulle ne put s'imposer jusqu'au moment où parurent les graves *Quatrains* de Pibrac.

165. Nous arrivons maintenant au plus classique des genres que les rhétoriqueurs ont cultivés, c'est l'*Epître*. Ici, il convient d'établir diverses catégories, car la lettre rimée se présente, vers l'année 1500, sous des formes très distinctes.

166. Signalons d'abord les épîtres que, volontiers, on nommerait *naturelles*. Ce sont celles qu'un personnage vivant adresse à quelqu'un qui se trouve réellement en état de

les recevoir et de les lire. Dans cette classe figurent les missives en vers qu'un auteur rédige soit pour l'un de ses confrères, — soit pour un protecteur, — soit pour un ami, qui ne se pique point de littérature, et auquel on parle librement. Guillaume Cretin, Lemaire, Roger de Collerye, Bouchet durent en grande partie leur gloire à de tels ouvrages. Ils encombrent la poésie d'alors, et il faudra, au cours de cette étude, revenir maintes fois sur eux. C'est assez de dire pour l'instant que les lettres échangées par les rimeurs de profession, comme celles qu'ils envoient à leurs Mécènes, ont, à prendre les choses en gros, un vice qui les gâte presque toutes, savoir la flagornerie, l'hyperbole, l'intérêt.

167. J'appelle aussi *naturelle* l'épître amoureuse, car, bien que fictive d'ordinaire, elle ne sort pas du vraisemblable, et parle à une femme qui n'existe point le langage qu'on pourrait tenir à toute femme existante. Du reste, les rhétoriqueurs n'auraient pas exprimé d'un autre style un sentiment sincère qu'un sentiment faux, et donc que leurs vers aient été, ou non, destinés à une personne réelle, il importe à peine de le savoir. En fait, Roger de Collerye est probablement le seul qui ait, une fois du moins, nommé l'amie à laquelle il écrivait de tendres choses.

168. Connaître quelques-unes de ces épîtres composées pour une *Iris en l'air*, c'est — tant elles se ressemblent! — les connaître toutes. Comme la passion heureuse n'a pas d'histoire, le poète, invariablement, se plaint d'être dédaigné ou trahi, et annonce qu'il va, au premier jour, passer de vie à trépas. Lisez, par exemple, *l'Epistre d'ung Amant habandonné*, et vous y verrez que le pauvre homme se trouve dans une bien fâcheuse situation : outre qu'il a dépensé pour sa belle quantité d'écus d'or, « il a laissé le menger et le boyre », est devenu à moitié fou, et s'attend à loger si prochainement, « avecques la vermine », dans la maison « terrificque » des morts, qu'il rédige en hâte son épitaphe. D'ailleurs, « Atropos » ne mettra pas fin à sa peine, vu qu'il a préféré à Dieu l'une de ses créatures; qu'il est, conséquemment, idolâtre, et que son âme sera accrochée « au gibet de Pluton ».

169. Mêmes regrets dans *l'Epistre du bon Frère qui rend les armes d'Amour à sa Sœur, damoiselle en Syonnoys*. Il adore, ce bon frère, une femme aussi cruelle que Tibère et que le roi « Macharide »; ce n'est donc pas merveille s'il est plein « de grosse angoisse », s'il court les rues comme

homme égaré. Et dire que, pour cette ingrate, il a risqué sa peau mille fois, et affronté tant de « dangiers nocturnaux » ! Il a traversé des lieux « enormes », bravé le serein et la colique, les chiens et les valets. Jamais il n'a refusé de grimper aux échelles, ni de se fourrer dans les armoires. Eh bien, on ne lui en sait nul gré. Qu'en conclure sinon que les femmes sont de « dangereuses bestes » ? Mais toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire. L'auteur de la lettre ne veut pas s'abaisser aux injures, et prend congé courtoisement.

170. Modération traditionnelle. Elle se retrouve en une épître [B. N. fr. 1953, 1 r°-11 r°] due à un soupirant qui ne demande que « mort ou mercy ». Tellement tragique est sa douleur que « tigre, sanglier, chimère » en auraient pitié. Pourtant sa maîtresse ne s'en émeut point; elle écarte l'ami constant et sûr, et fréquente « un tas d'esperlucas », toujours prêts lorsqu'il s'agit de promettre, mais dont le cœur n'a rien de « stabile ». Fiez-vous à ces perfides, et vous verrez ce qui arrivera. On n'ose y penser. — Plus cavalière est *l'Epistre envoyée par ung amant à sa dame* [*Ibid.*, 25 r°-28 v°]. Il est vrai qu'elle commence par trois pages de gémissements, mais, quoique sa belle soit aussi farouche « qu'un Turc ou Grec ou autre homme allemant », l'écrivain s'enhardit au point de la convier à comparoir devant le tribunal de Vénus, et la simplicité du costume qu'il l'engage à revêtir pour se rendre à l'audience révèle l'espoir qu'il a d'une parfaite réconciliation.

171. Sans qu'il faille y insister davantage, la monotonie de l'épître amoureuse apparaît suffisamment, et, laissant là ce genre aux très étroites limites, on doit maintenant aborder l'épître *artificielle*. Ce mot s'applique aux lettres en vers que les rhétoriqueurs ont données comme provenant de personnages qui n'auraient pu les écrire, les uns étant morts depuis longtemps, les autres n'ayant jamais vécu. Ajoutons que ces nouvelles d'outre-tombe, vraies prosopopées épistolaires, s'adressent parfois à des gens dont l'existence est réelle, actuelle.

172. D'où est sortie cette fiction ? — Des *Héroïdes* d'Ovide. Ce livre, qui renferme la correspondance imaginaire de ces couples d'amants qu'enfanta la mythologie antique, séduisit le moyen âge déclinant, et fut d'autant plus apprécié qu'il était moins naturel. On le traduisit donc, on l'imita, on l'aggrava, et c'est ainsi que l'on eut non seulement quelques

Héroïdes proprement dites [§ **711**], mais encore des œuvres telles que ces deux-ci : *Epistre envoyée par feu Henry, roy d'Angleterre, à Henry son fils, huytiesme de ce nom* (1512) ; *Epistre envoyée de Paradis au très chrestien roy de France Françoys, premier de ce nom, de par les empereurs Pépin et Charlemaigne, ses magnifiques prédécesseurs* (1515).

173. Jean Bouchet est l'auteur du premier de ces poèmes, et il l'a composé afin de dissuader Henri VIII d'entrer dans la coalition que le pape formait contre Louis XII. Un abrégé de l'histoire d'Angleterre, un noir tableau des mœurs politiques de ce pays, un nécrologe des princes qui y furent occis par leurs sujets, une démonstration des droits de la France sur la Normandie et la Guyenne, une âpre satire de Jules II, le panégyrique du « vainqueur des Ytalles » et l'énumération de ses forces, voilà ce que contient ce long et pesant factum, destiné visiblement à surexciter, chez nous, le loyalisme du peuple. Et, certes, c'était là un dessein louable : mais attribuer tant d'invectives contre l'Angleterre à un roi anglais, quelle absurde invention ! — Quant à la lettre de Pépin et de Charlemagne, ce n'est pas autre chose qu'une demande d'argent, et il s'y trouve plus d'encens qu'il n'en faut pour avoir droit à une pension. — Ces missives ne sont pas les seules que, par la grâce des rhétoriqueurs, les morts aient expédiées aux vivants : d'autres, autrement célèbres, restent à examiner. Je leur réserve une place ailleurs.

174. Enfin, il convient encore de ranger parmi les épîtres artificielles 1° celles qui, s'adressant à toute une classe d'individus, ne s'adressent réellement à personne ; 2° celles qui figurent dans les ouvrages historiques ou romanesques, et sont données comme écrites par les héros mis en scène. Les lettres de Bouchet *aux pucelles et filles à marier, aux mères de famille, aux religieuses cloistrières*, ainsi que les remontrances de Cretin *aux dames de Lyon*, appartiennent à la première catégorie. La seconde est assez riche, et comprend, par exemple, une épître que Gringore a insérée dans *les Fantasies de mère sote* (f° H iii r°), et celles qui se rencontrent çà et là dans la *Chronique française* de Cretin.

175. Et ce qu'il y a à dire sur ce genre littéraire se terminerait ici, s'il ne restait à étudier les lettres en vers qui ont été faites non par des rimeurs de profession, mais par des gens — les uns de grande, les autres de bonne maison, — dont ce n'était pas le métier, et qui regardaient

l'échange des épîtres comme un amusement distingué. Un très intéressant manuscrit [B. N. fr. 1679] nous a conservé la correspondance de tout un groupe de personnes qui jouaient ensemble à ce jeu-là, et qu'il s'agit maintenant de présenter au lecteur.

176. L'homme qui siégeait au centre de cette société poétique, c'était Jean Picart, bailli d'Estellan. Il était fils de Guillaume Picart, chevalier, seigneur d'Estellan, de Bosc-Achard, etc., général de Normandie en janvier 1466, bailli de Rouen le 3 octobre 1479, et qui vivait encore en 1481. Jean Picart, héritier de plusieurs des dignités paternelles, servit Louis XII dans ses armées. En septembre et octobre 1503 nous le voyons devant la ville de Salces, en Roussillon, que les troupes françaises investissaient. En 1507, il prend part à l'expédition contre Gênes, et, après avoir été envoyé en mission à Savone, monte l'un des premiers à l'assaut du bastion que les Génois avaient édifié sur la colline du Promontoire. Ainsi la vie qu'il mena semble avoir été active. Néanmoins, entre deux batailles, il trouvait le temps d'aligner des vers. On a de lui 32 épîtres et une demi-douzaine de rondeaux. L'une des épîtres est datée du camp devant Salces.

177. Il y a, dans ce même recueil, deux lettres rimées par le comte de Luxembourg-Ligny [cf. §§ **72-74**], deux du seigneur de Châtillon, une du seigneur de Bonneval. — Le seigneur de Châtillon n'est autre que Jacques de Coligny, favori de Charles VIII, capitaine de cent lances en 1494, prévôt de Paris en 1509, qui fut, la veille de Ravenne, tué d'un coup d'arquebuse. — Germain de Bonneval, enfant d'honneur, puis (1490) échanson du roi, l'accompagna en Italie, et combattit à ses côtés à Fornoue. Titulaire d'une pension qui s'éleva jusqu'à 2000 livres, il était, dès 1498, sénéchal du Limousin et chambellan. Les hasards de la guerre avaient dû souvent le rapprocher de Jean Picart, et nous savons notamment qu'il se trouvait, lui aussi, au siège de Salces et à la prise du bastion de Gênes. Il mourut à la journée de Pavie. Il avait, le 21 août 1505, épousé Jeanne de Beaumont. L'influence dont il jouissait à la cour de Charles VIII est constatée par ce dicton que rapporte Brantôme : « Chastillon, Bourdillon, Bonneval | Gouvernent le sang royal. »

178. On lit, dans le ms. 1679, des épîtres qui ont été faites par des personnages de moins haute volée. Ils sont

six : deux hommes : Genteville et l'écuyer Villeneuve, et quatre femmes : une « damoiselle » qui ne se nomme point, la receveuse de Lyon, la baillive de Viennois et Latour. Cette dernière, qui était l'une des filles d'honneur de la reine, est citée avec éloge par d'Auton [II, 100] pour avoir, en août 1501, excellemment dansé « la poictevine », à l'issue du banquet qui fut offert, à Lyon, aux ambassadeurs de l'archiduc Philippe.

179. Disons encore que certaines lettres du recueil s'adressent à des gens dont les réponses (s'ils répondirent) ne nous ont pas été conservées. Ce sont Louis de Bourbon, bâtard de Liège, messieurs de Calabre et de Foix, le comte de Guise. Jean Picart et ses amis mentionnent plusieurs fois le grand sénéchal de Normandie, Louis de Brézé, mais il n'y a, dans le manuscrit, aucune épître qui aille à lui ni qui en vienne.

180. Voilà donc quels furent les membres de cette aristocratique académie. Et maintenant que valent les œuvres?... Laissant de côté, car elles sont incolores et vaines, les pages amoureuses de cette correspondance, on peut affirmer qu'elle l'emporte de beaucoup sur celles d'un Bouchet ou d'un Guillaume Cretin. Elle se dégage presque de toute pédanterie, se recommande par un air de désinvolture, s'avance avec une démarche assez fantaisiste, et nous donne parfois ce que le rhétoriqueur nous refuse : le plaisir de l'imprévu. Le bailli d'Estellan et son entourage ne recherchent rien tant que la gaieté. Lisez [f° 2 r°] le défilé des troupes suisses en route pour le siège de Salces : Jean Picart, qui les regarde passer, ne leur trouve pas la mine martiale ; il rit de ces « Allemands de Savoie » dont le plus grand n'a guère qu'une aune, et, conjecturant qu'ils se battront mal, émet ce vœu :

> Que pleust a Dieu qu'en (un) bon vin de Beaulne
> Nous les puissions changer, pièce pour homme!

La lettre (c'est au comte de Ligny qu'elle est écrite) se termine par cette formule de politesse :

> ... Vous suppliant que tousjours me tenez
> Le vray subject de vostre beau grant nez (f° 2 v°).

La phrase, certes, n'est pas spirituelle, mais quiconque aura connu l'écœurement que « la rhétorique » produit à la longue excusera cette rondeur militaire, et sera même délassé par ce qu'elle a de familier.

181. Sans circonlocutions ni ménagements d'aucune sorte, Jean Picart exprime sa pensée; il bouscule hardiment les protocoles, et ne tourne pas autour des choses. A un nouveau marié, M. de Guise, il donne des conseils non moins sages qu'explicites [fo 11 ro]; il ne dédaigne pas le calembour, et déclare à une infidèle [fo 13 vo] : « Plus ne seray ne ton serf ne ta biche »; il finit l'une de ses épîtres par cette confidence :

Plus n'en aurez, car je suis en pourpoinct
Près de mon lict, la ou je me voys mectre [fo 10 vo].

Tel l'auteur de *Namouna*. Quelquefois notre bailli rencontre d'agréables images qu'il ne paraît pas avoir cherchées. Puissent, dit-il à une dame, les joies du monde courir à vous

Par grans chemins et par petitz sentiers [fo 19 vo].

Bagatelles sans doute... Mais si l'on veut les juger d'une manière équitable, il importe de se souvenir que la plupart d'entre elles [fos 7 ro, 27 vo, 31 ro] ont été rimées « en l'ost du roy, soubz une tente ».

182. Cet accent invariablement badin, qui se remarque chez Jean Picart et ses compagnons, a fini par leur être si naturel que, pour graves ou tristes que soient les circonstances, ils se font une loi de ne pas les prendre au sérieux. Emprisonné à la requête d'une méchante femme, envers laquelle, affirme-t-il, il n'a jamais eu le moindre tort, Genteville se borne à constater qu'il couche en un lieu où foisonnent puces et poux [fo 24 vo], puis, après une brève protestation d'innocence, il change de sujet, et parle des dames de la cour. — Très malade pendant l'automne de 1503, Louis de Luxembourg-Ligny ne voit dans son infortune qu'une occasion de plaisanter. Il raconte qu'il a fallu lui couper les cheveux, et fait l'apologie des gens tondus. Les tondus sont à envier : ils ont l'air, non de pucelles, mais de vrais gendarmes; ils ne s'enrhument pas aisément; ils n'ont pas besoin de se peigner, et s'ils ont des cheveux blancs,

Ilz sont mussez et tous mys a quia [fo 5 vo].

César eut la tête plus que rase : chauve... Cela s'appelle faire à mauvais jeu beau visage. Mais le jeune Ligny se doutait-il, lorsqu'il s'amusait ainsi à ses dépens, qu'il avait à

qui sont propres soit aux oiseaux soit aux chiens, il allègue des raisons puérilement subtiles. — La dame qui soubstient les chiens — considère leurs abois comme agréables, et déclare par suite que lévriers et limiers procurent un double plaisir: les yeux sont charmés, et les oreilles. Au contraire, l'essor de l'oiseau de proie ne réjouit que les yeux. « La dame a l'esprevier » réplique: L'œil *est plus à recommander* que l'oreille, et donc l'oiseau vaut mieux que le chien... Ne sont-ce pas là d'ingénieuses déductions? Au reste, Guillaume Cretin ne les a sûrement pas inventées, et ce poème n'est que le rajeunissement d'un thème cher au moyen âge, et qui est traité dans *le Livre du roi Modus et de la reine Ratio.*

187. Le deuxième groupe de débats est constitué par ceux où des personnages, dont l'état social est différent, exaltent chacun le leur, et ravalent la condition de l'adversaire. A cette classe appartiennent: 1° *Le Débat de l'Homme mondain et du Religieux;* 2° *Le Dialogue du Mondain et du Célestin;* 3° *Le Débat de la Damoiselle et de la Bourgeoise.* Voir ci-dessous § **715**.

188. Viennent ensuite, formant une troisième catégorie, les débats moraux. Ce sont, et de beaucoup, les plus ennuyeux de tous... Oh, cette maudite sagesse des rhétoriqueurs!... Il est malaisé de peindre la consternation, l'agacement d'un lecteur qui assiste, de nos jours, au grand « conflict » de mesdames *Doctrine-véritable* et *Humaine-Discipline.* Il y a de quoi pleurer. Et plus terribles encore sont les 221 strophes (pesez ce chiffre!) en tête desquelles sont écrits ces mots: *Conflict de Bonheur et Malheur par dialogue.* Nous les devons, ces deux œuvres, à l'impitoyable Jean Bouchet, et elles suffisent à démontrer l'inanité du genre. Si pourtant on souhaitait d'autres preuves, on n'aurait qu'à parcourir soit *le Débat et Procès de Nature et de Jeunesse,* soit *le Débat de Vraye Charité à l'encontre d'Orgueil* par « maistre Michault, demourant a Troyes en Champaigne ». — Je signale aussi, comme étant d'une extrême insignifiance, *le Débat de l'Homme et de l'Argent.* Cette pièce, qui tend à établir qu'il faut sagement user de la richesse, a été « translatée d'italien en rime françoyse » par frère Claude Platin, religieux de l'ordre de Saint-Antoine, puis remaniée par Maximien. — Disons enfin que l'une des plus anciennes querelles connues, celle des membres et de l'estomac, a été plus d'une fois réveillée aux XVe et XVIe siècles. Elle est indiscrètement amplifiée dans *le Débat entre la langue, les membres et le ventre,* et a

seul adversaire et, de nouveau, on l'exploitera. « Car telle est ma fortune... Je bas tousjours les buissons, et ung autre prent les oisillons. »

341. Cette ardente lettre a tout le caractère d'une explication définitive et presque d'un ultimatum. Le rhétoriqueur déclare à la duchesse qu'il a maintes raisons de se plaindre d'elle, il lui expose avec une franchise hardie, et en homme qui ne ménage plus rien, ses trois principaux griefs, et demande qu'on lui fasse réponse « affin », dit-il, « que je saiche comment je me doy conduire a la reste ». Frappée sans doute de cet accent inusité, Marguerite céda, accepta pour son *Philiberteum* la pierre de Saint-Lothain, rendit sa faveur à l'indiciaire. Mais il avait senti passer le vent de la disgrâce, et la fragilité de sa fortune s'était révélée à lui. Aussi, très inquiet sur l'avenir et voulant se préparer un refuge éventuel, commença-t-il dès ce moment à se tourner vers la France. Les conjonctures étaient propices. Louis XII, en conflit alors avec le pape Jules II, venait de lui opposer l'Eglise gallicane et d'obtenir d'elle, au concile de Tours (septembre 1510), le droit de « guerroyer » le saint-père. Tous les écrivains à la solde du roi défendaient sa cause âprement. Lemaire, qui aurait pu s'abstenir, entra en lice et assena sur Rome un violent et vaillant livre, *De la Différence des schismes et des conciles* [III, 231-359]. Il parut en mai 1511, et ce fut Jean de Paris qui se chargea de l'offrir à Louis XII.

342. Comment, bien qu'il soit en prose, ne dirais-je pas quelques mots d'un si étonnant traité? Assez obscur en semble le titre, mais, dès les premières pages, tout s'éclaire. L'auteur entend démontrer que les conciles, en particulier les conciles gallicans, ont constamment tendu au maintien et à l'unité de la religion, tandis que les schismes — et leur nom l'indique — l'ont déchirée et affaiblie. Or, « les schismes ... sont tousjours venus du costé des Papes, et les conciles de la part des Princes » [*Ibid.*, 233]. Donc, les rois sont les amis et les remparts de la religion; les papes la dédaignent et lui nuisent. Voilà qui est très clair, et, ces prémisses posées, on distingue facilement en quoi cette œuvre diffère des libelles dirigés, à la même époque, contre le siège apostolique. Les autres pamphlétaires ne visaient que le seul Jules II; c'est la papauté, son institution et son esprit, que Lemaire ose attaquer. Il établit comment elle s'est, depuis ses origines ou peu s'en faut, achar-

née à répandre la zizanie parmi les chrétiens, plus redoutable pour eux que les Turcs et tous les infidèles. Obstinée, aveugle, avide, hostile aux justes réformes, elle semble avoir pris à tâche de couper l'Église en deux, et n'y a jamais si bien réussi qu'en imposant aux prêtres le célibat [*Ibid.*, 356-8]. A elle donc remonte la responsabilité des vingt-trois schismes que le polémiste énumère... et du vingt-quatrième, qui n'est pas loin. Il sera, celui-là, « grand et merveilleux », secouera jusque dans ses racines le monde spirituel, et contraindra « les princes seculiers » à prendre en main les choses saintes [*Ibid.*, 241, 351]. Grave parole, prophétique. A l'heure où Lemaire la prononce, frère Martin Luther arrive à Rome; encore six ans, et il affichera sur la porte de l'église, à Wittenberg, la charte de la foi nouvelle.

343. Homme vraiment admirable que celui qui tantôt cherchait l'albâtre dans les eaux souterraines, tantôt, la plume à la main, annonçait, préparait les temps futurs! Et, notez-le, ces travaux si disparates n'épuisaient pas l'activité de cette intelligence riche et diverse qui se hâtait d'inventer, de produire, d'ouvrir une à une les voies par où la Renaissance devait venir. L'auteur de *la Différence des schismes*..., l'ingénieur de Saint-Lothain n'oubliait pas qu'il était poète, et c'est probablement en cette même année 1511 que, renonçant à la métrique des rhétoriqueurs et les yeux fixés sur l'Italie, il a composé *la Concorde des deux langages* [III, 98-134] où se lisent ses meilleurs vers, des vers fermes et stricts, à l'air moderne.

344. Le titre, ici encore, a besoin d'un commentaire. Les deux langages qu'il s'agit de mettre d'accord, ce sont, d'une part, le français et, de l'autre, le « toscan ou florentin ». Mais le mot *langage* est pris au sens large, et semble désigner les états d'âme, le genre de culture, les opinions qui caractérisent chaque peuple. Et ainsi, en dépit des apparences, l'écrivain ne rêve pas la fusion des idiomes italiens et français : ce qu'il préconise, en s'adressant à l'Italie et à la France, nations fraternelles puisqu'elles sont nées de Rome, c'est, fondée sur une solidarité spirituelle, l'union des volontés et des cœurs. Par là, comme il posait tout à l'heure la première pierre de la Réforme, il maçonne, clairvoyant génie, les assises de l'art classique. Mais quel chemin suivre pour arriver à cette entente des deux sœurs latines? Quel dieu nous l'accordera? Nous dé-

fourni à S. Champier l'idée première de l'œuvre intitulée *Medicinale bellum*. Il y raconte les luttes épiques du Cerveau et du Cœur, les troubles et les divisions qu'ils fomentent dans le corps humain, la victoire du Cerveau et les tribulations de Matrix, la reine des Amazones.

189. Reste à parler de la quatrième et dernière série, c'est-à-dire des contestations relatives à l'amour. Plusieurs offrent un caractère de soupirante galanterie, et expriment, en dialogues, de platoniques désirs et les refus de la chasteté. Les discussions de cette espèce procèdent de celles qu'Alain Chartier avait écrites ou qu'on lui attribuait, de celles aussi qui se rimaient à la cour de Charles d'Orléans. Mais rechercher de quelle manière se continua, jusqu'aux règnes de Louis XII et de François Ier, cette mode des controverses sentimentales serait, à cause de l'incertitude des dates et du mince intérêt des ouvrages, un travail difficile et de peu de fruit. Mieux vaut donc, négligeant ce point, en venir sans retard à l'essentiel, étudier le capital débat — vieux comme le monde, éternel, — qui, après avoir divisé tout le moyen âge, partagea nos rhétoriqueurs en deux factions opposées.

190. Les femmes ont-elles été créées pour la consolation et la joie de l'autre sexe, ou bien ne lui apportent-elles que des inquiétudes et des chagrins? Dieu les a-t-il condamnées à la perfidie, à la fragilité et au mensonge, ou leur a-t-il concédé, en même temps qu'une part de sa propre sagesse, le goût de la vertu et l'instinct de la pudeur? Sont-elles la sauvegarde ou le fléau de la société, la pierre angulaire du foyer ou l'agent destructeur de la famille, un don royal de la Providence ou le plus infernal cadeau du diable? Faut-il les vénérer et les adorer, ou les mépriser et les haïr? L'amour est-il le charme ou le tourment de la vie? Doit-on se marier ou non? — Tels sont les problèmes — et je ne pense pas qu'il en existe de plus fous — qui occupaient, sans les passionner, les derniers écrivains du moyen âge.

191. Et ils n'avaient même pas le mérite de l'invention! Ce ridicule litige, auquel ils s'accrochaient si obstinément, les générations précédentes l'avaient jugé maintes fois, en sorte qu'ils ne pouvaient rien formuler qui ne se trouvât en quelque ouvrage antérieur. Cherchaient-ils des arguments contre les femmes? De nombreux textes les leur fournissaient (voyez § **8**), et il n'y avait qu'à prendre... Voulaient-ils glorifier ce sexe auquel ils devaient leur mère? Il suffisait d'emprunter à Chartier des éloges et des preuves, de consulter Christine

de Pisan, de lire *le Champion des Dames*, *le Procès d'Honneur féminin* par Pierre Michault, et *le Livre de Leesce*, longue palinodie expiatoire que composa le traducteur de Mathéolus. Ainsi, misogynes ou non, les rhétoriqueurs de l'arrière-ban arrivaient trop tard, et ils auraient dû se détourner d'une matière épuisée. Mais ils agirent tout autrement, et, accoutumés au radotage, exercés à habiller de neuf les anciennes niaiseries, respectueux des traditions, ils se jetèrent sur ce lieu commun, dont le développement n'exigeait d'eux ni imagination ni esprit, rien que du papier et de l'encre.

192. Les pièces qu'ils lui ont consacrées sont de trois sortes, et le premier groupe rassemble les poésies où les deux thèses sont soutenues, l'auteur nous offrant, en strophes ou en discours alternés, l'apologie ou la satire des femmes. Impossible de tout citer, mais voici quelques exemples : 1° *Le Rousier des Dames*, rimé par Bertrand Desmarins de Masan et dédié à Jean Serre de Carpentras. — 2° *Le Débat du Marié et du non marié*. — 3° *Monologue fort joyeulx auquel sont introduictz deux Advocatz et ung Juge, devant lequel est plaidoyé le bien et le mal des Dames*. — 4° *Le Contreblason de Faulses Amours* par d'Estrées [1], rebutant, inepte dialogue, dont les 138 douzains, gonflés d'une bouffonne érudition, bardés de vocables ambitieux, pleins de redites et désordonnés, dégagent un intolérable ennui, et semblent d'autant plus oiseux qu'ils n'ajoutent exactement rien au *Blason* de Guillaume Alexis qu'ils ont la prétention de corroborer.

193. En second lieu viennent les ouvrages qui, véritables réquisitoires, condamnent les femmes sans que leur défense soit présentée. Mentionnons : 1° *La Malice des femmes*, par S. Champier. L'auteur, qui se borne à paraphraser *les Lamentations* de Mathéolus, réprouve, bien qu'il les reproduise, les termes « desplaisants et mordants » dont ce clerc bigame a usé, et affirme que, quant à lui, il a pris la plume « non pour medire, mais par doctrine, pour eviter aux incon-

1. Nous savons peu de chose sur ce personnage. Dans la préface en prose de son poème (il date de 1512) il se qualifie « povre simple frere hermitte et immerite prestre religieux », énumère ses modèles, désigne Molinet comme son « souverain precepteur », et, parlant de Jean Lemaire, l'appelle son « intime, trescordial, consodal frère, compaignon et amy ». Si, d'autre part, on observe que le *Contreblason* est dédié à Charles de Croÿ, comte de Chimay, et que Marguerite d'Autriche y est portée aux nues, on sera conduit à croire que d'Estrées appartenait peut-être à la maison de cette princesse. Il avait pour devise : *Tout pour ung mieulx*.

venients qui peuvent advenir par femmes). — 2° *La Résolution d'Amours.* — 3° *La Grant loyauté des femmes.* — 4° Gringore, en plusieurs de ses traités moraux, a pesamment renchéri sur les admirables *Quinze joyes.*

194. Au tour maintenant des champions du beau sexe. Voici quelques-uns de leurs plaidoyers soit en vers, soit en prose: 1° *La Nef des Dames vertueuses* par Champier, — contenant quatre livres: le premier est *la fleur des Dames*; le second est *du régime de mariage*; le tiers, des *Sibilles*, et le quart, *de vraye amour* (1503). — 2° *L'Advocate des Dames* par Jean Marot (1506). — 3° *De Nobilitate et praecellentia feminei sexus declamatio* par Cornélius Agrippa (1509). — 4° *La Louenge et beauté des Dames.* — 5° *Le Girouflier aux Dames.* — 6° *Le Blazon des Dames en dialogue* par Roger de Collerye. — Et n'oublions ni Antoine Du Four ni Jean Bouchet: le premier, en commençant à Eve et en finissant à Jeanne Darc, a composé le panégyrique de 91 femmes illustres; illustres ou non, le deuxième les a toutes défendues plusieurs fois, et a déployé, n'ayant aucun talent, beaucoup de zèle.

195. Certes, s'il fallait faire l'analyse de chacun des livres ou « livrets » dont il vient d'être question dans les trois paragraphes précédents, il y aurait de quoi reculer, car un volume ne suffirait point. Mais l'on peut et l'on doit se dispenser de prendre une telle peine, attendu que ces écrits reposent sur une base commune d'exemples et de réflexions, et se répètent servilement les uns les autres. Il est donc légitime de constituer, en les combinant, un type unique qui les représentera tous.

196. Ecoutons d'abord les misogynes... On ne cesse, disent-ils, de célébrer les douceurs de l'amour: il nous donne, le compte fait, plus d'occasions de pleurer que de rire. « Pour un plaisir mille douleurs. » Quel métier que celui des amants! Craindre les pères, les jaloux, les rivaux, les bavards; trotter la nuit comme des chats maigres; faire le pied de grue devant une porte close; se cacher sous un lit à la moindre alerte; mettre en gage sa vaisselle pour payer la chambrière de madame; se voir, par-dessus le marché, joué par une perfide qui vous préférera des garnements que l'on montre au doigt, telle est la destinée des hommes à *bonnes* fortunes. Et puis l'amour est, en réalité, un exercice violent. Il vous rend, en peu d'années, « boursouflé, terreux, ort, difforme maugracieux, sot, desplaisant » (*Résolution d'Amours*). Alors,

vieillard précoce, on regrette la dignité et le temps perdus, et l'on s'achemine, exténué, vers la mort, c'est-à-dire vers l'enfer. — Mais, objecterez-vous, il est un amour licite et même recommandable. Pourquoi ne pas me marier? — Vous marier! Autre antienne. N'espérez plus, après le sacrement, une demi-heure de repos. Songez au caquet des nourrices, aux enfants qui piaillent la nuit. A peine aurez-vous acheté une poêle à frire qu'il manquera un chaudron. Votre épouse, lorsque vous aurez envie de fèves, vous servira des pois, et si vous criez *bo!* elle vous répondra *beu!* Vous verrez les batailles qu'il faudra livrer quand elle viendra se plaindre de n'avoir rien à se mettre, et qu'elle exigera une robe aussi jolie que celle de sa commère une telle. Si vous cédez, quel entraînement! Si vous ne cédez pas, un autre donnera la robe. Et qui? Celui qu'elle nomme son cousin, et qui entre chez vous par l'huis de derrière chaque fois que vous sortez par la porte de la rue.

197. C'est qu'il n'existe pas de bonnes femmes. Les meilleures ne valent rien. Toutes sont acariâtres, frivoles, grandes parleuses, fragiles quoique obstinées. Elles ont le génie du mensonge et de la contradiction, ne pensent qu'à la parure, ensorcellent le plus ferme, et pleurent à volonté. Dieu, en les formant, s'est mépris. D'ailleurs, il les a produites en marge de la création, sans trop réfléchir et après coup. On s'en serait bien passé. Lui-même, qui en faisait cadeau à l'homme, les éloignait de son trône, se privait prudemment de leurs services. Les anges, tant qu'il y en a, appartiennent au sexe fort, et jamais femme n'a dit la messe ni chanté le *Per omnia*.

198. Après les raisons, des faits. Consultez l'histoire (pour les rhétoriqueurs histoire et mythologie se confondent), vous y lirez le récit des catastrophes que la femme a causées, et comment par elle, les héros et les saints ont pu déchoir ou périr. Pour avoir aimé, Samson perdit sa chevelure, ses yeux, la vie; bridé et bâté, Aristote, le mors à la bouche, fit un métier de cheval; Virgile fut pendu entre ciel et terre dans une corbeille; Hercule revêtit la tunique dévorante; Salomon courrouça l'Eternel. Et croyez-vous que David ait eu à se féliciter d'avoir vu, se baignant aux fontaines, Bethsabée? Il n'y gagna rien. Urie non plus. La beauté d'Hélène changea Troie la grande en un petit tas de cendres. Joseph, qui n'avait pas voulu pécher avec la femme de Putiphar, fut jeté au fond d'une prison. Et songez à ce qu'évoquent des noms

comme ceux des filles de Loth, de Pasiphaé, de Phèdre, de Circé, de Clytemnestre, de Mégère, des Danaïdes, de Jézabel, de Salomé et de Cléopâtre...

199. Ainsi argumentent et discourent ceux qui haïssent les dames. Mais leurs partisans se lèvent et répondent : Si elles n'existaient pas, vous ne seriez jamais nés, calomniateurs que vous êtes! Vous devriez les chérir, elles qui ont souffert pour vous mettre au monde, et qui vous ont non seulement allaités, mais encore *torchés, lavés, bercés, emmaillotés et amignotés* (J. Marot). Dieu, il est vrai, les créa en dernier lieu : c'est qu'il avait gardé pour la fin son invention la mieux réussie. Les femmes couronnent l'œuvre des sept jours. Comment le Seigneur leur serait-il hostile? Son fils, en sa vie terrestre, n'eut pas à se plaindre d'elles : l'épouse de Pilate s'efforça de le sauver, et Véronique essuya, avec *un couvre-chef blanc* (encore J. Marot!), sa face qu'inondait la sueur. En récompense, il fit entendre aux dames, lors de sa résurrection, qu'elles occupaient la première place dans son cœur, et ce fut à elles qu'il apparut d'abord après sa sortie du tombeau... Vous nous objectez que les anges sont mâles. Soit! Mais les noms des vertus sont du féminin, ainsi que ceux des parties du monde. Eve, déçue par le serpent, fut moins coupable que son mari, qui mangea la pomme de son plein gré, et agit en cette affaire « ex certa scientia ». Plongé dans l'eau, le corps de la femme surnage mieux que celui de l'homme. Les dames sont naturellement disertes, « et il est presque sans exemple que nulle ait été muette » (Cornélius Agrippa).

200. En elles que de mérites! Beauté, bonté, *agilité*, subtilité, sublimité leur appartiennent en propre (Toujours Marot!) — Elles sont dignes d'être regardées comme le déduit des princes, la règle des chevaliers, la clef de bienveillance, le manoir de mélodie, la roche de loyauté, le ravalement des orgueilleux, le rabat de vilenie et le reboutement de laidure. La vie, sans elles, paraîtrait odieuse. Supposons que le Tout-Puissant nous parle en ces termes : Hommes, en votre faveur, je vais changer l'aspect de la terre. Chaque pierre se transformera en perle, chaque ronce en romarin, chaque feuille d'arbre en plume de paon, chaque « vermine » en hermine, chaque vautour en rossignol ; les moutons auront des toisons d'or ; la mer se remplira d'eau de rose ; les fleuves rouleront de l'hypocras ; toute toile sera de Cambrai ; les nuages sentiront l'encens ; des murs de jaspe ou de cristal ceindront les

châteaux et bonnes villes; il n'y aura plus ni froid, ni bourrasque, ni pauvreté, ni maladie, ni vieillesse, et ces choses arriveront demain sans faute, pourvu, ô hommes, que vous consentiez à la suppression des femmes... oui, si Dieu proposait ce marché aux fils d'Adam, ils se lèveraient en masse pour répondre : Seigneur, reprenez vos dons, car nous aimons mieux nos mies! *Louenge et beauté des Dames*. Montaiglon, VII, 294-9.

201. Qu'il y ait eu de mauvaises femmes, les avocats du sexe le concèdent. Mais, ajoutent-ils, les noms de celles qui furent excellentes remplissent et décorent le passé. Là-dessus ils citent Minerve qui inventa « les bâtons de guerre »; Terpsichore; Calliope; Uranie; Cérès, la reine des moissons; Isis, providence des jardins; Araigne, par qui la première laine fut filée, et qui imagina les tapisseries de haute lice; Pamphile, qui découvrit l'art de tisser la soie; Didon; Camille; Penthésilée; Pénélope; Tomyris; Thamaris (la peintresse); Sapho; Ruth et Noémi; Esther; Rébecca; Rachel; Débora; Judith par qui Holopherne fut occis; Jahel; Lucrèce, Grisélidis; Héloïse; Jeanne Darc; Agnès Sorel; Christine de Pisan; toutes les saintes du calendrier sans compter les onze mille vierges. Et c'est ici que se place, comme un argument invincible, le nom de Marie, mère de Dieu. Il n'y a rien à répliquer à ce petit mot de *Marie*; il embrasse le ciel et la terre, et lorsque les défenseurs des femmes arrivent à ce point de l'énumération, leur enthousiasme déborde, ils se répandent en triomphantes litanies, sonnent la cloche du chant royal, lancent en fusées les rondeaux.

202. Mais sommes-nous vraiment au bout de la liste? Cela dépend. Oui, si l'œuvre n'est dédiée à personne; non, si elle est écrite pour une princesse. Dans ce cas — et ce cas n'est pas rare, puisque Jean Marot et Du Four s'adressent à Anne de Bretagne, Champier à Anne de France, Agrippa à Marguerite d'Autriche, — l'auteur exige de nous un suprême effort d'admiration, et nous laisse entendre qu'il existe une femme plus savante que Minerve, plus fidèle que Pénélope, plus chaste que Lucrèce, plus vaillante que Judith, l'égale au moins de Marie, et cette femme-là n'est autre que celle qui pourra payer en beaux écus l'apologie de son sexe.

203. Comptez donc, après cela, sur la sincérité de ces prôneurs! De la même main qui retraça les vertus des dames, Champier note leur malice, et il trouve la chose naturelle. J. Marot, en ses rondeaux et ballades, vilipende les idoles que

son *Avocate* avait encensées. Pourquoi de telles contradictions? Parce que jamais les rhétoriqueurs n'ont cru que la poésie dût exprimer les opinions réelles du poète, ni qu'il y eût une relation quelconque entre l'art et la conscience. Forts de ce principe et sauf le cas où il s'agit de leur intérêt, ils soutiennent en leurs controverses, avec une entière indifférence, les deux termes d'une alternative, et ne se soucient pas plus de traiter loyalement la question de l'amour et du mariage que de savoir s'il faut préférer le cheval au bœuf, le mois d'avril au mois de mai, la viande de boucherie au poisson. Ainsi les milliers de vers qu'ils ont rimés à propos des femmes ne représentent ni leurs idées propres ni celles des contemporains: tout cela n'est que verbiage, exercices scolastiques, jeux de grimauds, « littérature ».

204. Tels quels, les débats demanderaient une bien plus longue étude. Je n'ajouterai pourtant rien, pressé que je suis d'achever la revue des autres genres poétiques. Celui qu'il conviendrait d'examiner maintenant, ce serait le Monologue. Mais, bien qu'il ne soit pas probable que toutes les pièces de cette sorte aient été débitées sur la scène, c'est dans une histoire du théâtre que leur place se trouve le mieux marquée. Au reste, qu'on les rattache ou non à la comédie, l'enquête qu'on pourrait faire à leur sujet n'ajouterait pas grand'chose aux savantes recherches de M. Picot. Il a, en les rangeant sous douze rubriques différentes, signalé ou même analysé près de cent monologues des XVe et XVIe siècles. Sans essayer de glaner derrière lui, je renvoie les lecteurs à l'inventaire qu'il a dressé, me réservant de citer plus tard, et là où besoin sera, quelques monologues notables.

205. Peut-être que si on s'astreignait à en faire une liste exacte, les Déplorations, c'est-à-dire les oraisons funèbres en vers, ne se trouveraient guère moins nombreuses que les monologues. Rimer le panégyrique d'un illustre mort, c'était, pour les rhétoriqueurs, perpétuer une tradition antique, unir (et rien ne leur semblait aussi désirable) la poésie et l'éloquence, rassembler en une seule pièce quantité de lieux communs qui leur étaient également chers. Le protecteur ou l'ami qui venait de disparaître, ils ne manquaient pas, en effet, de le revoir en songe, de l'accompagner au ciel; ils relataient les louanges que lui avaient décernées, là-haut, toutes les hiérarchies divines, assistaient à son apothéose, pleuraient de joie lorsque, coiffé d'un nimbe, il s'asseyait à la droite du Père, lançaient contre Atropos des invectives, et

se réveillaient enfin ravis et mélancoliques : ravis, parce qu'ils avaient contemplé le nouvel élu dans sa gloire ; mélancoliques, parce que, retombés en cette vallée de larmes, ils n'étaient pas sûrs de rejoindre en sa résidence celui qu'ils avaient perdu. Dieu veuille, concluaient-ils, que la séparation ne soit pas éternelle, et que nous évitions l'enfer ! Amen... On conçoit que, bâties sur ce modèle, les déplorations ne risquaient pas d'être courtes. Certaines sont même si étendues, et occupent une telle place dans l'œuvre générale de leurs auteurs qu'on ne saurait les en détacher sans lui ôter sa véritable physionomie. Cela étant, il convient de différer l'examen de ces poèmes funèbres jusqu'à l'heure où il sera parlé des écrivains qui les composèrent.

206. Passer de la déploration aux Testaments semble une chose assez naturelle, mais en fait il n'existe, entre ces deux formes littéraires, qu'une analogie apparente, et elles ne se laissent pas comparer. La première affecte la gravité, et réclame un style soutenu ; la seconde est d'ordinaire satirique, badine, et tâche de conserver les caractères que lui avait donnés le maître du genre, Villon. Téméraire tentative, qui excédait les forces des imitateurs. Aucun n'a retrouvé le secret du grand artiste, cet air de désinvolture, ces effusions soudaines, un tel mélange de raillerie et d'amertume, ce sens et ce mépris de la vie, ce langage nu et passionné. Sans comprendre que, pour copier cela, il eût fallu, outre le génie, l'habitude de la douleur et du vice, les rhétoriqueurs ont rédigé un certain nombre de testaments.

207. Les plus mauvais sont ceux qui affichent des prétentions historiques, sentimentales, religieuses, morales, et c'est le cas pour les suivants : 1° *Le Testament de Mgr des Barres, capitaine des Bretons* (1488). — 2° *Le Testament d'un amoureux qui mourut par amours.* — 3° *Le Testament de Martin Leuter* (1546?). — 4° *Le Testament de la Guerre* par Molinet. Elle lègue honte et confusion aux tyrans, « troncs sans offrandes » et « greniers sans bleds » aux monastères, des impôts aux villes, la famine au plat pays, son âme à Dieu « s'il la veut prendre », des coffres vides et des meubles cassés aux gens qui ont logé des soldats. — 5° *Le Testament d'ung vieil prince, lequel il laissa à son enfant à la fin de ses jours pour l'instruire en vertus et pour fuir aux vices.* Cet opuscule dont chaque page est flanquée, en marge, d'un terrible appareil de références, est dû à Champier, qui nous dit l'avoir terminé à Tulle, le 13 février 1502.

6° *Le Testament de Lucifer* par Gringore (octobre 1521, à Nancy). L'auteur est descendu aux enfers juste au moment où le roi des diables, ayant comme témoins Belzébuth, Satan, Belphégor et Léviathan, dictait ses dernières volontés à Bélial. Gringore nous les fait connaître, et nous apprend que Lucifer laisse la fierté aux Suisses, la jactance aux Espagnols, le luxe des habits aux Français, l'avarice aux Italiens, l'ivrognerie aux lansquenets, la « vagation d'esprit » aux jeunes filles, la discorde aux musiciens, la luxure à tout le monde. — 7° *Le Testament d'Orgueil* par maître Michault.

208. Veut-on connaître maintenant d'autres pièces du même genre mais qui ne visent qu'à la gaieté? En voici : 1° *Le Grand Testament de Taste-vin, Roy des Pions* (1488). Cette pièce est assez jolie. Taste-vin, dévotement, commence par une invocation à ses dieux :

Au nom du Pot, au nom du Verre,
Au nom de la grosse Boteille...

Ensuite il demande à être enseveli « auprès de taverne la belle », sous une vigne. Sa bourse, où il ne reste rien, il la lègue aux quatre mendiants; son « bon gros baston de pommier », sur lequel, étant ivre, il s'appuyait, il l'octroie « a ceulx qui ont femmes noyseuses »; il dispose, en faveur du roi des gueux, de son beau pourpoint « tout neuf » qui ne lui a servi que neuf ans, et demande, après avoir fait ses adieux aux crus les plus renommés, une prière aux braves gens *qui vendangent sans coutel*. — 2° *Le Testament de maistre François Levrault, sergent royal en la sénéchaussée de Guyenne*. — 3° *Le Testament fin Ruby de Turcquie*, [*Maigre marchant, contrefaisant sotie*] (vers 1512). Ce personnage paraît avoir été, comme le dit M. de Montaiglon, un camelot, qui éveillait, en feignant la démence, l'attention et la pitié des clients. — 4° *Le Testament de Jenin de Lesche, qui s'en va au Mont-Sainct-Michel* (après 1514). — 5° *La Terrible Vie, Testament et Fin de l'oyson* (1526). L'auteur de cette pièce est Jean Le Happère, « qui pour lors au collège estoit[1] Gouvernant les filz Edeline ». Comme *la mulle Barbeau* [§ **27**], l'oison de Nogent-le-Roi (car c'est en cette ville qu'il naquit, au bord de l'Eure) prévoit et règle la prochaine distribution de ses membres. Ma sépulture, déclare-t-il, sera, je le pressens, « en plusieurs ventres ». Il donne son duvet à Georget Perrin, qui n'aime pas coucher sur la dure.

6° *Le Testament du hault et notable homme | Nommé Ragot, lequel, en son vivant, | A affronté mainte fine personne. | Achaptez le et le payez contant.* Ce Ragot est bien connu, et M. de Montaiglon lui a consacré [*Rec.*, V, 137] une notice intéressante. — Disons enfin que certains testaments ont été mis à la scène, celui de Pathelin, par exemple, et celui aussi (mais je ne l'ai pas lu) de Carmentrant, œuvre de Jean d'Abondance.

209. Les poèmes que les rhétoriqueurs intitulent « Passetemps » ne semblent pas — car cette dénomination s'applique aux choses les plus diverses — constituer un genre à part. Au contraire, on doit regarder comme appartenant à un groupe nettement déterminé les pièces qui portent le titre de « Blason ». Ce mot désigne la peinture minutieuse soit d'un objet quelconque, soit d'une créature animée, soit d'un être symbolique ou fictif, soit d'un ensemble d'êtres ou d'objets. Mettre en lumière tous les caractères d'une chose, la définir par l'analyse de ses propriétés, compter ce qu'elle a de qualités ou de défauts, la faire connaître en l'ouvrant, pour ainsi dire, devant le lecteur, voilà ce que se propose le blason, et comme, entendu ainsi, il donne tantôt des portraits tantôt des caricatures, il se révèle, suivant les cas, ou très satirique ou très flatteur.

210. Celui des rhétoriqueurs qui paraît avoir cultivé le plus volontiers et avec le plus de bonheur cette forme poétique, c'est Pierre Danthe. On ne sait rien sur lui, et j'ignore s'il faut l'identifier avec le « Perrot d'Anthon » qui touchait, en 1487, cent livres tournois de gages en qualité de chambellan de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême (B. N. fr. 7856, p. 841). Quoi qu'il en soit, chambellan ou non, Pierre d'Anthe, je le répète, aimait les blasons, et il en reste quatre de lui. Le premier énumère les meilleurs vins de France, et place celui de Beaune au-dessus de tous les autres; le second nous enseigne à quoi l'on peut reconnaître un bon cheval; le troisième décrit « une belle fille », et apporte des précisions scandaleusement explicites; le dernier est consacré à l'argent. Quelle puissance il a, ce métal! Il prend les villes et les châteaux, contraint les nefs à fendre la mer, domine l'amour et l'honneur, règle les démarches de chacun, et serait le vrai maître de nos destinées s'il n'y avait trois choses qu'il ne procure point : santé, jeunesse, paradis.

211. Ces petits poèmes sont frivoles, mais clairs et alertes. Au contraire on rencontre, chez Gringore, des blasons

qui veulent être instructifs et satiriques, mais qui se traînent, pesants et gauches. Je citerai *le Blason de Pratique* où nous est décrite la bête hideuse que Rabelais comparera plus tard « a Chimère ou a Sphinx, ou a Cerberus, ou bien au simulachre d'Osiris », et qu'il appellera Grippeminaud; *le Blason des hérétiques* (1521), qui sont représentés comme portant en leur gibecière des « serpens detestables » et des rats; *les Blasons de la Guerre et de la Paix* (ce dernier n'est pas sans grâce), qui se déroulent le long de plusieurs pages. Mais, pour étendus qu'ils soient, ils n'atteignent pas les dimensions du *Blason de Brou* qu'Antoine du Saix composa (1530?) afin de faire connaître à ceux qui ne l'avaient pas vue de leurs yeux « la basilique immortelle » édifiée par Marguerite d'Autriche. Il s'en faut bien que la vogue des blasons s'arrête à cette année 1530. Cl. Marot, Ronsard lui-même ne les méprisèrent point, et l'on en trouve, chez Montaiglon, qui ont été écrits en 1555, 1562, 1563.

C. **212**. Pour être complet, il conviendrait d'entreprendre ici l'examen des genres à forme fixe; mais il suffira, je pense, de présenter, en ce qui concerne les trois principaux, quelques réflexions générales.

213. Nos pères ont eu beau multiplier les combinaisons rythmiques et agencer les strophes de cent façons, ils n'ont rien inventé d'aussi parfait que la Ballade. Elle donne à la pensée une allure élégante, vigoureuse, harmonieuse; ses refrains, ainsi qu'un leit-motiv, rappellent, précisent, condensent l'idée essentielle; le retour des rimes semblables affirme à l'oreille l'homogénéité du poème, en relie les organes par une jolie chaîne sonore; *l'envoi* ouvre à l'esprit des horizons, et le mot « prince » évoque moins le président d'une académie qu'un vrai fils de roi, vers lequel — *consule dignus* — irait l'ouvrage votif. Ainsi les rhétoriqueurs du XVIe siècle avaient entre les mains un noble instrument, et ils le tenaient de ceux qui en avaient le mieux joué, de Villon et du grand Georges. Nul, parmi leurs héritiers, ne retrouva leur maîtrise, mais on continua à cultiver la ballade, et à lui faire — bien ou mal, de gré ou de force — exprimer des choses hétérogènes: les passions politiques, l'amour triomphant ou transi, l'adulation et les requêtes des courtisans, parfois des plaisanteries salées.

214. La ballade, quant à la forme, est très proche parente du Chant royal. Toutefois celui-ci offre beaucoup moins d'intérêt, car, à l'époque qui nous occupe, on le destinait

principalement aux concours des puys Notre-Dame, ce qui revient à dire qu'il ne servait plus guère qu'à célébrer les mérites de la Vierge. Les poètes d'alors regardaient ce sujet comme inépuisable, en quoi ils se montraient plus orthodoxes que clairvoyants. Découvrir à Marie une nouvelle vertu, cela passait les forces des mieux doués, et les mots « pleine de grâce » avaient été si amplement interprétés qu'ils se refusaient aux commentaires inattendus. De la sorte l'adoration, même frénétique, restait banale; on suivait l'ornière, tête baissée, et chaque année ramenait à chaque puy une vaine moisson de chants royaux. Qui exprimera comme il faut leur inanité, leur misère? Songez que les règlements ou la mode ne prescrivaient pas seulement aux auteurs la forme métrique et la matière de leur œuvre, mais encore le style dont il convenait d'user, et qui *devait* être allégorique. Glorifier l'Immaculée Conception et ses conséquences providentielles ne suffisait point; il s'agissait encore de figurer ces choses par un symbole à la fois transparent et ingénieux. Le fond ne variant pas, seul le symbole comptait, gagnait le prix, distinguait une pièce d'une autre.

215. Veut-on la preuve de ce fait? Guillaume Cretin va nous la fournir. Ayant, pour la Conception Immaculée, une dévotion particulière, il pensait que jamais on ne mettrait aux pieds de la Vierge assez de cierges ni de chants royaux; aussi non content d'envoyer au puy de Rouen quantité de vers par lui forgés, il invitait ses amis et connaissances à imiter son zèle, et battait le rappel des panégyristes. Il est donc responsable de plus de chants royaux qu'il n'en a personnellement laissé. Mais lisons les siens et dévoilons sa méthode. Il n'a pas, le pauvre homme, deux idées; il n'en a qu'une: *Marie est la pureté même*. Or, pour dire cela, cinq mots suffisent. Comment faire de ces cinq mots plusieurs strophes? Là est l'embarras... Alors notre Guillaume, afin de tirer de ce rien quelque chose, entasse les comparaisons, et, fournissant des exemples copieux de ce qu'il y a de pur en ce monde, les développe et conclut: *Telle est Marie*. Ainsi elle devient tour à tour un arbre « sans fracture », qui ne souffre ni du froid, ni du grésil, ni du vent (*Poésies*, p. 16-18), une tapisserie de belle étoffe, et que ne sauraient gâter les bêtes vilaines, la « vermine inutile » (p. 18-20); la carte blanche où ne se voit nulle tache, le clair et précieux parchemin (p. 9-11), une belle amie, mais qui n'a certes pas été aimée comme le sont les dames dans les

romans [p. 22-3]. Quant à Dieu, qui a voulu que Marie fût Marie, que serait-il sinon le « maistre ouvrier en agriculture » qui a planté l'arbre charmant, le roi qui a tiré de son coffre l'étoffe pour la tapisserie, le scribe de la carte blanche, l'amant de la toute-belle?... Et celui qui rimait ces folies comptait parmi les plus fins. Qu'espérer des autres? Sauf un (voir §§ **736-8**), ils n'ont rien produit qui vaille, et leurs pieuses élucubrations sont de vraies pièces pour Jeux Floraux.

216. Mais voici, en revanche, un genre riche et varié: le Rondeau. Il semble avoir occupé, au moyen âge, la place que, plus tard, on attribua au sonnet. Cependant, comparables par leur destination, ces formes poétiques sont loin d'avoir la même excellence, car les proportions du sonnet — surtout s'il est écrit en alexandrins — assurent à la pensée un épanouissement progressif, l'empêchent de déborder sans lui interdire de se répandre, lui conservent à la fois sa précision et son ampleur, tandis que le moule du rondeau, trop grêle et d'un charme trop mièvre, convient à des idées moins sincères et à ces frivoles sentiments qui se traduisent en ritournelles. Du reste, c'est justement à cause de ses défauts que ce genre a fleuri si longtemps, et il était naturel qu'il demeurât très cher aux rhétoriqueurs, parce qu'il cadrait exactement avec l'indigence de leur esprit et l'anémie de leurs inventions.

217. Donc, non seulement ils l'ont maintenu en grand honneur, mais ils ont encore étendu ses domaines, le considérant comme propre à rendre la gamme entière des passions et des idées. Il existe, en conséquence, bien des espèces de rondeaux: le rondeau politique; narratif; satirique; funèbre; religieux (depuis 1510 le puy de Rouen avait institué un prix pour les ouvrages de cette sorte); descriptif; bachique; courtisan (celui-là flatte, demande, remercie); votif; édifiant; didactique; symbolique; liminaire; biographique et confidentiel (Roger de Collerye); oratoire; dramatique (il a sa place au théâtre); bucolique; épistolaire (car on l'envoie en guise de lettre); amoureux enfin. Et ce mot « amoureux » embrasse à lui seul maintes catégories de rondeaux, attendu que l'amour, dans ces courts poèmes, franchit toute la distance qu'il y a entre l'adoration la plus éthérée et la plus brutale possession. Pour passer de l'une à l'autre, que d'étapes! A chacune d'elles correspond un groupe spécial de pièces: rondeaux hyperplatoniques et d'un spiritualisme

transcendant; respectueux et presternés; résignés; plaintifs et courtois (à eux la palme; ils l'emportent par le nombre, la banalité, la vertu dormitive); courtois encore, mais impatients; irrités et agressifs; reconnaissants et familiers; gaulois; grivois et polissons; obscènes; ignobles... Et ainsi il n'y a pas lieu de chercher quelles sont les bornes de ce genre; il n'en a point; sa place est partout; il joue un rôle universel, et croit pouvoir exprimer la diversité infinie des choses.

218. C'est pourquoi le rondeau pullule si envahissant que les autres formes littéraires sont contraintes de le recevoir. Souvent il s'accroche à la ballade ou au chant royal, en commente la signification ou la résume. Précédant une œuvre quelconque, il en révèle le dessein, et, jeté au milieu d'un récit ou d'un discours, signale l'endroit que l'écrivain estime le plus frappant. Chaque fois qu'on veut rompre la monotonie d'une longue suite de vers semblables, c'est le rondeau qu'on fait intervenir, et nous le voyons même, chez Gringore, apparaître comme ressort essentiel, et à intervalles réguliers, dans une allégorie interminable (*Menus Propos*, f^os^ Fii v^o^ et suiv.). Bien mieux, il lui arrive d'illustrer certaines pages de prose, et il s'est trouvé des gens pour l'employer, lui si bref, alors qu'il s'agissait de traiter une matière étendue. Un rondeau n'eût pas suffi, mais rien n'empêchait, n'est-ce pas? d'en mettre bout à bout un grand nombre. Bouchet en a juxtaposé 26 pour relater la dispute d'*Humaine-Discipline* et de *Doctrine-véritable*, et nous possédons une histoire d'amour qui n'en comprend pas moins de 105.

219. Je dis *une histoire*, faute d'un meilleur mot. En réalité, cette œuvre (attribuée à Gringore sans aucune preuve décisive) a la forme du dialogue. Les deux personnages qui causent ensemble s'attachent, en dépit d'une inclination mutuelle, à faire le procès de la passion, et le livre s'adresse non aux cœurs légers, mais aux blanches âmes très pures. Tout cela rappelle la manière de Pétrarque. Seul, le génie manque. A la fin, la dame déclare fort brusquement:

> C'est mon vouloir, puisqu'il plaist a nature
> Que mon corps soit tantost en sepulture (f^o^ cxi r^o^).

Et, nouvelle Laure, elle expire. Puisqu'elle est morte, s'écrie l'amant, il faut que je meure aussi! Pourtant il se contente de mourir au monde, et nous quitte en annonçant:

Et a present hermite me vays rendre

220. A coup sûr, cette conversation mystique et sentimentale ne nous attache pas plus que ne nous émeut la catastrophe qui la dénoue. Mais ce qui est notable, c'est l'état d'esprit d'un auteur qui s'avise de construire en rondeaux une manière de roman. Un tel fait montre bien la faveur dont jouissait cette forme poétique, et enfin, s'il fallait encore une preuve du goût qu'on avait pour elle, je rappellerais que les meilleurs rondeaux furent de bonne heure rassemblés en de véritables anthologies, et qu'il nous reste, soit manuscrits soit imprimés, quelques-uns de ces recueils.

221. Quelque vieux qu'il fût au début du XVIe siècle, le rondeau n'en était pas moins destiné à fournir encore une longue carrière, à enchanter Voiture, Benserade, tous les précieux. En ce sens il nous apparaît comme l'une des plus éminentes inventions du moyen âge, et voilà pourquoi je l'ai placé à la fin de cette étude des genres poétiques. Avec elle se termine la première partie du présent volume. J'espère avoir suffisamment indiqué les traits qui sont communs à l'ensemble des rhétoriqueurs, et qui caractérisent leur école : mais il reste à présenter isolément les membres de cette école, à retracer, s'il se peut, leur physionomie personnelle, à examiner l'œuvre de chacun d'eux, et c'est à quoi — en commençant, comme de juste, par les principaux — je vais dès maintenant m'appliquer.

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

162. 1° Montaiglon, *Recueil*, I, 131. — 2° *Ibid.*, *ibid.*, 186. — 3° *Ibid.*, II, 18. — 4° *Ibid.*, *ibid.*, 140. — 5° *Ibid.*, *ibid.*, 238. — 6° *Ibid.*, III, 155. — 7° *Ibid.*, *ibid.*, 156. — 8° *Ibid.*, VIII, 290. — 9° *Ibid.*, X, 351. D'après M. Picot (*Romania*, 1886, 378), Jean Le Happère [cf. § 208] « publia, le 16 mars 1528 *n. s.*, chez Guichard Soquand, à Paris, une édition corrigée de *l'Art et science de bien parler et soy taire*, d'Albertano de Brescia, édition qu'il fit précéder d'une ballade de sa composition ». Mais le texte que donne Montaiglon ne saurait être, puisqu'il fut imprimé à Rouen vers 1500, celui de Jean Le Happère. — On observera que, parmi les petits poèmes qui figurent en ce § 162, certains paraissent n'être que des remaniements ou des plagiats. Je me suis donc trop avancé en disant que les auteurs de ces neuf pièces étaient inconnus : en remontant à la source, il ne serait pas impossible de trouver des noms (celui, notamment, de Champier).

163. 10° Ce doctrinal se lit dans *la Nef des Princes*, p. 48 v°. — 11° *Ibid.*, p. 53 r°. — 12° *Ibid.*, 53 v°. — 13° Publié à la suite du *Recueil ou Cronique des hystoires des royaulmes d'Austrasie ou France orientale*.... Lyon ; achevé d'imprimer le 11 juillet 1510. — 14° Montaiglon, *Rec.*, IV, 77. — 15° *Le Chappelet de Princes* en

cinquante rondeaux et ung balades... par le Traverseur des Voyes Périlleuses; Paris, 18 avril 1517. — 16° Lenglet-Dufresnoy, V, 191-207. Ce doctrinal est formé de 24 rondeaux. Il a pu être écrit après 1516 pour l'une des filles de François Ier. — 17° Montaiglon, *Rec.*, X, 85.

165. Voir, dans *le Quintil Horatian* (Chamard, *Déf. et Ill.*, 215, n. 3) un éloge passionné des épitres qu'a produites l'école des rhétoriqueurs.

167 *ad fin. Œuvres de R. de Collerye*, p. 41-2, *Ep.* XII.

168. *Epistre d'ung amant habandonné envoyée à sa dame par manière de reproche*, Montaiglon, XI, 192.

169. *Epistre du bon Frère,.... Ibid., ibid.*, 207.

172. Bouchet, *Epistre envoyée des Champs Elisées au Roy Henry d'Angleterre à présent régnant audit royaulme*, s. l. n. d. (B. N. Rés. Ye 1370). Editée par Montaiglon, III, 26. — *Epistre envoyée de Paradis,... Ibid.*, IV, 180.

174. Bouchet, *Ep. mor.*, I, IV, IX, X. — Cretin, *Ep. aux Dames de Lyon*, B. N. fr. 1721, f° 48 r°. — Comme exemple des épîtres qui se trouvent dans la *Chron. fr.* de ce même auteur, on peut citer la lettre que la femme d'Amaury [Amalarik], roi des Goths, adresse à ses frères. (B. N. fr. 2817, f° 88 r°.)

175. Le ms. 1679 a 49 feuillets. Il contient, outre un grand nombre d'épîtres, *l'Epitaphe* et *la Déploration de la feue Reyne Claude de Fr.* par J. Marot, un rondeau et une poésie latine en l'honneur de cette princesse, *l'Epitaphe de feue Mme Charlotte* (✝ septembre 1524).

176. Si l'on désire quelques renseignements sur Guillaume Picart, père de Jean, on consultera : Commynes (Mandrot), I, 85, et (Chantelauze) *Notices sur les noms de personnes* ; *Chron. scand.*, Coll. Michaud et Poujoulat, Ière sér., t. IV, p. 344 ; Thomas Basin, *Hist. des règnes de Charles VII et de Louis XI* (Soc. de l'Hist. de Fr.), t. IV, p. 255 ; *Lettres de Louis XI* publiées par J. Vaesen, t. III, p. 117, IV, 112, 134, 251, VIII, 64, IX, 127. — En ce qui concerne Jean Picart lui-même, cf. Jean d'Auton, *Chron. de Louis XII* (Maulde La Clavière), IV, 162-3, 196-7. — Parmi les épitres du bailli d'Estellan, je compte celle qui est donnée [f° 35 r°] comme écrite par son valet. — Les six rondeaux de J. Picart (mais sont-ils tous de lui ?) se lisent dans B. N. fr. 1721, fos 19 v° - 21 v°.

177. Le seigneur de Châtillon : d'Auton, *Chron.*, I, 33, n. 4. — G. de Bonneval : *Ibid., ibid.*, 237, n. 4 ; III, 208 ; IV, 197. Moréri consacre à ce personnage une notice importante.

178. Les épitres de la receveuse de Lyon et de la baillive de Viennois (ne serait-ce pas là une seule et même personne ?) se trouvent aux fos 31 vo et 32 v°.

179. Louis de Bourbon, bâtard de Liège : d'Auton, *Chron.*, I, 237.

185. 1° Montaiglon, *Rec.*, IV, 103. — 2o *Ibid.*, VI, 190. — 3° Molinet, *Faictz et Dictz*, 168 v°. [Cf. Montaiglon, X, 110.] — 4° *Faictz et Dictz*, 174 v°. — 5° B. N. fr. 1716, f° 65 r°. — On observera qu'il existe en outre, chez Molinet, deux débats malaisés à comprendre, et qui sont relatifs à des questions politiques ou morales (*F. et D.*, 178 v° - 188 r°).

186. 1° Montaiglon, II, 317. — 2° B. N. fr. 1953, 28 vo - 65 ro ; *Poésies* de G. Cretin, 72-109.

187. 1° Montaiglon, XIII, 193. — 2° *Ibid., ibid.*, 219. — 3° *Ibid.*, V, 5. — On peut comparer (*F. et D.* de Molinet, 188 v°) *le Dialogue du gendarme et de* [illegible].

188. Le « conflict » de *Doctrine-véritable* et d'*Humaine-Discipline* figure dans *le Labyrinthe de Fortune*, et il en est de même pour *le Conflict de Bonheur et Malheur par dialogue*, mais celui-ci a été, en outre, publié à part (Denys Janot, Paris). — *Nature et Jeunesse*, Montaiglon, III, 84. — *Vraye-Charité et Orgueil*, *Ibid.*, XI, 293. — *Homme et Argent*, *Ibid.*, VII, 302. — *La Guerre et le débat entre*

la langue, les membres et le ventre.... Réimpression, in-12, Silvestre, 1840. — *Marcinale bellum inter Galenum et Aristotelem gestum, quorum hic cordi, ille autem cerebro favebat,... in duos libros divisum*,... in-8º goth. de XXIV ff. ; *s. l. n. d.* [Lyon, 1516 ou 1517.]

189. On trouvera les débats d'Alain Chartier (prose et vers) aux p. 402, 493, 502, 549 de l'édition d'André Du Chesne ; Paris, 1617. — En ce qui concerne les débats qui semblent avoir été composés dans l'entourage du duc d'Orléans, voyez Montaiglon, V, 258 ; IX, 92 et 216.

191. *Le Procès d'Honneur féminin* (Ars. 3521) a été inséré dans *le Jardin de Plaisance* sous le titre : *L'arrest donne contre ceulx qui dyent mal des femmes*. — Un article de M. P. Meyer intitulé *Mélanges de poésie fr.* (*Romania*, 1877) renferme (§ IV, p. 499 et suiv.) des indications précieuses sur d'anciens débats pour ou contre les femmes.

192. 1º Montaiglon, V, 162. — 2º *Ibid.*, IX, 148. — 3º *Ibid.*, XI, 176. — — 4º *Œuvres poétiques de Guill. Alexis* publiées par A. Piaget et E. Picot, I, 282. Les éditeurs s'étonnent de ce titre de « Contreblason », et ne paraissent pas s'expliquer pourquoi il a été donné à ce poème, qui ne réfute nullement, mais au contraire confirme le « Blason » de G. Alexis. La réponse est aisée : le « Blason » met en scène un *religieux* qui dissuade de l'amour un *courtisan*, et le « Contreblason » nous présente une *religieuse* qui prêche la même morale à une *courtisienne*. Ce mot signifie, ainsi que d'Estrées l'explique lui-même (p. 281), « dame de court », et non point (Piaget et Picot, 262) « femme adonnée à l'amour facile ».

193. 1º *Nef des Princes*, 45 vº ; Montaiglon, V, 305. — 2º *Ibid.*, XII, 307. — 3º *Romania*, 1886, 400. — 4º *Chasteau de Labour*, 17 vº, 86 rº ; *Abus du Monde*, fos Ci rº et suiv.

194. 1º *La Nef des Dames vertueuses*.... 86 ff ; in-4º goth. Vignettes. « Imprimé a Lyon sur le rosne par Iacques Arnollet. » — 2º Lenglet-Dufresnoy, V, 278 ; Montaiglon, X, 225. — 3º *Opera*, II, 518-542. — 4º Montaiglon, VII, 287. — 5º *Ibid.*, XIII, 240. — 6º *Œuvres*, 123. — Je n'ai pas lu le livre d'Antoine Du Four ; ce que j'en ai dit est tiré de Leroux de Lincy, *Anne de Bretagne*, II, 39. — Bouchet a défendu les femmes non seulement dans ses épitres, mais aussi au ch. XX de son *Panégyric du Chevallier sans reproche*. (Michaud et Poujoulat, 1ère série, IV, 443.)

203. Jean Marot ennemi des femmes : Lenglet-Dufresnoy, V, 245, 331-332

204. E. Picot, *le Monologue dramatique dans l'ancien th. fr.* ; *Romania*, 1886-1888.

207. 1º Montaiglon, VI, 102. — 2º *Ibid.*, IV, 193. — 3º *Ibid.*, I, 194. — 4º *Faictz et Dictz*, 257 rº — 5º *Nef des Princes*, 4 vº. — 6º C'est la dernière pièce des *Menus propos*. — 7º Montaiglon, XI, 308.

208. 1º *Ibid.*, III, 77. — 2º *Ibid.*, X, 128. — 3º *Ibid.*, XIII, 1. — 4º *Ibid.*, X, 369. — 5º *Ibid.*, *ibid.*, 159. — 6º *Ibid.*, V, 147. — *Le Testament de Pathelin* a été publié par P. Lacroix (Bibliophile) dans son *Recueil de Farces* (Paris, Garnier), p. 175-208. — Pour *le Testament de Carmentrant*, voyez *Romania*, 1880, 380.

210. Les blasons de P. d'Anthe se lisent dans B. N. fr. 1721, fos 60 vo, 61 v [Cf. ms. 12495, 123 vº], 62 vo, 63 rº. Voir *ibid.*, 61 vº, un rondeau du même auteur.

211. *Blason de Pratique* : *Œuvres* d'Héricault et Montaiglon, I, 48. (Cf. Rabelais, *Pant.*, V, ch. 11.) — *Blason des hérétiques* : *Ibid.*, 289. — *Blasons de la Paix et de la Guerre* : *Menus propos*, f. Piiii rº. (Cf. Brachet, *Morceaux choisis du XVIe s.*, 3.) — *Le Blason de Brou, temple nouvellement édifié au pays de Bresse*.... Lyon, *s. d.*, in-4º goth. de 16 ff. Réimprimé à Bourg en 1876. — Je rappellerai

ici le livre de Méon qui a pour titre : *Blasons, poésies des XVe et XVIe s.*; Paris, 1807, in-8o.]

219. Cf., au § ci-dessous, le passage qui est compris entre deux astérisques.

220. Parmi les recueils de rondeaux, il importe de citer le ms. fr. 9223 de la B. N. Il a été publié par G. Raynaud (Soc. des anciens textes fr.) sous le titre : *Rondeaux et autres poésies du XVe siècle*, Paris, 1889. — Voici maintenant une anthologie imprimée : *S'ensuyvent les troys cens cinquante rondeaulx moult singuliers, à tous propos*. Lyon, Olivier Arnoullet ; 3 decembre 1533 ; 106 ff. goth. (B. N. Res. Ye 1402). * Au fo lxx vo, on lit : « Rondeaulx contenans plusieurs menus propos que deux vrays amans ont eu nagueres ensemble depuis le commencement de leur amour jusques a la mort de la dame.... » Et ainsi le livre d'O. Arnoullet se compose de deux parties bien distinctes. La seconde a été réimprimée par Edwin Tross sous le titre : *Cent cinq rondeaux d'amour publiés d'après un ms. du commencement du XVIe s.* ; Lyon, 1863 ; in-12. * Quant aux pièces qui constituent la première partie, elles n'ont pas été, que je sache, rééditées intégralement, mais beaucoup d'entre elles figurent dans l'ouvrage intitulé : *Rondeaux contenant la confession d'un amoureux* ; Caen, 1894 ; gd. in-8o. Ces rondeaux ont pour éditeur le comte A. de Blangy, qui, les attribuant tous à Gringore, admire, chez ce poète, « l'intensité dévorante » de la passion (p. 10) et une « flamme qui côtoie le désespoir ». Par malheur, en ce texte qui doit nous montrer (p. 7) les « énamourements » de Gringore, foisonnent des vers de Chastellain, de Jean Marot et de plusieurs autres.

LIVRE DEUXIÈME

Les grands rhétoriqueurs

I

OCTOVIEN DE SAINT-GELAYS

222-224. *La famille d'Octovien; son père et son frère.* — **225-226**. *Ses études; il devient protonotaire; ses débuts comme courtisan et sa vie galante.* — **227-228**. L'Ystoire de Eurialus et Lucresse. — **229-234**. *Poésies de circonstance: ballades; rondeaux; le Débat de l'homme de cour et de l'homme des champs; diverses pièces de vers qui ont un caractère officiel.* — **235-256**. Le Séjour d'Honneur. — **257**. Le Livre des persécucions des crestiens. *Saint-Gelays obtient l'évêché d'Angoulême.* — **258**. *Comment il évince Jean-Elie de Collonge, son concurrent.* — **259-260**. *Nouveaux poèmes qu'il adresse à ses protecteurs.* — **261**. La Translation des Héroïdes. — **262**. *Anne de Graville, dame sans si.* — **263-265**. *Mort de Charles VIII; chant funèbre à sa louange.* — **266**. *Louis XII semble avoir eu peu de sympathie pour les Saint-Gelays.* — **267-270**. *Traduction de l'*Enéide. — **271**. *Mort d'Octovien.* — **272**. *Complexité de son caractère.* — **273**. *Plusieurs œuvres, dont il n'était pas l'auteur, lui furent pourtant attribuées. Un mot sur Blaise d'Auriol.*

222. Descendants, affirmaient-ils, de Mélusine, les Saint-Gelays ont fleuri dans l'Angoumois. Une étude d'ensemble sur leur famille serait intéressante, car, à tous les points de vue (histoire, psychologie, littérature), ils mériteraient qu'on s'occupât d'eux, ces fils de la fée. Vraiment, elle leur avait prodigué ses dons: ils eurent, comme dans les contes, beaucoup d'enfants, sentirent le charme des arts, surent parler et furent aimables. Suppléant par adresse à ce qu'ils ne tenaient pas de la nature, ils se montrèrent insinuants, firent de la flatterie une science, et, sans rendre de notables services, parurent indispensables. De la sorte, malgré leur nombre, ils se casèrent tous, acquirent des char-

ges, des bénéfices, et formèrent, chez les comtes d'Angoulême ou chez le roi, une spirituelle mais pillarde tribu de courtisans.

223. C'est avec Pierre de Saint-Gelays que s'ouvre, pour ce clan, l'ère des plus beaux succès. Pierre, seigneur de Montlieu, chevalier, obtint de Louis XI la vicomté de Fronsac, se distingua dans le métier des armes, et assista à « maint noble conqueste » [*Séjour d'Honneur*, 89 r°]. Durant de longues années, il conserva, à la cour de Cognac, le titre de chambellan, et toucha en cette qualité cent livres de gages [B. N. fr. 7856, p. 837, 841]. Il prit pour femme Philiberte de Fontenay, et eut cinq fils. Chacun à sa manière pratiqua l'intrigue, prospéra : mais deux surtout se mirent en avant, et, plus par l'esprit que par la vertu, donnèrent du lustre à leur race.

224. Jean, né en 1457, s'attacha de bonne heure aux maîtres qui avaient protégé son père, grandit au château de Cognac, et s'y rendit agréable, sûr moyen d'être influent. Diplomate subtil et lettré, ainsi que le prouve son *Histoire de Louis XII*, affranchi, en outre, de tout scrupule, il s'acquitta souplement de quelques missions très délicates. Rien ne fut aussi utile à sa fortune que le mariage de Charles d'Angoulême avec Louise de Savoie (1488) : chambellan de la nouvelle comtesse, il gagna ses bonnes grâces, joua le rôle de conseiller, de confident, et, restant dans l'ombre, gouverna la maison. Il se vit, à la mort de Charles (janvier 1496), plus que jamais en crédit. La veuve — on en jasait — lui témoignait une bienveillance peu circonspecte, adoptait ses avis, ses goûts, et ne voyageait pas sans lui. Il l'accompagna à Paris lorsque, en 1498, elle y alla trouver Louis XII, puis la suivit à Chinon, à Blois, à Amboise enfin. Là, malgré la comtesse, pâlit l'étoile du favori et, par contre-coup, celle de son frère.

225. Octovien de Saint-Gelays, né à Cognac en 1468, fit ses études à Paris, et eut pour professeur, au « noble » collège Sainte-Barbe, le docte Martin Lemaistre. Plus tard, dénombrant les poètes et les érudits qui peuplent les champs élysées, le disciple, par gratitude, assigna à son régent une place au milieu des ombres illustres. C'était, dit-il, *un très digne philosophe*, un incomparable « interpreteur de la saincte pagine », bref, un « aigle », et, sans lui, je ne serais qu'un ignorant [*Séjour d'Honneur*, 125 r°]. Mais, ayant eu dans son enfance un tel guide, il voulut aller loin dans la

science, fréquenta les universités, posséda les reigles de grammaire, connut poesie et rhetorique, se rendit expert en droit civil et en droit canon, conquit le grade haultain de licencié [*Ibid.*, 112 r°], ce qui lui valut un bénéfice ecclésiastique et le titre de protonotaire.

226. Jamais personne n'eut moins le caractère sacerdotal que le reverend père en Dieu maître Octovien de Saint-Gelays. Le plaisant prêtre que c'était là! Dévoré d'ambition, païen jusqu'au fond de l'âme, courtisan par hérédité et par goût, soumettant la morale à ses passions, ardent au plaisir et fort mondain, il restait foncièrement étranger à l'esprit de l'Evangile, et aspirait à vivre une belle vie toute remplie de gloire, d'art et de joie. Aussi, dès son retour à Cognac qu'il appelle le second paradis, commença-t-il, en attendant l'heure de se glisser auprès du roi, à capter la protection de la jeune comtesse d'Angoulême. Il y réussit, partagea la chance de son frère, passa, dans l'accueillant manoir « assis sur fleuve de Charente », des jours délicieux. Au reste, il ne perdait pas son temps, et complétait son éducation, car une jolie maîtresse lui enseignait alors les bonnes meurs [*Ibid.*, 151 v°-155 r°]. Le protonotaire estime si peu déplacées les confidences de cette sorte qu'il nous parle ailleurs d'une amante qui, moins soucieuse de l'instruire, lui dit *non en lieu d'ouy* [*Ibid.*, 66 v°]. Et il ne faut pas croire que ces idylles soient des inventions littéraires. Une femme, sûrement, a répondu *ouy* au futur évêque : ce fut celle qui lui donna un fils. On a voulu — pieusement — faire de ce fils un neveu, découvrir à Mellin une origine laïque, mais un document mis au jour depuis peu ruine cette charitable généalogie.

227. Que l'on ne s'étonne donc pas si, parmi les œuvres imprimées qui nous restent d'Octovien, la première fut un conte en vers non moins leste que sentimental. Il parut le 6 mai 1493 sous ce titre : *L'ystoire de Eurialus et Lucresse, vrays amoureux*... Voilà un sujet qui ne s'annonce pas catholique, et Saint-Gelays, décriant l'Église par ce livre profane, semble s'être attendu à des reproches, car il allègue plusieurs excuses. D'abord, ce n'est pas lui qui a inventé cette gaillarde légende; il l'a prise chez Æneas Silvius Piccolomini, et n'a fait que traduire le texte latin. Ensuite on se trompe en prétendant que le clergé ne doit pas cultiver la poésie érotique, puisque, après avoir rédigé les aventures d'Euryale, Æneas Silvius ne laissa pas de de-

venir pape sous le nom de Pie II, et porta la tiare très dignement. Enfin, en homme avisé, Octovien voue sa *translation* à la sainte Trinité et au roi de France. Je veux, dit-il à Charles VIII, vous montrer, par l'exemple de mes deux héros, l'« horrible peine et tribulation » réservées aux cœurs trop tendres. Lisez, Sire, mon petit roman; vous en tirerez profit et quelque « felicité ». Je l'ai rimé à mon loisir, lorsque je me sentais las à force de « devote contemplation » :

> Tousjours prier n'est pas necessité;

« l'homme humain » a besoin de se divertir, mais il faut qu'il évite, même en se récréant, l'oisiveté.

228. Ses précautions ainsi prises, appuyé sur le pape et sur le roi, Saint-Gelays, avec confiance, narre la sensuelle histoire. Sensuelle, mais banale, car elle développe un thème vieux comme le monde : les courtes joies de l'adultère... Lucrèce, noble siennoise, ne demanderait pas mieux que de ne point tromper son mari. Mais le moyen de rester fidèle lorsqu'on a un corps « de toutes pars louable », des lèvres « plus vermeilles que ne fut onc coral », une voix telle qu'une musique et, par-dessus le marché, beaucoup d'esprit? A des personnes si richement douées les adorateurs ne manquent pas, ni l'occasion de faillir. Ici elle se présente sous la forme du jeune Euryale, l'un des gentilshommes de l'empereur Sigismond. Lucrèce fait un semblant de résistance, puis consent à un accord platonique, propose l'union des cœurs. Elle ne suffit pas à Euryale; il veut, obtient davantage, et son triomphe nous est retracé d'une manière vive et précise... Bientôt les amants doivent se quitter : Lucrèce meurt de chagrin; lui, il dépérit, il s'habille de noir, il jure de ne pas se marier. L'empereur, cependant, l'y contraint, et il épouse la fille d'un duc, une pucelle « chaste et prudente ». Peu à peu elle lui devint chère, mais, tout de même, en ses oraisons, il n'oubliait pas la défunte, recommandait à Dieu la pauvre âme

229. Octovien, la chose est évidente, écrivait avec une extrême rapidité, et la traduction de cette « nouvelle » n'a pu lui prendre beaucoup de temps. Il lui en restait donc pour l'essentiel, entendez pour son métier d'homme de cour. Il savait qu'il ne suffit pas, si l'on aspire à charmer les princes, de leur offrir de gros livres qu'ils ne liront point,

mais qu'il s'agit, comme l'enseigne avec amertume Joachim Du Bellay, de prodiguer les jolis riens « un rondeau bien troussé », une chanson, « un dizain à propos » et de célébrer quelque victoire ou « quelque nopce ». Cet art que son fils devait porter si haut, le protonotaire ne l'a pas dédaigné, et nous possédons le recueil des vers qu'il a produits afin d'amuser les dames et de flatter ses protecteurs.

230. Parcourons ce manuscrit : on y voit un certain nombre de ballades mais une seule a de l'intérêt), une vingtaine de rondeaux, un *débat*, plusieurs pièces politiques.

231. Les rondeaux sont, en général, galants, et semblent avoir été offerts, hommages sans conséquence, à des femmes de la cour. L'un d'eux, assez fringant et joli [B. N. fr., N. A., 1158, 145 r°], s'adresse à Mlle Caille, fille de chambre de la reine. Ce nom est propice aux allusions. Le chant de cette caille, nous dit le poète, me ravit :

Peu en y a de telles sur les champs...

Quatre rondeaux ont été rimés pour Charles VIII, quatre au moins. Trois lui décernent l'empire du monde; le dernier [148 r°] lui demande de l'argent. « Voyez ce sac qui est vuyde », et jetez-y, Sire, « force ducatz »... Enfin, je note un rondeau satirique [145 r°]. Il accuse Raymond Péraud d'avoir multiplié les intrigues et affecté la bigoterie pour décrocher le chapeau de cardinal (1493).

232. Le *débat* qui figure en ce volume [71 r° et suiv.] rappelle la discussion du *Boucanier* et du *Gorrier* [cf. § **81**]. Octovien met en scène l'homme de cour et l'homme des champs. Celui-ci, de simple maintien mais sans ambition et tout garni de prudence, trouve le bonheur dans l'obscurité, s'obstine à rester chez lui. L'autre, au contraire, avec son habit « eschiqueté de drap d'or et de soye », mène une vie misérable. « J'ay plus de mal que n'a ung vieil mastin. » Mon luxe me ruine; les dettes m'accablent; je me lève tôt, me couche tard; j'écoute, je vais, je me pousse, je ne m'épargne point, et tâche de prendre le dessus du vent. Quel métier! Et penser que, peut-être, le roi ne me distinguera jamais! qu'il m'oubliera aux heures où il fait tomber la manne! Mes créanciers, en revanche, ne m'oublieront pas; ils me citeront en justice, me logeront « en grosse hostellerie »... Alors, me répondrez-vous, quittez la cour. — Impossible. L'espoir m'y attache, puis je n'ai plus rien à perdre en per-

sistant... Et ces plaintes, avec lesquelles alternent les ironiques consolations du campagnard, occupent sept ou huit grands feuillets. Vraiment, ce n'était pas la peine de les écrire, car l'auteur se flattait en vain de rajeunir un thème si souvent traité.

233. Venons-en aux pièces politiques ou (parlons mieux) officielles. Je n'en citerai pour l'instant que trois : 1° Une froide allégorie célébrant la délivrance de Louis d'Orléans, prisonnier à la tour de Bourges. Charles VIII l'en tira en mai 1491, et le poème fut composé « au pays d'Angoulmoys », le 8 juin de cette même année. — 2° Une ballade qui souhaite « paix, longue vie et generation » au roi et à la duchesse Anne dont le mariage allait être conclu (déc. 1491). — 3° Quelques pages exprimant la joie publique à l'occasion de la paix signée entre la France, d'une part, et, de l'autre, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne. Il s'agit ici des traités par lesquels Charles VIII, voulant avoir les mains libres pour la conquête de l'Italie, rendait sottement aux rois catholiques le Roussillon et la Cerdagne, et faisait à Henri VII (Etaples, 3 nov. 1492), puis à Maximilien (Senlis, 23 mai 1493) d'humiliantes concessions. Voilà de quoi se réjouit Octovien, et c'est du 23 mai qu'il date son action de grâces.

234. La ballade relative au mariage d'Anne de Bretagne — Saint-Gelays, hostile à cette princesse, ne lui a consacré que peu de vers — n'offre, au point de vue littéraire, aucun intérêt. Quant aux poèmes qui portent ci-dessus les nos 1 et 3, s'ils relatent des faits différents, ils se ressemblent par la facture. Comme entrée en matière le rhétoriqueur se met au lit, s'endort et rêve, et aussitôt lui apparaît une dame lumineuse qui lui souffle ce qu'il doit conter. Cette presque invariable fiction lui était toujours nouvelle, et il l'a employée en d'autres pièces de circonstance, dont il sera question plus loin. A présent c'est son meilleur, son principal ouvrage, *le Séjour d'Honneur*, qu'il faut étudier : l'ordre chronologique le veut ainsi.

235. Le titre ne donne qu'une idée insuffisante de l'étendue réelle du sujet. C'est seulement à la fin de ce travail ambigu, où la prose et les vers se trouvent mêlés, qu'il est question du *Séjour d'Honneur* (la cour des rois). Si l'on considère l'ensemble de la composition, on voit qu'elle prétend figurer par un enchaînement de symboles l'histoire complète d'une vie. L'auteur s'est raconté lui-même, mais avec l'intention de faire servir sa biographie à des enseignements gé-

néraux, et de peindre, en retraçant la marche de ses passions, l'évolution de toutes les âmes. Cela est si vrai que, de peur que l'ampleur de ce dessein ne dépasse la perspicacité des lecteurs, il a soin de dévoiler, en sa dernière page, le sens de sa longue allégorie :

> Et a tous les lysans supplie...
> Qu'ilz preignent au moins le loisir
> De veoir, du creu de mon dommaine
> *Ce traictié de la vie humaine* (170 r°).

Nous voici de la sorte avertis : *le Séjour d'Honneur* est une œuvre philosophique, un second *Roman de la Rose*, où est enclos bien plus que l'art d'aimer, — l'art de vivre.

236. Ce poème, dont la composition a duré plusieurs années (1490-1494), est divisé en quatre livres. Je vais les analyser brièvement.

237. C'était le renouveau, et, bannissant la mélancolie, chacun allait s'ébattre aux champs. Seul, enfermé dans sa maison, Octovien se livrait à la douleur. Pourquoi? Il se refuse à nous l'apprendre, persuadé que cela n'intéresserait personne. Qu'il nous suffise de savoir que, cherchant à sa peine un dérivatif, tantôt il s'adonnait à l'étude, tantôt il jouait du luth. Mais rien ne le consolait, ni sa bibliothèque ni son *barbiton*, et il songeait, le pauvre, à se détruire, lorsque soudain, au milieu de la chambre, s'avança une très belle dame. Elle avait des cheveux blonds, une petite bouche vermeille, le corps taillé comme par compas, et portait, pour unique vêtement, un manteau de soie pourprine (9 v°). Ce costume, cette tournure n'annonçaient pas l'une des Vertus théologales, et, de fait, la visiteuse n'était autre que *Sensualité*. Elle engage le poète à secouer sa torpeur, à ne pas s'étioler dans la retraite, à s'élancer parmi les passions, à lutter afin de conquérir sa bonne place au soleil. Si tu veux, dit-elle, je te servirai de guide; nous irons ensemble vers la gloire, les plaisirs. L'autre accepte sans réflexion, et le voilà qui chemine le long du sentier de *Fleurie-Jeunesse*, puis qui monte dans la nef de *Fol-Abus*, et navigue, outrecuidant, sur le fleuve, la mer, l'abîme de *Joie-mondaine*.

238. Et d'abord tout marche à souhait : l'onde est tranquille, limpide, bienveillante, et c'est le vent Zéphyrus qui gonfle les voiles du vaisseau. Mais ce calme ne dure guère. Au bout d'un moment, les eaux se troublent, et l'on s'aper-

çoit aussitôt qu'elles roulent et charrient une multitude de cadavres. Parmi eux, l'auteur reconnaît le roi Louis XI [39 v°] qui fut, en son temps, plus obéi « qu'oncques ne fut homme », le duc de Bretagne (✝ 9 sept. 1488), celui de Savoie (✝ 14 mars 1490).

239. Ce spectacle affaiblit très notablement l'enthousiasme du pèlerin : il commence à regretter le plancher des planteurs de choux, et fait une si piteuse mine que *Fol-Abus* juge à propos de le réconforter. Tu as tort, lui dit-il, de mal penser des voyages : ils ont profité à bien des gens, au père Enéas, à Ulysse, à Jules César... D'ailleurs, nous approchons d'un lieu où tu vas te reposer : c'est l'île de *Vaine-Espérance.*

240. Ile sonnante, s'il en fut jamais! *Vaine-Espérance*, en son domaine, entretient un infatigable orchestre, et donne un bal qui dure depuis l'origine des choses et qui, jusqu'à leur consommation, continuera. Là se démènent, soulevés par les prestiges de l'Illusion, non seulement tous ceux qui sont, mais même tous ceux qui furent [60 v°-65 v°], et rien n'est aussi contagieux que le vertige de cette ronde. Octovien, entraînant une femme *qui sembloit avoir l'accueil humain*, se « boute » au beau milieu de la danse et, jusqu'à minuit, saute et vire. Ensuite il va se coucher. Mais le sommeil ne vient pas. Ce qui vient, c'est une majestueuse personne, *l'entité des entités*, Mme *Grâce-divine*. Elle fait à notre galant un sermon extraordinairement copieux [73 v°-76 v°], l'émeut à ce point que son « cubile » ruisselle de larmes, et pourtant le décide si peu à renoncer à son odyssée que nous le voyons, au « chant journal des coqs », voguer de nouveau sur le fleuve de *Joie-mondaine.*

241. Décidément, il est, ce fleuve de Joie, plus peuplé de cadavres qu'un cimetière. Accoudé au bordage de la galée, le voyageur reconnaît, flottant çà et là au gré des lames, Jean de Bourbon (✝ 1er avril 1488), « sa feue femme yssue de Nemours » (✝ 1486), le comte Dammartin (✝ 25 déc. 1488), le sire de Bueil (✝ 7 juillet 1477), le seigneur du Lude (✝ février 1482) et enfin son propre père.

242. Bientôt le navire toucha le rivage, et l'on débarqua. Non loin du bord s'élevait le château du vieux seigneur *Cas-fatal*, frère et mari de *Fortune*, père des trois Parques, maître de la *Forêt des Aventures* qu'il s'agissait maintenant de traverser.

243. Il semble que Saint-Gelays ait voulu donner à ce

symbole de la Forêt une signification grandiose. Si je comprends bien, il a eu l'intention de réunir, en un cadre vague et mystérieux, les principaux drames de la légende et de l'histoire, les plus notables actions des hommes. Manifestement, ces rapides fastes du monde tendent à une leçon morale, et l'écrivain a compté que le lecteur, après avoir contemplé les ruines des métropoles, les stériles conflits des peuples, la cendre des rois et des héros, tirerait de ce spectacle une conclusion désabusée, et finirait par comprendre qu'il ne faut pas mesurer le mérite des vivants au bruit qu'ils font, puisqu'il ne demeure rien des plus hardis efforts de l'ambition qu'une fragile mémoire. Un tel dessein n'était pas sans beauté, mais il excédait les forces du rhétoriqueur.

244. A l'orée de la *Forêt des Aventures* coule une fontaine de larmes. Ce sont celles d'Adam et d'Eve bannis du paradis terrestre. On distingue ensuite, toujours marchant, l'arche de Noé, la tour de Babel, le palus très puant et scabreux où s'engloutirent Sodome et Gomorrhe, le temple que Samson renversa, les restes de Carthage, le berceau de Romulus... Tirons avant! s'écrie *Sensualité*. Voici le royaume de France que Francion fonda. Voici Pharamond, Clovis, Charlemagne, saint Louis, Bertrand du Guesclin, Charles VII, Jean de la Roche, La Hire, Saintrailles. Parmi ces princes et ces guerriers, une femme :

La Pucelle par miracle trouvée [117 r°].

Ailleurs le pèlerin et la traîtresse dame qui le guide assistent à d'anciens combats — Castillon, Montlhéry, Guinegate — et contemplent de nouveaux fantômes : non pas ceux des guerriers qui succombèrent en ces mêlées fameuses, mais ceux de Jean, comte d'Angoulême († 30 avril 1467), du comte d'Armagnac († 6 mars 1473), de l'aimable roi René et de Galéas, duc de Milan († 26 déc. 1476).

245. Suit un épisode reposant. L'auteur éclaire son noir tableau, et nous mène en un lieu plein de délices, *solacieux* [122 r°]. A vrai dire, ce sont encore des morts qui l'habitent, mais des morts heureux qui, groupés dans un verger fleuri, goûtent, ainsi que des dieux, une paix inviolable. On remarque, en cette académie des ombres, d'abord les plus célèbres écrivains de l'antiquité, puis, parmi les modernes, Jean de Meung, le maître du chœur, Dante, qui a dépeint

« l'infernal repaire », Pétrarque, le gentil Boccace, Jacques Milet, Alain Chartier...

246. Et derechef se déroulent les spectacles affligeants. Le poète aperçoit la ville de Nantes démantelée par un long siège (1487), le champ où se donna la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, les tombeaux d'Yvon du Fou († 2 août 1488) et de Jacques de Brézé († 14 août 1494)... Mais, cette fois, nous sommes au bout. Saint-Gelays a parcouru en entier cette route douloureuse; il sort, frémissant, de la *Forêt des Aventures*, et devant lui se dresse un palais *célestiel* [133 v°], le paradis — et l'enfer — des ambitieux, la cour du roi, *le Séjour d'Honneur*.

247. Entraîné par *Sensualité*, Octovien se dirige vers le haut manoir, y entre, et peut voir alors l'épouvantable et séduisant escalier d'*Honneur*, qui s'élève presque jusqu'aux étoiles, mais qui est horriblement glissant et raide. Plus d'un, la tête la première, en a dévalé les marches : tels Olivier le Daim et Jean Doyac. Exemples combien dignes d'être médités! Ils n'arrêtent qu'un instant notre homme; vite, il s'approche de l'escalier, grimpe avec l'aide de *Bon-Vouloir*, parvient au trône de Charles VIII, récite, prosterné, une ballade qui est bien accueillie, — et le voilà en faveur.

248. Pour un temps... Bientôt se déchaînent les calomnies, les brigues, les rivalités. Il faut se défendre; on donne, on reçoit des coups, et la lutte s'éternise, âpre et douteuse... Saint-Gelays finit, un matin, par se trouver hors de la cour, et, lorsqu'il pense y pénétrer de nouveau, il se heurte au plus rebelle portier qui se puisse voir. C'est le farouche *Long-Age*. On ne passe pas, gronde-t-il. Trop tard! Regarde-toi au miroir, et tu constateras que tu n'es plus ce que tu as été. « Jeunes oyseaulx viennent a la fin buses. » Ta place n'est plus ici. Rentre chez toi [153 r°].

249. Aussi noir que mûre, triste à périr, le banni regagne sa maison; il pleure son printemps perdu, maudit *Sensualité*, et, certes, il serait arrivé à l'extrême désespoir, si une femme en robe blanche ne s'était présentée à lui. Qui était-ce? Dame *Raison*. Elle réprimande l'affligé, et après l'avoir, en un dialogue qui parodie pesamment la maïeutique de Socrate, traîné à sa guise de déduction en déduction, elle l'amène à reconnaître comme établie cette forte vérité : puisque le bonheur n'existe pas sur terre il faut le demander au ciel. Mais la voie du ciel, qui l'ouvrira? Le sage vieillard *Entendement*, qui loge, au bout du chemin de *Pénitence*, en

« un très beau petit hermitage » tout cimenté de *Savoir* (165 r°)... Ainsi s'achève le livre... Et maintenant si vous cherchez l'ancien disciple de *Sensualité*, le grand clerc Octovien, inutile d'aller à la cour : vous ne l'y trouveriez pas. Loin des compagnies mondaines, des éphémères plaisirs, il réside, attendant la mort, dans la maisonnette d'*Entendement*.

250. Quelles sont les sources de cette épopée? — Distinguons la forme et le fond. *Au point de vue de la forme* c'est du *Roman de la Rose* qu'il faut rapprocher *le Séjour d'Honneur*, non que Saint-Gelays ait repris de façon précise tel ou tel passage de Jean de Meung, mais parce qu'il lui a emprunté sa méthode allégorique... *Au point de vue du fond*, plus complexe apparaît le problème. Dans les trois premiers livres de son ouvrage, l'auteur se révèle à nous comme un précurseur de la Renaissance; le dernier, au contraire, le rattache au moyen âge. Quels souvenirs, en effet, évoque le voyage d'Octovien? Une descente aux enfers, Virgile et Dante, car elles sont toutes jonchées de cadavres, les routes du rhétoriqueur. Pourtant c'est moins de l'*Enéide* que de *la Divine Comédie* qu'il s'est inspiré : sa froide *Sensualité* rappelle l'abstraite Béatrice; le fleuve de *Joie-mondaine*, l'île de *Vaine-Espérance*, l'escalier d'*Honneur* sont comme autant de cercles dantesques; la *Forêt des Aventures* ressemble à ce bois « âpre et sauvage », dans lequel le poète de *l'Enfer* se trouva un jour égaré, « parce qu'il était sorti du droit chemin »; l'enceinte embaumée où Saint-Gelays enferme les âmes d'élite, si elle nous remet en mémoire les champs élysées virgiliens, se laisse plus naturellement comparer à la demeure glorieuse que Dante attribue aux saints docteurs, aux rois qui, en leur temps, furent justes [*Paradis*, ch. X, XX]... Ajoutons que, considéré en tant qu'il énumère les hautes victimes du sort, *le Séjour d'Honneur* se relie encore à une œuvre composée par un Italien, au traité de Boccace qui relate « les mesadventures de personnages signalez ».

251. Quant à la peinture des mœurs de la cour que place sous nos yeux le quatrième livre de Saint-Gelays, elle commente avec abondance *le Curial* de Chartier, et perpétue ainsi les traditions du moyen âge français. Au reste, si l'on étudiait en détail les influences qu'a subies l'écrivain, on remarquerait vite qu'il n'oublie pas notre littérature nationale, même lorsqu'il s'applique à suivre des modèles étrangers. Villon, surtout, le charme, l'obsède; il l'admire, cher-

che à l'égaler, et, non pas une fois mais deux [23 r°, 101 r°], travaille à refaire l'inimitable *Ballade des dames du temps jadis*.

252. Resterait maintenant à rechercher ce que *le Séjour d'Honneur* peut valoir comme œuvre d'art. — L'analyse que j'ai donnée ne décèle que trop les défauts, les ridicules de l'ensemble, et il serait oiseux de prouver que les éléments disparates, qui forment cette épopée saugrenue, ont, en s'alliant, produit un corps monstrueux, une sorte d'hippogriffe ou de chimère. Mais à quoi bon insister sur ces laideurs? Je préfère signaler quelques jolis passages égarés en ce poème, et je regrette qu'ils soient peu nombreux. Toutefois en voici trois : 1° Presque au début du premier livre [15 v° et suiv.], on rencontre une traditionnelle mais assez agréable description. Comme Guillaume de Lorris, Saint-Gelays croit devoir commencer par une peinture du printemps, et s'il ne renouvelle en rien ce thème suranné, il a du moins l'adresse de s'exprimer en vers fluides et même plastiques. — 2° On lira avec intérêt le discours que prononce *Vaine-Espérance* [51 v°]. Octovien a fait là un effort pour enfermer, sous la futilité du symbole, un sens riche, une vérité générale. Je crois qu'il a voulu répondre à cette question: quel est le principal mobile des actions humaines? C'est, affirme-t-il, l'espérance: elle crée, avec ses leurres délicieux, le flux et le reflux de la vie, et le rhétoriqueur dénombre, en de fermes strophes, les miracles que cette magicienne accomplit.

253. 3° Allons à la fin de l'ouvrage, et nous y trouverons les meilleurs vers de Saint-Gelays, à l'endroit où, par une téméraire fiction, il se suppose arrivé à la vieillesse. Ici, il est excellent, et nous offre des pages qu'on doit louer [151 r° et suiv.]. Cassé, flétri par l'âge, exilé en sa province, malade (car il voit tout cela d'avance), que lui reste-t-il? D'abord le sentiment de sa déchéance; puis, cruelle consolation, la mémoire des félicités perdues; enfin la résignation, les mélancoliques et ternes plaisirs des vieillards, pauvres petites joies grelottantes qui ne franchissent pas le seuil du logis, et prennent, tournées qu'elles sont vers le passé, la forme d'un regret sans espérance.

Doresnavant tiendray mon racne a part
Auprès du feu pour eschauffer la cire,
Et compteray les faitz de Sallezart
A mes voisins de Poton ou La Hyre

Du temps passé pourray compter et dire.
Voyre et servir de tesmoing ancien.
J'auray mon chat et mon beau petit chien
Nommé *Muguet*, et deux ou trois gelines.
Patenostres et mes vieilles matines... 115 v°.

254. Vers pleins de grâce, délicats, au sujet desquels je ne veux faire qu'une seule réflexion. La voici : Octovien se flattait, en édifiant *le Séjour d'Honneur*, d'attacher son nom à un docte et vaste monument, d'être placé, par les races futures, à côté de Virgile, de Jean de Meung et de Dante. Ignorant ses forces, il a voulu s'imposer à la fois comme poète, comme historien, comme philosophe et comme moraliste. Mais il est arrivé que les parties de son ouvrage qu'il estimait durables et solides paraissent aujourd'hui caduques, et que nous ne trouvons rien à approuver, dans ce livre si plein d'artifices, que ce qu'il a de moins concerté... Un couplet sur la douceur du renouveau, un adieu à la jeunesse qui s'en va, une brève peinture de l'âge consacré aux souvenirs, voilà, en dernière analyse, tout ce qui subsiste de ce fatras.

255. Subsistent aussi, toutefois, quantité de renseignements utiles à la biographie de l'écrivain, car ses amis, ses rivaux et surtout ses protecteurs figurent en cette épopée 1° *Ses amis*. Il n'en cite que deux, morts récemment, et qui étaient frères. Le premier, c'est Gaston de Lion, chambellan et conseiller du roi, capitaine de cent lances, sénéchal de Saintonge (août 1461), puis de Guyenne (27 avril 1468), enfin de Toulouse (13 nov. 1469). Vrai type de condottiere énergique, intelligent et rapace. Louis XI, qui aimait les hommes actifs et sans conscience, distingua celui-ci, l'employa à de vilaines besognes qui rapportaient gros, le lâcha notamment, sur le comte d'Armagnac, en sorte qu'il joua un rôle dans la tragédie de Lectoure, et s'enrichit en dépouillant la veuve de la victime. Bref, un forban de haut vol. Il mourut à la fin de 1490 ou au début de 1491... Le second et le meilleur compagnon d'Octovien, celui qui lui était « moult privé » [131 r°], ce fut Pierre de Lion († janvier 1491). Soutenu par Louis XI, il monta de force au siège archiépiscopal de Toulouse que le titulaire, Bernard de Rousergue, voulait résigner à son neveu. De là, querelles, procès. Promu le 5 février 1475, ce fut seulement le 5 octobre 1478 que le frère du sénéchal fit à Toulouse son entrée solennelle. La scandaleuse façon dont il avait conquis cette mitre ne dut

guère choquer Saint-Gelays; elle rapprochait même nos révérends, le plus jeune se promettant d'imiter au besoin l'aîné. Il n'y manqua pas, nous le verrons bientôt.

256. 2° *Ses rivaux*. Il mentionne, en tâchant de dissimuler son aigreur [144 r°], deux prélats dont la brillante carrière excitait sûrement son envie : Raymond Péraud et Pierre Sacierges, évêque de Luçon, membre du Conseil de régence en 1483, futur chancelier de Milan. — 3° *Ses protecteurs*. Longue en est la liste. Sans parler du roi ni de Louis d'Orléans, signalons, parmi ceux à qui le poète décerne des louanges, le comte de Vendôme, qui devait, en pleine jeunesse, mourir le 3 octobre 1495; Pierre de Bourbon; Jean de Foix; le comte de Ligny; Louis de Miolans, seigneur de Serve, maréchal de Savoie (1478-82), chambellan et capitaine de quarante lances; Louis de La Trémoïlle, prince de Talmont, le vainqueur de Saint-Aubin, « le chevalier sans reproche ».

257. Ayant de tels appuis, Saint-Gelays ne risquait pas de mourir simple protonotaire, et ne pouvait attendre longtemps un évêché. Pourtant il se rendait compte que les excursions qu'il avait faites en compagnie de dame *Sensualité* n'ajoutaient pas grand'chose à son mérite sacerdotal, et qu'il était temps de produire une œuvre plus en rapport avec les prétentions qu'il avait. Il se mit donc à traduire *le Livre des persécucions des crestiens*, de Boniface Simonetta, et il n'avait pas encore achevé cette besogne lorsque, par le décès de l'évêque Robert de Luxembourg, le siège d'Angoulême devint vacant. Pour l'attribuer à Octovien, tout le monde se trouva d'accord.

258. Tout le monde, non, car les chanoines angoumoisins avaient élu un successeur au prélat défunt, et leur choix s'était arrêté sur un de leurs confrères, Jean-Elie de Collonge. Celui-ci, évincé, protesta, voulut plaider. Son concurrent ne daigna point lui répondre, et se fit sacrer à Lyon, en très grand apparat, devant le roi, les ducs d'Orléans et de Bourbon, le comte d'Angoulême (nul n'avait contribué davantage à la victoire du rhétoriqueur), ceux de Foix, de Nevers, de Montpensier, bref toute la cour. Le 17 août 1495, il opéra une entrée pompeuse dans sa ville épiscopale, escorté du comte Charles... ; il alla prendre possession de la cathédrale, aux sons des fanfares, et célébra une messe de la Vierge. Deux ans après, son obscur compétiteur s'estimait bien heureux de se désister moyennant une

pension de 500 livres. Ainsi se continuait la tradition de l'excellent ami, Pierre de Lion. N'était-ce pas légitime? Et à quoi eût-il servi de vivre parmi les *curiaux*, s'il avait fallu respecter les droits d'un humble prêtre inconnu?

259. Au demeurant, Octovien ne se montra pas, une fois en possession de la mitre, indigne de la porter, et l'on s'accorde à dire qu'il administra son diocèse avec non moins de zèle que de sagesse. Sa plume, cependant, allait son train, et il continuait, comme devant, à rimer en poste des milliers de vers, autant qu'il en fallait, pensait-il, pour devenir cardinal. Ecrire, c'était à ses yeux faire son métier de courtisan, et il multipliait, afin de se maintenir en crédit, les pièces de circonstance. Charles d'Angoulême étant mort le 1er janvier 1496, il s'empressa de lui consacrer un chant funèbre, déplora le crime d'Atropos, réconforta en plusieurs strophes l'assez consolable veuve, conduisit l'âme au paradis, et rêva toujours les songes! qu'elle y était accueillie par quatre dames: *Foy-catholique*, *Noble-Géniture*, *Douce-Faconde* et *Claire-Invention*. Certes, le comte Charles ne pouvait pas se plaindre: il n'avait donné qu'un évêché, et recevait en échange la vie éternelle.

260. Tranquille de ce côté, Octovien redescendit sur la terre, et offrit à Charles VIII un poème de 411 vers où — l'étrange idée! — il racontait au roi sa propre et royale histoire. Cela commençait à l'enfance du prince, et, méthodiquement, se poursuivait jusqu'au retour d'Italie. A quoi cette biographie tendait-elle? A placer Charles VIII au-dessus de tous les héros antiques et à peindre son existence comme tissue de sublimes actions.

261. Ce fut encore à ce *nouvel Alexandre* que Saint-Gelays dédia l'un de ses plus gros volumes, *la translation des Héroïdes d'Ovide*, destinée d'abord et même offerte à Louise de Savoie. Ce travail, dont le succès fut durable et que les imprimeurs du XVIe siècle rééditèrent souvent, fut achevé le 16 février 1497 (*n. s.*). La traduction est froide, grise, lâchée, et sa vogue s'expliquerait mal si l'on ne savait combien était répandu à cette époque le goût des mythes anciens et de la dialectique amoureuse. Aujourd'hui rien ne nous intéresse en ce livre que les pages liminaires adressées à Charles VIII. Sire, dit l'auteur, j'ai cherché dans « la petite librairie de mon entendement », et dans « les angletz de mon gazophille », un poème latin qui fût digne d'être tourné pour vous en français. Ce sont les *Héroïdes* que j'ai choisies,

jadis compilées par le très éloquent Ovide. Qu'on ne me reproche point d'avoir fait preuve de témérité en aiguisant la poincte de ma plume à la pierre fine de son sçavoir : les épîtres qu'il a laissées ont une telle douceur que le dessein de les manifester en vulgaire stille doit être approuvé de chacun (I v°)... Là-dessus le rhétoriqueur demande à son maître d'agréer ses vers avec indulgence, et lui déclare qu'il demeurera jusqu'à la mort comme une escabelle sous ses pieds.

262. L'aimable évêque eut la gloire, en cette même année 1497, de semer la discorde parmi les femmes de la cour et de se les rendre ennemies pour avoir, en termes galants, décerné la pomme à l'une d'elles. Il n'était pas seul coupable de cet hommage exclusif. Robertet et Guillaume Cretin se trouvaient avec lui de connivence, et, à eux trois, ils avaient écrit le petit ouvrage incriminé, *l'Arrest de la louange de la dame sans si*. Qu'est-ce qu'une dame *sans si*? Une personne, on le devine, qu'il faut admirer sans restriction, et à laquelle, par conséquent, nulle autre ne se peut égaler. Une dame *sans si* est une dame « sans pair », un phénix. Ce brevet qui risquait de faire, pour une heureuse, tant de jalouses, les trois poètes l'avaient délivré à Anne de Graville, fille de Louis Malet, sire de Graville, amiral et grand maître de France. Et, vraiment, elle méritait qu'on la proclamât incomparable : issue d'une famille qui se piquait d'être plus ancienne que la maison royale, merveilleusement jolie, très chère à la reine qui ne tarda guère à l'attacher à son service, adorée et suivie d'un cortège d'épouseurs, elle possédait en outre d'éclatantes qualités d'esprit, parlait bien, écrivait avec talent, faisait des vers [1]. Il y avait là de quoi forcer l'envie au silence, mais la pièce qui sacrifiait à Anne de

1. Aussi elle appartient à l'histoire littéraire, et il convient de dire un mot sur elle. Fille d'honneur d'Anne de Bretagne, puis de Claude de France, elle se maria clandestinement, en 1507 avec un sien cousin, Pierre de Balzac d'Entragues. Il était pauvre et cette circonstance contraignit sa femme à rentrer chez son père, au château de Marcoussis. Elle y arriva donc en 1510, traînant le séducteur derrière elle. Fureur du vieil amiral et scène mélodramatique. Finalement on se réconcilia. Anne de Graville eut onze enfants. La date exacte de sa mort n'est pas connue, mais elle vécut au moins jusqu'en 1543. Elle a écrit, entre autres choses, une adaptation de *la Théséide* de Boccace. Elle aimait la lecture, et recherchait les livres rares. Plusieurs ouvrages lui furent dédiés, notamment un recueil de poésies rassemblées par l'évêque Nicolas de Cauquainvillier, prieur de Saint-Laurent-en-Lyons et prince en 1521 du Palinod de Rouen.

Graville toutes ses rivales les réduisit pourtant à protester. Jeanne Chabot, Mme de Talaru, Blanche de Montberon se plaignirent; celles qui ne disaient rien ne s'en estimaient pas moins offensées, en sorte que les auteurs de ce trouble avouèrent leur imprudence. Ce fut le sujet d'un nouveau factum: *l'Appel interjecté contre la dame sans si.*

263. Cette bataille de dames marque le point culminant de la carrière d'Octovien, l'heure agréable où la cour voyait en lui une sorte de prêtre des arts et l'arbitre des élégances. Sa fortune semblait solide, et il n'avait à redouter que la mort, la sienne ou celle du roi. Or, ils étaient jeunes tous deux. Cependant, alors que nul ne songeait à un tel coup de théâtre, Charles VIII, brusquement terrassé, succomba en quelques heures (7 avril 1498). « Peu entendu », comme dit Commynes, mais *bonne créature*, il fut vivement regretté de son entourage. Parmi les prélats qui menèrent le corps à Saint-Denis figura l'évêque d'Angoulême. De retour, il tailla sa plume et se mit à écrire un chant de deuil.

264. Œuvre divine, à en croire les contemporains. Quel aveuglement! Elle est d'une étonnante banalité. L'auteur a perdu là une très belle occasion, puisqu'il éprouvait une vraie douleur, de renoncer enfin à la rhétorique et de laisser parler son émotion, qui lui eût dicté sans doute quelque chose de simple et de touchant. Mais cette idée ne lui est pas venue, et il s'est imaginé que la meilleure façon de célébrer une si grande ombre, c'était de vider en son honneur le magasin des symboles funéraires et d'user de tous les lieux communs requis pour un service de première classe.

265. A cet égard Saint-Gelays a fait merveilles; c'est un excellent maître des cérémonies, et le cortège défile en bon ordre. Rien ne manque de ce que nous attendions, et chaque sottise marche à son rang: le Songe; une dame (la France) majestueuse et dépeignée; l'Invective contre Atropos; l'Invitation aux larmes; la Confrérie des anciens conquérants; la Noblesse; l'Eglise; les Provinces du royaume; les Princes étrangers; les Terres lointaines; le Panégyrique; Jupiter avec son « pretoire » où voltigent beaucoup d' « angelots »; l'Apothéose; le Successeur du défunt conduisant la Strophe consolatrice; le Réveil de l'*acteur*. A lire ce qu'il a rêvé on serait amené à croire, si la sincérité de sa tristesse ne nous était connue d'autre part, qu'il s'acquittait, en alignant ces allégories, d'une corvée officielle, et que la mort de son maître le laissait indifférent.

266. Fausse conclusion. Il lui était facile de prévoir que le nouveau roi, tourné vers les choses positives et froid amateur de poésie, ne le regarderait pas comme un oracle et préférerait aux siens de plus pratiques talents. Il en fut, semble-t-il, ainsi, et Octovien se trouva non point, ainsi que certains l'affirment, disgracié, mais écarté, négligé. Son frère Jean assistait de même à l'éclipse de son influence. Louis XII reprochait aux Saint-Gelays de savoir trop plaire à Louise de Savoie et de bien conseiller cette princesse qu'Anne de Bretagne n'aimait guère. Jean reçut l'ordre de se séparer d'elle, et rusa de son mieux, résista. Octovien jugea bon de s'effacer. D'ailleurs, il avait besoin de repos; sa santé, délabrée depuis longtemps, s'altérait davantage de jour en jour. Il employa à de paisibles travaux les forces qui lui restaient : traduisit les comédies de Térence et l'*Enéide*.

267. Ce deuxième ouvrage, terminé le 27 avril 1500, fut présenté au roi bientôt après. M. de Maulde La Clavière [*op. cit.*, 125] trouve et signale, dans la dédicace, « quelques traces de désarroi ». Il faut, pour les y découvrir, torturer le texte bien subtilement, et j'ai beau le retourner en tous sens, je n'y vois rien que de très ordinaires flatteries auxquelles vient s'ajouter, à l'adresse de Virgile, un acte d'adoration. Le rhétoriqueur avoue [1 v°] que sa légère et faible charrue est incapable de labourer ce si « fertil pourpris » virgilien, mais il espère qu'on lui saura gré d'avoir moins consulté la modestie que l' « ardant desir » qui l'incitait à entreprendre une haute tâche, surhumaine.

268. De fait, il a grand besoin d'excuses, et l'on ne peut louer que son courage. Qu'elle est donc exécrable, cette traduction! Un vrai massacre! Saint-Gelays, d'ordinaire, exprime le sens de l'épopée latine, mais il n'en soupçonne pas l'esprit. Tantôt rampant, tantôt sautillant, le décasyllabe français s'essouffle à suivre le noble hexamètre, en disperse la grave harmonie, en brise la dignité. D'autre part les pauvretés du style, son enflure et sa platitude se chargent d'achever le désastre, et rien ne subsiste finalement du poème romain qui célébrait, égal à la majesté de l'empire et avec un accent religieux, les héros, les dieux, la patrie. Dès les premiers mots du traducteur, on sait à quoi s'en tenir, et l'on n'espère rien d'un homme qui a pu rendre *Arma virumque cano*... par

> J'ay entrepris de coucher en mes vers
> Le cas de Troye qui fut mise a l'envers [3 r°]

269. L'involontaire parodie continue tout le long des douze chants. Voici, par exemple, comment est tourné le début du second :

> Et lors Enée sur ung hault trosne assis
> Va commencer dire, froid et rassis :
> « Tu veulx, dame tant plaine de valeur,
> Que renouvelle la passée douleur,
> Et que recite comment la gent de Grèce
> A desmoli la troyenne richesse... [11 r°.]

J'aimerais à citer en entier les pages qui suivent et, notamment, la scène où le pauvre « Lacoon » nous est montré luttant contre les serpents. « Iceulx couleuvres », dit Octovien.

> Tant passèrent de mer (sans fiction)
> En tournoyant leur revolucion,...
> Et tant errèrent par la mer a travers
> Que tost furent venuz en pleine terre
> Comme voulans faire mortelle guerre...
> Cela nous feist poureusement fouyr [16 v°].

Après avoir dévoré les deux enfants

> Si que les os, sans plus, y demourèrent,

les monstres, « sans aultre amusement », attaquent « icelluy Lacoon » : il tâche de faire « aulcune resistence ».

> Mais tost eurent son corps lyé et pris
> Et suffoquez tous ses sens et espris [17 r°].

270. Je recommande aussi les vers qui racontent [59 v°-60 r°] la suprême entrevue du héros troyen et de Didon, car tandis que Virgile semble avoir atteint, en ce passage, le sommet de la poésie, son interprète arrive aux dernières bornes du burlesque. Enée, vraiment, a bonne grâce lorsqu'il déclare que ce n'est pas pour son plaisir qu'il circule

> Par lieux scalides, incultes et moisis
> Par nuyt profonde et dangiers non choisis

Je n'aurais jamais cru, explique-t-il à la reine, que, moi parti de Carthage,

> Tu portasses de deuil si largement

La Phénicienne ne répond rien; elle s'éloigne.

> Lors Eneas eut pitié en son ame
> Du cas inique de celle povre dame.

Scarron, n'est-ce pas? ne fera guère mieux, et nous avons là une première ébauche du *Virgile travesti*.

271. Octovien n'avait plus, au moment où il terminait ce volume, que peu de temps à vivre. Vers la fin de 1502, fuyant Angoulême où sévissait la peste, il s'était installé à Vars, bourgade située sur la Charente, et c'est là qu'il mourut, au mois de décembre. Il avait 34 ans. Il s'était donc flatté en redoutant, lorsqu'il composait *le Séjour d'Honneur*, les misères de la vieillesse, les regrets des gens à long passé. Ce sont là des maux que la nature n'accorde pas à chacun; elle ne les lui réservait point, et la muse, certes, l'inspirait mieux quand, après lui avoir dicté, en ce même *Séjour d'Honneur*, d'assez jolis vers sur le jeu des Parques (101 v°), elle faisait dire à l'une des trois noires sœurs:

> La quenoille est pour toy ja disposée...

272. Sa renommée demeura brillante; il fut pleuré, il eut des disciples, et le public s'obstina tellement à l'estimer que les imprimeurs lui attribuèrent, pour être sûrs de les bien vendre, plusieurs livres qui n'étaient pas de lui. Ce succès persistant ne doit pas surprendre: Saint-Gelays fut un rhétoriqueur modèle... Grand mérite aux yeux de ses contemporains. Mais nous, s'il nous intéresse, c'est moins à cause de ce qu'il a laissé que par sa physionomie. Le personnage est fort compliqué, et l'histoire s'arrête volontiers devant ce prélat de cour, amusée de voir en lui un débauché et un moraliste, un prêtre et un intrigant, un poète de l'amour et un prêcheur, un admirateur de Virgile et un rival de Molinet, un mondain plus acharné au labeur que s'il travaillait pour vivre, un homme très intelligent, très docte, qui perdait, aussitôt qu'il se mettait à écrire, tout le bénéfice de sa science et de son esprit. Cette figure n'est pas banale, et je trouve juste que « le gentil evesque » ait vu l'aube de ce XVIe siècle, auquel, par quelques traits de son caractère, il semblait vraiment appartenir.

273. Il me reste à énumérer les œuvres indûment publiées comme sorties de sa plume. Ce sont: 1° *le Vergier d'Honneur*,

où ne se lisent que deux pièces de lui; 2° *l'Art d'aimer* d'Ovide mis en français; 3° un *Traité de la politique*, compilé en 1522 par Charles de Saint-Gelays; 4° *le Trésor de Noblesse*, simple traduction du *Liber de Informatione Principum* que le libraire Vérard édita sous le nom et avec une dédicace d'Octovien; 5° *la chasse et le Départ d'Amours* fait et composé par Rev. Père en Dieu, messire Octovien de Sainct-Gelays, evesque d'Angoulesme, et par noble homme Blaise d'Auriol [1], bachelier en chascun droit, demourant a Thoulouze,... nouvellement imprimé a Paris, le xiiii[e] jour d'avril 1509, pour Anthoine Vérard. C'est ici un notable exemple des supercheries familières à cet imprimeur. Le gros livre qu'il mit en vente comme dû à deux auteurs de son temps n'offre, en l'une de ses parties, que des pièces dérobées à Charles d'Orléans. Quelques-unes sont retouchées, rajeunies; c'est le plus petit nombre, et l'on n'a même pas, d'ordinaire, pris la peine de remanier le texte. Quoi qu'on en ait dit, ce plagiat ne saurait être imputé à Saint-Gelays.

1. Fils de Jean d'Auriol, qui portait le titre de seigneur de Montagut, il naquit à Castelnaudary vers 1475. Deux de ses oncles, Raymond et Louis d'Auriol, professaient le droit à l'Université de Toulouse, et c'est dans cette ville que Blaise étudia, puis s'établit. Bachelier en droit civil et en droit canon, prieur de Nissan, chanoine de Castelnaudary, il sut se ménager la protection de Jean d'Orléans, archevêque de Toulouse depuis 1502, et faire son chemin dans le monde. Il reçut, en 1510, une récompense aux Jeux Floraux, et devint maître ès jeux une ou deux années plus tard. Vers la même époque, ayant gagné le grade de docteur, il obtint la chaire de droit ecclésiastique à l'Université. *La Chasse et le Départ d'Amours* n'est pas le seul livre qu'il ait publié. Sans parler de deux ouvrages de droit (1524, 1532), il fit, au témoignage de du Verdier, paraître (en 1520) un recueil de vers qui devaient, à en juger par le titre, être non moins risibles qu'édifiants : « Les Joies et Douleurs de Nostre-Dame, avec une oraison a Nostre Dame par equivocques, latin et françois. Aultre a saincte Anne. De mesme, Confessional pour sçavoir les pechés et leurs circonstances, par lettres et par vers. Vers par signifiances de lettres doubles. Epistre de la beauté de Jésus. Aultre de la beauté et estat de la sacrée Vierge Marie. Le tout imprimé a Tholose par Jehan Faure. » — Le jour de l'entrée de François I[er] à Toulouse (1[er] août 1533), Blaise d'Auriol, alors chancelier de l'Université, prononça devant le roi une harangue, et lui demanda de reconnaître un caractère officiel à la dignité de « chevalier ès lois » que les professeurs s'adjugeaient après vingt ans de services. Inutile d'ajouter que l'orateur plaidait *pro domo sua*. Il fut, le 1[er] septembre, créé chevalier ès lois. Un de ses collègues, Pierre Daffis, lui passa au doigt l'anneau équestre, lui ceignit l'épée, et les écoliers eurent ce jour-là, congé. En 1540, Blaise d'Auriol céda sa chaire à Jean Boyer. La date de sa mort n'est pas connue, mais on sait qu'il fut enseveli dans l'église des Augustins, où l'on put voir son tombeau jusqu'à la Révolution.

Au lieu de supposer qu'il avait, de son vivant, préparé ce recueil frauduleux, il semble fort naturel de croire que Vérard, profitant de ce qu'il ne pouvait plus protester, le lui a attribué sans façon, et que Blaise d'Auriol s'est chargé de donner au volume l'apparence d'une chose nouvelle. Tantôt démarquant, tantôt complétant, faisant partout les raccords nécessaires, il a de son mieux cuisiné l'œuvre, et c'est à lui sans doute qu'appartiennent les vers qui ne sont pas manifestement pillés.

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

222. Sur O. de S.-G. et sa famille, cf. : 1° Guill. Colletet, *Vies d'O. de S.-G., Mellin de S.-G., Marguerite d'Angoulême*... publiées pour la 1re fois par E. Gellibert des Seguins ; Paris, 1862. — 2° Eusèbe Castaigne, *Notice littér. sur la famille de S.-G.* ; Angoulême, 1836. — 3° Maulde La Clavière, *Louise de Savoie et François Ier* ; Paris, 1895. — 4° H. Molinier, *Essai biogr. et littér. sur O. de S.-G.* ; thèse de Toulouse, 1910.

225. Date de la naissance d'Octovien : *Romania*, 1892, p. 596. — Sur Martin Lemaistre, né à Tours en 1432, mort en juin 1482, L. Thuasne (Rob. Gaguini *Epistole et Orationes*, I, 399, n. 5) a fourni des renseignements assez étendus.

226. Un acte, que l'abbé Degert a découvert et commenté (*Revue de Gascogne*, nelle série, t. IV, 1904, p. 122), prouve clairement que Mellin était un enfant naturel.

227. *L'Ystoire de Eurialus et Lucresse, vrays amoureux, selon pape Pie*, petit in-fol. goth., imprimé le 6 mai 1493 par Antoine Vérard. Ce même volume contient *le Traité très plaisant et récréatif de l'amour parfaite de Guisgardus et Sigismonde.*

230. Presque tous les poèmes de circonstance qui nous restent d'Octovien se trouvent dans le ms. 1158 de la B. N. (fds fr., Nelles Acq.). Il se peut qu'il y ait, en ce recueil, quelques vers dus à d'autres écrivains, mais la plupart des pièces qu'il renferme appartiennent aux S.-G., père et fils.

231. Marguerite Caille, dite « Bellejoye » : d'Auton, *Chron. de Louis XII*, table onomastique et II, 100. — Sur Raymond Péraud, cf. *Rev. d'Hist. litt. de la Fr.*, 1908, p. 222.

233. 1° B. N. fr., Nelles Acq. 1158, 82 r°. — 2° *Ibid.*, 139 r°. — 3° *Ibid.*, 29 r°.

235. Je me suis servi, pour étudier *le Séjour d'Honneur*, du magnifique exemplaire manuscrit (B. N. fr. 12783) qui fut, par le poète lui-même, offert à Charles VIII, et c'est donc aux feuillets de ce volume que renvoient les chiffres placés, dans mon texte, entre crochets. — Édité d'abord par Antoine Vérard, s. d., puis, par ce même libraire, le 25 août 1519 (B. N. Rés. Ye 296), *le Séjour d'Honneur* a été imprimé plusieurs fois encore et, notamment, en 1526. — Les pages que je lui ai consacrées ici ne sont que le résumé d'un article de moi paru, en 1908, dans la *Rev. d'Hist. litt. de la Fr.*, p. [illegible].

250. En ce qui concerne le livre de Boccace dont il est question à la fin de ce §, se reporter à la [illegible] du § [illegible].

257. *Le [illegible]* translaté de latin en françoys par Octovien de Sainct Gelays, evesque d'Angoulesme ; imprimé nouvellement a Paris pour Anthoine Verard (B. N. [illegible], Vélins [illegible]).

258. Le passage entre guillemets est tiré de Maulde La Clavière, *Louise de Savoie et François Ier*, 38.

259. Chant funèbre en l'honneur du comte Charles d'Angoulême : B. N. fr., N^elles Acq., 1158, 119 r°.

260. *Ibid.*, 90 r°. — Je n'ai pas cru devoir mentionner toutes les poésies officielles d'Octovien ni toutes les flatteries qu'il a rimées. Pourtant je signalerai encore deux pièces : 1° une *Epistre faicte en équivocques et envoyée au roy Charles* (B. N. fr. 1721, 57 r°); 2° un appel aux armes adressé à la noblesse de France, au moment (oct. 1492) où les troupes anglaises allaient descendre à Calais (B. N. fr. 1717, 78 v°).

261. La traduction en vers des *Héroïdes* n'a pas eu, dans la première moitié du XVIe s., moins de quatorze éditions. Nous possédons, en outre, plusieurs mss. de cette œuvre ; six figurent au catalogue de la B. N., et c'est de l'un d'entre eux (fr. 25397) que je me suis servi.

262. *L'Arrest de la louange de la dame sans si* et *l'Appel interjecté contre la dame sans si* se lisent à la fin d'un volume de 16 ff. in-4°, goth., s. d. ni nom d'imprimeur, qui a pour titre : *Le recueil des épistres d'Ovide translaté en françoys au vray, ligne pour ligne.* — Sur Anne de Graville on peut consulter 1° Leroux de Lincy, *Vie de la reine Anne de Bretagne*, II, 114-141 ; 2° Maulde La Clavière, *Louise de Sav. et Fr. Ier*, 291-297; 3° Tougard, *les Trois siècles palinodiques*, I, 165, 351 ; 4° Wahlund (C.), *Ueber Anne Malet de Graville, eine französische Renaissance-Dichterin*, Halle, 1895, in-8° de 28 p. — On trouvera, chez Maulde La Clavière (*loc. cit.*), l'indication des mss. qui contiennent les œuvres de *la dame sans si.*

264. Chant funèbre en l'honneur de Charles VIII : B. N. fr., N^elles Acq., 1158, 58 v°-73 v°. O. de S.-G. a composé aussi (*ibid.*, 127 r°) l'épitaphe de ce même roi. Insérées dans *le Vergier d'Honneur*, la complainte et l'épitaphe ont été imprimées avec lui.

266. *Thérence en françoys, prose et rime, avecques le latin*... imprimé à Paris pour Anthoyne Vérard., s. d.; in-fol. goth. de 385 ff. — *Les Eneydes de Virgille translatez de latin en françoys* par messire Octovian de Sainct Gelaiz, en son vivant evesque d'Angoulesme, revus et cottez par maistre Jehan d'Ivry, bachelier en medecine,... imprimez a Paris le VIe jour d'avril mil cinq cens et neuf pour Anthoine Verard ; in-f° (B. N. Rés. GY^e 318). Ce n'est pas de ce volume que je me suis servi, mais du très beau ms. (B. N. fr. 861) offert par l'auteur à Louis XII.

273. 1° Voyez la bibliographie du § 375. — 2° « Ovide *de Arte amandi, translaté de latin en françoys*... Cy finist *Ovide de l'Art d'aymer, avecques les sept arts liberaux*, nouvellement imprimé a Genève », s. d., petit in-4° goth. — 3° *Le politicque de la chose publique*... compillé par maistre Charles de Sainct Gelays, chanoyne et esleu evesque d'Angolesme, en l'honneur... de... Françoys, premier de ce nom, nouvellement imprimé a Paris pour Hemon Le Fèvre, marchant libraire,... et fust achevé en octobre le xxiiii jour, mil cinq cens xxii. — 4° *Le Trésor de Noblesse* faict et composé par Octovien de Sainct Gelaiz, evesque d'Angoulesme, imprimé nouvellement a Paris pour Anthoine Verard; in-4° de 136 ff. — 5° Imputés à Octovien par M. Piaget et a Vérard par M. Picot, les plagiats qu'on observe dans *la Chasse et le Départ d'Amours* ont donné lieu à une savante controverse (*Romania*, 1892, 584-9, 596 ; 1893, 244-260). — Disons enfin que la note 1 de ce § 273 n'est que le résumé d'un intéressant article de M. L. de Santi : *La Réaction universitaire à Toulouse à l'époque de la Renaissance. Blaise d'Auriol.* (*Mém. de l'Acad. des Sc., Inscript. et Belles-Lettres de Toulouse*, X^e sér., t. VI, 1906, p. 27-68.)

II

JEAN MOLINET

274-276. *Débuts de J. Molinet: il cherche un maître qui veuille l'employer.* — **277**. *Il entre au service des ducs de Bourgogne.* — **278**. *Sa* Chronique *ne nous apprend rien sur lui.* — **279**. *Quelques indications relatives à sa biographie.* — **280**. *Sa partialité systématique.* — **281**. *Ce qu'il a écrit en prose ou pour le théâtre.* — **282**. *Son poème sur le rôle et les origines de « la fourrure de vair ».* — **283**. *On peut diviser ses œuvres en trois groupes.* — **284-290**. Pièces politiques. — Pièces diverses: **291**. *Religieuses.* — **292-293**. *Courtoises.* — **294-295**. *Morales.* — **296-298**. *Facétieuses.* — **299**. Pièces obscènes. — **300-301**. *Vieillesse de Molinet: sa gloire, sa pauvreté, son labeur.* — **302**. *Sa mort et son tombeau.*

274. Nous savons, par son épitaphe latine, que Jean Molinet naquit à Desvres (Pas-de-Calais, arr. de Boulogne). Comme la date de sa mort est connue, et que Lemaire nous apprend (*Œuvres*, IV, 521) qu'il vécut 72 ans, on ne risque pas de se tromper en plaçant sa naissance en 1435. Il fit ses études à Paris, et dut, après les avoir terminées, y rester quelque temps, car, dans une lettre adressée, vers la fin de sa vie, aux « logiciens » du collège Montaigu, il rappelle qu'il fut « escrivain » (secrétaire?) au collège du cardinal Lemoine. Mais cette modeste situation n'était pas digne d'un homme tel que lui. Il avait tant de talents! Le latin, l'histoire, la rhétorique, la musique même (Lemaire, *ibid.*, 522) lui étaient choses familières, en sorte qu'il ne lui manquait, pour briller dans le monde, qu'un royal patron qui l'employât, le nourrit, et lui fournit l'occasion d'étaler, en vers et en prose, son éloquence. Fort de cette idée, il partit à la découverte d'un protecteur.

275. Les démarches qu'il fit, il nous les a énumérées plus

tard en sa *Complaincte pour le trespas de Madame Marie de Bourgongne* [F. et D., 77 r°]. Cette pièce, écrite sans doute fort peu de temps après l'événement qu'elle déplore (27 mars 1482), nous représente Molinet trottant d'une cour à l'autre, déballant sa rhétorique et demandant : « Qui en veut ? Elle est à vendre. » Afin de rendre plus piquant le récit de ses voyages à la conquête d'un maître, il use d'un artifice qu'il n'a pas été seul à employer [Cf. *le Pèlerin passant* de P. Tasserie], et qui consiste à parler des maisons princières comme si elles étaient des auberges et à prendre leur blason pour une enseigne. Donc Molinet, portant les échantillons de son génie, s'en va successivement frapper « Aux trois luppars » (c'est-à-dire chez le roi d'Angleterre), à *l'Ecu de Bretagne*, à *l'Ecu d'Artois* et à *l'Hôtel-Saint-Pol*. Partout on lui répond : « Pas de place... » Que devenir ? Un instant il songea à se loger *Aux Fleurs de lis* : « mais l'hoste (entendez Louis XI) estoit rioteux et sauvage » ; on ne l'amadouait pas avec des rimes, et il exigeait de ses serviteurs autre chose que des compliments.

276. Dans cet embarras, le pauvre poète sans travail se dirigea vers *l'Hôtel de Savoie*. Là siégeait, depuis 1465, le duc Amédée IX, qui, faible de santé et d'esprit, avait en revanche une âme charitable, et ne repoussait jamais les mendiants. Il accueillit donc Molinet. Par malheur le gîte était précaire. Incapable de gouverner, soumis à sa femme Yolande, l'énergique fille de Charles VII, Amédée ne possédait qu'un vain titre, et même il ne le conserva pas longtemps, car il mourut à Verceil, le 28 mars 1472. Et voilà l'auberge fermée, Molinet et ses muses à la rue. Il fallut repartir, chercher ailleurs.

277. Cette fois, ce fut du côté de la cour bourguignonne qu'il chevaucha. Le Téméraire n'avait encore presque rien perdu de sa gloire, et son historiographe, le sage Chastellain, était vieux. Il y avait là une succession à espérer. Molinet, on ne sait comment, se glissa dans l'ombre de ce grand homme, devint « son très humble disciple », resta « en son escole plusieurs ans », essaya d'imiter « son elegant style », collabora aux derniers ouvrages de ce maître et s'installa, en somme, auprès de lui en qualité de coadjuteur, attendant, guettant l'héritage. J'en étais, confesse-t-il, bien indigne (il n'a jamais rien dit de plus vrai), et nulle comparaison ne se pouvait établir entre « la ténuité de mon engin » et l'excellence de ce « très expert orateur »... Bana-

les formules : modestie illusoire. En réalité, loin de se croire peu désigné, il s'empressa, dès que Chastellain fut mort (février ou mars 1475), de demander sa place. Le duc Charles se trouvait alors au siège de Neuss, qui ne fut levé qu'à la fin de juin. Le candidat se mit en route, voulant en personne plaider sa cause. « Je me tiray, écrit-il, vers la serenité de nostre très redoubté prince invaincu.... et luy depriay... qu'il luy pleust moy donner licence de parachever ce que mon très honoré seigneur et maistre, que Dieu pardoint! avoit encommancé; et iceluy, de sa benigne grace.... le m'accorda liberalement. »

278. Voilà comment la charge d'indiciaire, si noblement occupée par le grand Georges, fut dévolue à Molinet. De ce moment jusqu'à son dernier jour, il ne quitta plus le service de la maison de Bourgogne, et, fixé à Valenciennes, se mit à rédiger ses *Chroniques*. Elles sont tellement objectives qu'elles ne nous révèlent rien sur leur auteur. Une seule fois (t. XLVI, p. 122; année 1490) il parle de lui à l'occasion du fait suivant : Un jeune fils appelé Lucquet, *de simple maintien et fort paisible*, demeurant au village d'Arain, voyait, la nuit, l'âme de sa mère depuis longtemps trépassée. Il y a dix-sept ans, déclarait-elle, que je languis en purgatoire, et je n'en puis sortir que par tes prières et aumônes. Lucquet pria donc et donna aux pauvres. La morte, pour stimuler son zèle, multipliait les apparitions, et, afin qu'il ne doutât nullement de sa présence, elle la lui signalait d'une manière vraiment maternelle : tantôt elle le saisissait avec tant de violence par les bras qu'il en gardait, merveilleusement noires, des « cicatrices et persures »; tantôt, le tirant par sa robe, elle le faisait choir du haut en bas de l'escalier. A sa dernière visite, elle annonça qu'elle était délivrée du purgatoire, et arriva escortée de « quatre petits personnaiges blanc vestus comme neige.... lesquels aucuns estiment estre angèles »... Averti de ce miracle et le jugeant « frivolle », Molinet, accompagné de Jean de Fontaine, notable religieux de Saint-Benoît, se rendit à Arain, et interrogea Lucquet : celui-ci exhiba ses plaies et *persures*, et aussitôt le chroniqueur céda à l'évidence, ne douta plus.

279. Mieux eût valu que, se mettant en scène, il eût relaté une plus notable circonstance de sa vie. Il ne l'a pas fait, et ce qui lui advint, durant les années qu'il passa au service de Charles puis de Maximilien, nous demeure

presque inconnu. Il semble n'avoir pas eu seulement l'office d'historiographe, mais, en outre, un emploi quelconque dans l'ordre de la Toison d'or. Nous apprenons par Jean Lemaire qu'il était chanoine de la Salle-le-Comte, et, comme nous savons, d'autre part, qu'il avait été marié, nous pouvons conclure de l'obtention de ce canonical qu'il avait perdu sa femme. Ses patrons, on le voit, lui fournirent — du moins sur le papier — de quoi vivre, et tâchèrent de lui payer ses louanges.

280. Il leur en donna pour leur argent. Loyal en affaires, il célébra les maisons d'Autriche et de Bourgogne ainsi qu'il eût, au même prix, glorifié l'hermine bretonne, l'écu de France, les « trois luppars ». Jamais conscience ne se vendit plus honnêtement. Rétribué pour juger sublimes les actes de ses maîtres et condamnables ceux de leurs ennemis, notre homme, aveugle volontaire, s'acquitta de sa fonction sans faiblesse et ne connut que la consigne. La partialité lui paraissait le premier de ses devoirs, le fondement de la morale des historiens appointés. Ce beau principe, sur lequel il reste solidement appuyé, il ne le dissimule pas, il l'expose avec fierté et complaisance. Très curieuse est la pièce où il déploie son système ; elle rappelle les anciennes partures, et consiste en un dialogue entre Molinet et O. de Saint-Gelays. Celui-ci invite son interlocuteur à écrire, en l'honneur du roi de France, quelques vers aimables. — Impossible ! répond l'autre. — Mais la cause ? — « Bourguignon suis », et j'aurais l'air, si je flattais un prince étranger, d'« amoindrir mon propre hebergement ». Parmi les couleurs dont je me sers, il n'y a ni or ni azur, ni rien de ce qu'il faudrait pour peindre les blasons d'Anne de Bretagne et de son mari. « Ailleurs sont mes delictz », ô Saint-Gelays ! et je me refuse à avoir deux maîtres, car

Ung cueur ne peult obeyr en deux lieux

Ainsi parle le successeur du libre et sincère Chastellain : ses protecteurs ont promis de le nourrir ; lui, il s'est engagé à les proclamer divins. C'est un contrat bilatéral qui ne laisse de place ni aux opinions personnelles ni au souci de la vérité.

281. Les œuvres de Molinet sont nombreuses : mais certaines soit qu'elles aient été écrites en prose, soit qu'elles

1. École des Rhétoriqueurs.

appartiennent au genre dramatique ne seront pas étudiées ici. Ce sont : 1° *Les Chroniques* (1474-1506). — 2° *L'Art de rhétorique*, longtemps attribué à Henri de Croï. — 3° *L'Histoire de Mgr saint Quentin*, mystère très étendu, sinon très intéressant. — 4° *Le Roman de la Rose moralisé*. Je ne pense pas qu'il existe beaucoup de livres plus parfaitement sots que celui-là. L'auteur lui-même, en sa préface, déclare « fort estrange » le dessein qu'il a formé, et conjecture qu'il s'aliénera, en ôtant son caractère galant à un poème d'amour, les âmes de tous ceux et de toutes celles qui aiment ou ont aimé, savoir « damoiseaux, damoiselles, garsettes et gars, vieillottes et vieillars ». La chose, en effet, était à craindre. Mais, alors, pourquoi ce labeur saugrenu et désobligeant? Je l'ai entrepris, réplique ingénument le rhétoriqueur, parce que le style de Jean de Meung a vieilli, tandis que « nostre langage est .... fort mignon et renouvellé » [f° V v°]. *Nostre* langage... Entendez *le mien*... Et donc il s'imaginait, le malheureux, que sa prose était plus « mignonne » que les alertes vers du *Roman*.

282. Je signale encore un ouvrage dont, n'ayant pu le lire, je ne parlerai pas : c'est un long poème relatif à l'art héraldique, et qui traite « de la fourrure de vair », exposant d'abord ses origines, puis son rôle dans les armoiries.

283. Abordons maintenant les pièces qui rentrent dans le cadre de notre travail. Conservées en plusieurs manuscrits, elles figurent aussi (mais non pas toutes) dans le recueil désordonné, incorrect, qui fut imprimé sous le titre de *Faictz et Dictz de feu maistre Jehan Molinet*. Nous allons distribuer cette foule de vers en trois groupes, et nous examinerons tour à tour les poésies politiques, les poésies diverses, les poésies gauloises. Mot faible et poli.

284. Comme on devait s'y attendre, la première série est la plus riche, et je me bornerai à indiquer, en suivant l'ordre chronologique, ce qu'elle renferme de plus important. 1° *Le Throsne d'Honneur*, où la mort du duc Philippe le Bon (15 juin 1467) est amplement regrettée. La première moitié de ce chant funèbre est toute en énumérations. D'abord l'auteur invite aux plaintes la terre, les oiseaux, les instruments de musique, l'Église, les rois, les chevaliers, les conseillers, les Frisons, les Hollandais, les Flamands, les demoiselles, les jouvencelles, les ancelles, l'ensemble des pucelles (telles quelles) ;

ensuite il précise que non seulement on doit pleurer le duc, mais qu'il faut désormais ne pleurer que lui, consacrant à sa mémoire les larmes que l'on donnait jusqu'ici à Lucrèce, à Tamar, à Priam et à Hécube, à Pâris et à Hélène, à Médée et à Jason, à Pyrame et à Thisbé... Puis le poète nous dit soudain: Essuyez vos yeux; riez! C'est qu'il vient de voir (en songe, naturellement) dame Vertu qui, ayant recueilli « en un très digne vaisseau l'excellente fleur tombée en bas », la portait vers le Trône d'Honneur. Il n'y a, pour l'atteindre, pas moins de neuf cieux à traverser; l'âme glorieuse arrive à bon port, est reçue en triomphe par toute la compagnie divine, qui se prend « a demener grant joye et a crier a haulte voix: Vive Philippe! »

285. 2° *Le Trespas du duc Charles*. Cette complainte paraît sensiblement postérieure à la mort du Téméraire (5 janvier 1477), et je la crois destinée non pas tant à exalter son souvenir qu'à célébrer sa descendance. Charles est comparé à un arbre « de mirable altitude », sous lequel s'abritaient beaucoup de « nobles bergeronnettes ». Il prospérait de telle façon que, pleins d'envie, les dieux le déracinèrent et permirent à « aucuns oyseaulx privez que Latins appellent *galli* » de le déchiqueter jusqu'à ce qu'il ne restât de lui qu' « ung seul jeune estoc feminin ». — 3° *Les Chansons de la journée de Guinegaste* (août 1479). La bataille en question avait été incertaine, et il s'agissait ici de la peindre comme une très éclatante victoire de Maximilien. En conséquence, afin de rendre plus manifeste le prétendu écrasement des Français, Molinet rassemble, en des vers pareils à une fanfare sauvage, tous les mots qui éveillent l'idée d'une armée anéantie. Cela fait, il reproche à Louis XI sa fureur hérodienne, constate que les fleurs de lis sont un nid de scorpions, et que les « Turcs et Tartarins veluz » ont des mœurs plus douces et des noms moins barbares que Crèvecœur, Gobache, de Lohéac, Clochet, Brochet, Querquelevent et autres capitaines mis en déroute par Maximilien. D'ailleurs, celui-ci, fils de César, représentait sur le champ du combat la majesté impériale. Or, un empereur, vu qu'il tient sa couronne du pape, et un roi, que sacra un simple évêque, ne sauraient avoir même force... Autant de raisons péremptoires qui expliquent, n'est-ce pas? l'affaire de Guinegate.

286. 4° *Complaincte pour le trespas de Madame Marie de Bourgongne* (1482). La douleur du poète était sans doute sincère, mais comme il l'exprime par une cataracte de calem-

bours et nombre de pirouettes verbales, il en résulte que ses lamentations ont l'air d'une bonne grosse farce. — 5° Encore une louange des morts à l'adresse des vivants. Molinet rime vers 1485 une nouvelle *Complaincte pour le trespas du duc Philippe de Bourgongne et du duc Charles son filz*. Se peut-il qu'un écrivain courtisan ait une mémoire si fidèle, et qu'il persiste à se rappeler des personnages dont il n'a plus rien à attendre? On s'étonne d'abord, mais, à la lecture, tout s'éclaire. C'est la Renommée qui parle. Depuis la mort de Philippe et de Charles, elle reste à la belle étoile sans savoir où se poser. Dame Vertu, qui l'entend gémir, lui conseille d'aller en Angleterre. — Les Anglais ne tiennent guère à moi. — Eh bien, en France. — Le roi est trop jeune. — En Bourgogne, alors? — Il n'y a plus de Bourgogne... A ce moment passe la Victoire; elle s'écrie: Je connais le gîte qu'il te faut; c'est la « haulte maison » de Maximilien; allons-y... Et, là-dessus, Victoire, Vertu et Renommée s'envolent vers « l'hostel d'Autriche ».

287. 6° *Le retour Madame Marguerite*. En 1482, la fille de Maximilien avait été, quoiqu'elle n'eût que deux ans, fiancée au dauphin, fils de Louis XI, et conduite en France pour y attendre que le mariage pût avoir lieu. Mais, en 1491, Charles VIII, voulant épouser Anne de Bretagne, renvoya Marguerite à son père. Elle quitta donc la cour de Charles, se retira au château de Melun, et ne revint dans ses états qu'en 1493. Tel est *le retour* dont parle Molinet. Le sujet était délicat, et eût exigé une autre plume. Le rhétoriqueur se borne à quelques flatteries lénitives, et conclut en engageant la duchesse « supplantée » et « dejectée » (comme il trouve, ce consolateur, les mots qui conviennent!) à prendre son mal en patience et à ne pas « plourer comme femme desconfortée ».

288. 7° *La Complaincte de Grèce*. Profonde fut la consternation de la chrétienté à la nouvelle de la prise de Constantinople par Mahomet II (1453). La pensée que la métropole de l'Eglise d'Orient était tombée aux mains des infidèles humiliait, indignait les peuples occidentaux, et, dans leur zèle tardif que le saint-siège entretenait avec soin, ils rêvaient une croisade, voulaient délivrer la ville du grand Constantin, Sainte-Sophie et la Grèce. De leur côté, les princes se déclaraient prêts à marcher. Mais, plus judicieux, ils ne bougeaient point, et se bornaient à manifester une éclatante et stérile sympathie. Qu'on se rappelle le Vœu du faisan!...

Puis le temps passa, et ce projet demeura populaire, bien qu'on perdît l'espérance de l'exécuter. Elle refleurit cependant en 1492, lorsque Charles VIII commença à méditer son expédition de Naples. Pour ce roi nourri d'héroïques légendes et que fascinait le souvenir des odyssées chevaleresques, Naples n'était qu'une étape: de là, en imagination, il s'élançait vers Byzance, puis, refoulant en Asie les Turcs, arrachait les Grecs à l'esclavage. Ce plan digne de Picrochole, et que divulguaient les poètes aux gages de Charles, l'Europe le connaissait, l'approuvait. Il ne s'ensuit point qu'il faille regarder comme écrite à cette époque *la Complaincte* de l'auteur bourguignon, car elle ne se laisse pas exactement dater: mais, à quelque moment qu'elle ait été composée, elle ne fut jamais plus actuelle. Du reste, considérée au point de vue de l'art, elle est ridicule à souhait, attendu que la pauvre Grèce (c'est elle qui parle) se livre à de monstrueux jeux de rimes, et raconte son malheur en strophes cabriolantes. — 8° Et ce n'est pas la seule « Orientale » que nous ayons de Molinet. Il a, en 1495, donné un *Voyage de Naples* où, déployant un grand luxe d'allitérations et de proverbes, il chante les conquêtes de Charles VIII.

289. 9° Ensuite il revient à ses patrons et leur consacre une pièce toute farcie de rimes intérieures, très riche en adages: *La Très illustre et très noble alliance de messeigneurs les enfans d'Austriche à ceulx d'Espaigne*. Il s'agit des mariages de l'archiduc Philippe avec l'infante Jeanne et de Jean de Castille avec Marguerite (1497). Le poète promet aux deux couples un long bonheur, prophétie qui n'empêcha ni Jeanne de devenir folle, ni Jean de mourir dans l'année. — 10° *La Naissance de Madame Aliénor* (1498). — 11° *La Naissance du duc Charles* (1500). Terne, insignifiant ouvrage. Et quelle occasion pourtant le rhétoriqueur aurait eue là, si vraiment il avait su lire dans l'avenir, d'annoncer à l'Autriche des jours glorieux, à la France bien des revers! — 12° *L'Arche ducalle*. Ceci fut écrit lors du mariage de Marguerite et de Philibert le Beau (1501). On remarque, vers la fin de cet épithalame, quantité de jeux de mots. Voilà, dit Molinet, Marguerite qui va en *Savoie*; elle y aura *sa vie*. Que « Dieu, qui tout sçait mieulx que ne le *sçavoye* », soit en *sa voie*, et fasse qu'on la *voie* en durable triomphe *assouvie*... Le ciel n'exauça point cette touchante prière, et Philibert mourut le 10 septembre 1504. — 13° *L'Epitaphe de Madame Ysabeau de Castille* († 26 novembre 1504). L'auteur résume comme

il la connaît, c'est-à-dire assez mal, l'existence de la grande reine catholique.

290. Il s'en faut de beaucoup que j'aie cité tous les poèmes historiques de Jean Molinet. Néanmoins, si l'on ajoute aux précédents sa *Recollection des merveilles*, plate continuation des strophes que Chastellain avait réunies sous ce titre, on aura une idée suffisante de la partie politique de son œuvre. A quoi bon porter sur elle un jugement? Son inanité ne ressort que trop des brèves analyses qu'on vient de lire. Si terrible est la fatalité qui pèse sur la littérature des courtisans, qu'il eût fallu, pour traiter de tels sujets, un art exquis, une dextérité souveraine. Or, quelle finesse attendre de notre Bourguignon? Ce qu'il pensait embellir était par lui travesti, et si l'on ne connaissait pas la loyauté de ses intentions, on croirait qu'il a pris à tâche de rendre grotesques les choses qu'il célébrait.

291. Les événements contemporains ne l'ont pas absorbé entièrement, et il a laissé maintes pièces religieuses, morales, courtoises, facétieuses. Certaines, parmi ces poésies diverses, valent à peine mieux que celles du premier groupe, et il en est même qui semblent tout aussi mauvaises. C'est le cas pour ses vers de piété. Sincèrement dévot, je n'en doute pas, il a trouvé moyen de perdre, à force de travail, le bénéfice de la foi, c'est-à-dire l'émotion, la candeur, et l'on peut parcourir d'un bout à l'autre, sans y voir trace d'effusion, les prières qu'il adresse à Madame sainte Anne, à saint Gabriel, à saint Adrien, à saint Hippolyte [*F. et D.*, 10 v°-23 v°]. Ses oraisons à la Vierge [*Ibid.*, 2 v°-10 r°] n'ont pas une allure plus naturelle, et il y multiplie, vrai jongleur de Notre-Dame, les batelages de sa métrique.

292. Inévitable artifice! Il se remarque aussi dans les ouvrages courtois de Molinet, notamment en son *Chappelet des Dames* (1479?). Ici fleurissent des allégories compliquées. Le rhétoriqueur, transporté sur la plus haute montagne « qui soit jusqu'en Auvergne », y rencontre Vertu qui tresse une jolie guirlande composée de cinq lettres, de cinq fleurs, de cinq vertus et de cinq couleurs. Quatre fois cinq, vingt. Ce sont donc vingt chapitres à avaler. Chaque lettre désigne un nom de femme, ce qui amène le panégyrique de toutes les princesses ayant ou ayant eu ce nom-là; chaque fleur, outre ses qualités esthétiques et pharmaceutiques, recèle quelque symbole; chaque vertu fournit un discours; chaque couleur a un sens abstrait. Mais, demandera-t-on,

à quoi tend cet affreux grimoire? A démontrer, ce semble, qu'une femme serait parfaite si elle réunissait les mérites des cinq lettres, des cinq fleurs, etc. Reste à savoir s'il existe une créature à ce point accomplie. L'écrivain, d'abord, ne le croit pas, et comme Vertu lui a fait cadeau du chapelet afin qu'il en pare la plus digne, c'est à la mère de Dieu qu'il veut l'offrir, et il va l'essayer à différentes statues de Marie. Mais, dit-il (la pièce est mêlée de prose), je les trouvai toutes « mal admesurées tant en taille comme en painture, l'une de boys, l'autre de pierre, l'une bossue, l'autre lourde ». Quel embarras! Où « asseoir » la guirlande, et à qui la décerner? « Lors je pensay beaucoup.... et me sembla que ma très redoubtée dame, Madame Marie de Bourgongne,... secluse la virginité, estoit le propre et vif ymage de la royne supernelle », et que, par suite, c'était à elle que la couronne revenait.

293. Cette conclusion est irritante, et l'on excuserait plus volontiers la laborieuse puérilité du poème que cette énorme flagornerie. Mieux vaut encore *le Siège d'Amours* du même auteur [*F. et D.*, 126 v°], car, au moins, la niaiserie y est désintéressée. L'histoire débute à la manière épique. Un amant, qui chérit une belle « garnye de reffuz » et si admirable qu'il faudrait, pour décrire ses perfections, que « les prés et champs du monde » devinssent « peaulx de parchemin », se révolte contre le dieu d'Amour, décide d'investir sa « cité fermée », appelle aux armes (ici quarante petits vers grinçants, qui sonnent une marche militaire,) le peuple des soupirants dédaignés, et somme Cupidon de se rendre. Jamais! répond celui-ci, et il convoque ses troupes, savoir les dames et les demoiselles... Et puis?... Et puis c'est tout :

A tant finist le hault Siège d'Amours.

On craignait un *Roman de la Rose*; l'épopée tourne court, et n'aboutit pas, Dieu merci.

294. Nous nous figurons avec peine un Molinet galant et élégiaque, et nous attendons plutôt de lui quelques paraboles ou peintures morales. Justifiant cette prévision, il nous présente un certain nombre d'ouvrages d'où l'on doit tirer, selon lui, un profitable enseignement. Tels sont [*F. et D.*, 34 v°] *les Aages du Monde*, rapide légende des siècles, destinée à prouver l'instabilité des choses, le progrès du

mal. Tel est encore *le Temple de Mars*, allégorie qui fut très goûtée, et suscita, directes ou indirectes, beaucoup d'imitations. Le rhétoriqueur s'avise — et voilà ce qui fut estimé ingénieux — de transporter en son temple guerrier les cérémonies et les objets du culte qui sont propres à la liturgie romaine. En conséquence, les prêtres de Mars ont comme cloches des bombardes, comme eau bénite du sang, comme chapes des habits de fer, et comme encens de la poudre... Au milieu du sanctuaire se dresse, formidable, la statue du dieu : elle a « œil basilicque et gueule draconicque », panse de loup, hure de sanglier, aile d'aronde; d'un seul coup elle engloutit mille vilains, mille nobles, armes et chevaux « a tas ». Les gens qu'elle ne massacre pas, elle les ruine, et ce que les troupes ennemies n'ont pas eu le temps de piller, les troupes amies le raflent... L'auteur, longtemps encore, brode sur ce thème, puis conclut: Princes, terminez vite vos querelles; accordez-vous; donnez à vos peuples la sainte paix.

295. La paix... Au fond ils ne rêvaient, n'aimaient que cela, tous ces rhétoriqueurs par qui tant de batailles ont été chantées, et qui engageaient les rois d'Europe à aller pourfendre le Grand Turc. Aussi dès que Molinet cesse de rimer pour ses patrons, son accent belliqueux s'évanouit, et, revenu à sa vraie nature, il prêche aux hommes la fraternité. Qu'on lise sa *Ressource du petit peuple* (1477?) et, là encore, on verra l'image hideuse de la guerre. La statue de Mars était, en comparaison, charmante. Cette fois, le monstre, « plutonicque matrone », est représenté avec un chef cornu, des yeux ardents, des oreilles qui pendent, une bouche « moult tortue », des poings de fer, un ventre boursouflé, des dents pointues, une queue venimeuse et une langue serpentine. Autour de l'idole, montés sur « elephans, giraffles, tigres, griffons », caracolent les pires tyrans : Cacus, Nemrod, Denys, Dioscorus, Olibrius, Néron qui tient la banniere... O princes chrétiens, s'écrie Vérité dévalant du ciel tout à coup, n'imitez point ces gens-là! D'abord, votre religion s'y oppose; ensuite, à quoi bon les conquêtes? Un jour viendra où vous serez « pourris », où sept pieds de terre vous suffiront, où il faudra rendre compte. Dieu vous punira, despotes, *mangeurs de bonshommeaux*, buveurs de sang... Après Vérité parle Justice; elle plaide la cause des humbles qu'opprime l'ambition des puissants, et exprime, en des strophes d'une facture insensée, de fort raisonnables

choses. La paix! La paix! Telle est la conclusion de ces discours comme celle du *Temple de Mars*.

296. Il est rare, on l'a vu, que les poèmes sérieux de Molinet soient aussi acceptables que les deux précédents. Plus il est grave, plus il est mauvais, et cela revient à dire à l'avance que ce qu'il a laissé de moins faible, ce sont encore ses vers facétieux. Non, certes, qu'ils aient de la finesse : mais si on leur reproche à bon droit la qualité vulgaire de leur gaieté ou leurs plaisanteries d'almanach, on leur sait gré d'être simples et d'exprimer uniment des choses claires. Par dégoût de la rhétorique, on excuse la trivialité. Comme types de ces pièces à prétentions spirituelles, je citerai : 1o *Les Neuf preux de gourmandise*, énumération de personnages bibliques, à qui, pris avec excès, le vin joua de méchants tours. — 2o *Le Chant de la pie*. On devine que « la pie » représente la confrérie des gens qui aiment à humer « le piot ». Il faut croire que l'auteur a oublié les neuf preux et leurs déboires, car il proclame, en vives strophes, les vertus de la *purée septembrale*: elle aiguise la mémoire, fait chanter les filles, procure le sommeil, remonte le cœur; elle rendrait la voix à une geline morte, et, avalée au matin, entretient ou restaure la santé.

297. 3o *Le Cry des monnoyes*. C'est le recueil des calembours populaires auxquels pouvaient prêter les noms des pièces alors en usage. Où sont, par exemple, les « nobles »? — A la cour des rois. — Et les « croix »? — Sur les églises. — Les « saluts »? — Aux pieds des princes. — Les « moutons »? — Le berger les garde. — Les « couronnes »? — Au crâne des tonsurés. — Les « francs »? — Morts ou en fuite près de Thérouanne. (Allusion à relever, car elle semble assigner à ces vers la date de 1479.) — Quant aux « philippus », ils logent à « Lesdain ». Que de choses en ce peu de mots! Ils se rapportent non seulement à la ville d'Hesdin, au duc Philippe, aux philippes d'or, mais aussi aux « fils lippus », qui, n'étant pas beaux puisqu'ils sont lippus, appartiennent à la race de Laidin. Qui est Laidin? Le père des personnes laides, comme nous l'enseigne le poème suivant. — 4o *Ceulx qui sont dignes d'estre aux nopces de la fille de Laidin*. Par ce titre nous est promise une liste de gens connus pour n'être point jolis. De fait, l'écrivain en cite plusieurs, distribue à chacun son rôle dans la cérémonie nuptiale, puis, s'exécutant de bonne grâce,

se range lui-même parmi les conviés, et se réserve une charge à la cuisine :

> Molinet rostira les trippes,
> Atout ses grandes grosses lippes.

Encore un « fils lippu »...

298. Aux œuvres facétieuses de ce rhétoriqueur il convient de rattacher presque toutes ses épîtres, et notamment celles (en vers ou en prose) qu'il adresse : 1° au musicien Loïset Compère, dont la réputation fut brillante, et que mentionnent avec éloges G. Cretin, Lemaire de Belges, Rabelais ; — 2° à G. Cretin ; — 3° à « Io. de Vuisoc (?) » ; — 4° à Florimond Robertet [cf. § **77**] ; — 5° à maître Antoine Busnois, doyen de Borne (en Nivernais), musicien, lui aussi, et poète. Pour amuser ces divers personnages, Molinet leur envoie des jeux de rimes et des jeux de mots, des bribes de latin, des vocables cocasses par lui forgés (*vénérabilitudinique*), de faciles turlupinades (*le mois de gingembre*) : toutes plaisanteries dont aurait eu honte un régent de collège, et auxquelles on ne saurait découvrir aucun mérite, excepté celui de l'innocence.

299. Mais à ce mérite, l'auteur n'y tenait guère, et c'est une chose très déconcertante de voir ce chroniqueur patenté, ce porte-parole de l'empereur, élucubrer des pièces vraiment immondes. Nous en avons de lui une dizaine, et toutes ne sont pas de sa jeunesse... Qui voudrait remuer cette boue ? Même en latin, une analyse du scandaleux *Sermon de Billouart* (1460 ?) ou de la ballade sur *la Maladie de Naples* serait malaisée à faire, et je laisse à d'autres le soin de commenter et le rondeau — joliment tourné, d'ailleurs, — qui pose à l'ardente Michellon une question si précise, et celui, non moins explicite, qui commence par les mots : *Ceste fillette à qui*... Dans les ouvrages de ce genre, tantôt l'écrivain appelle par leur nom les choses, et use de termes fort crus ; tantôt, au contraire, il emploie des symboles diaphanes, qui paraissent plus incongrus et plus répugnants que les mots... propres. Que l'on se reporte au texte, et l'on saura ce qu'il faut entendre par les expressions à double sens qui y foisonnent : la ville de Roye, celle de Molain, les Persans, les rois, Colin Ploiart, le cheval Bayart, maître Broiart, et le reste.

300. L'étude des œuvres poétiques de Molinet peut se

terminer ici. Elles sont assez nombreuses, et pourtant nous ne possédons pas tous les vers qu'il a rimés. Beaucoup, je crois, sont perdus. Perte légère, pensera-t-on. C'est bien mon avis, mais il importe cependant de savoir que les contemporains du rhétoriqueur auraient jugé impie une telle opinion. A leurs yeux, le patriarche de Valenciennes défiait la critique, décourageait l'envie, régnait sur le royaume des Muses, jouissait d'une gloire inaltérable; on le consultait, on l'encensait; les plus connus et les meilleurs lui parlaient en disciples obséquieux; Jean Lemaire, qui le valait mille fois, regardait comme un titre d'être son parent, et les princes eux-mêmes, Maximilien surtout, avaient à cœur de l'honorer [cf. § **118**]. Ainsi presque rien ne lui manqua de ce que la renommée procure, et il eût été parfaitement heureux s'il n'était demeuré pauvre. Mais l'empereur, sans cesse à court d'argent, ne pouvait se montrer généreux, en sorte que son « orateur » menait une vie gênée. S'adressant, pour solliciter un subside, aux professeurs du collège Montaigu, il déclare qu'il se chauffe à un très petit feu, et que la robe qu'il porte n'est pas doublée. En outre, il était chargé de famille, et nous savons qu'il eut au moins deux fils : Augustin, chanoine de Condé, qui continua sa *Chronique*, et Balthazar, qui mourut historiographe de Charles-Quint.

301. Mal payé de ses travaux, Molinet les poursuivit sans défaillance, et pas un moment il ne songea à donner à sa plume quelque répit. Que la farine se vendît ou non, il voulait que le moulin tournât, et ne se résignait point à fermer l'écluse de sa rhétorique. Parmi les pièces de lui que nous avons énumérées, beaucoup appartiennent à sa vieillesse, et, bien qu'il y avoue sa décadence, l'idée de la retraite ne lui vient pas. Dès 1503, à l'en croire, il n'a plus « d'ancre en son cornet » [B. N. fr. 1717, f° 61 v°], mais, en fait, il est intarissable, ce cornet-là, et lorsque je tâche de me figurer les derniers jours de ce rimeur, je le vois, près de son feu de pauvre, en train de noircir du papier. Après avoir barbouillé quelque nouvelle louange de l'inclyte et très réfulgente maison d'Autriche, il mouille son doigt, tourne la page, s'attelle à des strophes obscènes, à moins qu'il ne se mette à exalter la blanche pureté de Marie. Tout cela tranquillement, sans joie ni transport, avec confiance et sérénité. Comme un menuisier pousse, sa vie durant, le rabot du même geste, il applique, lui, à son labeur des procédés immuables, plaque sur chaque ouvrage les

lieux communs qu'il faut, et répète des calembours qui lui ont servi près de cinquante ans.

302. Au milieu de ces besognes séniles qu'il s'imaginait essentielles, la mort le prit (lundi, 23 août 1507). Il fut enseveli dans l'église de la Salle-le-Comte où reposait déjà Chastellain. Lemaire de Belges, successeur de ces deux indiciaires, écrivit pour eux, en vers alexandrins, une longue et remarquable épitaphe qui les traite en égaux, et prédit même durée à leurs noms. Un admirateur de Molinet, Charles Leclerc, trésorier des guerres et conseiller de Maximilien, voulut que l'épitaphe faite par Jean Lemaire fût gravée sur marbre ou sur cuivre, et se chargea de la dépense. Ainsi, pour signifier à quel point on les estimait pareils, on donna à l'*Aventurier* et à son disciple une seule tombe, une seule pierre racontant leur gloire. Pensée assurément touchante, mais qui révèle un goût bien aveugle : la grande ombre de Chastellain méritait mieux que ce voisinage, et Jean Molinet — âme médiocre, esprit si fragile, — aurait pu dire une fois de plus : *non sum dignus*.

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

274 et suiv. Pour la biographie de Jean Molinet, consultez : 1° de Reiffenberg, *Étude sur J. M. historien et poète ; Mém. de la Soc. d'émulation de Cambrai*, 1835 — 2° E. Roy, *les Lettres de noblesse au poète J. M.; Rev. de Phil. fr. et prov.*, IX, 1895. 3° Lefebvre, *Commune origine boulonnaise des poètes et chroniqueurs J. M. et J. Lemaire ; Assoc. fr. pour l'avancement des sciences*, Paris, 1900 [et Boulogne-sur-mer, in-8° de 32 p.] — 4° Ph. A. Becker, *Autobiographisches von J. M.: Zeitschrift für rom. Phil.*, XXVI, 1902.

277. C'est au prologue des *Chroniques* de J. M. [Buchon, t. XLIII, 23 et suiv.] qu'est emprunté tout ce qui, dans ce §, se trouve entre guillemets.

280. Le dialogue entre J. M. et O. de St-Gelays se lit dans B. N. fr. 1721, f° 26 v°. [Cf. Nouv. Acq., 477.]

281. 1° *Collection des Chron. nat. fr.* publiée par J.-A. Buchon, t. XLIII-XLVII ; Paris, 1827. — 2° E. Langlois, *Rec. d'arts de seconde rhét.*, 214. — 3° L'attribution de cet ouvrage à J. M. a été faite par E. Langlois (*Romania*, 1893, 552) et confirmée par H. Chatelain (*Rech. sur le vers fr. au XVe s.*, 263-6) qui a, en outre, publié (Saint-Quentin, 1909, in-4° de LXVIII-452 p.) le texte de cet ouvrage. — 4° Voir la bibliographie du § 105. [Buchon signale (*op. cit.*, t. XLIII, 7) une édition donnée à Lyon, en 1503, par G. Balsarin.]

282. Le poème sur « la fourrure de vair » est conservé manuscrit à la Bibl. de l'Escurial. (E. Roy, *art. cité*, 21.)

283. Les œuvres poétiques de J. M. subsistent en plusieurs mss. Voici les principaux : B. N. fr. 1716, f°s 77 v°-78 r° ; — 1717, f°s 9 v°, 12 r°, 56 r°, 64 r°, 70 v°, 76 v° ; — 1721, f°s 25 r°-31 r° ; — 12490, f°s 101 r°-104 r°, 124 r°, 138 r°, 148 r° ; — 12788, f° 128 v°. — *Les Faictz et Dictz de feu de bonne memoire maistre Jehan*

Molinet ne doivent être regardés que comme une anthologie des plus célèbres pièces de cet auteur. Il en existe deux éditions : l'une de Paris, 1531, chez Jean Longis ; l'autre de Paris, 1540, chez Denys Janot [B. N. Rés. Ye 1340]. C'est de cette dernière que je me suis servi.

284. 1o *F. et D.*, 53 ro.

285. 2o *Ibid.*, 66 vo. — 3o B. N fr. 1716, 85 vo. [Cf. Leroux de Lincy, *Rec. de ch. historiques fr.*, I, 389.]

286. 4o *F. et D.*, 77 ro - 86 vo. — 5o *Ibid.*, 87 ro.

287. 6o *Ibid.*, 138 vo.

288. 7o *Ibid.*, 111 vo. — 8o *Ibid.*, 123 ro.

289. 9o *Ibid.*, 249 ro. — 10o *Ibid.*, 153 vo. — 11o *Ibid.*, 155 vo. — 12o *Ibid.*, 159 ro. — 13o *Ibid.*, 120 vo.

290. *Ibid.*, 215 ro : *Recollection des merveilles.*

292. *Ibid.*, 38 ro : *Chappelet des Dames.*

294. *Ibid.*, 105 vo : *Temple de Mars.*

295. *Ibid.*, 92 vo : *Ressource du petit peuple.*

296. 1o *Ibid.*, 167 ro. [Montaiglon, *Rec.*, II, 38.] — 2o Schwob, *Parnasse satyrique du XVe s.*, 169.

297. 3o *Ibid.*, 155. — 4o *F. et D.*, 238 vo.

298. 1o *Ibid.*, 243 ro. [Pour Loïset Compère, cf. G. Cretin, *Poésies*, 50-1 ; Jean Lemaire, *Œuvres*, III, 111 ; Rabelais, *Nouveau prol. du quart livre.*] — 2o *Ibid.*, 234 vo. — 3o *Ibid.*, 208 vo. [« Vuisoc » paraît être une anagramme ou bien un nom volontairement défiguré.] — 4o Voir la bibliographie du § 77. — 5o *F. et D.*, 209 ro. [Il nous reste d'Antoine Busnois « un *dictier* adressé à Molinet et une bergerette citée comme exemple par Pierre Fabri ». (Raynaud, *Rondeaux et autres poésies du XVe s.*, p. XI.) Ce recueil contient en outre (p. 153) un rondeau de cet auteur.]

299. *Billouart* : Picot, *le Monologue dram. dans l'ancien th. fr.*, *Romania*, 1886, 365. — *Ballade de la maladie de Naples qu'on dit avoir esté faicte par Molinet* : B. N. fr. 1717, 9 vo. — Rondeau à Michellon : B. N. fr. 1721, 25 vo ; Schwob, *Parnasse sat.*, 166. — *Ceste fillette à qui...* : même ms., 26 ro et *Parnasse sat.*, 168. — Pour les autres pièces similaires de J. M., voir *Parnasse sat.*, 143, 151, 161, 165, 167.

300. Sur la lettre aux logiciens du collège Montaigu et sur les fils de J. M., cf. E. Roy, *article cité*, 22.

302. Pour Charles Leclerc, voyez *Œuvres* de J. Lemaire, IV, 321-2, et *Correspondance de Maximilien et de Marguerite*, I, 47-8, 135-6, 250 ; II, 111.

III

JEAN LEMAIRE DE BELGES

303-306. *Jean Lemaire est un artiste, un novateur, et il appartient à la Renaissance.* — **307-308**. *Ses débuts; ses amitiés.* — **309-311**. *Jean Perréal.* — **312-314**. *Mort de Pierre de Bourbon et* le Temple d'Honneur et de Vertus. — **315-317**. *Mort de Louis de Ligny et* la Plainte du Désiré. — **318**. *Lemaire entre au service de Marguerite d'Autriche.* — **319-321**. *Mort de Philibert le Beau et* la Couronne margaritique. — **322-326**. Les Epistres de l'Amant verd. — **327-328**. *Mort de Philippe d'Autriche et* les Regretz de la dame infortunée. — **329**. *Lemaire devient chanoine et succède à Molinet.* — **330-331**. *Il compose* les Chansons de Namur. — **332-334**. *Ses voyages; son séjour à Dôle; il y connaît Cornélius Agrippa.* — **335-336**. Légende des Vénitiens; Gestes du Sophy *et le premier livre des* Illustrations de Gaule. — **337-338**. *L'église de Brou et Jean Perréal.* — **339-341**. *L'albâtre de Saint-Lothain.* — **342**. La Différence des schismes et des conciles. — **343-348**. La Concorde des deux langages. — **349-351**. *L'église de Brou et Michel Colombe.* — **352-358**. L'Epistre du preux Hector à Louis XII *par Jean d'Auton et la réponse du roi (par Lemaire).* — **359**. *Il passe au service de la France.* — **360**. *Il se brouille avec Perréal.* — **361-362**. Les XXIIII couplets de la valitude... de la royne. *Lemaire part pour la Bretagne.* — **363**. *Mort de la reine-duchesse.* — **364-365**. *Disparition du poète; la calomnie, l'oubli.* — **366-367**. Les Contes de Cupido et d'Atropos.

303. Voici, à n'en pas douter, le plus grand des rhétoriqueurs, le seul grand, le seul presque en qui l'on trouve une nature d'artiste, une forte personnalité. Il a, du vrai poète, les dévorantes et fécondes inquiétudes. Tandis que ses confrères ne discutent rien, et végètent placidement parmi des dogmes qu'ils croient intangibles, il n'accepte pas, lui, tout le

credo du moyen âge, juge avec indépendance certaines traditions littéraires ou religieuses, et tourne les yeux vers l'avenir. Son siècle lui en sut gré : Jean Lemaire, chez la génération qui suivit, passa pour un précurseur; les Luthériens, qu'il avait servis sans les connaître, honorèrent sa mémoire; Cl. Marot, qui le fréquenta et lui dut beaucoup, le salua du titre de nouvel Homère; Rabelais lui consacra [*P.*, II, 30] quelques lignes où il se complut à nous montrer en lui le fléau de la papauté; les autres écrivains de la Renaissance, qui refusaient si insolemment l'héritage de leurs aïeux, avouèrent cependant les mérites de cet auteur : le hautain Du Bellay le déclara très utile « mesmes aux plus excellens de notre tens »; Ronsard consentit à l'imiter, et Montaigne ne le dédaigna pas, puisque c'est de sa « librairie » que provient l'un des volumes de Lemaire conservés présentement à la Bibliothèque nationale.

304. Que ces fougueux esprits du XVIe siècle, qui créèrent l'homme d'aujourd'hui, aient, tout en méprisant le reste des rhétoriqueurs, respecté de la sorte le nom et l'œuvre de Jean Lemaire, cela suffirait à établir qu'il fut l'un des fondateurs de la pensée moderne. D'ailleurs, l'histoire même de sa vie nous invite à le comparer aux plus vaillants chercheurs de la Renaissance : comme eux il eut une existence errante, tumultueuse; voué, soit par la mort de ses protecteurs soit par l'inconstance de ses goûts, à des situations sans lendemain, il alla de ville en ville, flotta de projet en projet, et, variant les chances de subsister, se heurta partout à la misère. La hardiesse de ses conceptions lui suscita quantité d'ennemis; il fut dénigré assidûment; quelques-uns de ses familiers (et il en eut d'illustres), lassés de son caractère qui semble avoir été épineux, ou écoutant la prudence et l'intérêt, le renièrent... Et sa mort nous demeure mystérieuse. Après s'être tant agité sans se poser nulle part, soudain, en pleine force, il sombra. Chacun, selon sa passion, traita sa mémoire, et s'il ne manqua point d'admirateurs, les rancunes ultramontaines le poursuivirent jusque dans la tombe, et il y dormait depuis soixante ans qu'on le calomniait encore.

305. Qui ne reconnaîtrait à de telles marques la destinée de l'artiste novateur, c'est-à-dire du véritable artiste? Il se distingue en outre, l'artiste véritable, par un autre signe éminent : l'ampleur et la richesse de sa compréhension. Les Muses sont, à ses yeux, des sœurs sans jalousie; il embrasse

en sa variété la vie spirituelle, et donne à toutes les formes du beau une part de son temps et de sa pensée... Eh bien, au nombre de ces « polyphiles », on doit compter Jean Lemaire. Il ne fut pas l'homme d'un seul métier, encore moins l'homme d'un seul penchant. Son œuvre littéraire, pourtant si diverse, ne représente que l'une des faces de son activité. Il aime la rhétorique, mais elle ne l'absorbe pas : la musique l'attire, et il en parle avec feu; il fréquente les peintres, et apprécie leurs travaux en juge très averti; au besoin il s'improvise architecte, discute les plans de Brou, préside à leur exécution. Que son intelligence est étendue, et qu'il ressemble peu, d'autre part, aux écrivains sédentaires! Les livres ne lui suffisent pas : il va voir le tableau du monde, disperse ses jours le long des routes, frappe çà et là aux portes savantes, parcourt deux fois l'Italie, prend des notes en cheminant, se jette au milieu des querelles religieuses, saute de la politique à l'industrie, amasse à ses dépens de l'expérience, et s'instruit à la meilleure école, celle des réalités.

306. S'il était né trente ans plus tard, quelles pages nous aurions de lui! Mais il faut avouer qu'il n'a pas tenu, à cause de la sottise ambiante et des chaînes qui le liaient au passé, autant que promettait sa nature. Il est, en conséquence, plus intéressant par sa vie que par ses ouvrages, et l'on s'aperçoit vite, en examinant ceux-ci, que sa prose vaut mieux que ses vers, qu'elle est autrement courageuse, originale et substantielle. Ainsi ne le connaître que comme rimeur, c'est vraiment ne le point connaître, et il importe, lorsqu'on étudie ses poèmes, de n'en jamais séparer ni sa biographie ni l'analyse de son caractère.

307. Jean Lemaire naquit à Belges (Bavay) vers 1473. Molinet semble, par esprit de famille, s'être chargé de son éducation et l'avoir appelé à Valenciennes. C'est en cette ville que son enfance s'écoula, et qu'il reçut de Henri de Berghes, évêque de Cambrai, « l'ordre de tonsure clericalle » [*Œuvres*, IV, 512]. Il fréquenta ensuite l'Université de Paris, « de laquelle », écrit-il, « j'ay principalement succé » tout le « laict de literature qui vivifie mon esprit » [I, 106]. Ses études achevées, il fut quelque temps, au château de Balleurre, précepteur de Claude de Saint-Julien et de son frère. Avait-il, à cette époque, commencé à produire? On l'ignore. Les premiers vers de lui que nous ayons, vers tout à fait insignifiants, datent de 1498 [IV, 331].

308. Nous savons, sans pouvoir dire comment il y était entré, qu'il se trouvait, en cette même année 1498, au service du duc Pierre de Bourbon, et qu'il résidait alors à Villefranche-sur-Saône. En quelle qualité? Il était « clerc de finances » [II, 256], charge modeste et qui convenait mal, semble-t-il, à un jeune homme qui avait des goûts poétiques. Mais, à l'en croire, il ne se rendait pas compte de sa vocation, et, si elle lui fut révélée, il le dut à une circonstance heureuse. Guillaume Cretin vint à passer par Villefranche, et, Jean Lemaire lui ayant été présenté, il devina son génie, lui donna « encouragement de mettre la main a la plume », et lui inspira une telle confiance qu'il se sentit « soudain enclin a l'art oratoire » [*Ibid.*, *ibid.*]. Gratitude exagérée. Autant, peut-être, que l'influence de Cretin, le voisinage de Lyon avait agi sur le clerc de finances, et tout nous porte à penser que, souvent attiré alors par cette cité brillante, il rechercha avec soin, pour profiter de leur crédit ou de leurs lumières, les personnages notables qu'on rencontrait là. Certains devinrent ses amis, et il y a lieu de citer, comme tels, S. Champier qu'il a si passionnément loué; Claude Thomassin, « capitaine de la cité lyonnoise et conservateur des foires d'icelle »; Humbert Fournier, membre très actif de l'académie de Fourvière; Jean Perréal, autrement appelé Jean de Paris... Ici, il faut insister : Perréal est un grand homme, et sa vie fut étroitement mêlée à celle de notre Lemaire.

309. En dépit de son nom, Jean de Paris est sans doute originaire de Lyon. Il naquit vers 1460. Sous quels maîtres étudia-t-il? On l'ignore. Une seule chose est sûre, c'est que (en fait d'art) il savait tout. La variété de ses aptitudes nous déconcerte, et, quelle que fût celle qu'il exerçât, il se montrait admirable. Non seulement il était peintre, sculpteur, graveur, orfèvre, architecte, ingénieur et verrier, mais il écrivait très bien. Les peu nombreuses lettres qui nous restent de lui se recommandent par un style ardent et spontané, et décèlent une âme violente, ombrageuse, pleine de fierté. Qu'il s'adresse à Marguerite d'Autriche ou aux consuls de Lyon, Perréal conserve un air d'indépendance et de brusquerie, et réclame les égards que méritent ses talents. Voilà pour sa prose. Quoique nous ne les ayons plus, il a sûrement composé des vers : G. Cretin le cite [*Poésies*, p. 69] parmi d'autres rhétoriqueurs, et il y a lieu de croire que, souvent désigné comme organisateur des fêtes

publiques, il a dû rédiger, pour les « histoires », arcs de triomphe et « mystères », maintes inscriptions rimées.

310. C'est en 1485, à l'occasion de l'entrée solennelle du cardinal Charles de Bourbon (6 décembre), que les consuls lyonnais commencèrent à lui confier les travaux de ce genre. Il fut chargé ensuite, lors de la première entrée de Charles VIII (mars 1489), de la décoration et des machines, et la peine qu'il se donna lui valut, outre 20 livres et une robe que lui offrirent ses concitoyens, le titre de valet de chambre du roi. Celui-ci, quelque temps après, l'envoya en Allemagne, avec mission de lui rapporter « au vif » le portrait d'une dame très belle, dont Marguerite de Navarre a conté, dans la 32e nouvelle de son *Heptaméron*, « l'incontinence », comme elle dit, et « l'estrange penitence ». Au début de l'année 1494, Jean Perréal se trouvait à Lyon, et ce fut lui qui prépara, pour la venue d'Anne de Bretagne, des « mystères avec poeterie et versification » [Bancel, 37]. Il ne s'épargna point, fit des merveilles, grava des médailles, sculpta un grand lion d'or. L'entrée de la reine eut lieu le 15 mars ; les inventions de l'artiste réussirent à souhait, et les magistrats municipaux lui allouèrent, reconnaissants, une somme de 210 livres. Il voulut davantage, se fâcha, rédigea une plainte où abondent, animées et savoureuses, des phrases à l'allure populaire, et obtint 40 livres de plus.

311. Il n'était pas désintéressé. Chaque fois qu'il eut des collaborateurs pour quelque ouvrage, il tira à lui toute la gloire, traita de comparses maladroits les gens qui l'avaient aidé. Remuant et quémandeur, il ne négligeait aucun profit, et faisait valoir ses protections. Conduit en Italie par Charles VIII, il lui suggéra, à l'heure du retour, de demander pour lui aux échevins de Lyon la faveur de ne payer désormais ni taille ni aucun subside, ce qui lui fut accordé le 25 octobre 1495. Après la mort de Charles, il passa au service de Louis XII, organisa les fêtes qui furent célébrées lors de l'entrée de ce prince à Lyon (juillet 1499), dessina la maquette du porc-épic d'or et de la médaille que le Consulat voulait offrir, puis se disposa à suivre le roi au delà des monts.

312. Je pense que c'est vers cette époque qu'il se lia avec Jean Lemaire, auquel il est grand temps de revenir. Ces deux hommes, parce qu'ils rêvaient, comme Rabelais et Vinci, la conquête de l'art universel, ne pouvaient se rencontrer sans se comprendre et se dire amis ; mais, à cause de

leur ambition et de leur orgueil, ils étaient destinés à se renier et à se combattre aussitôt qu'ils travailleraient ensemble et chercheraient à plaire au même maître. Heureusement, ils n'en étaient pas encore là, et Lemaire, au moment où je renoue le fil de son histoire, continuait à servir le duc Pierre de Bourbon, et ne songeait pas à le quitter. Ce fut lui qui le quitta. Il mourut le 11 octobre 1503; on lui fit, le 17, de somptueuses funérailles [D'Auton, III, 215], et alors les écrivains qu'il avait obligés se mirent à célébrer sa mémoire. L'un des valets de chambre de Louis XII, Jacques de Bigue, vassal du défunt, composa une relation de ses obsèques, et Jean Lemaire lui consacra un assez gros ouvrage, *le Temple d'Honneur et de Vertus* [IV, 183].

313. La prose et les vers sont ici mêlés. L'auteur, dans son titre, fait suivre son nom de cette mention : *disciple de Molinet*. Il eût pu se dispenser de le dire; la chose se voit de reste, et c'est justement parce que le rhétoriqueur a tenu à imiter son « precepteur et parent », à multiplier les jeux de rimes et à rajeunir de très sottes allégories décrépites, que sa pièce ne vaut rien. Il n'a pas encore trouvé sa voie, et marche sur les sentiers battus. Dès le début, nous sommes en pleine banalité. Sept « pastoureaux champestres », qui représentent les diverses villes et provinces de Pierre de Bourbon, chantent la joie qu'ils éprouvent à vivre sous son autorité, lui tressent des guirlandes d'adjectifs, épuisent, en parlant de lui, les comparaisons mythologiques, invoquent sa femme comme une divinité, n'oublient point « la flourette » que lui ont donnée les cieux (sa fille Suzanne, née le 10 mai 1491), et concluent en disant : Nous voici à l'âge d'or... Mais soudain le berger Tityrus observe que le temps se gâte, et énumère, copiant Virgile, beaucoup de *dolents* présages qu'il a remarqués. Ils annoncent évidemment l'approche d'un « mal pestifère ». Et voilà mort le duc de Bourbon! Les pasteurs s'arrachent les cheveux; la nature entière prend le deuil; les oiseaux, comme de juste, s'enfuient; les fleuves débordent; la terre couvre de fange ses tapis; la nuit étend « ses grands esles brunes »; la duchesse verse des larmes « plus dru que pluyette menue », puis,

> Plus pour garder sa sancté corporelle
> Que pour entendre a son propre delict [*Ibid.*, 215],

elle va se coucher, et s'endort... Soyez sûrs qu'elle aura un songe....

314. Et qu'elle assistera en rêve à l'apothéose de son mari... De fait, à peine a-t-elle fermé les yeux qu'elle se croit transportée en un temple « sumptueux a merveilles », au centre duquel se dressaient, si exquises qu'elles semblaient l'ouvrage du « suppernel facteur », six images. La robe de chacune de ces statues était parsemée de lettres. « La première reportoit tout plein de PP ; la seconde avoit des JJ ; la tierce et la sixiesme des EE, et la quatriesme et cinquiesme... des RR, tellement que a les lire ensemble par ordre elles faisoyent PJERRE. » [*Ibid.*, 217.] Inutile d'ajouter qu'elles figuraient, ces images, les principales vertus du défunt, savoir : Prudence, Justice, Espérance, Raison, Religion, Equité, dont les six majuscules (c'est du pur Molinet) nous donnent encore PJERRE. On conçoit que, possédant en son prénom un pareil certificat, le duc de Bourbon ne risque point de rester à la porte du temple. Il y entre donc. En longue file, des ombres très illustres viennent le saluer sur le seuil, tandis que, s'adressant à la famille du mort, Entendement (nous l'attendions !) lui décoche douze pages de discours, et lui démontre qu'il faut se consoler, *torcher sa face*, reprendre « ylarité », car ce serait de l'égoïsme de regretter immodérément quelqu'un qui jouit d'une félicité ineffable.

315. Ce long panégyrique, Jean Lemaire l'écrivit rapidement, puis, ayant ainsi payé sa dette de reconnaissance, il voulut remplacer le protecteur disparu, et demanda l'appui de Perréal. Celui-ci lui conseilla de dédier à Louis de Ligny *le Temple d'Honneur et de Vertus* [IV, 190], comptant que la beauté de l'ouvrage déciderait ce Mécène à offrir au poète une place en sa maison. Ce fut précisément ce qui arriva, et Lemaire, admis au nombre des « plus privez et secretz domestiques » de ce nouveau maître [*Ibid.*, 185], regarda l'avenir avec confiance. Il avait tort, et sa tranquillité dura peu de jours. A la fin de cette même année 1503, moins de trois mois après Pierre de Bourbon, le comte de Ligny mourut, et tout, pour le rhétoriqueur, fut donc à recommencer. Encore un emploi à découvrir ! Encore une élégie à faire ! Son étoile l'avait prédestiné aux pièces funèbres : il le savait et ne s'y résignait pas sans peine, comme on peut le voir [*Ibid.*, 15] dans le prologue de *la Couronne margaritique* :

Plume infelice, oustil calamiteux...

316. Le poème que Lemaire consacra à Ligny s'intitule *la*

Plainte du Désiré [III, 157]. C'est une production remarquable. Le style a de la simplicité et de la force; l'appareil symbolique est réduit au minimum; les strophes, solidement construites, donnent une impression d'énergie et de rectitude. Point de jongleries métriques; nulle pédanterie. Cette fois, l'auteur renonce aux lauriers de Molinet, révèle son propre caractère, contraint la rhétorique à parler raison. Parce que tous les arts lui étaient chers, il a conçu un plan vraiment neuf, et s'est dégagé des conventions qui rendent si monotone la louange des morts illustres. Bravement, il a négligé ce que ses confrères eussent cru essentiel, et, laissant presque dans l'ombre le rôle politique et militaire du comte de Ligny, il n'a voulu voir en ce personnage que l'amant des belles choses, le libéral ami de ceux qui les créent. Ainsi là où vous attendiez les mensonges du discours funèbre, vous trouvez le tableau de la vie intellectuelle en l'année 1503.

317. De plus (grave symptôme!) la Rhétorique, dans cette *Plainte du Désiré*, avoue tristement son impuissance, déclare que son règne décline, et pressent que l'avenir n'est pas à elle. *Pauvre, lasse et humblette*, elle se tourne vers la Peinture, sa « douce sœur germaine », pour lui dire : Charge-toi de perpétuer la gloire de Ligny! Tu vaux mieux que moi [III, 168]. Et elle invoque aussi la Musique, lui demande le secours de son divin langage, moins explicite mais plus émouvant que celui de l'orateur. Les principaux musiciens du siècle sont mentionnés dans cette pièce, et l'on y rencontre aussi les noms des peintres et des écrivains que Lemaire estimait. On ne saurait mieux prouver son éclectisme qu'en renvoyant à sa liste des peintres : il cite les vivants et les morts, les Italiens, les Flamands et les Français, ceux qui représentent le moyen âge et ceux qui ont rompu avec lui, de sorte que nous voyons défiler tour à tour [*Ibid.*, 162] Simon Marmion de Valenciennes († 1489), Jean Fouquet, Jean Poyet, Roger van der Weyden, Hugo van der Goes (†1482), le grand, l'admirable Jean van Eyck, Léonard de Vinci, Gentile Bellini, le Pérugin, Jean Hay, puis, au sommet de l'énumération, Jean de Paris.

318. Sans renier tout le passé, Lemaire s'affirme donc, par cette œuvre originale, l'homme des temps nouveaux. Déjà il formait de vastes desseins, et, pour les exécuter, il ne lui manquait, à l'entendre [IV, 393], que le pain de chaque jour, le loisir, la solitude. Mais, Ligny mort, de qui

obtenir cela? Il faut croire que nul prince français ne voulut, à ce moment, accueillir Jean Lemaire, car c'est dans la maison de Marguerite d'Autriche, alors duchesse de Savoie, qu'il entra. Nous savons, par une quittance signée de lui (Becker, 46), que, le 12 juin 1504, il se trouvait à Turin avec Philibert le Beau. Qu'y faisait-il? Il nous apprend qu'il y travaillait au *Palais d'Honneur féminin*, livre dont sa protectrice avait conçu le plan, et qui a, comme trois ou quatre autres du même auteur, entièrement disparu [IV, 395, 397].

319. Mais tandis que, champion des dames, Lemaire leur construisait un panthéon, voici qu'une circonstance fortuite l'arracha à cette entreprise galante, et le ramena soudain au genre nécrologique. Chassant aux environs de Lagnieu et tourmenté par la soif, le duc Philibert avait eu l'imprudence de s'arrêter au bord d'une source, et de se mettre, quoique ruisselant de sueur, à boire avidement l'eau glacée. Peu s'en fallut qu'il ne tombât sur la place; il regagna avec peine son château de Pont-d'Ain, s'alita, déclina vite, et s'éteignit le 9 septembre 1504. On devine ce qu'avait à faire le rhétoriqueur de la maison: il devait aussitôt prendre la plume, relater, déplorer la catastrophe, découvrir chez le mort mille vertus, l'asseoir au milieu des séraphins, et cette obligation s'annonçait d'autant plus impérieuse que la veuve était inconsolable. Mais comment accomplir l'apothéose? Philibert le Beau n'était que beau. On pouvait, à la rigueur, ajouter qu'*Atropos* l'avait enlevé très jeune, et qu'il paraissait bâti solidement. En délayant bien, cela fournirait quelques pages. Et après?... Après, l'embarras devenait grand. Infertile et petite était la matière. Jean Lemaire le sentit, et donc, ainsi que Simonide, il se jeta à côté, et, sous prétexte de célébrer le mari défunt, ce fut la femme qu'il glorifia.

320. De là vient que la pièce qu'il écrivit pour le beau Philibert s'appelle *la Couronne margaritique*. Une pièce? Non, un gros livre, et encore resta-t-il inachevé. J'en dirai peu de chose, car, hormis le prologue et dix quatrains servant de rubriques, on y trouve seulement quatre passages rimés. Et puis l'ouvrage ne vaut rien. L'auteur est retombé dans le pire symbolisme. Infortune, qui est ici du sexe masculin, « un triste vieillard », un « très hideux et desnaturé monstre » [IV, 20], furieux de n'avoir pu jusqu'alors ébranler la constance de Marguerite, se résout à la frapper de nouveau, mais si cruellement qu'il ira, à supposer qu'elle lui

résiste encore, se jeter au fond d'un puits. Or, le meilleur moyen d'accabler la patiente duchesse, c'est de lui enlever son duc. Raisonnant de la sorte, Infortune s'achemine vers la Mort, et lui dit : Vois-tu, « veneresse des hommes », ce veneur qui court les champs? Quels membres il a! Quelle « croisure »! Quel « portement »! Il se nomme Philibert, et gouverne la Savoie. Si tu le perces de ton dard, ce coup prouvera ta force, et te fera beaucoup d'honneur [*Ibid.*, 21]... La Mort bondit à l'instant sur cette proie, et l'entraîne. Privée de son jeune époux, Marguerite a le cœur brisé : mais elle ne faiblit point, accepte la douleur en héroïne. Infortune, de rage, griffe sa « hure vilaine », arrache « sa barbe chenue » [*Ibid.*, 14], et tandis que, faute de puits, il se noie dans la rivière d'Ain, la « très sublime deesse » Vertu, voulant récompenser l'énergique veuve, mande, pour lui forger une couronne, le digne orfèvre Mérite, qui loge « sur la montaigne de Laboriosité spirituelle ».

321. En comparaison de cette couronne margaritique, le chapelet des dames, que Molinet compliqua de son mieux [cf. § **292**], semble un joyau simple et nu. L'orfèvre Mérite a besoin, afin de mener à bien son ouvrage, de dix pucelles servant de patrons ; et les dix pucelles sont ornées (à chacune la sienne) de dix perles fines ; et les dix perles figurent dix vertus ; et, sur ces dix vertus, viennent disserter dix orateurs : et les noms des dix perles et des dix vertus forment, disposés en acrostiche, le mot *Marguerite* ; et le tout se développe en cent pages accablantes qu'on ne saurait lire sans torpeur, et qui découragent l'analyse. Quant aux vers, dont se pare çà et là cette énorme allégorie, ils ne valent guère mieux que la prose, et il n'y a rien à en retenir, sinon les strophes où, complétant ce qu'il avait écrit sur la peinture dans sa *Plainte du Désiré*, le poète énumère à nouveau les grands artistes, fait une place aux sculpteurs, aux ciseleurs, et ajoute aux noms déjà cités par lui ceux, entre autres, de Hans Memling et de Donatello [*Ibid.*, 162-6]. Je signale aussi, comme fort curieux et technique, le passage qui nous montre, avec son animation et son éclat, un atelier d'orfèvre au XVIe siècle [*Ibid.*, 52].

322. Par bonheur, ce méchant ouvrage n'absorbait pas Lemaire entièrement, et il trouva moyen, en 1505, de composer en se jouant une très jolie pièce qui lui acquit plus de gloire à elle seule que l'ensemble de ses graves travaux : c'est *la Première Epistre de l'Amant verd* [III, 3].

En voici le sujet : Marguerite, quittant Pont-d'Ain pour se rendre en Allemagne, avait dû laisser dans son château quelques-uns de ses animaux familiers et, notamment, un perroquet. Or, il arriva que le perroquet fut mangé par un chien, et cette circonstance fournit un thème au poète : l'oiseau, prétendit-il, aimait d'amour Marguerite, et, désespéré de son absence, avait résolu de se suicider; il s'était donc livré volontairement au chien, mais avait eu soin, avant de se faire dévorer, d'écrire à sa maîtresse un dernier adieu.

323. Inventions de courtisan! De tout temps les perroquets des rois, des grands, des riches, — ainsi que leurs chevaux et leurs faucons, leurs chats et leurs lévriers, leurs moineaux et leurs singes, — ont pu compter, pour leur prêter de l'esprit et commémorer leurs gentillesses, sur le zèle des artistes pauvres.... et c'est une chose mélancolique. Les vers consacrés à ces bêtes privilégiées ne valent que par la forme, et, s'ils ne sont pas délicieux, ils paraissent détestables. Je tiens ceux de Lemaire pour excellents : ils remettent en honneur les grâces d'Ovide et de Stace, annoncent le badinage de Cl. Marot, offrent un mélange admirablement dosé d'émotion élégante et de gaieté attendrie. L'amant vert prodigue à Marguerite, avec un air de naïveté et d'innocence, les flatteries les plus concertées, les plus subtiles, et il peut prendre des libertés [*Ibid.*, 7] qui, venant d'un tel adorateur, demeurent sans conséquence. La description qu'il fait [P. 10] du lieu où il sera enseveli a non seulement une précision plastique, mais encore du charme, de la candeur; l'idée de la mort y est voilée, et l'auteur n'oublie pas qu'il s'agit d'une petite tombe d'oiseau. Le récit même de la catastrophe est arrangé pour qu'on sourie. Voyez [P. 11] le portrait du « vieil mastin » qui va engloutir l'amant ailé : il aiguise ses dents, n'ayant rien mangé depuis deux jours, et il est facile de lui « nombrer toutes les costes », tant les taverniers le haïssent, et tant le repoussent les bouchers!

324. Marguerite, en femme de goût, estima très agréable ce poème, et répondit à l'auteur par un quatrain [P. 16] qui disait : Fais encore parler la rhétorique, car elle me plaît infiniment. C'était l'avis de tout le monde qu'exprimait ainsi la fille de Maximilien : mais personne ne se doutait que si la lettre du perroquet semblait exquise, c'était justement parce que la rhétorique n'y parlait pas. Sans le savoir on la condamnait en applaudissant à cet ouvrage.

On le lisait dans l'Europe entière, Anne de Bretagne l'apprenait par cœur [P. 37], et une telle vogue décida Lemaire à donner une suite à ces vers heureux. Cependant il ne se pressa point, et laissa s'écouler près de cinq ans avant de mettre en lumière *la Seconde Epistre de l'Amant verd à Madame Marguerite Auguste* [P. 17-37].

325. Inférieure, je crois, à la première, elle est néanmoins intéressante, fort gentiment tournée, ingénieuse. On y remarque plusieurs souvenirs virgiliens et un air d'érudition que le perroquet poète évitait de son vivant. D'ailleurs, la science qu'il étale ne paraît pas maussade, et le caractère du sujet la rendait indispensable. Quel est ce sujet? Une peinture de l'enfer et du paradis des bêtes. Je doute que l'idée soit de Lemaire, mais il la développe adroitement. L'amant vert, petite ombre douce, âme très amoureuse, *innocente et vierge*, traverse le Styx dans la barque « desbiffée et vieillette » de Caron, et passe près de l'endroit où sont châtiés les animaux qui ont mal vécu. Là végètent et souffrent pour leurs démérites le taureau de Pasiphaé, le serpent qui mordit Eurydice, les chevaux d'Hippolyte, celui qui causa la mort de Marie de Bourgogne, le sanglier qui tua Adonis, les chiens d'Actéon, le dogue efflanqué, incivil et galeux, par qui l'auteur de l'épître fut expédié au royaume qu'il nous décrit, le dragon qui « voult menger Andromeda », tous les « escorpions » et les basilics, tous les tigres et tous les loups, les souris qui grignotent « nostre pasture », les taons, les mouches, les puces, les punaises « terribles », les « yraignes », les limaçons, les « cocordriles », les grives, ces ivrognesses!... Quittons vite ces réprouvés, cette tourbe de vilains fantômes qui « ululent » et s'entre-dévorent... En route pour l'Elysée!

326. Admirable changement! Ici règne la concorde, et la vie (une vie éternelle) s'écoule noblement dans la lumière et la musique. Sans parler de la foule des élus — rossignols « melodieux », « coqs liberaux, hardis et diligens », alouettes, débonnaires cigognes, hirondelles et colombes, — on remarque, en ces lieux fortunés, les abeilles de Platon, les oies du Capitole, l'âne et le bœuf de la crèche, la louve romaine, l'agneau pascal, le pourceau de saint Antoine, le chien de saint Roch, Bucéphale et la biche de Sertorius. Par une finesse de courtisan, le poète ajoute à cette liste le cygne de Clèves, le porc-épic de la maison

d'Orléans, l'hermine bretonne, et la mention de ces bêtes héraldiques lui fournit le moyen de louer les personnages dont elles décorent le blason. Et tout cela est bien mené. Une gaieté discrète et de bon ton circule dans l'ouvrage entier; le style est non moins ferme que pittoresque; courtes d'ordinaire et limpides, les phrases s'enchaînent avec aisance, et, bref, cette pièce révèle, comme la précédente, un artiste expert et subtil, qui connaît à fond son métier.

327. De la première de ces épîtres date, pour Lemaire, la vraie renommée. En juin 1505, on lui promit que, le moment venu, il succéderait à Molinet [IV, 522], Marguerite d'Autriche espérant par là se l'attacher plus étroitement. L'année suivante, elle l'envoya en Italie avec d'autres émissaires chargés d'aplanir les difficultés que la construction de l'église de Brou rencontrait auprès de la curie romaine. Il dut profiter de son voyage pour ramasser des matériaux en vue de la grande œuvre qu'il méditait : *les Illustrations de Gaule*. A l'aller et au retour il s'arrêta à Lyon, puis rejoignit, semble-t-il, sa protectrice. Enfin il pouvait reprendre ses travaux... Non, car une nouvelle poésie funèbre lui fut brusquement imposée, et ce n'était pas la mort sans larmes d'un amant vert qu'il lui fallait chanter cette fois, mais celle de Philippe d'Autriche, régent de Castille (25 septembre 1506). Résigné à son rôle de pleureur officiel, Lemaire ressaisit vite sa plume « infelice », et rédigea, afin de les offrir à Marguerite, les quatorze douzains qui ont pour titre : *Regretz de la dame infortunée sur le trespas de son très cher frère unique* [III, 187-193].

328. Sincère était la douleur de la dame. L'écrivain, de son côté (nous le savons par une lettre du 11 octobre qu'il adressa à Symphorien Champier), éprouvait un réel chagrin de la disparition de ce prince qu'il regardait comme un futur bienfaiteur [Becker, 95, 315]. Cependant les strophes qu'il lui consacra n'ont point le caractère de la vraie tristesse : l'émotion y est factice; elles se lamentent d'un air apprêté, et ressemblent au devoir d'un bon élève. Convention et tradition! Aucun des lieux communs qu'on pouvait attendre ne manque à l'appel, et tous sont traités avec une outrance qui les rend encore plus suspects. A force d'être complète, la liste des vertus attribuées au défunt nous remplit de défiance; on voudrait au tableau des ombres, et, parce que l'éloge est excessif, on le rejette en entier, et sa véhémence nous fait sourire. De même il est plaisant de

voir le rhétoriqueur associer toute la nature aux funérailles de Philippe, et affirmer qu'elle a, en signe de deuil, multiplié les cataclysmes ou suscité des prodiges : les arbres se sont fendus, le nourrisson a refusé la mamelle, les cygnes sont devenus noirs, la terre a tremblé, des tempêtes ont soulevé l'océan. C'est à Virgile que l'idée de ce désordre est empruntée; mais Virgile, l'homme des belles légendes et de la grande histoire, pleurait Daphnis ou César; il avait le droit de bouleverser en leur honneur les quatre éléments, tandis qu'au héros de Jean Lemaire convenaient de plus modestes mensonges.

329. Après la mort de son frère, Marguerite rejoignit Maximilien en Allemagne, visita la Forêt Noire, la source du Danube [II, 309], puis, chargée par son père de la régence des Pays-Bas, se rendit à Malines, y célébra les fêtes de Pâques, et se remit bientôt en voyage pour se montrer à ses nouveaux sujets. Le jeudi 20 mai 1507, elle entrait à Lille, et ce fut ce jour-là que Lemaire — il courait à sa suite les chemins — reçut d'elle une prébende, et devint chanoine de cette même église de la Salle-le-Comte, à Valenciennes, où il avait, enfant, chanté *Benedicamus* [IV, 489]. Il ne tarda pas en outre à recueillir la succession de Jean Molinet qui mourut au mois d'août, et, afin de donner un échantillon de ce qu'il savait faire comme chroniqueur, il s'empressa de composer une relation des cérémonies funèbres ordonnées par Marguerite en l'honneur de son frère, et qui avaient eu lieu à Malines les 18 et 19 juillet.

330. Paraître très attaché à ses patrons, voilà à quoi tendait l'indiciaire, et il ne laissait échapper aucune occasion de produire sa fidélité. Les circonstances le servirent bien, et lui fournirent, vers ce temps-là, un second motif de flatterie. Associée à quelques troupes de Robert de La Mark, une petite colonne française inquiétait, depuis le mois de juin, la frontière des Pays-Bas. L'ayant franchie tout au commencement de septembre, elle s'était mise à piller, puis, traînant après elle un lourd butin, avait battu en retraite. Ce fut alors que les choses changèrent de face. Les milices envoyées contre les envahisseurs souffrirent que Robert de La Mark se repliât sans encombre, mais les Français, marchant par une autre route, furent, le 18 octobre, nuitamment assaillis à Saint-Hubert. Contre eux s'étaient bravement levés les paysans et les charbonniers des environs de Namur; ces simples gens travaillèrent d'un tel cœur

qu'ils dispersèrent l'ennemi, lui reprirent tout ce qu'il emportait, et firent prisonnier le chef de la bande. Dès que ce succès lui fut connu, Lemaire, sans perdre une minute, se mit à le célébrer, et, sous le titre de *Chansons de Namur* [IV, 293-306], aligna une quarantaine de strophes à ce point triomphantes qu'elles ne le seraient guère plus si cette échauffourée de Saint-Hubert, qui coûta la vie à 31 hommes, avait été un second Crécy, un autre Azincourt.

331. Ce qui a permis au poète de noircir, pour un fait minime, beaucoup de papier, ce fut, outre l'emploi des fioritures chères aux rhétoriqueurs, le caractère anormal du combat qu'il avait à raconter. Qui étaient les vainqueurs? Des soldats improvisés. Et les vaincus? De vrais « gendarmes », qui auraient dû savoir leur métier... Le riche thème! Parmi les Namurois, peu ou point de nobles; la gloire, cette fois, va aux plébéiens. Lemaire constate la chose, y insiste, et a bien raison. Ce lui est une joie de dire comment de puissants gaillards empanachés, vêtus de fer, armés jusqu'aux dents, ont été bousculés et déconfits par de pauvres « bergerets ». Il cite les noms de ces héros champêtres, et signale à la postérité Bioux, Griseau, Hubert, le prud'homme Colinet, Jennin, Goffin, Grouse qui fit merveilles avec « sa grand coignée », Coireau, Gobelet, Tardif.... tardif, oui, « mais non pas lasche ». Et que les Français viennent maintenant prétendre qu'ils sont les favoris de Mars! Une poignée de pastoureaux a suffi pour rabattre leur caquet, démasquer enfin leur arrogance. Ce qu'ils valent, on le saura désormais. Vantards, bavards, pillards, ingrats, pleins de courage contre l'orphelin et la veuve, irrésistibles lorsqu'il s'agit d'attaquer un couvent, ils tremblent, ces avaleurs de charrettes ferrées, en face des gens de cœur, et s'ils ont fui devant des bouviers, à quel saint faudra-t-il qu'ils se vouent le jour où daigneront entrer en lice les chevaliers de Maximilien? Ajoutez à ces rodomontades quelques allitérations, une douzaine de calembours, et vous aurez une idée assez juste des *Chansons de Namur*. L'auteur y clouait la France au pilori, sans prévoir que plus tard, accueilli de nouveau par elle, il lui élèverait des autels : mais il n'en était pas encore là.

332. Très mouvementée fut, pour Lemaire, la période qui suivit. Nous savons par ses lettres qu'il voyagea beaucoup; quant aux causes de ses déplacements, elles nous échappent presque toujours. Était-ce Marguerite qui l'envoyait ainsi de ville en ville? Cherchait-il çà et là les documents né-

cessaires à ses *Illustrations de Gaule?* On ne peut répondre. Ce qui est certain, c'est que nous le trouvons, au mois de novembre 1507, d'abord à Valenciennes, puis à Bruxelles, de là il revint à Malines, y assista aux fêtes qui furent données, le 1er janvier 1508, pour solenniser les fiançailles de l'archiduc Charles et de Marie d'Angleterre, annonça en vingt vers que ce mariage — il n'eut pas lieu — ramènerait *le bon temps Saturnus* [IV, 268], reprit son vol aussitôt, résida à Anvers en février, et passa l'été à Rome. Cependant, à l'en croire, ce poète errant ne demandait qu'à se fixer. Vers cette époque il écrivit à sa « très redoubtée dame », la suppliant de lui assigner Dôle comme « sejour ordinaire ». Dans les provinces du Nord, la vie, dit-il, est fort chère; nul, au surplus, n'est prophète en son pays, et « j'ay receu par deça trop de malheurs, oultraiges, envies et scandales » pour y demeurer avec plaisir; en Bourgogne, au contraire, on me rend justice; là m'attendent « amitié, credit, faveur, recueil et humanité »; enfin Dôle est une cité paisible, où l'on peut « labourer » à son aise, et c'est aussi le siège d'une université, grand avantage pour moi « qui élève à mes frais deux petits nepveux de bon esperit » [*Ibid.*, 392-4].

333. Il faut croire que Marguerite se laissa convaincre par ces arguments, puisque nous savons que Lemaire, en 1509, était établi à Dôle. Mais il s'absentait fréquemment, allait à Bourg, à Lyon. Au mois de juin, il se trouvait en cette dernière ville, et y organisait, tout en gardant *l'honneur de Madame*, une prochaine entrée du roi Louis XII [*Ibid.*, 375]. Curieuse contradiction! Cet homme qui rêvait le repos ne cessait de s'agiter, et, réclamant la solitude, courait au bruit et à la foule. S'il cultivait ses amis lyonnais, il ne négligeait point ceux qui, à Malines, pouvaient le servir, notamment Louis Barangier et Jean de Marnix. Avisés, dévoués, très influents, ils avaient inspiré confiance à la gouvernante des Pays-Bas qui employait l'un et l'autre en ses négociations les plus cachées. Le premier, avec les simples titres de secrétaire et de maître des requêtes, cumulait mille fonctions délicates; le second, trésorier et conseiller, jouait, en tant qu'agent diplomatique, un rôle prépondérant.

334. Grâce à eux, Lemaire, bien qu'éloigné de sa protectrice, n'en fut pas oublié. Elle lui accorda même, vers la fin de cette année 1509, une augmentation de gages qua-

tre sous par jour, pour laquelle il lui écrivit aussitôt, louant sa « royalle et immortelle liberalité » [*Ibid.*, 376]. Il traversait alors une passe heureuse, semblait solidement ancré, nouait de nouvelles relations. Ce fut à ce moment qu'il rechercha la faveur de l'évêque de Maurienne, Louis de Gorrevod [Becker, 358], et qu'il connut Cornélius Agrippa. Le hasard fit que les routes de ces deux nomades se croisèrent un instant, et que, déracinés, ballottés, ils se rencontrèrent à Dôle. Agrippa y surgit, venant de Châlons, osa commenter à l'université le *De verbo mirifico* de Reuchlin, s'attira la haine des gens que la science occulte effrayait, fut en butte aux calomnies des moines qui le traitaient d'*hérétique hébraïsant*, et dut plier bagage, reprendre son bâton de pèlerin.

335. De cette année 1509 datent deux nouvelles œuvres de Lemaire : 1° *La Légende des Vénitiens*, pamphlet en prose qui énumère les empiétements de Venise, condamne sa politique mercantile et insidieuse, et vise à démontrer que l'empereur a bien agi en adhérant à la Ligue de Cambrai (10 déc. 1508), formée contre cette envahissante république. 2° *Les Gestes du Sophy et la prinse d'Oran en Barbarie*, opuscule traduit de l'italien. — Ce n'étaient là que des travaux accessoires; l'occasion ou la fantaisie les avaient suggérés au rhétoriqueur, mais ils ne lui faisaient pas oublier son capital dessein, ces *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, dont il espérait tant de gloire.

336. En 1510, chez Étienne Baland, à Lyon, parut enfin la première partie de ce livre extraordinaire. Bien qu'il soit en prose et que je n'aie pas à l'étudier, je le salue en passant. Il restera comme le meilleur exemple de ce que peut produire une érudition sans critique, et l'on contemplera toujours avec une pitié amusée cette fabuleuse construction. Solidement maçonnée en apparence, il ne lui manque, pour être solide, que des fondements; c'est un colosse aux pieds d'argile, un monstre fils de l'Histoire et du Mythe. L'auteur, regardant comme « très authentiques » des sources très mensongères, a mis au service d'une idée fausse des trésors de logique, une dérisoire application. Que de peine perdue, et quelle ironie en ce labeur qui nous montre un ami de la science tombant malgré lui dans le roman et rendant son erreur plus choquante à mesure qu'il allègue des arguments! Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que cette œuvre ruineuse ne mérite pas d'être lue : elle offre maintes pages spirituelles.

abonde en descriptions pleines de grâce et de saveur, renferme des fragments d'épopée et de si fraîches idylles que, nulle part mieux qu'en cette prose, Lemaire ne s'est affirmé vrai poète.

337. Tout en surveillant la publication de son livre, il se consacrait, en 1510, à un monument d'une autre espèce. L'église de Brou était commencée, et Marguerite, qui la voulait splendide, ne cessait d'en remanier les plans et d'envoyer des ordres contradictoires. Elle avait (il était propre à tant de choses!) chargé son indiciaire de l'inspection des travaux, et demandé à Jean Perréal, pour les trois sépultures que devait abriter le sanctuaire, des maquettes et des *patrons*. Ainsi ces deux hommes allaient se trouver sur le même chantier, ce qui d'abord resserra leur affection, puis les porta bientôt à se haïr.

338. Jean de Paris était alors illustre et fort recherché. Vers 1503, Anne de Bretagne lui avait confié le soin d'élever le mausolée de François II, à Nantes, et, quoiqu'il se fût borné à tracer les grandes lignes de cette œuvre, il avait, repoussant dans l'ombre ses admirables collaborateurs, accaparé la gloire entière de l'entreprise. Durant les années suivantes, Anne et Marguerite s'étaient disputé l'honneur de l'employer : la reine, au mois de juin 1505, lui avait donné la garde de sa vaisselle d'or; la duchesse, par une pension annuelle de vingt écus soleil, se l'était attaché, car elle songeait déjà à son église. Lui, recevant de toutes mains, promettait ce qu'on voulait, et ne s'éloignait guère de son vrai maître, Louis XII. En avril 1509, il passait les Alpes avec l'armée, et se mettait de nouveau, tandis que le roi abattait l'orgueil de Venise, à étudier en Lombardie les chefs-d'œuvre inspirés de la Grèce ou de l'art romain. Ce fut seulement à son retour qu'il écrivit (15 novembre) à la fille de Maximilien qu'il était prêt maintenant à s'occuper des trois tombeaux de Brou, et qu'elle en recevrait bientôt les dessins : ils forment, ajoutait-il, comme ung trossé bouquet qui se compose « des choses antiques que j'ay vu ès parties d'Italie » [Bancel, 61].

339. Mais pour exécuter ce que Perréal avait conçu, il fallait trouver — et les environs de Bourg ne la fournissaient pas — une matière première digne de la pensée du maître, une blanche pierre impérissable. C'est ici que Jean Lemaire rentre en scène, et qu'il joue un rôle fort inattendu. Il court le pays, cherche et se renseigne, finit par découvrir à Saint-

Lothain, près de Poligny, une carrière d'albâtre, envoie des échantillons à Malines, obtient l'agrément de « Madame », et commence les travaux d'extraction. Le voilà donc à la tête d'une affaire industrielle, dont sans doute il espère tirer grand profit. Mais ses ennemis ne dormaient pas : l'albâtre en question, affirment-ils, n'est « aucunement bon », et ils persuadent si bien Marguerite qu'elle prescrit, le 10 octobre 1510, d'abandonner les fouilles de Saint-Lothain et de « se pourveoir ailleurs » (IV, 398). Ce fut un coup terrible pour Lemaire : il répondit treize pages enflammées (20 novembre; *Ibid.*, 396-409), et, loin de plier devant l'orage, entra en matière par ces mots : « Madame, quand j'euz parachevé de lire vos... lettres, le sang me mua tout entremeslé de crainete, vergoigne et juste courroux ensemble.... »

340. Agissant de concert, que ne peuvent l'intérêt, l'orgueil, la rancune! Il y a, dans ce plaidoyer du rhétoriqueur, des cris de vraie passion, un frémissement de rage. Jean Lemaire défend à corps perdu son albâtre, et parle de lui avec tendresse, dévotement. C'est une *noble* pierre, *la plus nette* du monde, *nourrie* dans l'eau vive, facile à polir, immaculée... « Se pourveoir ailleurs », cela est commode à dire. Mais où? A Cluny? L'albâtre n'y est que craie. A Salins? Il n'y est que sable. En Bresse? Il est basané, plein de nœuds, et ne se rencontre que par « petiz lopins ». Celui de Saint-Lothain, au contraire, existe en masses compactes, en blocs cyclopéens que vingt-quatre bœufs ont de la peine à traîner. C'est sur place, et non d'après quelques méchantes bribes expédiées comme spécimens, qu'il convient de juger la carrière. Plût à Dieu, Madame, que vous eussiez vu « les beaux et merveilleux quartiers en toute perfection », et que les gens qui vous conseillent, « ces grandz cognoisseurs de par dela », eussent assisté à notre travail! S'ils étaient descendus avec moi en cet abîme « de LXXI piedz de parfond... qui est une chose horrible a veoir »; s'ils avaient, sous la menace des éboulements, creusé la roche ou étoupé l'eau qui nous montait jusqu'au ventre; s'ils avaient contemplé de leurs yeux ces magnifiques bancs de pierre blanche, inépuisables et purs, alors ils auraient le droit de donner leur avis. Savez-vous pourquoi le meilleur albâtre qui soit est calomnié par eux? Ce n'est pas qu'ils l'estiment méprisable, mais parce que Jean Lemaire a l'honneur de l'avoir trouvé. Moi écarté, disparu, Saint-Lothain n'aura plus un

tournant du temple de Vénus, attendu qu'elle est trop amoureuse et accointe de Mars [*Ibid.*, 101], portons nos pas vers le sanctuaire de Minerve. Là, parce que c'est le siège de la sagesse, le miracle s'accomplira.

345. Tel est le plan général de cette œuvre qui exprime, répétons-le, une de ces idées essentielles par quoi l'histoire de l'humanité se trouve soudain embellie. Quant à l'exécution du poème, elle est autre qu'on ne l'attendait, et ne consiste qu'en deux descriptions : *temple de Vénus*, *temple de Minerve*. Rien de plus commun que de telles allégories. Mais si le cadre est banal, les mètres employés ne le sont point. La première partie, annonce Lemaire en son prologue, sera rhythmée de vers tiercets a la façon italienne,... ce que nul autre de nostre langue gallicane ha encores attenté d'ensuivre, au moins que je sache ; la seconde sera meslée de prose et de rhythme françoise qu'on dit alexandrine . Et la voilà bien, la concorde des deux langages !... Au reste, ce n'était pas le coup d'essai du rhétoriqueur, car il avait antérieurement produit des tercets et des alexandrins [IV, 210-15, 319-20].

346. Il n'y a rien à dire sur *le temple de Minerve*, mais il n'en va pas de même pour celui de Vénus. Que de choses en ce peu de pages, et combien de souvenirs elles évoquent ! C'est un pont jeté entre deux siècles ; le poète, comme Janus, regarde en avant et en arrière. Qu'il ne s'est pas affranchi du passé, on le constate aisément puisqu'il imite le *Roman de la Rose* et Molinet. Ainsi que Guillaume de Lorris et Jean de Meung, il voit en songe ce qu'il raconte, et il emprunte encore à ces peintres du Verger d'Amour le cadre de son œuvre, les noms, les caractères de certains personnages qu'il met en scène : Danger, Bel-Accueil, Génius... Se rappelant, d'autre part, que Molinet avait transporté dans son *Temple de Mars* les objets du culte catholique, il en décore ou meuble à son tour, avec beaucoup d'irrévérence, son église de volupté, le paradis corporel » [III, 108]. Là, en guise de psaumes, on chante des odes saphiques ; aux autels sont substitués des lits, et l'encens, l'aspergès et le bénitier se trouvent remplacés par... Voyez le texte.

347. Tout cela donc, c'est du moyen âge. Mais à présent, et pour quatre raisons, ces mêmes vers vont nous paraître modernes. 1° Un abîme sépare du style de Molinet celui qui scintille ici. La phrase, ramassée et nerveuse,

rehaussée d'épithètes neuves et patiemment serties, rend à l'oreille un son pur et plein, révèle la probité de l'artiste, sa maîtrise et le sentiment qu'il a de la dignité du verbe. — 2° Tandis que, chez Guillaume de Lorris, les jardins de Cupido sont déserts, et que, timide et roucoulant, le trouvère s'y promène seul, une foule vaillante et créatrice, qui parle français, toscan, latin, se meut, travaille et bourdonne autour de la Vénus de Jean Lemaire. Et quels hommes que ceux-là! Ayant foi en leur génie, ils se moquent des terreurs de leurs aïeux, ne tremblent plus à la pensée de la mort, formulent leurs idées avec empire, ne connaissent pas la fausse honte, et ne font rien, quoi qu'ils fassent, que « de vouloir delectable » et « de cœur gay » (*Ibid.*, 111). Pesez ces mots admirables; suivez l'évolution du poète : parti des terres mystiques où croît la Rose du *Roman*, il aborde au pays que Rabelais découvrira, devance l'ère de l'esprit libre, pressent la puissance de la Joie, et frappe à la porte de Thélème.

348. 3° C'est assez dire qu'il préfère au passé le présent, et qu'il se rend compte des progrès que les arts ont accomplis à son époque. La musique surtout lui semble (et il a raison) avoir récemment prospéré et s'être élevée très haut : désormais savante et riche, polyphonique et concertante, elle nous fait oublier le temps où l'on soufflait dans des coquilles, où l'on jouait du « flageot » et de la vielle. Bons pour « les gens du roy Clovis », ces instruments-là! Aujourd'hui règnent les « harpes souveraines » et « les verbes coulourez » de Compère, de Josquin Desprez et d'Okeghem. — 4° S'il est vrai que la Renaissance soit un retour à l'esprit du paganisme, il n'y a certes pas beaucoup de vers qui appartiennent plus légitimement à cette période littéraire que ceux que prononce, chez Lemaire, l'archiprêtre Génius (*Ibid.*, 114-123). Je ne sais même si on retrouvera ailleurs, dans le cours du XVI[e] siècle, un hymne aussi ardent, aussi débridé et sensuel. A qui adressé? Au plaisir de vivre, de procréer, d'être jeune, d'avoir de la santé. Génius invite ses fidèles, les hommes « bien complexionnez, sanguins », à jeter les yeux sur la nature et à comprendre qu'elle ne se maintient que par les œuvres d'amour. L'amour perpétue et propage les animaux et les plantes; tout ce qui existe doit aimer :

> Les elements les uns aux autres rient,
> Celestes corps l'un a l'autre se jouent (115)

et, bref, si la machine du monde ne s'arrête pas, c'est grâce à Vénus qui la relance à chaque moment. Et donc ne regimbez pas contre l'aiguillon de la déesse... Ainsi discourt le profane archiprêtre, opposant à la pâle Antiphysie médiévale et à ses renoncements les protestations de la vie qui veut durer.

349. Tant d'idées qu'il remuait à la fois n'empêchaient pas le poète de continuer à suivre les travaux de Brou. Ils avançaient très lentement. Le plan d'ensemble des « sépultures » avait été fourni par Jean Perréal ; mais il s'agissait maintenant de trouver un artiste habile qui se chargeât de sculpter les détails et surtout les dix Vertus d'albâtre qui devaient orner les tombeaux. Marguerite d'Autriche s'adressa pour cet ouvrage à un homme de génie, à l'admirable Michel Colombe.

350. Un mot sur ce personnage : né vers 1430, et probablement d'origine bretonne, il s'établit de bonne heure à Tours, déploya, durant sa longue carrière, une infatigable activité, et, recevant en grand nombre les commandes des rois, des seigneurs, des villes, tira de la pierre tout un peuple de statues. Fort peu, malheureusement, subsistent. Disparu, l'archange saint Michel qu'il fit (1473?) pour Louis XI ; perdues, les maquettes qu'il composa pour le mausolée de ce même prince et pour celui de Louis de Rohault, évêque de Maillezais (1480) ; perdus aussi et le grand retable destiné aux Carmes de Nantes, et le sépulcre placé dans l'église Saint-Sauveur de La Rochelle (1510), et la couche funèbre de l'évêque Guillaume Guegen (vers 1509) ; détruite enfin par les huguenots la merveille de Saint-Saturnin de Tours, ce *Trépassement de la Vierge* que la voix publique citait comme inimitable. En somme, il ne nous reste — mais qu'elles sont belles ! — que trois œuvres authentiques de ce maître : une médaille représentant Louis XII (1500) ; les figures allégoriques de la tombe de François II ; l'étonnant saint Georges exécuté pour le château de Gaillon. Quant aux Vertus qu'on voit actuellement à Brou — sont-ce bien des Vertus, ces adorables bonnes femmes, ces bourgeoises délurées et pimpantes ? — il y a lieu de croire qu'elles ne sont pas dues à Colombe, et que, lui mort (fin de 1512?), les plans et les ébauches qu'il avait fournis furent abandonnés ou remaniés.

351. Je pense que l'idée d'avoir recours à l'imagier tourangeau fut suggérée à « Madame » par Lemaire. Ce fut lui,

en effet, qui reçut (octobre 1511) l'ordre de se rendre à Tours et d'y négocier avec l'artiste. Celui-ci, « fort ancien et pesant.... goutteux et maladif a cause des travaulx passez » [IV, 110], habitait alors, octogénaire, sa maison de la rue des Filles-Dieu. Là ce patriarche de la sculpture, dont le génie ne vieillissait point, régnait sur une famille d'ouvriers par lui formés, et siégeait, doublement vénérable comme maître et comme aïeul, entre Jean de Chartres, son meilleur élève, et ses trois neveux, Guillaume Regnault, Bastien François et François Colombe. Qu'il est sympathique, ce groupe d'hommes qu'assemblaient de la sorte la parenté et la vocation! Ils faisaient de leur labeur une sorte de culte domestique, et confondaient, très sages, l'atelier et le foyer. Telle est, sans doute, la cause de la haute moralité tant de leurs ouvrages que de leur vie. C'étaient des âmes simples et droites, et nous le voyons bien par le contrat que signèrent, le 3 décembre 1511, Jean Lemaire et Michel Colombe. Ce dernier déclare que, moyennant la somme de 94 florins d'or qu'il a reçue, il exécutera les *patrons* qu'on lui demande, et « iceulx patrons », ajoute-t-il, « je promectz loyaument, a l'aide de Dieu, faire pour ung chief d'euvre, selon la possibilité de mon art et industrie ». Ensuite, parlant de ceux par qui il sera aidé, il garantit que ce sont tous « gens meurs, graves, savants, seurs, certains, experimentez, bien condicionnez et observans leur promesse, *comme bien raison le veult* » [*Ibid.*, 111].

352. Avec la signature de ce traité prenait fin la mission de Lemaire auprès de Michel Colombe; elle avait pleinement réussi, et il semble que ce succès aurait dû rendre au poète l'entière faveur de Marguerite. En apparence il en fut ainsi, mais il ne s'y fiait point, et continuait, prévoyant, à se ménager une place en France. Déjà, cheminant vers Tours, il s'était arrêté à Blois où la cour résidait pour lors. Il avait cherché là et trouvé des protecteurs. Son nom, ses talents étaient connus. Néanmoins il jugea bon de donner une fois de plus sa mesure et de faire voir comment il savait tourner les vers flatteurs. Son ami et confrère, le moine Jean d'Auton, venait justement de composer *l'Epistre du preux Hector au roy Loys XII*. Celui-ci, comme on pense, n'avait pas répondu. Lemaire se hâta de se substituer à lui et d'écrire en son nom au fils de Priam.

353. La pièce de Jean d'Auton est une épaisse et gauche louange. Tu t'étonneras sans doute, dit à Louis XII le héros

troyen, de recevoir une lettre de moi qui suis depuis si longtemps « mort et transy » [f° 3 r°] : mais c'est par une grâce spéciale des dieux que, n'ayant plus de corps, je mets la main à la plume. Parce que je suis « l'ung de tes feuz parens », et que tu descends de moi en « droicte ligne » [2 r°], je tiens à t'exprimer la joie et l'orgueil que j'ai ressentis en apprenant tes prouesses. Il ne faut pas t'imaginer que nous autres, les ombres, nous soyons sans nouvelles de toi. A chaque heure dévalent ici des messagers, que la Parque expédie en longue file. Ils content aux morts anciens la chronique des vivants, et tous s'accordent à te glorifier. Ceux qui t'ont fidèlement servi ne font que passer en ce bas lieu : Jupiter ne manque pas de les envoyer chercher, et leur ouvre « le celeste pourpris ». Quant à ceux qui ne t'aimèrent point et qui prirent les armes contre toi, ils tombent au plus creux du Tartare. Tels les Vénitiens que tu as occis à Agnadel. Ils nous sont arrivés par centaines; la barque de Caron en était remplie, et je t'assure que ces vilaines âmes ont été reçues à coups de fourche.

354. Et, bien que frère Jean d'Auton ne le déclare pas expressément, Jules II peut s'attendre à être, le moment venu, traité par les Furies comme un simple Vénitien. Hector parle sévèrement de ce « grant prebstre qui se nomme le pape » [13 r°]; il condamne ce pasteur qui porte le morion, lève le poignard sur ses ouailles, et tâche de juguler le fils aîné de l'Eglise. Mais Louis XII n'a rien à craindre de ce courroux apostolique; il triomphera de ses adversaires, car les dieux le protègent et l'honorent : Vulcain lui forge un harnois et des bombardes; Mercure se propose de lui offrir le glaive « de quoy Meduse eut la teste couppée » [5 v°]; avant peu il obtiendra d'Hercule la massue qui « cassa la cervelle » de Cerbérus; Minerve lui cédera son bouclier « cristallin », et il enfourchera le cheval Pégase. Seul Pluton ne se soucie pas de contribuer à l'équipement du roi de France : c'est qu'il redoute « la force espoventable » de ce prince, et prévoit qu'un jour il s'emparera des enfers, régnera sur « la cité obscure ». Pluton, « qui de frayeur tout tremble », a déjà, pour repousser l'invasion, convoqué « ses arrierbans et gensdarmes », la hideuse famille des monstres [11 v°-12 r°]. Vaine précaution. Pas plus que le pape, les diables n'arrêteront Louis XII, et s'il veut leur domaine, il l'aura. Quant à la couronne de Jupin, il l'aura

aussi, mais sans coup férir; le père des dieux le regarde comme un collègue, et se promet de lui dire dès qu'il aura quitté la terre : Partageons le ciel.

355. Énormes et répugnantes flatteries, jeux mythologiques dont rougirait un cuistre de collège! Et c'est à Hector que d'Auton prête de telles gentillesses! Au reste, le Troyen est content de lui et de ses vers. Il écrit en finissant : Je vais, ô roi, plier mon papier; lis-le lorsque tu auras le temps, « a ton bel aise », et ne le dédaigne point, car, étant plein de « bonne fantaisie » et même de « saincte poesie », il mérite bien que tu l'estimes et que tu me donnes « quelque responce » [14 v°].

356. Cette réponse, donc, ce fut Lemaire qui la rima [III, 68-86; Blois, novembre 1511], et il n'épargna pas sa peine, puisque son *Epistre du roy à Hector de Troye* ne comprend pas moins de 600 vers.

357. En vérité, c'est beaucoup trop, et l'ouvrage, d'ailleurs confus, mal en ordre, encombré de redites, traîne parfois et semble ennuyeux. Mais dès qu'on le compare à ce qu'a produit Jean d'Auton, il prend, par le bienfait du contraste, un air presque magistral. Sans goûter outre mesure les tirades où l'auteur s'ingénie à rattacher les Valois aux Dardanides, sans lui savoir gré d'avoir dépeint comme providentielle et miraculeuse la bataille d'Agnadel, sans le croire sincère lorsqu'il prêche la guerre sainte contre les Turcs, on ne laisse pas de préférer ces développements aux fables adulatrices dont regorge la lettre d'Hector. Et puis Lemaire a eu grand soin de noter en souriant l'invraisemblance de ce commerce épistolaire. Je ne me doutais point, dit Louis XII à son grand ancêtre, « que nostre langue

Fust ja commune en ta très noble court » [P. 69],

et, par endroits, il raille doucement le défenseur de Pergame. De ton temps, écrit-il [P. 75], c'était avec les bras qu'on remportait les victoires. Aujourd'hui tout est changé. Ah! si tu entendais nos canons, si tu les voyais cracher le feu!... Une « diablerie », mon cher. Tout Hector que tu es, tu ne résisterais pas à un boulet. Ta corpulence qu'ont chantée les poètes et tes douze coudées de hauteur feraient de toi une jolie cible, et, à moins de revêtir une cuirasse épaisse de vingt pieds, tu serais derechef un homme mort.

358. Ce passage est assez piquant. Mais ses plus subtiles

malices et ses traits les plus aigus, l'écrivain, on le devine, les a réservés à Jules II. Le roi traite le saint-père, en cette épître, avec une pitié méprisante. Quel pauvre ennemi, s'écrie-t-il, que ce vieux prêtre féroce! A quoi bon triompher de lui, et quelle gloire m'en reviendra-t-il? Je vais enjoindre à mes gens de l'épargner, et s'ils l'attrapent, déguisé ou non, de ne lui faire aucun mal. Jamais pape ne mourut à la guerre : laissons vivre celui-là [P. 80-1]. Un style aisé et précis augmente la saveur de ces insolences, les distingue de la masse des satires similaires. C'est ce que le poète voulait. En somme, quoique trop étendue, son œuvre — tantôt sérieuse, tantôt enjouée, toujours adroite, — doit être classée parmi les meilleures productions de la littérature officielle, et elle était sûrement de nature à procurer à son auteur ce qu'il recherchait, savoir la bienveillance de Louis XII.

359. Et le jour ne tarda pas à venir où Jean Lemaire renonça à servir Marguerite. Dès le mois de mars 1512, sa résolution était prise, et il nous dit lui-même [IV, 423] qu'il avait suivi, en s'attachant à la cour de France, le conseil de Louis Barangier. D'autre part, Clément Marot nous apprend [Jannet, I, 258] que ce fut par *la main* de Mme de Soubise que fut *tiré* chez nous *l'Homère belgeois*. Les raisons qui le déterminèrent à changer de maîtres sont difficiles à deviner. A-t-il simplement senti qu'il avait cessé de plaire à la duchesse? Les ennemis qui le calomniaient à Malines ont-ils enfin lassé sa patience, et s'est-il dégoûté d'être sans cesse, comme il l'affirme, « bestourné, transporté, ramoné et pelotté » [IV, 422]? Espérait-il gagner davantage? Prévoyait-il l'hostilité prochaine de Louis XII et de Madame, et se hâtait-il de s'en aller avant que son départ eût l'air d'une trahison? Toutes ces hypothèses sont plausibles, mais une seule chose reste certaine, c'est que, non sans promettre à Marguerite une gratitude et une fidélité illusoires (lisez la lettre qu'il lui adressa le 11 mai), il entra, en qualité de chroniqueur, dans la maison d'Anne de Bretagne.

360 En outre, comme si son étoile voulait alors qu'il rompît avec tout le passé, il se sépara, vers la même époque, de Perréal, et se mit brusquement à le haïr autant qu'il l'avait chéri. Pourquoi donc? « Pour ce que, affirme à Marguerite Jean de Paris, je luy ay remonstré sa très indigne conduite envers vous qui l'avez geté hors de la pouillerie et pauvreté », reproche qui l'a irrité au point qu'il « m'a menassé a battre ou tuer depuis pasques

enssa (*Ibid.*, 390; 17 octobre 1512). Explication trop habile pour être sincère. Le peintre eût mieux fait de garder le silence et de respecter, en la personne de son ennemi, l'ami, le compagnon d'autrefois [1].

361. A peine la reine-duchesse avait-elle consenti à employer Jean Lemaire qu'elle tomba gravement malade (Cf. § **484**). Pendant quelques jours, à la fin de mars, on la crut même perdue sans remède. Elle se rétablit cependant, et sa guérison combla de joie tous ceux qui, la servant, vivaient d'elle. On pense bien que son nouvel historiographe ne fut pas des derniers à chanter, et de très bon cœur, un cantique d'action de grâces. Le poème qu'il rima en cette circonstance, et qui n'ajoute rien à sa gloire, porte le titre suivant: *Ce sont les XXIIII couplets de la valitude et convalescence de la royne* (III, 87-97). France et Bretagne, en strophes alternées et dont le rythme varie plusieurs fois, demandent au ciel quarante ans d'existence pour la princesse qui soutient « maints povres langoureux », et réclament en sa faveur des prières au « sexe viril », au « feminin sexe », et principalement aux « nonnettes », aux « virginettes », aux autres « personnes nettes ».

362. Ce fut au mois d'août de cette même année 1512 que, dédié à Claude de France, parut, chez G. de Marnef, le second livre des *Illustrations de Gaule*. Mais, au moment où il fut publié, l'auteur allait quitter ou venait de quitter Blois. Anne, en effet, lui avait enjoint de se rendre en Bretagne et d'y ramasser des matériaux pour rédiger ensuite l'histoire de cette province. Déjà, en 1498, Pierre Lebaud, doyen de Saint-Tugdal, avait été chargé d'une semblable mission, et si on ajoute que, de son côté, Alain Bouchard travaillait à ses *Grandes chroniques de Bretaigne* qui virent

1. Au reste, en étalant son zèle au détriment de l'indiciaire, Jean de Paris perdit son temps. Il avait, par une fatuité encombrante et de continuelles récriminations, excédé la régente des Pays-Bas, et elle finit par se débarrasser de lui. Mais, à la cour de France, sa situation demeurait solide. Il fut, lors des obsèques d'Anne de Bretagne, chargé de la décoration funèbre, et Louis XII, au mois d'août 1514, l'envoya à Londres surveiller « l'emploi des 2000 livres, stipulées dans le contrat de Marie d'Angleterre pour achat de joyaux et de vêtements » (Bancel, 140). Bien qu'il semble, à partir du règne de François Ier, n'avoir plus guère quitté Lyon, où il dirigea jusqu'en 1523 la réfection des murailles de la ville, il conserva néanmoins le titre de valet de chambre. Une lettre de Cornélius Agrippa, son ami, nous apprend qu'il se trouvait à Saint-Germain-en-Laye, auprès du roi, en avril 1527. Tout porte à croire qu'il mourut en 1529.

le jour en 1511, on conclura que le plus sûr moyen de plaire à la reine, c'était de relater les fastes de son cher et trop cher duché. Jean Lemaire se mit à l'ouvrage, et nous savons, par une lettre de lui à maître François Le Rouge [*Ibid.*, 197], que, toujours abondant en promesses et bâtissant de vastes projets, il se flattait de colliger « les merveilles tant antiques que modernes » de l'Armorique et de révéler des choses que nul encore n'avait *mémorées*. En attendant, transplanté à Nantes, il y achevait, au mois de décembre [II, 175], la 3e partie des *Illustrations de Gaule*, qui, dédiée à la reine et à « monseigneur » Guillaume Cretin, parut au mois de juillet suivant.

363. Que devint, en 1513, le rhétoriqueur? Retourna-t-il à la cour ou visita-t-il les archives bretonnes? On l'ignore. Sans doute il s'appliquait par ses travaux, quels qu'ils fussent, à se ménager, en contentant sa protectrice, de nouveaux bienfaits. Mais, une fois encore, son espérance fut déçue, car, le 9 janvier 1514, mourut, à trente-sept ans, la reine Anne. Elle emportait, en s'en allant, toute la fortune de Lemaire. Il le comprit, exhala sa plainte en un *virelai double* [IV, 269], où il énumère les autres patrons qu'il a perdus, demande à « l'Altitonant » pourquoi il s'acharne à le priver de ses appuis, et l'adjure de lui concéder enfin « ung peu de faveur » durable.

364. Requête touchante mais sans effet. Ces vers sont les derniers que l'on ait de ce poète : après les avoir écrits, il garde le silence à jamais, s'en va sans laisser de trace, meurt, je pense. On lit cependant, chez quelques-uns de ses biographes, qu'il vivait encore en 1548. Cette affirmation ne mérite pas qu'on la discute, puisque sa mémoire est célébrée en des ouvrages [Voir aux références] qui datent de 1532 et de 1528. Qu'on s'en tienne donc à ceci : nous n'avons, après 1514, aucune preuve de l'existence de Jean Lemaire. Quant à dire à quel moment exact, où et comment il s'éteignit, nul, s'il ne découvre de nouveaux documents, ne le pourra. C'est avec raison que M. Becker [P. 252] ne fait pas grand cas des renseignements que fournit, sur ces questions, Pierre de Saint-Julien. A l'en croire, le rhétoriqueur, devenu presque inconscient par l'abus de la boisson et recueilli dans un hôpital, y aurait achevé misérablement sa carrière. Mais celui qui parle ainsi (en 1581, notez-le) ne cache point sa haine pour l'auteur de *la Différence des schismes et des conciles*, le regarde comme attaché *au parti de Satan*, et

se proclame, lui, ami du pape. On a, conséquemment, le droit de conjecturer que cette aversion et ce dévouement, l'une aidant l'autre, ont suggéré à Pierre de Saint-Julien, parce qu'il la jugeait morale et d'un salutaire exemple, cette invention féroce. Eux aussi, Cornélius Agrippa, Bonaventure des Périers, Cl. Marot, Henri Estienne ont trouvé des gens qui, mal vengés par la tristesse de leurs derniers jours, ont tenu à la compliquer de honte, et il semble logique, n'est-ce pas? que ces déchéances, dont le récit rendait instructive la mort des écrivains hétérodoxes, n'aient pas été épargnées à Jean Lemaire.

365. J'ajoute que cette injustice posthume n'est pas la seule qu'il ait soufferte. Après le XVIe siècle où ses œuvres, comme je l'ai dit [§ **303**], conservèrent des admirateurs, il fut, par les classiques, brusquement rayé de la littérature. Aujourd'hui même, qui le connaît? Un nom qui n'a plus d'histoire et ne représente rien, voilà ce qui reste de lui. La postérité refuse de le mettre à sa vraie place; elle s'obstine à ignorer la variété de ses aptitudes, l'indépendance de sa pensée. Cela, certes, valait un souvenir, et ce n'était pas la peine d'avoir montré la voie à Luther, à Rabelais, à Ronsard pour gagner si peu de gloire. Ingrats sans le savoir, ces beaux génies, dont il fut l'aïeul, ont fait paraître méprisable l'humble ouvrier de la première heure, et l'ont repoussé dans les limbes.

366. A présent je n'ai plus, avant de prendre congé de Lemaire, qu'à dire un mot de ses *Contes de Cupido et d'Atropos* [III, 39-67]. Il mourut sans les avoir publiés, et ce fut seulement en 1525 que Galliot du Pré les édita. Le premier paraphrase abondamment, en assez élégantes rimes tierces, deux sonnets de Serafino d'Aquila, et nous expose comment, s'étant rencontrés à la taverne et y ayant bu plus que de raison, l'Amour et la Mort ont échangé leurs arcs. Au fond, rien n'est moins original que cette idée, et elle a été, sous diverses formes, exprimée bien des fois par les lyriques. Mais, dans le deuxième *Conte*, elle se précise brutalement, car le rhétoriqueur juge bon de l'appliquer à cette nouvelle rançon du plaisir qu'on appelait en France *le mal de Naples* et en Italie *le mal français*. On devine ce que peut valoir une pièce où se trouve expliquée, à grand renfort de mythologie, une calamité si prosaïque. L'auteur aurait bien dû ne pas ajouter à la légende de Vé-

nus ce chapitre de pathologie, et l'on regrette de voir, chez un apôtre de « la foi profonde », une drôlerie de ce genre.

367. Les deux *Contes* dont il vient d'être parlé sont suivis d'un troisième qui, diffus et languissant, les aggrave sous prétexte de les compléter. Mais comme ces faibles vers — rimés, d'ailleurs, en 1520 — se terminent par la devise *Cœur à bon droit*, et non par celle de Jean Lemaire, *De peu assez*, ils ne sauraient en aucune façon être attribués à ce poète.

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

303. Pour les mss. de Jean Lemaire, consultez Becker, 383-9. — Les œuvres complètes du rhétoriqueur ont été publiées par J. Stecher (Louvain, 1882-91 ; 4 vol. in-8°). C'est à cette édition que, dans mon texte, je renvoie le lecteur : elle est fort précieuse parce qu'elle est unique, mais quel désordre inimaginable, que de mauvaises lectures, et comme la ponctuation massacre le sens à chaque ligne ! — Par contre, voici, pour l'étude de l'auteur qui nous occupe, un livre essentiel : Ph. Aug. Becker, *Jean Lemaire, der erste humanistische Dichter Frankreichs*, Strasbourg, 1893. On ne saurait trop louer ce beau travail où se remarque, avec la pleine intelligence du sujet traité, une érudition très scrupuleuse. Je tiens à déclarer que j'ai, dans les pages qui précèdent, suivi pas à pas M. Becker, et que si elles ont un mérite, c'est de résumer son plan et ses enquêtes. — Mentionnons encore deux ouvrages sur J. L. : 1° Pinchart, *Les Œuvres de Jean Lemaire au point de vue de l'hist. artistique*, Bruxelles, 1866 ; 2° Thibaut, *Marguerite d'Autriche et Jean Lemaire de Belges*, Paris, 1888. Le livre de M. Thibaut embrasse plus qu'il n'étreint.

Cl. Marot a parlé plusieurs fois de J. L. Voyez édition Jannet, I, 200, 258 ; II, 270; III, 71; IV, 189. — L'éloge fait par Du Bellay est tiré de *la Deffence*, édit. Chamard, 177. — Sur Ronsard imitateur de J. L., cf. Pasquier, *Rech.*, VII, v, col. 699 ; H. Guy, *les Sources fr. de Ronsard; Rev. d'hist. litt. de la Fr.*, 1902, 228 et suiv.

307. Sur J. L. précepteur de Claude de Saint-Julien, voyez *Œuvres*, IV, 10-13 et Becker, 6.

308. Rapports de J. L. avec S. Champier : *Œuvres*, III, 407 ; IV, 428 ; Becker, 85-90, 345 et suiv. — Claude Thomassin : *Œuvres*, III, 1, 402-7 ; IV, 374. L'une des lettres de Charles VIII (Pélicier, III, 115 ; 30 sept. 1490) est relative à ce personnage. Je pense que c'est à lui qu'il faut attribuer les deux rondeaux que voici : *Par deux fois avez heu victoire*... (B. N. fr. 1104, 113 r°) ; *En grand malheur ferme courage*... (B. N. fr. 1721, 31 r°). — Humbert Fournier : Becker, 345 et suiv.

309. Renouvier, *Notice sur Jean de Paris*, Paris, 1861. — Dufay, *Essai biographique sur Jean Perréal*, Lyon, 1864, in-8°. — Charvet, *Biographie d'architectes : Jean Perréal*, etc., Lyon, 1874. — *Gazette des Beaux-Arts*, 1885, t. XXXI, p. 322 et février 1887. — Bancel, *Jehan Perréal*, Paris, 1885, in-4° de III-242 p. L'intérêt de cette dernière étude ne réside que dans ce qu'elle emprunte à Dufay, M. Bancel n'ayant d'autre souci que de mettre sans preuves au compte de Perréal des travaux que, vraisemblablement, il n'a pas faits. Tel un tableau, actuellement au Louvre, qui représenterait les fiançailles de Charles VIII et d'Anne de Bretagne : mais, à n'en pas douter, le sujet de cette peinture est tout autre ; il n'y a là qu'une Vierge entre deux donateurs quelconques, et les lettres *I. P.*, que l'artiste a placées en évidence, ne sont pas forcément une signature. — Cf. R. Maulde La Clavière, *Jean Perréal dit Jean de Paris*, Paris, 1896, p. 115-117.

311. Anecdote relative à l'un des voyages de Perreal en Italie : J. d'Auton, *Chron. de Louis XII*, II, 102-4.

312. *Le Temple d'Honneur et de Vertus* fut imprimé à Paris, en 1504, par Michel Le Noir. — Le recit des obseques de Pierre de Bourbon par Jacques de Bigue se trouve dans le ms. fr. 5872 de la B. N. et chez les commentateurs de La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon*, III, 221-9. Jacques de Bigue, « valet de chambre des roys Charles huictiesme, Loys douziesme et Françoys premier », ami et correspondant de G. Cretin, mourut probablement en 1516 (B. N. fr. 7856, p. 937). Il rima (B. N. fr. 1721, 35 vo) une breve epitaphe d'Anne de Bretagne, et a été placé par J. Bouchet (Hamon, 52) dans *le Temple de bonne renommée*.

316. *La Plainte du Desiré* a paru avec *la Légende des Vénitiens* et *les Regretz de la dame infortunée* en 1509. Lyon, Jean de Vingle, in-8o.

320. C'est seulement en 1549 (Lyon, Jean de Tournes) que *la Couronne margaritique* a été imprimée. L'éditeur, Claude de Saint-Julien, seigneur de Balleurre, dédia l'ouvrage à « Mme Alienor d'Autriche, royne de France ».

322. *Les Epistres de l'Amant verd* ont paru à la suite du 1er livre des *Ill. de Gaule* en 1510 (Lyon, Etienne Baland, in-4o). J. L. a dédié « au sien très singulier patron et protecteur, maistre Jean Perreal », l'une et l'autre de ces épîtres [III, 1-2].

329. *La Pompe funeralle de... Don Phelipes de Castille...* [IV, 243 et suiv.] a été imprimée à Anvers en février 1507 *(n. s.)*. Un peu auparavant, J. L. avait composé *un petit traicte des pompes funebres antiques et modernes* [*Ibid.*, 270-92], qui fut successivement offert par lui à Marguerite d'Autriche et à Claude de France.

330. *Les Chansons de Namur* furent publiées à Anvers par Henri Heckert.

333. Sur Louis Barangier, voyez Le Glay, *Corr. de Maximilien et de Marguerite*, I, 172-4. — Jean de Marnix : *ibid.*, *ibid.*, 31, 125, 170, 264, 348, 384-6, II, 176, 216 ; Quinsonas, *Materiaux pour servir à l'hist. de Marguerite d'Autriche*, III, 241, 284, 334 ; Jarrin, *Brou*, 214 et suiv.

334. Pour le sejour de Cornelius Agrippa à Dôle, cf. A. Prost, *Corneille Agrippa*, 155-180.

335. On notera que, dans sa *Légende des Vénitiens*, J. L. a inséré une ballade double qui commence par le vers : *Or est Priam bien vengé d'Antenor*... [III, 399-402.]

343. *La Concorde des deux langages*, ainsi que *l'Epistre du roy à Hector de Troye* et *les XXIIII couplets de la valitude... de la Royne*, ont paru en août 1513, à Paris, chez G. de Marnef.

350. P. Vitry, *Michel Colombe et la sculpture fr. de son temps*, Paris, 1901, in-4o de XXIII-531 p.

352. *L'Epistre du preux Hector au roy Loys XII*, par J. d'Auton, se lit aux fos 1 ro-15 ro du ms. 1952 de la B. N. Ce texte est, d'ailleurs, rempli de fautes, et les vers boiteux n'y sont pas rares.

356 et 361. Cf. la bibliographie du § 343.

364. Les deux ouvrages qui prouvent que J. L. est mort bien avant 1548 sont 1o la 57e *Ep. fam.* de Bouchet, qui date de 1528 [Hamon, 100, n. 2] ; 2o *la Légende joyeuse de Pierre Faifeu* publiée en 1532. (Paris, Willem, 1883, p. 11.) — C'est à la p. 380 de son *Origine des Bourgongnons* (Paris, 1581) que P. de Saint-Julien raconte la mort de J. L.

366. Sur J. L. imitateur de Serafino d'Aquila, voyez J. Vianey, *le Pétrarquisme en France au XVIe s.* (Montpellier et Paris, 1909), p. 43-5.

367. L'auteur inconnu qui avait pour devise *Cœur à bon droit*, et qui composa en 1520 *le Conte de Cupido et d'Atropos*, a rimé, au mois de novembre de la même année, *les Louanges et Epitaphes de Mme la duchesse de Valois, Comtesse de Taillebourg* (B. N. fr. 1721, 107 ro-111 ro).

IV

ANDRÉ DE LA VIGNE

368. La Prinse de Fougières. — **369**. *A. de La Vigne aspire à devenir* facteur *royal.* — **370-374**. La Ressource de la Chrestienté. — **375-377**. *Le rhétoriqueur accompagne Charles VIII en Italie, et compose* le Vergier d'Honneur. — **378**. *Il fréquente les clercs du Palais, et cultive le genre dramatique.* — **379-380**. *Trois pièces de lui sont jouées à Seurre, en Bourgogne.* — **381**. *Il entre au service d'Anne de Bretagne, et rime* les Complaintes et Epitaphes du Roy de la Basoche. — **382**. *Procès avec le libraire Michel Le Noir.* — **383**. *Entrée de la reine-duchesse à Paris; relation des fêtes données en son honneur.* — **384-388**. La Louenge des roys de France. — **389**. *A. de La Vigne auteur probable d'une sotie et d'une moralité.* — **390**. *Il écrit des libelles en vers contre Venise.* — **391**. *Est couronné deux fois aux Palinods.* — **392-395**. *Déplore, en une suite de rondeaux, la mort de la reine.* — **396**. *Accompagne le corps à Saint-Denis.* — **397**. *Devient chroniqueur de François Ier, et raconte les cérémonies du sacre.* — **398**. *Meurt en 1515 ou peu après. Titres de deux poèmes de lui qui ne nous sont point parvenus, et que l'on ne peut dater.*

368. Au mois de juillet 1488, la ville de Fougères, l'une des plus belles et fortes places de Bretagne, fut assiégée par Louis de la Trémoïlle, et ne tarda guère à capituler. Comme on la réputait presque imprenable on éprouva, à la nouvelle de sa chute, beaucoup de joie, et cette victoire des troupes royales fut chantée par un poète jusqu'alors inconnu : maître André de La Vigne, natif de La Rochelle. Les vers qu'il rima en cette circonstance n'ont aucune valeur, mais ils nous annoncent quelle devait être la suite de sa carrière, le but qu'il se proposait. Les pla-

les injures qu'il prodigue, après leur désastre, aux Bretons, les fièvres cartaines qu'il leur souhaite, ses cris de *Vive le roy!* trahissent le dessein qu'il formait de s'introduire à la cour et de finir par gagner, à force de flatteries, une pension.

369. Mais ce n'étaient pas les cinq strophes de *la Prinse de Fougières* qui pouvaient faire de lui un « facteur » officiel, à gages fixes. Ce titre ne s'obtenait pas si facilement : il fallait, pour le mériter, bâtir de copieux panégyriques, noircir quantité de papier. André de La Vigne le savait bien, et guettait l'occasion de mettre au jour tout un volume d'éloges, de verser, à la gloire de son roi, un fleuve d'encre. Et il n'eut pas à attendre longtemps une raison de s'extasier, car, à peine sorti de l'adolescence, Charles VIII je l'ai dit ailleurs commença à ne rêver que conquêtes : l'Italie d'abord, puis, comme le Charlemagne de la légende, Byzance, Jérusalem, un nouvel empire d'Orient, l'extermination des Turcs. Périlleuse chimère d'un autre âge. Les hommes de sens la déploraient, mais les chercheurs d'aventures et ceux qui tenaient à plaire attisaient l'ambition de leur maître, et feignaient de voir en lui une manière d'apôtre armé, le champion de la foi et le rempart de l'Europe.

370. Beau thème. Plusieurs le traitèrent ; André de La Vigne l'épuisa. L'œuvre où, tantôt en vers et tantôt en prose, il se trouve développé s'appelle *la Ressource de la Chrestienté*, et fut écrite dans les premiers mois de 1494. Cette date ressort et de l'ensemble du texte et d'une phrase où, parlant du mariage du roi [12 v°], l'auteur nous apprend qu'il remonte à « trois ans ou environ ».

371. Le livre, suivant le rite, s'ouvre par un songe. André de La Vigne se croit transporté en un désert où croissent, hostiles au voyageur, « ronces, espines, chardons, genests, joncmarins », et que traverse, plus rapide qu'un trait d'arbalète, une « grant, enorme rivière », dont le rugissement est comparable à celui du Raz-Saint-Mathieu, du pertuis d'Antioche ou du trou de Maumusson [3 r°]. Une dame (nous l'attendions) marche en ce lieu terrible, « toute seulette ». De méchantes gens lui avaient « déchiré, gasté, desrompu » sa robe, en sorte que « la peau ou, du moins, la chemise luy paroissoit ». Et quel visage! Belle jadis, elle était maintenant « pasle, deffaicte, morte, morne, froide, roide, fade, mate, triste, desconfortée, foulée, troublée et vilipen-

dée » [1 r°]. Elle décline son nom, et dit : Je suis *Chrétienté, fille du Protoplasmate*. Voilà l'état où m'ont mise les hérésiarques, les infidèles ; chacun, aujourd'hui, me *patibule* ; on me traite comme « une guenyppe » ; ma liesse d'autrefois est *prétérée*, et il ne me reste qu'à mourir, à moins que ne vienne à mon secours un paladin qui anéantisse mes ennemis et, pour entrée de jeu, ces chiens de Turcs.

372. Dix longues pages de gémissements [1 v°-9 v°]... Après les avoir exhalés, la pauvre créature s'évanouit, puis, s'étant un peu *revigourée*, s'achemine, quoiqu'elle puisse à peine mettre un pied devant l'autre, vers « le clymat francigène ». Dieu aidant, elle y arrive, et reprend goût à la vie en se voyant au milieu du verger où brille, près de l'hermine, la fleur de lis. Là habite dame *Noblesse*. Elle salue *Chrétienté*, s'étonne des haillons qu'elle porte, et lui demande, plus compatissante que modérée : Qui vous a accoutrée de cette façon ? Alors même qu'on vous aurait bernée quinze jours de suite ou fait sauter sur un van, vous n'auriez pas une mine plus piteuse, et vous êtes aussi *infecte* que si on vous avait roulée dans la fange [13 v°]. — C'est, répond *Chrétienté*, la faute aux Turcs. — Il faut donc, s'écrie *Noblesse*, les détruire. — Je suis prêt, déclare Charles VIII ; marchons !

373. Alors un « estrange » personnage, du nom de *Je-ne-sçay-qui*, proteste avec véhémence. Point de guerre ! proclame-t-il. L'issue des combats est incertaine. Ceux qui donnent des coups en reçoivent. La paix vient de Dieu. Si le pape a envie de massacrer les Musulmans, qu'il y aille ! Nous autres, ne passons pas les monts à la volée ; restons sur nos fumiers ; buvons frais. Mieux vaut courtiser les femmes que se faire casser les os. Je me sens plus à l'aise sous la cheminée que sous la pluie. Dame *Noblesse* compte sur sa force : Goliath aussi se croyait fort... Vous m'appelez *couard* ? Soit ! Plutôt être réputé tel que ne pas achever son âge d'homme. Charité bien ordonnée commence par soi : avant de pleurer sur *Chrétienté*, ayons pitié de nous-mêmes [31 v°-37 r°]...

374. Ce n'est pas un héros, ce *Je-ne-sçay-qui*, mais il parle clairement. André de La Vigne aurait pu le baptiser *Peuple-françois*, *Chacun* ou *Voix-publique*, attendu qu'il exprime le sentiment de la nation et, peut-être, la pensée intime de l'écrivain. Aussi l'ouvrage ne nous offre-t-il rien de meil-

leur que ce réquisitoire contre les folles croisades, seul passage où s'affirment les droits du bon sens. Mais comme il ne s'agissait, en ce livre, ni de formuler des idées justes, ni de défendre l'intérêt commun, et qu'il fallait, tout au contraire, exalter les futures prouesses du roi, le rhétoriqueur, effrayé d'avoir rendu trop éloquentes la prudence et la raison, s'appliqua à détruire l'effet de leurs discours, et tourna soigneusement en ridicule son brave *Je-ne-sçay-qui*. A peine, sa harangue achevée, a-t-il regagné sa place, qu'un murmure indigné s'élève dans l'assistance. *Bon-Conseil*, le sage vieillard, supplie Charles VIII de fermer l'oreille au langage de la lâcheté. A cheval! dit-il. Déployez votre oriflamme! A vous les pays *barbarins* et « les isles transmarines »! Le ciel vous donnera la victoire, et la postérité vous célébrera comme les « prudhommes antiques » : David, Salomon, Hector de Troie, Alexandre, Charlemagne et ce Godefroy de *Billon* qui dépensa en guerre tout son billon (38 r°-12 r°). Cette fois, la cause est entendue; chacun se lève en tumulte, et voilà nos gens qui vont, par la route de Naples, vers Constantinople et autres lieux.

375. Tout porte à croire que *la Ressource de la Chrestienté* valut à son auteur la récompense qu'il en attendait, c'est-à-dire une place auprès du roi. Il ne l'eût pas, dans le cas contraire, accompagné en Italie, et nous savons non seulement qu'il fut du voyage, mais encore qu'il le raconta en un gros livre assez mal en ordre qui s'intitule *le Vergier d'Honneur*.

376. Ce volume comprend trois parties : 1° *la Ressource de la Chrestienté*, mise ici en manière de prologue. — 2° Un journal minutieux de l'expédition de Charles VIII. On croirait lire *la Muse historique* de Loret, une gazette de cour rédigée en petits vers. Ceux du rhétoriqueur n'appartiennent à la poésie que par la rime, et ne relatent, d'ordinaire, que d'infimes circonstances. Il ne s'est intéressé ni aux batailles, ni à la politique, ni aux terres qu'il traversait, mais, presque uniquement, à son maître, au détail de ses journées. Il ne cache pas, du reste, sa résolution de s'en tenir là, et délimite lui-même son plan. En mon livre, dit-il, on pourra trouver les noms des « capitaines, conducteurs, gouverneurs, ambassadeurs » qui ont suivi le roi Charles; « après y est couché.... de dinée en dinée et de soupée en soupée, ou ledit seigneur fut logé, luy et son train, soit en ville ou en village, en chasteau ou en maison de

plaisance... comment il fut reçu; quel honneur luy firent les seigneurs et dames de toutes les contrées où il passa, avecques les entrées, triumphes et excellences que partout on fit à sa venue ». Et donc n'espérez aucun tableau d'ensemble : c'est ici la geste du prince; peu s'en faut que son peuple n'en soit banni.

377. 3° La dernière partie de l'ouvrage n'a plus le moindre rapport avec la conquête de Naples, et contient maintes pièces qui traitent des sujets variés : *le Temps de l'année moralisé; les Griefs, misères et douloureuses infortunes de certains amants et amantes*; quatre héroïdes d'Ovide traduites en français; *Comment un amoureux loue, prise et collaude sa dame*... Viennent ensuite plus de cent ballades, des triolets, une pluie de rondeaux, un dialogue à six personnages, des couplets rétrogrades, une complainte en équivoques, un « double fatras fatroillé », des chants royaux. Seules, les quatre héroïdes portent la signature d'André de La Vigne; le reste (et l'éditeur nous en avertit) a été composé « tant par le devant dit acteur que plusieurs autres fatistes ». Ils ne sont pas nommés, et je ne me charge ni de rechercher quels ils furent ni de discerner la part de chacun. A quoi bon, d'ailleurs? Tout cela se ressemble, mérite le titre de « double fatras fatroillé », ne vaut exactement rien. Des mots et des rimes; un vrai désert.

378. Ce fut sans doute en 1496 qu'André de La Vigne travailla à son *Vergier d'Honneur*, et nous le voyons, cette année-là, se qualifier « facteur du roi ». Comme, d'autre part, il était déjà ou allait devenir secrétaire du duc de Savoie, on croirait volontiers qu'il se proposait alors de ne cultiver que les grands genres, de ne fréquenter que gens d'importance, de donner à sa vie un air de professionnelle gravité. Mais il n'en va pas ainsi, et voilà que soudain nous découvrons un André de La Vigne inattendu, qui hante les clercs de la Basoche, organise des représentations en province, écrit une grosse farce. Gardons-nous de nous en plaindre. Ce que les rhétoriqueurs nous ont laissé de plus acceptable, c'est leur théâtre, et tous ceux qui ont écrit pour la scène l'ont fait avec beaucoup de vivacité, de naturel.

379. La ville de Seurre, en Bourgogne, était, à la fin du XV[e] siècle, célèbre par ses foires et par sa très vénérable abbaye de Saint-Martin. Désireux de jouer un *mystère* en l'honneur de leur patron, les notables de l'endroit s'adressèrent à André de La Vigne, et le prièrent de se rendre à

Seurre. Il consentit, et, le 9 mai 1496, comparut devant « discrète personne, messire Oudet Gobillon, vicquaire », Pierre Masoye, recteur des écoles, Aubert Dupuys, Pierre Loiseleur, Georges Tasote, bourgeois, et s'engagea à écrire, moyennant finance, « ung registre, ouquel seroit couchée et declairée... la vie Mgr saint Martin ». Nous savons par le poète lui-même (car il a rédigé un bien curieux procès-verbal de toute l'affaire) qu'il se mit d'un tel train à la besogne que, « cinq sepmaynes après ledit jour », il n'y avait plus qu'à distribuer les rôles. Or, vous noterez que le registre contenait, outre le *mystère* qui n'en finissait plus, d'abord *la Farce du munyer*, gaie et parfois spirituelle quoique sale, ensuite *la Moralité de l'aveugle et du boiteux*, histoire comique de deux infirmes, qui, prospérant grâce à l'aumône, craignent d'être guéris par saint Martin, fuient le miracle comme un fléau, et n'ont pas la chance de l'éviter.

380. On aurait voulu jouer ces trois pièces en plein été, mais des bruits de guerre qui coururent, « l'abondance des gendarmes » aux environs de Seurre, puis les vendanges qu'il fallut faire retardèrent la représentation. Enfin, le mardi 4 octobre, eut lieu la *montre* ou, si l'on préfère, le défilé, la parade de la troupe. Ce fut un spectacle magnifique. Le cortège s'étendait sur une telle distance que lorsque Dieu et ses anges quittèrent la rue des Lombards, « les deables estoient desja oultre la tour de la prison, près la porte du *chevault blanc* ». La scène, d'autre part, était construite; « le maistre des secretz » (entendez le machiniste) venait d'arriver d'Autun, et il ne restait plus qu'à jouer. La trompette annonça la chose pour le dimanche, 9. Mais la pluie s'étant mise, ce jour-là, à tomber, les acteurs allèrent à l'église, et supplièrent saint Martin de leur obtenir, dans son propre intérêt, du soleil pour le lendemain. Cette prière fut écoutée, « le beau temps se mist dessus », et le *mystère* alors commença. Il dura trois jours d'affilée, et fut mené si « tryumphaument » que nul homme vivant sur la terre ne saurait exprimer l'ébahissement du public. Ceux qui tenaient les rôles avaient tant de confiance et de hardiesse « qu'onques lyon en sa taynyère ne meurtrier en un boys ne furent jamais plus fiers ne mieulx assurez qu'ils estoient ». Et il n'y eut qu'un seul incident. Symphorien Poincenot, qui représentait Satan, faillit, en sortant de l'enfer, être rôti pour de bon, « le feu s'estant pris a son habit, autour des fesses ».

381. Que devint, après la fête de Seurre, André de La

Vigne? Nous l'ignorons. Pendant près de cinq ans on le perd de vue, et une seule chose est constante, c'est qu'il passa, Charles VIII étant mort, au service de la reine-duchesse. Il n'en continua pas moins à hanter les clercs du Palais, et les accointances qu'il avait avec eux nous sont prouvées par la pièce qu'il publia sous le titre de *Complaintes et Épitaphes du Roy de la Basoche*. Ce roi de la Basoche parisienne se nommait Pierre de Baugé, et n'avait que vingt ans lorsqu'il décéda le 16 juillet 1501. Les vers qu'André de La Vigne a consacrés à ce personnage n'ont qu'un tort : ils sont inintelligibles. Les rhétoriqueurs ont souvent affecté un style ténébreux, impénétrable, mais, nulle part ailleurs, je n'ai rencontré une aussi rebutante et noire broussaille, une telle foison de mots sauvages et saugrenus. L'auteur les a entassés, non liés, et s'est plu, en outre, à compliquer d'une métrique follement savante la barbarie de son vocabulaire. Quelques strophes sont à deux ou trois lectures, en sorte que nous sommes invités à découvrir plusieurs sens à des choses qui n'en ont pas même un seul. Des allusions à des faits curieux se cachent sans doute en ce hallier. Mais qui les démêlera?

382. L'année 1501 nous fournit, en ce qui concerne André de La Vigne, deux circonstances à exposer. Le 30 avril, il présente requête au Parlement pour que défense soit faite au libraire Michel Le Noir de continuer l'impression, par lui entreprise, du *Vergier d'Honneur* et des *Regnars traversans*. Cette dernière œuvre est de Jean Bouchet, et il n'est pas facile de deviner quels droits pouvait avoir sur elle le demandeur. Et je ne m'explique pas davantage pourquoi, en sa requête, il se qualifie d'« escolier estudiant en l'Université de Paris ». On a essayé de justifier cette formule, mais elle demeure étrange sous la plume d'un homme qui n'était plus jeune, et aurait pu ajouter à son nom le titre de secrétaire de la reine. La cour, quoi qu'il en soit, donna gain de cause à l'*escolier*, lui accorda, le 3 juin, un privilège jusqu'au 1er avril suivant, et prescrivit à Le Noir de suspendre les impressions commencées.

383. Le 20 novembre de cette même année 1501, Anne de Bretagne fit une entrée solennelle à Paris, et y fut très hostilement reçue. Les intrigues qu'elle avait nouées pour que sa fille épousât Charles d'Autriche, sa haineuse conduite envers le maréchal de Gié, la pression exercée par elle afin que fût signé (22 septembre) le déplorable traité de Blois

lui avaient aliéné tous les cœurs. La réprobation de la foule se manifesta ouvertement, et les Enfants sans souci jouèrent, sur la table de marbre et en présence de l'obstinée et rapace Bretonne, des soties qui la critiquaient. L'affront ayant été public, nul ne pouvait l'ignorer, et il n'était pas commode de peindre comme un triomphe cette entrée de la reine en sa capitale. Mais André de La Vigne (il a bien raison de signer *vostre humble secrettaire*) écrivit une flatteuse relation des fêtes, affirma que tout s'était passé le mieux du monde, prêta des transports de joie aux Parisiens, et dédia son mensonge à « la plus digne qui fut onc en noblesse », à sa « très plus que vertueuse et très excellente » souveraine. Elle savait bien à quoi s'en tenir... Ces quelques pages sont en prose; on y lit pourtant un rondeau, un couplet sur les cinq femmes illustres qui ont porté jadis le nom d'Anne, et, en guise d'*envoi*, un acrostiche.

384. Le rhétoriqueur, au lieu de suivre Louis XII lorsqu'il marcha contre Gênes en avril 1507, resta auprès de la reine-duchesse, et l'accompagna à Grenoble. Des lettres d'elle qu'il a contresignées nous prouvent qu'il s'y trouvait en juin. Mais il n'oubliait pas son office de poète courtisan; les succès que nos troupes remportaient alors, lui, il les célébrait en vers, et mettait aussi sur le chantier, connaissant les démêlés de son maître et du saint-siège, un factum destiné à défendre, contre la papauté, les droits de l'Église gallicane. Chants de victoire et censure de la politique romaine, tout parut à la fois sous le titre de *Louenge des roys de France*.

385. Les deux pièces consacrées au récent triomphe de Louis XII dénigrent l'adversaire malheureux, et le raillent brutalement. L'une (c'est *la Patenostre des Genevois*) est une plainte, ou plutôt un reproche, qu'ils adressent à Dieu, l'accusant d'être du parti français. L'autre, *l'Attollite portas de Gênes*, comprend une double ballade en dialogue. Vainqueurs et vaincus échangent des insultes alternées, et tandis que ceux-ci répètent, en guise de refrain, les mots *Quis est iste rex gloriae?* ceux-là terminent chaque couplet par *Attollite portas!* Et ni les vers, car ils sont atroces, ni le sentiment, car il est inhumain, ne font honneur au *fatiste*.

386 Quant au traité où il dénonce les empiétements et la convoitise des papes, beaucoup plus modéré en ce qui concerne le ton, il offre une ordonnance bizarre, et se compose de deux parties en apparence contradictoires. Il faut donc, pour pénétrer l'intention véritable de l'auteur, lire et relire

ces lassantes pages, cette macédoine de prose et de vers... Limitant le débat, André de La Vigne se borne à parler de la Pragmatique. Il raconte, d'abord, comment elle fut cassée (27 novembre 1461) par Louis XI, la joie de Pie II à cette nouvelle, puis, mettant en scène l'évêque d'Arras, qui avait gagné le chapeau rouge à négocier cette abolition, il lui fait tenir une harangue d'une désespérante étendue. Et, par la bouche de l'évêque, c'est le saint-siège qui parle. Nous avons là, en conséquence, une série d'invectives et même de rageuses imprécations contre cette Pragmatique, forte muraille opposée à l'hégémonie romaine, charte qui garantissait à notre Eglise nationale les restes de sa liberté. L'orateur, à la pensée de cette diabolique institution qui a si longtemps diminué les revenus et l'influence des papes, se livre à une fureur sacrée. Mais elle ne dure point, et l'ensemble du discours nous présente (d'où le titre du volume) un panégyrique des rois de France. Puisque l'un d'eux a rendu au saint-père ce qui ne lui appartenait pas, il n'est que juste — et cela coûte si peu — de le combler d'éloges ainsi que ses prédécesseurs. Lui, pour avoir tué une bête (la Pragmatique) plus épouvantable que l'Hydre, est placé au-dessus d'Hercule. Quant aux autres princes, l'évêque d'Arras s'excuse de ne pouvoir les mentionner tous; faute de temps, il ne couvre de fleurs que Charlemagne et sept Louis divers, puis, en guise de conclusion, il proclame quasi-divine la maison des lis.

387. Ainsi se déroule la première moitié de cet ouvrage... Si la seconde était perdue, André de La Vigne pourrait passer pour un fougueux adversaire de la Pragmatique. Sans doute (car il faut vivre) il l'eût été en 1461, mais il n'avait, en 1507, ni le droit ni l'envie de l'être. En prêtant à l'évêque d'Arras les propos que j'ai analysés, il a voulu se montrer malicieux, rappeler que les papes ont porté aux nues la royauté française quand elle travaillait pour eux, et suggérer cette réflexion: les mérites que Rome voyait en nous lorsque nous lui concédions des avantages ne sauraient disparaître dès qu'on lui résiste. Ce point une fois gagné, le rhétoriqueur arrive à l'essentiel, dévoile ses batteries.

388. De quelle manière? En proclamant tout à coup que de la « cassation » du *saint décret* nommé Pragmatique ont résulté « quatre maux ou inconvenients irreparables » qu'il s'empresse d'énumérer: « Le premier est de tout l'ordre ecclesiastique confusion; le second est des sujets du royaume

depopulation; le tiers est des pecunes du royaume evacuation; le quart est des eglises la ruine et totale destruction. » Rien n'est plus vrai, et l'on souscrit, quant au fond, à ces griefs. Mais ils sont développés (vingt-cinq pages pour le n° 17) sans discrétion ni mesure. En outre, l'auteur a beau dire qu'il use des vers ou de la prose *selon que le sens le requiert*, nous cherchons en vain, dans un tel sujet, la place de la poésie, et ne croyons pas que la rime soit requise par le sens en un passage comme le suivant:

Pareillement pour ce que les cardinaux
Acceptent, de leurs vouloirs liberaux,
Du royaume les abbayes plus notables,
Et tous les benefices (les plus royaux
Desirent prendre, et avoir a monceaux
Jusques aux eglises paroissiales
Et archidiaconés innombrables,
Et s'en vont tous les revenus
A Rome sans jamais estre vus,
Et par cette manière et usance
Ne revient jamais l'argent en France....

Les vers faux (je ne les corrige pas tous) doivent être imputés à l'imprimeur, mais l'écrivain est responsable de l'air grotesque qu'il a donné, faute de les exprimer en prose, aux idées justes qu'il voulait défendre.

389. Donc André de La Vigne fit loyalement, en 1507, son métier de polémiste salarié, et servit la cause de ses patrons en travaillant à cette grave « Louenge » qui, fondée sur l'histoire et assez bien documentée, lui demanda, je pense, un long effort. Et pourtant, à cette même date, l'autre André — l'homme de théâtre, le basochien, — ne restait pas inactif, et composait (du moins M. Picot la lui attribue) une « sotise » à huit personnages qui fut jouée à Toulouse. On le regarde aussi comme l'auteur du *Nouveau monde, avec l'estrif du Pourveu et de l'Electif*, moralité représentée à Paris, le dimanche 11 juin 1508.

390. Mais, l'an d'après, les préparatifs du roi contre Venise, son expédition et ses victoires ayant ramené le rhétoriqueur à la littérature officielle, trois pièces de lui prédirent aux Vénitiens la catastrophe qui les menaçait, ou leur montrèrent, selon l'usage, qu'ils avaient mérité d'être battus. L'un de ces poèmes, *le Blason de la guerre*, est perdu, et c'est *la Louenge des bons facteurs* (Montaiglon, *Rec.*, VII, 11) qui nous en a conservé le titre; les deux autres subsistent

[Musée Condé] et s'intitulent : 1° *le Libelle des cinq villes d'Ytallie contre Venise*, 2° *les Ballades de Bruyt commun sur les alyances des Roys, des Princes et Provinces, avec le tremblement de Venise*. [S. l. n. d., in-4° goth. de 4 ff.]

391. Il ne semble pas que, durant les quatre années suivantes, André de La Vigne ait beaucoup écrit, et nous ne savons de lui qu'une chose, c'est qu'il concourut, et plus d'une fois, aux Palinods. Avec un chant royal qui avait comme refrain : *Royne des cieulx et princesse des anges*, il remporta le prix en 1511 ; il ne fut pas moins heureux en 1513, mais j'imagine qu'il eût renoncé de grand cœur à ces deux couronnes s'il avait pu, ce faisant, écarter le nuage qui s'avançait.

392. En janvier 1514 mourut la femme de Louis XII. Le peuple de France ne la regretta point : les Bretons, par contre, la pleurèrent, et ceux-là aussi furent affligés qui appartenaient à sa maison, et n'avaient d'autres ressources que leurs gages. Plusieurs, parmi ces pauvres *domestiques*, étaient ou croyaient être poètes : ils dirent en vers leur chagrin, plaignirent et eux-mêmes, qui demeuraient nus, et la chère maîtresse qui s'en allait. Son secrétaire, André de La Vigne, se distingua en ce triste concert, et rima *les Epitaphes en rondeaux de la Royne et la Déploration du chasteau de Bloys*.

393. Ces rondeaux (on en compte une douzaine) sont presque des impromptus. J'entends par là qu'ils n'ont pas été faits après la cérémonie funèbre, sans hâte et tout à loisir, mais que leur rédaction a suivi de près, de très près, l'événement qu'ils relatent. Cela, je l'apprends de Pierre Choque. Dans les pages qu'il consacre aux obsèques d'Anne de Bretagne, il parle d'André de La Vigne, constate [B. N. fr. 5094, 15 r°] qu'il se trouvait, avec Jean de Paris, présent à la mise en bière « d'icelle noble dame », puis ajoute [19 v°] qu'il écrivit, *bien tost après le trespas*, « plusieurs rondeaux en forme d'épitaphe et complaincte ». On pourrait donc penser que, griffonnées à la diable, ces petites pièces ont dû paraître insignifiantes et négligées. Point : on les jugea fort bonnes et si propres à cette sorte de deuil que, dix ans plus tard, lors du décès de Claude de France, on les réédita en son honneur. Il n'y eut à changer que le nom.

394. Preuve frappante de la banalité de ces vers !... Bien que le rhétoriqueur les ait variés de son mieux, qu'il ait mis en dialogue les regrets du roi, qu'il se soit adressé à

Dieu, aux hommes, au château de Blois, à telle ou telle église, il n'a su, en définitive, que répéter le *satisfecit* qui se lit sur toute pierre tombale, et que faire, devant ce royal cercueil, quelques réflexions vulgaires : la mort n'épargne personne ; ceux qui s'en vont par la porte sombre ne reviennent jamais ; ni sceptre ni diadème ne nous suivent là-bas ; seules nous escortent nos œuvres pies... Autant d'axiomes faciles et populaires, à quoi s'amusent les chagrins modérés.

395. Pourtant la douleur d'André de La Vigne était réelle, puisque son intérêt se trouvait en jeu. Ce retour sur soi, cette plainte de l'égoïsme, le dixième rondeau (et c'est le meilleur, le plus touchant) les exprime avec naïveté. Il interpelle les « povres servans » de la défunte qui doivent, *plus qu'autres tormentés*, chercher maintenant un nouvel emploi, et leur dit :

> Allez, venez, saillez de tous costez
> Pour vous pourveoir desormais....
> De la royne qui vous a supportez,
> Tant bien traictez, nourriz et substantez,
> Traistresse Mort a les jours prevenuz.
> Et si du roy n'estes entretenuz,
> A l'ospital fauldra que vous trottez,
> Povres servans.

396. C'est à lui que songe le poète... Et sait-on ce qu'il fit de ce rondeau ? Il le déposa « a Saint-Denys, sur ladite dame ». Ce geste est émouvant, et l'on s'attendrit à la pensée de cette dernière requête des humbles mise sur la bière de leur protectrice, à côté de la couronne, de la main de justice et du blason. Il y a lieu de croire que le rhétoriqueur en personne apporta ses vers à Saint-Denis, et il semble certain qu'il avait été désigné pour accompagner les cendres d'Anne de Bretagne, puisque les étapes de son voyage sont comme marquées par trois rondeaux : celui de Saint-Denis (je viens d'en parler), ceux d'Orléans et d'Étampes. Dans chaque ville, en effet, que traversait le cortège, on placardait, au portail de l'église, une courte pièce de vers exhortant le peuple aux larmes, et non seulement André de La Vigne a écrit celles de ces affiches rimées qu'il publia ensuite comme siennes, mais je m'assure qu'il avait composé aussi plusieurs des quatrains que Pierre Choque, en sa relation, nous donne sans nom d'auteur. Cf. § **706**.

397. Finies les funérailles de la reine, vers qui se tourna son secrétaire ? Pria-t-il, ainsi qu'il l'avait conseillé aux autres

« servans », le roi de *l'entretenir* ou, prévoyant le peu de jours qu'avait à vivre Louis XII, essaya-t-il de se glisser en la maison du duc de Valois? On ne peut, pour l'année 1511, répondre à ces questions, mais une chose est certaine, c'est que François Ier, dès qu'il monta sur le trône, accorda à André de La Vigne le titre de chroniqueur, et lui commanda de rédiger l'histoire de son règne, « au plus près de la verité,... en langaige vulgaire et commun a tous ». L'écrivain se mit à la besogne, et raconta, en quelques pages de prose, la maladie et la mort de Louis XII, l'enfance de François Ier, les cérémonies de son sacre. Ce n'était là, dans l'intention de l'auteur, qu'un chapitre liminaire, un simple prologue, et il comptait bien, avec le temps, *réciter* de bout en bout tous les événements qui surviendraient « tant en ce royaume que aultres provinces et estranges contrées ».

398. Mais la plume échappa sans doute à sa main, et le long ouvrage qu'il méditait n'alla point au delà du préambule. Il faut en conclure que le rhétoriqueur mourut en 1515 ou peu après. Sa chronique brusquement interrompue est le dernier travail de lui que nous connaissions. Les autres — j'entends ceux qu'on peut dater — je les ai examinés ci-dessus dans l'ordre chronologique, et il ne me reste qu'à mentionner deux poésies d'André de La Vigne qui ont été écrites nous ne savons en quelle année, et dont le texte ne se retrouve pas. Ce sont *la Louenge à Mme de Savoie par les sept planettes* et une *Epistre aux filles de Madame*. Mellin de Saint-Gelays répondit à cette lettre [Blanchemain, II, 192], et seuls les vers qu'elle lui suggéra attestent aujourd'hui l'existence de cette pièce perdue.

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

368. *La Prinse de Fougières* : Montaiglon, *Rec.*, VI, 115.

370. Je renvoie, pour *la Ressource de la Chrestienté*, au ms. 1687 de la B. N., curieux volume à toutes marges peintes, où abondent, sur fond bleu, les lis et, sur fond d'argent, les hermines. — *La Ressource* a été imprimée avec *le Vergier d'Honneur*.

375. *Le Vergier d'Honneur nouvellement imprimé a Paris*, de l'entreprise et voyage de Naples, auquel est compris comment le roy Charles huitiesme de ce nom, a bannière desployée, passa et repassa, de journée en journée, depuis Lyon jusques a Napples et de Napples jusques a Lyon; ensemble plusieurs aultres choses faictes et composées par reverend père en Dieu Mgr Octovien de Sainct-Gelais, evesque d'Angolesme, et par maistre Andry de La Vigne, secretaire de Monsieur le duc de Savoye. Avec aultres. — La partie historique de cet ouvrage a été rééditée dans *les Archives curieuses de l'histoire de France* (Paris, 1834), 1ère série, I, 315.

379. *La Moralité de l'aveugle et du boiteux* et *la Farce du munyer* ont été publiées

plusieurs fois. Voyez, notamment, Francisque Michel, *Poésies des XVe et XVIe s.*, 1832 ; P. Lacroix, *Recueil de farces*, 1859 ; E. Fournier, *le Théâtre fr. avant la Renaissance*, 2e édit., Paris, 1872. C'est de ce dernier livre que je me suis servi, car on y trouve (p. 172-4) le texte du procès-verbal qu'A. de L. V. rédigea.

381. *Les Complaintes et epi | taphes du roy de la ba | zoche.* S. l. n. d. [Paris, Jean Trepperel, 1501] petit in-4° goth. de 12 ff. — Montaiglon, *Rec.*, XIII, 383.

382. E. Picot, *Une supercherie d'Antoine Vérard ; Romania*, 1893, 253, note.

383. « Comment la Royne a Sainct Denys sacrée | Fut dignement en grand solempnité : | Pareillement comme estoit acoustrée | Quant a Paris elle fit son entrée, | J'ay tout escript en ce petit traicté. » — Edité par Stein, *Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris*, XXIX, 1902, 268 et suiv.

384. *La Louenge des roys de France...* imprimée a Paris de par Eustace de Brie... Et ont été faictes deffences... de non imprimer le dit livre jusqu'a un an prochain venant du commencement du xviie jour de juing 1507 et finissant au dit jour 1508 : in-8 goth. de 145 ff. (B. N. Rés. L37 I.)

389. E. Picot, *Recueil général des sotties*, (Paris, 1903-4), II, 4 et suiv.

391. Ballin, *Notice historique sur les Palinods*, 1834, p. 48 ; — Tougard, *les Trois siècles palinodiques*, II, 296.

392. *Epitaphes en ron | deaux de la royne* Avec celle qui fut posée sur le corps a Sainct Denys en france après le | cry fait par le herault de bretaigne, et la de | ploration du chasteau de bloys composées | par Maistre André de La Vigne son secretaire. S. l. n. d. petit in-8° goth. de 4 ff. — Montaiglon, *Rec.*, XII, 105. — La plupart des pieces contenues en cette plaquette se lisent aussi dans la relation de Pierre Choque. (B. N. fr. 5094, 19 v°, 20 r°, 21 r°, 27 r°, 31 r°, 33 r°.) — Quant aux pauvres vers intitulés *la Doloreuse quérimonie de Blès* (Montaiglon, *ibid.*, 128), ils ne sont pas d'A. de L. V., mais d'un certain Fonsomme, qui a pour devise : *Tout pour la vie.*

397. *Les Croniques et gestes des treshaulx et tresvertueux faitz du trescrestien roy Françoys Ier de ce nom*, commancées au temps de son advenement a la couronne, qui fut l'an de grace mil Vc XIIII (v. st.), le lundy premier jour du moys, premier jour de la sepmayne, et premier jour de l'an, en bonne estrayne : B. N. fr., Nouv. Acq. 794.

398. C'est à M. Picot (*op. cit.*, II, 15) que j'emprunte la mention des deux pièces dont il est parlé en ce paragraphe.

V

GUILLAUME CRETIN

A. **399-405**. *Quelques renseignements sur la vie et le caractère de Guillaume Cretin; sa renommée fut assez durable.* — B. **406-429**. *Chronologie de ses principaux ouvrages, et, à propos de l'un d'eux, notice relative à Guillaume de Bissipat.* — C. JUGEMENTS SUR LES POÉSIES DIVERSES DE CRETIN: **430**. *Coup d'œil d'ensemble.* — **431-437**. *Les sources.* — **438-443**. *Les allégories.* — **444**. *Conclusion de cette partie.* — D. LA CHRONIQUE FRANÇAISE: **445**. *Elle a le mérite de traiter un sujet précis.* — **446-447**. *Mais, au point de vue de l'histoire, elle n'a aucune valeur.* — **448-451**. *On peut néanmoins, à d'autres égards, en lire avec intérêt quelques passages.* — E. RENÉ MACÉ: **452-454**. *Sa continuation de* la Chronique. — **455**. *Ouvrage de lui intitulé* le Bon prince. — **456**. *Admirateurs de cet écrivain; Ronsard lui adresse une ode.*

A. **399**. Ce que nous savons sur la vie de cet écrivain peut tenir en fort peu de lignes... Lorsque j'aurai dit qu'il est né à Paris [Cl. Marot, éd. Jannet, III, 71]; qu'il a fait, vers la fin du XVe siècle, un long séjour à Lyon; qu'il était chantre de la Sainte-Chapelle, trésorier de celle de Vincennes, et qu'il mourut en 1525, j'aurai, je crois, rassemblé les renseignements positifs que l'on possède sur sa biographie.

400. Bien que presque aucune de ses œuvres n'ait été imprimée de son vivant, et qu'il n'ait point achevé sa vaste *Chronique française*, il n'a pas laissé de répandre, sous forme de copies manuscrites, les pièces de circonstance qu'il rimait et son épopée incomplète. De la sorte il put prétendre à la faveur des rois, et elle ne lui manqua, semble-t-il, jamais. Je sais bien qu'il lui arrive de se plaindre et de se

représenter comme étant la proie des usuriers ou comme *mangeant son blé en vert* [P. 180-1, 188]: mais ce ne sont là qu'adroites formules. On comprend que ceux qui vivaient des bienfaits royaux ne voulaient jamais passer pour avoir le nécessaire, et que plus ils feignaient la détresse, plus ils avaient de chances de s'arrondir.

401. Les épitres que Guillaume Cretin adresse à ses amis nous le montrent comme un homme simple, paisible, et qui méritait l'épithète de *bon* qui lui a été donnée. Il aimait son pays; il manifeste, pour les trois rois qu'il a servis, un égal sentiment de loyalisme; il appelle ses disciples *mes enfants*; sa foi est naïve et sans détours; il déteste les hérésiarques, les hypocrites, les bigots, et l'on a de lui quelques vers qui ne sont pas aimables pour les moines [P. 71-2].

402. Il serait même possible qu'il eût, à l'heure de la mort, refusé d'entendre leurs oraisons, et qu'il se fût dispensé de les comprendre dans son testament. Ce n'est là qu'une hypothèse, mais, si elle est fausse, que signifient les pages que Rabelais a consacrées à Raminagrobis, c'est-à-dire à Guillaume Cretin? Il se trouve « en l'article et dernier moment de son décès », lorsque Panurge et ses compagnons le viennent voir. Il leur dit: « J'ai ce jourd'hui, qui est le dernier de mai et de moi, hors ma maison, a grande fatigue et difficulté, chassé un tas de villaines, immundes et pestilentes bestes noires [*Pant.*, III, 21]. » Quelles sont ces bêtes noires? Panurge nous évite toute conjecture à ce sujet, attendu qu'il s'écrie en quittant le vieux poète: « Il mesdict des bons pères mendiants, cordeliers et jacobins [*Ibid.*, 22]. » Et plus loin: « Je gage qu'a son enterrement n'assistera jacobin, carme, capucin, ne minime. Et eulx sages. Aussi bien ne leur a-il rien ordonné par testament [*Ibid.*, 23]. » Il est difficile de ne pas soupçonner, en ces lignes, une allusion à quelque fait réel, et si c'est légitimement que l'on identifie Raminagrobis et Cretin, il faudra admettre que le rhétoriqueur — si plein de piété cependant — s'est pris, à son heure dernière, de querelle avec les moines, et que les ordres mendiants refusèrent de suivre son convoi.

403. Oublions maintenant cette anecdote, et constatons que Cretin n'eut guère, en son temps, que des amis. Les meilleurs paraissent avoir été Jean Molinet, maître François Robertet, le musicien Okeghem et Guillaume de Bissipat. Il appréciait beaucoup Jean d'Auton, le « reverend orateur » Octovien de Saint-Gelays, André de La Vigne, Bigue et Jean

de Paris. Il mentionne Jean Marot [P. 69], et connut aussi Clément. Lenglet-Dufresnoy affirme [II, 260] que si le père et le fils rimèrent des chants royaux en l'honneur de la Vierge, ce fut à l'instigation de Cretin. Clément a parlé de lui comme d'un homme que le talent et les années rendaient respectable doublement, et ces louanges n'étaient point de celles que les débutants prodiguent pour se ménager des appuis, car elles s'étendirent, fidèles et désintéressées, à la mémoire du rhétoriqueur. On a vu plus haut que Jean Lemaire se rangeait au nombre de ses disciples. Plusieurs autres se vantaient de tenir de lui leur art. Tels Honorat de la Jaille [1], Macé de Villebresme et son correspondant ordinaire, le pédant et naïf François Charbonnier.

404. Pasquier affirme [*Rech.*, 710, C] que « jamais homme ne satisfit moins après sa mort à l'opinion que l'on avait conceuë de luy de son vivant ». C'est trop dire, et sa réputation mit assez longtemps à s'éteindre. Jean Bouchet, qui avait proclamé, alors que le poète vivait encore, l'estime qu'il avait pour lui, demeura, comme Marot, fidèle à son souvenir et continua à goûter la « douceur attrayante » de ses œuvres. Charles de Bourdigné, en quelques vers raboteux, constate la gloire de Cretin; nous le voyons figurer et dans *la Louenge des bons facteurs*, et dans *la Généalogie de Fripelippes*, et dans la pièce intitulée *le Resveur avec ses resveries*; François Habert le cite avec déférence; Noël du Fail parle de lui comme d'un écrivain dont les vers, un peu démodés sans doute, sont encore lus cependant; d'après l'auteur du *Quintil*, il jouissait, au milieu du XVIe siècle, d'une renommée universelle. Et il n'est pas exact que Rabelais ait voulu le tourner en ridicule, ni qu'il lui fasse jouer, ainsi que le prétend Pasquier [741, A], le rôle d'un maniaque. Est-il donc un radoteur, ce vieillard que Panurge et frère Jean « trouvarent... en agonie, avec maintien joyeux, *face ouverte et regard lumineux* »? On ne peut admettre qu'il y ait là une satire, et personne, à ma connaissance, ne s'est, avant Pasquier, moqué de Cretin.

1. P. 214-221; 222, 224-5. — H. de la Jaille, valet de chambre, en 1512, du duc d'Alençon, puis, en 1517, *premier gentilhomme* de ce même seigneur (150 livres de gages), resta à son service jusqu'en 1524. [B.N. fr. 7856, p. 871, 875, 879.] Il appartenait à une famille à la fois guerrière et lettrée, qui a, durant trois siècles, fourni aux princes et aux rois nombre de domestiques dévoués. Consultez, sur les de la Jaille, outre le ms. dont il vient d'être question [P. 888, 1094], le ms. 7855, p. 747, 751; *les Lettres de Louis XI* (J. Vaesen), VIII, 112-6; *les Rondeaux et autres poésies du XVe s.* (Raynaud), p. XXI.

405. Maintenant que j'ai passé en revue quelques-uns des textes où il est fait mention de lui, et que l'on a pu constater combien ils lui étaient favorables, il y a lieu de rechercher s'il a mérité tant de bonheur. L'étude de ses poèmes va nous fixer sur ce point, mais comme ils nous sont parvenus dans une complète confusion, il me paraît utile de travailler d'abord à établir, pour ceux dont la date se laisse calculer, un classement chronologique. Voici, en suivant l'ordre des années, la liste que je propose :

B. **406**. *Epitre au nom des dames de Paris au roy Charles huytiesme* [P. 175-9]. Les dames de Paris envient le sort des Tourangelles et des Amboisiennes, parce que le roi a élu résidence en leur province, et qu'il ne songe plus à rentrer dans sa capitale. Cette pièce, qui contient des allusions aux victoires des Français en Italie, est postérieure au retour de Charles dans ses états (octobre 1495) et antérieure à la mort de ce prince (7 avril 1498).

407. *Déploration sur le trespas de feu Okergan, trésorier de Sainct-Martin de Tours* [P. 38-51]. Sur la foi de Fétis qui avait interprété d'une manière inattentive un passage de Jean Lemaire [III, 197], on a souvent placé aux environs de 1512 la mort d'Okeghem et, par suite, la *Déploration* qui fut écrite en son honneur. Mais M. Brenet observe [P. 15-19], d'une part, que notre texte mentionne le successeur d'Okeghem, « maistre Everard », en constatant qu'il n'est pas encore entré en possession de sa charge, et que, d'autre part, nous connaissons deux documents qui concernent ledit Everard. L'un, qui porte la date du 9 février 1496 *v. st.*, le présente, en qualité de trésorier, au chapitre de Saint-Martin ; l'autre (9 novembre 1498) ordonne au receveur général de la Touraine de payer à Everard ce qui lui est dû pour son office, nonobstant l'opposition de Messieurs de Saint-Martin qui refusent d'admettre le nouveau trésorier, objectant qu'il n'est point né en légitime mariage. Ces actes prouvent 1° que le musicien Okeghem est mort en 1496, 2° que la rédaction du poème de Cretin se place — je cite M. Brenet — « dans l'intervalle de temps écoulé entre la présentation d'Everard (1496) et sa prise de possession (1499) ». Ce calcul est sans réplique.

408. *Deux lettres de Cretin à Molinet ; une lettre de Molinet à Cretin* [P. 264-271]. M. Becker remarque [*Jean Lemaire*, 7, n. 2] que ces pièces, écrites avant la mort de Saint-Gelays, sont forcément antérieures à 1502. Il faut probable-

ment les reculer jusqu'en 1498, car l'une d'elles — la deuxième lettre de Cretin — est datée de Lyon.

409. *Epître à Jacques de Bigue* [P. 204-6]. Elle fut composée à Lyon, peu de temps après la mort de Charles VIII. Le poète déclare qu'il ne cesse de verser des larmes « puis le trespas du roy, nostre bon maistre ».

410. *Epître au même* [P. 206-9]. Cretin qui manifestait, au sujet de la santé de son ami, une vive inquiétude dans la lettre précédente, se félicite, au début de celle-ci, d'avoir enfin reçu des nouvelles rassurantes. Il est donc évident que les deux épîtres appartiennent à la même période.

411. Et c'est à cette période encore qu'il faut, je pense, rattacher l'épître (ou mieux la satire) adressée aux dames de Lyon [B. N. fr. 1721, 48 r°].

412. En 1501, Lemaire remanie, pour l'offrir à Anne de France, son *Temple d'Honneur et de Vertus*, et le publie sans craindre, affirme-t-il, « censure ne reprehension ». D'où lui vient cette confiance? De ce fait que Guillaume Cretin, « chief et monarque de la rhetorique françoyse », a bien voulu placer en tête de cet ouvrage [IV, 187] un « tiltre d'aprobation non contaminable par aulcun ignorant malivole ». Ce « tiltre » consiste en une cinquantaine de vers farcis de compliments et de calembours.

413. « Le jour monseigneur saint Nicolas », en 1506, les clercs du Châtelet jouèrent, dans la salle du Louvre, une petite comédie où il était parlé « deshonnestement d'aucuns de la Court de Parlement ». Piqués d'abord et de mauvaise humeur, les membres de cette assemblée se réunirent le lundi 11 mai, et ordonnèrent au lieutenant criminel de se procurer « la minute » du jeu et de rechercher tant les acteurs que « le facteur ». Le surlendemain, le lieutenant criminel vint annoncer qu'il avait découvert l'auteur de la pièce, et il nomma maître Guillaume Cretin, « tresorier du boys de Vincennes ». Quant aux acteurs, ils s'étaient enfuis, et l'on avait dû, puisqu'ils couraient les champs, se borner à mettre garnison « ès maisons de ceulx qui estoient mariez ». Mais chez les célibataires, les *filii familias*, nul garnisaire n'avait été logé, attendu que les pères des coupables *non debebant*, disait le lieutenant criminel, *portare iniquitatem filiorum*. Germain Chastelier, conseiller au Parlement, qui raconte en son journal cette anecdote, ajoute: « La Court le print bien. » Guillaume en fut quitte pour comparoir, lui et sa « minute », le jour suivant. Sans

doute on lui enjoignit de détruire ce qu'il avait écrit. Ce texte, en effet, semble perdu.

414. Après la victoire d'Agnadel (mai 1509), Fausto Andrelini s'empressa de composer une épître latine où, parlant au nom de la reine Anne, il suppliait Louis XII de hâter son retour. Cretin trouva cette pièce si jolie — ou si adroite — qu'il la traduisit en vers français.

415. *Epître à Macé de Villebresme* [P. 209-213]. Elle renferme deux indications utiles : l'une est relative aux démêlés de la France et du saint-siège, à la lutte de l'Église gallicane et des « cardinaux romains », qui ne veulent pas consentir à la réunion d'un concile; l'autre nous apprend que la peste désolait Paris au temps où cette poésie fut faite. Elle doit, en conséquence, être de 1510, année de la rupture entre Louis XII et Jules II. Convoqués à Tours par le roi (11 septembre), les prélats français lui donnèrent raison contre le pape. La cour, à ce moment, se tenait éloignée de la capitale, à cause d'une épidémie qui y exerçait de grands ravages.

416. *Complaincte sur la mort de Guillaume de Bissipat, seigneur d'Anaches, viconte de Falaise* [P. 51-71]. Guillaume de Bissipat [1]... l'un des cent gentilshommes du roi

1 Les Bissipat, qui paraissent avoir été de race impériale, s'étaient réfugiés en France après la prise de Constantinople par les Turcs. Du Cange (*Hist. Byzant.*, I, 256) fait mention de la famille « Bissipatorum seu potius Dishypatorum », et propose comme étymologie de ce nom « vir gemini consulatus », δίς-ὕπατος. L'ami de G. Cretin eut pour père Georges Paleologue de Bissipat, dit le Grec, personnage qui, ayant su gagner les bonnes grâces de Charles VII et de Louis XI, ne cessa de prospérer. Un acte du 24 avril 1460 le qualifie « noble homme messire Georges le Grec, chevalier, conseiller et chambellan du roy, vicomte de Falaise ». Il était, à cette même date, capitaine du château de Toucques. Le 26 juillet 1473, Louis XI lui donne, « ob praestita in bellis obsequia », une maison seigneuriale sise à Bordeaux. Nommé, le 1er novembre 1471, capitaine de Lisieux et d'Orbec, il obtient, en 1477, des lettres de naturalisation. L'année suivante, pour le dédommager des frais que lui cause « l'entretenement d'un grand navire appelé *la Normande*, autrement dicte *la Signe* », le roi lui alloue une somme de 890 l. t. « à prendre (par chascun an) sur les revenus de la forêt de Brotonne. Il achète, en 1480, le fief d'Hannaches, puis acquiert ceux de Blicourt et de Mazis. Louis XI, qui ne regardait pas à la dépense lorsqu'il s'agissait de sa santé, le charge, en 1483, de se rendre à « l'Isle Vert » (l'île São Thiago du Cap-Vert), afin de « querir aucunes choses qui touchoient très fort le bien de sa personne ». Georges de Bissipat mourut entre le 25 mai et le 17 août 1496. De son mariage (1478) avec Marguerite de Poix, fille de Jean I de Poix-Séchelles, il laissait trois enfants : Georges II, Antoinette et Guillaume. —

Louis XII.... mourut à Boulogne-la-Grasse en Italie, l'an 1511. » [Lenglet-Dufresnoy, *Œuvres de Marot*, III, 308, en note.]

417. *Epître à Mgr le duc de Valois, comte d'Angoulême* [P. 182-4]. D'une phrase, d'ailleurs peu claire, qui se trouve à la fin de cette pièce, on peut conclure qu'elle fut rimée au printemps de 1513, alors que les Anglais se disposaient à descendre sur nos côtes. Ils débarquèrent à Calais dans les derniers jours de mai.

418. *Invective sur l'erreur pusillanime et lascheté des gens d'armes de France à la journée des Esperons* [P. 167-171]. Cette bataille, ainsi nommée « parce que les éperons y servirent plus que l'épée », fut livrée le 16 août 1513. Il est probable que *l'Invective* fut composée peu de temps après.

419. *Epître en prose à François Charbonnier* [P. 223-5]. Même année, ainsi qu'on peut le voir par les lignes qui suivent : « Il y a ung quidam, en ces marches, qui, par legiereté de plume et pour se desennuyer, a minuté invective contre la lascheté des gens d'armes : j'en avoye un double prins pour te le transmettre, mais le filz de nostre Bigue l'a mise en sa possession, disant qu'elle ne se doibt envoyer, et voyla qui t'en oste la vision [P. 224]. » Guillaume Cretin venait d'écrire ses vers sur la journée des Eperons ; il se proposait de les communiquer à son ami : on l'en a

C'est ce dernier qui, jeune encore, périt au siège de Bologne en 1512. Il avait, à en croire Cretin, tous les mérites. Incomparable aux armes, il était, en outre, si beau que Zeuxis l'eût pris comme modèle ; il aimait la vertu, ne hantait que les gens de bien, chantait à merveille, jouait de la flûte comme le dieu Pan, écrivait d'une plume d'or, savait le latin, parlait « bon grec » [P. 54]. Et puis il s'appelait Guillaume, et le rhétoriqueur l'en aimait mieux. Une seule chose, déclare-t-il, pourrait me consoler de sa perte : c'est que sa femme se trouvât enceinte, et qu'elle mît au monde un fils. Cette joie fut refusée à l'auteur de la *Complaincte*. La fille de son ami (elle se nommait Hélène, et devint femme de Jean de La Mark) demeura seule orpheline, et la veuve, Louise de Villiers de l'Isle-Adam qu'il avait épousée en janvier 1502, se remaria, le 4 mars 1514, avec Jacques d'O, seigneur de Franconville-aux-Bois. Guillaume de Bissipat laissa la réputation d'un brillant poète, et fut, à ce titre, célébré par Cl. Marot [II, 272] et par Jean Bouchet [*Parc de Noblesse*, f° xiiii r°]. Mais où sont les œuvres qu'il a dû écrire ? Pour ma part, je ne connais de lui que deux rondeaux [B. N. ff. 1721, 21 v°]. Le premier (*Tant de longs jours et tant de dures nuictz...*) est d'une galanterie assez banale ; le second (*Ung bon rondeau l'on me vient de monstrer...*) ne semble pas sans finesse, et parfois, chose très honorable, on l'a jugé digne de figurer parmi les poèmes de Chastellain.

dissuadé, et non seulement il renonce à les envoyer, mais il feint de n'en pas être l'auteur. Cette prudence se conçoit, car l'*Invective* était de nature à faire bien des ennemis au rhétoriqueur. Il s'en doutait même avant d'avoir reçu des avertissements à ce sujet, et c'est pourquoi [P. 174] il avait terminé par les trois vers que voici son poème satirique : « C'est tout faict a haste | Sans mettre ou ne date | Par le filz sa mère.

420. *Epitre, au nom de la reine Marie, à Madame la duchesse d'Alençon*. [P. 191-8]. Louis XII avait épousé à cinquante-trois ans (11 octobre 1514) Marie d'Angleterre qui en avait seize. « Il avoit, dit Fleurange, voulu faire du gentil compaignon avecques sa femme, mais il s'abusoit », et la preuve, c'est qu'il mourut le 1er janvier 1515. Guillaume Cretin suppose que la jeune veuve écrit à Marguerite d'Angoulême pour lui confier sa tristesse. Je suis, déclare-t-elle, « submergée au gouffre de douleur » ; elle regrette que *les orages tempestatifs* n'aient pas brisé son navire lorsqu'elle abandonna son pays, et que son corps n'ait pas été *transglouti* par les animaux marins : « dragons volans, baleines redoutables ». Qu'on ne lui parle point d'oublier : elle n'est plus Marie, elle est marrie... Or, tandis que le bon Guillaume noyait de la sorte dans les pleurs cette femme inconsolable, elle épousait le duc de Suffolk, et il ne faut pas croire qu'elle mit longtemps à se résoudre à ce mariage, car il fut célébré le 31 mars 1515. La naïve épître qui nous occupe date donc des trois premiers mois de cette année-là. Je ne sais si l'auteur comptait retirer de son œuvre un bénéfice, mais elle ne dut rien lui rapporter.

421. *Epitre à François Charbonnier* [P. 231-8]. Elle paraît être de 1515. Le poète commence par rappeler les malheurs qui ont « l'an dernier » assailli la France. Il affirme ensuite que le bon temps n'est pas loin : un « jouvencel adextre », qui n'est autre que le dieu Pan, travaille à le ramener. La lettre, ici, tourne à l'églogue. Tous les pastoureaux français s'assemblent autour de cette divinité favorable, et elle leur chante une délicieuse chanson qui se nomme *traité de paix*. Voici, je pense, comment il faut interpréter cette allégorie : la première partie de la pièce fait allusion aux revers que Louis XII essuya peu de temps avant sa mort, et qui répandirent la crainte et la tristesse dans le royaume [*Loyal serviteur*, ch. 57-8]. Le « jouvencel adextre » représente François Ier, dont les nobles et les gens de cour

hostiles aux princes économes » saluèrent l'avènement avec joie. N'oublions pas que ce roi, qui ne rêvait pourtant que conquêtes, feignit, pour les préparer à l'aise, de ne songer qu'à la paix.

422. Déjà, lorsqu'il monta au trône, on le regardait comme un prince éclairé, dilettante et aux mains ouvertes. Quiconque tenait une plume pouvait donc compter que ce règne allait être un retour à l'âge d'or, entendez au temps d'Auguste. Chacun se hâtait de produire, espérant profit et gloire. Cretin suivit le courant, et, dès 1515, suggéra à François Ier de lui commander un ouvrage qu'il avait, lui, envie d'entreprendre, savoir *la Chronique française*. Le rhétoriqueur était vieux, et prévoyait sans doute qu'il avait devant lui moins de jours que de besogne, car il aurait fallu une vie entière pour rimer d'un bout à l'autre « les gestes de tous les roys passez ». Néanmoins il s'attela à cette tâche, ne s'endormit point, et, au début, travailla vite, quoiqu'il prétendît le contraire. Puis le poids de l'âge et des infirmités l'accabla de plus en plus. Une allusion qu'il a faite [B. N. fr. 2822, 82 r°] à une circonstance contemporaine montre que presque tout ce qui nous reste de sa *Chronique* était déjà rédigé vers la fin de 1523, ce qui revient à dire qu'il a, dans les deux dernières années de son existence, ajouté bien peu de chose à cette compilation. D'ailleurs, il n'avait aucun reproche à s'adresser : l'œuvre était inachevée, mais énorme. Sur douze livres qu'il voulait qu'elle eût, cinq, formant cinq gros volumes, se trouvaient au point ; il avait, en dix ans, aligné plus de 20.000 vers, et, parti de Pharamond, s'était traîné jusqu'à Huges Capet.

423. En 1516, Cretin concourut au puy de l'Immaculée Conception, à Rouen, mais il ne gagna qu'un second prix, car au chant royal qu'il avait envoyé (*La carte blanche ou n'eust onc tache aulcune*) on préféra celui de Pierre Avril (*D'un grand gerfault par l'aigle défendu*).

424. *Extraict du registre pastoural, sur le propos tenu des bergers françois de la nativité de Mgr François, Daulphin, en l'an mil cinq cens dix sept* (*v. st.*) [P. 154-167]. Le dauphin François naquit au château d'Amboise, le dimanche, dernier jour de février.

425. *Epître à François Ier, au nom de la chapelle du bois de Vincennes* [P. 186-7]. Même année. Le roi s'était engagé à réparer, s'il lui naissait un fils, la chapelle de Vincennes, et le rhétoriqueur lui rappelle cette promesse.

426. De nouveau, en 1520, il entre en lice au puy des Palinods, et, cette fois, son chant royal (*Reigle infaillible en tous cas approuvée*) lui vaut le premier prix.

427. *L'apparition du Mareschal sans reproche, feu messire Jacques de Chabannes* [P. 109-145]. Voici la dernière œuvre de notre poète; il dut mourir peu de temps après la bataille de Pavie (24 février 1525), où le vieux Chabannes de La Palisse fut tué. Cretin termine sa pièce par une prière touchante : Plaise à Dieu, dit-il :

> Que voye encor mon bon seigneur et maistre
> En mes vieilz ans, pour aller oultre ès pas
> Plus aysement de l'angoisseux trespas [P. 144-5].

Ce vœu ne fut pas exaucé: l'écrivain n'était plus de ce monde lorsque François Ier rentra en France.

428. Telles sont les pièces de Cretin dont on peut connaître la date plus ou moins exactement, et il ne me reste qu'à présenter, sur trois autres épîtres, les observations suivantes : 1º *L'Epître à l'évêque de Glandèves* (Entrevaux, dans les Basses-Alpes) [P. 245-7] est vraisemblablement de la fin de 1510, car il y est question de la « peste fière et mortelle | Qui a Paris a regné cest esté ». — 2º *L'Epître envoyée à feu monsieur l'Amiral* [P. 203-4] est postérieure à 1516. C'est l'éditeur des poésies de Cretin qui a dû en rédiger les titres. Or, à l'époque où fut faite la publication, les mots « feu monsieur l'Amiral » s'appliquaient forcément à Bonnivet, tué à la bataille de Pavie, et amiral de France depuis la mort (30 octobre 1516) de Louis Malet, seigneur de Graville. — 3º *L'Epître à une dame de Lyon* [P. 241-4] appartient à la vieillesse de l'auteur, car il s'y complaît à peindre sa décrépitude : j'ai, dit-il, les yeux presque perdus, la chevelure blanche, mille rides... A qui va cette confidence? A une femme d'esprit, qui fut, « sur le mont Parnasus », nourrie « du propre laict des Muses ». Il est permis de croire que cette dame de Lyon n'était autre que Jeanne Gaillard, avec laquelle Cl. Marot échangea des vers.

429. Je termine ici les recherches que j'ai pu faire sur la chronologie des ouvrages de Cretin, et c'est au point de vue littéraire que je voudrais les étudier à présent.

C. **430**. Voyons d'abord les poésies diverses... Mieux vaut le déclarer tout de suite: elles sont, quoique vides, éton-

namment lourdes, et il a fallu, je pense, s'appliquer beaucoup pour donner ce modèle parfait de platitude sans défaillance. Quel abus de la parole, et quel prodige qu'un style à la fois si concerté et si sauvage! On hésite sur le sens à chaque pas, et l'on devine plus qu'on ne comprend. Il est admirable qu'un auteur né à Paris soit parvenu à dénaturer si bien le français. Cela étant, il reste à se demander pourquoi ces vers, en leur temps, ont paru pleins de génie, et quel genre de beauté les lecteurs d'alors découvraient en eux. De compte fait, la vogue qu'ils eurent s'explique, selon moi, par trois raisons. Cl. Marot nous en fournit deux lorsqu'il salue en Guillaume Cretin le prince de l'équivoque, et qu'il regrette la mort de ce vieil homme qui tant sçavoit. Quant à la troisième cause, la voici : notre rhétoriqueur a exprimé en symboles la plupart de ses conceptions, et il devait, à cette époque où faisaient rage les allégories, passer pour l'un des mieux inspirés. De ces divers motifs je n'en retiendrai que deux, et, laissant de côté les équivoques, car j'en ai déjà parlé ailleurs, j'examinerai seulement l'érudition et les allégories de Cretin.

431. Son renom de savant, il l'a dû surtout à sa *Chronique*. Non que, en tant qu'historien, il ait su intelligemment quelque chose, mais il a lu, du moins, nos annales et versifié Grégoire de Tours, le faux Turpin, Eginhard. On l'a donc supposé docte, encore que ses autres poèmes justifient mal cette opinion, et ne révèlent pas une culture profonde.

432. On ne trouve chez lui que peu de souvenirs bibliques, et il ne cite pas souvent les Pères. Ce n'était pas sans doute qu'il ignorât l'histoire sainte ni la littérature chrétienne, mais la mode était à la mythologie, et il suivait la mode. Sa piété ne l'empêche pas d'introduire en ses vers les divinités antiques, et il ne juge pas qu'il y ait de l'irrévérence à se servir des idées et du langage de l'Eglise en développant les fables païennes.

433. L'histoire profane ne tient pas plus de place, dans l'œuvre de Cretin, que l'histoire religieuse. Un rapide éloge d'Alexandre, le grand monarque universel [P. 138], et voilà pour la Grèce... Rome est un peu mieux partagée. Notre auteur met dans la bouche de La Palisse non seulement la légende de Romulus [P. 127-8], mais aussi un résumé des invasions gauloises en Italie : le passage des Al-

pes par le *duc* Brennus, la bataille de l'Allia, la prise de Rome, le massacre des sénateurs, « honnestes vieillars », l'intervention de Camille et le Capitole sauvé « au cry d'une oye » [P. 128-9]. Ailleurs, Carthage est mentionnée, ainsi que Scipion et Hannibal; ailleurs encore, César, Pompée, Tibère... En ce qui concerne l'histoire de la Gaule et de la France, même discrétion.

434. Ou bien les littératures antiques n'étaient pas familières à Cretin, ou bien il a dissimulé sa science. Il ne nomme qu'un seul écrivain grec : Platon. Parmi les Latins, il mentionne Cicéron, Catulle, Properce, Tibulle, Virgile, Ovide, Horace, Lucain, Perse, Juvénal, Quintilien, Paul Orose et Boèce.

435. Mais que leur emprunte-t-il? D'abord leur vocabulaire, car il aime à hérisser son style de mots latins à peine modifiés, ensuite quelques images. Très peu nombreuses, à la vérité, et d'une mince importance. En outre, elles proviennent presque toutes d'une source unique, de Virgile. Je note [P. 111-6] un souvenir de l'*Enéide* : mais ce sont les *Bucoliques* surtout qui ont enrichi la muse du rhétoriqueur. Il connaît les bergers virgiliens, et s'il décrit un divertissement rustique, il s'empresse de nous montrer « ung tas », comme il dit, « de bons hommeaux » :

..........Alexis, Melibeus, Titire,
Merus, Thirsis, Dametas; tout y tire...
Puis Coridon, Menalcas, Palemon [P. 157].

Les personnages des pastourelles médiévales fraternisent, dans ses vers, avec les chevriers antiques. Le texte complet de l'énumération qui précède comprend Gontier et sa mie Hélène. Ailleurs [P. 231] Tityre fait ripaille et crie *Noël!* en compagnie de Verdureau, de Briquet et de Jean Tubert. Ils dévorent, à la même table, « beaux choux au lard », « belles eschalottes » et bons « gros quignons » frottés d'ail.

436. Inutile d'ajouter que la magnificence et le charme exquis de son modèle échappent totalement à Cretin, et qu'il est insensible à la somptueuse simplicité des *Eglogues*. Son inaptitude à les comprendre est rendue évidente par la manière dont il a imité, à l'occasion d'une naissance royale, la quatrième *Bucolique*. Loin de s'appliquer à reproduire le rythme solennel du latin, il a employé [P. 160-1] une strophe dansante et déhanchée, et s'est efforcé d'enlever aux images ce qu'elles avaient de rare et d'opulent.

437. A quoi bon insister? On voit de reste que Cretin ne s'est guère abreuvé à la source antique, et qu'il n'a pas su faire usage du peu qu'il y a puisé. En voici la raison : il n'a de vraie sympathie que pour les écrivains du moyen âge; il partage certains de leurs goûts, continue leurs traditions, et, hors d'état de s'approprier leurs vives qualités françaises, renchérit sur les défauts, multiplie les ridicules. Il cite Villon et s'en inspire [P. 188], met en scène plusieurs des personnages qui figurent dans *le Roman de la Rose*, anime, lui aussi, des abstractions. On peut signaler comme trônant en son Olympe métaphysique : *Faux-Semblant, Double-Parler, Babil, Courroux, Dépit, Dédain, Vouloir, Doux-Penser, Nonchaloir, dame Envie, Damp Denier, dame Raison, Douceur, Rigueur*... J'en passe.

438. Et j'arrive aux allégories. Elles remplissent l'œuvre de Cretin; elles ornent ses poèmes religieux [cf. § **215**] et profanes. Non, elles ne les ornent pas : elles les constituent; elles tiennent lieu de la pensée absente; elles permettent à l'écrivain d'exprimer par un détour ce qu'il ne saurait rendre directement et de répéter la même chose dix fois. Avec quel succès? Des exemples vont le faire voir.

439. Supposons qu'une occasion se présente de célébrer quelque circonstance heureuse : la naissance d'un dauphin [P. 154-167], l'avènement d'un prince qui promet la paix [P. 231-8]. Guillaume, sans chercher un procédé moins banal, se hâte de convoquer ses bons amis, les pasteurs. Les voici qui accourent en bande, et vous pensez qu'ils n'ont pas oublié, à la maison, leur musette. Ils commencent par s'asseoir sur l'herbe; ils mangent... « Dieu sçait la vie!... » et ils puisent l'eau à pleines tasses. Pourquoi de l'eau? *Vinum non habent*. Mais ils en auront l'année prochaine. Ils y comptent, et se mettent à danser. Pendant qu'ils forment des rondes et qu'ils font des grâces sous la coudrette, Gallus et Galatea, les prophètes de la troupe, déclarent qu'ils veulent parler. Bergers et bergères se couchent autour d'eux, et ce couple de bonnes gens prédit, en strophes alternées, que si l'on était hier misérable, on sera demain (toujours demain!) à l'aise comme coq en pâte. Alors la foule remercie le ciel et pleure d'attendrissement, tandis que le poète, qui se trouve là avec son écritoire et son papier, consigne, sur *le registre pastoural*, les agréables oracles.

440. S'agit-il, au contraire, d'un sombre événement, d'une

mort à déplorer et d'obsèques à décrire? Cretin produit aussitôt l'allégorie convenable, et son œuvre ne contient pas moins de trois pièces funèbres, taillées sur le même patron. La première est consacrée à la mémoire du grand Okeghem.

441. Je m'étais endormi, dit le poète, et voilà que je m'imaginai soudain être, je ne sais comment, transporté devant le tombeau d'*Okergan*, le très docte musicien. Autour du sépulcre, il y avait foule, et l'on versait tant de larmes que jamais pape de Rome n'eut l'honneur d'être à ce point regretté. Dame Musique semblait inconsolable; elle avait à peine la force de parler, et c'est pourquoi on remplaça les discours par des chansons. Les assistants exécutèrent, avec accompagnement de flûtes, de cors, de cymbales et de manichordions, un *Libera* dont la douceur pathétique fit changer de couleur les arbres et rendit sèches les prairies. Ensuite les musiciens du temps passé, chacun à son rang, vinrent murmurer un air piteux. Alors vous eussiez entendu les réflexions de Tubal sur un motet à trente-six voix composé par Okeghem, l'improvisation du roi David, les reproches de Sapho à la rigoureuse Atropos. Tout ce monde-là chante « la messe de my my », après quoi dame Musique s'approche de Cretin et lui ordonne de publier tout ce qu'il vient d'ouïr et de voir.

442. Dans *la Complaincte sur la mort de Guillaume de Bissipat*, Cretin nous raconte comment s'étant endormi — encore! — il crut arriver sur un mont élevé, qui n'était autre que *Parnasus*. Là, au pied de Jupiter « seant en trosne », tous les dieux étaient réunis, « granz, petitz, jeunes, vieulx ». A quelle fin cette assemblée? Pour *célébrer l'obsèque* de Guillaume de Bissipat, dont le corps venait d'être « translaté » en cet endroit... Les Muses récitent chacune un rondeau qui tend à magnifier le chevalier disparu. Mercure prie « la Cour » d'admettre le défunt parmi les dieux. Accordé à l'unanimité... *Intronisation*... Musique... La séance est levée. Jupiter regagne l'Olympe, mais il fait éclater, en s'en allant, un si brusque coup de tonnerre que le poète se réveille.

> Au resveiller engrègent les douleurs (P. 68).

Notre homme ne demanderait pas mieux que de narrer son rêve par le menu, mais il est désolé au point de ne

pouvoir écrire une ligne. Il s'adresse donc aux rhétoriqueurs, ses amis, et les supplie de tirer, à la gloire de Bissipat, quelque chose de *leur armoire*.

443. Reste à analyser l'apparition de messire Jacques de Chabannes. — Cretin dormait... Nous y voilà... Au moment où il reposait le mieux,

Parce qu'estoit la digestion faicte [P. 113],

se dresse devant lui (en triste état, couvert de plaies) le maréchal sans reproche. Rendons grâces au rimeur : il n'a pas cru devoir appeler, pour recevoir l'ombre du héros, les braves de la légende, la troupe des dieux guerriers. La Palisse se présente seul, et nous avons, à la place de la scène ordinaire et des rondeaux laudatifs, une description assez exacte de la bataille de Pavie. Le récit n'est point sans intérêt : il montre le désastre dans toute son étendue ; il contient la liste des grandes victimes de la journée ; il fait même allusion [P. 141] à la phrase mémorable écrite par le roi à sa mère. Cette relation terminée, Jacques de Chabannes se retire, et son départ, accompagné, comme celui de Jupiter, d'un véhément bruit de foudre, arrache le dormeur au sommeil.

444. Les textes que je viens d'examiner sont les plus importants du livre, et nous permettent donc de porter un jugement général sur la manière dont Cretin concevait et ordonnait les choses qu'il voulait dire. Toute sa poésie réside (je me répète, mais il le faut) dans les lieux communs, les symboles. Et il est bien vrai que l'on peut, même avec ces seuls éléments, créer des œuvres honorables, mais c'est à la condition d'exprimer le lieu commun d'une façon jeune, passionnée, et de donner à l'allégorie autant de variété que d'éclat. Or, Cretin semble trouver en la monotonie de la douceur, et pouvait-il, d'autre part, mettre de la passion dans ses vers, lui qu'enchaînaient les pires complications de la métrique ?

D. **445**. Un coup d'œil, maintenant, sur *la Chronique française*... Elle vaut ce qu'elle vaut, mais elle vaut mieux que les autres niaiseries du même auteur : épîtres, chants royaux, etc. D'abord, elle a un sens, et quoique ce soit là un pauvre éloge, on ne pourrait le décerner à toutes les pièces dont il a été parlé ci-dessus. Bien ou mal, *la Chronique* dit quelque chose, et relate des faits qui ont — faux ou

véritables — l'avantage d'être précis. En outre, elle n'offre pas du moins en longues files de rimes équivoquées; elle va bonnement son chemin, et l'on suit, sans fatigue comme sans plaisir, ces vers très plats et très clairs, qui rampent par milliers deux à deux.

446. Mais si c'est du point de vue de l'histoire que vous les examinez, alors ils vont vous apparaître magistralement absurdes. Le sens critique manque à Cretin; il recueille et accepte tout; les fables ne le trouvent jamais sceptique, et il les préfère même à la réalité nue. Aussi que de beaux miracles! Que de songes où le futur se révèle! Partout le doigt de Dieu... Le ciel veille sur le royaume des fleurs de lis, et il arrange les affaires des princes très chrétiens de telle manière que les hérétiques finissent invariablement par être déconfits et camus... Du reste, nulle proportion dans la peinture des événements. Telle circonstance capitale sera étranglée en quelques phrases, tandis que le récit d'un prodige remplira un chapitre. Les harangues ne sont pas rares; elles se développent pesamment, en plusieurs points. Le rhétoriqueur a lu son Tite-Live, et n'ignore pas que les *concions* donnent à l'histoire une tournure vivante et solennelle. Cette éloquence dépaysée augmente l'étrangeté du livre, et comme si elle ne suffisait pas à en bannir la couleur locale, Cretin prête aux Mérovingiens et aux sujets du grand Charles les goûts et les coutumes de son propre temps. Il va même, racontant la bataille entre Chlodovig et Mummolus, jusqu'à faire *tonner le canon* [B. N. fr. 2818, 11 r°-12 r°].

447. Avec quelle désinvolture il traite les problèmes de chronologie, les questions géographiques, l'ordre des faits!... Ayant oublié de mentionner à leur vraie place les invasions normandes, il les case ailleurs, et pense qu'on l'excusera d'avoir mis *la charrette avant les bœufs et la pièce à côté du trou* [2822, 76 v°-77 v°]. — Entre deux versions contradictoires, il ne se décide pas à choisir, trop poli pour « desmentir » quelqu'un [2821, 58 r°]. — Après avoir énuméré les principales villes gauloises, il ajoute : Si le compte est inexact, *je m'en lave les mains* [2817, 21 v°]. — Sur la patrie de Rollon, voici le renseignement qu'il nous fournit :

Cestuy Rollo, comme par escript voy je,
Estoit natif du lieu nommé Nort Woyge
En Dannemarque [2822, 115 r°].

— Désirez-vous savoir si Theoderik est mort empoisonné ou s'il fut emporté par *le flux du ventre*? Cretin ne vous le dira pas, et se bornera à constater que :

> Fust par poison ou flux, il est notoire
> Qu'il deceda [2818, 113 v°] ....

— Où donc fut tué Villibald?... Eh, qu'importe, répond notre poète, le lieu du combat! Quant à moi, « ce m'est tout ung » [2819, 82 r°]. — Et il bouscule les dates de la belle manière, proclame le mépris qu'il a pour elles. Que le roi Lodewig d'Outremer († 10 septembre 954) soit mort en 950 ou en 955, qu'est-ce que cela peut vous faire? Discuter sur de telles vétilles, c'est *chercher cinq pieds à un mouton* [2822, 138 v°]. L'historien doit s'affranchir de ces minuties et ne s'attacher qu'aux choses qui ornent et diversifient la matière. Il faut, çà et là, un air folâtre, et c'est afin de dérider le lecteur que Cretin lui raconte le crépitant miracle du saint homme Gengoul [2819, 137 r°] ou que, s'inspirant des *Quinze joyes*, il s'adresse aux gens mariés, leur dépeint l'enfer où ils vivent [2822, 70 r°].

448. Ce n'est pas à dire, pourtant, que *la Chronique française* ne renferme aucun passage digne de nous retenir. Insignifiante dans l'ensemble, elle nous offre de loin en loin l'occasion de glaner, et l'on peut tirer de ce poème trois sortes de fragments qui se laissent lire.

449. Beaucoup sont curieux à cause de leur faiblesse même : ils prouvent tant de naïveté, ils forment un tel mélange d'onction et de bonhomie, ils affectent hors de propos une si falote gravité, et se fondent sur une science à ce point fausse qu'ils deviennent vraiment fort comiques. De la sorte, on s'y attache.

450. Rappelons-nous ensuite qu'il n'y a point de si méchant livre qui ne se relève par quelque endroit. L'auteur de *la Chronique* a eu des moments heureux, et l'on aperçoit des clartés dans sa nuit. Il a joui du privilège commun, et possède, du moins, les qualités de ses défauts. Il est, plus d'une fois, bien servi par sa candeur, car elle convient aux sujets familiers, à la peinture des mœurs privées. Cretin, qui s'essouffle lorsqu'il retrace les délibérations des rois, le choc des armées, le drame des ambitions hautes, réussit d'ordinaire les tableaux moins compliqués. Soit qu'il

mette en scène le menu peuple, soit qu'il nous montre, chez de grands personnages, le jeu des passions vulgaires, il s'exprime avec une sorte de grâce bourgeoise; ses vers ont, par instants, l'allure d'une causerie d'aïeul, et on ne leur refuse pas cette demi-approbation qui consiste, en dépit de Boileau, à distinguer du pire le médiocre. Ou je me trompe fort, ou parmi les plus acceptables choses écrites par les rhétoriqueurs, certaines se trouvent ensevelies dans cet ouvrage. Voyez, par exemple, [2818, 36 v°] les amours de Merowig et de Brunehilde.

451. Enfin, le bon Guillaume considère l'histoire comme une servante de la morale, et s'applique à tirer des événements une leçon. Les spectacles du passé contrarient son indulgence naturelle, et le poussent à déplorer la perpétuité des vices, le prompt étiolement de la vertu. C'est assez dire que son livre est, en partie, satirique. Et cette censure n'épargne personne : non seulement elle s'attaque à la société en général, aux masses irresponsables, mais elle gourmande l'aristocratie, morigène les rois, blâme de préférence l'Église, ne lui mâche point la vérité. Les tirades de cette espèce sont ce que l'œuvre contient de meilleur, et on y remarque des traits non moins acérés que vigoureux.

E. **452**. Après la mort de Guillaume Cretin, *la Chronique française* fut continuée par frère René Macé, religieux du monastère de la Trinité à Vendôme. Il s'excuse, en son prologue, d'avoir osé marcher sur les traces du *chantre à langue d'or*, et conjecture que si le roi lui a commandé, à lui indigne, de terminer l'œuvre interrompue, il ne doit pas cet honneur à son très mince talent, mais à ce fait que, depuis deux années, il remplissait auprès de Cretin, fort âgé et presque aveugle, le rôle d'un humble collaborateur: *Je le secourais un peu*, déclare-t-il, et, de la sorte, j'ai vu de quelle façon il nouait les parties de son histoire, et me suis rendu compte de sa *procédure*. Mais ne vous fiez pas à ces formules de modestie, car leur auteur a pris soin d'en révéler lui-même la fausseté: à la devise de son devancier (*Mieulx que pis*) il oppose la sienne: *Autant ou plus*, et semble par là nous garantir qu'il sera au moins l'égal du rhétoriqueur défunt.

453. Et, en somme, il a tenu sa promesse. Ce qu'il a rimé vaut *autant* que ce qui précède, c'est-à-dire, au point de vue historique, vraiment rien. Il relate, lui aussi, des prodiges, rattache le peuple anglais au pirate Albion, fils de

Neptune [2823, 27 r°], et ajoute au roman d'Héloïse la peinture « d'ung monstre moult nouveau », d'un homme à tête de porc [*ibid.*, 17 v°]. Tous, remarque-t-il ensuite, nous sommes ce monstre-là, « plus brutaux qu'hommes ». Chez lui brillent souvent des pensées de cette force. Il ne s'intéresse aux documents que pour leur morale, et cherche moins à nous instruire qu'à nous édifier.

454. En cela, Guillaume Cretin et lui ne sont qu'un, mais, à d'autres égards, ils diffèrent. René Macé ne retrouve ni les moments de verve, ni le tour malicieux, ni l'abondance affable de son prédécesseur; il est tendu, noué, pédant. Ses vers sont enrichis d'amusantes notes marginales: il commente les termes qu'il emploie, s'applaudit de leur justesse, nous signale, par exemple, l'harmonie imitative qu'il y a dans les trois mots « grand barbe aspre » [*ibid.*, 13 r°], et ne risque pas un morceau d'éloquence sans en résumer le caractère: « Concion d'homme d'autorité »..., « harangue feminine plus plaintive que vehemente » [*ibid.*, 4 v°, 18 v°].

455. Ce n'est pas là l'unique ouvrage d'histoire que cet écrivain ait produit, et il nous a, en outre, laissé *le Bon prince*, poème en trois chants. Le titre n'est guère explicite, et l'on ne devinerait pas, avant de s'être reporté au texte, que ce volume a pour sujet la traversée de la France faite (novembre 1539-janvier 1540) par Charles-Quint marchant contre les Gantois révoltés. Ce fut seulement durant l'été de 1540 que René Macé, malade pendant tout le carême, put mettre en vers (quelle idée!) ce mémorable voyage. Témoin oculaire de ce qui s'était passé à Fontainebleau et à Paris, il détaille, sans en manquer une, les fêtes et réjouissances, ne nous fait pas grâce d'un banquet, accompagne l'empereur à Notre-Dame, à la Sainte-Chapelle, au Louvre, et nous convie à admirer la décoration des rues. Mais comme, même en délayant beaucoup, il n'y a pas là de quoi remplir trois chants, le narrateur recourt à des ornements étrangers, et insère en ce procès-verbal officiel vingt choses inattendues: des réflexions sur les humbles origines de Paris, la légende de sainte Geneviève [15 r°], un hymne à la Paix, plusieurs tableaux mythologiques, l'éloge de l'ancienne probité [30 r°], une description du Louvre et de ses tapisseries [10 r°], une comparaison à forme antique [42 r°]... La réunion de ces éléments constitue une œuvre anormale. La meilleure page est encore celle [3 r°] où le rimeur avoue le saisissement des Parisiens à la vue de leur ennemi d'hier, et tâche d'analyser

le conflit de sentiments que produit en eux la présence de l'empereur.

456. Mais, en définitive, c'est un pauvre historien, un pauvre poète que René Macé. Pourtant il a trouvé des admirateurs. Que son ami Antoine du Saix l'ait, dans *l'Esperon de Discipline*, exalté ainsi qu'un nouveau Tite-Live; que l'auteur du *Champ fleury* le proclame supérieur à Homère, il n'y a pas lieu d'en être surpris: ces gens-là devaient s'entendre, s'estimer. Par contre, on s'étonne de trouver, parmi les odes de Ronsard (éd. Blanchemain, II, 108; année 1550), une pièce dédiée à « frère René Macé, excellent poète », et l'on croit rêver lorsqu'on entend le puissant artiste glorifier les « douces et braves rimes », la « grave héroïque muse » d'un rhétoriqueur de second ordre. Ces compliments ne sauraient être sincères. Alors de quelle façon les expliquer? Par une condescendance de Ronsard pour un compatriote? J'en doute. La qualité de Vendômois n'a pu, à elle seule, valoir tant de louanges à René Macé, et, puisqu'il les a obtenues, il en faut conclure qu'il était, en 1550, un personnage assez influent pour qu'il parût utile de le flatter.

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

399. Quelques-unes des poésies diverses de Guillaume Cretin (pour *la Chronique*, voyez, ci-dessous, le § **422**) se trouvent éparses en divers mss. Je citerai notamment B. N. fr. 1717, 67 r°; 1721, 48 r°; 1953, 28 v°-65 v°; 12400, 78 v°. Six épîtres de notre auteur se lisent au ms. 1711 de la B. N. Ce volume, dont la feuille de garde est couverte de vers plus que gaulois et de rabelaisiennes drôleries, porte la signature, combien compliquée ! de François Charbonnier, élève et « filz adoptif » de G. C., secrétaire, jusqu'en 1512, de Louise de Savoie, à 50 livres de gages, puis du duc de Valois, à 100 livres [B. N. fr. 7856, p. 853, 863]. — Parmi les rares poèmes de G. C. qui furent imprimés de son vivant, je mentionnerai 1° *la Complaincte sur la mort de G. de Bissipat* qui fut, en 1513, publiée par J. Lemaire [Œuvres, III, 135] ; 2° *l'Epistre... en laquelle Anne, royne de France, exhorte le roy Louis douziesme, son mary, a avancer son retour en France, après la victoire par luy obtenue sur les Venitiens* ; in-4° et in-16 goth. C'est là une traduction de la pièce suivante d'Andrelini : *Epistola in qua Anna, Francorum regina, exhortatur maritum, potentissimum regem Ludovicum XII, ut expectatum in Galliam adventum maturet, postquam de prostratis a se Venetis triumphavit.* — Mais dès que le vieux rhétoriqueur fut mort, Fr. Charbonnier se hâta de rassembler ses meilleurs vers, d'écrire pour eux la préface la plus fleurie, d'obtenir un privilège (16 mars 1526), et de livrer le tout aux presses de Galliot du Pré. Ce recueil [B. N. Rés. Ye 1526] a eu la chance presque inexplicable d'être réédité sous le titre de *Poésies de Guillaume Cretin* (Paris, Coustelier, 1723), et, à moins d'indication contraire, c'est à ce dernier texte que je renvoie. — Je note ici que le chapitre qu'on vient de lire condense, selon les cas, ou complète l'article que j'ai donné dans la *Revue d'Hist. litt. de la Fr.* (1903) sous ce titre : *Un « souverain poète fr. » ; maître Guillaume Cretin.*

403. Cl. Marot parle de G. C. au moins trois fois : éd. Jannet, II, 229 ; III, 5, 71. — La pièce dévote qu'il composa à sa requête commence par le vers : *Lorsque le Roy, par hault desir et cure...* [II, 80], et fut, d'après Lenglet-Dufresnoy, envoyée en même temps que l'épigramme « A monsieur Cretin, souverain poëte françoys ». Pasquier [*Rech.*, col. 739 C] a apprécié d'une manière très fine l'épigramme en question.

404. Voici l'indication exacte des divers passages où G. C. est favorablement jugé : Bouchet, *Ep. mor. et fam.*, LXVII, f° xlvi ; *Parc de Noblesse*, f° xiiii r° ; — Bourdigné, *Faifeu*, p. 10-11 ; — *Louenge des bons facteurs*, Montaiglon, *Rec.*, VII, 8 : — *Généal. de Fripelippes* [et *Rabais du Caquet de Marot*], Lenglet-Dufresnoy, VI, 63 et 104 ; — *Le Resveur avec ses resveries*, Montaiglon, *Rec.*, XI, 118-9 ; — Fr. Habert, *les Epistres héroides...* [B. N. Rés. pY^e^ 248 ; année 1550] ; — Du Fail, *Disc. d'aucuns propos rustiques*, éd. Assezat, I, 13 ; — *Quintil*, éd. Person, 209. — A ces textes il eût été facile d'en ajouter plusieurs autres, et par exemple : *le Contreblason de faulses amours* (Piaget et Picot, *Œuvres* de G. Alexis, I, 280) ; — *Recueil d'Arts de seconde rhétorique*, 270, 276, 290, 317, 319 ; — *Bibliothèque* de La Croix du Maine (éd. de 1584), 146.

407. *Déploration de Guillaume Cretin sur le trespas de Jean Okeghem,... premier chapelain du roi de France,...* remise au jour... et annotée par Er. Thoinan (Paris, A. Claudin, 1864, in-8°). — Brenet, *Jean Okeghem*, Paris, 1893. — Le musicien Everard n'a guère été moins célèbre que son prédécesseur. D'Auton [*Chron. de Louis XII*, III, 94-7] raconte à son sujet une amusante anecdote, et G. C. a glissé son éloge dans la *Chron. fr.* [B. N. fr. 2821, 27 r°].

408. P. Guilhiermoz, *Représentation d'un jeu de Guillaume Cretin en 1506 : Romania*, 1888, 596 et suiv.

416. La note qui concerne Georges et Guillaume de Bissipat a été rédigée d'après les livres et les documents que voici : B. N. fr. 30927 (Cabinet de d'Hozier 46) n° 1137 ; — B. N. fr. 26840 (Pièces orig. 356) n° 7701 ; — Moréri ; — Abbé Renet, *Les Bissipat en Beauvoisis* (*Mém. de la Soc. académique du département de l'Oise*, 1889, 31-98); — de Maulde La Clavière, *la Diplomatie au temps de Machiavel*, I, 137, n. 3 ; — B. de Mandrot, éd. de Commynes, I, 383, le texte et la n. 4 ; — J. Vaesen, *Lettres de Louis XI*, VIII, 70, n. 1.

420. Offrir à la jeune veuve de Louis XII, qui regretta si peu son mari, d'hyperboliques condoléances, c'était, disons-le encore, une très lourde maladresse. Et pourtant G. C. ne fut pas seul à la commettre. Jean Bouchet, lui aussi [*Ep. fam.*, XIII], prêta, pour une lettre éplorée, sa plume à Marie d'Angleterre, et Benedetto Moncetti lui prédit [*Epistola consolatoria de morte Ludovici XII...*] qu'elle serait une Pénélope, une Lucrèce, et ne voudrait jamais se remarier.

422. On possède plusieurs mss. de *la Chronique fr.* de G. C. Je signalerai ceux de Rome : Vat. Reg. 864, 922, 964, 966, et ceux d'Aix : 419, 420. Je n'ai pas consulté ces textes, et ne me suis servi que des merveilleux volumes de la B. N. [fr. 2817-2822]. L'écriture en est claire, haute, soignée. Chaque tome est illustré de vignettes qui occupent la page entière : elles paraissent d'un rare mérite, et ont parfois un si riche coloris que leur grâce offusque le poème plus qu'elle ne le décore. Ces livres magnifiques ont été offerts au roi par l'auteur. La première miniature le représente à genoux devant François Ier, et nous avons là un véritable portrait de G. C. Le visage, où s'aperçoit l'empreinte de la vieillesse, est gras et fleuri, et décèle moins le poète que le chanoine. L'ensemble des traits exprime une malice placide. Les cheveux, coupés sur le front, se divisent en petites franges très comiques. — *La Chronique fr.* n'a jamais été imprimée en entier : mais j'en ai donné [*Rev. des Langues rom.*, 1904-1905] une analyse et d'amples extraits.

423 et **426.** Tougard, *les Trois siècles palinodiques*, I, 215-6.

441. Le motet à trente-six voix — entendez à trente-six parties — que composa Ockeghem passa pour un prodige de l'art. La perfection de cet ouvrage, sa difficulté inouïe le firent juger surhumain, et l'auteur, pour ce tour de force, fut, dans un chant royal couronné au puy de Rouen en 1523, comparé à Dieu (tout simplement) par Nicolas le Vestu [*les Trois siècles pal.*, II, 285].

452. *Chronique fr.* de R. Macé : Rome : Vat. Reg. 919 ; Aix : 420-2 ; B. N. fr. 2823. C'est à ce volume (il renferme seulement la dernière partie de *la Chronique fr.*) que je renvoie le lecteur.

455. *Le Bon prince* : Aix : 443 ; B. N. fr. : 14992. C'est de cet exemplaire que je me suis servi. — M. G. Raynaud a publié, sous le titre de *Voyage de Charles-Quint par la France*, le poème de R. Macé (Paris, 1879, in-8°). — Sur ce rhétoriqueur, voyez encore : Achille de Rochambeau, *Galerie des hommes illustres du Vendômois ; René Macé, des Pères bénédictins de Vendôme* (Château de Rochambeau, 1869, in-8°). L'auteur de ce livre publie en appendice *la Chronique rimée de la Maison de Vendôme*, d'après le ms. de la Bibl. imp. [fds fr. 4066]. Il semble bien, en effet, d'après les premiers vers du prologue, que cette chronique doive être attribuée à R. Macé.

VI

JEAN MAROT

457-459. *Jean Marot à Cahors.* — **460-463**. *Il entre au service d'Anne de Bretagne grâce à Michelle de Saubonne.* — **464-465**. L'Advocate des dames. — **466-474**. Le Voyage de Gênes. — **475-482**. Le Voyage de Venise. — **483-489**. Les Prières sur la restauration de la santé de Madame Anne de Bretagne. — **490**. *Mort de la reine-duchesse.* — **491-493**. *Le duc de Valois recueille Jean Marot, et, devenu roi, lui continue sa protection.* — **494-495**. *Poèmes relatifs à la bataille de Marignan.* — **496**. Le Doctrinal des princesses. — **497**. *Trois rondeaux sur la naissance du dauphin.* — **498**. *Le rhétoriqueur est couronné au puy de Rouen.* — **499**. *Il répond aux satires publiées contre son maître.* — **500**. La Déploration *et* l'Epitaphe de Claude de France. — **501-503**. *Malheureuse vieillesse de Jean Marot.* — **504-505**. *Sa mort.*

457. Jean des Maretz, alias Marot, naquit à Caen ou aux environs, vers le milieu du XVe siècle. Quels furent les motifs qui décidèrent ce Normand à quitter sa province pour venir s'installer à Cahors? Voilà ce que nous ne savons point. Jean Marot semble avoir eu des goûts assez vagabonds; il nous apprend lui-même [V, 34-5] qu'il avait visité Paris, Lyon et Anvers à l'époque où les foires se tiennent dans ces villes, et il n'est donc pas étonnant que son humeur voyageuse l'ait amené dans la capitale du Quercy. Il y resta sans doute longtemps; il s'y maria, et c'est là que son fils vit le jour en 1496. La mère de Clément était de Cahors. Je n'en veux d'autre preuve que les vers où le poète nous déclare que la langue de son père, c'est-à-dire le français, lui a fait oublier le dialecte *maternel* qu'il parlait en son enfance [G. II, 184].

458. Nous ignorons quels furent, à Cahors, les fonctions,

l'état ou le métier de Jean Marot. Ce qui paraît évident, c'est qu'il faut rejeter le système qui consiste à le représenter comme un de ces bons petits propriétaires qui vivent du produit de leurs champs. Même s'il est exact, ainsi que l'affirme M. d'Héricault, que ce Normand transplanté dans le Midi soit devenu, grâce à son mariage, le maître d'un vignoble et d'une maison, encore faudra-t-il reconnaître que ces propriétés, il n'a pas dû les garder longtemps. Son fils ne nous l'eût pas donné, dans le cas contraire, comme ne possédant d'autre richesse temporelle que les bienfaits du prince, et il n'aurait pas déclaré, lorsqu'il demanda la place que la mort du vieil écrivain laissait vide:

> Je quiers sans plus, roy de los eternel,
> Estre heritier du seul bien paternel:
> *Seul bien je dy, d'aultre n'en eut mon père* [G. III, 90].

459. Tenons donc pour certain que Jean Marot fut très pauvre, et qu'il menait à Cahors une vie si peu large qu'il n'hésita point à quitter cette ville afin de chercher fortune ailleurs.

460. A quel moment s'en alla-t-il? Probablement en 1506. C'est, du moins, à cette date qu'il conduisit son enfant hors du Quercy. Clément nous fournit lui-même cette indication en des vers où il dépeint, avec une simplicité plastique, sa province natale, et où il évoque, pénétré d'une admiration attendrie, le souvenir de cette contrée où le laurier croît près de la vigne [G. II, 183-5]. Si Jean Marot emmenait son fils « en France », c'est donc qu'il avait trouvé, en cette patrie des gens lettrés, une position sociale. Laquelle? — Anne de Bretagne l'avait, en cette année 1506, attaché à sa cour en qualité de poète officiel ou plutôt de secrétaire.

461. La reine-duchesse l'avait-elle choisi parce qu'il était regardé comme un docte personnage, nourri de l'antiquité et versé dans la connaissance des langues? Evidemment non, puisqu'il avoue lui-même:

> Clerc ne suy, mais seulement ay l'art
> De rimoyer [V, 172].

Ce jugement qu'il a porté sur lui est confirmé par la préface placée en tête de son recueil posthume, préface qui nous invite à admirer ce poète pour « avoir tant bien escript

sans sçavoir aucunes lettres ne grecques ne latines [*Ibid.*, 189]. Ainsi, en dépit d'un passage plaisamment imprécis où il se vante d'avoir étudié *les chroniques, textes et sommes tant des Césars que des autres preux* [*Ibid.*, 177], il demeure très probable que sa culture était superficielle.

462. Mais s'il n'a pas dû à son érudition la place qu'il a occupée auprès d'Anne de Bretagne, force nous est, alors, de penser qu'on a voulu, en l'admettant à la cour, donner une marque d'estime aux ouvrages qu'il avait déjà produits. Cette déduction ne semble guère contestable, mais elle entraîne une conséquence qui ne laisse pas de surprendre: c'est que, s'il est clair que Jean Marot était connu par ses vers avant l'année 1506, on doit tenir aussi pour manifeste qu'il ne nous reste — hormis peut-être quelques rondeaux — aucune des pièces qu'il a pu composer au temps où il ne touchait pas encore une pension royale. Tout ce que nous avons de lui date des vingt dernières années de son existence, et il serait hardi d'affirmer que les travaux actuellement perdus finiront par remonter à la lumière. Un irrécusable témoignage, celui de son fils, nous apprend que l'écrivain ne s'inquiétait pas de conserver ce qu'il avait mis au jour; il recueillit seulement de quoi remplir un *livret*, et de « mille autres bonnes choses » qu'il avait faites « n'en daigna retenir un vers » [V, 189]. La plupart des morceaux qui subsistent ne paraissent avoir été sauvés que par leur caractère officiel.

463. En dépit de ces œuvres dont la trace ne se retrouve point, et qui autorisaient Jean Marot à espérer la faveur de la reine, il ne l'aurait peut-être jamais obtenue sans l'intervention de la généreuse Michelle de Saubonne, fille de Denis de Saubonne, seigneur de Fresnes-Coudray, conseiller du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre et bailli de Chartres. Elle comprenait la littérature et les arts, se plaisait au commerce des gens instruits et *usait d'honnêteté envers les Muses;* grâce aux agréments de son esprit, elle brilla à la cour d'un bel éclat, et fut, de toutes les femmes qui entouraient Anne de Bretagne, *la mieux aimée*. Profitant du moment où l'historiographe Jean d'Auton commençait à cesser de plaire, elle réussit à faire entrer dans la maison de la reine Jean Marot, puis Jean Lemaire. C'est de Clément Marot que nous tenons ces renseignements. Il fut, lui aussi, l'obligé de Michelle de Saubonne. Plus de vingt ans après son mariage avec Jean de Parthenay-Larchevêque, baron

de Soubise, elle avait accompagné en 1528 Renée de France à Ferrare. Exilé et sans abri, Clément fut accueilli, au delà des monts, par cette consolatrice des poètes, et elle parvint à lui assurer le droit de résider à Ferrare, alors qu'elle était elle-même sur le point d'être chassée de cette ville, comme coupable, aux yeux des Italiens et des papistes, de ressentir pour le parti français et pour les amis de la Réforme une trop active sympathie. Mais l'écrivain ne se montra point ingrat envers la femme qui l'avait secouru, et, dans une épitre qu'il lui adressa lorsqu'elle allait repasser les Alpes, il lui donna des louanges émues, et rendit grâces à la destinée qui avait étendu, sur lui et *sa petite race*, cette main si tutélaire.

464. A peine Jean Marot était-il entré au service d'Anne de Bretagne qu'il songea à construire un poème qui fût comme le monument de sa gratitude. C'est durant l'automne de 1506 qu'il travailla à cet ouvrage votif et qu'il le *dédia, présenta et sacrifia* à la souveraine « en se prosternant, en très humble reverence et humilité, au devant des pieds de cette si haute Seigneurie. Prosterné, on ne saurait l'être d'une manière plus plate. Jean Marot est tellement ravi de recueillir, « pour la substentation de *sa* povre humanité », les miettes de la table où mange sa redoutable dame, qu'il se livre, en un style digne de l'écolier limousin, à de véritables transports d'adulation... Et c'est une douloureuse chose.

465. Ce *petit labeur*, dont la préface semble parodier l'accent des hymnes, est intitulé *la Vray disant advocate des dames*. L'auteur ne nous laisse pas ignorer son dessein : il a voulu « forger et marteller, sur l'enclume de *son* insuffisance, les harnois, estocz, lances, escus servans a la defense, louenge et victoires de l'honneur des dames, et au reboutement, confusion, envahissement et totalle deffaicte de leurs ennemis » [V, 280-1]... J'ai parlé ailleurs de cette apologie et de plusieurs autres semblables [§§ **189-203**], et l'on me saura gré, j'imagine, de ne pas revenir sur un sujet à ce point fastidieux.

466. Peu de temps après avoir rimé son *Advocate*, Jean Marot reçut l'ordre d'accompagner Louis XII qui se préparait à marcher contre la ville de Gênes, et il quitta la France tout au début, semble-t-il, de l'année 1507. Il nous apprend que ce fut Anne elle-même qui lui enjoignit de suivre et cette expédition et celle qui, un peu plus tard, brisa l'arrogance vénitienne. Evidemment, ce fut en qualité

d'historiographe et de poète qu'il fit ces deux campagnes, et sa charge dut consister à être le témoin des actes du prince, puis à les rédiger en vers pour la femme de ce victorieux. La deuxième partie du programme était moins facile que la première. Aussi Marot ne cache-t-il point qu'il n'a bien rempli que celle-ci, et, tandis qu'il feint de déplorer la « squalide et barbare squabrosité » de son style, il se vante d'avoir « presentialement » assisté à tous les événements, et d'avoir peint avec une si complète exactitude les *heurts, combats, prises et conquêtes* du roi qu'il suffira d'ouvrir son livre pour se les représenter *comme à l'œil* [V, 7-8].

467. Eh bien, il s'est rendu justice, et une courte analyse de son *Voyage de Gênes* nous prouvera, en effet, qu'il fut un chroniqueur fidèle, mais un maladroit metteur en scène, incapable de donner aux fictions une apparence de vérité.

468. Les pages où il étale sa pauvre fantaisie n'ont pas dû lui coûter beaucoup d'efforts, et toute son invention a consisté à faire de Gênes, non pas une ville, mais une dame. La suite de l'allégorie découle naturellement de cette métamorphose. Gênes est une personne remplie d'orgueil, batailleuse, écervelée. Le dieu Mars, qui ne cherche qu'à mettre les gens aux prises, lui envoie ses ambassadeurs Peu-de-savoir et Présomption. Songez à l'influence exercée par des diplomates de cette espèce sur une femme déjà irritable! Elle voit bientôt la discorde régner entre ses enfants. Les petites gens s'élèvent contre le peuple gras, massacrent quelques gentilshommes, s'emparent du gouvernement. Mais les nobles appellent à leur aide le roi de France, qui consent à s'armer pour eux. Grande est alors l'allégresse du dieu Mars; il convoque en hâte tous ses vassaux: Eolus, perturbateur de la mer; les Centaures et le vieux Cacus, « moule des vilains, larron de bœufs ». Les Parques aiguisent leurs ciseaux; Vulcain s'installe à sa forge. Quel sujet d'inquiétude pour Madame Gênes! Elle rassemble ses fils et leur tient un discours tout hérissé de proverbes, et qui commence par des reproches: « Vous n'êtes, dit-elle, que des marchands... » L'amertume de cette pensée la fait pâlir; elle tombe sur un lit, et peu s'en faut qu'elle ne pâme. Enfin elle revient à elle, ressaisit le fil de sa harangue, conjure ses auditeurs de résister bravement. « Nous le jurons! » répondent les vieilles et *jeunes voix* des *Genevois* [V, 13-18].

469. Ici Jean Marot renonce pour l'instant aux symboles, et son récit va prendre la tournure d'une simple relation

versifiée. Afin de prouver à leur mère qu'ils sont hommes de bonne volonté, les Génois s'empressent d'assaillir le petit château (*Castellazzo*). Il n'y avait là qu'une vingtaine de Français, et ils acceptent de se rendre, leurs vies et leurs bagues sauves. Mais ils sont cruellement occis. Les assassins trempent dans leur sang des mouchoirs, en font de rouges drapeaux, et s'élancent contre le fort Saint-François qui, étant bien garni de soldats et de canons, résiste aux assauts de cette *coquinaille*, et attend, sans vouloir capituler, la venue du roi de France. Il était en route, ce Messias, et le rhétoriqueur n'a besoin que de quelques pages pour l'amener sous les murs de Gênes et mettre la ville à sa merci.

470. Nous arrivons à présent au passage que Jean Marot estimait sans doute le plus captivant. C'était, pour ce poète de cour, une douce tâche que de nous peindre son roi d'abord organisant ses conquêtes, ensuite les célébrant. Aussi un assez grand nombre de vers sont-ils consacrés à vanter sa justice, quoique sanglante; son pardon, quoique injurieux; la splendeur de son entrée dans Gènes; la pompe de ce voyage qu'il fit à travers la Lombardie et qui eut le caractère d'une ovation. Banquets, salves, arcs de triomphe, inscriptions, devises, parades, discours, feux de joie, estrades chargées de femmes magnifiquement attifées, (histoires ou tableaux vivants, fanfares, danses, rues pavoisées, — le panégyriste (ému, respectueux,) n'oublie rien, et s'épanouit au souvenir de ce qu'il a contemplé à Pavie et à Milan.

471. Avec les fêtes de Milan, Jean Marot termine la partie historique de son œuvre. Mais il ne peut laisser incomplète la fiction dont il s'était avisé au début, et il est grand temps qu'il se rappelle cette pauvre Madame Gênes, et qu'il nous dise comment elle supporte ses chagrins... Et justement la voi-qui arrive, accompagnée de ses deux enfants, Peuple et Marchandise, que Honte tient par la main. Ils cherchent à consoler leur mère... Soins perdus! Elle ne veut rien écouter, et préfère parler elle-même. Long discours. Elle ne tarit pas, la bonne dame. D'abord, elle rend justice à son vainqueur, puis elle accable de reproches Venise et le roi des Romains, ensuite elle adresse à Dieu un petit rondeau mouillé de larmes, après quoi, dans une tirade passionnée, elle flétrit la conduite de ses fils. Certes, elle les connaît à fond, et, pour une vieille personne évaporée, elle analyse très finement l'âme méridionale. Vous faites, déclare cette mère sans illusions, plus de bruit que de besogne. Au moment du péril

vous ne savez que crier: *Pople! Pople!* ou *Amasse!* et vous comptez, à force de *braire*, anéantir vos ennemis.

472. Après trois ou quatre pages de regrets et d'invectives, Madame Gènes se tait enfin, et s'enferme dans une chambre « tendue de tapis noirs », et où est assis « un vieil homme chenu, ayant le regard espoventable a merveilles, la barbe longue, face et mains veluz, portant forme plus monstreuse que humaine ». Ce fantôme, qui se nomme Désespoir, a bien l'intention de ne plus bouger de là. Mais il est mis à la porte par une gentille dame appelée Raison, qui s'efforce de consoler Gènes [V, 17-8]. Rien ne t'empêchera, lui dit-elle, de vaquer à ton négoce comme devant, et même l'on te respectera davantage, maintenant que tu as la chance d'être sous un maître au bras fort... Tu souffres de te voir diminuée?... La belle affaire! Pense aux villes de Babylone, de Troie, de Numance, de Thèbes, d'Argos et de Carthage: on ne les a pas amoindries; on les a détruites. Elles te valaient, cependant... Quoiqu'il soit difficile de rêver un plus sot discours, il ne laisse pas d'enlever à Gênes ses chagrins, en sorte que, « congnoissant la cause de son pleur ne proceder fors de voye oblique », elle quitte le deuil à l'instant et revêt un manteau de satin, parsemé de fleurs de lis [*Ibid.*, 51].

473. Chez tous les éditeurs le poème se termine là, mais, en réalité, il comprend encore sept strophes [Theureau, 193-6] qui développent cette idée: *malheur aux ambitieux!* et mentionnent, à cause de leur mémorable chute, Lucifer, Adam et Eve, Nemrod, Absalon, Phaéton, Icare, Dédale, les Géants, Ludovic le More et le duc de Valentinois.

474. Dès qu'il eut mis, revenu en France, la dernière main à ses vers, Jean Marot les offrit à la reine Anne: elle daigna les accueillir « comme chose de value », en écouta la lecture, et commanda ensuite que le volume fût logé « dedans le receptacle ou gazophile » de ses autres livres [V, 8]. C'était un début très encourageant pour un homme qui avait abordé si tard l'épopée, et il dut attendre, non sans impatience, l'occasion de chanter une victoire nouvelle.

475. Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Le 10 décembre 1508, tous les adversaires des Vénitiens, l'empereur, le pape, les rois de France et d'Aragon, avaient signé à Cambrai un double traité d'alliance et s'étaient engagés à ne point déposer les armes avant que l'envahissante République eût restitué les places enlevées à chacun d'eux. Louis XII assuma presque seul les périls et les frais de l'en-

treprise, et, tandis que ses confédérés faisaient sans hâte d'assez maigres préparatifs, lui, il réunissait rapidement de belles et nombreuses troupes, et passait les monts au mois d'avril 1509. Le vieux poète l'accompagnait, et il put bientôt recueillir, sur le théâtre même de la guerre, les éléments du plus étendu de ses ouvrages, *le Voyage de Venise*.

476. Ce récit, qui offre la même ordonnance que le précédent, s'ouvre par une peu judicieuse allégorie. Je n'en veux rien dire, et vais droit à la partie historique du poème : c'est par un discours qu'elle commence.

477. L'auteur exhorte les princes de l'Europe à marcher le plus tôt possible contre les Vénitiens, et, dans des vers qui présentent une très intéressante analogie avec *la Légende* de Lemaire (Ehrlich, 44-5), il raconte d'abord l'origine, puis dépeint les mœurs actuelles de ces maîtres de la mer. Leurs aïeux furent, écrit-il, des *ruraux* qui, fuyant devant Attila, roi des *Humaes*, construisirent, parmi les marais, une ville sur pilotis. Grâce à la maxime *Prendre et non rendre!* ils se sont vite agrandis. Leurs descendants les ont imités. Ce sont gens rapaces et sanguinaires. Ils brassent du poison pour leurs doges, égorgent leurs généraux victorieux, pillent les biens de l'Église, font alliance avec les Turcs, et se montrent, en somme, moins humains que les ours, les serpents, les basilics (V, 68-71).

478. Attaquer dans leur caverne ces fauves, vraiment c'est une œuvre pie, et l'armée française va l'accomplir. Jean Marot nous fournit des renseignements sur les troupes qui s'acheminent vers l'Italie. Personne, je pense, n'a plus heureusement dépeint ces bandes d'aventuriers qui, regardant la guerre comme un métier lucratif, ne travaillaient à la victoire qu'en considération du pillage, et se montraient parfois des héros pour avoir le droit d'être brigands. Toutes nos provinces envoyaient au roi des compagnons de cette trempe, et Jean Marot observe gaiement que s'ils ne parlaient pas le même dialecte, du moins ils se ressemblaient en ceci que chacun d'eux se flattait de revenir cousu d'or. Le Normand rêvait de passer pour *un grant mestre* à son retour. En songeant aux trésors des Vénitiens : « Ches usuriers, disait le Picard, me rempliront me borche qui est vuide. » Quant à l'intrépide Arnoton, qui représente ici la Gascogne entière, il s'écriait :

[illegible]

Mès si podi sus cauqun la man mete.
S'el n'a ducatz, e housque ou monge ou preste,
Jou lou batré coume un bilan ibrogne [V. 72-3]

479. Ces Gascons!... L'armée en est pleine; et quels picoreurs épiques! Le cadet de Duras en conduit mille, aussi aimables que léopards, et qui ont aux doigts de la glu. Mille autres, qui marchent sans bahut ni malle, sont sous les ordres du capitaine Odet. D'ailleurs, Gascons ou non, comptez que les gens de pied feront leur devoir à la maraude. Olivier de Silly mène par les champs une gentille famille: cinq cents gaillards,

Doulx comme chatz, loyaulx comme meusniers.

Autant en a levé Richemont, et leur innocence vaut celle de Judas. Voici, pour finir, les pionniers... De braves enfants, ma foi!... Mais ils auraient beau se cotiser (et notez qu'ils sont cinq cents), il leur serait difficile de fournir trois cents oreilles. Pourtant il faut leur rendre cette justice qu'ils ne boudent pas à la besogne et qu'ils savent prestement découper, à travers les roches, une voie unie et droite. Garnissez-les de vin, et ils fendront jusqu'à la base le mont Cenis,... quatre monts Cenis, si vous voulez:

Rien ne leur est impossible après boire [V, 73-4].

480. Cette description terminée, l'auteur entreprend de relater point par point les opérations des troupes. Je ne le suivrai pas, car il s'agit de faits trop connus, et me bornerai à signaler un passage qui n'est pas sans mérite. Il est intitulé: *Prise du chasteau de Pesquière*. En dépit de quelques latinismes extravagants, et bien que Marot emploie ici l'instrument qui lui est le plus rebelle, à savoir le vers alexandrin, cependant la peinture de l'assaut se recommande par sa vigueur, et peut donner l'impression de cette chose hideuse qui s'appelle le sac d'une ville. D'ordinaire insensible, le rhétoriqueur ne songe pas, sans être un peu remué, à la tuerie de Peschiera, et, après avoir dit comment les *hillots* éventrèrent quatre cents Vénitiens, il conclut: « O la grande pitié! » [V, 158.]

481. Il paraît, d'ailleurs, soucieux de varier ses effets, et, rompant tout à coup la monotonie de ce drame sauvage par une digression plutôt joyeuse, il met en scène le bouffon

Triboulet. Le bruit des bombardes l'avait tellement ému qu'il s'était caché dans une chambre, sous un lit:

Et croy qu'encor y fust, qui ne l'en eust tiré.

Suit (V. 155) un portrait de cet agréable fol. Marot, en une courte phrase, esquisse cette figure aux gros yeux, au nez en arc, cette poitrine plate, ce dos fait pour porter hotte; puis il revient brusquement aux coulevrines qui crachent la flamme sur Peschiera.

482. On le voit donc, un heureux instinct l'avertissait de ce que gagne un récit à l'opposition des tableaux, et il a usé du procédé antithétique non seulement dans tel ou tel épisode isolé, mais d'un bout à l'autre de ses deux chroniques. De même que son *Voyage de Gênes*, celui de Venise s'achève par une fastueuse série de fêtes, et si le poète a insisté sur cette dernière partie, c'est qu'il voulait marquer le contraste qui existe entre les heures sanglantes de la guerre et celles où se ranime l'allégresse publique.

483. Il nous faut aller maintenant jusqu'à l'année 1512 pour trouver un nouveau témoignage de l'activité de Jean Marot. L'œuvre qu'il produisit à cette époque est intitulée: *Prières sur la restauration de la santé de Madame Anne de Bretagne, reine de France*, et elle se rapporte à des circonstances qui nous sont, grâce à M. Guiffrey, très exactement connues.

484. Le 21 janvier, la reine avait mis au monde un enfant sans vie, et quoiqu'elle eût éprouvé un cruel chagrin en voyant s'évanouir une fois encore ses espérances dynastiques, elle avait résisté avec courage aux souffrances de l'âme et du corps. Déjà on la jugeait hors de péril, et même *quasi guérie*, lorsque, pendant la nuit du 27 mars, « luy survint bien fort la fièvre et aultre accident, tellement qu'elle fut en grand dangé »: elle reçut l'extrême-onction et demeura deux jours « oultre tout espoir de vie » (G. 31). Soudain le mal diminua, céda, et cette agonisante, dont on attendait le dernier souffle, se raccrocha à l'existence. Alors la cour entière cria au miracle...

485. N'était-ce pas là un joli sujet pour un poème? Madame se meurt!... Madame est sauvée!... Le peuple en larmes... Le peuple en liesse... Le doigt de Dieu... Jean Marot s'empressa de prendre la plume, et rima du coup mille soixante-huit vers. C'est trop, mais il explique lui-même qu'il se sentait fort en train. Votre maladie, écrit-il à Anne

de Bretagne, avait rempli mon entendement de tempétueux orages et de tourbillons nubileux ; mais à présent que vous voici derechef en santé, j'ai « trouvé port salutaire de consolation opportune ;... les flotz et vagues de perturbation ne m'agitent plus, et mon pauvre esprit se relève ainsi que les fleurs... ternissantes par intemperance pluviale... recouvrent la pristine dignité de leur dyapreure dyaphanée aux nouveaulx rays du cler Phebus [G. 57-8].

486. En fait, bien que Jean Marot ait eu l'intelligence ragaillardie par la convalescence de la reine, il a montré peu d'invention, et s'est contenté, à son ordinaire, de développer une allégorie.

487. Transporté en songe dans une église, il y voit plus de dix mille personnes venues pour demander le rétablissement de la malade, et, caché en un petit coin *très occulte*, il entend les oraisons de Noblesse, celles de notre mère la Sainte-Eglise et les supplications du tiers état représenté par ung mecanique , nommé le bonhomme Labeur. Après ces prières qui forment trois terribles *concions*, brusque changement de décor : le dormeur s'envole au paradis, et y écoute, ravi en extase, les hiérarchies des anges, qui chantent des motets avec accompagnement de buccins. Mais parmi ces musiciens célestes, il en est deux qui tendent vers la terre une couronne, et qui disent : Venez, venez, Anne ! en ajoutant quantité de paroles engageantes. Contre cette invitation protestent des milliers de voix qui sortent de notre misérable globe et montent aussi vite au ciel que la pluie en descend. De plus, une dame luisante comme étoile, et qui n'est autre que Charité, quitte le trône où elle était assise, et demande à la sainte Trinité de ne pas enlever au monde une reine qui passe sa vie à répandre les bonnes œuvres. La chose est véritable ! s'écrie une cohorte d'âmes diadémées, et Marot voit accourir d'abord force clercs qui furent, de leur vivant, nourris aux écoles par la princesse, puis un bataillon d'invalides dont elle avait soulagé les infortunes, enfin un lot de femenins espritz qui lui avaient dû, au temps où ils étaient habillés d'un corps, les joies licites, mais calmes, du mariage. C'est Anne, proclament ces élues, qui nous a dotées, établies, et de la sorte nous fûmes préservées des ardentes étincelles de Vénus [G. 105].

488. Dame Charité amène devant Dieu ces témoins, et se retire ensuite, cédant la place à dame Foi, qui, on le pense bien, ne demeure pas muette... Nous n'avons plus à enten-

dre, Foi ayant parlé, qu'une seule des vertus théologales, l'Espérance. Comme elle est la dernière à discourir et que le sujet se trouve complètement épuisé, elle tâche (artifice rare chez Jean Marot) de ranimer l'intérêt en se livrant à des jeux métriques.

489. Et, cette fois, c'est fini. *L'architecteur du trône célique* reconnaît qu'il importe de laisser vivre la femme de Louis XII, et, appelant Miséricorde et Pitié, il leur ordonne de préparer une drogue assez puissante pour rendre la santé à la reine. Elles volent vers notre planète, cueillent, au jardin dont Adam et Ève furent chassés, le fruit de l'arbre de vie; vont ensuite chercher la Panacée; prennent, au clos des Hespérides, trois pommes; arrachent quelques feuilles à l'impérissable rameau d'or (G, 123); broient, détrempent le tout ensemble; composent un « precieux cataplasme »; pénètrent dans le château où Anne de Bretagne agonise; appliquent sur elle « leur celeste oignement », et la tirent, par ce moyen, de la griffe d'Atropos, ce qui cause au rhétoriqueur une joie si vive qu'il saute dans son lit, et se réveille.

490. Certes, il avait d'excellentes raisons pour souhaiter de longs jours à la malade; il ne subsistait que grâce à elle, et les mots *Espérant mieulx*, qu'il substitue, en terminant ses *Prières*, à son ordinaire devise *Ne trop, ne peu*, se rapportent mieux à lui qu'à sa patronne, et me paraissent remplis de sens... Mais cette calamité que l'écrivain aurait voulu croire bannie pour longtemps, elle n'était différée qu'un peu, car, moins de deux ans plus tard, Anne de Bretagne mourut.

491. Alors Jean Marot se tourna, suppliant, vers l'héritier de la couronne, François d'Angoulême, et, en un rondeau assez alerte [V, 273], il demanda à ce prince de le coucher sur l'*état* de sa maison. La réponse, peut-être, se fit attendre; le poète dut passer des semaines ou des mois pénibles, et je ne pense pas que l'on ait eu tort (Theureau, 187; Ehrlich, 51) d'assigner la date de 1514 à une ballade qu'il envoya au trésorier Robertet afin d'implorer son aide (Theureau, 199). Dans ces vers, où un passage de Villon se trouve paraphrasé, une détresse, que l'on devine pressante, s'exprime d'une façon dégagée. L'auteur a l'air de se divertir lorsqu'il nous parle de ses créanciers, ou qu'il se représente comme ne possédant au monde que ses habits. Il trace de sa pauvreté un tableau spirituellement dé-

risoire, et annonce, de la sorte, les meilleures épîtres de son fils.

492. La requête adressée au duc de Valois finit par être favorablement accueillie, et le rhétoriqueur entra au service de ce nouveau maître dans les tout derniers mois de l'année 1514. Ce renseignement nous est fourni par une charmante ballade d'action de grâces, où est marqué, en traits vifs et naturels, le ravissement d'une âme qui passe de l'inquiétude au calme. Naguère, constate l'écrivain, mille soucis fondaient sur moi; j'étais plus troublé qu'un chat-huant assailli par une légion d'oiseaux; la maladie ne me torturait pas moins que l'indigence, et j'avais le corps sec comme la patte d'un paon. Maintenant, au contraire, je renais, je recouvre mes forces, je crie au malheur : Va-t'en! [Theureau, 202-4.]

493. Monté sur le trône, le duc de Valois maintint Jean Marot dans la charge qu'il lui avait donnée, et lui fit attribuer des émoluments qui varièrent selon les années, puisqu'ils furent de 240 livres en 1523, de 120 livres en 1524, et parfois aussi de 200 livres.

494. Le poète n'eut pas à attendre bien longtemps des circonstances qui lui permissent de remplir les devoirs de sa charge. Le 13 septembre 1515 fut gagnée la bataille de Marignan, et il résolut de la décrire. En fait, il commença sur ce sujet une épître dédiée à la reine Claude [V, 222-30], et qui s'annonçait comme devant être fort étendue. Mais, pour des motifs qu'il est malaisé de concevoir, elle s'arrêta court après les huit premières pages. Autant vaut! Elles se traînent, ces quelques pages, et il ne paraît pas à propos de les souhaiter plus nombreuses.

495. Ce fragment, qui fut composé à la fin de l'année 1515, ne se trouve pas isolé dans les œuvres de Marot. La victoire de Marignan et l'absence de François Ier lui inspirèrent encore trois autres petites pièces. Ce sont : 1o Le rondeau qui commence par le vers : *En combattant et battant les batteurs*; 2o *l'Epistre des dames de Paris aux courtisans de France estans pour lors en Italie*; 3o *l'Epistre des dames de Paris au roy François premier de ce nom* (été de 1516). Le poème adressé aux courtisans établit un parallèle entre les Italiennes et les Françaises, et affirme, avec plus de véhémence que de délicatesse, la supériorité de celles-ci. Quant à la lettre rédigée pour le roi, elle le supplie de rentrer bien vite dans sa capitale.

S'il tarde, il va réduire les Parisiennes au désespoir et faire de leur vie un supplice, car certaines ont juré soit de porter, sous leur chemise, une chaîne d'or, soit de ne point se peigner jusqu'au retour de leur maître. Or, les semaines s'écoulent; il ne revient pas, ce conquérant, — et la chaîne meurtrit la tendre chair, — et dans les blonds cheveux négligés prospèrent d'ignobles colonies.

496. Telles sont les pièces qui constituent, chez notre auteur, le cycle de Marignan. Elles trahissent la fatigue, et il en va de même pour le recueil de vingt-quatre rondeaux qui a pour titre: *le Doctrinal des princesses* [V, 191-207]. Les enseignements qu'il donne ne sont pas autre chose qu'une paraphrase de quelques proverbes populaires, auxquels sont cousues des maximes empruntées au *Roman de la Rose*.

497. Le 28 février 1518, vint au monde le dauphin François. Cet événement fut chanté par tout ce qu'il y avait de poètes dans le royaume. Jean Marot, qui dédia trois rondeaux au nouveau-né [V, 260-2], lui souhaita le génie de César, la clémence de Scipion, la fermeté de Scévola, et lui prédit qu'il effacerait un jour la renommée du fils d'Alcmène. Par malheur, le futur Hercule mourut à dix-huit ans, pour avoir bu, ayant chaud, beaucoup d'eau fraîche, et cette circonstance l'empêcha d'entreprendre ses travaux.

498. Les vers que notre auteur peut avoir rimés pendant les trois ans qui suivirent cette prophétie ne nous sont point parvenus, mais, en 1521, il concourut au puy de Rouen, et le chant royal qu'il envoya obtint une récompense. Parmi les rivaux du vieillard se trouvait son propre enfant : il ne fut pas couronné, et ses ennemis, plus tard, rappelèrent malignement cet échec et firent l'éloge du père aux dépens du fils.

499. Tandis que Jean Marot cueillait cette palme académique, les folles dépenses de François Ier, le peu de succès de ses armes, l'augmentation des impôts et les pilleries des soldats soulevaient l'opinion et faisaient naître une série de libelles. Le monde (c'est-à-dire le peuple) y était représenté comme rongé jusqu'aux os; il n'a, déclarait-on, plus rien à frire; il est crucifié, mangé des rats... Les pamphlétaires et leurs imprimeurs furent incarcérés aussitôt. Restait à établir que la gent taillable avait eu tort de se plaindre. Marot, que l'on payait pour être optimiste, saisit la plume, et publia *la Défence contre les Emulateurs*.

Ennemys et Mesdisans de France, avec ce sous-titre : *Consolation et bon zèle des trois Estatz* (V. 230 et suiv.). Selon une méthode employée déjà par lui, il mit en scène Noblesse, Eglise et Labeur, déclara par leur bouche que tout était pour le mieux dans le meilleur des royaumes, et s'efforça de réfuter les allégations des satiriques. Mais, faute peut-être de conviction, l'avocat officiel demeura froid. Au fond, c'étaient les mécontents qui avaient raison : aussi on ne les condamna point, et la clef des champs leur fut rendue... après trois petites années d'emprisonnement préventif.

500. Si Jean Marot n'a pas exprimé, dans sa *Défence*, les vrais sentiments du peuple, il les a, par contre, fidèlement traduits en composant (Theureau, 205) *la Déploration* puis *l'Epitaphe* de Claude de France, morte en juillet 1521, et solennellement transportée, en novembre 1526, à Saint-Denis. Elle fut regrettée de tous, « car elle estoit très noble et très bonne dame » : certains, qui l'estimaient sainte, venaient à son tombeau avec des cierges, attendaient même des miracles. Les vers que Marot lui consacra sont, à notre connaissance, les derniers qu'il ait écrits : on ne saurait prétendre qu'ils soient beaux, mais on y remarque, par endroits, une note attendrie et presque naïve qui garantit leur sincérité.

501. Il paraît impossible que la vieillesse de Jean Marot ait été heureuse. Il n'eut, je suppose, qu'une seule joie, celle d'être tenu pour l'un des meilleurs esprits de son temps et de mériter l'estime ou l'affection de ses confrères. Guillaume Cretin, Jean Bouchet, Nicaise Ladam le mentionnent avec éloge, et il eut pour ami Jacques Colin, le jovial abbé de Saint-Ambroise, qui possédait à la cour un grand crédit.

502. Mais quelle qu'ait été la douceur de ces sympathies, elle ne dut pas suffire à faire du rhétoriqueur un homme content de son sort, et sans doute il pensa : J'ai trop vécu ! lorsqu'il vit se succéder les épreuves de la patrie, et qu'il connut la perte de la grande bataille, la prise du roi, la mort de tant de capitaines. Ajoutez que son fils se trouvait parmi les vaincus de Pavie, qu'il avait reçu une blessure, et qu'il était tombé entre les mains des Impériaux. Relâché comme trop pauvre et comme hors d'état, par conséquent, de payer une rançon, il se rendit un an plus tard (février 1526) coupable d'un crime noir : il man-

gea du lard en carême. Accusé d'hérésie, on l'arrêta, on l'enferma, et ce fut pour son père, qui n'avait alors que peu de mois à vivre, une raison nouvelle de s'affliger.

503. Et toujours les soucis d'argent!... A une date que nous ne saurions préciser, le roi manifesta l'intention de retirer leur salaire à quelques-uns des artistes qu'il nourrissait. Deux, au moins, réclamèrent. L'un, ce fut Guillaume Cretin (*Poésies*, 185-6); l'autre, notre Jean Marot. Que deviendrai-je, écrit-il en un rondeau où tâche de sourire une indigence consternée (Theureau, 201), que deviendrai-je, ô roi, si vous me cassez aux gages? Je suis maintenant bien vieux, et je demeurerai, une fois privé de vos largesses, aussi nu qu'Adam banni de l'Eden. Ma seule ressource sera de chercher un asile en quelque cloître ou de demander l'aumône.

504. On a établi, sur un raisonnement que je crois solide, la date de la mort de Jean Marot. Je néglige le détail des arguments, et ne retiens que la conclusion. Le rhétoriqueur expira vers la fin de 1526. Nous venons de voir qu'il s'attendait à terminer sa vie nu comme Adam: ce pressentiment faillit se justifier à la lettre.

.... Quand mort le vint cueillir,
A peine avoit drap pour l'ensepvelir (G. III, 136-7).

J'admets qu'il y ait là un peu d'exagération, car c'est un adversaire de Clément qui parle ainsi, et, comptant diminuer le grand poète, il pousse au noir la trop réelle détresse de son père. Ceci, toutefois, est hors de doute : Jean Marot ne légua à son fils qu'un bon conseil : *Demande ma place au roi!* L'héritier ne s'endormit point; il fit à l'instant valoir ses titres, mais se heurta à la malveillance ou à l'inertie de ceux qui auraient pu le servir, et eut de la peine à se glisser dans la bienheureuse liste des pensions. Pourquoi, demandait-il à François Ier, ces lenteurs? La chose est si simple! Il n'y a qu'un mot à changer; il *suffit d'effacer Jean et d'écrire Clément* (G. III, 90).

505. Enfin, au bout d'une ou deux années, la substitution s'opéra, et jamais nom ne fut, après un moment de gloire, mieux rayé que celui de Jean Marot. Ce ne fut pas seulement sur les rôles de la maison royale, mais encore dans la mémoire des hommes qu'il cessa de figurer. Innocemment impie, Clément, par le prestige de son art,

condamna à l'oubli l'école entière des rhétoriqueurs et, du même coup, son père.

BIBLIOGRAPHIE ET REFÉRENCES

457. Voici, mais non complet, un tableau de la bibliographie de Jean Marot: **I. Manuscrits**. B. N. fr. 379 ; — 1537 ; — 1539 [*Prières sur la restauration de la santé de Mme Anne de Br.*] ; — 1679 [*Déploration et Epitaphe de la feue royne Claude*] ; — 1704 [*l'Advocate des dames*] ; — 1716, 29 r°-30 r° ; — 1717, 54 r° ; — 1721, 7 v°-19 v°, 70 v°, 75 r°, 77 r°, 102 r° ; — 1952 [*l'Advocate des dames*] ; — 5091 [*Voyage de Gênes*] ; — 12490, 156 r°. **II. Imprimés.** *La Deffense contre les Emulateurs, ennemys et mesdi* || *sans de Frãce. Cõsolation et bõ zele* || *des trois estatz* ; Paris, s. d., in-8° goth. de 4 ff. — *Deploration* || *sur le trespas de la feu* || *royne de Frãce Claude* || *femme du roy Francoys : premier* || *de ce nom* || *avec lepitaphe dy* || *celle royne* ; s. l. n. d., in-8° goth. de 4 ff. — Ian Marot de Caen, *sur les deux heureux voyages de Genes et Venise, victorieusement mys a fin par le très chrestien roy Loys douziesme de ce nom, Père du Peuple.* Et veritablement escriptz par iceluy Ian Marot, alors poète et escripvain de la très magnanime royne Anne, duchesse de Bretaigne.... Ce present livre fust achevé d'imprimer le xxiie iour de ianvier MDXXXII, pour Pierre Rouset (*sic*) dict le Faulcheur, par maistre Geufroy Tory, de Bourges. Petit in-8° de CI ff. chiffrés. (C'est ici l'édition qui fut donnée par Cl. Marot.) — En 1535, 1537, 1538, Fr. Juste, de Lyon, imprime de nouveau le précédent livre. — *Recueil des œuvres de Jean Marot, illustre poète françoys* ;... MDXXXVI ; 56 ff. avec bois. — Même titre ; Paris, Bonnemère ; 1538 ; in-16. — *Le Recueil Iehan Marot de Caen*.... On le vend a Paris.... a l'enseigne du Faulcheur ; s. d., in-8° de 40 ff. non chiffrés. — *Œuvres de Jean Marot* (avec celles de Michel Marot) ; Paris, Coustelier, 1723. — [Lenglet-Dufresnoy], *Œuvres de Clément Marot.... avec* [t. V] *les ouvrages de Jean Marot son père*.... La Haye, chez P. Gosse et J. Neaulme, 1731. (Sauf indication contraire, c'est à cette édition que je renvoie.) — *Poème inédit de Jehan Marot* [*Prières sur la restauration*....], publié par G. Guiffrey ; Paris, 1860. — Montaiglon, *Rec.*, X, 225 [*l'Advocate des dames*] ; XII, 139 [*Déploration... de la royne Claude*] ; 238 [*Deffense contre les Emulateurs*....]. **III. Etudes critiques.** Louis Theureau, *Etude sur la vie et les œuvres de Jean Marot*, Caen, 1873. (Ce livre contient beaucoup de pièces que Lenglet-Dufresnoy n'avait pas données.) — Arwed Ehrlich, *Jean Marots Leben und Werke*, Leipzig, 1902. — H. Guy, *Jean Marot*; *Revue des Pyrénées*, 1905. — J'ai tiré aussi quelques renseignements de la belle édition de Cl. Marot qu'avait entreprise M. Guiffrey (Paris, 1875-81). Chaque fois que je renvoie soit à cet ouvrage soit au *Poème inédit de J. M.*, publié par le même auteur, la référence que j'indique est précédée de la lettre G.

458. Ch. d'Héricault, *Œuvres de Cl. Marot* (Paris, 1867), p. XIII-XIV.

463. Pour tout ce qui concerne Michelle de Saubonne, voyez Guiffrey, *Œuvres de Cl. M.*, III, 282, n. 1 ; 313 et suiv. ; 388-92 ; — *Œuvres complètes de Cl. M.* (Jannet), II, 121 et suiv. ; — Theureau, 36, 44 ; — Ehrlich, 14-15.

Addition au § **475** : On a prétendu que J. M. avait, à la veille de la lutte contre les Vénitiens, composé, pour aviver les rancunes et les espérances nationales, la pièce si compliquée et si froide qui a pour titre *Complainte de Venise* [Montaiglon, *Rec.*, V, 120] : mais cette hypothèse ne me semble pas fondée sur des raisons bien solides .

481. Triboulet est mort sous le règne de Louis XII, et son épitaphe a été publiée deux fois : A. Joly, *l'Epitaphe de Triboulet*, Lyon, 1867 ; Montaiglon, *Rec.*, XIII, 9.

493. Gages de Jean Marot : d'Héricault, *op. cit.*, p. XLVII-XLVIII ; Ehrlich, 56.

495. 1° : V, 275. — 2° : *ibid.*, 214 et suiv. — 3° : *ibid.*, 208 et suiv.

498. J. M. couronné au puy de Rouen : Guiffrey, *Œuvres de Cl. M.*, III, 579, n. 1 ; — Theureau, 183, 185-6 ; — Tougard, *les Trois siècles palinodiques*, I, 64 ; — Ehrlich, 61-2.

499. Montaiglon a publié [*Rec.*, XII, 193-226] les différentes pièces rimées contre François Ier. — Sur cette affaire, cf. *le Journal d'un bourgeois de Paris*, édité par L. Lalanne, p. 234. C'est en 1522 que les pamphlets en question avaient été répandus, et leurs auteurs ne furent relâchés qu'en mars 1525.

504. Sur la mort de J. M. consultez d'Héricault, *op. cit.*, p. XLVIII ; — Guiffrey, *Œuvres de Cl. M.*, II, 299, n. 1 ; III, 89, n. 1 ; — Ehrlich, 67-70.

VII

JEAN D'AUTON

506. *Jean d'Auton représente mieux que tout autre les défauts propres aux rhétoriqueurs.* — **507**. *La première moitié de sa vie nous est inconnue.* — **508-512**. Les Alarmes de Mars. — **513-514**. Les Chroniques. — **515**. *On y rencontre plusieurs petits poèmes ; liste des premiers en date.* — **516-519**. *Comment Anne de Foix devint reine de Hongrie ; adieux que lui adresse d'Auton.* — **520**. *Il donne au roi, dans une ballade, des consolations, de naïfs conseils.* — **521-522**. Le Deffault du Garillant. — **523-527**. *Histoire de la dame* intendyo *de Louis XII.* — **528**. *Ce que le rhétoriqueur a gagné au métier de courtisan.* — **529-531**. *Il écrit trois pièces contre les Génois.* — **532**. *Il renonce, après 1507, à rédiger ses* Chroniques. — **533**. *Derniers poèmes officiels.* — **534**. *Jean d'Auton se retire à l'abbaye d'Angle.* — **535-537**. *Il reçoit deux épîtres de Jean Bouchet, et y répond.* — **538**. *Sa mort et son épitaphe.*

506. Ce n'est pas de moi, mais de ses contemporains, que vient l'idée de ranger Jean d'Auton parmi les grands rhétoriqueurs. A mon sens, aucun d'eux ne fut, en tant que poète, plus cruellement déshérité que lui, et s'il a, de son vivant, trouvé des admirateurs, c'est qu'il porta à son point de perfection la sottise de l'école, s'acharna presque sans répit contre la raison, la nature, et donna aux niaiseries phénoménales qu'il publiait un air d'emphase, un ton d'officielle autorité.

507. Noble de père et de mère, ainsi que son épitaphe nous l'apprend [IV, XL], il naquit en Saintonge ou en Poitou, vers 1465. De la première moitié de sa vie nous ne savons rien, sinon qu'il résidait, simple frère, en un couvent. Quelle main l'en a tiré, d'où lui est venue l'ambi-

tion d'aller à la cour, puis de suivre partout le roi et d'écrire son histoire, voilà ce que nous ne pouvons dire. M. de Maulde La Clavière [*Ibid.*, XIII] croit voir ici l'intervention d'Anne de Bretagne, mais faibles sont les arguments qu'il produit en faveur de son hypothèse. Mieux vaut avouer simplement que Jean d'Auton passa de son monastère à la cour par une route inconnue, et que son existence commence pour nous en 1499.

508. Louis XII, cette année-là, concentrait à Lyon une nombreuse et belle armée qu'il voulait lancer contre la ville de Milan et son duc, Ludovic le More. Ces troupes, que commandaient Louis de Luxembourg, Stuart d'Aubigni et Jean-Jacques Trivulce, n'avaient aucun besoin d'être encouragées. Néanmoins notre frère Jean crut ou feignit de croire que s'il les animait par un chant de guerre, elles n'en marcheraient que mieux, et, sans se demander jusqu'à quel point ce rôle de Tyrtée était convenable à un moine, il emboucha le clairon, et composa *les Alarmes de Mars*.

509. C'est le dieu lui-même qui est mis en scène, et il crie non pas *Alarme!* mais *Aux armes!*... La pièce débute par une ballade qui appelle, hors « des infimes et abismaulx cavernes », les Furies, Cerbère, Caron, Vulcain et dame Bellona. Ensuite le fougueux « Mavors » énumère les droits de la France sur Milan [2 r°], et déclare que Ludovic, puisqu'il est d'intelligence avec les Turcs, mérite la haine de tout bon chrétien [4 v°]. Et donc mort à Ludovic! Mais, pour obtenir la victoire, il importe de connaître à fond l'art militaire, et en voici les principales règles : être fort et, si l'adversaire est fort aussi, être plus fort que l'adversaire [5 v°]... s'entr'aider à l'heure du péril,... se défier des embûches,... ne pas s'écarter pour piller,... perdre plutôt « ung que mille »,... avoir fuite de loup,... choisir un habile chef [6 v°-7 r°]. En somme, Français, frappez-moi de grands coups, et je vous réponds du reste. Vos ennemis ne vous valent point : ce sont gens « deceptifs et bilingues »; ils tâcheront de vous leurrer en multipliant les bonnetades et les *Messer, si!* [cf. J. Du Bellay, *Regrets*, LXXXVI]; mais plutôt que d'agir en vrais soldats, ils aimeraient mieux avoir la caquesangue [9 v°].

510. Voulez-vous, demande le dieu Mars, que je vous expose les principaux stratagèmes guerriers?... Je pense que non, et préfère dénombrer les conquérants. Il en cite une

légion : Nemrod, « de gigante stature » ; Ninus, « premier inventeur » des idoles; Balthazar; Xerxès; Cyrus, plus altéré, « imbeu et yvre » de sang que ne l'était de vin Pantagruel [11 v°]; Minos; Thésée; Atlas; Cadmus; Josué; Samson; David; Etéocle et Polynice; Hercule; Epaminondas; le chevalier Jason; Hector (l'auteur dédaigne la chronologie); Alexandre, qui « en l'air monta, en la mer descendit » [17 v°]; Enée;

Cathon, Cesar, Pompée,
Marc Anthoyne, Cila, Fabricius,
Minucius,
Scipion, Curcius,
Brut, Cassius,
La terre ont usurpée,...
Maincte teste coppée
O l'espée,
Et submis tous humains
A l'empire des glorieux Romains [18 r°].

511. Sommes-nous au bout? Il s'en faut bien. Pouvons-nous oublier et Annibal qui mérite même « une palme a part », et Artus qui fit la Table ronde, et Godefroy de Bouillon, et messire Bertrand, et tant d'héroïnes dignes de mémoire, comme Lampéto, Argine et Jeanne Darc [19 v°]? Or, sachez-le, ces preux et ces *preuses* semblent de médiocres personnages, dès qu'on les compare aux rois de France, à Francion, à Clovis, à Dagobert, à Pépin le Bref, à Charlemagne. Et ils sont eux-mêmes, ainsi que « lune et estoilles » par le soleil, offusqués par les exploits de Charles VIII, lequel, à son tour, doit céder le pas au « triumphant Louys le moderne », prince « divin » et donc immortel [22 v°]. A ceux qui marcheront sous sa bannière est promise la victoire. Conclusion : vous ne devez pas, vous qu'il a choisis pour le servir, hésiter un seul moment. Passez les monts sans retard; Ludovic est à vous, sa ville aussi.

512. Quel poème! Il n'y a point d'analyse qui en puisse exprimer l'ineptie. Vraiment, elle est royale, intégrale, et nous avons là un mélange d'ignorance oratoire et de pédantesque flagornerie que nul autre ouvrage de l'époque n'offre, je crois, au même degré. En outre, l'auteur nous agace autant qu'il nous irrite ou nous indigne : il aggrave, en affectant de très savantes formes métriques, la nullité de ses propos; les calembours pullulent, et la richesse des rimes rend intolérable la misère des idées. Mieux encore :

à force d'être torturées, les strophes deviennent énigmatiques, ce texte réclame un Œdipe, et l'on éprouve, lorsqu'on saisit enfin le sens, un grand dépit de l'avoir cherché.

513. Non content d'avoir écrit cet énorme et grotesque chant du départ, Jean d'Auton franchit les Alpes, suivit les opérations de l'armée, puis raconta en prose ce qu'il avait vu. Il fut, durant cette campagne, un simple spectateur sans mandat; mais la curiosité dont il fit preuve n'était pas désintéressée, et il espérait obtenir, en présentant à Louis XII les notes ramassées en Lombardie, la charge d'historiographe. Elle lui fut bientôt accordée, et les annales qu'il rédigea depuis ce moment eurent de plus en plus une allure officielle. Tandis que la première partie de son œuvre historique (1499) n'était guère qu'un résumé et ne portait d'autre titre que *Conqueste de Milan*, la seconde (1500), largement développée, s'appelle *Chronique du roy Loys XII*e, et la troisième (1501-7) se nomme *Chronique de France*. L'auteur — et M. de Maulde La Clavière l'a fort bien montré [IV, xvi] — a vu croître peu à peu son crédit, et les titres de ses volumes ont pris de l'envergure parce qu'il prenait, lui, de l'importance.

514 Comparée à ses vers, sa prose nous paraît excellente. Certes, le style des *Chroniques* est tendu, trop surveillé, touffu et, çà et là, gâté par une éloquence inopportune. Mais il ne manque pas de clarté, offre quelques tours ingénieux, des expressions savoureuses. En somme, l'ouvrage est estimable. Il rend aux historiens de vrais services, contient mille choses qu'on ne trouve pas ailleurs, et jette un jour favorable sur le caractère de l'écrivain. Ce méchant poète fut un brave homme. Dès qu'il cesse de rimer, la vérité lui devient chère, et il sent qu'un historien n'a pas le droit de mentir. Il aime à voir par ses yeux, ne recule pas devant les voyages, va deux fois à Milan (1499, 1502), deux fois à Gênes (1502, 1507), accompagne la cour à Lyon, à Blois. Il se tient, pendant la mêlée, sur le champ de bataille, et, s'il relate des circonstances dont il n'a pu être témoin, se livre à d'impartiales enquêtes, fait causer les uns, les autres. Voulant connaître, en 1504, l'état de l'artillerie, il invite les « varletz cannonniers » à souper chez lui, leur tire des renseignements [III, 315]. Il lui arrive de prendre le parti des humbles (cf. § **522**), et, pour lui avoir mesuré la louange, de s'aliéner l'aristocratie.

515. Parmi les pièces de vers qu'il a produites, beaucoup sont relatives à des événements contemporains, font corps avec les *Chroniques*, et n'en sauraient être séparées, puisqu'elles prétendent en résumer ou en illustrer le texte. J'aurai, au cours de ce chapitre, à mentionner maintes poésies appartenant à ces volumes d'histoire. Déterminons, en attendant mieux, le groupe des moins importantes : il comprend : 1° trois prologues (chacun d'eux est formé d'une seule phrase inextricable); 2° une ballade sur la fuite de Ludovic (septembre 1499); 3° sur l'entrée du roi à Milan (même année, dimanche 6 octobre); 4° sur Ludovic et son frère, le cardinal Ascanio Sforza, conduits prisonniers en France (mai 1500); 5° sur les incursions des Turcs en terre chrétienne, avec un appel aux armes contre eux (mars 1501). Il n'y a presque rien à dire sur ces quatre ballades. Celles qui relatent l'infortune des Sforza abondent en lieux communs d'une sagesse insolente : qui vise trop haut manque le but.... gloire mondaine ne dure qu'un jour,... aux grandes ambitions les lourdes chutes... Les pièces 2 et 4 [cf. encore *les Alarmes de Mars*, B. N. fr. 5089, 9 r°] se ressemblent beaucoup quant à la facture. Jean d'Auton ne peut écrire le mot *Ludovic* sans multiplier tout aussitôt non seulement les rimes en *ic*, mais aussi en *ec* et *èque*, en *oc* et *oque*, en *uc* et *uque*, en *ac* et *aque*. Il obtient de la sorte une suite de couplets cahotants, qui grincent comme une roue mal graissée, et traduisent, du moins il l'espère, la répugnance qu'il éprouve à prononcer le nom de cet ennemi du roi.

516. Voici maintenant, de notre auteur, un simple rondeau, mais plus attachant, plus sympathique. Le malheur est qu'il faut, pour l'expliquer, prendre les choses de loin... Ladislas VI, roi de Bohême, de Hongrie et de Pologne, voulait se marier. Ne trouvant point, en ses états, de parti qui lui convînt, il envoya une ambassade à Louis XII, et le pria de lui choisir une femme. Anne de Bretagne fut consultée, proposa l'une ou l'autre de ses deux cousines, Anne et Germaine de Foix, fit faire leur portrait, le donna aux émissaires. Or, si Anne était fort belle, Germaine ne l'était pas moins, en sorte que Ladislas, se plaignant presque d'avoir trop de chance, hésitait entre les deux images, et ne savait où pencher. Enfin il résolut de demander Anne, et dépêcha, pour la lui amener, un comte, un évêque, un conseiller. Ils arrivèrent à Blois en décembre 1501 ; le comte

épousa par procuration celle que son maître avait élue, et, dès ce moment, elle fut traitée en reine.

517. Pourtant, cette grandeur soudaine lui causait peu de joie, et même elle se trouvait à plaindre. Les Français d'alors se représentaient la Hongrie comme une Thulé à demi sauvage, un pays au langage impossible et au climat meurtrier, la dernière « marche » chrétienne avant le cruel empire de l'Islam. Et puis Anne de Foix aimait ailleurs, et ce n'était pas sans déchirement qu'elle se séparait, pour cette couronne qu'il fallait aller chercher si loin, de François d'Orléans, comte de Dunois. Mais il n'était plus temps de se dédire; le départ avait été fixé au mois de mai 1502, et, à la date prévue, on quitta Blois, on se mit en route. Nombreuse, élégante troupe. La reine-duchesse avait donné à sa cousine « plusieurs de ses demoiselles », et comme la voyageuse « estoit bien vollue de chascun » [II, 245], beaucoup de prélats, de serviteurs ou de gentilshommes l'accompagnèrent, les uns jusqu'à Bude, les autres jusqu'au point où leur zèle défaillait. Et l'on remarquait, en cette escorte, le cardinal d'Amboise, le comte de Nevers, Louis de Luxembourg, le héraut Pierre Choque et, avec un air de victime, le malheureux François d'Orléans, dont « le cueur... partoit de dueil et de regrect » [*Ibid.*, 241]. Le cortège se rendait à Venise, où la reine de Hongrie devait s'embarquer.

518. Or, durant l'été de 1502, Louis XII se trouvait en Italie, et son chroniqueur, par suite, y séjournait, « pour veoir et savoir, dit-il, ce qui de nouveau se feroit ». En quête de renseignements, il se dirigea vers Felizzano, et à peine était-il arrivé dans cette ville qu'Anne de Foix y entra (7 juillet) avec ses gens. Français ou Piémontais, chacun tint à saluer la reine, et son logis fut assiégé. Au moment où elle allait se remettre en chemin, Jean d'Auton parut devant elle, « a l'issue de table de son disner », et lui présenta « ce peu d'escript » qu'il avait préparé en son honneur :

> Elle s'en va, Francoys, a ceste foys ;
> Elle vous dit : « Mes amys, je m'en voys ».
> Helas doncques, dictes a haulte voix :
> « Adieu la fleur du monde et l'excellence !
> Si noz corps sont loing de vostre presence,
> Noz doullans cueurs vous suyvront toutesfoys. »
>
> (*Elle s'en va*, II, 245.)

519. La femme de Ladislas s'éloignait comme Galeswinthe ou Marie Stuart. Régner sur un grand peuple ne la consolait guère, et la moindre parole d'affection lui rappelait ce qu'elle avait perdu : la patrie, l'espoir d'un mariage moins politique. C'est pourquoi, en écoutant les vers du rhétoriqueur, elle ne fut pas, d'abord, maîtresse de son émotion, et « jucques au bort de ses yeulx luy montèrent les lermes ». Mais elle pensa qu'une reine n'a pas le droit de pleurer, se reprocha cette marque de faiblesse, se domina vite, et cacha même son deuil « soubz le tappiz de joyeuse simulacion ». Cette feinte était d'autant plus courageuse qu'Anne de Foix n'avait que trop de raisons de s'affliger : ses pressentiments ne la tourmentaient pas sans cause, et c'était vers un très court bonheur qu'elle marchait en quittant Felizzano [cf. § **700-2**].

520. Retournons maintenant en France avec Jean d'Auton. Jusqu'alors il n'avait chanté que des fêtes et des victoires, mais l'heure approchait où il lui faudrait changer de style. L'année 1503 fut désastreuse, et l'on recevait de toutes parts, et surtout d'Italie, les plus tristes nouvelles à la cour : d'Aubigni vaincu à Seminara (21 avril),... le duc de Nemours tué, et ses troupes anéanties par Gonzalve de Cordoue (28 avril),... le royaume de Naples perdu (11 mai). Louis XII ne se laissa pas abattre, voulut une prompte revanche, demanda pour la première fois un sacrifice d'argent à son peuple, leva des Suisses et des Gascons, forma une grosse armée, et l'envoya, sous Louis de La Trémoïlle, en Italie (fin juin). Quel serait le sort de cette expédition? Accablé de soucis, surchargé d'affaires, le roi ne prenait aucun repos, et paraissait grandement pensif. En septembre, son historiographe, qui se trouvait avec lui à Mâcon, pensa qu'il importait de le distraire, et lui offrit, « pour luy donner moyen de divers sollas », une ballade [III, 217]. C'étaient des conseils en vers. Et quels conseils! Voulez-vous, ô roi, triompher de vos ennemis? Courez sur eux; cognez-les-moi, et renversez-les si bien qu'ils ne se relèvent jamais... On ne saurait mieux dire, et il est certain que, pour gagner une bataille, on doit tâcher de ne pas la perdre.

521. Mais, inversement, celui qui perd ne gagne pas, et ce fut ce qui arriva à Louis XII. Affamées, mal payées, errantes sous les pluies d'hiver, ses troupes, que démoralisaient l'indécision et la mésintelligence des chefs, furent détruites (27 décembre) au bord du Garigliano. On ne sauva

ni l'artillerie ni le bagage, et Gaëte ayant capitulé (janvier 1504) avec les survivants de la déroute, le royaume de Naples, encore une fois, nous échappa. Lorsqu'on apprit en France cette catastrophe, on chercha — car tel est l'usage — à qui l'imputer. L'un accusait les simples soldats, et se plaignait de leur couardise; l'autre s'en prenait aux généraux, dénonçait leur peu d'entente; un troisième, incriminant le conseil du roi, blâmait son imprudence et son incapacité; tous, d'un accord unanime, maudissaient à l'envi les gens de finance, et criaient qu'il les fallait pendre, vu qu'ils avaient retenu (et c'était vrai) le produit des tailles levées pour cette campagne. « Aux escoutes », selon son habitude, Jean d'Auton recueillit ces divers propos, et les résuma dans un petit poème, *le Deffault du Garillant*.

522. Le meilleur titre eût été : *A qui la faute?* L'auteur met les accusés sur la sellette, leur donne la parole, les invite à se défendre ou à se confesser. La pièce se compose de quatre ballades, une pour chaque classe d'inculpés, et l'ordre des ballades est ascendant, les moins compromis discourant d'abord, et ainsi de suite. Chose touchante et très honorable pour l'écrivain, il absout les victimes, la plèbe des combattants, les pauvres gendarmes qui ont laissé leurs os en terre étrangère ou sont « revenuz en chemise ». Ceux-là seuls lui semblent innocents. Par contre, il force les capitaines à avouer qu' « entre pareilz y a tousjours envye », et que « si l'ung marchoit, l'autre n'y vouloit estre ». Les conseillers, de leur côté, reconnaissent qu'ils ont été guidés par l'ambition, et qu'ils ont obéi à la voix de l'intérêt. Quant aux *trésoriers*, ils se prosternent, battent leur poitrine, se déclarent indignes de pardon, rougissent d'avoir « abbutiné » la solde des Suisses, et remercient le roi, qui aurait dû les faire occire, de les avoir simplement piloriés et bannis... Tout cela ne pouvait, on le devine, fournir de jolis vers : mais, parce qu'il est un écho de l'opinion publique à cette date, *le Deffault du Garillant* mérite l'attention des historiens.

523. Louis XII fut tellement affligé de ce désastre qu'il tomba, en 1504, malade très gravement, ne se rétablit qu'en apparence, languit durant l'hiver, s'alita de nouveau au mois d'avril 1505, et crut sa fin si inévitable qu'il demanda l'extrême-onction. Il guérit pourtant ; mais le bruit de sa mort avait couru, consternant la France entière et tous ceux qui, en Italie, appartenaient au parti français. Les

Génois, écrit Jean d'Auton [IV, 9], « monstrèrent par semblant estre moult troublez » : certains n'étaient pas sincères; d'autres, par contre, pleuraient de vraies larmes, et même on racontait qu'une dame, nommée Tommasina Spinola, avait, en apprenant que le bon roi n'était plus, succombé à sa douleur. Dernier chapitre, n'est-ce pas? d'un roman. L'amour seul pouvait expliquer un pareil désespoir, et il resterait incompréhensible à qui ne saurait les faits que je vais dire.

524. En août et septembre 1502, Louis XII se trouvait à Gênes, vivant au milieu des fêtes. Il y rencontra « l'une des plus belles de toutes les Italles », Tommasina Spinola, qui ne se lassait point de le contempler ni de l'entendre, le jugeait éloquent, spirituel, et l'admirait (il n'était pourtant pas ce qui s'appelle un joli garçon, comme « ung beau prince a merveilles » [III, 77]. Et tant elle le regarda qu'elle ne put enfin s'empêcher d'aller à lui, de lui murmurer « plusieurs doulces parolles », et de le prier de consentir à ce qu'elle fût son *intendyo*. Que désigne ce terme? La femme, explique d'Auton, qui est attachée à un homme, ou l'homme qui est lié à une femme par une promesse d'« accointance honnourable et d'amyable intelligence » [*ibid.*, 79]. En somme, Tommasina voulait avoir le roi pour sigisbée, et lui offrait en retour, ayant déjà un époux selon la chair, son cœur (rien que son cœur), une immatérielle passion. Il est difficile, d'autant qu'ils semblent sans avenir, de se refuser à de tels accords. Louis XII accepta donc ce contrat de tendre tempérance, fit poliment un doigt de cour, et partit. Mais la dame continua, lui absent, à prendre son rôle au sérieux, ne se consola point de ne plus voir son *intendyo*, entretint soigneusement une souffrance si distinguée, invita son mari à se croire veuf. Les choses allèrent de la sorte jusqu'au moment où la mort du roi fut annoncée à son amante. Alors elle se retira dans sa chambre, « respandit ung torrent de larmes, rendit ung milion de soupirs », fut, à force de mélancolie, atteinte d'une fièvre continue qui, au bout d'une semaine, « lui separa l'ame du corps » [IV, 10].

525. Qu'y a-t-il de vrai en ce récit? Rien ou presque rien. Il est fort possible que la dame Spinola ait eu à Gênes, dans la liberté des bals et des banquets, une galante conversation avec Louis XII : mais lui, nullement romanesque et n'aimant que trop sa Bretonne, ne dut voir là qu'un

jeu de société, un moyen de passer le temps; quant à elle, ses sentiments, même en les admettant plus durables, ne la conduisirent pas au tombeau, et elle fut si peu tuée, en 1505, par la fausse nouvelle dont j'ai parlé, qu'elle mourut dix ou douze ans après. Comment donc s'est constituée la légende? Ce sont, pour plaire à leur maître en lui prêtant un charme irrésistible, les courtisans qui l'ont créée. L'un d'eux, Germain de Bonneval, homme d'imagination, se chargea de construire sur le fait réel le flirt de 1502 une histoire digne du *Décaméron*, corsa la passion de l'amante, inventa un dénouement élégiaque, puis souffla à Jean d'Auton de mettre le tout en vers [IV, 12]. Dupe ou non de ce qu'on lui racontait, frère Jean tailla sa bonne plume, traita avec zèle ce beau sujet, et présenta à Louis XII (Tours, juillet 1505) *la Complaincte de Gennes sur la mort de dame Thomassine Espinolle, dame intendyo du Roy, avecques l'Epitaphe et le Regret.*

526. Assommant et indigeste pathos; stupide étalage de mythologie... Les dieux appellent au ciel Tommasina, et lui préparent les voies. Mars, pour qu'elle ne se blesse pas en route, écarte la queue du Scorpion; Diane ouvre la chambre du « Cancre »; le soleil multiplie ses rayons. Viennent, après ces fadaises astronomiques, les lamentations des Génois qui s'exhortent mutuellement à pleurer. Puisons, disent-ils, toute l'eau de la mer; faisons-en des larmes, et que notre flotte demeure à sec! Plus de joie ni de musique! Fuyez d'ici, Terpandre, Orphée et toi, « Haryon », qui contrains, en touchant ta harpe, les poissons à danser! Que chacun s'habille de noir, et qu'on cesse à présent de nous vanter Erigone, Didon de Carthage, Thisbé, Héro! Comparées à l'*intendyo* du roi, toutes les amantes antiques paraissent avoir été tièdes. En vain les juges des enfers voudraient procéder contre une telle âme : sa place est dans le consistoire des astres, au-dessus des « Plyades » et de l'Ourse. Ainsi discourent les citoyens de Gênes, puis, lorsqu'ils sont au bout de leur rôlet, ils déclarent qu'ils vont tomber en syncope s'ils ajoutent un seul mot. Ils se taisent donc, et c'est la morte qui bavarde à son tour; elle raconte comment, belle à ravir, elle gagna le cœur d'un grand prince, et se glorifie d'avoir laissé, dès que fut conquis ce conquérant, son mari — « qui maintes foys en a esté marry » — hors de la chambre conjugale.

527. Il n'y a, dans ce poème, ni sensibilité ni abandon.

et rien n'est plus loin de l'élégie que ce jeu d'adulateur et de savant. Savant, Jean d'Auton recherche les rimes équivoquées [IV, 22-3], rappelle quantité d'anciennes fables, mentionne toutes les constellations qu'il connaît; adulateur, il ne s'intéresse à Tommasina qu'en tant qu'elle a prouvé, en trépassant, combien Louis XII était adorable. Des deux amants, c'est celui que la passion n'a ni tué ni ému qui nous est donné comme le héros de l'histoire, et cela heurte la logique sentimentale, bouleverse les lois du roman. La Génoise, suivant l'écrivain, doit être grandement flattée d'avoir, étant la femme d'un marchand, perdu la vie pour un roi, et ce roi, il ne s'agit pas de le consoler (il n'a point de tristesse), mais il importe de le distraire. Une « nouvelleté », un « moyen d'agréable passe-temps » [*ibid.*, 26], voilà ce que seront pour lui les vers qui chantent son *intendyo*. Et que sont-ils pour l'auteur? Une façon de se consolider à la cour, un titre à demander quelque chose.

528. De fait, Jean d'Auton reçut, en cette année 1505, le prieuré de Clermont-Lodève, qui donnait de gros revenus et allait le rendre riche. D'ailleurs, il avait d'autres ressources : il touchait 120 livres comme chapelain du roi [IV, xxv], et se trouvait déjà, sans doute depuis 1500, en possession de l'abbaye d'Angle. Elle était située dans le Poitou, à cinq ou six lieues de Chauvigny, bourg aux environs duquel Jean Bouchet avait une ferme nommée La Villette. On pouvait donc voisiner, et les deux rhétoriqueurs échangèrent d'amicales visites, dès que les circonstances le permirent. D'Auton tenait à son titre d'abbé d'Angle, et l'accolait volontiers à son nom.

529. Il ne reste rien de ce qu'il a pu rimer en 1506. Mais nous avons, pour 1507, trois pièces. La première [IV, 176] est une ballade qui conseille au roi de n'avoir aucune pitié des Génois révoltés, de ne leur laisser *ni or ni argent ni voiture ni pâture*, et d'ouvrir une large brèche dans leurs murailles. Ces peu charitables vers furent composés en avril, alors que le rhétoriqueur passait par Asti avec l'armée. Il s'empressa d'offrir son œuvre au roi, et se présenta à lui au moment où son grand écuyer, Galeazzo de San Severino, lui essayait une belle armure neuve. Tout en endossant, sur son harnois, un sayon d'orfèvrerie « moult riche et semé d'escripteaux », Louis XII écouta la lecture de la ballade, puis, étant monté sur un cheval qui s'appelait *Boy gracieulx*, il lui fit faire, autour d'un préau,

beaucoup de voltes savantes, le mania longtemps à son plaisir, mit enfin pied à terre, et alla boire.

530. Au commencement du mois de mai, c'est-à-dire peu de jours après la prise de Gènes, l'abbé d'Angle obtint une nouvelle audience, et récita au prince une seconde ballade qui, cette fois, le déclarait « digne de tous les triumphes de Romme », et célébrait la victoire (IV, 281). Mais, en somme, quatre strophes pour une si glorieuse action militaire, c'était maigre. Jean d'Auton le sentit, voulut se dépenser davantage, s'appliqua derechef à cet éclatant sujet, et put ainsi donner à son maître — dans la ville de Savone, au commencement de juillet, — « ung petit trecté » sur *l'Exil de Gennes*.

531. Il est exactement construit comme *le Deffault du Garillant*, à cette différence près qu'il contient une ballade de plus. L'auteur, visiblement, a tenu à prouver qu'il connaissait la politique, l'esprit et les ressources des peuples qu'il met en scène. Les Génois, qui parlent les premiers, maudissent l'orgueil qui les a perdus, avouent la déchéance de leur cité qui naguère se prétendait superbe, accusent Rome, l'Allemagne et Venise de les avoir lâchement trahis et d'être la cause de leur ruine. Éludant ce reproche direct, le saint-siège se contente de répondre par un patelinage affectueux, docte et dévot. Certes, votre sort m'afflige, car nous sommes amis, alliés : mais quoi! toute puissance est éphémère. De Troie ou de Carthage que reste-t-il? Moi-même, je ne suis plus ce que j'ai été. Faites comme moi : résignez-vous... L'Allemagne (et voici le meilleur passage du poème) s'excuse en disant: Vous aider? Par Dieu, je l'aurais voulu! Malheureusement j'étais, selon mon habitude, sans le sou. Or, mes gens ne bougent *que si la croix va devant*. Pas d'argent, pas de Suisses. En vain je convoque mes vassaux. L'un me dit : Je viendrai demain. L'autre demande : Quelle solde aurai-je? Elle est, cette solde qu'il aura, plus loin que le soleil levant, et c'est pourquoi je manque d'armée au moment de partir en guerre... Venise parle ensuite, rude et cynique : Vous seuls, Génois, me disputiez l'empire des mers. A présent que vous êtes abattus, mon négoce croîtra d'autant, et vous m'en voyez fort aise. Puis ma coutume, à moi, c'est de me placer du côté du manche, de m'unir aux victorieux. Si vous n'aviez pas eu besoin de moi, j'eusse couru à votre aide, et si je ne vous ai pas soutenus, c'est que vous alliez tomber... La France

enfin, une France arrogante et fanfaronne, frappe sur son bouclier, et déclare qu'elle se moque de ses ennemis.

532. L'expédition contre Gênes, Jean d'Auton la raconte longuement en ses *Chroniques* : mais elles se terminent là, et il cesse, après 1507, de rédiger la geste royale. Pourquoi? Pour deux raisons, ce semble. D'abord, Anne de Bretagne, dont il n'approuvait pas la politique, cherchait à lui donner un successeur; ensuite il jugeait lui-même la tâche trop ingrate, trop périlleuse. Que la vérité, écrit-il en 1504, est donc malaisée à découvrir, et combien il est rare de rencontrer quelqu'un qui veuille la révéler ingénument [III, 317]! Mal renseigné, l'historien redoute soit d'avoir exagéré le mérite des puissants, soit d'avoir omis « les biens faictz des moindres » [I, 109] ; il devine qu'on attribuera à son ambition les fautes de son ignorance, s'attend à l'hostilité des jaloux, et ne compte point garder la faveur de cette cour où « tel monstre huy bon visage,... qui demain tournera le dos » [III, 329]. Cela étant, mieux vaut débarquer avant l'orage, et ce fut le parti que prit l'abbé d'Angle.

533. Toujours cher, cependant, à Louis XII, il ne voulut pas le quitter encore et, s'il renonça à la prose, il continua à rimer quelquefois. C'est ainsi qu'il donna, en 1508, *l'Epitaphe de Guy de Rochefort* († 15 janvier), — en 1509, *les Epistres envoyées au Roy très chrestien dela les montz par les Estatz de France*, — en 1511, *l'Epistre du preux Hector au roy Loys XII*. La première de ces pièces, non moins courte qu'insignifiante, est traduite du latin; j'ai déjà étudié la troisième [cf. §§ **352** et suiv.] ; quant à la seconde, elle n'est pas digne d'un commentaire étendu, et ne consiste qu'en flatteries énormes à l'adresse du vainqueur d'Agnadel. L'écrivain, par un artifice trop souvent employé et dont la banalité est rebutante, prête tour à tour la parole à l'Eglise, qui esquisse une biographie de Louis XII, à la Noblesse, qui raconte la défaite des troupes vénitiennes, à Labeur qui, fier de ce qui vient de s'accomplir, acclame le prince triomphant. Suivent des rondeaux, des ballades, et telle est l'inanité de ces choses qu'il faut renoncer à la dépeindre.

534. *L'Epistre du preux Hector* paraît être la dernière œuvre officielle de Jean d'Auton, et c'est en vain que je cherche, après 1511, un document qui nous le montre s'appliquant encore à son métier de panégyriste. Il est donc raisonnable de croire qu'il s'éloigna de la cour vers 1512, et si l'on préfère conjecturer qu'il a pu, sans rien écrire pour elle,

y rester plus longtemps, au moins devra-t-on reconnaître que, dès l'avènement de François Ier, il se décida à la retraite, et se rendit, pour n'en sortir jamais, à sa chère abbaye d'Angle. La paix qu'il y goûta ne fut troublée que par un procès que les moines lui firent, et qu'il gagna [Bouchet, *Ep. mor. et fam.*, LVII]. Il avait oublié le monde et ses gloires ; il ne prétendait à rien. S'il lui arrivait de reprendre la plume, c'était à la prière d'un ami et sans espoir de tirer quelque avantage des vers que sa complaisance lui dictait. Vers peu nombreux, on va le voir, et qui, sauf une phrase (je la citerai), ne valaient ni mieux ni pis que ceux qu'il avait produits jusque-là [1].

535. En 1521, la peste désolait Poitiers. Jean Bouchet, pour fuir la contagion, se réfugia en sa métairie de La Villette où, l'abbé d'Angle l'étant venu voir, il lui lut son *Labyrinthe de Fortune*, auquel il travaillait alors. Quelque temps après, il mit à ce livre la dernière main, puis envoya le manuscrit à d'Auton en le priant de corriger les fautes. Cette demande, il la formula dans une épître, qui est, à n'en point douter, la meilleure chose qu'il ait écrite. Il y parle en bons termes de ses débuts littéraires, du labeur incessant qu'il doit fournir pour contenter à la fois dame Pratique, qui le nourrit, et dame Rhétorique, qui l'enchante ; il se plaint ensuite des calomnies que les envieux répandent sur son compte. Parce que, dit-il, j'ai organisé des représentations théâtrales, on m'accuse d'être un bateleur et d'avoir, au mépris de mes austères fonctions *palatines*, abordé les tréteaux de la farce. Noir mensonge. Jamais je n'ai joué le moindre rôle... Là-dessus il se reprend : une idée lui vient, très poétique, et il ajoute : Qui donc, en ce monde, ne joue un rôle? La vie est un vaste drame où chacun tient son emploi. Autant d'hommes, autant de comédiens. L'un fait le roi, l'autre le rôtisseur ; celui-ci fait le capitaine, celui-là le mendiant. Moi, j'ai fait le procureur. Et nul personnage, en cet universel « mistère », ne parade pour son plaisir. De gré ou de force, il faut

1. Aux pièces de lui que j'ai citées en cette étude il eût fallu ajouter : 1° une ballade offerte au roi à l'occasion du 1er janvier et banale comme un vœu de bonne année (IV, XXVIII) ; 2° la traduction d'une épître adressée à Louis XII par Jean-Francisque Soardi (Bibl. imp. de St-Pétersbourg) ; 3° l'*Epistre élégiaque pour l'Eglise militante* (1511), satire de la politique de Jules II (*Ibid.*) ; 4° la mention de deux ouvrages qui ne nous sont point parvenus, mais dont parle Jean Bouchet : *la Ballade des dix Vertus* et une translation des *Metamorphoses* d'Ovide.

garder son masque jusqu'au dénouement. Or, l'intrigue peut varier, mais la conclusion reste la même. « Le jeu prend fin quant la nuyt est venue », et, par la nuit, on doit entendre la mort. Elle arrive brusquement, souffle les chandelles, arrache les oripeaux : alors, qu'il ait été ou non applaudi, qu'il ait figuré parmi les comparses ou au premier rang, l'acteur passe derrière la coulisse, ôte sa pourpre ou ses guenilles, et sort de la scène comme il y est entré, tout nu.

536. M. Hamon [*Jean Bouchet*, 108-9] a bien raison de louer ce symbole, et il semble que l'abbé d'Angle, recevant une lettre si ornée, si pleine de sens, aurait dû tâcher de mettre en sa réponse quelque idée neuve, quelque esprit. Il n'en fit rien, se borna à vanter la perfection du *Labyrinthe de Fortune*, couvrit de fleurs ce faible ouvrage, et s'appliqua seulement à entasser les plus ridicules hyperboles [cf. § **116**].

537. Enfin, il était sorti de son silence, et c'était là ce que voulait Jean Bouchet, qui s'empressa de saisir, dès qu'elle s'offrit, une nouvelle occasion d'arracher quelques vers encore à son ami et voisin. Ce fut en 1525, après le désastre de Pavie, que deux autres épîtres furent échangées. Comme tout bon Français, le procureur poitevin songeait avec amertume à cette bataille perdue, pleurait l'élite de la chevalerie fauchée en peu d'heures, souhaitait qu'on célébrât ces morts illustres. N'allez-vous pas, écrit-il à d'Auton, prendre la plume en leur honneur? Ils sont tous dignes d'être chantés par vous, et nul, en particulier, ne mérite mieux vos éloges que le héros qui fut mon protecteur : j'ai nommé Louis de La Trémoïlle. Docile, l'abbé d'Angle s'exécuta, fit, au commencement de l'été, une assez longue lettre en vers, y parla, puisqu'on l'en avait prié, de La Trémoïlle, et consacra aussi, de son propre mouvement, une phrase à Chabannes de La Palice. Quant aux autres capitaines tombés à Pavie, il se refuse, vu leur nombre, à les citer un à un, et leur donne une louange collective :

Or sont ils morts en ce beau lict paré
Qui pour les preux est faict et preparé :
La sont pendus tous les nobles escus
De ceulx qui sont la morts et non vaincus ;
La ont acquis le hault tiltre et le nom
D'honneur vivant et florissant renom :
Quoique les corps hardis, preux et vaillants
Soient enterrés detranchés et sanglants,
Leur bruit heureux et gestes honorables
Seront sans fin partout commemorables.

Quel dommage que le rhétoriqueur ait attendu la fin de sa vie pour se mettre à écrire de ce style !

538. Il mourut au mois de janvier 1528, et Jean Bouchet rédigea son épitaphe [IV, XXXIX]. C'était, affirme-t-il, « ung bon seigneur » et un moine austère. Durant les dix dernières années de son existence, il avait renoncé à toutes les délicatesses mondaines. Il couchait sur la dure, se levait dès qu'on sonnait matines, obéissait à la règle comme le plus humble religieux. Ennemi des « grans boubans », il ne possédait ni somptueux habits ni équipage de chasse, n'employait qu'un serviteur, passait le temps « tout seulet ». Bref, un saint homme... Et volontiers nous adhérons à cet hommage posthume, car rien ne s'oppose à ce que Jean d'Auton ait été, en sa vieillesse, un ami de la vertu. Mais lorsque Bouchet salue en lui un « grand orateur tant en prose qu'en ritme », un artiste habile à s'exprimer « sans rien contraindre », et dont jamais personne ne pourra retrouver l'élégance, aussitôt nous pensons que ce jugement fut dicté par une aveugle sympathie, et qu'il dénote, chez le bon procureur, beaucoup plus de bienveillance que de goût.

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

508. *Les Alarmes de Mars sur le voyage de Millan, avecques la conqueste et entrée d'icelle* : B. N. fr. 5089 ; un vol. de 53 ff. ; écriture goth. ; parchemin ; grande vignette très soignée, qui représente Louis XII conduisant un char.

513. *Les Chroniques* de J. d'Auton [B. N. fr. 5081-5083] ont été publiées d'une façon fragmentaire par Théodore Godefroy (1612, 1615, 1620), Denis Godefroy et Dreux du Radier (1842). Le texte complet a été édité deux fois : d'abord, par Paul Lacroix (Paris, 1834-5 : 4 vol. in-8o), ensuite par R. de Maulde La Clavière (Paris, Renouard, 1889-95 ; 4 vol. in-8o). C'est de ce dernier texte que je me suis servi, et, sauf indication contraire, c'est à lui que je renvoie.

514. Les éléments de ce § sont tirés de la notice de Maulde La Clavière [IV, XVII].

515. 1o : *Chron.*, I, 113 ; II, 1 ; IV, 40. — 2o : *Ibid.*, I, 81. — 3o : *Ibid.*, *ibid.*, 110. — 4o : *Ibid.*, *ibid.*, 282. — 5o : *Ibid.*, *ibid.*, 317. J'observe ici, en ce qui concerne la pièce no 3, qu'elle n'est pas un récit de l'entrée de Louis XII à Milan, mais un exposé des réflexions morales que cette entrée suggère à Jean d'Auton.

516. Anne de Foix et son mariage avec Ladislas : *Chron.*, II, 212-217, 244-246 ; Leroux de Lincy, *Vie de la reine Anne de Bret.*, II, 44 ; *Disc. des cérémonies du mariage d'Anne de Foix avec Ladislas VI, roi de Bohême, de Pologne et de Hongrie* (*Bibl. de l'Éc. des Ch.*, 5e série, t. II, 1860-1).

521. *Le Deffault du Garillant* : B. N. fr. 5087 ; *Chron.*, III, 340.

523. Tommasina Spinola, dame *intendyo* du roi : *ibid.*, 76-79, 85 ; IV, 9-26. Les vers que J. d'Auton a consacrés à Tommasina occupent les pages 13-25 de ce IVe tome. Il en existe plusieurs transcriptions, et la B. N. en possède trois (mss. fr. 1684, 6169, 25419).

529. La ballade dont il est question en ce § a été insérée par Leroux de Lincy dans ses *Chants histor. fr.* (II, 37).

530. *L'Exil de Gennes* : B. N. fr. 1716, 9 v°. — *Chron.*, IV, 368-378. — Notons, en outre, que ce poème a été imprimé à la suite des *Triumphes de France* (Cf. la bibliographie du § 719).

533. C'est aussi avec *les Triumphes de France* qu'a été publiée *l'Epitaphe de Guy de Rochefort.* Ce personnage, qui exerçait, depuis le 9 juillet 1497, la charge de chancelier de France, a joui d'une autorité presque égale à celle du cardinal d'Amboise : aussi plusieurs pièces funèbres ont-elles été écrites [cf. Montaiglon, *Rec.*, VI, 157] et sur lui et sur sa seconde femme, Marie de Chambellan, qui fut, durant son court veuvage, gouvernante de madame Claude, et mourut en 1509 à Dun-sur-Auron. — *Les Epistres envoyées au Roy très chrestien dela les montz par les Estatz de France, composées par frère Jehan Danton, historiographe du dict seigneur, avec certaines ballades et rondeaulx par le dict Danton sur le faict de la guerre de Venise* ; à Lyon, par Claude de Troys. — *L'Epistre du preux Hector* : B. N. fr. 1952, 1 r°-15 r°.

535-6. Les deux épitres dont il est fait mention ici se lisent à la fin du *Labyrinthe de Fortune.* (Cf. la bibliographie du § 594.)

537. Les épitres relatives à la bataille de Pavie ont été insérées par Jean Bouchet dans son *Panégyric du Chevallier sans reproche* ; à Poitiers, par Jacques Bouchet, 18 mars 1527.

VIII

PIERRE GRINGORE

A. VIE DE GRINGORE : **539**. *Caractère que lui ont supposé les romantiques.* — **540-549**. *Exposé du peu de renseignements qui nous restent sur son existence et sur ses mœurs.* — B. RAPIDE COUP D'ŒIL SUR SON THÉATRE : **550**. La Sotie du prince des sotz. — **551-554**. La Vie Mgr sainct Loys. — **555**. *Seules, les choses que Gringore a écrites pour la scène méritent d'être louées.* — C. PIÈCES POLITIQUES : **556**. L'Entreprise de Venise. — **557**. La Chasse du cerf des cerfs. — **558**. L'Espoir de paix. — **559**. L'Obstination des Suisses. — **560-561**. Le Blazon des hérétiques. — **562**. La Coqueluche. — D. ŒUVRES MORALES : **563-567**. Le Chasteau de Labour. — **568**. Le Chasteau d'Amours. — **569-571**. Les Folles entreprises. — **572-574**. Les Abus du monde. — **575-577**. Les Fantasies de Mère-sotte. — **578**. Les Menus propos. — E. **579-581**. UN POÈME COURTOIS DE GRINGORE. — **582**. *Conclusion.*

A. **539**. Qu'il est donc regrettable que le vrai Pierre Gringore ne ressemble en aucune façon à celui que les romantiques ont imaginé ! Ils l'ont rendu tellement agréable que le personnage réel en devient presque odieux, et qu'on ne se console pas de le voir si différent de ses portraits. Rien, chez lui, ne rappelle ni le fier, le libre artiste, à l'âme héroïque et délicate, que Théodore de Banville a dépeint, ni le famélique « Gringoire » de *Notre-Dame de Paris*. Ce dernier, surtout, est remarquable, et l'on accorde quelque sympathie à ce bohême qui passe l'hiver à souffler dans ses doigts, vend sa chemise pour avoir du pain, n'a d'autre oreiller qu'un « marchepied à monter sur mule », et ne comprend pas, il le dit lui-même, « pourquoi les poètes ne sont pas rangés parmi les truands ». Poète, il l'est ; philosophe aussi. Cet homme que la misère réduit au métier de bateleur, et qui

porte, devant les badauds, « des pyramides de chaises sur ses dents », est sensible à toute beauté, adore à cause de leur grâce, les femmes, les bêtes, les images de pierre, et demeure ravi en extase au bas d'une muraille bien sculptée. Si on lui demande quels motifs il a d'aimer la vie: ah! répond-il, j'en ai mille: « l'air, le ciel, le matin, le soir, le clair de lune, les architectures de Paris... » Hormis sa pauvreté dont il n'a cure et la morale, objet de son dédain, rien ne le laisse indifférent. Tel quel — gueux épris d'idéal et saltimbanque inspiré — il ne permet point qu'on l'oublie, s'empare de notre attention. Et les passionnantes aventures qu'il a! Nul jamais ne lira sans joie les scènes du mannequin aux cent grelots, du mariage à la cruche cassée, puis de la virginale nuit de noces.

540. Reconnaissons la puissance du génie. Pour Victor Hugo, le Gringore historique n'est qu'un nom, et encore le déforme-t-il. Mais justement parce qu'il ignore le caractère et la biographie du rhétoriqueur, il lui crée, en toute indépendance, une âme riche et singulière, le mêle à de picaresques intrigues, fait de lui un nouveau Villon, un frère de Jehan Frollo, de don César de Bazan. Et l'art, ici, surpasse infiniment la nature. Voulez-vous, en effet, savoir ce que fut Gringore dans la réalité? Très exactement le contraire du type que le roman vous présente. Oui, figurez-vous un être sans essor ni jeunesse, le bourgeois le mieux éteint et le plus rassis, un Joseph Prudhomme cuirassé de proverbes, un fonctionnaire qui reflète l'opinion de ses chefs, un modèle de circonspection, un débitant de denrées poétiques rivé à son comptoir, et le vrai Gringore vous sera connu. Jamais personne ne fut moins « esthète ». Loin d'avoir une existence décousue, de sacrifier parfois à la fantaisie, il affichait la devise *Tout par raison!* et ajoutait, pour corser la chose, *Raison partout! Partout raison!* Or, ce qu'il appelait *raison*, c'était une piété de marguillier, une épaisse prudence plébéienne, le ferme dessein de plaire. Il ne jonglait pas avec des chaises, mais avec des mots, ne hantait point la cour des miracles, et ne cessait de maudire l'improbité du siècle... Ce que j'avance ici, l'étude de ses ouvrages et les quelques renseignements que nous avons sur sa vie le prouveront amplement.

541. Il est né en Normandie vers 1475. Nous ne savons rien de sa jeunesse. Bien qu'il déclare: « Je n'ay degré en quelque faculté » [I, 13], il semble avoir beaucoup (et mal) appris, si l'on en juge soit par les citations et les gloses marginales

dont il a flanqué le texte des *Folles entreprises*, soit par son *Blazon des hérétiques*, (où il mentionne (en les estropiant) les noms de tous les adversaires de l'orthodoxie. L'impression du premier ouvrage que nous connaissions de lui — c'est *le Chasteau de Labour* — fut achevée le 31 décembre 1499. Vers la même date, il pensait déjà à capter la faveur de Louis XII, et prenait place parmi les écrivains officiels en composant la pièce intitulée: *S'ensuyt le débat des François contre le sire Ludovic, avec les regretz d'iceluy et complainctes des Milannoys*. D'autre part, comme André de La Vigne, il fréquentait les clercs de la Basoche, et jouait, dans leurs représentations, le rôle de Mère-sotte. Ce nom lui plut, et il le garda : deux, au moins, de ses livres sont signés *Pierre Gringore, dit Mère-sotte*.

542. Non content d'être acteur, il fabriquait des mystères et des farces pour qui voulait. Il avait fondé une sorte d'entreprise dramatique, sous la raison sociale *Pierre Gringore et Jean Marchand*. Ce Jean Marchand était-il donc un poète? Point, mais un « charpentier de la Grand Coignée ». Chaque fois qu'un personnage d'importance devait faire son entrée à Paris, et qu'il fallait, selon l'usage, donner, en son honneur, un mystère ou une moralité, les deux associés offraient leurs services, se mettaient de concert à la besogne. L'un travaillait les planches, l'autre les vers; celui-ci agençait l'estrade, celui-là l'intrigue; puis on se partageait les bénéfices. Le 25 novembre 1501, nos gens touchent cent livres pour une pièce jouée au Châtelet, lors de la venue de l'archiduc Philippe d'Autriche [Picot, II, 111]. L'année d'après, cent livres encore « a Jehan Marchand et Pierre Gringore, compositeurs et charpentiers, qui ont fait et composé le mystère fait au Chastelet de Paris a l'entrée de M. le Legat, ordonné les personnages, iceux revestus et habillés ainsi que audit mystère estoit requis, et pareillement d'avoir (*sic*) fait des eschafauts qui estoient a ce necessaires, et, pour ce faire, fourni le bois » [Montaiglon et Rothschild, II, xx]. En 1504 (entrée de « Madame la reine »), cinquante, puis encore cent livres. En 1514 (entrée de Marie d'Angleterre), cent quinze livres. En 1515 (entrée de François Ier), cent quinze livres. En 1517 (entrée de Claude de France), cent livres... Le commerce, on le voit, n'allait pas mal.

543. Ajoutez que ce poète, qui aurait pu écrire sur son enseigne *fournisseur de la ville de Paris*, avait encore d'autres clients, et travaillait pour les confréries. Celle des maçons

et des charpentiers lui commanda un long ouvrage. Riche et nombreuse, elle possédait, depuis 1176, une jolie chapelle dans la rue Galande, et se connaissait au ciel deux patrons, savoir saint Blaise et saint Louis. Saint Blaise, semble-t-il, avait déjà son mystère, mais saint Louis n'avait pas le sien, et Gringore fut chargé de combler cette lacune. Il faut croire qu'on le paya bien, car, lui, il n'épargna pas son encre. *La Vie monseigneur sainct Loys* n'a pas moins de neuf livres, et comprend (encore les derniers nous manquent-ils) 6588 vers. Elle ne fut pas, la chose est sûre, donnée en une seule séance, mais morceau par morceau. Quand approchait la fête du saint roi (25 août), l'auteur préparait autant de scènes qu'il en fallait pour une fois, puis, sous une forme ou sous une autre, glissait dans son texte cet avis: *la suite à l'an prochain*. Ainsi les profits de ce mystère constituaient, pour le rhétoriqueur, une manière de rente annuelle.

544. Mais sa principale source de gain devait être encore ce qu'il rimait pour Louis XII. Je parlerai bientôt des poèmes qu'il publia afin de glorifier la politique royale. Tous ont dû lui valoir quelque récompense, et il est évident aussi que ce ne fut pas *gratis* ni sans en avoir reçu l'ordre qu'il porta au théâtre, en 1512, les démêlés du saint-siège et de la France. C'est ici son œuvre la plus notoire. Jouée aux Halles, le jour du mardi gras, par les Enfants sans souci, elle se divisait en quatre parties distinctes: *Le cry*, c'est-à-dire la proclamation ou le boniment de la troupe; *la sotie* (voilà le morceau de résistance, le centre de la satire); *la moralité* qui place sous nos yeux « l'Homme obstiné » et ses deux servantes Hypocrisie et Simonie; *la farce*, une farce obscène, « trop grasse, même un mardi gras », constate M. E. Fournier. L'ensemble se nommait *le Jeu du Prince des sotz*. Jules II y est fort maltraité, et les épigrammes pleuvent sur lui, amères et violentes. On s'est, de notre temps, étonné de cette libre censure; on a loué la sincérité, le courage de l'écrivain. Lourde erreur. Il n'avait rien à perdre, beaucoup à gagner. Le pape était loin, et le roi près. Cette prétendue hardiesse résulte d'un sage calcul, et le rhétoriqueur n'a pas eu besoin de bravoure pour attaquer Rome au moment où Louis XII faisait frapper une médaille avec cette légende: *Perdam Babylonis nomen*.

545. Des protecteurs, Gringore n'en avait jamais assez. Sûr de l'appui du roi, il cherchait, en outre, des patrons subalternes, et à ceux-là, sans s'interdire de leur adresser des pièces politiques, il offrait de préférence ses livres moraux.

Trois de ces personnages, dont il cultivait l'amitié, nous sont connus. Ce sont : 1° Pierre de Ferrières, chevalier, seigneur de Thury, de Dangu, etc., mari d'Anne Basset, dame d'Ouilly-le-Basset (I, 142) ; 2° Germain de Ganay, évêque de Cahors en 1509, archevêque de Tours en 1514, frère de Jean de Ganay, premier président au Parlement de Paris (*ibid.*, 158-9) ; 3° Jacques de Touteville, seigneur de Blainville et d'Ivry, chevalier, chambellan et conseiller du roi, « juge royal et ordinaire » de la prévôté de Paris (*Abus du monde*, ad fin.). Donc, chez les gens de justice, dans la noblesse et le haut clergé, le poète avait trouvé des soutiens, et nous voyons par là combien il ressemblait peu à un paria chassé de tous les seuils, à un artiste ignoré, farouche.

546. Pour lui, l'année 1515 fut marquée par plusieurs événements. D'abord, il composa (du moins M. Picot la lui attribue) *la Sotie nouvelle des chroniqueurs*. Ensuite, il épousa — non point, au pied du gibet, la maîtresse de la chèvre aux cornes d'or — mais tout prosaïquement, dans l'église de Saint-Jean-en-Grève, une certaine Catherine Roger. Enfin, il perdit, en la personne de Louis XII, son meilleur client, et ne tarda pas à constater qu'il n'y avait pour lui aucune chance de vendre ses vers à François Ier. Ce prince n'aimait pas les discours moraux, et, loin de sourire aux jeux de la Basoche, déférait leurs auteurs au lieutenant criminel. La place, donc, n'était plus tenable, et Gringore se demanda vers qui il porterait ses soties, sa rhétorique, ses proverbes. Il lui fallut assez longtemps pour trouver preneur, mais il ne se découragea point, et parvint à découvrir un patron.

547. Ce fut Antoine, duc de Lorraine, de Calabre et de Bar (1489-1544). Il s'intéressa au poète, et, par un acte du 5 avril 1518, dans lequel il est qualifié d'expert « compositeur de livres, moralités, dictiers notables en rimes », le nomma son héraut d'armes au titre de Vaudemont. Et qu'on ne s'étonne pas de voir un « compositeur de livres » promu à cet office plutôt militaire. On cherchait des hérauts d'armes savants, versés dans l'histoire et le blason, capables de dessiner, d'enluminer, assez lettrés pour écrire, soit en prose soit même en vers, le récit d'une fête ou d'un voyage. Hérauts d'armes, Thomas Whyting (cf. § **716**), Pierre Choque, Nicaise Ladam l'étaient ou l'avaient été : pourquoi pas Pierre Gringore ? On le reçut, à la cour de Nancy, avec beaucoup de bonté, et, pour employer ses propres expressions (*Menus propos*, f. C, r°), *il s'y vit assez favorisé et bien traité par*

grâce libérale. La duchesse lui faisait bon visage, et, quand elle se promenait autour du bassin des cygnes (*ibid.*, f. Fiii r°), ne méprisait point sa compagnie. Lui, de son côté, s'appliquait à divertir ses maîtres, organisait des comédies (Picot, II, 111), dédiait au duc quelques ouvrages: *les Menus propos*, *le Blazon des hérétiques*.

548. Et il lui restait encore du temps pour voyager. Il a dû, afin de surveiller l'impression de ses livres, revenir à Paris plus d'une fois, et nous savons, d'autre part, qu'il se trouvait à Valence en avril 1523. Les consuls l'y avaient appelé pour travailler au mystère des saints Séverin, Exupère et Félicien, qui fut représenté deux ans plus tard. De Valence à Romans il n'y a pas loin, et le rhétoriqueur alla visiter le fameux calvaire...L'ayant vu, il voulut le chanter, et publia les vers qui ont pour titre: *le Voyage et oraisons du mont de Calvaire de Romans en Dauphiné*. Puis il retourna en Lorraine. Il y était en 1525, alors que les Rustauds se jetèrent sur cette province, menaçant de tout submerger. Le duc Antoine marcha contre eux, et, s'il faut en croire M. d'Héricault [I, XVIII], chargea son héraut d'armes de leur porter une sommation. Les paysans, en guise de réponse, tirent feu sur le parlementaire. Son trompette fut tué, mais lui échappa sain et sauf, put de nouveau taquiner la muse, et donna, en cette même année, ses *Heures de Nostre-Dame*, puis, en 1527, ses *Notables enseignemens*.

549. Je ne sais rien de plus sur sa vie, et il ne me reste donc, après avoir dit qu'il mourut en 1538 ou 39, qu'à passer à l'étude de ses œuvres.

B. **550**. Parler longuement de son théâtre, ce serait sortir de mon sujet. Cependant il faut bien que je note que si Gringore a jamais montré quelque talent, c'est lorsqu'il a écrit pour la scène. *La Sotie du prince des sotz* n'est pas une pièce négligeable : fringant et direct, le dialogue s'enchaîne bien; les épisodes s'ajustent d'une manière ingénieuse; l'allure de la satire est facile, cavalière. Il y a même, çà et là, un peu de psychologie et comme des ébauches de caractères. Sotte-commune (le peuple, la foule) analyse finement son état d'âme. Moi, déclare-t-elle, je ne désire qu'une chose : la paix. Pourvu que, tranquille en mon village, je déjeune et soupe à mon aise, que m'importe de savoir si c'est « ung fol ou ung saige » qui occupe la chaire de saint Pierre?... Les desseins des puissants, je les ignore, c'est vrai, mais je les juge. *Diverse et muable*, tantôt je me

plains, gronde et (grumelle) ; tantôt j'approuve, battant des mains. Mes opinions, qui changent d'heure en heure, je les donne *à tort et à travers*, et j'ai le droit de laisser courir ma langue, car, quoi qu'il arrive, c'est moi qui paye. — Ce passage n'est-il pas joli?

551. Et je trouve aussi beaucoup de pages à louer dans *la Vie monseigneur sainct Loys*. A vrai dire, les scènes historiques ne valent rien : l'auteur, dès qu'il veut s'élever, tombe à plat, et soit qu'il produise des personnages collectifs (*Chevalerie, les Amiraux, les Prélats*), soit qu'il cherche à animer des abstractions (*Bon-conseil, Outrage*), soit qu'il prête la parole au roi, à la reine Blanche, au soudan, il reste bien au-dessous de sa tâche. Et comment non? Il eût fallu du génie pour retracer le choc du monde chrétien et de l'Islam, pour donner un air de réalité à des êtres qui figurent les masses profondes d'une nation, pour restituer à des gens d'un autre âge ou d'une autre race le langage, les idées et les mœurs qui leur étaient propres. Cela, Shakespeare et Corneille le pouvaient à peine. Songez donc à ce que Gringore a dû faire! Rien de plus comique, en son œuvre, que ce qui aurait besoin d'être grave : les délibérations solennelles, le tableau des combats, tout ce qui concerne la foi et la patrie.

552. Mais lorsqu'il s'agit d'intérêts moins vastes et de personnages étudiés dans leur vie privée, le drame devient captivant, pittoresque, parfois même pathétique. Je ne pense pas qu'il y ait, dans notre ancien théâtre, beaucoup d'épisodes comparables à celui des trois enfants qui, pour avoir tué un lapin sur les terres d'Enguerrand de Coucy, sont, par ordre de cet homme atroce, guindés à un arbre, puis tranchés (II, 233-256). L'ingénuité du poète le sert, ici, admirablement. Nulle déclamation; aucun effort de style; simples et nus, les faits sont mis sous nos yeux. Et ce procès-verbal dialogué ne laisse pas d'être éloquent, émouvant. Tout nous frappe : la stupeur des victimes et leur innocence résignée; la férocité et l'inconscience du grand seigneur; la joie du bourreau nomade qui se trouve là juste à point pour pendre ces jouvenceaux *aussi tendres que rosée*. Il empoche le pourboire qu'on lui offre, et remercie son bon ange qui l'a conduit vers l'endroit où il y avait quelqu'un à étrangler.

553. Réprouvant cette féodale justice que le sire de Coucy exerce au coin d'un bois, le rhétoriqueur lui oppose les équitables sentences d'Étienne Boileau. Équitables, mais ru-

des et promptes. Gringore se représente le prévôt de Paris comme un Haroun-al-raschid qui, sans enquêtes ni procédure, envoie à la mort, d'un signe de tête, ceux qu'il devine criminels ou capables de le devenir. Sitôt vus, sitôt pendus. Et les coupables ne gagneront rien à être les amis, les parents du juge. En un clin d'œil, Étienne Boileau condamne à la potence et son filleul, un adolescent qui risque, s'il vit, de tourner mal [II, 203-5], et son compère, un hôtelier qui refuse de rendre un dépôt qu'il a reçu [207-15].

554. Ces scènes, malgré leur invraisemblance, ont quelques qualités dramatiques. Rapides et colorées, elles frappent le lecteur. C'est que les héros sont ici des hommes du peuple, et que le poète sait les faire parler. Tous les épisodes où paraissent de simples gens ont un vrai mérite, et nous aimons à entendre les propos des bourgeois qui jouent aux dés [222-4], des deux forestiers qui voudraient, pour se partager l'amende, mettre la main sur un délinquant [237], du facétieux bourreau et de son valet [205, 213, 229, 239-45], du meunier et de sa femme [291], du charpentier et de son apprenti, du maçon et de « l'aide a maçon » [293]. Ces causeries sans apprêt nous plaisent d'abord parce qu'elles sont plastiques et naturelles, ensuite parce qu'elles évoquent la vie quotidienne de nos aïeux, et reproduisent leur réel langage.

555. Insensiblement je me suis laissé entraîner à dire le bien que je pensais du théâtre de Gringore. Je ne le regrette pas ; il le fallait. On doit, en certains cas, sacrifier la méthode à la vérité, et j'aurais donné de cet auteur une idée très fausse si, ayant l'air d'oublier les bonnes choses qu'il a faites, je n'avais parlé que des mauvaises. Or, répétons-le, rien n'est bon chez lui, sinon la sotie et le mystère que j'ai brièvement examinés. Le reste (pièces politiques, vers moraux ou courtois) me semble vraiment misérable, et on ne le verra que trop, puisque le moment est venu d'analyser ces pauvretés.

C. **556**. Commençons par la politique... Tous les ennemis de Louis XII, Gringore les a haïs. Donc, en 1509, il devait faire, il a fait sa partie dans le concert d'invectives adressées aux Vénitiens. Les strophes qu'il a rimées s'intitulent : *l'Entreprise de Venise avecques les citez, chasteaux, forteresses et places que usurpent les Véniciens des roys, princes et seigneurs crestiens* [I, 145]. C'est moins un titre qu'un programme, et nous voilà avertis : le poème dé-

nonce les empiétements de la République, dénombre les villes et les terres d'autrui qu'elle s'est déloyalement annexées. Par malheur le *fatiste* ou son imprimeur ignorait la géographie. Il en résulte que les noms propres sont écorchés, défigurés. Un index sans orthographe des possessions vénitiennes, telle est, en gros, cette satire. Mais elle contient aussi des injures, des menaces : préparez-vous, corsaires, à restituer; le porc-épic marche contre vous; « sur les pillars enfin vient pillerie », etc.

557. Et maintenant (1510-11) c'est le tour du pape. Gringore lui décoche deux pamphlets. Ce qu'il y a de mieux dans le premier, c'est le calembour du titre : *la Chasse du cerf des cerfs* [I, 157]. L'ensemble de la pièce est insipide. Jules II est comparé à un « huit cors » très malin, difficile à prendre, ami des combats, *rogue et fumeux*. Mais il a beau frapper de l'andouiller, inventer des ruses, faire parfois le mort, les veneurs finiront par le forcer. Il le prévoit, se désole, enrage et, pour noyer souci et crainte, se livre à la boisson. Que boit-il? Le jus de la vigne, « car il l'ayme et goutte voulentiers ». Passion, chez un cerf, bien étonnante.

558. Sans être bon, le deuxième factum contre Jules II me paraît plus adroit et moins vide. Il s'appelle, on ne sait trop pourquoi, *l'Espoir de paix* [I, 169], et développe le thème que voici : tandis que le saint-siège ne rêvait autrefois que la concorde, et veillait à ce que l'Église, patiente et disciplinée, ne se départît point de l'évangélique mansuétude, le pape actuel ne prêche que haine et violence, et sème la guerre partout. En guise d'aspergès il brandit un sabre; au lieu de « cloches et campanes » il fait sonner les clairons; les processions qu'il mène sont des rangées de soldats, et il remplace les pieuses bannières par des guidons. Ces gentillesses et vingt autres pareilles, Gringore ne les invente pas, il les emprunte à Molinet et à son *Temple de Mars*. Mais sa part d'originalité consiste dans le parallèle qu'il établit entre la conduite des anciens papes et celle de leur successeur. Anaclet défendit aux prêtres de porter la barbe : Jules II est scandaleusement barbu; Sixte Ier voulut qu'on chantât pendant la messe : « Sanctus, sanctus, sanctus! » Jules II crie, dévorateur de ses ouailles : « A mort, à mort, à l'assaut! » Gélase prescrivit que le canon fût récité : Jules II, lui aussi, fait entendre le canon... ou la bombarde; trente-trois papes versèrent leur sang pour la foi : Jules II préfère répandre le sang d'autrui. Mais qu'il prenne

garde! S'attaquer au roi de France, c'est courir à la ruine. Boniface VIII se croyait invincible, parlait haut, menaçait Philippe le Bel de le traiter en petit garçon. Qu'y gagna-t-il? Chassé du trône pontifical « comme beste canine », il trépassa misérablement... Orgueilleux pasteur, « note ce point »!

559. Aux satires que Gringore a publiées contre la politique romaine on peut rattacher les quinze strophes qui ont pour titre *l'Obstination des Suysses* [II, 350]. Elles doivent, elles aussi, avoir paru en 1510, année où les cantons refusèrent de renouveler le pacte qui les unissait à Louis XII, firent alliance, à l'instigation de Mathias Schinner, évêque de Sion et agent de Jules II, avec les ennemis de la France, et s'engagèrent pour cinq ans à défendre les états de l'Eglise. Cette défection parut odieuse au rhétoriqueur, et il voulut dire aux montagnards ce qu'il pensait d'eux. Ne croyez pas qu'il leur fasse l'honneur de discuter. Ni raisonnement ni mesure; une lourde pluie d'insultes. Vous êtes plus cruels que la louve cerve « eschauffée dedans le boys ramaige ». Lorsque vous descendez de vos Alpes, vous happez, sans demander le prix, la chair et le vin, et c'est un jeu pour vous de piller les monastères, d'outrager les nonnes, de vous tailler des habits dans les chasubles, de rendre veuves les femmes, de couper les blés en herbe. Et vous vous figurez, paillards que vous êtes, fils du diable, rustres féroces, gens ignares « et sans clericature », grosses têtes folles et fantastiques, chiens affamés, lunatiques brigands, que les choses dureront ainsi? Non pas. La chevalerie française va vous mettre à la raison, et sachez qu'on ne vous laissera pas libres d'agir à votre guise, « car le dangier y seroit perilleux ».

560. Ces crises de fureur sont ordinaires à Gringore, dès qu'il parle de ceux qui n'ont pas la chance de partager ses idées. Il faut donc s'y attendre : il ne ménagera point, dans son *Blazon des hérétiques* [I, 289; Paris, Philippe Le Noir, décembre 1524], les adversaires de l'orthodoxie. Ce poème se divise en deux parties, l'une niaisement savante, l'autre brutalement injurieuse. L'auteur énumère d'abord — depuis Simon le magicien jusqu'à l'homme « plain de vice » appelé « Adamitarum », et en passant par Mahomet, « enchanteur et prince des larrons », — tous les hérétiques connus (ou inconnus). Chose notable : renseigné sur ceux qui jamais n'existèrent, il commet maintes bévues au su-

jet des plus illustres, et leur prête, brouillant les noms et les temps, des doctrines qu'ils n'ont pas eues. Ces personnages qu'il ignore, il les exècre de confiance, les jette à l'enfer en un seul tas, et, loin de se douter qu'ils furent le plus souvent des amis de la vérité, de belles et fortes âmes, des prophètes, des ascètes, des martyrs, il leur suppose une même intention : la recherche du « prouffit particulier » et de la gloire. Que ne laissait-il aux capucins et aux « bonnes » femmes cette manière d'expliquer les faits ?

561. Au reste, cette liste de gens, qui, Dieu merci, furent brûlés en grand nombre pour avoir répandu les « novalités », n'a été dressée qu'afin d'aboutir à la conclusion que voici : encore qu'ils aient été « abhominables », tous les hérétiques d'autrefois, autant qu'il y en a, paraissent des modèles d'innocence si on les compare au dernier venu, au monstre qui viole les plus respectables dogmes, bref, à Martin Luther, cet antechrist. Nul mot n'est assez fort pour flétrir cet homme qui supprime le *Salve regina*, autorise le mariage des prêtres, et permet de manger gras le vendredi. Mais, demanderez-vous, à quoi tend cette révolution, et quel but visent-ils, les Luthériens ? Ils veulent simplement, répond Gringore, que les moines, les curés, les chanoines aient le droit de folâtrer avec les religieuses, et qu'il soit loisible à chacun de se gorger de viande tout le long de la semaine, « d'yvrongner », sans souci du carême ni des Quatre-Temps, d'un bout à l'autre de l'année. Ils rêvent une sale vie « bestialle », et sont, en somme, de vrais pourceaux... Consciencieuse, intelligente façon de juger la Réforme. Et comme ces âneries sont, en outre, exprimées en vers atroces, on ne voit pas, la lecture achevée, quelle relation existe entre la littérature et *ça*.

562. Après *le Blazon des hérétiques*, le rhétoriqueur a, semble-t-il, renoncé au métier de polémiste, et il faut donc — à moins qu'on ne veuille, comme MM. d'Héricault et de Montaiglon (I, 185), ranger, parmi les pièces politiques, quelques strophes sur une épidémie de coqueluche qui sévissait en 1510 — prendre congé ici du Gringore historien et l'envisager maintenant (l'un vaut l'autre) en qualité de moraliste.

D. **563**. Je l'ai dit ailleurs, il débuta par *le Chasteau de Labour*... Très mal bâti, ce château. L'auteur, qui raconte et des choses qu'il a vues en songe et des faits qu'il

donne comme réels, oublie parfois de nous prévenir lorsqu'il se réveille ou s'endort. De plus, ayant commencé par introduire un personnage fictif, il se substitue à lui au beau milieu de ses aventures, et les continue pour son compte. Et, naturellement, l'ouvrage paraîtrait plus clair si le héros n'était pas double, et s'il consentait à rêver toujours ou à ne rêver jamais. Enfin, il faut bien prendre ce récit tel qu'il s'offre. Il occupe 87 feuillets, mais ils se laissent, tant ils sont vides, résumer sans trop de phrases.

564. Conduit par un « maistre d'escole » nommé *Châtiment*, un jeune homme « amiable » entre dans la vie. Travaille, lui répète son mentor, ou tu seras mangé par le lion, c'est-à-dire par le diable « qui devore les gens oiseux » [5 v°]. Docile et bien disposé, le disciple va se mettre à l'œuvre, lorsque, se donnant la main, arrivent *Mauvais-conseil* et *Folle-compagnie*, qui entraînent l'adolescent vers la voie oblique. Il ne pense plus qu'à la joie, soigne sa toilette, se promène « aussi gent qu'un papegay », achète deux cents francs ce qui n'en vaut pas six vingts [11 r°], passe au jeu la moitié des nuits, blasphème, quand il perd, « l'essance immortelle », porte rapière, fréquente des lieux « dissolus », se fait, pour tapage nocturne, fourrer « en bonne prison » ou, comme nous dirions, au poste. Ses parents courent le réclamer, graissent la patte des gardiens, se reprochent mutuellement le dévergondage de leur fils. C'est votre faute, gronde le mari. Vous le gâtez, réplique la femme [15 r°]. Après s'être querellés, ils tombent d'accord sur un point, c'est qu'il faut au plus vite marier ce polisson. Il y consent, et le voilà donc chef de famille.

565. Que vaut ce remède? Il est (voyez *les Quinze joyes!*) presque pire que le mal. L'achat de « plusieurs ustencilles » nécessaires à qui monte un ménage, les robes de madame, les gages des nourrices contraignent l'époux à s'endetter. Sur lui fondent à la fois *Besoin* et *Disette* [21 v°]; une vieille, qui s'appelle *Pensée*, « se met dessus son estomac » [21 r°]; puis se présente un être hideux, chassieux, bossu, rechigné, aux yeux « bordez d'escarlate », et pareil à un ours cherchant pâture. C'est le féroce, l'implacable *Souci*. Derrière lui s'avance *Déconfort*, que suit *Désespérance*, l'échevelée. Gringore (car maintenant c'est lui qui parle) va se vouer au diable, lorsque arrive soudain (inévitable péripétie) dame *Raison*... Discours! Doctrinal! Trente-huit pages farcies de navrantes vérités!... Au feuillet 49 v°,

Raison daigne se taire, et on respire. Oui, mais *Entendement*, « homme prudent, rassis, honneste », succède à *Raison*... Discours! Et même deux discours, vu que, interrompu par *Barat* qui montre les avantages d'une vie hypocrite et sans scrupules, *Entendement* réfute cette doctrine. Et tous ces morceaux d'éloquence tendent à établir que les pères de famille doivent, s'ils sont dans la gène, se rendre vite au *château de Labour*.

566. Précédé par *Talent-de-bien-faire* qui tient une chandelle allumée, le poète s'engage sur *la sente de Diligence*, et frappe peu après à l'huis du château [73 r°]. Repoussé d'abord par le portier et aussi par la portière, il finit par les amadouer, se glisse en la merveilleuse demeure. Là, chacun s'évertue à travailler; mille métiers s'exercent à grand vacarme; les coups de marteaux et de maillets ébranlent le monument. La maîtresse du lieu, dame *Peine*, n'a que la peau sur les os; tant que le jour dure, elle trotte partout en corset ou en chemise [77 r°], et ne s'accorde pas le temps de souffler. Elle sourit à Gringore, et le voilà à la besogne avec une fougue miraculeuse. A midi, déjeuner : gros pain bis, oignons au sel, eau claire, mais royal appétit. Ce repas expédié, les outils rentrent en danse, et on ne se décide à les quitter que lorsque la lumière fait défaut. Alors le rhétoriqueur rentre chez lui, raconte sa journée à sa femme : elle se moque de lui « a gueulle ouverte » [86 r°], le traite de méchant folâtre, et crie : vive la paresse! Seigneur, murmure le pauvre mari, si vous me refusez l'opulence, accordez-moi du moins le nécessaire [87 r°].

567. Le livre se termine ainsi. Simple et transparente en est la morale, et voici la formule qui la résume : *mieux vaut travailler que mourir de faim*. La belle sentence! Elle date du temps où Adam bêchait, et même en admettant qu'il fût utile de redire cette si instinctive vérité, on pouvait l'énoncer en moins d'une ligne, et, de la sorte, épargner au lecteur les milliers de vers, les allégories, les discours où elle se trouve, chez Gringore, mal à propos délayée.

568. Esprit symétrique, il a cru devoir placer, à côté du *Chasteau de Labour*, un *Chasteau d'Amours*. Cet ouvrage a, sur le précédent, une très appréciable supériorité : il tient en seize pages. Ce sont encore, à vrai dire, seize pages de trop. L'amour, au sens élevé du terme, n'y figure point. Deux personnages, baptisés l'un *Allant* et l'autre *Venant*, échangent des propos plus que grivois et dignes du

Parnasse satyrique. Par contre, les sept dernières strophes tournent à la prédication, et l'on y remarque cette idiote sagesse qui découvre et proclame, avec des accents d'augure, ce que tout le monde sait. Jeunes hommes, conseille le rhétoriqueur, épousez, si vous n'êtes pas riches, des filles « qui aient simplesse » ; ne vous mariez pas avec celles qui sont « pleines de diffames », car votre réputation en souffrirait ; quant à vous, marieurs ou marieuses, n'unissez pas les gens « a l'adventure », et ne contraignez personne...

569. J'imagine que Gringore lui-même ne s'exagérait pas l'importance de cette pièce. En revanche, *les Folles entreprises*, qu'il a publiées en 1505 [I, 3-144], ont dû lui paraître son livre capital, essentiel. Qu'a-t-il voulu faire? Un tableau des formes diverses que l'humaine folie peut revêtir. Cette idée, certes, n'était pas neuve. Sébastien Brant, de Strasbourg (1457-1521), venait de donner (Bâle, 1494) son *Narrenschiff*, et cette curieuse épopée satirique avait été, coup sur coup, traduite en latin par Jacques Locher et en français par Pierre Rivière (1498). Acquérir, en imitant cette œuvre, autant de gloire qu'elle en avait, ce fut l'ambition de plus d'un rhétoriqueur et celle, aussi, de Gringore. Les mots *Stultorum infinitus est numerus*, qui servent d'épigraphe à *la Nef des fous*, seraient à leur place en tête des *Folles entreprises*, et ces deux travaux sembleraient comparables à tous égards, si l'ordre et la hardiesse, qui distinguent le premier, ne manquaient pas au second.

570. Mais il est confus, enchevêtré et, conséquemment, fastidieux. Un plat commentaire des faits, une importune érudition amortissent ou arrêtent l'élan de la critique. L'exposé de nos principales manies est brusquement interrompu par un assommant traité des quatre vertus nécessaires à un prince [I, 38-62]. Avec cela, aucune méthode, nul effort pour découvrir les rapports des choses, un complet mépris des gradations. Une fable (*La lice et sa compagne*), dirigée contre ceux qui veulent que l'Hôtel-Dieu soit administré par une commission bourgeoise, et non par le chapitre de Notre-Dame, se trouve insérée [74-9] entre un rondeau qui flétrit les mauvais prêtres et des strophes consacrées aux bigots. Vous tournez la page, et ce sont des vers sur les devoirs des papes qui s'offrent à vous. Ailleurs, un anathème adressé aux conquérants est suivi d'un blâme infligé « aux tresoriers et payeurs de gensdarmes » [21-33]. Et ainsi du reste. C'est un vrai chaos.

571. A la fin du livre, le monde nous est représenté comme un théâtre où se déroule la lutte de la foi et de l'irréligion sous toutes ses formes, et, dès lors, notre poète range dans la catégorie des insensés quiconque se montre mauvais chrétien : les simoniaques, les hypocrites, les blasphémateurs, les fils qui n'honorent pas leurs parents, les hérétiques, les adorateurs du veau d'or... Mais quelque vaste que semble ce cadre, il demeure fort insuffisant, car il arrive même aux plus orthodoxes d'avoir leur grain de démence. Donc, à la longue liste que Gringore a établie, il serait facile d'ajouter beaucoup; il a oublié mille et mille cas, ne serait-ce, par exemple, que celui d'un auteur assez fou pour entreprendre le catalogue des *Folles entreprises*.

572. Rendons-lui justice : il a vu les lacunes de son œuvre, a eu le cruel courage de la recommencer, et nous a donné, après sa nef des fous, la nef des fripons ou, si l'on préfère, des gens vicieux. Ce deuxième musée de nos sottises et de nos hontes se nomme *les Abus du monde*, et dut paraître en 1509, puisque les premiers vers renferment une allusion à la guerre contre les Vénitiens. Qui a lu *les Folles entreprises* connaît la moitié des *Abus du monde*, car Gringore aime à se répéter, et ne se fait pas faute, ici, d'attaquer de nouveau les papelards, les hommes qui profèrent des blasphèmes, les curés qui ont une chambrière, les moines qui ne se contentent pas de *victum et vestitum*, les idolâtres, etc. Thèmes presque aussi vieux que la société chrétienne. Mais, cette fois, le rhétoriqueur les traite avec assez de vigueur. Amusante est sa peinture de la fausse dévote qui se confesse d'avoir battu le chat avec la cuillère, et passe sous silence de moins innocents péchés. Quant au clergé, ce poème le malmène durement. Voulez-vous tenir votre maison propre? N'y laissez entrer ni prêtres ni pigeons [f. Fii r°]. Défiez-vous de ces pasteurs qui ne font sonner la cloche qu'à la mort des riches, et s'éclairent, étant à table, avec les chandeliers de l'autel.

573. Si je recherche maintenant ce que *les Abus du monde* ajoutent aux *Folles entreprises*, j'observe qu'ils apportent trois choses nouvelles : 1° Une satire de la justice, un doctrinal pour les magistrats, et le vœu que soit suivi l'exemple de ce roi de Perse qui, ayant condamné un juge prévaricateur à être écorché vif, ordonna que sa peau servît de siège au successeur. 2° Des réflexions sur les maux

de l'amour. Cette partie est développée largement, et forme plusieurs chapitres : celui des *mérétrices*, vraies « gourgonnes » à l'œil « penetratif », par qui « s'esmeuvent masculines natures » ; celui du mariage (toujours *les Quinze joyes!*), avec l'histoire du pauvre Socrate que Xanthippe arrosa d'une « eaue deshonneste » [f. Ciii v°]; celui des jaloux, plus malheureux à cause de ce qu'ils craignent que d'autres malgré ce qu'ils sont; celui des vieillards restés trop tendres, à qui l'on dit : « Je n'ay nul amoureux fors vous, monsieur.... » tout en leur tirant la langue par derrière.

574. 3° Pourtant ce que Gringore critique le plus amplement, ce sont les fraudes propres à chaque métier et les menues tromperies des marchands, des artisans. Lancé sur cette mer, il vogue bientôt à pleines voiles, et nous voyons défiler devant nous, l'œil louche et la main dans le sac, les drapiers qui vendent comme bonnes des étoffes mal teintes et pleines de graisse; les taverniers qui vous servent, dans une seule bouteille, trois sortes de vins (sans compter l'eau); les fripiers, gens à « nature judaïque », grâce auxquels un vieil habit devient une robe neuve; les boulangers dont le pain, toujours mal cuit, n'a jamais le poids; les maçons qui jettent à terre quatre toises de mur, alors qu'il suffirait d'en abattre une; les médecins, ces babillards ignorants qui ordonnent la rhubarbe à ceux que guérirait « la chair de coings »; les notaires amis des faux contrats; les astrologues et les alchimistes; les charpentiers et les barbiers; les couturiers et les chaperonniers; puis, en un groupe unique, les lingères, les tripières, les fruitières « et nomina terminata in *ières* »...

575. Est-ce fini? C'est fini sans l'être. Gringore avoue, dans la dernière page de son livre, que les abus du monde sont beaucoup plus nombreux qu'il ne l'a dit. Va-t-il donc se remettre à la besogne, lancer une troisième nef? Heureusement non. Il renonce à la gloire d'épuiser cette matière. Un autre, il y compte, achèvera cette histoire générale de la filouterie. Pour lui, il s'applique maintenant à des choses moins triviales, et de cette méditation sortira, en 1516, l'affreux mélange de prose et de vers intitulé *Fantasies de Mère-sotte*.

576. La sottise, en cet ouvrage, l'emporte sur la fantaisie... Voici le dessein de l'auteur : donner des leçons morales; les tirer, pour les rendre agréables, d'anciennes lé-

gendes; supposer (et c'est là ce qui s'appelle « fantasier ») que les héros de ces contes ont un caractère symbolique, et qu'ils représentent celui-ci Dieu, celui-là le diable, etc. Ainsi tous les chapitres de ce livre sont en trois parties. Prenons comme exemple celui qui traite « d'amour desordonnée », et marquons-en bien les divisions : 1º *Conseils moraux*. Craignez, haïssez l'inceste, et, afin d'éviter ce crime, éloignez du père la fille, de la sœur le frère, de la mère le fils. — 2º *Récit*. Il y avait une fois une reine qui eut, de son propre fils, un enfant. Elle le tua, mais sur sa main parurent alors, indélébiles, des « cercles sanguins qui furent en la façon de *ooo* ». La coupable ne quitta plus ses gants, et, frappée du miracle, se repentit. La Vierge eut pitié d'elle, et lui enjoignit d'aller trouver un prêtre et de lui dévoiler son péché. La confession faite, la reine regarda sa main; les *ooo* n'y étaient plus, et, à la place, on lisait *rrrr*, ce qui signifiait évidemment : *recedit rubigo, regina rogata*. — 3º « *Fantasie* ». La mère incestueuse, qui figure dans cette histoire, n'est autre que Nature humaine; le fils trop aimé se nomme Délectation charnelle; « le fils occis », c'est le genre humain.

577. Qu'on s'imagine vingt-sept chapitres sur ce modèle, puis on saura ce que vaut l'œuvre. L'ineptie en est éclatante, et l'on se demande s'il faut admirer davantage ou l'inutilité de cette morale qui enfonce toutes les portes ouvertes, ou la naïveté si saugrenue des légendes (quelques-unes proviennent des *Gesta Romanorum*), ou l'inanité de ces allégories qui prêtent aux faits un sens arbitraire.

578. Elles se laissent, du moins, ces absurdes *Fantasies de Mère-sotte*, aisément définir et classer : mais nous n'en pouvons dire autant des *Menus propos*, qui parurent en 1521. Le titre même l'annonce, il s'agit de pièces dépareillées, et Gringore, pour avoir de quoi former un volume, a fait flèche de tout bois. Il a donc réuni en ce recueil une brève *Chronique du temps présent*, un *Curial* [f. B rº], une *Chasse du cerf* et une *Chasse du sanglier moralisées*, la paraphrase de sept psaumes ou hymnes [f. Diiii rº], un réquisitoire contre la guerre [f. Oiii vº], le blason de la paix et *le Testament de Lucifer*. Ceux qui n'ont pas lu ces poésies auraient tort de s'affliger. Seul le blason, où circule un souffle d'aimable et sincère joie, mérite d'être connu. Le reste — il se compose, on le voit, de sermons rimés ou de symboles édifiants — ne diffère en rien des prédications

antérieures de Gringore, et s'ajoute à elles sans les enrichir.

E. **579**. Pourtant, à côté des vers destinés à nous rendre meilleurs, *les Menus propos* en contiennent d'autres qui se proposent une fin moins austère : l'amour ou, plus exactement, la galanterie. L'écrivain semble avoir voulu prouver qu'il n'était pas incapable, bien qu'il se consacrât à la morale, de briller aussi parmi les poètes courtois, et c'est pour ne laisser dans l'ombre aucun des aspects de son talent qu'il a cru bon de produire [ff. Fii v° et suiv.] la très longue pièce intitulée: *Menus propos des amoureux qui n'ont la grâce de joyr de leurs dames, figurez sur les hommes, bestes et oyseaulx, selon leur nature et complexion.*

580. Que nous annonce cette extravagante rubrique? Deux choses : d'abord que le rhétoriqueur va ressusciter un genre cher au moyen âge, *le bestiaire d'amour*, puis qu'il faut, en conséquence, nous attendre à un cours de zoologie et de psychologie comparées. Odieuse perspective. Je ne sais rien de plus niais que cette prétention qu'avaient nos pères de régler, sur l'immuable instinct de l'animal, les fougueuses démarches de la passion. En fait, ils ignoraient également l'âme des hommes et les mœurs des bêtes, et comme l'histoire naturelle regorgeait autrefois de mythes et de mensonges, tout ensemble se trouvait très faux, et l'on tirait d'un document légendaire un enseignement caduc. Dire à un adolescent : le lion ne dévore point ceux qui passent sans le regarder, et donc, si tu détournes tes yeux des femmes, elles ne te mangeront pas le cœur [f. K r°]... c'est déjà un dérisoire conseil; mais parce qu'il n'est pas vrai que le lion épargne le voyageur qui feint de ne pas le voir, l'inutilité de la leçon se complique d'une erreur de fait.

581. Erreur ou non, qu'importe à Gringore? Ce qu'il prête au lion est peu de chose en comparaison de ce qu'il emprunte aux auteurs de bestiaires touchant l'âne sauvage « qui se rompt par force de braire » [f. G r°], la belette qui conçoit par l'oreille, le serpent qui garde le baume, le tigre qui se contemple au miroir [f. M r°], la panthère qui répand une très suave odeur, la farouche licorne que dompte une main de vierge, l'hydre aux têtes renaissantes et l'alouette qui annonce aux malades la guérison ou la mort. Les dons fabuleux qu'on attribuait jadis à ces animaux et à cent autres deviennent, pour le héros du poème, — un amant dédaigné qui promène sa tristesse dans le jardin

ducal, à Nancy, — autant de symboles propres à figurer ce qu'il souffre, la conduite qu'il aurait dû tenir, les ruses, les cruautés de sa belle. Ah! dit-il, si j'avais eu la prudence du serpent gardien du baume, qui se remplit l'oreille de terre pour ne pas ouïr les musiciens qui tâchent de le charmer, je n'aurais pas, madame, été séduit par votre voix. Mais ce n'est pas le serpent que j'ai imité : c'est le singe [f. I r°]. Veut-on le saisir? Il suffit, lui présent, de se déchausser, puis d'attendre derrière un buisson. Le singe s'empresse de mettre les bottes du veneur; dès lors il ne peut plus grimper aux arbres, et l'on s'empare de lui aisément. Tel fut mon sort, car je me suis trouvé sans défense, « ayant chaussé les souliers d'amourettes ».

582. Restons-en là. Cet ouvrage achève de nous peindre Pierre Gringore. Déjà nous avions vu en lui un auteur qui confondait la prose rimée avec la poésie, le bavardage avec l'éloquence, le panégyrique ou l'invective avec l'histoire, les adages vulgaires avec la morale, le fanatisme avec la foi, le plaisir des sens (qu'on se rappelle *le Chasteau d'Amours*) avec l'amour. Que manquait-il encore à ce pauvre esprit infirme, sinon de prendre la galanterie pour la passion? Il l'a fait en ses *Menus propos*, qui complètent, de la sorte, la liste des hérésies commises par cet adversaire des hérétiques.

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

541. Consultez, pour la vie de Pierre Gringore, les livres suivants : I. *Œuvres complètes* de Gringore, publiées par Ch. d'Héricault et A. de Montaiglon [t. I, Paris, Jannet, 1858], puis par A. de Montaiglon et J. de Rothschild [t. II, Paris, Daffis, 1877]. Cette édition n'a pas été achevée, et contient seulement une partie du théâtre et les pièces politiques, parmi lesquelles, très indûment, *les Folles entreprises* se trouvent placées. Je me suis servi de ces deux volumes chaque fois que j'étudiais l'une des poésies qu'ils renferment, et, dans ce cas, c'est à eux que je renvoie. Ils offrent, en leurs préfaces, quelques renseignements biographiques. Par malheur, la première de ces préfaces a été écrite par M. d'Héricault, et c'est assez dire qu'elle est plus abondante que solide. — II. *Rondeaux contenant la confession d'un amoureux*, publiés par le comte A. de Blangy (Caen, 1894). De cet ouvrage, du reste sans valeur [cf. la bibliographie du § 220], on peut cependant tirer [p. 12, n. 1] deux indications intéressantes. — III. E. Picot, *Recueil général des sotties*, II, 110 et suiv.

Addition au § **543**. En écrivant dans mon texte : « Saint Blaise, semble-t-il, avait déja son mystère, mais saint Louis n'avait pas le sien », j'ai voulu dire non point qu'il n'existait alors aucun mystère de saint Louis — le contraire est manifeste, et nous en voyons la preuve chez M. de Montaiglon [II, VI, XXXVI, 339], — mais que la

confrérie pour laquelle P. G. travailla n'avait pas fait exécuter encore, *à ses frais et pour elle seule*, une représentation de la vie et des miracles du saint roi... Quant à savoir à quelle époque les maçons et les charpentiers se sont décidés à honorer de la sorte leur patron, la chose est fort difficile, et M. Picot [*op. cit.*, 113] s'avance beaucoup lorsque, croyant voir dans le texte [v. 2060-3] une allusion au sac de Rome, il assigne à l'œuvre de P. G. une date voisine de 1527.

544. *Le Jeu du prince des sotz et Mère-Sotte, joué aux Halles de Paris le Mardy Gras l'an mil cinq cens et unze (v. s.)*; un vol. in-8° goth., de 88 ff., s. l. n. d. — Les quatre parties du jeu ont été publiées par MM. d'Héricault et de Montaiglon [I, 199]. M. E. Fournier (*Th. fr. avant la Renaissance*, 293) a donné le *cry* et la *sotie*.

548. Les pièces relatives au calvaire de Romans se lisent à la fin du volume intitulé *Propositions, dictz et sentences concernant les graces... du... sacrement de l'autel*; Paris, Ioland Bonhomme, 1551, in-8° goth.

559. Avant de donner *l'Obstination des Suysses* dans son édition de P. G., M. de Montaiglon l'avait insérée en son *Rec. de poésies fr.*, VIII, 282.

562. *La Coqueluche* composée par Pierre Gringore, dit Mère-Sotte,... lequel traicté a esté imprimé par maistre Pierre Le Dru pour iceluy Gringore, le xiiii jour d'aoust mil cinq cens et dix ; in-8° goth. de 8 ff.

563. Je n'ai pu me procurer l'édition princeps du *Chasteau de Labour*, et me suis servi de celle-ci : *Le Chasteau de Labour, auquel est contenue l'adresse de richesse et chemin de pouvreté...* Imprimé à Paris pour Galliot du Pré, 1532 ; petit in-16 de 109 ff. (B. N. Rés. Ye 1332.)

568. *Le Chasteau d'Amours*, réédité à peu d'exemplaires, Paris, Crapelet, 1830.

569. *Les Folles entreprises...* Qui en veult avoir se transporte, | Sans deshonneur et sans diffame, | Près du bout du pont Nostre-Dame, | A l'enseigne de Mère-Sotte... Imprimé à Paris par maistre Pierre Le Dru, imprimeur, pour iceluy Gringore, le xxiiie jour de decembre, l'an mil cinq cens et cinq.

572. *Les Abus du monde* nouvellement imprimez a Paris ; s. d., in-8° goth. de 72 ff. (B. N. Rés. pY^e 420.)

575. *Les Fantasies de mère sote*. Caractères goth. ; nombreuses vignettes ; privilège du 22 octobre 1516. (B. N. Rés. Y^e 290.) Le privilège constate que l'auteur « a vacqué par long temps » à son ouvrage, et qu'il a « despendu de grans deniers a faire pourtraire et tailler plusieurs hystoires pour la decoration dudit livre ».

578. *Les Menus propos*. Caractères goth. ; nombreuses vignettes ; privilège du 23 décembre 1521 ; achevé d'imprimer (par Gilles Couteau) le 31 décembre de la même année. (B. N. Rés. Y^e 293.)

IX

JEAN BOUCHET

583. *Jeunesse et premières œuvres de Bouchet.* — **584-5**. *Il publie* les Regnars traversans... : *ses démêlés avec Antoine Vérard ; il prend le titre de « Traverseur »*. — **586**. *S'installe à Poitiers, y vit heureux et dans l'aisance.* — **587**. *Ses rapports avec les La Trémoïlle.* — **588**. *Comment, bien que procureur, il trouve du temps pour rimer.* — **589**. *Il n'y a pas lieu d'étudier tous les livres qu'il a écrits.* — **590-1**. La Déploration de l'Église militante. — **592**. *Jean Bouchet fut plutôt créé pour le panégyrique que pour la satire.* — **593**. Le Chappelet des Princes *et* le Temple de Bonne Renommée. — **594-597**. Le Labyrinthe de Fortune. — **598**. *Un mot sur* les Annales d'Acquitaine *et sur* le Panégyric du Chevallier sans repreche. — **599-605**. Les Epistres morales et familières : *elles ont un vrai mérite, et nous fournissent des renseignements sur la famille de l'écrivain, ses amis, ses relations avec les rhétoriqueurs normands et Mellin de Saint-Gelays, son rôle dans la querelle de Sagon et de Cl. Marot, et son goût pour le théâtre.* — **606-616**. Les Triomphes de François Ier, contenans la différence des nobles. — **617**. *La mort de Bouchet marque la fin du règne de la rhétorique.*

583. Fils de Pierre Bouchet, procureur du roi à Poitiers, Jean Bouchet naquit le 31 janvier 1476. On ne sait rien de son enfance, sinon qu'il perdit son père le 4 juin 1480, et qu'il fit ses études au collège de Puygareau, à Poitiers. Très précoce écrivain, il avait, à peine âgé de vingt ans, déjà produit « aucunes legières fantasies rithmées ». Il les offrit à Charles VIII (Lyon, avril 1497), essaya d'entrer au service de Florimond Robertet, mais se décida vite, trop pauvre

pour attendre l'issue de ses démarches, à quitter la cour et à devenir clerc de procureur. Il ne renonçait pas, cependant, à la rhétorique, employait ses loisirs à rédiger une vie de sainte Radegonde que le roi l'avait poussé à entreprendre, et composait aussi beaucoup de vers. Il lui fut donc possible, dès 1500, de publier, sous le titre de *l'Amoureux transy sans espoir*, un recueil de poèmes qui sont les uns moraux et les autres historiques.

584. Cette œuvre n'apporta que peu de gloire à son auteur, et sa réputation ne commença à s'établir que lorsque parurent (1503) *les Regnars traversans les périlleuses voyes des folles fiances du monde*. Cette satire (car c'est une satire) procède doublement de Sébastien Brant, vu que, lui empruntant le symbole qu'il avait développé dans son *Alopekiomachia, seu de spectaculo conflictuque vulpium* (Bâle, 1498), elle s'inspire en outre du *Narrenschiff*, en tire mille réflexions sur les vices ou les égarements propres aux diverses classes de la société. Les renards, qui sont ici mis en scène, représentent les hommes, et Jean Bouchet a voulu, en ce volume de prose et de vers, établir cette vérité: « tout vit a la mode vulpine ». Pour le démontrer, il passe en revue les trois ordres, les castes, les métiers, le commerce, les fonctions publiques. Je ne le suivrai pas dans cette voie; ce serait, et le courage me manque, refaire l'analyse des *Folles entreprises*, des *Abus du monde*.

585. Ils ne se ressemblent, en effet, que trop, ces livres qui révèlent nos noirceurs, et celui de Bouchet ne valait pas mieux que les autres. S'il fut distingué par le public, c'est qu'il avait l'air de lui promettre, en un temps où Brant était en vogue, une version française de *la Bataille des renards*. Suivre, pour parvenir à la gloire, le sillon qu'avait tracé le poète de Strasbourg, tel fut le plan du jeune rhétoriqueur poitevin. Le plan aussi de son imprimeur, l'astucieux Antoine Vérard. Mais c'était à l'argent, et non à l'honneur, que songeait celui-ci, en sorte qu'il s'avisa, tenant à bien vendre son édition, d'un moyen sûr, radical: il supprima, en tête de l'ouvrage, le nom (qui ne disait rien à personne) de l'humble procureur en herbe, et le remplaça avec effronterie par celui de Brant. En outre, il retrancha les passages qui lui déplaisaient, et, bref, sacrifia à l'intérêt de son négoce l'ambition de l'auteur. Bouchet protesta comme de juste, intenta un procès au libraire, obtint, il nous le dit lui-même [*Ep.* XI], une indemnité. A partir de cette heure, pour notifier sans

cesse que *les Regnars traversans* étaient de lui, il s'intitula le Traverseur).

586. Durant trois ou quatre années encore, il résida tantôt à Paris, tantôt à Poitiers. Mais, en 1507, il se fixa dans cette dernière ville, et y acquit l'office de procureur de la sénéchaussée. Disons tout de suite qu'il fut très heureux dans son pays. Contre l'usage, il y fut prophète, trouva d'aimables voisins, beaucoup d'amis, se maria, eut huit enfants, quatre garçons, quatre filles. Nourrir, élever, établir ce petit monde, la chose n'était point facile. Bouchet, cependant, en vint à bout. Il fit mentir ceux qui prétendent que les Muses affament leurs favoris, eut maison des champs et maison de ville, l'ancien hôtel de la Rose où Jeanne d'Arc avait logé (Hamon, 31). Cette aisance était due à plusieurs causes : au travail constant, au goût de l'ordre, à une vie fondée sur de solides vertus provinciales, à la faveur, aussi, des La Trémoïlle.

587. En sa qualité de procureur, notre homme eut à s'occuper des affaires de cette famille, et fut, depuis 1510, à la fois l'ami, l'obligé et l'agent de Louis II de La Trémoïlle, *le chevalier sans reproche*, de son fils Charles, prince de Talmont (1485-1515), de son petit-fils François († 7 janvier 1542), de sa première femme, Gabrielle de Bourbon († 30 novembre 1516), de sa seconde femme, Louise Borgia, fille de César Borgia. A celle-ci le rhétoriqueur n'adressa guère qu'une seule épître (il s'y excuse de s'être laissé tromper lors de la vente d'un bois), mais pour Gabrielle de Bourbon, personne non moins pieuse que savante, pour Louis et Charles, deux vrais héros, pour François qui lui avait confié la surveillance de ses intérêts, il écrivit, plein de zèle, les choses les plus diverses : des lettres qu'on croirait d'un intendant, un recueil d'édifiantes maximes, des panégyriques, des épitaphes, bref, des lignes de prose par milliers et des vers en avalanche. Le tout fort sincère. Il s'était réellement attaché à ces illustres et puissantes gens, qui, du reste, le payaient de retour. Je n'en veux pour preuve que ce fait : en 1511, *le chevalier sans reproche* conduisit à la cour son poète, et le présenta à Louis XII qui l'engagea à composer une pièce sur les devoirs des rois. Bouchet obéit, traita cette matière inusable, en tira quelques pages vaille que vaille (*Ep. mor.*, II, 1).

588. Mais on se demandera peut-être comment il arrivait à mener de front ses travaux littéraires et sa besogne professionnelle. Lui-même s'explique sur ce point, et nous révèle les raisons qui ont rendu possible cette double activité.

D'abord, dit-il, je profite, pour méditer mes œuvres, des vacances du tribunal. A la fin du mois de juin, chacun s'achemine, à cause des « mestives », vers ses terres. Monsieur le juge, les greffiers, les plaideurs vont compter, engranger leurs gerbes. En octobre, nouveau congé. Toute la gent palatine se disperse, court gaiement aux vendanges, veut savoir si le vin sera bon. Alors, moi, libre et solitaire, j'oublie la chicane, me recueille, prépare mes livres [*Triomphes de François Ier*, ff. II r°, CXLIII v°]. Et puis, même lorsque la cour est rentrée, je donne à l'art quelque chose. Il y a les jours de fête et, dans les jours ouvrables, les moments de répit. Je les utilise. Une heure de-ci, une heure de-là, tout fait nombre, et on obtient, pourvu qu'on vive, un joli total... Ayant ainsi parlé [*Ep.* XXIV], Bouchet calcule combien de temps il a pu, en trente années, consacrer à dame Rhétorique, et voici le résultat : « dix fois mil neuf cens et cinquante heures ». Il y a de quoi frémir. Mais en somme, ainsi que le remarque le candide procureur, cela vaut mieux que d'aller à la taverne. En *yvrognant*, en jouant aux « detz et cartes », on ruine soi et les siens. La littérature, au contraire, est une récréation à conseiller aux pères de famille comme innocente et à bon marché.

589. Qu'on ne s'étonne donc plus si cet homme, qui aimait la poésie et l'éloquence autant que d'autres la pêche à la ligne, produisit quantité de volumes. Je ne les étudierai pas tous (voir aux références les titres de ceux que je néglige), attendu que plusieurs sont en prose, et que certains, bien qu'en vers, surchargeraient ce chapitre en pure perte. Examiner les principaux, les plus significatifs, c'est, il me semble, déjà beaucoup, car il s'en trouve, même parmi ceux-là, qui vous réduisent à regretter que leur auteur n'ait pas eu le goût des cartes.

590. Nettement orienté vers les discours moraux, il a néanmoins composé quelques pièces politiques. Telle *la Déploration de l'Eglise militante* qui fut rimée en 1510. Est-il besoin de dire que c'est à Jules II que ce long pamphlet s'adresse ? A lui, certes, mais non à lui seul. Tenant à se montrer impartial, Jean Bouchet n'a pas voulu ne censurer que le pape, et a cru bon (justice distributive !) de dévoiler sans rien omettre les vices de tout le clergé. Naturellement, c'est l'Eglise ellemême qui parle, et — naturellement aussi — c'est en rêve que le rhétoriqueur, étendu « comme une souche », se figure entendre cette voix. Elle se plaint d'abord de l'impure Simo-

nie. Le sanctuaire, à cause d'elle, est devenu une étable. « Les asniers, les sotz fouls et lubriques » occupent, dans le sacerdoce, le premier rang. C'est que les dignités sont à vendre. Pour un petit cheval, vous aurez un bénéfice, « pour ung baisier », une mitre, et que n'aurez-vous pas pour cent écus! Résultats: les détenteurs des biens de Jésus-Christ en font une marchandise, les aliènent, les cèdent, les troquent (f. Bii r°); le prélat vit en homme marié, promène en public sa femme enceinte; le moine danse aux assemblées ou, son froc enlevé, joue à la paume; le curé cherche qui lui achètera des messes, et vous les expédie en un clin d'œil.

591. Lieux communs, traditionnelles plaintes sans conséquence... Mais voici (f. Ci v°) le passage essentiel. L'Église, cette fois, gourmande le pape, et lui dit: Aller à la guerre n'est pas votre rôle. Souvenez-vous que votre royaume n'est pas de ce monde, et gardez-vous d'acquérir, en répandant le sang chrétien, une stérile puissance temporelle. Votre devoir est d'unir les princes, vous les divisez. « Vostre patron, qui est monsieur sainct Pierre », agissait bien autrement, et ne travaillait que pour la foi. Imitez-le; « laissez citez, chasteaux et forteresses », remédiez aux maux qui accablent les fidèles, portez seulement le « harnois de vertuz », et n'ayez plus qu'un drapeau, savoir « l'estandard cristifère »... Sages conseils, mais celui qui les donnait ne comptait guère qu'ils fussent suivis. La fin de son poème est découragée, et nous y voyons la pauvre Église brusquement assaillie et rouée de coups par quatre personnages très incivils: Abus, Simonie, Ambition, Vénus. Le spectacle de ces violences afflige tellement l'écrivain qu'il tombe malade, et reste au lit avec une fièvre aiguë, circonstance qui explique les défauts de son œuvre, et lui vaudra, il l'espère, l'indulgence des lecteurs.

592. Soit, excusons, à cause de la fièvre aiguë, *la Déploration* du Traverseur. Mais, même lorsqu'il se portait bien, ses vers de polémique n'en allaient pas mieux. Voyez ce que j'ai dit (§§ **172-3**) de son épître à Henri VIII. Elle ne vaut que par l'intention. Bouchet, âme bienveillante, esprit timoré et respectueux, n'était pas créé pour la satire. Il le sentit, ne formula plus, après 1512, que d'anodines critiques impersonnelles, et se livra presque uniquement à ses goûts véritables: l'histoire (ou la légende), la lettre et le sermon rimés, l'éloge d'autrui. Ses familiers, ses patrons, ses confrères, trois rois au moins ont été, vivants ou morts, prônés par lui. Et on l'eût fort étonné en lui disant que sa manie de flatter n'était pas

très honorable, car il ne voyait en elle qu'un sympathique excès d'urbanité ou de gratitude.

593. De fait, c'est la reconnaissance qui lui a dicté coup sur coup et *le Chappelet des Princes*, dédié à Charles de La Trémoïlle, et *le Temple de Bonne Renommée*, hommage à la mémoire de ce même Charles, qui avait, après s'être battu en lion, laissé la vie à Marignan. Conduit par *Prudent-Avis*, le poète parcourt tous les tabernacles du ciel pour savoir où réside l'âme du prince de Talmont. Enfin, il la rencontre, entre les bras de dame *Religion*, au milieu du sanctuaire de la gloire. Ce voyage dantesque, je ne le raconterai pas. Déjà, à la suite d'Octovien de Saint-Gelays et de Jean Lemaire, nous avons marché sur ces routes d'apothéose; elles ne nous sont que trop connues, et Bouchet ne découvre, chez les morts, aucune *mansion* nouvelle. Le seul intérêt de l'œuvre, c'est que l'auteur croise en chemin [f. XLVIII r°] la phalange des rhétoriqueurs, et porte un jugement sur chacun d'eux.

594. *Le Chappelet* et *le Temple* parurent en 1517. Je passe cinq ou six années sous silence, et arrive ainsi à l'un des livres qui révèlent le mieux l'esprit du Traverseur. C'est *le Labyrinthe de Fortune*. Difficile en est l'accès. On se heurte d'abord à une lettre en latin (« Anthonius Ardillon, presbiter regularis, Comitanei Fontis abbas, Iohanni Boucheto, viro eruditissimo atque humanissimo S. P. D. »); on rencontre ensuite la réponse à cette lettre, une dédicace à Marguerite, « sœur germaine du très crestien roy », puis (on ne s'y attendait pas) un « prelude de l'acteur qui deplore la mort de feu messire Artur Gouffier, en son vivant chevalier de l'ordre et grant maistre de France[1] ». Ces regrets ont la forme d'un questionnaire: Il est mort, qui? — Monsieur Gouffier, qui jamais, ni de cœur ni de bouche, ne fut fier... Il est mort, quand? — En 1519...

> Il est mort, ou? — Ce fut a Montpellier,
> D'ung accident aux gens très familier
> Que nous disons communement collique.

1. Il était, à ses débuts, panetier et écuyer de Charles VIII. Devenu (23 novembre 1503) bailli de Vermandois, il obtint la place de gouverneur du comte d'Angoulême. De là sa rapide, son étonnante fortune. Que de titres il réunit sur sa tête! Bouchet n'en cite que deux. C'est de la discrétion. En réalité, cet homme heureux, qui n'était guère, par sa naissance, que seigneur de Boisy en Poitou, mourut comte d'Etampes, baron de Maulevrier, duc de Roanne, capitaine de cinquante lances, chambellan du roi (1512), capitaine de Chinon (1514), gouverneur du Dauphiné (1516), etc. Il avait épousé (1499) Hélène de Hangest, dame de Magny.

Là-dessus, une épitaphe, et enfin un chapitre intitulé: « L'acteur s'esbayst des variacions mundaines ». Cette fois, à n'en point douter, nous voici en route pour le labyrinthe.

595. Mais il ne serait pas décent d'y entrer autrement qu'en songe. Donc, le rhétoriqueur se couche, s'endort, et rêve qu'il assiste au défilé des humains, qui s'élancent, innombrables, vers le labyrinthe. Ils sont vêtus, selon leur caractère, de robes aux couleurs diverses, et devant eux marche dame *Suggestion*. Elle remarque Bouchet, et lui fait signe. Viens avec moi, tu verras *Fortune* et son riant dédale. Le moyen de refuser? *Suggestion* entraîne le procureur; il parvient au labyrinthe, nous le décrit par le dehors, puis, y ayant pénétré, par le dedans. En ce lieu, déesse au double visage, règne l'instable *Fortune*, entourée de ses deux satellites, *Bonheur* et *Malheur*. Jamais ils ne sont d'accord, et le poète arrive juste au moment où leur querelle a le plus de violence. Résumant l'histoire du monde, ils se vantent à tour de rôle d'avoir conduit les événements, réglé la vie des peuples, des héros. Ce conflit à peine achevé, un autre s'élève, métaphysique, entre deux personnages nouveaux: *Doctrine-véritable* et *Humaine-Discipline* [cf. §§ **188**, **218**].

596. La première de ces deux dames prétend que *Fortune* est gouvernée par Dieu, tandis que la seconde la déclare autonome, maîtresse d'elle-même et de nos destins. Non contente d'avoir, durant la dispute, défendu son opinion, *Doctrine-véritable* la développe encore en un discours dont la vaine étendue met le lecteur au supplice. Horrible galimatias, et infini. Mais Bouchet a, pour cette harangue, des yeux de père, et, très comiquement, il déclare [f. Kiii r°]: « Ce long propos me fut recreatif. » Si récréatif qu'il insiste, presse de questions la prêcheuse, veut qu'on lui dise une fois pour toutes lequel des deux, Hasard ou Providence, nous dirige. La réponse arrive enfin, et telle qu'on l'avait prévue dès le commencement du poème: ce que nous appelons fortune, ce sont les jeux de la sagesse divine; les biens apparents cachent de réelles calamités; hors de l'Église, pas de bonheur; quittons l'insidieux labyrinthe; cherchons le séjour des trois nobles dames: *Foi*, *Espérance* et *Charité*.

597. Guidé maintenant par *Vertu*, l'auteur s'engage sur un rude chemin « très lapideux », rencontre une personne « aagée assez » (dame *Congnoissance-de-soy*) qui lui donne à boire le vin de *Saint-Désir*, et se traîne, non sans fatigue, jusqu'à la porte des trois Théologales. Là, il essuie trois ser-

mons qui eussent fait reculer un chrétien moins ferme. *Foi* parle sur ce sujet : « qu'il fault croire à Dieu, et comment ». *Espérance* fournit une recette pour rendre légers les maux de la vie : il n'y a qu'à penser aux souffrances de Jésus. Avez-vous, par exemple, mal aux yeux [f. Ri r°] ? Songez que ceux du Christ furent « souillez d'ordure extrinsecque »... Sentez-vous une douleur à la tête ? Qu'il vous souvienne alors de la couronne d'épines... Avez-vous (Bouchet allègue ici son propre cas) « ung grant nombre » de filles à marier ? Dites-vous : le Sauveur a beaucoup plus d'enfants que moi, et qui ne lui donnent pas moins « d'encombre »... Rien n'égalerait la naïveté de ce discours, si *Charité*, qui prêche la dernière, ne se montrait, elle aussi, merveilleusement puérile. Les crimes, proclame-t-elle, que l'on commet contre le prochain proviennent (déduction lucide !) du peu d'amour qu'on a pour lui. Tuez-vous votre voisin ? Cela prouve que vous ne l'aimez pas. De même [f. Ti r°], séduire une fille et la mettre à mal n'est point un témoignage d'amitié, et quiconque débauche la femme d'un autre n'use pas de charité envers elle. Ni envers l'autre... Suivent des conseils adressés à tous ceux qui sont durs pour leurs semblables et, notamment, « a messieurs les huissiers ». De là on arrive droit à la conclusion. Elle est simple. Les hommes se divisent, observe l'*acteur*, en contemplatifs et en actifs [f. Vi r°]. Eh bien, il faut que les actifs agissent et que les contemplatifs contemplent. Ce point gagné, le diable sera confondu, et nous irons, une fois morts, nous asseoir parmi les anges.

Dieu le permette après nostre examen
Que davant luy conviendra faire ! Amen.

598. Pour juger ce livre, on se servirait volontiers du mot que Malherbe écrivait en marge de certains vers de Desportes : « oisonnerie ». Est-ce donc à dire que Bouchet était un sot ? Nullement. Il ne l'était, du moins, qu'à ses heures, lorsqu'il s'appliquait beaucoup et prenait des airs de philosophe. Mais il pouvait, à condition de ne pas quitter sa sphère, produire des choses sensées, voire utiles. Telles ses *Annales d'Acquitaine* (1524). Elles offrent, à qui étudie l'histoire de cette province, plusieurs documents curieux, précieux ; les récits qu'elles renferment ont parfois de la vie et du relief ; l'accent révèle un cœur de citoyen, et ce travail mériterait, en somme, une entière estime, si l'auteur en avait

banni les mythes honorables mais illusoires qui flattaient sa piété, son patriotisme. Et, de même, ce n'est pas une œuvre méprisable que *le Panégyric du chevallier sans reproche* (1527). La narration, par malheur, est coupée de ridicules harangues qui parodient le genre de Tite-Live. Supprimez-les, enlevez aussi les dithyrambes qui défigurent, à force de l'exagérer, le rôle de Louis de La Trémoïlle, et vous aurez alors une raisonnable et exacte biographie du héros.

599. On m'objectera que ces deux livres sont en prose, et qu'il s'agit de savoir si Bouchet nous a laissé de bons vers. Oui, quelques-uns. Et où donc? En ses *Epistres morales et familières* (1545). Considéré comme poète, il n'a pas de meilleur titre de gloire. Les pièces de ce recueil qui traitent des sujets moraux sont, avouons-le, insignifiantes, banales, mais celles qui méritent vraiment l'épithète de familières ont une libre allure, de la saveur, une naïveté de bon aloi. Ici, peu ou point de symboles, nul songe, un minimum d'érudition, aucune métaphysique. Le rhétoriqueur (et nous lui en savons un gré infini) renonce à travestir la réalité, se résigne à paraître naturel. Il prend le ton qu'il avait sans doute, à cette même époque, dans la vie quotidienne, le ton d'un homme qui, déjà plein de jours, connaît ou croit connaître le monde, n'entend pas garder son expérience pour lui seul, et s'imagine que ses idées, parce qu'elles lui ont fait un long usage, sont d'une solidité garantie, et valent qu'on les divulgue. Il les répand donc avec insistance, ne craint pas les redites, et trahit par là sa conviction et son âge. Mais si c'est un vieillard qui parle, ce n'est pas un vieillard morose. Très indulgent, au contraire, il ne remarque, en tous ceux qui l'approchent, que de l'esprit, des vertus. Quant à lui, il semble modeste, et cède, quand il abonde en propos confidentiels, moins à un penchant ambitieux qu'à la simple douceur de se raconter.

600. Par conséquent, les *Epitres* sont, pour qui s'intéresse à la biographie du Traverseur, une source d'utiles renseignements. D'abord, nous connaissons, grâce à ce texte, la famille de l'écrivain : les trois filles auxquelles il procura de bons partis ; Marie, la quatrième, qui fut religieuse au couvent de Sainte-Croix ; l'un de ses fils, Joseph, poète comme son père, puisqu'il composa une pièce sur les chiens célèbres et une épitaphe de François de La Trémoïlle (Hamon, 135) ; un autre fils, Gabriel, qui reçut, étant au collège, une ample lettre en vers (*Ep.* LI), remplie de profitables conseils.

601. Et nous voyons ensuite figurer, dans les *Epitres*, tous les amis de Jean Bouchet. Je ne parlerai plus de l'abbé d'Angle [cf. §§ **528**, **535-8**], mais je citerai : 1° un camarade d'enfance nommé Pierre Rogier, qui n'a, d'ailleurs, laissé aucune trace ; 2° le traducteur du *Narrenschiff*, « le tant bon » Pierre Rivière († 1499) ; 3° Pierre Gervaise, assesseur de l'official de Poitiers, qui, lui aussi, cultivait les Muses, et conversait en rêve avec dame *Rhétorique* ; 4° Pierre Blanchet (†1519), à qui certains ont attribué la gloire d'avoir fait le *Pathelin*, et dont Bouchet rima l'épitaphe [Hamon, 73-5] ; 5° messire Louis de Ronsard [*Ep. fam.* CXXVI] ; 6° Antoine Ardillon [cf. § **594**], ce « noble Ardillon » que Pantagruel [II, v] va saluer, lorsque, pour se rendre au tombeau de Geoffroy à la grand'dent, il chemine de Poitiers à Maillezais ; 7° Geoffroy d'Estissac [cf. § **68**], encore un ami, un protecteur de Rabelais, avec lequel, en son hospitalière abbaye de Ligugé, il aimait à causer et à rire. Là s'assemblaient les artistes et les gens d'esprit de la région. Bouchet y vint plusieurs fois, mais on ne trouvait pas ses visites assez fréquentes, et Rabelais (vers 1527) l'engagea par lettre à les multiplier. Ah ! lui répondit le procureur [*Ep.* XLIX], si je n'écoutais que mon désir, j'irais à Ligugé un jour sur trois : mais les devoirs de ma charge me retiennent. Plus tard, il fit, dans son épître CXX, l'éloge de Rabelais, et celui-ci, de son côté, se souvint du Traverseur, le plaça, sous le nom de Xénomanès, parmi les compagnons de Pantagruel [Hamon, 82]. Étrange sympathie que celle de ces deux hommes, car leur vie spirituelle abondait en contrastes saisissants.

602. Jean Bouchet eut aussi des rapports épistolaires avec les poètes de Dieppe et de Rouen. Il échangea avec Jacques Le Lieur [*Ep.* XCVIII] et Baptiste Le Chandelier [*Ep.* CVIII], qui cherchaient à l'attirer dans leur arène palinodique, mille compliments démesurés. Il connaissait aussi, du moins de réputation, l'admirable Jean Parmentier. Celui-ci, se trouvant en Poitou (1527 ou 1528), avait voulu voir le docte procureur, mais n'avait pu le rencontrer. Ce fut, des deux parts, une déception. Bouchet [*Ep.* XLIII] écrivit aussitôt à son confrère, exprima ses regrets, et joua de l'encensoir. Le Dieppois répondit de la même encre, déplora de n'avoir point contemplé le Traverseur, ce « père conscrit au sénat d'éloquence », dont il se disait — lui, un grand homme, — *le petit escolier*. Nous serons, ajoutait-il, plus heureux une autre fois, et « l'heure désirée » viendra où nous causerons ensem-

ble. Cette heure ne vint jamais: le hardi marin était, lorsqu'il parlait ainsi, à la veille de son dernier voyage.

603. Pouvoir se dire l'ami de Rabelais et de Parmentier, c'était beaucoup de gloire déjà. Mais Bouchet eut encore l'avantage de faire une non moins flatteuse connaissance et de recevoir, sans s'y attendre, une visite qui le charma. Vers 1536, étant assez malade à Saint-Maixent, il vit entrer dans sa chambre l'arbitre des élégances, celui qui, à la cour, faisait la pluie et le beau temps, le poète qui ne publiait rien et dont on savait par cœur les moindres vers, bref, « monsieur Merlin de Sainct-Gelays ». Quel sujet d'orgueil pour notre procureur! Il ne cache point sa joie, et déclare [*Ep.* C] que le sémillant et puissant abbé lui a confié des choses secrètes, des choses qu'il ne dévoilera pas, et que l'entretien qu'il a eu avec lui a comblé ses vœux, l'a enchanté.

604. Il eut (ce qui précède le démontre) plus de popularité que de talent, et son influence fut réelle. Qu'on ne s'étonne donc pas si, lors de la querelle de Marot et de Sagon, chacun des deux partis essaya d'obtenir son adhésion. Sagement, il refusa de se mêler à cette polémique, blâma [*Ep.* XC] l'inutile violence de ces luttes littéraires, et protesta qu'il était « amy de tous en charité ». Modération d'autant plus louable qu'il préférait — il faut lui rendre cette justice — Clément Marot à son rival. Sans nier à celui-ci tout mérite, il assure que celui-là est presque un « rimeur parfaict » [Hamon, 146-151].

605. Enfin, le recueil des *Epîtres* nous fournit quelques indications sur Bouchet considéré comme organisateur de représentations théâtrales. Ce fut lui qui, en 1534, dirigea les mystères qui furent donnés à Poitiers. Il lui fallut beaucoup de décision et de patience: les machines et les costumes faillirent ne pas être prêts à temps; les médecins prophétisaient que l'agglomération des spectateurs en la ville serait une cause d'épidémie; le chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand ne consentait pas sans peine à prêter les ornements sacerdotaux. Somme toute, les difficultés furent vaincues, et *le jeu*, commencé le 19 juillet sur la place du Marché-vieil, se continua durant onze jours. Il faisait une chaleur terrible, mais le public la bravait, se pressait, enthousiaste, autour de l'enceinte [*Ep.* XC, XCII]. Ce fut un succès; on en parla à la ronde, et, l'an d'après, les citoyens d'Issoudun prièrent Bouchet de venir chez eux monter une « tragedie du Christ occis ». Il recula devant le voyage, envoya seulement de bons conseils. De même, en 1536, appelé à Bourges comme im-

presario, il ne consentit pas à se déranger [Hamon, 111-122].

606. Que de choses, en définitive, dans ces *Epistres familières*, et combien elles semblent parfois instructives et curieuses! Si l'auteur avait connu sa véritable portée, il n'aurait, en sa vieillesse, pris la plume que pour écrire des lettres en vers. Mais non: il les regardait, ces lettres, comme un travail accessoire ou même comme une récréation. Selon lui, il fallait, pour frapper les âges futurs, un ouvrage de longue haleine, dix, quinze mille vers sur un thème unique, quelque bon gros symbole central d'où jailliraient, en fusées symétriques, les allégories et les sermons. Des monstres de cette race, Bouchet en avait déjà créé plusieurs, mais il tenait à se surpasser, à bâtir, comme couronnement de carrière, une épopée merveilleusement épaisse, garnie pourtant de tiroirs, bien articulée et substantielle. Refaire l'*Enéide*, *le Roman de la Rose*, *le Séjour d'Honneur* ou, plus exactement, rimer un poème qui, à lui seul, valût ces trois-là, tel fut le rêve sénile du procureur. A soixante-dix ans, il s'attela à la besogne, et finit, à force d'imiter et de compiler, par produire au jour son monument. Ce sont *les Triomphes... de François Ier... contenans la différence des nobles* (1549). Livre non moins inepte qu'érudit, et aussi exaspérant que moral.

607. Au début se lisent deux dédicaces (au roi Henri II et à Marguerite de Navarre), plus une épître adressée « a docte et noble personne, Tristan Fretard, escuier, seigneur de Saulves, homme de grans lettres et amateur d'icelles ». Suit une réponse en vers de l'amateur en question, puis Bouchet entre en matière. Qui me dira, demande-t-il, ce que c'est que la noblesse? *Poésie*, à l'instant, lui apparaît, et lui résume (quinze pages!) l'ancienne mythologie. Pourquoi? Pour qu'il comprenne que l'Olympe a été le berceau de toute aristocratie, et que, la troupe immortelle ayant fourni aux hommes la première idée d'une caste, ils ont voulu faire, parmi eux, des divinités subalternes. Après les dieux, les héros; après les héros, les nobles. C'est clair. Le problème une fois résolu en sa partie historique, l'auteur n'a plus qu'à l'examiner en philosophe. Mais, ici, les choses se compliquent, la vérité se dérobe, et il faut aller loin pour la trouver. En route! *Poésie*, impérieuse, entraîne le procureur.

608. Elle le mène au sanctuaire des Muses, et là, après avoir salué (rappelez-vous *le Séjour d'Honneur*) les âmes des rhétoriqueurs défunts, il admire les neuf belles sœurs, et supplie l'une d'elles, Erato, de consentir à l'instruire. Elle

ne s'y refuse point, et se met à parler, avec une prolixité navrante, non point tant de la noblesse que des sept *insidiatrices* des nobles : tyrannie, crudelité, avarice, prodition, pusillanimité, témérité, volupté. C'est un *doctrinal* en forme, et l'on commence à désespérer d'en voir le bout, lorsque arrive auprès du Traverseur [f. XXV v°] le plus illustre descendant d'Hector, à savoir François Ier.

609. Pour se disputer cette âme incomparable, Vénus et Minerve descendent du ciel, et voilà le roi qui hésite, comme Hercule, entre le vice et la vertu. Mais son indécision ne dure guère, et il déclare à Vénus qu'il la méprise. Furieuse — elle aurait dû être surtout étonnée, — la déesse jure de se venger de Minerve, dévale à la hâte chez Pluton, et rassemble les Cyclopes, les Faunes, les Satyres, les Pannes et quantité de vices de sa connaissance. Pendant ce temps, l'armée de la Sagesse se range en bataille, elle aussi [f. XLIII r°]. Je ne raconte pas la mêlée (voir *le Roman de la Rose*), et me borne à dire que Cypris est vaincue. Elle s'enfuit, mais pas pour longtemps. Mélancolique, Jean Bouchet confesse qu'il va falloir la rappeler, car il est difficile de se passer d'elle.

610. Triomphante, Pallas s'empare de François Ier, lui ouvre *le Parc de Noblesse*. On compte, dans ce parc, six palais : le 1er est celui des princes ; le 2e, celui des nobles de race ; le 3e, celui des hommes qui doivent la noblesse à des faits de guerre ; le 4e, celui des savants et des artistes qu'on a, par reconnaissance, tirés de la roture ; le 5e, celui des riches qui ont acheté un blason ; le 6e, celui des dames. La peinture du palais des princes est, pour le poète, l'occasion d'un petit doctrinal supplémentaire : quatre discours sur les quatre vertus nécessaires à qui doit régner.

611. Et puis ?... Et puis on entre [f. LXXXV r°] dans la seconde partie de l'épopée. La scène change, et de François Ier, qu'on aurait pu croire le héros du livre, il n'est presque plus question. A quoi cela tient-il ? A ce fait qu'il s'était laissé mourir avant que le rhétoriqueur eût fini de l'immortaliser, et qu'il y avait, dès lors, peu de profit à le louer davantage. Au reste, Bouchet l'enterre fort honorablement. Ne pleurez pas sur lui, dit-il. Vivant, il fut le type de *la noblesse mondaine* ; mort, il possède, n'en doutons point, *la noblesse évangélique*. Or, cette noblesse-là vaut mille fois mieux que l'autre, n'a aucune tare, dure à jamais. Ajoutez qu'on a le droit, fût-on né esclave, d'y prétendre. Il suffit de savoir où elle réside, à quel titre on l'obtient,

qui la confère. Cela, le Traverseur l'ignore, mais il espère l'apprendre bientôt, et reprend, pour aller s'en instruire, le bourdon du pèlerin.

612. Il n'a pas fait vingt pas qu'il se heurte à une personne voûtée, ridée, acariâtre. C'est *Vieillesse*. Il faut que tu sois fou, lui crie-t-elle, pour courir encore, à « septante deux » ans, là où les Muses t'envoient. Reviens au logis; consacre à Dieu tes derniers jours [f. XCIII r°]. D'ailleurs, vouloir s'approcher de la noblesse évangélique, c'est perdre son temps : elle n'existe nulle part en notre pauvre monde sublunaire, attendu qu'ici-bas tout est vanité.

613. *Vanitas vanitatum, dicit Ecclesiastes*... Vanité, le trône des rois; vanité, *le Parc de Noblesse* qui t'a paru si brillant; vanité, la poésie, car ses « ridiculeuses » inventions tendent « à grand charnalité »; vanité, la grammaire, vu que les mots *nisi*, *per* et *donec* ont suscité maintes hérésies; vanité, l'arithmétique, science où la moindre erreur risque de se multiplier par mille; vanité, la dialectique, la géomancie, la chiromancie, la géométrie; vanité (je respecte *l'ordre* du texte), le travail des charpentiers, maçons et couvreurs, puisqu'ils font des fautes « ès beaux logis »; vanité, l'art des peintres, gens capables de donner à un ascète, à un martyr, la rouge couleur de la santé, ou de prêter aux saintes des minois si troublants que les curés et les chantres en ont, pendant les offices, la tête à l'envers; vanité, la philosophie, l'astronomie, la musique; vanité, la médecine qui applique, en nos climats froids, des règles venues d'un pays chaud, la Grèce [f. XCIX r°]; vanité, l'homme même quels que soient son rôle et son état; vanité, les courtisans, les magistrats et les prêtres; vanité, les célibataires [f. CII r°], les mariés et les veufs; vanité, les marchands et les artisans; vanité, les laboureurs; vanité, les gendarmes,... *et omnia vanitas*.

614. En tout, 730 vers. Quiconque aura le courage de les lire observera sûrement qu'ils pourraient avoir comme titre ou *la Nef des fous*, ou *les Abus du monde*, ou *les Regnars traversans*. De fait, le rhétoriqueur, qui s'était inspiré jusqu'ici tantôt de Virgile (voyez, aux ff. XXXIX r° et suiv., des passages traduits du VIe chant de l'*Enéide*), tantôt de Dante et de Jean de Meung, ou parfois d'Octovien, juge bon, pour varier, de se copier lui-même. La chose accomplie, il cherche —, tant il désire paraître original! — un nouveau modèle, et se tourne du côté de Meschinot.

615. Celui-ci avait inventé *les lunettes des princes*. Bouchet les lui emprunte, les met, par ordre de *Vieillesse*, devant ses yeux, et discerne alors les maux du monde, tous les maux sans exception, ceux de dedans, de dessous, de dessus, de droite, de gauche, de devant et de derrière. Ce spectacle consterne le procureur, le pique « plus que ne feit onc puce » [f. CVIII r°], et lui donne une telle envie de mourir qu'il tombe à terre, pantelant. Mais soudain — et cela, certes, le remonte beaucoup — il voit arriver Henri II accompagné de quatre dames : *Foi*, *Espérance*, *Charité*, *Vérité*... Description de leurs costumes. *Vérité* elle-même en a un : « une chemise assez fine portoit » [f. CIX v°]... Discours de *Vérité*, en deux points : 1° les maux des hommes sont compensés par plusieurs biens, ceux de devant, de derrière, de dedans, de gauche, de droite, de dessus et de dessous ; 2° la noblesse évangélique (on avait eu le temps de l'oublier, la noblesse évangélique) sera acquise sans peine par qui la demandera aux Vertus théologales.

616. Du coup, nous revoici en route [cf. §§ **596-7**] pour le séjour des trois nobles dames. Je me refuse, moi, à entrer chez elles de nouveau. Mais Bouchet ne se lasse pas de les voir, de leur faire redire ce qu'elles savent. Sans autre souci que de changer la forme des phrases, il plaque, à la fin de ses *Triomphes*, les dernières pages du *Labyrinthe*, radote avec sérénité, et enchante son déclin en répétant les sottises qu'il a écrites dans son âge mûr. Plus il les ressasse, plus elles lui plaisent, et il n'a qu'une peur, c'est que de telles conceptions ne soient trop sublimes pour qu'il parvienne à les exprimer, maintenant que l'a quitté son Érato [f. CXLIII v°]. Malheureusement, cette inquiétude ne l'arrête point ; ces sornettes qu'il croit des idées, il les formule en milliers de vers, après quoi — confiant, content, — il signe le volume achevé, le décore de sa devise : « Spe labor brevis », et de son anagramme : « Ha bien touché ! »

617. Il dut, aussitôt que furent publiés *les Triomphes*, chanter son cantique de Siméon, se préparer à la mort. Mais elle lui accorda encore quelques années. Lorsqu'il disparut de la scène (1557 ?), ce ne fut pas un homme, ce fut toute une école qui s'en alla. Sainte Rhétorique, dont le culte avait fleuri si longtemps, perdait en lui le dernier de ses fidèles. Et c'était à bon droit qu'il s'était intitulé « Traverseur des voyes perilleuses ». Les routes de la plate éloquence et de la vaine morale, il les avait suivies jusqu'au

bout, et nul n'avait accepté l'héritage du XV[e] siècle avec une plus folle fiance. Au reste, il ne regrettait rien, s'obstinait, un pied dans le tombeau, à courtiser une muse défunte, retournait, des yeux et de l'âme, vers le passé. Et pourtant l'avenir, si on peut parler ainsi, était en marche : la poésie courait aux vérités essentielles, et tandis que le vieillard de Poitiers s'égarait en son morne parc de Noblesse, Du Bellay, jeune et fervent, lançait le manifeste de la Pléiade.

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

583. Auguste Hamon, *Un grand rhétoriqueur poitevin : Jean Bouchet* ; Paris, Oudin, 1901 ; in-8° de XXI-430 p. (J'ai emprunté beaucoup à cet ouvrage plein de faits, et c'est de lui que proviennent, en majeure partie, les renseignements biographiques que j'ai donnés sur J. B.) — *L'Amoureux transy sans espoir* [B. N. Rés. Y[e] 364] a été imprimé, s. d., par Antoine Vérard (in-4° goth.).

584. *Les Regnars traversans les perilleuses voyes des folles fiances du monde*, composés par Sebastien Brand, lequel composa la Nef des folz, derrenierement imprimé à Paris par Antoine Vérard. — *Les Regnars*... furent aussi édités par Michel Le Noir (21 mai 1504).

585. E. Picot, *Une supercherie d'Antoine Vérard ; Romania*, 1893, 244.

589. Voici les titres des livres de J. B. dont j'ai cru ne pas devoir m'occuper : I. *Les Angoysses et remèdes d'amours*, Paris, 1501, et Poitiers, 1536 [B. N. Rés. Ye. 360]. — II. *L'Histoire et cronicque de Clotaire I[er] de ce nom*... *et de sa très illustre espouse Madame Saincte Radegonde* ; Poitiers, Enguilbert de Marnef ; privilège du 27 janvier 1517. — III. *Les anciennes et modernes genealogies des roys de France, et mesmement du roy Pharamond, avec leurs Epitaphes et Effigies* ; Poitiers, Jacques Bouchet, 26 janvier 1527. (Cet ouvrage a eu douze ou treize éditions.) — IV. *Les Triumphes de la noble et amoureuse dame et l'art de honnestement aymer*, composé par le traverseur des voyes perilleuses ; Poitiers, Jacques Bouchet, 20 juin 1530. (Dix-sept éditions.) — V. *Epistres, elegies, epigrammes et epitaphes composez sur et pour raison du decès de feu très illustre et très religieuse dame, madame Renée de Bourbon, en son vivant abbesse du royal monastère et ordre de Fontevrault*,... par le procureur general du dict ordre et par le traverseur ; Poitiers, 1535. — VI. *Nouvelle forme et ordre de plaider en toutes les cours royales et subalternes de ce royaulme*, par Jean Bouchet ; Paris, Nicolas Bonfons, 1583.

590. *La Deploration de l'eglise militante sur | ses persecutions interiores et exteriores et | imploration de aide en ses adversitez par | elle soustenues en l'an mil cinq cens dix et | cinq cens unze, que presidoit en la chaire mon | seigneur Sainct Pierre Julius secundus*, | composée par le traverseur des voyes perilleuses... Cy finist *la Deploration*,... imprimée a Paris, a la rue Iudas, près les Carmes, l'an mil cinq cens et douze, le quinziesme jour de may, pour Guillaume Eustace, libraire et relieur juré de l'Université de Paris, demourant a la rue de la juifvrie, a l'enseigne des deux Sagittaires ; 52 ff. goth.

593. Pour *le Chappelet des Princes*, cf. la bibliographie du § **163**. — *Le Temple de Bonne Renommée et repos des hommes et femmes illustres, trouvé par le traverseur des voyes perilleuses, en plorant le très regretté decès du feu prince de Thalemont* ; Paris, Galliot du Pré, 2 janvier 1516 *(v. s.)*. [B. N. Rés. Ye. 357.]

594. *Le Labirynth de Fortune et sejour des trois nobles dames*, composé par l'ac | teur des Renars traversans et loups ravis | sans, surnommé le traverseur des voyes perilleuses. Imprimé a Poictiers par Jacques Bouchet, le xxvi de mars mil cinq cens xxiiii. Privilège du 6 novembre 1522.

598. *Les Annales d'Aquitaine, faictz et gestes en sommaire des roys de France et d'Angleterre et des pays de Naples et de Milan* ; 1524. (Quinze éditions.) — Pour *le Panegyric du Chevalier sans reproche*, cf. la bibliographie du § 537. (Cet ouvrage a été réédité par Michaud et Poujoulat dans la *Nouvelle coll. des mém. pour servir à l'hist. de Fr.*, 1re serie, IV, 403.)

599. *Epistres morales et fami | lieres du traverseur*. A Poictiers, | chez Jacques Bouchet, a l'imprimerie a la Celle | et davant les Cordeliers. Et a l'enseigne du | Pelican, par Jehan et Enguilbert | de Marnef ; 1545. [B. N. Rés. Ye. 55[?]].

606. *Triumphes du tres | chrestien, tres puissant | et invictissime roy de France, François pre | mier de ce nom, contenans la différence des nobles*... Imprimé a Poictiers par Jean et Enguilbert de Marnef frères, demourans a l'enseigne du Pelican ; et fut achevé le xvii d'aoust M. D. XLIX. Un vol. in-4° de CXLIIII ff. Privilège du 7 mars 1547. (Au titre près, cet ouvrage est exactement le même que *le Parc de Noblesse* [a Poitiers, par Jean de Marnef, 1505], et, sauf la première page, les exemplaires se correspondent de tout point.)

LIVRE TROISIÈME

Les petits rhétoriqueurs

I

LES DISCIPLES DE VILLON

618. *Que les petits rhétoriqueurs valent parfois autant ou plus que les grands.* — **619**. *Villon a eu deux sortes de disciples.* — **620-622**. L'Advocat des dames de Paris, *par Maximien.* — **623-625**. Le Débat des dames de Paris et de Rouen, *par le même.* — **626-628**. *La vie d'Alione d'Asti.* — **629-635**. *Examen de ses* Opera jocunda. — **636-638**. *Quelques renseignements biographiques sur Jacques d'Adonville.* — **639-640**. *Ses œuvres* : L'Honneur des nobles. — **641**. Le Livre de bonne grâce. — **642**. *Trois autres pièces de mince importance.* — **643-644**. Les Moyens d'éviter mérencolie. — **645**. Les trompeurs trompez par trompeurs. — **646**. *Un véritable enfant sans souci : Jean du Pont-Alais, dit Songecreux.* — **647-652**. *Ce que nous savons sur sa vie.* — **653**. Les Contredictz de Songecreux. — **654-656**. *Quelques mots sur le joueur de farces Jean Serre.* — **657-658**. *Roger de Collerye. Sa pauvreté, ses protecteurs, ses amis.* — **659-660**. *Epîtres qu'il a laissées.* — **661-662**. *Trois dialogues de sa façon.* — **663**. Le Sermon pour une nopce. — **664**. Le Monologue du Résolu. — **665-668**. *Roger de Collerye n'a rien écrit de meilleur que les rondeaux où il dépeint sa misère et demande la charité.* — **669**. *Epitaphes qu'il a composées.* — **670**. *Jean Pinard, chanoine d'Auxerre.* — **671-676**. *Charles de Bourdigné et* la Légende joyeuse maistre Pierre Faifeu. — **677**. *Jean d'Abondance.* — **678**. *Ses œuvres dramatiques.* — **679**. *Poésies diverses qui restent de lui.* — **680-681**. Le Sermon du Seigneur Nemo.

618. J'appelle « petits rhétoriqueurs » et ceux qui n'ont laissé que peu d'œuvres, et ceux dont les contemporains n'ont pas fait, ce semble, un très grand cas. Mais comme le mé-

rite d'un poète ne dépend en rien du nombre de ses vers, et que, d'autre part, le public était hors d'état, au commencement du XVIe siècle, de discerner le meilleur du pire, il s'ensuit que les petits rhétoriqueurs ne sont pas nécessairement les moindres. Si plusieurs ne valent pas mieux qu'un Molinet ou qu'un Gringore, certains, en revanche, l'emportent sur les chefs de l'école, parlent un langage raisonnable, et ne paraissent pas ennuyeux. Pourquoi? Parce qu'ils ont eu la chance de travailler à l'écart, de s'affranchir — au moins en partie — des règles et des modes qui abêtissaient les prétendus habiles, les écrivains patentés. En outre, c'est parmi les petits rhétoriqueurs qu'on rencontre surtout les amis du rire, les bonnes gens qui n'affectaient point un air d'augure, bref, les disciples de Villon.

619. Ces disciples sont de deux sortes : les uns tâchent de dérober ses thèmes à l'admirable poète, rédigent ainsi que lui des Testaments [cf. §§ **206-8**], ou, lui attribuant *les Repues franches*, ne manquent pas de s'en inspirer ; les autres ne remarquent en ses vers que leur gaieté apparente, tentent de se l'approprier, et s'ingénient à la répandre en des sujets de leur invention. Mais, quoiqu'elle n'ait rien d'arbitraire, la distinction que je fais ici devient, dans la pratique, difficile à maintenir, et c'est pourquoi, sans les ranger d'après la nature de leurs imitations, je vais, en étudiant le groupe des « villonisants », me contenter de l'ordre chronologique.

620. Et d'abord se présente, ouvrant la liste des auteurs joyeux, un rimeur du nom de Maximien. Il nous reste de lui deux pièces plaisantes. La première, composée vers 1500, est intitulée *l'Advocat des dames de Paris touchant les pardons sainct Trotet*. Inutile, je pense, de dire que Trotet est un saint de fantaisie. Imaginé, comme saint Babil et saint Caquet, par la malice du sexe fort, il symbolise une manie ordinaire — alors — aux Parisiennes : vivre aussi peu que possible au logis, *trotter* du matin au soir le long des rues, aller sans cesse où la foule va. Or, une occasion toujours renaissante de sortir, c'était la visite des églises. Et que d'églises possédait la ville! On y comptait, outre les paroisses, quantité de chapelles ayant une vertu propre, un monopole, en sorte que la prière procurait ici ce qu'elle n'eût pas obtenu là. Puis la banlieue était riche, elle aussi, en sanctuaires qui affichaient des grâces spéciales. Au moins une fois l'an, chacun de ces temples exhibait ses reliques,

annonçait d'insignes cérémonies, et s'engageait à fournir, en échange de telle oraison ou de telle aumône, un certain nombre de jours d'indulgences. On aimait ces fêtes dévotes, et les oisifs volaient de l'une à l'autre, heureux de réduire, à force de « gagner des pardons » [cf. Rabelais, *P.*, II, 17], leurs futures années de purgatoire. Les femmes, en cette course aux clochers, se distinguaient par leur zèle, et ni pères ni maris n'auraient osé les retenir, car de quel droit un bon chrétien se fût-il opposé à des promenades au bout desquelles on entrevoyait le paradis?

621. C'est contre ce pieux vagabondage que s'élève Maximien. Il commence par prêter la parole à un prêcheur qui, plein de la sagesse des *Quinze joyes*, ne ménage pas aux Parisiennes la vérité. Pourquoi, leur demande-t-il, ce pèlerinage éternel? Votre salut n'est qu'un prétexte. En réalité, mesdames, vous ne voulez que trois choses : montrer vos toilettes, ces toilettes qui ruinent vos époux, encore qu'ils n'en payent qu'une partie; jacasser ensemble comme pies borgnes; *getter vos œillades* [p. 13] et rencontrer vos galants... Oui, voilà les raisons qui vous poussent des Chartreux aux Cordelières, de Notre-Dame-des-Champs à Saint-Antoine. Mais vos maris, tandis que vous faites, en compagnie de vos prétendus cousins, cette tournée des églises, où iront-ils? Je leur conseille de se rendre à Montmartre, là où l'on vénère les martyrs [p. 15].

622. Maximien feint ensuite de blâmer l'âpre censure du prédicateur, et déclare qu'il veut le réfuter, plaider la cause des femmes. Mais, en ayant l'air de les défendre, il cherche à les accabler. Elles sont, écrit-il, « en mondanitez confictes »; *igitur*, il est naturel qu'elles tiennent à paraître élégantes, et, puisque les beaux atours coûtent cher, il en résulte qu'elles *doivent* recevoir (et mériter) les subventions de leurs amis [p. 18]. Il ne faut pas leur reprocher non plus de fréquenter les lieux où se gagnent les pardons. Si elles ne les gagnaient pas, personne ne les gagnerait, attendu que les hommes ne viennent à la distribution des indulgences que pour voir les jolis minois. Que les Parisiennes s'enferment chez elles, et le saint commerce aura vécu [p. 19]. Enfin, on les accuse aussi de rester à la maison lorsqu'elles feraient mieux de sortir, et de sortir quand il leur serait utile de rester. Injuste, calomnieuse imputation. Elles ne risquent pas de rester mal à propos, car, en vérité, elles sont toujours dehors. L'auteur, à la

fin de son poème, le prouve en 240 vers qui ont pour titre *De leurs voyages chascun moys de l'an.*

623. Cette satire est assez amusante : on y rencontre çà et là d'ingénieuses remarques; le style coule, aisé, limpide, et il y a quelque chose de piquant dans cette perfide apologie. Mais la seconde pièce de Maximien (*le Débat des dames de Paris et de Rouen sur l'entrée du roy*) ne mérite pas les mêmes éloges, et ne justifie guère la devise de l'écrivain : *de bien en mieulx*.

624. Il date, ce débat, de 1508. Le 28 septembre, Louis XII était venu à Rouen; on l'y avait reçu triomphalement, et maintes fêtes somptueuses lui avaient été données. Il ne partit que le 25 octobre, s'acheminant vers Paris, où il arriva la veille de la Saint-Martin d'hiver, le 10 novembre. Il n'avait pas voulu que la capitale se mît en frais, et nulle réjouissance publique ne signala son retour. Mais les Parisiennes, spontanément, vinrent à la rencontre du roi, le saluèrent avec amour, et déployèrent pour lui leurs grâces. Il en fut touché, et déclara que les femmes de Rouen lui avaient paru moins aimables. *Inde irae*.

625. La pièce de Maximien se compose de deux épîtres. Les Rouennaises, ouvrant le feu, s'adressent à leurs rivales, et disent : Ne croyez pas, insolentes que vous êtes, « nous avoir le clou rivé » [p. 46]. Il « ne vault pas deux pommes », l'accueil que vous avez fait au roi. Vous nous tenez, nous autres provinciales, *pour simples et bestes*. Sachez qu'on trouve en nous « grant courtoisie » [p. 48]. Les jeunes seigneurs, en notre société, n'ont pas regretté votre absence, et nous leur avons procuré des plaisirs (ici, quelques équivoques obscènes) qu'ils attendraient inutilement de vous... A quoi les Parisiennes répliquent : De ces plaisirs dont vous parlez, messieurs vos maris se souviendront. Les pauvres! Déjà on se moquait d'eux à cause de la lourde ânerie qu'ils ont montrée en face du roi; il ne leur manquait plus que d'être... Vous entendez bien... Et ne vous vantez pas de nous égaler. « Noz plaisans musequins » ne craignent aucune comparaison, et le luxe même que vous étalez vous couvre de ridicule. Sous vos robes d'écarlate, on reconnaît ce que vous êtes réellement : des femmes de savetiers et de marchands de lunettes. — Tout cela ne brille ni par la délicatesse ni par la mesure. Si les dames du XVIe siècle parlaient vraiment ce langage, elles avaient tort de se croire courtoises, et si, au contraire, elles étaient courtoi-

ses, comment excuser celui qui leur a prêté de tels propos? [1].

626. En voilà assez sur Maximien, et je passe maintenant à un autre auteur qui s'est cru spirituel et facétieux, Jean-Georges Alione.

627. Né à Asti, il a grandi en cette cité au temps où elle appartenait à Louis d'Orléans, le futur Louis XII. La vie d'Alione est mal connue, et le peu que nous savons sur lui provient soit de ses ouvrages, soit de la préface (1601) d'un de ses éditeurs, Virgilio Zangrandi. Elle nous apprend que ce poète était, en sa province, l'un des plus fougueux représentants du parti français, et que, non content d'accepter avec joie la domination étrangère, il s'était mis à détester ses concitoyens et à leur prodiguer les sarcasmes. De fait, ses vers n'expriment que trop et son désir de plaire aux maîtres venus de loin et la haine qu'il éprouvait contre les gens de chez lui. Presque égaux en bassesse, ces deux sentiments annoncent qu'il devait avoir une âme médiocre. S'il eût aimé la France sans être payé pour cela, les éloges qu'il lui décernait nous l'eussent rendu sympathique, mais, pensionné par Charles VIII et ses successeurs, il ne cherchait, en célébrant ces rois, qu'à ne pas perdre son gagne-pain. J'imagine que c'est la crainte de ne pas avoir l'air assez français, et d'être, comme trop tiède, privé de ses gages, qui l'a conduit à calomnier son propre pays, à rompre avec ses frères lombards.

1. Pour en finir avec Maximien, je rappellerai ici qu'il est l'auteur d'une longue pièce politique intitulée *l'Arrest du roy des Rommains donné au grant conseil de France*. Elle fut rimée en 1508, alors que, sous prétexte d'aller recevoir, à Rome, la couronne impériale, Maximilien demandait libre passage à la République de Venise. Fallait-il que la France souffrît que cette autorisation fût accordée, ou devait-on contraindre la seigneurie à répondre négativement, telle était la question qui se posait, et que traite l'œuvre dont je parle. Dédiée à François du Fou, seigneur du Vigean († 8 septembre 1536), elle commence par une manière d'épître en prose, dont le style est d'une pédanterie extravagante. Quant aux vers, ils développent de très banales allégories. L'auteur nous mène [p. 124] au « grant donjon de Paix », introduit des personnages qui se nomment *Cœur-magnanime* et *Bruit-commun*, nous force à assister aux traditionnelles délibérations d'*Eglise*, de *Noblesse* et de *Labeur*. Le tout se déroule en songe. La conclusion du pamphlet est telle qu'on la pouvait prévoir: les Français ne permettront pas que Maximilien aille à Rome, et prendront les armes pour l'arrêter. D'ailleurs, il n'ira jamais bien loin; l'argent, comme toujours, lui manquera. N'est-il pas, ce prince ambitieux, tiré sans cesse en arrière par ses deux gardes du corps, *Bas-de-poil* et *Pauque-Denare* (p. 142)?

628. Calcul peu honorable et très imprudent, car si les protecteurs d'Alione se trouvaient, un jour ou l'autre, contraints de repasser les Alpes, comment échapperait-il, eux partis, aux rancunes qu'il avait excitées? Ses adversaires attendaient leur heure, et, s'il faut en croire Zangrandi, elle finit par sonner. En 1522, le rimeur astesan jugea bon de publier ses *Opera jocunda*. Aussitôt, quoique ni la religion ni ses ministres ne fussent attaqués en ce livre, on accusa l'auteur de s'être moqué des choses saintes, et il fut condamné à une prison perpétuelle. Pourtant, grâce à un jeune homme qui, plus tard, s'employa en sa faveur, il obtint la clef des champs, à condition de se rétracter... Voilà ce que raconte Zangrandi. Sous la forme où il la donne, cette histoire me semble suspecte, mais, tout en me défiant de ce qu'elle a d'anormal, j'admets bien qu'elle repose sur un fait probable, savoir la vengeance que les compatriotes du poète avaient à tirer de lui.

629. A ceux qui ouvriraient, avec l'espérance de se divertir, les *Opera jocunda*, une vive déception est réservée. En dépit de la promesse du titre, rares sont les pages où règne cet air de gaieté qu'annonce le mot « jocunda ». Les trois quarts du volume ne nous offrent aucun sujet de rire, et l'écrivain qu'on se figurait folâtre ne cesse guère d'être sérieux.

630. Et comment non, puisque, en plusieurs pièces, c'est le courtisan qui parle? Obsédé par le souci de pousser à l'extrême les louanges, il travaille à enfler son style, évite la finesse, et affecte un accent de gravité. A-t-il pensé qu'il n'y avait qu'un pas du badinage à l'irrévérence? Je l'ignore, mais tout ce qu'il compose pour ses patrons garde un caractère d'invariable respect. Nombreuses, encore une fois, sont les poésies de ce genre, et l'on peut citer notamment : 1° quatre strophes qui furent, en 1491, débitées à Asti devant le duc d'Orléans (f. Aii) ; 2° 14 strophes intitulées *le Voyaige et conqueste de Charles huytiesme... sur le royaulme de Neaples et sa victoire de Fornoue* (juillet 1495) ; 3° 67 strophes (f. Bi v°) consacrées à *la Conqueste de Loys douziesme... sur la duchié de Milan, avec la prinse du seigneur Ludovicq* (1500) ; 4° 21 vers relatifs à la victoire d'Agnadel ; 5° *Louange au marquis de Montferrat sur sa conqueste d'Ancise* (Incisa d'Asti) ; 6° *Ditz que devoit pronuncier une pucelle d'Ast au roy Françoys à son retour de la bataille de Marignan* (f. Ciii v°) [illegible] ;

631. Et, de tout cela, il n'y a presque rien à retenir. Alione égale en platitude les plus serviles panégyristes de l'époque, et ne saurait célébrer un triomphe sans outrager les vaincus. A cet égard, la palme revient à la 3e pièce de la liste ci-dessus. Le rhétoriqueur y roule dans la boue ses concitoyens. Les Français, leur dit-il, sont des héros. César ne les a domptés que par ruse. Dieu les chérit, et la preuve, c'est qu'il leur a envoyé du ciel l'oriflamme et la sainte ampoule. On reconnaît en eux les vertus de leurs aïeux troyens... Mais vous!... Peuple bavard et lâche, race d'avocats, non de soldats, fils bâtards de Romulus, vous « valez moins que tous autres humains » [f. Bii v°]. Plus de rancune que de pécune, voilà votre lot. Très fiers et très gueux, vous vivez de vent comme les pluviers, et mangez avec ostentation une croûte de pain sec... Et vos femmes! Jolies, ma foi, et si chastes... L'invective s'étend sur quatre pages. Modestement, l'auteur regrette de n'avoir pas fait mieux. C'est, explique-t-il, que je ne suis « Lucan, Tulle ou Virgille » [f. Ciii r°], mais un fatiste sans talent, et qui n'a que deux qualités : l'amour du « franc liz », la haine du « Lombart menteur ».

632. Ce qu'Alione a pu inventer d'ingénieux et de plaisant ne saurait, on le conçoit, se trouver en de tels vers. D'autre part, il a laissé [f. Di v°] une demi-douzaine de cantiques, et ce n'est pas là non plus qu'il a dû se montrer jovial, encore qu'il ait mis, sur l'air *Faulte d'argent est douleur non pareille*, une hymne à sainte Catherine, et qu'il ait donné la chanson *Ung franc archier du roy par cy passa* comme teneur à l'*Obsecro te*. Musique, sans doute, bien légère, mais les paroles étaient si pieuses qu'il nous faut chercher ailleurs de la gaieté. Or, voilà que, la cherchant, nous tombons sur le plus austère poème que contiennent les *Opera jocunda*, et c'est *le Chapitre de Liberté*.

633. Quel titre! Il fait attendre quelque chose d'inouï, ouvre un horizon magnifique, et nous plonge, pour cela même, dans l'étonnement. Se peut-il, nous demandons-nous, que ce flagorneur officiel, cet ami des plus forts, cet homme qui s'acharnait, fût-elle juste, sur toute cause perdue, et qui a, moyennant finance, renié sa patrie, ait eu vraiment le goût de l'indépendance, et se soit, en termes sincères, élevé contre le despotisme? S'il en était ainsi, le caractère du rhétoriqueur offrirait une antinomie insoluble. Mais la contradiction n'est qu'apparente, et Alione n'a pas, avant l'heure,

prêché l'évangile du *Contr'un*. La pièce qui nous occupe (un *capitolo* en *terza rima*) n'est qu'un jeu d'esprit, un sujet de dissertation poétique, un exercice d'école, une occasion de citer des noms et de prouver qu'on a de la lecture. Après quelques lieux communs sur la servitude, « mère de tristesse », l'auteur se hâte d'alléguer des exemples, et mentionne, comme ayant préféré la liberté à la vie, Mucius Scaevola, Hannibal, Sophonisbe, Caton, Brutus, les dames *du pays d'Amazone*... Pourquoi, ajoute-t-il, Jupiter a-t-il envoyé « le serpent » aux grenouilles qui voulaient un roi ? Pour démontrer aux hommes que quiconque se donne un maître doit s'attendre à être mangé. Point de bonheur sans « franchise ». Pour dorée que soit la cage, l'oiseau n'aspire qu'à s'envoler [f. Di r°], et si les anges du ciel n'ont pas le droit d'agir à leur guise, ceux-là se trompent qui les croient heureux.

634. Que les *Opera jocunda* ne sont pas amusants d'un bout à l'autre, je ne l'ai, il me semble, que trop prouvé. Un mot, à présent, sur les parties récréatives du livre. Sans m'arrêter au *Dit du singe*, piètre plaisanterie d'almanach qu'on trouve chez Gringore [*Abus du monde*, f. Biii v°] comme chez Alione, je signalerai deux chansons. La première (*L'aultre jour chevaulchoye De Paris à Lyon*) reproduit les traits essentiels de maintes pastourelles médiévales; la seconde [f. Eiiii v°] traite, elle aussi, un thème banal : les regrets d'une jeune et jolie femme unie à un vilain barbon, qui, élégant « comme ung barril » et, d'ailleurs, souvent malade, règle son existence conjugale sur le calendrier des vieillards. Tout cela n'est pas de nature à exciter en nous beaucoup de gaieté. Seule, l'intention est comique, mais l'exécution manque de verve, et la plaisanterie fait long feu. Cette remarque ne s'applique pas uniquement aux chansons dont je viens de parler, mais encore aux deux farces [ff. Fii et suiv.] qui terminent le volume. Nouvelles quant à la forme, puisque les personnages emploient un dialecte où le français se mêle au patois d'Asti, elles n'ont, en ce qui concerne le fond, rien d'original ni d'imprévu. L'éditeur avoue que la seconde de ces pièces (une discussion entre un soldat français et un tavernier lombard) n'a pas été inventée par Alione. Il aurait pu en dire tout autant de la première, *Farsa de la dona chi se credia havere una roba de veluto dal Franzoso alogiato in casa soa*. Avec des variantes, cette historiette courait partout ; elle appartenait

au domaine public, et Alione n'avait pas le droit de la revendiquer comme sienne.

635. Au demeurant, pourquoi se serait-il fait scrupule de prendre son bien où il le trouvait? A cette époque où la propriété littéraire existait à peine, on considérait le plagiat comme une faute vénielle, et les auteurs n'hésitaient pas plus que les imprimeurs à publier sous un autre titre, après de légers remaniements, une œuvre qui avait eu du succès. Ainsi procédèrent, afin que leur nom sortît vite de l'obscurité, presque tous les rhétoriqueurs, et nous allons voir, parmi les poèmes du nouvel écrivain qu'il s'agit maintenant d'étudier, encore un exemple de cette supercherie.

636. Jacques d'Adonville (ou d'Adouville, ou d'Andonville), natif d'Épernon, nous a donné lui-même, en une vive et jolie ballade, quelques renseignements sur sa vie. Cette pièce, seule bonne chose qu'il nous ait laissée, imite la manière, et tâche de reproduire l'accent de Villon. Si le pastiche est réussi, il n'y a pas lieu de s'en étonner, car il n'a manqué à l'auteur, pour ressembler de tout point à son modèle, que d'avoir mérité d'être pendu. Il ne confesse ni meurtres ni vols, mais il a mené, à cela près, l'existence la plus décousue qui soit. Sa jeunesse, il ne le cache pas, fut tumultueuse, et il a dû, parce qu'il avait mangé son blé en herbe, jeûner longtemps, courir les aventures, hanter les bateleurs et les bohèmes.

637. Et pourtant sa famille était noble. Sachez-le, nous dit-il fièrement, « je suis gentilhomme ». Par malheur, j'ai eu, ajoute-t-il, plus de naissance que de conduite. Je me vois encore arrivant à Paris pour mes études. Le bon compagnon que je faisais! Le bonnet sur l'oreille, je me tenais droit comme une quille. Suivre les cours, travailler? Non certes. Un vrai « paillard », un gourmand... Mes livres, je les jouais, puis mes chausses. A « un fripier mal courtoys de la paroisse Sainct Marry » j'ai vendu ma robe. Alors, me trouvant nu et n'ayant plus « sou ne demy », force me fut de partir. Je m'en allai donc, et me mis à trotter par le monde, passant, repassant les Alpes. On riait de moi, on disait: c'est un enfant sans souci.

638. De cette dernière phrase on a inféré que d'Adonville avait exercé, en France et en Italie, le métier de comédien ambulant. Cela se peut. Il laisse entendre lui-même qu'il a gagné son pain de bien des façons, et je constate qu'il ne se vante que d'une chose : « oncques bissac ne fus portant ».

L'extrême indigence qu'il a connue s'explique, selon lui, de deux manières, et si elle tient, d'abord, à ses folles années de Paris, elle doit être imputée ensuite (Montaiglon, *Rec.*, XIII, 118) à la scélératesse d'un faux ami qui l'a dépouillé *de tout son propre*. Le poète, cependant, résista aux coups du sort. L'âge venant, il se jura *de pourchasser l'honneur et la vertu* (*ibid.*, XII, 331), finit par se ranger; obtint un emploi stable, décent. Nous savons qu'il entra dans les ordres. Un privilège accordé, le 8 mars 1530, à l'une de ses œuvres le qualifie: « noble homme Jacques Dadouville, prebstre » [*ibid.*, II, 12].

639. Au début de sa carrière, il semble avoir cherché quel livre, parmi ceux qui avaient la vogue, il imiterait de préférence, et son choix s'arrêta sur *le Blason des couleurs* de Sicile. A vrai dire, il ne se borna point à s'inspirer de ce traité: il le copia ou peu s'en faut, puis, l'ayant affublé d'un nouveau titre, *l'Honneur des nobles*, il le publia comme de lui, sans avoir pris d'autre peine que de tourner en petits vers lamentables les idées de son modèle.

640. Non pas les idées (et pour cause), mais les symboles. Le héraut d'armes Sicile et, à sa remorque, notre rhétoriqueur s'ingénient à démontrer que les diverses couleurs du blason ont une signification morale, et constituent une manière de secret langage, capable d'édifier une âme attentive. Le sinople, par exemple, nous conseille la gaieté, car rien, dans la nature, n'est plus réjouissant que le vert. Si nous sommes, en avril et mai, exempts de tristesse, c'est à cause des feuilles qui poussent, et la bonne humeur des perroquets provient de leur vert plumage. De même, le pourpre héraldique mérite de grands égards. Saintes et royales furent ses origines. Le premier prince qui s'habilla de pourpre fut Tullus Hostilius, « au temps Numa Pompilius » [p. 102]; la femme forte de l'Ecriture portait le fin lin et l'écarlate, écarlate aussi la tunique de l'enfant Jésus. En doutez-vous? Faites comme d'Adonville, partez pour Argenteuil, « qui est à trois lieues de Paris » [p. 103], et vous verrez « ledit vestement ».

641. A la suite de *l'Honneur des nobles* se trouve, dans l'édition qu'a reproduite M. de Montaiglon, « ung petit *Livre de bonne grace* très exquis ». Le texte du poème ne justifie en rien cet adjectif. Pourtant l'auteur (mais qui sait s'il n'a pas, cette fois encore, dérobé le bien d'autrui?) formule des idées raisonnables. Il a senti que seule la grâce pouvait

donner leur prix aux choses; que, sans elle, la beauté, la vertu restaient inexpressives et découronnées; qu'elle était un présent du ciel, accordé aux uns du premier coup, refusé pour jamais aux autres; que, nécessaire à tout, elle ne suffisait cependant à rien; qu'il existait aussi une insidieuse et feinte grâce, un art de décevoir les gens avec des mines de sympathie... Oui, voilà ce que d'Adonville souhaiterait dire. Mais il ne le dit pas, il le bégaie. Ayant fait choix d'un thème trop « exquis », il perd à chaque instant le fil ténu de ses réflexions, ne voit pas clair en lui-même, s'énonce au petit bonheur. Cruellement trahi par son style, il n'a à son service, alors qu'il lui faudrait un vocabulaire nuancé, qu'une langue vagissante. Et il écrit en vers, l'infortuné!

642. En vers aussi — et pourquoi? — sont rédigés *la Deffaicte des faulx monnoyeurs*, *les Aproches de Bon-Temps*, *le Bannissement de Malheur*. Le premier de ces poèmes tend à établir que ni les commandements de Dieu ni les édits royaux n'autorisent la fabrication des écus d'or... en étain, et qu'il est, par suite, « decent » de faire « bouillir en huylle chaulde » les faux monnayeurs et leurs complices [p. 72]. Quant aux deux autres pièces, elles célèbrent des années d'abondance, et annoncent avec transport que le prix des vivres baisse beaucoup. Le setier de blé, qu'on vendait naguère jusqu'à six livres, est tombé à « quarante grans blancs », et la pinte de bon vin ne vaut plus que six deniers. La joie du rhétoriqueur se comprend, mais il aurait pu employer la prose pour divulguer ce cours des halles.

643. C'est par hasard que ces productions sont arrivées jusqu'à nous, et elles ne devaient pas, dans la pensée de l'auteur, survivre aux circonstances qui les avaient suscitées. Voici, en revanche, un petit livre d'un caractère plus général et, conséquemment, moins éphémère. Son titre (*les Moyens d'éviter mérencolie*) évoque des idées riantes, et invite le lecteur à croire qu'il va s'amuser assez pour oublier toutes ses peines.

644. Illusion! Nos mélancolies, écrit d'Adonville, d'où naissent-elles? De nos passions et de nos vices... Eh bien, n'ayons ni vices ni passions, et nous cesserons d'être mélancoliques. Toi, par exemple, qui dépenses trop, tu n'as qu'à devenir économe, et tu seras à l'abri des maux que cause la prodigalité [p. 53]. Vous deux, femme revêche et mari grondeur, au lieu de vous chamailler sans trêve, mettez fin à vos querelles, et vous ne souffrirez plus de la discorde [p. 71]. L'énor-

me stupidité de ces conseils pourrait nous induire à soupçonner que l'auteur — sceptique au fond, plein d'ironie, — voulait se moquer du monde. Point. Sa bêtise est exempte d'arrière-pensée. Les cent moyens qu'il connaît d'éviter la mélancolie (il y en a cent, pas un de moins), il nous les débite gravement, et il croit bien avoir fait une découverte très essentielle lorsqu'il proclame une vérité comme celle-ci :

> Toy qui au jeu es malheureux,
> De plus jouer donne toy garde (p. 46),

ou encore :

> Toy qui es desobeissant
> A la justice et a ton prince,
> Rens toy du tout obeissant (p. 51).

645. Ici d'Adonville se montre comique malgré lui, mais il lui arrive, par contre, de ne pas nous dérider quand il s'efforce d'être plaisant. Lisez la dernière œuvre de lui dont il nous reste à parler, *les Trompeurs trompez par trompeurs*, et vous serez étonnés, une fois au bout de l'histoire, d'apprendre qu'elle est fort gaie, qu'elle a réjoui les provinciaux et les Parisiens, et qu'elle amusera les âges futurs [p. 337]. Or, voici le sujet de cette pièce tellement folâtre : deux aigrefins, « enfans de Pathelin ou de Villon » [p. 335], vivent, durant quelques mois, aux frais d'un troisième coquin. Celui-ci finit par se lasser, et, pour se venger de ses camarades, leur vole, pendant qu'ils dorment, leurs braies, leurs robes, leurs chemises, et les laisse nus dans une auberge.. Et puis?... Et puis l'anecdote se termine là, et il n'y a pas de quoi rire à jamais.

646. En somme, s'ils avaient tous ressemblé à d'Adonville, les enfants sans souci n'auraient rien eu d'insouciant ni de jeune. Mais certains, parmi eux, respectèrent davantage l'esprit de la confrérie, s'acquittèrent en conscience de leur office d'amuseurs, prirent la vie par ses côtés comiques, et — malgré les amendes, la prison, — se moquèrent des choses et des gens. Acteurs nomades, auteurs de farces et de libelles, ils exprimaient à leurs risques et périls les opinions de la foule, et avaient d'ordinaire plus de courage que de talent. Beaucoup, en conséquence, ont été vite oubliés ; d'autres, dont nous ignorons l'œuvre et l'histoire, ne sont pour nous que des noms, et je ne vois guère, comme ayant gardé une

physionomie assez distincte, que Jean de L'Espine, dit Jean du Pont-Alais, dit Songecreux.

647. Nulle part, avant 1512, il n'est fait mention de lui. A cette date, Gringore lui donne, dans sa *Sotie du prince des sotz*, une vingtaine de vers à prononcer, un très petit bout de rôle. Mais bientôt notre homme se lance, devient chef de troupe, et mène, sur les routes de France, la vie du *Roman comique*. J'ai, écrit-il dans son épître à messieurs du Parlement, couru le Poitou, l'Anjou, l'Auvergne, bien des pays. Et il ne se bornait pas aux fonctions de directeur : poète, régisseur, protagoniste de la bande, il se chargeait aussi des boniments et, pour appeler le peuple à ses tréteaux, battait son tambourin au milieu des carrefours. Encore lui restait-il le loisir de machiner, contre les personnes qu'il n'aimait pas, des tours cruellement spirituels : il continuait hors du théâtre son métier de farceur, et mystifiait volontiers les naïfs, les vaniteux. Ses inventions malignes ne tarissaient point, et il a, au témoignage de Bonaventure des Périers (*Nouvelle* XXX), imaginé « un million des meilleures bouffonneries qui soient ». Elles contribuaient à étendre sa réputation, et « il y ha bien peu de gens de nostre temps, affirme le même des Périers, qui n'ayent ouy parler » de lui. Ce n'était pas uniquement la plèbe qui tenait à l'applaudir : les grands seigneurs l'employèrent, et il joua parfois devant la cour.

648. En 1515, il va, suivi de ses « complices », à Neufchâteau, donne au duc de Lorraine une représentation, et reçoit une somme de 19 francs. L'année d'après, en décembre, il s'entend avec Jean Sérac (Serre ?) et Jacques le basochien pour mettre à la scène, sous le nom de *Mère-sotte*, Louise de Savoie. Elle était, et non sans cause, odieuse à tout bon citoyen ; on la rendait responsable des fautes de son fils, et chacun s'indignait en la voyant piller les deniers publics, pousser au pinacle ses créatures, ruiner le crédit des gens de bien. Assurément, une pièce dirigée contre cette femme égoïste et rapace ne pouvait que plaire aux spectateurs.

649. Mais François Ier aimait sa mère, et ne souffrait point la vérité. Donc, les trois comédiens furent, par son ordre, conduits à Amboise et, de là, à Blois. « Enferrez et liez », ils cheminèrent sous la surveillance de « douze archers du prevost de l'hostel », et demeurèrent en prison « jusques a caresme prenant ensuyvant ». Alors, s'étant évadés durant la nuit, ils se réfugièrent dans la chapelle des Cordeliers de Blois, et y jouirent du droit d'asile. Quelques mois

après, à l'occasion d'une entrée de la reine à Paris, ils « furent delivrez a pur et a plain » (*Bourgeois de Paris*, 11). En 1519, nous retrouvons Jean du Pont-Alais chez le duc de Lorraine, et nous savons qu'il reçut à cette date, pour lui et sa troupe, 80 livres. Il faut croire qu'on ne se lassait pas, en cette petite cour, d'écouter ses facéties, car, plusieurs fois encore, il fit le voyage de Lorraine, en 1523 notamment, puis en novembre 1524, avec *Peu-d'Acquêt*, *Mal-me-sert* et *Rien-ne-vault*, trois joyeux compagnons qu'il appelle ses « enfans ».

650. Entre temps il vivait à Paris, où il avait, à cause de ses penchants querelleurs et de sa verve caustique, souvent maille à partir avec la justice. Il subit au moins deux détentions, et rima, étant sous les verrous, deux lettres pour réclamer sa liberté. La première de ces requêtes (elle s'adresse à Jean de La Barre, prévôt de Paris) nous apprend que du Pont-Alais était accusé d'avoir roué de coups une boulangère. Hé, s'écrie-t-il, c'est elle, cette « fame inconstante », qui m'a d'abord insulté, puis « esgratigné, foullé, trayné ». Quel mal aurais-je pu lui faire, puisqu'elle avait commencé par me coiffer d'une hotte qui m'empêchait de remuer les bras? Et pourtant, en vertu du dicton: *le battu payera l'amende*, me voilà pris au trébuchet, et le procureur de mon ennemie m'accable d'une haine insolite. D'où lui vient cet excès de zèle? Serait-ce que, de temps en temps, ce monsieur sert à la boulangère de mari?

651. La deuxième épître était destinée aux membres du Parlement de Paris, et le cas, cette fois, s'annonçait grave. On m'a incarcéré, dit le prévenu, comme ayant publié des libelles et joué des farces si offensantes pour notre roi que ce prince aimable et « très cordial » a perdu toute patience, et va se décider à sévir. Mais mon innocence crève les yeux. Noircir les grands de la terre, ce n'est pas mon métier, et je me contente de les amuser. Consultez la voix publique! Elle attestera que je sème les plaisants propos, les « joyeux verbes », non les outrages ni les calomnies. Tirez-moi donc de ce cachot, car je risque d'y perdre ma gaieté.

652. Fragile et peu convaincant plaidoyer. Songecreux ne devait pas avoir la conscience bien tranquille, et en appelait, je crois, moins à l'équité qu'à la clémence. De fait, il obtint d'être relâché, et François Ier se montra sans rancune. En 1530, lors de l'entrée d'Eléonore d'Autriche à Paris, Jean du Pont-Alais fut l'un de ceux qui reçurent l'ordre d'organiser

des spectacles populaires. En 1533, il suivit la cour dans ses voyages, et joua plusieurs farces devant le roi. Enfin, on le retrouve (1534?) aux grands jours de Moulins, — après quoi on perd sa trace.

653. Peut-être écrivit-il beaucoup, mais il ne reste de lui qu'un livre, *les Contredictz de Songecreux*. N'y cherchez point l'irrésistible force comique ni la sémillante fantaisie que tous les contemporains admiraient chez cet auteur. Ici, il s'est appliqué à garder son sérieux, et a voulu — examinant tour à tour les classes de la société, les principales institutions humaines, — dire le bien et le mal qui existent en chacune d'elles. Il commence par des éloges, puis blâme, avec une visible insistance, ce qu'il vient de célébrer. Parle-t-il du mariage? Il constate que son origine est sainte, puisque Dieu l'a établi dans le paradis terrestre et légitimé en son décalogue... Ce qui n'empêche pas que prendre femme et se rompre le col ne soient deux accidents similaires. — Il n'est pas, observe ailleurs Songecreux, de plus honorable état que celui des gens de mer. Sans eux, point de commerce, nulle conquête, aucune relation de peuple à peuple... Oui, mais les mariniers ont des âmes de forbans, et pillent moins les vaisseaux ennemis que ceux des marchands, des pèlerins. Et ainsi de suite. Le poète passe en revue les drapiers, les forgerons, les bouchers, les médecins, les laboureurs, les notaires, les soldats,... et trouve tous les métiers recommandables mais odieux, aussi honnêtes que scélérats, et nécessaires quoique nuisibles. Telles les langues d'Esope. En cette galerie les nobles et les courtisans occupent une grande place, et les contradictions de leur caractère sont fort longuement étudiées.

654. Vers l'époque où mourut Jean du Pont-Alais, un autre comédien, Jean Serre, disparut aussi. Clément Marot, qui rima son épitaphe [Jannet, II, 215], le représente comme un pitre qui se grimait si bien, et donnait à sa figure une si désopilante expression, qu'il n'avait pas besoin de parler pour qu'on se pâmât de rire. Il triomphait dans les rôles de niais ou d'ivrogne, et, dès qu'il arrivait sur la scène, l'assistance entrait en joie rien qu'à voir son « hault bonnet tout garny de plumes de chappons » et ses joues couvertes de farine. Bref, c'était un « très gentil fallot », et qui parvint à gagner, sinon des écus à foison, du moins la « populaire estime ».

655. Et, sûrement, c'est lui qui est loué [Montaiglon, *Rec.*,

II, 285] dans *le Banquet des chambrières*, dont l'auteur a connu et même imité l'épitaphe faite par Marot. Mais cet « excellent joueur de farces » doit-il être identifié avec le Jean Sérac mentionné au § **648**, et avec le Jean Serre, de Carpentras, auquel Bertrand Desmarins de Masan a dédié son *Rousier des dames* [*Rec.*, V, 162], voilà une question que je renonce à trancher. Et il ne paraît pas beaucoup plus facile de savoir s'il faut considérer comme une seule personne le bouffon qui nous occupe et le Jean Serre qui composa [*Ibid.*, XI, 227] *l'Epistre de la venue de la royne Aliénor au royaulme de France et du recouvrement de messieurs les daulphin et duc d'Orléans*. Cette pièce a été écrite à Bayonne, le 3 juillet 1530. Rien, évidemment, ne s'oppose à ce que notre comédien soit allé à la rencontre de la fiancée et des fils du roi, car il était naturel qu'il cherchât à participer aux fêtes qu'on leur offrirait au passage. Mais s'il y a là une raison de lui attribuer *l'Epistre de la venue de la royne*, le ton grave, le style docte et concerté de ce petit ouvrage, les métaphores très soignées et les souvenirs classiques dont il est plein semblent plutôt révéler un régent de collège qu'un homme accoutumé à jouer l'ivrogne sur un théâtre et à s'enfariner le visage.

656. Au reste, que l'épître soit du « gentil fallot » ou d'un de ses homonymes, il n'importe. Un point est constant, c'est qu'elle a, pour les historiens, beaucoup d'intérêt. N'ayant pas, puisqu'elle est en prose, à l'analyser ici, je note seulement qu'elle se termine par une ballade qui invite la France à saluer la nouvelle reine. Ces vers ne valent pas grand' chose, mais on les trouverait peut-être meilleurs si Clément Marot n'avait pas traité avec maîtrise le même sujet [Guiffrey, III, 162].

657. Continuons la revue des basochiens et des enfants sans souci... Celui qui maintenant se présente à nous est l'un des mieux doués et des plus notables, savoir Roger de Collerye.

658. Né vers 1470 et Parisien, à ce qu'il semble, il dut s'affilier aux clercs du Palais, prendre part à leurs jeux et à leurs querelles [*Œuvres*, 271-6] et rimer quelques soties, quelques farces. A une date que nous ignorons, il entra dans les ordres, partit pour Auxerre, y devint, avant 1491, secrétaire de Jean Baillet, évêque de cette ville jusqu'en 1513, puis de François de Dinteville, qui occupa le siège épiscopal du 3 décembre 1514 au 29 avril 1530. Mais il faut croire que ces

prélats payaient mal leur secrétaire. On verra bientôt que ses meilleurs vers sont remplis des plaintes que lui arrachent le froid et la faim. Si seulement, dit-il, on m'accordait une cure! Il ne cesse de la demander [p. 11, 200], et ne paraît pas l'avoir obtenue. Réduit à mendier, il tâche d'émouvoir ses patrons. L'un d'eux, Charles de Refuge, abbé de Moustier-la-Celle, lez Troyes, se montra fort généreux : aussi, à la mort de ce Mécène [1517; *Gall. christ.*, XII, 518], le poète s'écria-t-il: Me voici orphelin! J'ai perdu *mon tuteur, curateur, zélateur et gubernateur* [p. 158]. Ses autres amis étaient moins en état de le secourir, et il ne pouvait compter, pour mettre à la raison ses créanciers, ni sur le bon rhetoricien Etienne Fichet, greffier de la gruerie de Dijon [p. 18, 250, 282], ni sur le plaisant chanoine qui avait mérité qu'on le surnommât Bacchus, et qui lui-même, à force de jouer et de boire, se trouvait souvent « a flac » [p. 55, 281]. En somme, Roger de Collerye ne parvint pas à sortir de l'indigence, et vieillit délaissé et misérable. Il vivait encore en 1538. Pierre Roffet (Paris, 1536) avait publié ses œuvres.

659. Elles sont variées et inégales. — Il n'y a rien à dire des quatre ballades qu'il a écrites [p. 169-173], sinon qu'il s'inspire de Villon, et reste au-dessous de lui. Froides et insignifiantes sont aussi les vingt et une épîtres de sa façon. Celles qu'il adresse à des femmes, et qui affectent un style musqué, des sentiments éthérés, fervents, ne valent pas qu'on s'y arrête. Le rôle de soupirant qui va s'éteindre faute d'une parole d'espoir ne sied guère à cet homme qu'opprimaient de prosaïques soucis, et les lettres en vers qu'il destine à ses amis ou à ses protecteurs ont, quoique médiocres, plus de naturel.

660. Tout compte fait, une seule, parmi les pièces de cette sorte, offre aujourd'hui encore quelque intérêt : elle fut composée en 1532, et envoyée à Clément Marot qui venait de produire son chef-d'œuvre, *l'Epistre au roy pour avoir esté dérobé*. L'aisance souveraine, la grâce et l'adresse de ce poème n'échappent pas à Roger de Collerye; il félicite l'auteur [p. 45], le remercie de lui avoir procuré une délicate joie intellectuelle, puis, avec une douleur exempte d'envie et d'amertume, compare sa destinée à celle de Marot. Que je t'estime heureux, lui dit-il, d'avoir mérité la faveur du roi! Quoi qu'il t'arrive, il y remédie. Cette bourse qu'on t'a volée, il la remplace aussitôt, et tu as là un bouclier contre les coups de l'adversité. Moi, au contraire, qui suis pauvre

comme un « ayde à maçon », je cherche en vain des appuis : personne au monde ne me tend la main.

661. Sa détresse ne l'empêchait pas de cultiver parfois les plus gais des genres littéraires : le monologue ou le dialogue dramatiques. Et il ne faut pas croire que tout ce qu'il a rimé en ce genre date de ses années de jeunesse. Si *le Dialogue des abusez du temps passé* (p. 81) fut « faict l'an mil cinq cens et deux », *le Dialogue pour jeunes enfans* (p. 103) a été écrit en 1512, et celui de *M. de Delà et de M. de Deçà*, composé en 1533, appartient à la vieillesse de l'auteur.

662. La première de ces trois saynètes se déroule monotone, et manque de saveur et de verve ; la seconde, conversation décousue d'une sœur avec son frère, prête à ces « jeunes enfans » des propos de nature à scandaliser un homme mûr ; la troisième, qui ressemble beaucoup à la première et rappelle aussi le fringant *Dialogue de messieurs de Mallepaye et de Baillevant*, met en scène deux épaves de la cour et de l'armée. Bien que réduits aux abois et contraints d'engager « robbe et pourpoint » en attendant de s'engager eux-mêmes pour aller combattre les « Mahommetz Turcs », l'un et l'autre de ces déclassés conservent le ton d'arrogance à quoi se reconnaissent les gens qui auraient dû naître nobles.

663. Tout cela, en définitive, semble confus et peu original. Mais Roger de Collerye a laissé, parmi ses *morceaux à dire*, deux choses vraiment amusantes. Et d'abord (p. 111) *le Sermon pour une nopce*. Ici, nul ne se plaindra du défaut de clarté : les vers abondent en calembours non moins faciles que sales, en allusions transparentes. Le genre admis, on louera ce discours ; sa grossièreté nous désarme tant on la sent ingénue, et l'on excuse, parce qu'elle est sans malice, cette joie de basse qualité. Le rhétoriqueur ne pensait pas avoir franchi les bornes de la bonne plaisanterie, et peut-être jugeait-il naturel, si on le conviait à un repas nuptial, de prêcher lui-même, au dessert, sur le « theume » : *Audi, filia, et vide*.

664. Mais cette drôlerie ne saurait entrer en comparaison avec *le Monologue du Résolu* (p. 59). — Ce Résolu n'est hardi qu'en paroles. A l'entendre, il n'a peur de rien. Souple comme un roseau, ferme comme un roc, aussi joli qu'un ange de vitrail, expert aux armes, il se vante d'avoir bon pied, bon œil, bon bec, bon cœur et bon estomac. A moi, déclare-t-il, les femmes ne résistent point : j'arrive, me montre et suis

vainqueur. Le mari s'avise-t-il de se plaindre? Je lui allonge un soufflet, et pars avec les honneurs de la guerre... A quel point son caractère est décidé, le galant le prouve en narrant un de ses exploits. L'autre hier, dit-il, je me trouvais en visite chez « une mignonne fort humaine ». Survient monsieur, qu'on croyait aux champs. Qu'auriez-vous fait? Moi, sans hésitation, je me colle derrière une porte, et je reste là, « aussi plat qu'une punaise », jusqu'à ce que s'en aille le barbon... Le comique, on le voit, réside dans le désaccord qu'il y a entre les discours et les actes du personnage. Frère du franc archer de Bagnolet, le Résolu se résout à éviter le péril, et use, en racontant qu'il s'est caché, d'un style propre aux relations héroïques. Ce contraste, marqué très finement par Roger de Collerye, donne à sa pièce, d'ailleurs délurée et pittoresque, de l'agrément et de l'intérêt.

665. J'aime beaucoup aussi les rondeaux qu'on a de lui: non pas tous — car je regarde comme non avenus ses rondeaux courtois, grivois, moraux, satiriques, — mais ceux où il nous fait la confidence de ses chagrins. Vraiment, on note là des vers dignes de Villon, et l'on remarque des traits plastiques et, à la réflexion, émouvants.

666. Le tableau de sa misère, avec quelle insistance Roger de Collerye l'a tracé! Je suis, écrit-il, tondu de près comme une « brebiette », et n'ai pour couverture que le ciel. En été, cela va encore, mais je souffre, en hiver, un dur martyre. Le froid se glisse sous mon « meschant petit hocqueton », me mord les pieds et les mains, « me poursuit jusques au bout du nez ». Faute de grosses bûches, je brûle quelques « vieilz eschallas », maigre feu qui ne dure point. D'autres, penchés sur les tisons, écument leur pot. Moi pas. Ni vin à la cave, ni blé au grenier. Donc, je mange peu, et ne *hume* point. Il y a longtemps, si j'avais des meubles, que je les aurais mis en gage... Prendre à *credo* chez les marchands? Impossible. Dès qu'ils m'aperçoivent, ils « font un groing » féroce, se hérissent, cachent leurs denrées. Avant d'emprunter il faudrait rendre. Mes créanciers s'attachent à mes chausses, aboient sous mes fenêtres nuit et jour. Ajoutez que la maladie me terrasse, et que c'est à peine si j'ose me montrer, tant je suis étique, cassé et blême. Bref, personne, « soubz la lune », ne peut se dire plus malheureux que moi... Et voilà (il se rappelle les poignants regrets de Villon) ce qu'on gagne à gaspiller sa jeunesse. « Or ay je bien mon joli temps perdu. »

667. Ces excellents rondeaux, à la fois désolés et souriants, pourquoi Roger de Collerye les a-t-il rimés? Serait-ce afin de laisser après lui un monument de son infortune, ou dans l'espoir que la poésie le consolerait de l'indigence? Nullement. Il multipliait les vers de cette espèce comme une forme décente de la mendicité, et les envoyait aux gens dont il attendait une aumône. Cela est si vrai qu'il lui arrive [p. 215] d'ajouter son adresse — *au Plat d'argent* — à la peinture de sa pauvreté. Avis aux personnes charitables! L'une des pièces qui nous occupent [*R.* 60] a l'apparence d'une circulaire. Écrite à l'occasion du premier janvier, elle invite « les seigneurs, damoiselles et dames » à « estrenner » le fatiste aux dents longues, à lui donner, chacun selon ses ressources, *qui plus, qui moins*. Le texte est formel, et prouve d'une façon décisive que Roger de Collerye allait, au nouvel an, de porte en porte, offrant son rondeau d'une main, et, de l'autre, tendant son bonnet.

668. Que tombait-il dedans? Presque rien. Notre homme constate que, d'ordinaire, ceux à qui il présente ses vers les empochent et oublient de les payer. Ah! dit-il, si j'avais appris ce que savent les procureurs ou les avocats, je serais tout vêtu de velours : mais la rhétorique ne s'achète ni ne se vend, en sorte que je demeure, avec le talent que j'ai, nu et souffreteux comme « ung belistre », plus méprisé qu'une « povre beste ». Beaucoup de travail et nul salaire, voilà mon lot. Composer chansons et ballades est un métier de dupe, et je renoncerais, si j'étais sage, à la poésie... Néanmoins il y renonce si peu qu'il rime jusqu'à douze rondeaux pour se plaindre de perdre sa peine en *rondelant*. C'est qu'il les écrivait avec l'espoir qu'elles lui rapporteraient enfin quelque chose, ces pièces où il reniait l'art qui ne lui rapportait rien.

669. Comparés à ceux-là, les autres ouvrages de Roger de Collerye semblent médiocres. Il n'y a pas lieu d'étudier les huit épitaphes qu'il a faites. Je noterai simplement : 1° qu'elles ont parfois — c'est le cas pour celle de Semblançay [p. 278] — un caractère hostile et satirique; 2° que deux ou trois d'entre elles affectent un air badin. Le rhétoriqueur enterre gaiement son ami, le chanoine Bacchus. Paix, dit-il, à ses cendres! Il a, en son temps, *égoutté maint verre*, préféré au sucre les oignons. Il promettait beaucoup

et tenait peu, empruntait volontiers et ne rendait pas; épris du sexe féminin, il lui donnait tout, hors de l'argent.

670. La ville d'Auxerre devait, si j'en juge par maître Roger et son camarade, se sentir fière de son clergé. Ce pays d'excellent vin produisait des prêtres d'heureuse humeur. Tel encore Jean Pinard; il fut, lui aussi, chanoine d'Auxerre, composa un sermon « sur les vignes dudict lieu », et mérita d'être nommé, en son épitaphe, le père des enfants sans souci. Il mourut le 11 janvier 1501. Bacchus et Roger l'ont sans doute connu, et je me les représente devisant ensemble : un joli trio sacerdotal.

671. D'ailleurs, le monopole des vers folâtres n'était pas réservé aux ecclésiastiques bourguignons, et voici que je rencontre maintenant un prêtre angevin, Charles de Bourdigné, qui aimait à rire, lui aussi. Il le prouva en publiant (1532) *la Légende joyeuse maistre Pierre Faifeu*. Et à qui la dédia-t-il? A « son très chier seigneur,... Jehan Alain,... bachelier ès droictz, abbé commendataire du cenobe ou abbaye du Perray-Neuf... et chanoine en l'eglise royal et collegial de monsieur sainct Lo, lez la ville d'Angers[1] ». Encore un bon *raillard*, cet abbé, ce bachelier, ce chanoine. A vous, non pas à un autre, lui écrit [I, 22] Charles de Bourdigné, je devais offrir mon livre, car, plus que nul au monde, vous aimez les « cas joyeux ».

672. Ce poème, qui s'ouvre par cinq préfaces, comprend 3039 vers. Le héros, Pierre Faifeu, est « escolier » de son état ou, comme nous dirions, étudiant. Mais il s'agit ici d'un étudiant qui, justement parce qu'il n'étudie pas garde son titre toute la vie. Pierre Faifeu ne suit aucun cours, et s'il est inscrit à l'Université, c'est que l'inscription confère le privilège de ne pas payer les aubergistes et de décrocher les enseignes. Faifeu, du reste, ne s'en tient pas là : les tours qu'il joue s'appelleraient, s'il n'était écolier, d'un autre nom; il lui arrive d'être emprisonné et peu s'en faut qu'il ne soit pendu [II, 17, 32]. Normalement, son histoire devrait finir ainsi. Il meurt pourtant de sa belle mort [*ibid.*, 56]. Ayant eu la sottise de se marier, il trouve, cet affronteur, non pas son maître, mais deux maîtresses : sa femme, la mère de sa femme. En vain, pour crier plus haut qu'elles, il grimpe sur un dressoir; on le réduit à se

1. Joannes V Allain.... abbatiam Perredii novi administrat usque ad annum 1539. » (*Gall. christ.*, XIV, 736).

taire. Alors il s'étiole, tombe dans la « merencolye », et ne tarde guère à rendre l'âme.

673. Que ce personnage ait vraiment existé, la chose est incontestable. Moitié bouffon, moitié coquin, il a dû, par quelques escroqueries amusantes, devenir célèbre en sa province. Sitôt qu'il eut disparu, on lui attribua des « finesses » dont il ne s'était pas avisé, et l'on ajouta son nom à quantité d'anecdotes qui se colportaient depuis des siècles. De la sorte, tout un cycle se forma où se mêlaient des faits imaginaires et réels. D'abord, on se les transmit oralement, puis on jugea à propos de les écrire. Choisissant l'un des meilleurs, Bonaventure des Périers [*Nouvelle* XXIII] le raconta en prose avec beaucoup d'art. Bourdigné, lui, (première faute) tourna en vers sa narration; de plus (autre idée fâcheuse), il recueillit la geste complète de l'écolier, et n'élimina aucune circonstance : le médiocre et le pire, tout lui fut bon.

674. A chaque page ce texte rappelle le souvenir de Villon, et l'auteur lui-même nous avertit [I, 3-4, 29; II, 61] que son héros continue la lignée de Gargantua, de Pathelin, de maître François. Et non seulement Faifeu a su jouer des « tours villonniques » (cette expression est de B. des Périers), mais encore, à en croire Bourdigné, il surpasse son illustre ancêtre, le condamne à l'oubli, et rejette aussi dans l'ombre l'avocat subtil qui emporta le drap du drapier.

675. Non certes, *la Légende joyeuse* ne peut nous faire perdre la mémoire ni de l'admirable *Pathelin*, ni des *Testaments*, ni même des *Repues franches*. Deux raisons s'opposent à ce qu'on la préfère à ces ouvrages. D'abord, elle est platement écrite; les vers rampent, creux et chevillés, le conteur ignore son métier, donne à son récit une allure de procès-verbal, ne développe rien, ne peint rien, ne trouve jamais les jolis détails inattendus, les traits de piquante fantaisie si nécessaires au genre qu'il cultivait. En outre, la plupart des historiettes qu'il relate ne méritaient pas d'être publiées. Les unes — et celles, en particulier, où Pierre Faifeu se déguise en diable [I, 92, 99, 100; II, 5-8] — dénoncent, en se répétant, une indigente imagination. Les autres [I, 58, 91, 105; II, 7] copient maladroitement les *Repues franches*. Certaines que le rimeur présente comme fort gaies paraissent simplement ignobles. Faifeu, comme Til Ulespiègle, a des inventions scatologiques [I, 34], et ose, pour exciter le rire, des choses à soulever le cœur. C'est

ainsi que, devant le roi et la cour, en 1518, il avale d'un coup, afin de montrer sa gentillesse, un grand monceau de mouches [II, 23]. Enfin, parmi tant de plaisanteries qu'on lui prête, quelques-unes sont glaciales [I, 10, 51; II, 1] ou trop connues. Qu'on lise le chapitre XXXI, et on y verra une farce qui se rencontre chez Alione. Qui n'a aussi entendu parler de « la pouldre aux puces » et de la manière de s'en servir? Vous saisissez la puce, lui ouvrez « la gueulle », y *poussez* la poudre avec vigueur, et l'insecte périt « sans long sejour » [I, 71].

676. Si l'on en retranche les parties inutiles, répugnantes et banales, que reste-t-il du recueil de Charles de Bourdigné? A peine une vingtaine de pages, trois ou quatre récits qui font sourire [I, 76; II, 14, 56], deux, et non plus, qu'on pourrait dire, si le style répondait à la donnée, vraiment agréables, spirituels [I, 67, 81]. C'est l'une de ces vives anecdotes que Bonaventure des Périers a reproduite; l'autre, dont il eût tiré une accorte et malicieuse nouvelle, montre Pierre Faifeu qui amène son cheval aux examens de licence, et demande qu'on ne refuse pas à l'intelligente bête le diplôme qui vient d'être décerné à tant d'ânes... Il y a lieu de regretter que l'étudiant angevin ne se soit pas livré souvent à d'aussi ironiques facéties : sa renommée, en somme assez vite éteinte, en aurait été plus durable.

677. Le genre de gaieté propre au moyen âge a subsisté jusqu'au milieu du XVIe siècle. Bourdigné, qui écrit en 1532, appartient si peu à la Renaissance qu'il se proclame, en l'un de ses prologues, disciple des rhétoriqueurs [I, 11-12]. Comme lui, beaucoup d'autres auraient pu, à cette date et plus tard, faire la même déclaration. Elle aurait, notamment, convenu à Jean d'Abondance en qui nous voyons, bien que ses principaux ouvrages aient été composés entre 1540 et 1550, un vrai poète médiéval.

678. Il fut, d'après La Croix du Maine, « basochien et notaire royal de la ville de Pont-Saint-Esprit ». On a de lui plusieurs pièces de théâtre : un *Mistère des trois roys*, une *Moralité, mistère et figure de N.-S. Jésus-Christ*, *le Testament de Carmentrant*, l'ingénieuse et charmante *Farce de la Cornette* (1544). Du Verdier [II, 324] mentionne en outre les titres de trois moralités qui, encore qu'elles aient été imprimées, ne se retrouvent pas aujourd'hui.

679. Jean d'Abondance a laissé aussi et des monologues et des pièces non destinées à la scène. Ce sont : *les Quinze*

signes descendus en Angleterre; *la Prosopopée de la France à l'empereur Charles-Quint sur sa nouvelle entrée faicte à Paris* [Toulouse, N. Vieillard, in-4°, (1540)]; *l'Epistre sur le bruit du trespas de Clément Marot* [Lyon, 1544, in-8°]; *les Grans et merveilleux faictz du seigneur Nemo* et *la Grant et vraye Prenostication... composée par maistre Tyburce Dyariferos, demeurant à la ville de Pampelune*. Je doute fort que cette dernière poésie soit réellement de Jean d'Abondance, et les motifs que M. de Montaiglon [*Rec.*, VIII, 337] a fait valoir pour la lui attribuer ne me paraissent pas décisifs. D'ailleurs, elle est si vaine et banale qu'il importe peu de connaître son véritable auteur. Nos pères prenaient à ces prophéties dérisoires un plaisir qui se conçoit malaisément et Tyburce Dyariferos se contente, comme Rabelais et beaucoup d'autres, de prédictions pareilles à celles-ci : Quiconque n'aura pas de maison couchera dehors; plusieurs, faute de cheval, iront à pied; la fête de Pâques tombera un dimanche, et la nouvelle lune ne se montrera point que la vieille ne soit passée...

680. *Le Sermon du seigneur Nemo* [Montaiglon, *Rec.*, XI, 313] suppose un tout autre effort d'esprit, et a exigé, ce semble, quelque érudition et de la subtilité. Analogue à l'invention d'Ulysse qui déclare au Cyclope : je m'appelle « Personne » [*Od.*, IX, 366], la finesse consiste ici à prendre le mot « nemo » pour un nom d'homme, à donner, par suite, un sens affirmatif à des phrases négatives, et à représenter finalement comme ayant été accomplies par l'incomparable Nemo, et par lui seul, des choses dont on ne parle que pour dire : nul, jamais, ne les a faites. Veut-on des exemples? Les Écritures en fournissent beaucoup. Nous y voyons en effet : « Nemo Deum vidit » [*Jean*, I, 18]; « si destruxerit Deus, nemo est qui aedificet » [*Job*, XII, 14]; « nemo propheta acceptus est in patria sua » [*Luc*, IV, 24]; « nemo potest duobus dominis servire » [*Matth.*, VI, 24]; « nemini liceat duas uxores habere »; « nemo est qui semper vivat » [*Eccles.*, IX, 4]; « nemo ascendit in caelum » [*Jean*, III, 13]; « de die illo (il s'agit de la fin du monde) nemo scit » [*Marc*, XIII, 32]... Eh bien, ce sont là autant de prodigieux privilèges qui distinguent du reste des hommes monseigneur Nemo. Tout ce qui est refusé aux autres lui fut généreusement concédé : il voit Dieu face à face; il relève ce que la main divine a renversé; il est prophète dans son pays; il sert à la fois deux maîtres, il lui est permis d'être bigame; l'im-

mortalité lui est acquise; il monte au ciel quand il lui plaît, et connaît le jour du jugement.

681. Ce n'est pas Jean d'Abondance qui a découvert ce petit jeu, et M. de Montaiglon [p. 311-20] nous donne, d'après Paul Meyer, un *Sermo de Nemine* qui se lit dans un manuscrit du XIIIe siècle. Ce texte, en prose latine, fut remanié souvent, et l'on ne s'est point lassé de le traduire, de le paraphraser, de l'enrichir. Deux fois (1512 ou 13, 1516) Ulrich de Hutten a raconté en élégants distiques la vie de Nemo, et ce thème a été depuis, et durant même l'époque classique, traité en français et en latin, en anglais et en allemand. Parmi ces diverses compositions, celle de Jean d'Abondance, bien conduite, adroite et claire, doit être l'une des meilleures. Je la juge frivole, mais curieuse, — digne, en somme, qu'on la préfère à la plupart des pièces facétieuses que j'ai examinées en ce chapitre. Faible éloge, je le sais. Epaisse, d'ordinaire, triviale et sans ailes, la gaieté des rhétoriqueurs ne nous amuse guère plus que leurs œuvres sérieuses ne nous instruisent, et ils demeurent, lorsqu'ils aspirent à paraître spirituels, très inférieurs à leurs ancêtres directs : Villon, Coquillart, l'auteur des *Quinze joyes* et celui de *Pathelin*.

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

620. *L'Advocat des dames de Paris*, etc. : Montaiglon, *Rec.*, XII, 1.

623. *Le Débat des dames de Paris et de Rouen* : *Ibid.*, *ibid.*, 37.

625, *note. L'Arrest du roy des Rommains : Ibid.*, VI, 120.

629. *Opera jocunda* No. D. | Johannis Georgii Alioni | Astensis metro ma | charronico Ma | terno et galli | co compo | sita... Impressum Ast per magistrum Franciscum de Silua, anno domini milesimo quingentesimo vigesimo primo [*v. s.*] die xii mensis marcii. Petit in-8° de 197 ff. non chiffrés. — *Opera molto piacevole* del No. Gio. Giorge Arione *(sic)* astesano, novamente e con diligenza corretta e ristampata con la sua tavola. In Venezia, 1560, in-8°. — *Opera piacevole* di Georgio Alione asteggiano di nuovo corretta e ristampata. In Asti, appresso Virgilio Zangrandi, 1601. — *Poésies françaises* de J.-G. Alione (d'Asti) composées de 1494 à 1520, publiées pour la première fois en France avec une notice biographique et bibliogr. par J.-C. Brunet ; Paris, Silvestre, 1836 [B. N. Rés. Ye 3459]. C'est ce dernier texte que j'ai suivi.

636. La ballade dont il est question dans ce § a été publiée par Montaiglon [*Rec.*, XII, 330]. Elle servait de conclusion à un poème de d'Adonville intitulé *Regretz et peines des maladvisez*. Cet ouvrage, édité à Paris puis à Lyon [chez Olivier Arnoullet, 1543], n'est qu'un simple remaniement des *Moyens d'éviter mérencolie*.

639. *Le Blason des couleurs en armes, livrées et devises*, par Sicile, héraut d'armes d'Alphonse V, roi d'Aragon, publié et annoté par H. Cocheris ; Paris, Aubry, 1860. — *L'Honneur des nobles ; Blason et propriété de leurs armes... Avecques ung petit livre de bonne grace, très exquis* ; s. l. n. d. ; in-8° goth. de 28 ff. (Montaiglon, *Rec.*, XIII, 68.)

641. Pour *le Livre de bonne grace*, voir le § précédent.

642. Montaiglon, *Rec.*, IV, 71 ; XII, 330 ; XIII, 122.

643. *Ibid.*, II, 42.

645. *Ibid.*, XII, 327. — J'observe ici que nous ne possédons sûrement pas toutes les œuvres de d'Adonville. Il avait composé [Paris, Jacques Niverd,] un *Traité des moyens de congnoistre ses amis*, qui, jusqu'à présent, ne s'est pas retrouvé.

647. Pour la biographie de Jean du Pont-Alais, consultez : *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François Ier*, 44 ; — A. Fabre, *les Clercs du Palais*, 146 ; — Montaiglon, *Rec.*, XI, 250 ; XII, 170 ; — G. Guiffrey, *les Œuvres de Cl. Marot*, III, 235, n. 4 ; — Picot, *Rec. général des sotties*, II, 115.

650. Les deux épîtres que J. du Pont-Alais a rimées en prison ont été publiées par Petit de Julleville dans ses *Comédiens en France au moyen âge* (Paris, 1885), p. 170.

653. *Contredictz du prince des sotz autrement dit Songecreux*... On les vend a Paris par ou on va a la chancellerie, en la boutique Jehan Longis... Fin des *Contredictz du prince des sotz*... nouvellement imprimés a Paris, le 25e jour d'aoust 1532. — Je ne me suis servi que de cette édition, mais il en existe une autre, antérieure : Paris, Galliot du Pré ; privilège du 19 février 1529 [*v. s.*].

658. Consultez, pour la biographie de R. de Collerye, A. Fabre, *les Clercs du Palais*, 130, 148-9 ; Guiffrey, *les Œuvres de Cl. Marot*, III, 689 ; Picot, *Rec. général des sotties*, II, 347. — Les *Œuvres* de Roger de Collerye ont été éditées par Ch. d'Héricault ; Paris, P. Jannet, 1855.

664. *Le Monologue du Résolu* a été publié par Fournier, *Th. fr. avant la Renaissance*, 288.

665. Les rondeaux de R. de Collerye peuvent être catalogués comme suit : I. **Courtois** : nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 10, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 33, 78, 92, 105, 112, 115, 120, 122. (Je placerai à part, comme plus intéressants que les autres, les *R.* 7, 8, 12, 116, 117.) — II. **Grivois** : 9, 11, 26, 35, 43, 70, 74, 75, 83, 91, 119. — III. **Moraux** : 34, 47, 51, 52, 72, 88, 93, 97, 98, 121. — IV. **Satiriques** : 21, 22, 29, 30, 31, 32, 36, 39, 86, 90, 96. — V. **Politiques** : 27, 28. Dans presque tous ses autres rondeaux, le poète parle de sa pauvreté.

666. J'interprète et résume, en ce §, les rondeaux 37, 48, 49, 50, 53, 55, 56, 57, 59, 60, 62, 64, 65, 67, 71, 80, 81, 82, 84, 94, 95, 101, 103, 108, 113, 114.

668. Ce § résume en quelques lignes les rondeaux 38, 40, 41, 42, 61, 63, 66, 73, 77, 100, 109, 110.

670. Pour Jean Pinard, cf. Picot, *le Monologue dram. dans l'ancien th. fr.*; *Romania*, 1886, 387.

671. *La Légende joyeuse ou Faictz et dictz joyeulx de Pierre Faifeu, escolier d'Angers*, par Charles de Bourdigné, d'après l'édition de 1532 ; Paris, Willem, 1883, un vol. de 108 + 72 p.

678. Pour Jean d'Abondance, cf. Picot, *Romania*, 1886, 379. — *La Farce de la Cornette* a été éditée par Fournier, *op. cit.*, 438.

II

LES POÈTES COURTISANS
POÉSIE GALANTE ET MORALE. — JEAN PARMENTIER

A. POETES COURTISANS: **682-686**. *Coup d'œil sur la vie d'Olivier de La Marche.* — **687**. *Ses* Mémoires. — **688-691**. *Ses poésies.* — **692-696**. *Nicaise Ladam.* — **697-706**. *Pierre Choque.* — **707-711**. *Macé de Villebresme.* B. POESIE GALANTE ET MORALE: **712**. *Il n'est ni possible ni utile de citer tous les rhétoriqueurs qui se sont exercés dans ce genre.* — **713**. I. *Eloi d'Amerval.* — **714-717**. II. *Robert Gaguin.* — **718**. III. *Jean Drouyn.* IV. *Robert Gobin.* — **719-720**. V. *Jean d'Ivry.* — **721**. VI. *Simon Bougouyne.* VII. *Bertrand Desmarins de Masan.* — **722-723**. VIII. *Laurent Desmoulins.* — **724**. IX. *Guillaume Michel, dit de Tours.* X. *Charles de Hodic.* — **725**. XI. *Guillaume Telin.* XII. *Jean du Pré.* — **726**. XIII. *Michel d'Amboise.* — **727-732**. XIV. *Antoine du Saix.* — C. JEAN PARMENTIER: **733**. *Celui-là méritait une place à part.* — **734**. *Il s'instruisit seul; variété de ses travaux.* — **735**. *Lauréat des académies normandes.* — **736-738**. *Originalité de ses poèmes palinodiques.* — **739**. *Voyages qu'il effectue de 1521 à 1526.* — **740**. *Son activité littéraire en 1527.* — **741**. *Il se prépare à partir pour Sumatra.* — **742-743**. *Premières semaines de sa navigation.* — **744-751**. Description nouvelle des merveilles de ce monde, en manière d'exhortation. — **752**. *Arrivée à Sumatra.* — **753**. *Mort de Jean Parmentier.* — **754**. *Retour de l'expédition.*

A. **682**. Poète de cour, Olivier de La Marche le fut, mais il fut aussi plus que cela, et si on le connaît encore aujourd'hui, c'est à cause de son rôle historique, des *Mémoires* par lui rédigés, et non parce qu'il a écrit, à ses rares heures de loisir, quelques vers.

683. Bressan d'origine, et né entre 1425 et 1428, il fit ses premières études à Pontarlier, dut quitter l'école au moment de la mort de son père (1439?), passa deux ou trois ans dans une famille amie, puis, présenté à Philippe le Bon (1442), devint l'un des douze pages de ce duc. Écuyer panetier en 1447, il touche par jour trois sous de gages, et le voilà définitivement attaché à cette cour, où, par d'éminents services, il allait peu à peu s'élever très haut. Raconter sa vie, ce serait faire, et pour une période qui s'étend sur un demi-siècle, l'histoire de la maison de Bourgogne. Le temps, la place me manquent. Je me bornerai à dire qu'Olivier, passionnément dévoué à ses maîtres, leur fut utile de trois façons: 1° Il aida à préparer les prestigieuses fêtes que Philippe et son fils, afin d'humilier les rois, ne se lassaient pas d'offrir, et organisa je ne sais combien de beaux tournois ou de pas d'armes, de festins avec leurs « entremets », de cérémonies destinées à rehausser l'éclat de la Toison d'or.

684. 2° Si j'excepte Granson et Morat où, contre son gré, il ne se trouva point, je le vois suivre, en toutes leurs campagnes, Philippe et Charles. Il assiste au siège de Villy (1443); se distingue, en 1452, lors de la révolte des « blancs chaperons » de Gand; traverse les lignes gantoises à la tragique journée de Gavre (23 juillet 1453); combat vaillamment à Montlhéry, et reçoit les éperons de chevalier; prend part — abominables victoires! — au sac de Dinant (août 1466) et sans doute à celui de Liège (30 octobre 1468); enlève le château de Gamaches, et réduit la ville en cendres (1472); déploie, sous les murs de Neuss, non moins d'énergie que d'habileté (1474-5); donne, le 21 octobre 1476, la chasse à René de Lorraine, et, présent au désastre de Nancy qui marque la fin de l'insolente et cruelle puissance bourguignonne, demeure pour un temps aux mains des vainqueurs (5 janvier 1477).

685. 3° Cet infatigable capitaine était en outre le plus actif des ambassadeurs. Son odyssée diplomatique, je ne puis la retracer ici : qu'il suffise de savoir qu'un signe de ses maîtres l'envoyait de telle cour à telle autre, du Nord au Midi, partout. On ne lui laissait pas, entre deux voyages, la permission de souffler. Du 18 novembre 1467 au 8 juillet 1470, il va cinq fois en Angleterre, deux fois en Normandie et en Bretagne. Le plus clair de sa vie se passe sur les chemins, et il continue, déjà vieux (et au moins jusqu'en 1483), ce rude métier d'émissaire. Ainsi s'explique sa bizarre de-

vise : Tant a souffert La Marche ! Mais il souffrait sans se plaindre, et rien ne le rebutait quand il s'agissait de servir ses dieux, je veux dire *les grands ducs d'Occident*. Son obéissance était aveugle, et il se résignait aux pires besognes. Ayant reçu du Téméraire l'ordre d'enlever Yolande de Savoie, il ne se déroba point à la honte d'une telle action, arrêta de nuit la duchesse, la jeta sur son cheval, et l'emporta (27 juin 1476). Il est vrai qu'il en rougit. Je l'ai fait, écrit-il en ses *Mémoires* [III, 235], « contre mon cœur ».

686. Une si entière soumission, tant de zèle en des fonctions si diverses méritaient, certes, des récompenses. Elles ne manquèrent pas à Olivier. Pensions et dons gracieux lui furent accordés en abondance, et on ne lui ménagea ni les charges fructueuses ni les dignités. Gouverneur et prévôt de Bouillon (30 septembre 1469), bailli d'Orville et de Lucheux (22 janvier 1471), commandant d'Abbeville (1472), maître de la monnaie de Gueldre (8 août 1473), « maistre d'ostel » de Charles et capitaine de sa grant garde (même année), bailli d'Amont en Franche-Comté et capitaine de Châtillon-le-Duc (1474), conseiller et « grand premier maistre d'ostel » de Maximilien (1477), seigneur de Rieux et de Vieux-Condé (24 juin 1482).... voilà quelques-uns des titres qu'a obtenus, au cours de sa carrière, l'ancien écuyer de Philippe le Bon. Aussi, lorsqu'il mourut (1er février 1502), était-il fort riche. Entre 1473 et 1480 — veuf, déjà âgé et « presque moisy », — il avait épousé une certaine Ysabeau Machefoing qui possédait cinquante mille écus. Oui, mais c'était une femme altière et astucieuse, « maigre et pleine d'arrestes » [Stein, 83], qui avait enterré deux maris, dont l'un, Jean Coustain, exécuté à Rupelmonde pour avoir voulu empoisonner et « maleficier » le Téméraire (24 juillet 1462), laissait de détestables souvenirs. Il faut donc supposer qu'Olivier aimait l'argent, puisqu'il demanda, malgré tant de raisons de s'abstenir, la main de cette Ysabeau.

687. La plupart des œuvres qu'il a écrites datent de sa vieillesse. Seuls, ses *Mémoires* ont de la valeur. L'historien, aujourd'hui encore, les consulte avec profit, y trouve d'utiles précisions. Combien, pourtant, ils seraient plus instructifs et plus honorables si leur auteur avait eu, pour ses princes, un moins fanatique amour, et s'il n'avait pas confondu l'accessoire et le principal ! Mais, d'une part, l'éclat de cette cour où il vit l'empêche de voir le peuple ; de l'autre, il s'intéresse moins aux événements essentiels qu'à la magnificence du-

cale. Comment s'habillent et mangent Philippe et Charles, l'étiquette compliquée de leur maison, ce qu'ils dépensent en vin et en chandelle, il vous le dira. Par contre, peu de mots lui suffiront lorsqu'il vous parlera des cités flamandes défendant leurs dernières libertés. Vingt pages pour un tournoi, six lignes pour le sac de Dinant [III, 45], voilà, à ses yeux, une juste proportion. Eh bien, c'est un calcul de « domestique » ou un tableau fait par un aveugle.

688. Quant aux poésies d'Olivier, elles sont telles qu'on les doit attendre du temps, du milieu, de l'homme. La plupart sont destinées à louer, à réjouir, à édifier ses patrons. Je ne les citerai pas toutes ici [voir aux références] et ne signalerai que les suivantes : 1° *La Vie de Philippe le Hardy*. Écrite en alexandrins rauques et barbares, cette pièce tient moins et plus que son titre ne promet. Moins, parce que l'auteur ne consacre à la vie de Philippe que vingt vers ; plus, parce qu'il dresse le sommaire de l'histoire bourguignonne depuis 1342 jusqu'en 1473. De cette rapide énumération d'événements il n'y a, comme on pense, rien à tirer : mais, sans qu'on puisse deviner pourquoi, une circonstance, et une seule, (la translation de Bruges à Dijon des cendres de Philippe le Bon et de sa femme) est relatée avec un grand luxe de détails. Et c'est là, sauf erreur, l'unique intérêt de cette œuvre. — 2° *La Complainte sur la mort de madame Marie de Bourgogne* (1482). — 3° *Le Chevalier délibéré* (1483). Il s'agit de Charles le Téméraire. Un choix de conseils moraux, des allégories, plusieurs descriptions de joutes et de pas d'armes, des louanges, des regrets sincères bien qu'exorbitants constituent la matière de ce livre divisé en 248 octaves. Sa vogue fut durable : il fut, au XVIe siècle, réédité plus d'une fois, et on le traduisit en espagnol.

689. 4° *La Doctrine et loz pour madame Aliénor* ou *les Cinq sens*. Éléonore d'Autriche étant née en 1498, elle devait avoir trois ans au plus lorsque Olivier de La Marche jugea opportun de lui apprendre l'usage qu'il fallait qu'elle fît de ses cinq sens. Les sens, d'après lui, ne sont pas la vue, l'ouïe, le goût, etc., mais les yeux, les oreilles, la bouche, les pieds et les mains,... le cœur. Cela posé, on devine la nature des âneries que fournit le thème. Si la Providence nous a donné des yeux, c'est surtout pour regarder à terre, car c'est de la terre que nous sommes issus, et, un jour, il nous y faudra rentrer [Stein, 224]. Pourquoi avons-nous deux oreilles? Afin que, reçues par l'une, les paroles oiseuses sortent par l'autre

[p. 223]. Le rôle de la bouche est d'abonder en bons conseils et en oraisons, et il n'y a pas de rapport entre les lèvres et le baiser. Distribuer l'aumône, faire le geste de la prière, « mesnagier, tailler, coudre, filer », voilà l'affaire des mains. Quant aux pieds, ils ont été inventés pour nous conduire à la messe, non à la danse [p. 226]... L'ineptie de cet enseignement destiné à une reine future a vraiment quelque chose de royal.

690. Olivier a laissé aussi une petite pièce courtoise, intitulée *Nouvelles prophéties*. Et que prophétise-t-il? Les disgrâces et les chagrins réservés aux femmes coquettes, insensibles, infidèles, cupides, par qui sont torturés les amants loyaux. A la dernière strophe [p. 209] nous trouvons ce vœu: Puissé-je avoir pour dame une personne « de grant pitié garnie », humble, complaisante, vertueuse et douce!... Telle Ysabeau Machefoing.

691. Mentionnons enfin deux traités moraux: 1° *le Débat de Cuidier et de Fortune* que le rhétoriqueur composa en 1477, tandis que, captif après la déroute de Nancy, il attendait l'argent de sa rançon; 2° *le Parement et triumphe des dames*, qui, rimé vers 1493, fut, au commencement du XVIe siècle, remanié par Pierre Desrey. On remarque, en cet ouvrage, une assez jolie légende de Grisélidis. Quant au titre de *Parement des dames*, il s'explique par ce fait que l'auteur veut offrir à celle qu'il aime, pour la parer devant Dieu et aussi devant le monde, des habillements vertueux. Il lui donne donc, écrit M. Stein [p. 125], « les pantoufles d'humilité,... les chausses de persévérance, la jarretière de ferme propos, la chemise d'honnêteté, le corset de chasteté,... la robe de beau maintien, la ceinture de dévote mémoire,... le peigne de remords de conscience, le ruban de crainte de Dieu,... les paillettes des richesses de cœur », et, pour couronner le tout, le châperon de bonne espérance.

692. Considéré en tant que chroniqueur, Olivier de La Marche doit être rangé à côté de Georges Chastellain, de Molinet, de Lemaire, de Julien Fossetier, de Remi du Puys, et il se laisse aussi comparer à un autre indiciaire de la maison de Bourgogne et d'Autriche, Nicaise Ladam.

693. De celui-là encore disons quelques mots. Né à Béthune vers 1467, il commença, entre vingt-deux et vingt-quatre ans, *à suivre les cours des princes* [B. N. fr. 9692, 2 r°] et devint, je ne sais à quelle date, roi d'armes de Charles-Quint, au titre de Grenade. Il a dû, en cette qualité, prendre

part à maintes cérémonies officielles; mais il ne parle guère de lui dans ses *Chroniques*, et ne se cite, il me semble, que deux fois: la première, comme étant allé (1529) avec l'archiduchesse à Cambrai; la seconde, comme ayant assisté (1531) à un chapitre de la Toison d'or (*ibid.*, 76 v°, 89 v°). D'autre part, on lit dans un compte publié par M. de Quinsonas (III, 399) : « A Hycoise (*sic*) Ladam,... en recompense des frais et despens et de la peine par luy soustenue a avoir accompaigné le corps de Madame [Marguerite d'Autriche] dez la ville de Gand jusques a Bruges.... et illec avoir fait les proclamations de son trespas.... VI livres. » Et c'est là, pour le moment, tout ce qu'on sait de la vie publique de ce personnage. Il conserva longtemps ses fonctions, et mourut à Arras en 1547.

694. Charge honorable que la sienne, mais d'un maigre rapport, car, à l'en croire, il souffrait la faim. Encore qu'il épargnât de son mieux, et qu'il ne cessât de se dire: « Ung après neuf, cela fait dix! », il n'arrivait pas à joindre les deux bouts, à fournir le nécessaire à sa femme, à ses enfants. Obligé, lui, de se priver de vin — et il l'aimait, nous dit-il, beaucoup — il avait des heures d'accablement. Quelquefois aussi, il se consolait en rêvant une plus large existence, et ses vers énuméraient alors les modestes biens qu'il eût souhaités: une maison à lui, un petit jardin, un cadeau de son maître au premier janvier, des poules et, donc, des œufs frais, du bois, du lard et du beurre... Mais ces bonnes choses ne lui venaient point. Ce qui venait, c'étaient la vieillesse, les infirmités. Presque aveugle, « decrépit et perclus », notre homme écrit à son fils: Je ne te léguerai qu'un nom sans tache. En vain il demande à Dieu la résignation ou l'énergie; il se décourage, renonce à la lutte,

Et est comme esperdu le roy d'armes Grenade!

695. Ses meilleurs poèmes sont, naturellement, ceux où il déplore sa misère. Quant à ses pièces officielles, elles me paraissent en général négligeables, et il n'aurait pu, même avec du talent, traiter d'une manière émouvante des sujets comme ceux-ci: *l'Epitaphe de Phelippes d'Austrice* (1506); *l'Epitaphe de feu très illustre empereur Maximilien* (1519); *le Joyeux recueil de l'élection impérialle, au magnifique honneur de Charles V, roy des Espaignes* (même année); *la Paix faite à Chambray*... (1529). Autant de thèmes qui

exigent un accent impersonnel, et où règne, par suite, la plus menteuse rhétorique.

696. Ladam, je l'ai dit, a rédigé aussi des *Chroniques*. Rien ne l'eût empêché de leur donner une moins conventionnelle allure, mais il a cru bon, le malheureux, d'écrire en strophes de quatre hexamètres presque toutes les parties rimées de son ouvrage, compliquant à plaisir la facture de ce vers alexandrin, qui eût été, sous sa forme normale, déjà trop difficile pour lui. De là, un style à la fois concerté et sauvage, — monstrueux. En outre, la peinture historique manque absolument de perspective, et l'auteur, qui relate les événements sans jamais voir leurs conséquences ni leur liaison, semble plus exact qu'intelligent. Pendant près de soixante années, il s'est assujetti à son morne et vain labeur. Les *Chroniques* commencent, en effet, dès 1488, et ne finissent qu'en 1546. Il est vrai qu'au début très peu de strophes suffisent à l'indiciaire pour raconter tout ce qui s'est déroulé en un an. A mesure qu'on avance dans le livre, on constate, mais sans joie, que Nicaise détaille davantage, et s'efforce de ne rien oublier.

697. Retournons maintenant à la cour de France où nous attend un collègue de Grenade, le héraut d'armes Pierre Choque, qui, sous le nom de Bretagne, servit, tant qu'elle vécut, la reine Anne.

698. Il prit part à plusieurs événements d'importance, et cela dès 1501. Au mois de juin de cette année-là, Louis XII, « voulant donner secours a la crestienté contre les infidelles », assembla une flotte puissante, et l'envoya combattre les Turcs. La reine-duchesse aurait cru, si elle s'était désintéressée de cette croisade, se montrer mauvaise catholique : *elle élargit donc ses trésors* « pour souldoyer grant nombre de gens d'armes », lesquels furent embarqués sur « sa grosse carraque », *Marie-la-Cordelière*. Chargé par sa maîtresse d'écrire un récit de l'expédition, Pierre Choque, lui aussi, monta à bord de cette nef. Partie de Brest sous le commandement de Jacques Guibé, elle longea les côtes du Portugal et, par le détroit de Gibraltar, rejoignit à Toulon les vaisseaux français. En août, tout ce « gros navigage » mit à la voile, et cingla vers l'Orient.

699. Mais la pieuse entreprise ne devait pas réussir. Le peu que tentèrent les chrétiens (une descente à Mytilène) se termina par un cruel échec, en sorte qu'on se trouva contraint, malgré la belle conduite de quelques capitaines et

plusieurs exploits individuels, à battre vite en retraite (novembre 1501). Pour comble d'infortune, la flotte essuya, au retour, une tourmente qui la dispersa. Deux bâtiments, qui portaient treize cents hommes, *la Lomelline* et *la Pencée*, vinrent, « par la force du bouffis ventueux », se briser sur un écueil, à Cérigo. Là périrent mille soldats et marins. Mieux gouvernée ou plus heureuse, *la Cordelière* échappa à la tempête, et finit par atteindre le port de Brest... Pierre Choque avait eu de la chance.

700. Dégoûté ou non des aventures, il eut à se remettre en route, l'année d'après, Anne de Bretagne lui ayant enjoint d'accompagner jusqu'en Hongrie sa chère cousine, Anne de Foix, qui venait, sans l'avoir jamais vu, d'épouser le roi Ladislas. J'ai raconté ailleurs ce mariage, le chagrin de la jeune fille lorsqu'il lui fallut partir, les premières journées de son voyage. C'est à Felizzano (§§ **518-9**) que je l'avais laissée, refoulant ses larmes tandis que Jean d'Auton lui récitait un rondeau d'adieu (7 juillet). Si maintenant nous voulons la suivre de Felizzano à Bude, Pierre Choque nous servira de guide, et nous dira, dans la très curieuse relation qu'il a écrite, tout ce qui s'est passé à chaque étape.

701. Le 16 juillet, Anne de Foix était à Brescia; le 18, à Vérone; le 22, à Vicence; le 25, à Padoue; le 1er août, à Venise. Là, triomphale entrée et fêtes incomparables. On se promène sur *le Bucentaure*; on visite le palais de Saint-Marc et l'Arsenal; on assiste, le 5 août, à un festin où apparaissent, comme « entremets », un homme sauvage, trois déesses, un crocodile, la belle Hélène, un buffle à deux têtes, « ung dieu d'amours habillé a la turquaize » (p. 182-3). On reste vingt jours à Venise, puis, derechef, il faut cheminer, s'engager en des pays que le hérault breton considère, sans trop oser le dire, comme barbares. On aborde, le 23 août, en Dalmatie, et l'on se dirige, par la ville d'Agram, vers celle de Stuhlweissembourg, où le couronnement devait avoir lieu. Ladislas était là qui attendait, avec quatre mille grands chevaux ornés de « campanes » et de « quoquilles » [p. 429]. Le jeudi 29 septembre, Anne de Foix fut sacrée. Elle portait « une robbe de satin violée, fourrée de martres sebelines, et une coeffe de mesme couleur ». Les spectateurs trouvèrent exquise cette fille de France, et crièrent ensemble : « Coronetur! » Il n'y avait plus qu'à se rendre à Bude : le couple royal y arriva le 3 octobre.

702. Pierre Choque, en cette terre étrangère, semble avoir

été un observateur attentif. Il fait, de la cité de Bude, une minutieuse peinture, décrit les vêtements des Hongroises, parle du Danube et de ses poissons (p. 135). Mais son principal souci est de prouver à sa « souveraine dame » que, bien accueillie par ses nouveaux sujets, Anne de Foix ne peut manquer d'avoir une existence prospère... Il s'avançait beaucoup, le prophète courtisan! La vérité est que certains magnats reçurent assez mal la femme de Ladislas, et que son règne, médiocrement paisible, ne fut pas long: elle mourut, le 1er mai 1506, en donnant le jour à un fils.

703. Son voyage de Hongrie, Pierre Choque l'a rédigé en simple prose. Mais il était poète à ses heures, et c'est en vers qu'il a traduit un ouvrage où se trouve relaté un héroïque événement. Il s'agit encore de *la Cordelière*, du dernier et du plus glorieux chapitre de son histoire. Le 10 août 1512, montée par l'amiral Hervée de Portzmoguer, cette nef royale évoluait à la hauteur d'Ouessant. Survint la flotte anglaise. Entouré de toutes parts et ne voulant pas se rendre, Portzmoguer attacha *la Cordelière* au *Régent*, le plus fort navire des ennemis, incendia l'un et l'autre bâtiment, et les fit sauter ensemble.

704. Que cet épisode est donc émouvant! Voilà, moins le mètre et le style, une épopée toute faite, et il eût été étonnant que personne n'eût songé à la transcrire. Germain Brice, alors secrétaire du chancelier de France, y pensa. S'emparant du noble sujet, il le traita... en vers latins, et dédia, le 23 octobre 1512, son poème à la reine-duchesse. Le comprit-elle? Je ne sais. Ce qui est sûr, c'est qu'elle se comporta comme si l'ouvrage l'avait charmée: elle prit l'auteur à son service, et voulut que Pierre Choque mît en français le texte latin.

705. Il se montre ici dans son horreur, le mal que la rhétorique peut faire. La pièce de Germain Brice et celle, par suite, de son traducteur sont d'une sottise scandaleuse. Au lieu d'exposer ingénument un acte qui, pour paraître beau, n'avait besoin que de ne pas être orné, nos deux cuistres, l'un portant l'autre, tâchent d'enjoliver la si pathétique chose, exhibent leur érudition, travaillent à être inventifs. Chez eux, Hervé de Portzmoguer, tandis que ronfle l'incendie, prononce jusqu'à trois discours. Tantôt il engage les matelots bretons à se dévouer comme les Fabius (fo 5 ro); tantôt il s'écrie: Nous allons, camarades, mourir dans les flammes. Qu'il nous souvienne de saint Laurent! Il n'était pas à l'aise sur

son gril, pourtant il mérita, par sa constance, de voir la « celeste mansion », de siéger « avec les benedictz » [f° 6 r°]... *La Cordelière* et *le Régent* qui brûlent sont comparés à « l'Athna », volcan « en Sicile assis ». Le tumulte et la chaleur troublent la quiétude des poissons : tout fuit, même la baleine ; les dieux marins se donnent au diable, et ne savent où se fourrer : Neptune, qui préside aux tempêtes, a tellement peur de celle-là qu'il juge prudent de se mettre à l'abri : Jupin, pourtant haut placé, n'est pas tranquille, lui non plus : il « s'esbahit de l'orreur qu'il entend », et se demande si les « grands geans » ne recommencent pas leurs *insolences*.

706. Le poème se termine par un chant royal [f° 11 r°] que « le translateur » offre à la descendante du « bon Brutus », à « la plus saige qui soit dessoubz les cieulx », c'est-à-dire à Anne de Bretagne. Vous êtes, lui déclare son héraut d'armes, le « noble tresor » des Français, *notre aide, notre secours*... Ce secours, cette aide manquèrent bientôt à Pierre Choque, et il lui fallut, la reine étant morte le 9 janvier 1514, assister, avec une douleur qui n'était pas feinte, à toutes les cérémonies funèbres, escorter le corps de Blois à Saint-Denis. Ce fut sans doute le dernier voyage officiel de ce loyal serviteur, et il l'a raconté en quelques pages remplies de détails intéressants. Elles nous enseignent selon quel protocole une princesse était ensevelie, le genre de discours qu'on prononçait sur sa tombe [f°s 11 v°, 13 r°], et comment on organisait la tristesse publique. Certaines scènes sont curieuses [f° 33 v°] ; d'autres touchantes [f° 46 r° et v°]. La prose domine en ce récit, mais on y trouve pourtant bon nombre de rondeaux et de quatrains qui avaient été, au passage du cortège, affichés dans les villes et les villages. Ces vers sont en partie d'André de La Vigne, en partie, je crois, de Pierre Choque. A ce dernier appartiennent sûrement la louange et la généalogie d'Anne de Bretagne, longue pièce rimée qui sert à l'ouvrage de préface [f°s 2 r°-11 v°]. Le héraut d'armes sans emploi désormais, a voulu montrer, en ce volume, la variété de ses talents, et ce fut peut-être avec l'espérance de passer au service de Louise de Savoie qu'il lui dédia son livre [f° 1 v°].

707. Comment ne pas s'étonner de voir, autour des princes, tant de gens qui, tout en exerçant des charges pratiquement utiles, ne laissaient pas de s'adonner aux lettres ? De ces « officiers » poètes, nous en avons déjà rencontré beaucoup. En voici encore un, le dernier : c'est Macé de Villebresme.

708. « Il est difficile, écrit M. de Maulde La Clavière

[*Hist. de Louis XII*, I, 316], de parler de la maison d'Orléans sans mentionner particulièrement la famille de Villebresme, qui lui fournit plusieurs générations de secrétaires et un bon nombre de serviteurs de tout ordre. La signature « Villebresme » est presque de style au bas d'un acte de la maison d'Orléans. — De fait, si j'ouvre le manuscrit fr. 7856, qui est un catalogue des domestiques royaux, j'y trouve une dizaine de Villebresme : un Marc, par exemple, qui fut maître d'hôtel [p. 818] ; un René, valet de chambre [p. 822] ; un Louis, panetier [p. 871] ; un Georges [p. 926]... Il faut croire que cette race était prolifique, et que, entrés à la cour, les pères et les oncles y marquaient la place des fils et des neveux. Tous, du reste, avaient du zèle ; quelques-uns de l'esprit, le goût des vers. Parmi les poètes qui vivaient autour de Charles d'Orléans, je vois un Berthaut de Villebresme qui a écrit des vers charmants [B. N. fr. 1104, f[os] 31 r[o], 38 v[o], 103 r[o], 104 r[o]].

709. Il existe, à notre connaissance, trois ou quatre Macé de Villebresme. Celui qui nous occupe fut valet de chambre de Louis XII et l'un de ses hommes de confiance, puisque, au témoignage de Jean d'Auton [*Chron.*, IV, 153], il reçut l'ordre de se rendre, en qualité d'ambassadeur, chez le roi des Romains, « dedans une ville nommée Estrabourg » (mars 1507). Après la mort de Louis XII, il servit François I[er], et fut, avec 400 livres de gages, gentilhomme de la chambre jusqu'en 1518, date probable de son décès [B. N. fr. 7856, p. 921]. De l'anagramme de son nom il s'était fait une devise qui convenait bien à un diplomate : *De celer es immuable*.

710. Peu nombreux sont les ouvrages qui nous restent de lui. En prose, il a écrit un livre bizarre, la « translacion de latin en françois : 1° de dix-sept (histoires dignes de recordacion) ; 2° (de quarante-cinq epistres du Turc Mahumet othoman, surnommé le grant,... transmises a divers princes, potentatz et communautez » [f° 1 r°]. Des lettres du Turc je n'ai rien à dire. Quant aux histoires, elles constituent un recueil comiquement disparate : Pausanias, « duc des Lacedemoniens », y figure à côté de Caligula ; Auguste César y est voisin d'Anastasie de Constantinople, et les pages consacrées à Saladin sont séparées de celles où il est question de Thémistocle par un chapitre sur « la fidelité qu'ont eue envers leurs maistres aucunes bestes bruttes ». Le tout est dédié (1515?) à un roi que l'auteur ne nomme pas, mais qui paraît être François I[er].

711. Les poésies de Macé de Villebresme sont, elles aussi, des traductions. Il a mis en français, — outre quelques-unes des lettres qu'Andrelini avait composées en vers latins pour le compte d'Anne de Bretagne et de Louis XII — *l'Epistre de Clériande la Romaine à Réginus, son concitoyen, le centurion*. On peut regarder cette bouffonne *héroïde* comme l'œuvre principale de Macé. Clériande, qui est la maîtresse de Réginus, commence par lui rappeler combien, avant les proscriptions, ils furent heureux l'un par l'autre. Ensuite, parce qu'ils en voulaient à la vie de son amant, elle lance l'anathème sur les Triumvirs; après quoi elle retrace leurs crimes, et raconte la fuite du tendre centurion. Elle l'avait caché en son « manoir », et ce fut elle qui imagina, afin qu'il pût sortir de la ville, de lui barbouiller sa « chère face » avec de la suie et de le déguiser en charbonnier [f° 15 r°]. Déchirants furent les adieux. Tout noir qu'il était pour lors, Réginus reçut et rendit mille baisers. A la porte l'attendait une mule chargée de charbon : il la poussa devant lui, franchit sans encombre la porte de Rome, alla rejoindre Brutus et Cassius... Restée seule et sans nouvelles, Clériande sent bien que le chagrin la tuera. Déjà elle a perdu ses belles couleurs, sa faiblesse augmente chaque jour, et, par provision, elle rédige son épitaphe [f° 18 v°]. Par malheur, elle conserve assez de force pour écrire encore plusieurs pages : elle se représente la visite que son ami fera à son tombeau, énumère, en imitant les *Géorgiques* [I, 466-488], les prodiges qui ont annoncé la guerre civile [f° 22 r°], engage Réginus à se défier des femmes, lui jure qu'elle priera, dès son arrivée au ciel, pour la réussite de ses « faictz militaires », et lui donne enfin rendez-vous en la « vie sempiternelle ». — Notable épître que celle-là, et qui permet de juger le traducteur. Le noble style qui eût convenu à la peinture d'un ardent amour et à la gravité romaine, c'est en vain qu'il l'a cherché : son centurion paraît grotesque; sa Clériande nous fatigue, et de cette « version » il faut conclure qu'il pouvait savoir le latin, mais qu'il n'était pas poète.

B. **712**. Je prends ici congé des petits rhétoriqueurs qui ont vécu au service des princes, et me tourne vers ceux qui, sans être attachés à la cour, n'ont pas laissé de s'adonner aux genres chers à la muse officielle. Parmi ces rimeurs sans pension ni mandat, et qui ne travaillaient que pour leur plaisir, on trouve quelques auteurs courtois, mais sur

tout des moralistes, un effrayant collège de frères prêcheurs. Vraiment, ils sont trop. Leur nombre accable le critique, et leurs misérables œuvres se ressemblent, d'ailleurs, si exactement qu'on ne saurait ni les mentionner toutes, ni même consacrer à telle ou telle une étude détaillée. La liste qui va suivre n'est donc pas complète; *elle ne veut pas l'être*. Ne confondons pas l'histoire et la nomenclature. J'évoquerai seulement une partie de ces morts : on jugera des autres par eux. Au reste, je serai bref, et me bornerai souvent à citer un nom, un titre, une date.

713. I. Eloi d'Amerval, « venerable prestre » né à Béthune, et sur la vie duquel on ne sait rien, sinon qu'il était, en 1483, maître des enfants de chœur en l'église Sainte-Croix d'Orléans, composa, dans les premières années du XVI[e] siècle, *le Livre de la Deablerie*. C'est un assommant dialogue entre Satan et Lucifer, qui se glorifient des maux qu'ils font, et se racontent l'un à l'autre les crimes ou les vices de leurs futures victimes. Nous avons donc là un catalogue des gens qui, tôt ou tard, iront en enfer, une véritable « nef » des méchants. Tour à tour défilent sous nos yeux les hypocrites, les avares, les usuriers, les larrons, les débauchés, les paresseux, les prodigues, puis, chacune avec ses tares, les diverses classes sociales : l'écolier, l'homme d'Eglise, le juge, l'avocat, l'épicier, l'apothicaire... Peu inventifs, les deux diables rédigent, en somme, un traité des *Abus du monde*. — A noter, dans le chapitre où sont mis en cause les magistrats, quelques vers relatifs aux *Testaments* de Villon.

714. II. Robert Gaguin, né en 1433, à Calonne sur la Lys, et mort à Paris, le 22 mai 1501, a joué des rôles trop importants et trop divers pour qu'il me soit possible de les retracer ici. Il y eut en lui plusieurs hommes. Religieux trinitaire, il devint, le 16 mai 1473, général de son Ordre, dans l'intérêt duquel il entreprit beaucoup de voyages, soutint de nombreux procès. — Théologien, il fut l'un des apôtres de l'Immaculée Conception, et composa, sur ce sujet, avec plus de ferveur que de logique, deux traités, l'un en vers (1489), l'autre en prose (1492). — Diplomate, il fut chargé de maintes missions, alla en Allemagne (1477), à Rome (1481), à Florence (1486), en Angleterre (1489), et encore en Allemagne (1492). — Professeur, il enseigna longtemps à la Faculté de Décret, et en fut nommé doyen (9 novembre 1483). — Humaniste, il s'adonna à l'histoire (la pre-

mière édition du *Compendium super Francorum gestis* parut en 1495, publia des lettres et des discours (1498), traduisit les *Commentaires* de César (1485) puis (vers 1493) la troisième décade de Tite-Live, et écrivit enfin, sur les thèmes les plus variés, quantité de vers latins.

715. Les quelques poésies françaises qu'on a de lui paraissent, noyées qu'elles sont dans cette œuvre si vaste, insignifiantes, négligeables. Je ne signalerai que deux pièces. La première (1480?) a pour titre : *Débat du laboureur, du prestre et du gendarme*. Le campagnard puis l'homme d'Eglise reprochent au soldat sa brutalité, ses rapines, l'accusent de n'être brave que devant les faibles, et de leur faire « suer sang et larme »... Combien vous vous plaindriez davantage, réplique le gendarme aigrement, si vous vous trouviez à ma place ! Il faut, par tous les temps, que j'aille et vienne. « J'ay moins d'arest que bille sur tabour » (Thuasne, II, 360), et, tandis que monsieur le curé se chauffe, avec sa gouvernante dodue, en une belle chambre nattée, et que le villageois taille la soupe et met le pot cuire, moi, je trotte sous la pluie, perclus de froid, le ventre creux. Et la mort me guette à tous les tournants de la route... Je suis, dites-vous, une bête de proie? Soit! Mais toi, prêtre, chacun te méprise comme sensuel et simoniaque, et toi, paysan, tu ne songes guère qu'à boire, et volerais, n'était la crainte d'être pendu, le calice sur l'autel.

716. Cette discussion, qui rappelle le *Quadriloge invectif* d'Alain Chartier, n'est pas ennuyeuse à lire, car le style a de la clarté et, parfois, une naïve énergie. Ces mêmes mérites se retrouvent, à un degré supérieur, dans le second poème de Gaguin, *le Passetemps d'oysiveté*, ouvrage analogue à la *Disputatio* de Platina et de Rodrigue Sanchez d'Arevalo, évêque de Calahorra, sur la guerre et sur la paix. Le titre de la pièce française s'explique par ce fait que l'auteur était de loisir lorsque l'idée lui vint de la rimer. Envoyé en ambassade à Londres (octobre 1489), il y attendait, sans trop savoir à quoi employer les heures, un supplément d'instructions, et fréquentait d'une façon assidue le héraut Chester, Sir Thomas Whyting, qui était poète, lui aussi. De quoi parler, en de telles circonstances, sinon de ce qui est le capital souci des diplomates, c'est-à-dire la paix et la guerre? Robert Gaguin voulut prouver à son interlocuteur que si l'une avait ses avantages, l'autre était à peine moins utile, puis, sa démonstration achevée, il ras-

sembla les arguments dont il s'était servi, les exprima en près de douze cents vers.

717. Son plaidoyer en faveur de la paix (il occupe la bonne moitié de l'ouvrage) n'a pas besoin d'être analysé. Chacun, et du premier coup, devine sur quoi se fonde la conviction des « pacifistes ». Au contraire, l'éloge de la guerre exige de qui le fait, outre quelque finesse d'esprit, un plus grand effort de réflexion, et l'on s'étonne de voir que Gaguin — appuyé, il est vrai, sur Sanchez d'Arevalo — découvre, pour établir que la guerre est une loi de nature et une institution providentielle, des raisons que les sociologues d'aujourd'hui se figurent peut-être avoir inventées. La guerre, écrit-il, est l'école des fortes vertus; la paix est la nourrice des mauvaises mœurs, la mère de la paresse. Otez aux hommes les travaux militaires : ils mèneront la vie molle et désœuvrée des femmes, passeront le temps à se frotter les ongles. D'ailleurs, la contemplation de l'univers nous révèle qu'il n'est lui-même qu'un immense champ de bataille : les espèces animales ne subsistent qu'à la condition de s'entre-détruire; jamais ne cesse le conflit des quatre éléments, et cet apparent désordre constitue pourtant l'équilibre et l'harmonie du monde. Bien plus, chaque créature humaine est déchirée par une lutte intestine. Qui réconciliera l'âme et le corps? En quel temps prendra fin l'antagonisme de nos passions? Et quand donc la paix entrera-t-elle au cœur tumultueux des amants?... Tout cela n'est point sot, et la forme, en ce débat, ne gâte pas trop le fond. Peu de pédanterie; nulle période oratoire. Robert Gaguin s'énonce familièrement; sa parole enjouée, dénouée, ne sent ni le théologien ni le professeur.

718. III. Jean Drouyn, né à Amiens, « bachelier ès loix et en decret », n'a guère fait que des traductions. Toutes sont en prose; une seule — celle des *Stultiferae naves* de Josse Bade — comprend quelques parties en vers. Elle a paru (1500?) sous le titre de *la Nef des folles, selon les cinq sens de nature*... Comme ouvrages originaux — et si peu! — de Jean Drouyn, je ne puis citer que les seize strophes qu'il a ajoutées au *Blason de Faulses Amours* et que le prologue rimé de sa translation du *Régime d'honneur* (Lyon, 1507). — IV. Robert Gobin, « prestre, maistre ès arts, licencié en decret, doyen de Laigny sur Marne, au diocèse de Paris », a composé, vers 1503, *les Loups ravissans*, livre destiné, nous dit-il, à rendre les hommes « très

vertueux ». Par quel moyen? En dépeignant le mal sous de si noires couleurs qu'on ne pouvait manquer de prendre, à moins qu'on ne fût « brutte et rural », le parti de l'éviter. Encore, on le devine, une « nef » des vices! Elle eut du succès. Était-ce que chacun voulait alors devenir meilleur? Non, mais le doyen de Lagny mettait si indiscrètement les péchés à nu qu'ils éveillaient, en ce si simple appareil, la curiosité et, sans doute, la sympathie. De la sorte, ce « doctrinal moral » contribuait, en leur proposant une vie pure, à dépraver les lecteurs. Judicieux remède, bien administré... On a, de ce même Robert Gobin, un autre traité : *la Confession générallle en rime, appelée l'Advertissement de conscience* (1507).

719. V. Jean d'Ivry (ou Divry) était de Beauvais. Bachelier en médecine, il savait le latin, « le gregeois », l'hébreu et n'en était pas plus riche, puisqu'il se plaint de n'avoir « cens ni rente pour faire du bourgeois ». Sous le titre de *Triumphes de France*, il a donné, en 1508, la traduction d'un ouvrage que Carolus Currius, de Mamers, avait consacré à la louange de Bérauld Stuart, sire d'Aubigny. Mais Jean d'Ivry ne s'est pas borné au rôle d'interprète : à ce texte qu'il tournait en langage vulgaire il jugea bon d'adjoindre plusieurs pièces de sa façon : une dédicace à Louis XII, « père des laboureurs »; une « excusation » préliminaire; puis à la fin du poème et sous forme de ballade, encore d'humbles excuses; deux rondeaux; une divagation mythologique; trente pages d'histoire, où défilent, Hector en tête, les aïeux du prince régnant; un dernier appel à l'indulgence et des regrets d'avoir, quoique dénué d'intelligence, « entrepris matière de grand poids ». Mais tout cela — le panégyrique de d'Aubigny, les aveux chroniques d'insuffisance, l'appendice, — ne constitue qu'une partie des *Triumphes de France*. Ils contiennent aussi, outre quelques vers de Jean d'Auton, deux autres pièces de notre d'Ivry : une injurieuse *Epistre aux Romains* et *les Faits et gestes de très révérend père en Dieu, monsieur le Légat* (Georges d'Amboise), *translatés de latin en françois,... selon le texte de Fauste Andrelin*. Cette seconde pièce *sent la pension ou l'abbaye*. Quant à *l'Epistre*, elle reproche aigrement au saint-siège de tirer à lui l'argent français. « Vous mangez trop, nous n'y pouvons fournir. »

720. Jean d'Ivry paraît un peu moins ridicule, lorsqu'il ne prétend pas être sérieux. S'inspirant des *Quinze*

joyes, il a rimé une lourde facétie, *les Secretz et loix de mariage*. Secrets, certes, mille fois divulgués. Personne ne les ignore, et c'est perdre son temps que les trahir. Néanmoins, toute banale qu'elle est, cette satire semble plus supportable que les œuvres savantes du même auteur.

721. VI. Simon Bougouyne a laissé un doctrinal. Il comprend 20.000 vers, et a pour titre *l'Espinette du jeune prince conquérant le royaulme de Bonne-Renommée* (1509). — VII. Bertrand Desmarins de Masan, que nous avons déjà rencontré ailleurs, a composé un débat merveilleusement idiot. Cela s'appelle *le Procès des deux amans plaidyant, en la court de Cupido, la grace de leur dame*. Prose et vers. L'un des amants se plaint d'avoir été supplanté par l'autre, durant un voyage qu'il a fait aux « indialles parties » [p. 185], et demande qu'il plaise au tribunal de le remettre en son premier état, c'est-à-dire de lui restituer les faveurs de sa maîtresse. Prétention mal fondée! réplique le défendeur. La dame, qui est l'objet du litige, n'était pas tenue de rester fidèle, pendant une si « diuturne » absence, à un homme qu'on croyait « suffoqué » par les « inundations » de la mer, et qui n'avait daigné avertir personne « de sa incolumité » [p. 187]. Telles sont les thèses des deux rivaux... D'une phrase qui se lit au bas de la page 184, on peut conclure que l'ouvrage date de 1509 ou 10.

722. VIII. Nous revenons au genre édifiant avec Laurent Desmoulins. Son *Catholicon des maladvisez, autrement dit le cymetière des malheureux*, a eu, entre 1511 et 1534, plusieurs éditions. La vogue de ce doctrinal s'explique : il ne lui manque aucun des défauts que les lecteurs d'alors croyaient être des beautés. Comme entrée de jeu, le poète s'égare en des lieux déserts, rencontre un vilain « palus », s'endort auprès. Un « bel esprit », qui s'appelle *Entendement*, lui apparaît aussitôt, et lui enjoint de prendre la plume, de rédiger « par memoire » les choses qu'il verra en rêve. Et, d'abord, se dresse devant lui la chapelle de *Douleur* : il la décrit en imitant Molinet et son fameux *Temple de Mars*. Puis arrivent — et, ici, c'est de Boccace que l'auteur s'inspire — les personnages de l'antiquité qui, trop amis de l'amour et du plaisir, moururent misérablement. Enfin surgissent, innombrables, les malheureux de l'époque actuelle. A l'influence de Molinet et de Boccace succède celle de Sébastien Brant, et nous nous embarquons, encore un coup, dans une « nef » des pervers. Chacun d'eux,

selon l'usage, révèle ce que lui coûte son vice, après quoi, *Entendement* (ce jocrisse!) étant remonté au ciel, le dormeur se réveille, et divulgue le songe qu'il a eu.

> A celle fin qu'on avise a bien vivre...
> Sans offenser le createur jamais

723. Il existe, mais je ne veux pas m'y arrêter, un autre ouvrage de Laurent Desmoulins : *la Déploration de la feue royne de France* [Anne de Bretagne] (1514).

724. IX. Guillaume Michel, dit de Tours, n'a que trop écrit, et nous connaissons de lui, outre diverses traductions, quatre volumes au moins : 1° *la Forest de conscience contenant la chasse des princes spirituelle* (1516) ; 2° *le Penser de royal mémoire...* (1518) ; 3° *le Siècle doré* (1522) ; 4° *les Elégies, thrènes et complaintes sur la mort de... Madame Claude, jadis... royne de France* (1526). — X. Charles de Hodic, seigneur d'Annoc, a publié, en 1532, *l'Adresse du forvoyé captif devisant de l'estrif entre Amour et Fortune.*

725. XI. Vraiment, ce n'est pas un livre, mais une encyclopédie ou, mieux, un dictionnaire de la conversation, qu'a écrit (1534) Guillaume Telin, « de la ville de Cusset, en Auvergne ». Le titre (voir aux références) est tout un programme, et seul Pic de la Mirandole en savait aussi long que le citoyen de Cusset. — XII. Pourtant « noble Jehan du Pré, seigneur des Bartes en Quercy », devait avoir, lui aussi, fait de très fortes études. Que de choses dans les treize chambres de son *Palais des nobles dames*! Ce poème a été imprimé sans date, mais il est suivi d'une pièce de Hugues Salel, qui est du 21 avril 1534.

726. XIII. Michel d'Amboise ou, si l'on préfère, « l'esclave fortuné » fut d'une fécondité odieuse. Voici la liste de ses plus notables travaux : 1° *Eglogue ou carme pastoral où est contenu le sortir de prison de l'esclave fortuné* (Paris, s. d.) ; 2° *Complainctes de l'esclave fortuné, avec 20 épistres et 30 rondeaux* (1529) ; 3° *la Penthaire de l'esclave fortuné...* (1530) ; 4° *les Epistres vénériennes de l'esclave fortuné* (1532) ; 5° *les Cent épigrammes, avecques la Vision de vertu, traduyte de frère Baptiste, mantuan, en son livre des Calamitez des temps, et la fable de l'amoureuse Biblis et de Caunus, traduyte d'Ovide* par Michel d'Amboyse... seigneur de Chevillon (1533) ; 6° *le Babilon, aultrement la Confusion de l'esclave fortuné* (1536) ; 7° *Déploration de la mort de François*

de Valloys, jadis daulphin de France (1536); 8° *les Contrépistres d'Ovide, nouvellement inventées et composées par l'esclave fortuné* (1541); 9° *le Secret d'amours* (1542); 10° *le Ris de Démocrite et le pleur d'Héraclite... sur les folies et misères de ce monde, invention d'Ant. Phileremo Fregoso* (1547).

727. XIV. Antoine du Saix naquit à Bourg en 1504 ou 5. Nous ne savons rien de sa jeunesse, sinon qu'il entra dans les ordres, et fut docteur en l'un et l'autre droit. Très attaché au parti français, il semble avoir résidé quelque temps à la cour de François Ier. Mais cela ne l'empêcha point, revenu en sa ville natale, d'y prononcer, le 9 juin 1532, l'oraison funèbre de Marguerite d'Autriche. Discours, observe Joseph Texte [p. 15], digne de Janotus de Bragmardo. Le panégyriste, en se fondant sur l'autorité d'Anaxagore, de Job et d'Horace, démontre qu'il faut mourir, et que, pour s'y préparer, il importe de « vacquer a sapience ». En règle alors avec la philosophie, il passe à l'éloge de la défunte, et produit quantité de gentillesses, parmi lesquelles je cueille celle-ci : de même qu'il existe, dans la pharmacopée, un salutaire remède appelé *Diamargariton* qui « procure la digestion » et soulage les « asmaticques », ainsi Marguerite d'Autriche « a sollicité l'évacuation de tout vice et matière peccante » [Quinsonas, 402].

728. Un si habile homme méritait de faire son chemin dans le monde, et il le fit. Les frères hospitaliers de Saint-Antoine-de-Viennois le mirent, en qualité de commandeur, à la tête de leur maison de Bourg. Poste honorable. Les membres de cet Ordre avaient plusieurs façons de se rendre utiles : ils accueillaient chez eux les soldats blessés, guérissaient (c'était logique!) *le mal Saint-Antoine*, autrement dit *le mal des ardents*, étendaient leur charité aux animaux, et se chargeaient d'obtenir de leur patron qu'il rendît la santé aux porcs malades. Par contre, une fois le porc tué, ils croyaient avoir des droits sur lui. Agitant une clochette, ils allaient par les chemins, quêtaient à chaque porte de ferme. On leur donnait du lard, un jambon. De là le sobriquet de « jambonnier » que Rabelais, son ami, applique à Antoine du Saix [*G.*, I, 17]. Lui-même se désigne ainsi. Mais il laissait à ses moines le soin de récolter les jambons, et c'étaient des titres, des prébendes qu'il ramassait. Il devint, avec le temps, aumônier de Charles III, duc de Savoie,

chanoine, puis prévôt du chapitre de l'église Notre-Dame de Bourg, enfin abbé de Chézery, au pays de Gex.

729. Son principal ouvrage *l'Espéron de Discipline*, date de 1532. C'est un doctrinal en deux parties. La première, qui abonde en digressions et où règne un désordre extravagant, tend à prouver la nécessité des « bonnes lettres », et enseigne aux lecteurs la route à suivre pour devenir, un jour, « coheritiers de Jesuchrist » ; la seconde plus intéressante, traite « de la nourriture et instruction des enfants ». L'auteur, qui n'aime pas les femmes, vu qu'elles ont, à l'entendre, l'âme violente et le cerveau vide, décide que, dès qu'ils auront trois ans, on leur ôtera leurs fils. On les mettra (tout de suite?) au collège, car l'éducation privée ne vaut rien. Parce qu'il faut « chercher gayement Apollin », les maîtres garderont une mine souriante. Qu'ils évitent pourtant de se montrer familiers, et n'aillent pas se servir, en appelant leurs élèves, de diminutifs affectueux : *Triquet*, par exemple, ou *Mahuet*, ou *Pillot*. Les parents mêmes doivent éviter ces pratiques, qui ruinent l'autorité. Qu'on apprenne aux jeunes gens un métier manuel, et qu'on les écarte de la cour, si l'on désire qu'ils restent vertueux.

730. Dans son *Esperon de Discipline*, du Saix exprime aussi ce qu'il pense des questions religieuses. Il a en horreur toute hérésie et, notamment, « la lèpre luthérienne ». Brûlez-moi, dit-il, tous ceux qui embrassent cette secte, et l'on verra bientôt refleurir les saines traditions. Cependant, quelque stupide qu'il soit, il avoue que ce remède atroce ne sauvera pas l'Église romaine, si elle ne se résout point à s'amender. Les vices qu'elle a lui sont connus, et il les censure avec colère, n'épargne personne, traine dans la boue les simples prêtres, les moines, les prédicateurs, les prélats. Tous ignares, déclare-t-il, tous rapaces et luxurieux... Un terrible homme, ce « jambonnier » !

731. Mais il avait des heures d'indulgence, et, las d'éperonner ses contemporains, cherchait à les instruire doucement ou même à les amuser. Les poèmes qu'il écrivit dans cette intention, il les a rassemblés en deux volumes : *Petitz fatras d'ung apprentis* (1537) et *Marquetis de pièces diverses* (1559). Un seul titre aurait suffi, car au second recueil, comme au premier, convenait le mot *fatras*. Que ne trouve-t-on point en ces livres! L'un comprend maintes belles oraisons : la Prière de sœur Claudine du Saix à l'entrée du dortoir, la Dévotion de frère Claude Mona-

chon; le Miroir de sœur Pernette de Lucinge; le Contrerolle de sœur Charlotte... L'autre, outre quelques pièces morales ou dévotes (et, par exemple, *l'Opiate de sobriété, composé en caresme pour conserver en cloistre la santé des religieux*), renferme pêle-mêle des choses hétérogènes : un dizain adressé au roi; *de maistre Simon le minime, un des bons prescheurs de France, venu à Bourg à ma requeste; à la royne pour le païs de Bresse; A Ceysiria, le pénultiesme de septembre 1551, qu'on vit demy pied de neige au défaut de lune; de maistre Nicholas, menuisier, ouvrier excellent, mort en la fleur de son eage; miracle advenu le 29 avril 1553, à Bourg*... Et la forme, en ces deux ouvrages, n'est pas moins variée que le fond. Plusieurs pièces sont en vers latins. Les vers français nous offrent des combinaisons diverses. L'auteur, esprit rétrograde, multiplie les rimes équivoquées, et se plaît aux jeux métriques.

732. Les gens de Bourg pouvaient-ils, cela étant, ne pas le tenir en grande estime? On le regardait comme la lumière et l'ornement de la cité, et, dans toute circonstance grave, on avait recours à lui. Trois fois au moins, il alla en ambassade à la cour (1536, 1551, 1552), et son nom figure souvent dans les délibérations du conseil de ville. C'est en 1555 qu'il cesse d'y être mentionné. Antoine du Saix était-il mort? Rien ne le prouve. On a vu qu'une de ses œuvres porte la date de 1559, et il aurait, si j'en crois Joseph Texte [p. 39], vécu bien au delà, jusqu'en 1578 ou 9. Sa devise était : « Quoy qu'il advienne! »

C. **733**. Et voici — enfin! — le dernier de nos rhétoriqueurs. A vrai dire, il n'est le dernier ni par le talent (seul Jean Lemaire en a eu davantage), ni même dans l'ordre chronologique. Si j'avais respecté cet ordre, j'aurais logé ci-dessus, entre Guillaume Michel et Charles de Hodic, le poète si peu connu, si digne de l'être, dont il me reste à parler. Mais j'ai tenu à lui réserver une place à part, puis, je ne m'en cache point, je voulais, pour mon plaisir et pour la consolation des lecteurs, terminer mon livre par lui.

734. Jean Parmentier est né à Dieppe en 1494. La mer, sans doute, l'attira de bonne heure, et il ne hanta guère les écoles [II, f. Aii v°]. Ne nous en plaignons pas. Quels maîtres lui auraient donné les leçons qu'il reçut de la nature, et eussent trempé son âme autant que l'a pu faire sa vie

pathétique d'explorateur? Ce qu'il sut, il l'apprit seul. Entre deux voyages parfois héroïques, ou même sur son tillac, lorsqu'on avait bon vent et que tout allait bien à bord, il étudiait et composait. Les choses de son métier ne l'intéressaient pas uniquement, et s'il construisait des « mapes mondes en globe et en plat et maintes cartes marines » [*ibid.*, f. Aiii r°], il lisait aussi les auteurs latins, trouvait du plaisir à les traduire, travaillait entre temps pour le théâtre, rimait des vers de plusieurs sortes, et méritait enfin qu'on portât sur lui ce jugement : « C'estoit une perle en rhetorique. » [*ibid.*]

735. Cependant s'il se montra original, ce fut moins par volonté que par instinct. J'observe qu'il s'est asservi souvent aux modes littéraires de son siècle, et que, modeste à son insu, il s'est contenté des palmes que cueillaient les autres poètes. On s'étonne de voir cet homme admirable, par qui furent découvertes « plusieurs terres et isles », s'appliquer, au retour de ses odyssées, à conquérir de pauvres couronnes académiques. Que venait faire, dans la lice des puys Notre-Dame, ce champion habitué aux batailles de la mer, et quel besoin pouvait-il avoir du « chapeau fleuri » qu'on gagnait là? Il l'obtint, du reste, non pas une fois, mais trois ou quatre, et à Rouen comme à Dieppe.

736. Les pièces de sa façon qui furent récompensées aux Palinods ont de la vivacité, de la couleur et, en somme, un singulier mérite. Pourtant nous n'avons là que des chants royaux, et tous d'un caractère religieux. Or, jamais genre poétique ne fut plus banal ni plus glacé. Comment donc se fait-il que Jean Parmentier arrive à ranimer cette chose morte? Le voici : au moment d'écrire, il se rappelle son métier de pilote, le langage, les mœurs des matelots, et son adresse consiste à ne guère se servir, pour célébrer Dieu ou la Vierge, que d'images empruntées à la navigation. Dès lors il se trouve en son élément : la matière abstraite qu'on lui impose, il la transporte en pleine réalité, et ce sont des symboles pittoresques et nouveaux qu'il drape sur une idée aussi insignifiante que rebattue.

737. Il nous reste de lui une dizaine de chants royaux. Six évoquent le souvenir de la mer, et trois, sur les six, me semblent soit ingénieux, soit émouvants. Ingénieuse, cette charte partie que signent le Genre-humain, agissant comme armateur, et le Saint des saints, capitaine avisé et courageux, qui s'engage à mener jusqu'au « havre de salut » la

nef de nos destinées [II, f. Fiii v°]. Émouvante, la rencontre, en pleine nuit et en pleine tempête, de deux vaisseaux dont l'un a perdu sa route, et dramatique, le colloque des équipages :

> Hau, de la nef? — Hela, hau, qui vous hesle?
> — Dont le navire? — Il est de franc© France.
> Et vostre nef? . . . .

Les uns, presque aussitôt, annoncent qu'ils vont sombrer, et les autres crient, plus confiants :

> Ne craignez point, mais suivez nostre trace!

Puis, comme on leur demande qui ils sont, ils répondent :

> . . . . Les gens de *la Marie*,
> La forte nef, toute plaine de grace.
>
> [*Ibid.*, f. Fii r°.]

738. Mais à ce chant royal je préfère encore celui où est mis en scène un pilote qui, apercevant soudain un beau rivage inconnu, réveille ses matelots qui reposent, leur donne ses ordres allégrement :

> Esbare hau! Au cart, au cart, au cart!
> Debout, dormeurs! . . . .
> Or que chascun veuille donc s'entremettre
> En sa manœuvre, a tribort et babort!
> — Pourquoi cela? — La terre est bort a bort,
> Parez vostre ancre, et y prenez biture
> De ferme espoir par œuvre vertueuse,
> Car tost verrez, par joyeuse avanture,
> La terre neufve en tous biens fructueuse.
>
> [*Ibid.*, f. G r°.]

Et que m'importe que ce pilote ait nom *Pouvoir-divin*? La pieuse pensée qu'illustrent ces vivantes peintures, je me hâte, quant à moi, de la bannir. J'oublie que les vaisseaux qui évoluent dans les chants royaux de Parmentier sont lourdement chargés d'allégories, et qu'ils cinglent vers un royaume métaphysique. En imagination, je les envoie aux « terres neufves » que le poète a vraiment trouvées; je change *Marie*, la forte nef, en fragile barque dieppoise, et lorsque *Pouvoir-divin* crie : « Au cart! », je n'entends qu'une voix humaine. Alors tout s'éclaire, tout devient saisissant

et naturel, et j'approuve ces strophes où s'entrevoit l'épopée des travailleurs de la mer.

739. Jean Parmentier, semble-t-il, n'a jamais, quand les circonstances le lui ont permis, laissé passer, sans y prendre part, les concours littéraires de Dieppe et de Rouen. Or, durant la période qui s'étend de 1521 à 1526, les archives palinodiques ne font aucune mention de lui. C'est donc qu'il avait quitté la France. Lui-même, en 1528, dédiant à l'armateur Jean Ango son *Hystoire catilinaire*, s'excuse d'avoir été « ung petit delaissé par Rhetorique, pour autant que, depuis six ans en ça.... Cosmographie *lui* a faict exercer sa pratique sur les grosses et lourdes fluctuations de la mer » [IV, p. IX]. A n'en point douter, ce fut pendant cette période qu'il entreprit de « mener navires a la terre americque, qu'on dict le Bresil » [II, f. Aii v°]; et non seulement il toucha, le premier des Français, le littoral brésilien, mais encore il visita, au témoignage de Savary, la Guinée et les Antilles.

740. De retour au pays, il se délassa en cultivant les lettres avec passion. Il traduisit et publia, je l'ai dit, le *Catilina* de Salluste, puis commença « a transiater *Jugurte* ». De nouveau, il se mêla à la vie des académies normandes. En 1527, un de ses chants royaux [II, f. Cii v°] obtint la couronne au puy de Dieppe; un autre, l'an d'après, « gaigna le lys » à Rouen [*Ibid.*, f. Ciii v°]. Pour le Palinod de sa ville natale, cet homme actif, propre à tant de choses, composa, en 1527, une moralité à dix personnages [*Ibid.*, f. I r°], puis, une alliance ayant été conclue, le 30 avril, entre François Ier et Henri VIII, il jugea bon de la célébrer, inventa une complexe momerie, organisa un cortège où figuraient, portant des pancartes et débitant des vers, Hector, Josué, David, Judas Macchabée, Cincinnatus, Euclide, Aristote, Godefroy de Bouillon....

741. Et ce n'étaient là que des jeux. Tout en alignant des rimes, Parmentier rêvait à de hardis voyages que nul, parmi ses compatriotes, n'avait encore osé faire. Tantôt il voulait chercher le passage nord-ouest, et ouvrir une nouvelle route entre l'Europe et l'Asie; tantôt il se proposait d'aller, par la voie ordinaire, plus loin que les autres vers l'Orient, et d'atteindre l'antique Taprobane, Sumatra. Ce fut ce projet qui prévalut. L'admirable Jean Ango (la France sait-elle tout ce qu'elle lui doit?) confia à l'explorateur deux navires, *la Pensée*, de deux cents tonneaux, et *le Sacre*, de

cent vingt. Un nombreux équipage fut enrôlé, et le chef de l'expédition s'adjoignit, outre son frère Raoul, son ami Pierre Crignon, qui fut embarqué comme « astrologue », ce qui revient à dire qu'on le chargea des observations astronomiques. Pierre Crignon [voir aux références!] était un savant, un lettré, un poète, et c'est grâce à lui — car il eut soin d'écrire son journal de bord — que nous est connue en détail cette si haute entreprise.

742. *La Pensée* et *le Sacre* partirent de Dieppe en 1529, le jour de Pâques. Et d'abord, tout alla bien : le ciel était pur ; on avait très bon vent ; on marchait vite. Le 24 avril, on fit relâche en l'île Saint-Jacques du Cap-Vert. Le 11 mai, l'équateur fut franchi, et, après avoir chanté, « pour la solennité du jour, la messe de *Salve, sancta parens* », on se divertit selon l'usage. Cinquante matelots, qui n'avaient pas encore passé la ligne, furent créés chevaliers, « et eurent chascun l'accolée ». On arriva, le 29 mai, à l'île de l'Ascension, et le cap de Bonne-Espérance fut doublé le 23 juin. Mais, entre ce cap et Madagascar, où l'on parvint le 24 juillet, les deux navires, si heureux jusqu'alors, essuyèrent plusieurs tempêtes. Celle du 1er juillet fut effroyable. Il semblait, à en croire Pierre Crignon [IV, 28], « que le dieu Eolus, accompagné de Favonius et d'Affricus Libo, celebroit les noces de luy et de Thetis, fort deliberé de bien faire danser ».

743. Cruelle danse, et qui ne plaisait guère aux aventuriers dieppois. Déjà beaucoup regrettaient d'avoir suivi un capitaine si téméraire ; ils se sentaient bien loin de leur pays, et la pensée qu'il fallait encore aller de l'avant, s'enfoncer en plein inconnu et affronter d'autres orages, les rendait soucieux ou même les consternait. Et puis ils en avaient assez de manger du lard moisi, de boire de l'eau saumâtre. Qui nous rendra, se disaient-ils, les belles tranches de bœuf, les chapons de Normandie, le pain tendre, le bon vin [II, ff. Ciiii r° sqq.] ? Les inquiétudes et les plaintes de son équipage, Jean Parmentier ne les ignora point, et il lui parut très nécessaire de les calmer. Mais comment faire ?

744. L'expédient dont il s'avisa repose sur une magnanime illusion, et prouve que cet homme de cœur croyait que la poésie pouvait agir sur les plus rudes natures. Il conçut, en effet, le dessein d'écrire, pour ses matelots, une « manière d'exhortation en rithme », et de leur montrer que la joie et l'honneur de découvrir les « merveilles de ce monde » valent bien qu'on se détache des douceurs vulgaires de la vie, et

qu'on risque sa vie même. Idée, objectera-t-on, fort ancienne. Soit, mais elle reste neuve et généreuse, lorsqu'elle est formulée, au cap des Tempêtes, par un voyageur qui ne verra plus sa patrie.

745. Au commencement de son poème, Parmentier se demande : Pourquoi suis-je ici ? Qui m'a poussé à affronter les vents et les vagues ? Cette dure existence, comment l'ai-je pu choisir ? Rien ne m'empêchait, ajoute-t-il, de prendre un état paisible, sédentaire, et il me suffisait de le vouloir pour devenir, par exemple, un gros moine.

> C'est ung estat, comme l'ordre l'afferme,
> Pour suivyr Dieu, et si c'est a pied ferme,
> Sur le plancher aux vaches bel et bien,
> Ou bien souvent d'un beau bissac on s'arme,
> Plain de lopins. . . . .
> Ilz vont prescher, pour acquerir du bien
> Et de l'honneur, parmy dames devotes,
> Ou il y a souvent de bonnes sottes.
>
> (II, f. B r°.)

Non, non, Parmentier ne désire être ni père capucin, ni curé, ni même évêque ; en vain il passe en revue les autres situations de tout repos : aucune ne le séduit ; il parle d'elles avec un héroïque dédain, n'envie pas le faste des grands personnages, et se contente d'être ce qu'il est :

> Un mathelot qui n'a auctorité
> Fors qu'en la mer, quant au danger fault estre.
>
> (*Ibid.*, f. B v°.)

746. Et il continue à s'interroger. S'il a choisi ce métier terrible, serait-ce pour s'enrichir ? Point. Nous savons par Pierre Crignon qu'il avait « des biens a suffisance », et il déclare lui-même :

> Faulte d'argent ne me peult faire mal ;
> Pas ne la crains, car j'ay plus povre esté.
>
> (*Ibid.*, f. A iiii r°.)

Enfin, il se donne et il nous donne la fière réponse attendue : ce qui a fait de lui un marin, et ce qui, à l'heure présente, l'entraîne vers Taprobane, c'est, outre le besoin de déployer son énergie, le prestige de l'inconnu :

Je quitte Europe, et tant je fantasie
Que veulx lustrer toute Affrique *la nove*;
Encores plus je ne me rassasie
Se je ne passe oultre les fins d'Asie.
A celle fin que quelque œuvre j'innove
Mon cerveau boult, mon esprit se renove,
Car pour repos il prend sollicitude. [*Ibid.*]

Puis le poète se parle à lui-même: Rends-toi, se dit-il, cette justice de n'avoir eu d'autres objets que la gloire, la science, et de t'être élancé parmi les périls

Pour faire honneur au pays et a toy.

Va, ta mémoire ne périra point, et la race future te citera avec admiration

Comme Françoys qui premier entreprit
De parvenir a terre si loingtaine. [*Ibid.*, v°.]

747. Tels sont les magnifiques sentiments que Jean Parmentier voudrait répandre en l'âme de ses compagnons. Imitez, leur suggère-t-il, mes renoncements; que mes passions soient les vôtres, et partagez aussi mon espérance! Mais il prévoit que les compensations qu'il promet vont paraître dérisoires à ces hommes incultes. Alors il se hâte de leur signaler une nouvelle source de joie. Vous êtes, leur dit-il, de bons chrétiens, et ne souhaitez rien tant que de comprendre la grandeur de Dieu. Eh bien, qui peut la connaître mieux que vous? Vous n'avez, pour contempler Dieu en ses œuvres, qu'à ouvrir les yeux, et votre métier a ceci d'excellent qu'il vous dévoile toutes les beautés du monde. Combien ce spectacle est profitable! D'une part, la nature, lorsque vous l'admirez, joue, entre le Créateur et vous, le rôle de médiatrice, et c'est elle, d'un autre côté, qui charmera, par ses permanents miracles, vos longues heures de navigation.

748. Mais ces miracles, bien des gens ne savent pas les voir, et c'est pourquoi Parmentier va essayer de les dépeindre. Paraphrasant le psaume CIV, il commence par un tableau des merveilles de la mer.

Considerez la grandeur et l'estente
De ceste mer tant large et tant patante,
Dont la moitié pourroit noyer la terre;

Et, nonobstant sa force violente,
La main de Dieu, forte et omnipotente,
La tient ensemble en arrest et en serre.
(II, f. Biii r°.)

L'imagination éprouve une sorte de vertige, quand elle tâche de se représenter l'océan,

Sa profundeur, son creux et son abysme,

puis le déchaînement de ses furies,

L'horrible son plain de peril amer
Des flotz esmeus et troublez sans mesure,

et enfin la vie prodigieuse qui fermente en ce gouffre,

. . . . les merveilleux troupeaux
Qu'on voit singler au travers de ses eaux,

ce peuple de bêtes paradoxales, sans vraisemblance et, pourtant, réelles. — Et n'allez pas croire que l'immensité de la mer accable l'homme, et lui dise: tu n'es rien! Le contraire est évident. A cette puissance aveugle l'homme oppose l'esprit et la volonté. « Souverain admiral » par un décret de l'Éternel, il monte sur les flots, il les chevauche, et plus ils le secouent avec rage, plus, en revanche, il déploie son courage intelligent.

749. Ce sont « les merveilles du ciel » que décrit ensuite l'écrivain. La course sublime et invariable des astres nous invite à glorifier le Seigneur.

Cestuy-la seul, duquel bien dire j'oze
Qu'il ne s'emeult jamais pour nulle chose,
Fait seul mouvoir les grandz rouës des cieulx.
(*Ibid.*, f. C r°.)

Et pour qui a-t-il mis en branle la radieuse machine?

Il a tout fait afin que tout soit t'en,
Non pas a luy, car il n'en a que faire

Dès lors, matelot, mon ami, ne te trouble pas quand le jour vient à s'obscurcir. Celui qui le rend sombre peut lui redonner son éclat et même le « faire plus beau que ne le veis

jamais . Songe à cela; aie confiance; que ta prière monte vers ton père, qui tient en bride les ouragans:

Penètre l'air par speculation,
Va jusqu'à Dieu de plain vol de pensée.
[*Ibid.*, f. Ciii r°.]

750. Reste à parler de la terre. L'auteur la croit le centre du système cosmique, nous la montre pendue, toute ronde, dans l'espace, et se représente, sur cette sphère, les nations qui grouillent aux antipodes les unes des autres.

Il y a gens en maintz lieux et divers,
Piedz contre piedz, de costé, de travers,
Et toutesfois chascun pense estre sus.
[*Ibid.*, f. Dii r°.]

Que de bouches à nourrir! Mais Cybèle est féconde, libérale, et l'humanité entière trouve la vie sur son sein.

751. Le voilà donc achevé, ce triptyque où sont retracés les aspects essentiels de l'univers. Parmentier, qui ne cherchait, en décrivant ces splendeurs, qu'à réconforter les marins de *la Pensée* et du *Sacre*, nous déclare que les images qu'il déroulait à leur intention le remplirent lui-même d'ardeur et d'allégresse.

Je fus si plain de joye et de plaisir
Qu'oncques n'en eus autant en ma maison.

Vers un peu gauches, mais héroïques et touchants. Et plus touchants encore ceux que le grand homme adresse, en leur remettant son œuvre, à ses humbles camarades:

A vous, maistre, d'un *fraternel* courage
J'en fais present, et a tout l'equippage,
En vous priant, *mes frères et amis*,
Qu'ayons tousjours a Dieu nostre cueur mis.
[*Ibid.*, f. Diii r°.]

Ce Dieu, en qui il croit fermement, et dont il s'imagine avoir prouvé l'existence, il l'invoque en finissant, le supplie de protéger et lui et ses deux navires:

Prince eternel, voy ce povre equippage!
Depuis le grand *jusqu'au plus petit page*,
Gouverne tout; soys tousjours a l'entour!
[*Ibid.*, f. Diiii v°.]

Qu'elle est donc émouvante, cette oraison, et combien on aimerait à se dire qu'elle a été entendue!

752. Mais elle ne le fut pas. Vers le milieu du mois d'août, la santé des Dieppois commença à devenir très précaire. Bientôt l'un d'eux succomba. Il fut, constate Pierre Crignon, « enseveli à la mode marinière. Dieu en ait l'ame! » [IV, 15.] Ce décès fut suivi de beaucoup d'autres, et l'on était encore bien loin du but. On finit cependant par l'atteindre, et, après avoir fait escale aux Maldives (20 septembre), on arriva, le jour de la Toussaint, à Sumatra, et l'on jeta l'ancre dans la rade de Ticou.

753. Presque aussitôt les Français essayèrent de trafiquer avec les indigènes. Mais ceux-ci ne s'y prètaient guère, et leur mauvaise foi rendait, en outre, fort onéreuses les quelques transactions qu'on faisait. Il importait donc d'aller ailleurs et de chercher, le long de la côte, des naturels qui voulussent vendre et acheter. Le 27 novembre, on mit à la voile... Et c'est ici que va se terminer la carrière de notre marin poète. Cédons la parole à Crignon : « Plusieurs de nos gens, dit-il, furent pris de fièvres chaudes et aiguës,... et en mourut une grande partie, et, pour le premier, nostre chef et capitaine Jean Parmentier commença la danse, et trespassa de ce siècle la vigile Saincte-Barbe, troisiesme jour de decembre [1529], et huit jours après que la fièvre l'avoit pris. Ses obsèques furent faites, ce dit jour, en l'isle au mieux que nous sceumes faire [IV, 76]. » Raoul Parmentier ne survécut à Jean qu'une ou deux semaines, et fut, lui, enseveli *à la mode marinière*.

754. Il fallait bien, après cette catastrophe, se résigner à rentrer en France, et, le 22 janvier 1530, *la Pensée* et *le Sacre* quittèrent Sumatra. Quelle mélancolie en ce retour! Loin de revenir chargés de poudre d'or ou d'épices, les deux équipages, plus que décimés, n'avaient gagné en route que des maladies. Combien surtout étaient à plaindre ceux qui regrettaient le capitaine disparu! Ni ses amis ni son chien ne trouvaient grâce devant son successeur [II, f. Gii v°]. Crignon, plus fidèle et, donc, plus haï que nul autre, nous laisse entendre qu'il fut persécuté. Mais il prenait son mal en patience, estimant que ses chagrins n'étaient pas sans compensation, puisqu'il rapportait du bout du monde les derniers vers de Jean Parmentier.

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

683. H. Stein, *Étude sur Olivier de La Marche (Mémoires couronnés...* publiés par l'Acad. royale de Belgique, t. XLIX, 1888.) — *Mémoires d'Olivier de La Marche* publiés par H. Beaune et J. d'Arbaumont : Paris, 1883-1888, 4 vol. in-8. — G. Doutrepont, *la Litt. fr. à la cour des ducs de Bourgogne* ; Paris, 1909.

688. Voici d'abord l'indication des poèmes d'O. de La Marche que je n'ai pas mentionnés dans le texte : I. *Vers et petit traictié fait à la requeste de Madame Marguerite d'Austrice,... et donnez... à Mgr l'Archiduc en l'eage de XX ans* (1498). — II. *Vers donnez... à Mgr l'Archiduc pour sa nouvelle escole* (1488). — III. *Vers dorez que donna La Marche à son maistre en l'eage de XV ans* (1493). — IV. *Vers faiz à la requeste de Mgr de Ravestain et donnez à l'Archiduc en l'eage de XVIII ans* (1496). — V. *La Prédestination des sept fées et leurs dons à l'empereur Charles* (1501). — VI. *Prière à la Vierge Marie.* || Je passe à la bibliographie sommaire des pièces dont j'ai dit quelques mots dans ce § 688 et dans les suivants : 1° Bibl. de l'Univ. de Turin, ms. G ¹-21 ; Stein, *op. cit.*, 209. — 2° Bibl. royale de Bruxelles, ms. sér. II, n° 140 ; *Recueil de chansons, poèmes et pièces en vers fr. relatifs aux Pays-Bas* (Bruxelles, 1878,) III, 25-38. — 3° On connaît, de cette œuvre, douze mss. (notamment, B. N. fr. 1606, 2361, 15099, 24373) et quantité d'éditions, parmi lesquelles je n'en citerai que quatre, toutes de Paris : Ant. Vérard, 1488, in-4° ; Jean Lambert, 1493, in-4° ; Michel Le Noir, s. d., in-4° goth. ; Silvestre, 1842, in-12.

689. 4° Bibl. royale de Vienne, ms. 3391 ; Stein, *op. cit.*, 219.

690. Bibl. royale de Bruxelles, ms. 11029 ; Stein, *op. cit.*, 207.

691. 1° B. N. fr. 2232, 18689 ; imprimé à Valenciennes, vers 1500, et publié dans *la Revue Franc-Comtoise* en 1843. — 2° B. N. fr. 25431 ; Paris, Jean Petit et Michel Le Noir, 1510 ; in-8° goth. Réimprimé, en 1870, dans le t. IV de la *Bibliothèque gothique.*

693. Dans le livre intitulé *Marg. d'Autriche et J. Lemaire de Belges*, M. Thibaut a consacré à Ladam les pages 106-9 et 117.

694. Bibl. mun. d'Arras, ms. 682.

695. Aux pièces énumérées en ce § il convient peut-être d'ajouter — du moins M. de Montaiglon la publie [*Rec.*, XI, 87] comme étant « très probablement » l'œuvre de Ladam — la *Complaincte faicte pour Madame Marguerite d'Autriche* (1530).

696. Il existe plusieurs mss. des *Chroniques* de Ladam ; je me suis servi de celui de Paris, B. N. fr. 9692.

698-699. D'Auton, *Chron. de Louis XII*, II, 15-22, 149-204.

700-702 *Le Discours du voyage d'Anne de Foix* a été publié par Leroux de Lincy dans la *Bibl. de l'Ec. des Ch.*, 5ᵉ sér., t. II, 156, 422.

705. B. N. fr. 1672. Le poème de P. Choque a été publié, en 1845, dans les *Annales maritimes et coloniales* : mais c'est au ms. que je renvoie.

706 B. N. fr. 5094. C'est de ce texte que je me suis servi, bien qu'il existe [Paris, Aubry, 1858] une édition de cet ouvrage de P. Choque.

710. B. N. fr. 1387.

711. B. N. fr. 1953 [c'est à ce texte que je renvoie le lecteur] et 1721, f° 86 r°. *L'Epistre de Clériande* a été imprimée, s. d., par Alain Lotrian ; G. Guiffrey en a donné [Paris, Claye, 1875] une très bonne édition.

713. I. « De maistre Eloi d'Amerval, sans doutance, | Venerable prestre plain de prudence, | Icy s'ensuit, croyez, la Deablerie. | ... | C'est ung bon livre utile et abregé ; | L'acteur longtemps a vaqué a l'ouvrage | Pour expliquer son cueur et son courage. | Michel Lenoir faite a l'impression : | Tous deux les mette Dieu en sa maison ! »

714. II. Vaissière, *De Roberti... Gaguini vita et operibus*; Chartres, Durand, 1896. — *Roberti Gaguini epistole et orationes*, texte publié par L. Thuasne ; Paris, Bouillon, 1904 : 2 vol. in-16. On trouvera, en cet ouvrage [II, 350-432], les poésies fr. de Gaguin.

716. *Bartholomaei Platinae et Roderici Sancii episcopi Calaguritani Disputatio de Pace et Bello*. Ce débat a été publie par Vairani dans ses *Cremonensium monumenta Romae extantia* (Rome, 1778, in-4°). — M. de Montaiglon [*Rec.*, VII, 225] a édité *le Passe-temps d'Oysiveté*.

718 III. MM. Piaget et Picot nous fournissent [*Œuvres de Guill. Alexis*, I, 249] quelques renseignements sur Jean Drouyn. — IV. *Les loups ravissans*, cestuy livre, | Ou autrement doctrinal moral, | Intitulé est : qui delivre | Douze chapitres en general, | Ou chascun, se brutte et rural | N'est pas trop, il pourra congnoistre | Comment eviter vice et mal | On doit, et très vertueux estre... Paris, Ant. Vérard, vers 1503 : in-4° goth. de 308 ff. || *Confession generalle en Rime, appellée l'Advertissement de conscience*. A la fin : « Ce livre... fut composé l'an mil v cens et six [*v. s.*] le x jour de fevrier... ». Paris, Michel Le Noir ; petit in-4° goth. de 12 ff.

719. V. *Les Triumphes de France* translaté de latin en fr. par maistre Jehan d'Ivry, bachelier en medecine, selon le texte de Charles Curre, mamertin ; Paris, Jean Barbier : petit in-8° goth. Achevé d'imprimer le 20 mai 1508 ; privilège du 25 janvier 1509.

720. *Les Secretz et lois de mariage* : Montaiglon, *Rec.*, III, 168.

721. VI. *L'Espinette du jeune prince*... Cy finist *l'Espinette*... nouvellement composé et imprimé a Paris, le xiie jour de fevrier mil cinq cens et huyt [*v. s.*], pour Ant. Verard, marchand libraire. Un vol. in-fol. goth. de 124 ff. à deux col. — VII. *Le Procès des deux amans* : Montaiglon, *Rec.*, X, 170.

722. VIII. *Le Catholicon des maladvisez*... Cy fine *le Catholicon des maladvisez*... composé par venerable et discrette personne, maistre Laurens Desmoulins, prestre. Imprimé a Paris, le deuxiesme jour d'aoust mil v cens et treize, pour Jehan Petit et Michel Le Noir. Un vol. in-8° goth. de 108 ff.

723. *La Déploration de la feue royne de France*... s. l. n. d. ; petit in-8° goth. de 16 ff.

724. IX. 1° *La Forest de conscience*... Cy fine *la Forest de conscience* nouvellement composez par Guillaume Michel, dit de Tours, et imprimé par Michel Le Noir, libraire,... le dernier jour d'aoust mil cinq cens et vingt. Un vol. in-8° goth. de 120 ff. (Il existe une édition antérieure : Paris, Michel Le Noir, 30 sept. 1516.) — 2° *Le Penser de royal mémoire* : Auquel *penser* sont contenuz les epistres envoyez par le royal prophete David au magnanime prince... François Ier de ce nom... ; Paris, pour Jehan de la Garde et Pierre Le Brodeur ; Privilège du 2 juillet 1518 ; in-4° goth. — 3° *Le Siècle doré*, contenant le temps de paix, amour et concorde. On les vend a Paris en la rue Sainct Jacques, a l'enseigne du Croissant. Privilège du 19 février 1521 [*v. s.*]. Un vol. petit in-4° goth. de 92 ff. — 4° *Les Elégies, thrènes*... Petit in-8° goth. de 16 ff. || X. *L'Adresse du forvoyé*, etc..., avec une epistre envoyée a une noble dame, blasonnant les mettauix et couleurs de ses armes... Paris, Pierre Leber ; petit in-8° goth. de 40 ff. Privilège du 1er juin 1532.

725. XI. *Bref sommaire des sept vertus*, sept ars liberaulx, sept ars de poesie, sept ars mechaniques, des philosophies, des quinze ars magicques : la louenge de musique : plusieurs bonnes raisons a confondre les Juifz :... les dictz et bonnes sentences des philozophes, avec les noms des premiers inventeurs de toutes choses admirables... faict par Guill. Telin... On les vend a Paris... en la boutique de Galliot du Pré... Achevé d'imprimer le 12 fevrier 1533 [*v. s.*]. Un vol. gd. in-8° goth. de CXXXV ff. — XII. *Le Palais des nobles dames* auquel a treize parcelles ou chambres principales, en chascune desquelles sont declarées plusieurs histoires tant grecques, hebraicques, latines

que françoises. Ensemble fictions et couleurs poeticques concernans les vertus et louenges des dames. Nouvellement composé en rithme françoise par noble Jehan du Pré... adressé a Madame Marguerite de France, royne de Navarre. Un vol. petit in-8° goth. de 128 ff.; s. l. n. d.

726. XIII. 1° In-4° goth. de 8 ff. — 2° Paris : in-8° goth. de 120 ff. — 3° *La Penthaire de l'esclave fortuné*, ou sont contenues plusieurs lettres et fantaisies composées nouvellement en l'an 1530. Paris, par Alain Lotrian et Denis Janot ; petit in-8° goth. de 72 ff. — 4° *Les Epistres veneriennes de l'esclave fortuné*, privé de la court d'amours :... avecques toutes les œuvres par luy reveues et corrigées... Paris, Alain Lotrian et Denis Janot ; 1532. Petit in-8° goth. de CLII ff. — 5° Paris, Alain Lotrian et Jean Longis. Privilège du 6 mars 1532 [*v. s.*]. Un vol. petit in 8° goth. de LXVIII ff. — 6° *Le Babilon*... ou sont contenues plusieurs lettres recreatifves : avecques aulcuns rondeaux et epistres amoureuses. Lyon, Olivier Arnoulet. Achevé d'imprimer le 16 janv. 1535 [*v. s.*]. Un vol. petit in-8° goth. de LXXXVI ff. — 7° Petit in-8° goth. de 8 ff. — 8° Paris, Denis Janot ; petit in-8° de 120 ff. — 9° *Le Secret d'amours*, ou sont contenues plusieurs lettres tant en rythmes qu'en prose, fort recreatives a tous amants. Paris, in-8°. — 10° Paris, Arnoul L'Angelier ; un vol. in-8° de 100 ff.

727. XIV. Joseph Texte, *De Antonio Saxano, francogallico carminum scriptore* ; Paris, Hachette, 1895. — *Oratio funebris in exequiis... Margaritae Austriae Broaci sepultae, habita a fratre Antonio Saxano, Antoniano, tertio idus junii 1532* ; s. l. ; in-4°. Du Saix publia [B. N. Rés. X, 3490] une version fr. de cette oraison funèbre : M. de Quinsonas l'a insérée [I, 387] dans ses *Matériaux pour servir à l'hist. de Marg. d'Autriche*.

729. *L'Esperon de Discipline* pour inciter les humains aux bonnes lettres, stimuler a doctrine, animer a science, inviter a toutes bonnes œuvres vertueuses et moralles, par consequent pour les faire coheritiers de Jesuchrist :... lourdement forgé et rudement limé par noble homme Fraire Antoine du Saix, commendeur de Sainct Antoine de Bourg en Bresse. S. l. ; 1532 ; in-4° goth. de 226 ff.

731. *Petitz fatras d'ung apprentis surnommé l'Esperonnier de Discipline*, 1537. On les vend a Paris chez Simon de Colines, au Soleil d'or... Un vol. in-4° de 40 ff. — *Marquetis de pièces diverses* assemblées par messire Ant. du Saix, Abbé de Cheisery, Commendeur de Bourg. Lyon, par Jean d'Ogerolles, 1559 ; in-8°.

734. On doit, pour étudier Jean Parmentier, consulter les ouvrages suivants : I. *L'Hystoire catilinaire*... translatée... d'ung très bref et elegant latin en nostre vulgaire françois par Jan Parmentier, bourgeois et marchand de la ville de Dieppe. Imprimé par Simon Dubois pour Jean Pierre de Tours. Privilège du 17 juin 1528. — II. *Description nouvelle des merveilles de ce monde et de la dignité de l'homme* composée en rythme françoyse, en manière d'exhortation, par Jan Parmentier faisant sa dernière navigation, avec Raoul son frère, en l'isle Taprobane, aultrement dicte Samatra. [Edité par Pierre Crignon.] Paris, 1531. [B. N. Rés. Ye 205.] — III. *Journal de voyage à Sumatra*, édité par Estancelin, Paris, 1832. — IV. *Le Discours de la navigation*, publié par Ch. Schefer, Paris, Leroux, 1883. — V. Tougard, *les Trois siècles palinodiques*, I, 223 ; II, 151. Je me suis surtout servi de l'exemplaire de la B. N. et du livre de M. Schefer ; ils sont, dans mon texte comme ici, désignés par les nos II et IV.

739. Voyage de Parmentier en Guinée et aux Antilles : Savary, *le Parfait négociant*, Paris, 1721, in-4° ; I, 203.

741. Outre *le Discours de la navigation*, Pierre Crignon a composé, en 1534, un traité sur les variations de l'aiguille aimantée, qu'il dédia à l'amiral de France, Philippe Chabot. — Quant aux vers qui nous restent de lui, ils se lisent soit dans les recueils palinodiques, soit à la suite des poésies de J. Parmentier [cf., ci-dessus, § **734**, no II]. On trouve, en ce dernier volume, (sans parler d'un chant royal que suivent

une ballade et un rondeau) une *Plaincte sur le trespas de Jan et de Raoul Parmentier* [f. Gii v°]. Cette pièce est d'un vrai rhétoriqueur. Cinq pages sont consacrées aux adieux (combien oratoires !) de l'illustre marin et de sa femme, « la nymphe Parmentier ». Les adieux finis, l'auteur s'endort, et ne manque pas d'avoir un songe. Cela lui permet d'assister, après un très sec récit de la mort des deux frères, à la métamorphose de Jean en palmier et de Raoul en dauphin. Factice tout cela, et même niais. Pierre Crignon écrivait mieux en prose. Cependant il fut, au moins deux fois, couronné aux Palinods. Sa devise était *Tout vienne à bien !*; celle de Parmentier : *Velà de quoy !*

CONCLUSION

I. **755**. Il me semble que rien ne serait plus inutile ni plus fastidieux que de montrer ici, d'une façon résumée, *en quoi* la poésie des rhétoriqueurs est mauvaise. J'espère que les pages (tant de pages!) que je leur ai consacrées ont mis ce point en lumière, et je veux maintenant dire en quelques mots *pourquoi* leur art était condamné à rester difforme et stérile.

756. Et d'abord, en un certain sens, ils n'attendaient rien de la vie, parce qu'ils se représentaient les deux mondes — j'entends le monde social et celui de l'âme — comme organisés, dès leur origine et pour toujours, par une Volonté et une Sagesse qui n'avaient pu se tromper. Ils admiraient, sur la terre et dans les cieux, une éternelle et solide hiérarchie: Dieu, sa mère, les anges, les rois, les seigneurs, les prélats, les juges, les bourgeois, le pauvre Jacques. Et chacun, rivé à l'un des degrés de cette échelle, avait des droits immuables, des devoirs qui ne changeraient point. A tout homme, sa place; à toute place, sa règle. L'ordre régnait. L'artiste lui-même fuyait la fantaisie, et respectait le bel arrangement de la boutique des Muses: là aussi, les genres littéraires étaient disposés en catégories, et se vendaient à des prix divers; chaque procédé avait son tiroir; chaque lieu commun, sa boîte, avec une étiquette dessus. Quelle douceur de se dire qu'on ne brouillerait jamais cela, et que l'officine passerait, telle quelle, du père au fils! Appuyés sur un imperturbable dogmatisme, les rhétoriqueurs ignoraient la crainte et le doute. Comment non? Ils savaient si bien d'où ils venaient et où ils allaient! La clef qui leur ouvrirait le paradis, ils la tenaient à la main, et pénétraient d'un coup d'œil la suite des temps futurs. Qu'y voyaient-ils? Une prolongation du présent: Dieu sur son nuage, le roi sur son trône, le gentilhomme à la guerre, le serf à la corvée, et le *fatiste* agençant des équivoques ou rêvant au rêve qu'il voudrait conter. — Stupide et meurtrière confiance! Faute d'avoir senti l'aiguillon du scepticisme, qui excite la paresse de l'esprit et le

pousse vers les clartés nouvelles, ces rimeurs ont fait un mal irréparable à leur poésie : *ils lui ont fermé l'avenir.*

757. Et qu'on ne m'accuse pas d'oublier, quand je leur reproche d'être optimistes, les mille satires publiées par eux. Elles confirment ce que j'ai avancé, car, pleines de respect pour les usages, elles ne censurent que les abus. Or, le rhétoriqueur appelle *abus* tout ce qui risque de détraquer cette machine des castes qu'il croit une œuvre de la Providence. S'il pouvait concevoir l'idée d'une « transmutation des valeurs », il la repousserait comme damnable, et ce qu'il demande avec passion, c'est que personne ne sorte de sa sphère. Dieu ne reconnaîtrait plus son échiquier si le pion usurpait la case du roi. En quittant, sous prétexte qu'elle est mauvaise, la place de son père et de ses aïeux, on trouble l'harmonie du monde, on sème un principe d'anarchie. Donc, éminemment conservatrice, la satire d'un Bouchet ou d'un Gringore prêche l'immobilité, et enjoint à chacun d'être content de son sort. De là vient, à cette époque, l'égoïste et répugnante sagesse du « doctrinal ». Qu'attendre, en effet, d'un moraliste sans horizon? Une fois qu'il a dit: *Ne bougeons plus!* il ne lui reste rien à souhaiter, sinon que le boulanger fasse bon poids, que le juge pille le plaideur avec mesure, et que la servante du curé ait presque l'âge canonique.

758. Que, vénérant le mal social comme une institution divine, les rhétoriqueurs n'aient pas tenu à le guérir, on a déjà de la peine à le comprendre. Mais le miracle, c'est qu'ils disaient la vie incapable de progrès, juste au moment où elle se remettait en marche. Autour d'eux qui niaient le mouvement, tout s'agitait, tout évoluait. La face du monde n'était plus celle qu'ils croyaient connaître: les grands voyages révélaient, sur notre terre élargie, des mœurs non cataloguées et d'insolites religions; l'astronomie se dégageait de ses erreurs millénaires; l'art sortait des chemins battus; le peintre et l'architecte demandaient aux anciens l'eau de Jouvence, et Luther proclamait une foi nouvelle. Seul le poète — tel un dieu Terme — n'enviait pas l'essor de tant d'esprits libérés, et s'obstinait, sans voir qu'elles étaient mortes, à veiller sur le champ des traditions.

759. Mais ce n'est pas pour cette unique raison que les œuvres des rhétoriqueurs ne valent rien. Ils ont aussi — et cette fatalité a pesé, avant et après eux, sur notre littérature — été victimes des flatteries qu'ils se trouvaient contraints de répandre. Pas de louanges, pas de pensions, telle est la loi

d'airain de ce temps-là, et les écrivains qui l'ont subie paraissent plus à plaindre qu'à blâmer. Au reste, ils s'y pliaient sans peine, et aspiraient, ces bourgeois, à servir les grands seigneurs, à balancer l'encensoir devant le trône. Ils pensaient, la chose est sûre, que les faits et gestes des puissants étaient seuls dignes de mémoire, et qu'un poème devait être, pour que la postérité le recueillît, un document historique... Erreur capitale et désastreuse.

760. D'abord, il est manifeste qu'il ne suffit point de tourner l'histoire en vers pour qu'elle devienne poésie. La fonction du poète ne consiste pas à peindre la réalité directe, mais à traduire cette réalité en images, et à exprimer ce qu'il peut y avoir d'immuable et d'universel dans le chaos des contingences et des faits particuliers. Donc, les domaines de la poésie, ce sont le symbole et la « fable », qui enferment toutes les possibilités et toutes les significations de l'histoire, sans en avoir le désordre, la complexité ou les laideurs. Qui ne voit que l'épopée elle-même est d'autant plus belle et semble d'autant plus vraie qu'elle est historiquement moins exacte? C'est parce que nous connaissons bien Henri IV que *la Henriade* nous assomme. Ulysse, qui n'a point vécu, nous enchante. Et ce que nous aimons en lui, ce n'est pas le roi d'Ithaque, mais l'homme qui souffre, pense et combat. Concluez que les rhétoriqueurs eussent écrit des œuvres meilleures si, au lieu de louer leurs maîtres, ils avaient daigné parler du peuple. Jamais, je crois l'avoir déjà dit, ils ne se montrent plus en verve, ces domestiques des princes, que lorsqu'ils font discourir quelque personnage plébéien, ou qu'ils racontent leurs propres soucis.

761. Mais, à tout prendre, on excuserait encore leurs pièces historiques s'ils respectaient l'histoire. Ce n'est pas le cas, et on les paye pour la déformer. Ils n'ont guère qu'un moyen de gagner leur argent, c'est, fût-il un homme très ordinaire, de comparer le patron qui les nourrit à Hercule et à Salomon, à Alexandre et à César. Résultat : mensonge et banalité... Observez, en outre, qu'il faut flatter sans répit, et que les bonnes occasions de le faire ne s'offrent que rarement. Alors, faute d'une victoire à chanter, le panégyriste célèbre un banquet ou un tournoi, vante la cuisine de son « redouté » seigneur, admire le cheval qu'il monte et les habits qu'il porte, et s'enorgueillit à la pensée que cela coûte fort cher. Et puis il y a la besogne courante. Nombreuse est la famille royale. L'un meurt, l'autre se marie;

Madame met au monde « ung beau fils ». Autant de rondeaux ou de ballades à produire, autant de prophéties à publier. Cet enfant qui vient de naître, il sera, comme son père, un demi-dieu et même un dieu tout entier; il reprendra aux Turcs Constantinople, marchera à la conquête des Indes, vivra cent ans au minimum, et ramènera, mais bien plus doré, l'âge d'or. Scandaleuses prédictions! Elles avilissent leur auteur, écrasent le héros futur. Il lui arrive, effectivement, soit de mourir en nourrice, soit de végéter entre ses favoris et ses maîtresses, et d'amoindrir son propre héritage. Du coup, le dithyrambe qui le saluait au berceau revient à sa vraie place, au néant, ou revêt, s'il subsiste, l'apparence d'une cruelle satire. L'historien s'en détourne, l'artiste le condamne, et répète, instruit par l'expérience, ce beau vers, si riche de sens:

Que t'importe, mon cœur, ces naissances de rois?

762. Ce sont donc uniquement des avantages *alimentaires* que sa mission officielle a procurés au rhétoriqueur. Elle le condamnait à ramper et à mentir, lui fermait une à une toutes les portes de l'inspiration, et l'empêchait même, puisqu'il avait aliéné sa conscience, de se montrer charitable. Partie la dignité, la bienveillance s'en allait aussi. Que si le patron de l'écrivain — son roi ou son duc — marchait contre une nation voisine, il fallait, avant qu'elle fût assaillie, la couvrir d'outrages et de calomnies sordides. Était-elle brisée? Le rimeur désarmait longtemps après les soldats: il lui restait à s'applaudir du malheur des ennemis, à chanter sur les ruines et à se moquer des morts. Ce coup de pied de l'âne se payait comme le reste. Aussi lisez les pièces politiques de cette époque, et vous n'y trouverez pas vingt vers qui plaignent le sort des vaincus. Vilaine lacune et de conséquence, car devons-nous appeler poètes des gens à qui manquait l'élément humain de la poésie, c'est-à-dire la pitié?

763. Au total, pour soutenir leur lyrisme, je ne vois plus rien que la nature... Mais ils ne l'aimaient point, la dédaignaient, lui tournaient le dos. Ils n'ont connu qu'une saison: le printemps, et qu'un aspect de la terre: le verger. L'abstraction seule leur semblait séduisante, et ils défiguraient le décor du monde en le transportant sur leur théâtre des Folies morales. Chez eux, un parc était « de noblesse », une forêt était « de conscience », et ainsi de suite... D'où l'on doit

inférer que l'amour de la nature ne leur demeurait pas moins étranger que toutes les autres sources du lyrisme: la pitié, la foi en l'avenir, la sincérité, l'indépendance.

764. Est-il besoin d'ajouter que c'est là ce qui explique l'élégance hideuse de leur style et la complexité de leur métrique? Les poètes ont les rythmes et les allégories qu'ils méritent. Ceux-ci, pauvres de sentiments et plus encore d'idées, ne s'intéressent, comme Brid'oison, qu'à la forme, et c'est justement parce qu'ils n'ont rien à dire, qu'ils parlent avec tant de recherche. Faute de pensées à exprimer, ils s'amusent à combiner des sons, et croient qu'on ne s'apercevra point, s'ils jettent cette poudre aux yeux, de l'indigence de leurs conceptions. Mais le remède est pire que le mal, et ils tombent de Charybde en Scylla.

II. **765**. L'imprudence de ces conclusions ne m'échappe nullement, et je prévois ce qu'on va m'objecter: si vraiment les rhétoriqueurs furent tels que vous les avez dépeints, que ne les laissiez-vous dans leur poussière, et pourquoi leur consacrer un gros volume? J'avais mes raisons, et les voici:

766. 1° Que les membres de cette école n'aient aucun talent, c'est la règle; mais il y a des exceptions: Lemaire de Belges, Jean Parmentier. — 2° Ce n'est pas isolément ni pour eux seuls que j'ai étudié ces plus que médiocres écrivains, mais en tant qu'ils ont, dans l'histoire de la poésie au XVIe siècle, une place (et donc une influence) qu'il est impossible de leur enlever. Lorsque les manuels de littérature sautent de Villon à Clément Marot, ils suppriment arbitrairement une période qui a eu, comme les autres, ses hommes, ses œuvres. Les œuvres ne valaient rien? Soit. Elles ont existé pourtant, et c'est outrecuidance ou naïveté de croire qu'on ait, sans les connaître, le droit de juger ce qui suivit. Clément Marot a gardé, pendant toute sa carrière, l'empreinte des rhétoriqueurs, et, si vous le détachez d'eux, n'espérez plus comprendre le caractère, la portée de ses travaux. Bien mieux: *la Deffence* de Du Bellay perd la moitié de son sens pour qui ignore les goûts ou les méthodes qui ont régné à la fin du moyen âge.

767. 3° Au reste, comme tout novateur, Du Bellay se montre injuste. En fait, ces ridicules versificateurs qui vécurent au temps de Charles VIII et de Louis XII ont été les premiers ouvriers de la Renaissance. Et savez-vous comment ils la préparaient? En aimant l'antiquité avec passion. A leurs yeux chaque livre grec ou latin fut une sorte de Bible. Ils

vénéraient de confiance, commentaient, traduisaient vaille que vaille ces textes essentiels, monuments de mille années de sagesse, et leur vouaient un culte d'autant plus fanatique qu'ils ne pouvaient les entendre pleinement. Touchante, respectable idolâtrie. Si ces pauvres d'esprit ne l'avaient pas eue, jamais n'auraient brillé les sept étoiles de la Pléiade.

768. 1° Et, enfin, si j'ai écrit ce volume, c'est que le temps n'est plus, il me semble, où la critique littéraire, servante de la pure esthétique, ne s'occupait que des choses belles, et ne recherchait, parmi les ouvrages d'autrefois, que des sujets d'admiration. Aujourd'hui, c'est *l'histoire* de la pensée humaine que nous désirons connaître, et, *en ce sens*, les déviations ou les défaillances de cette pensée nous intéressent presque autant que sa marche normale ou ses coups d'aile. De même que l'histoire d'à présent, sans se borner à remettre en lumière les rois et la cour des rois, tire de l'ombre la foule anonyme, le laboureur et l'esclave, ainsi le critique a le devoir de ne point dédaigner ceux qui cultivèrent sans génie, et en enfants déshérités, le domaine de l'Intelligence... Nos rhétoriqueurs sont de ceux-là. Pourquoi oublier qu'ils ont vécu? On pourrait à la rigueur les négliger s'ils n'avaient rien créé que d'éphémère; mais leur école a subsisté plus d'un siècle, et leurs œuvres ne laissaient pas de plaire au public d'alors, et de contenter, comme si elles eussent été délicates ou sublimes, ce besoin d'idéal qui est au fond de chaque âme, et qui se satisfait comme il peut. Regardée de ce point de vue, la poésie des rhétoriqueurs paraît très digne d'attention; incapable, j'en conviens, de nous élever ou de nous émouvoir, du moins elle nous révèle, toute morte qu'elle est, ce que fut, à l'une des heures du passé, la vie spirituelle de nos ancêtres.

INDEX DES NOMS PROPRES

(Les numéros indiqués sont ceux des paragraphes; les chiffres qui son suivis de la lettre *b* renvoient à la bibliographie.)

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER.

Caractères généraux.

LIVRE DEUXIÈME.

Les grands rhétoriqueurs.

LIVRE TROISIÈME.

Les petits rhétoriqueurs.

Imprimé par Desclée, De Brouwer et Cie, LILLE — PARIS — BRUGES.